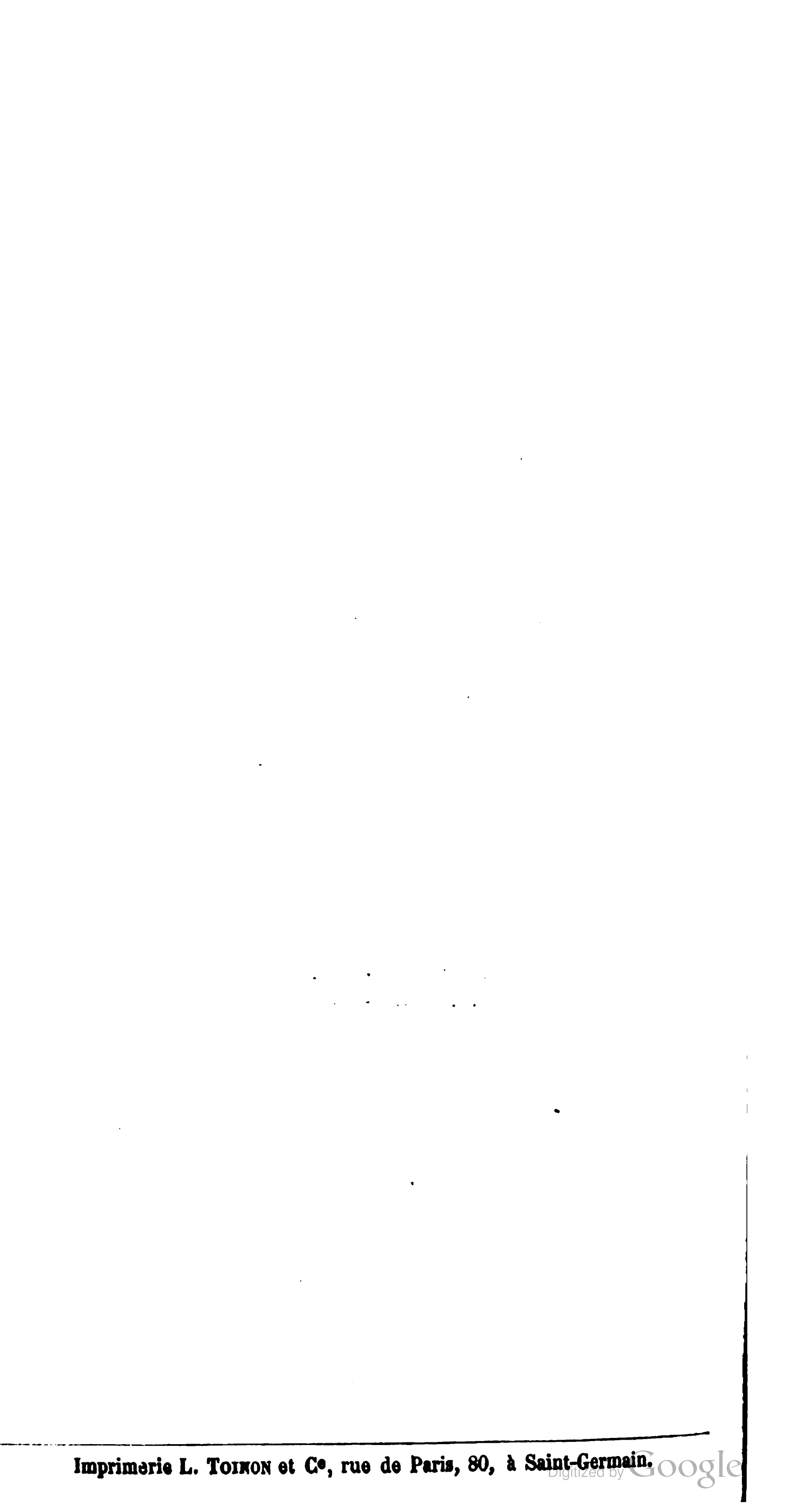



VE RI
TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE
From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC
HARVARD COLLEGE LIBRARY

L'INVESTIGATEUR

JOURNAL

DE L'INSTITUT HISTORIQUE



Imprimerie L. Toinon et Ce, rue de Paris, 80, à Saint-Germain.

L'INVESTIGATEUR

JOURNAL

DE L'INSTITUT HISTORIQUE

L'INSTITUT HISTORIQUE

A ÉTÉ FONDÉ LE 24 DÉCEMBRE 1833

ET CONSTITUÉ LE 6 AVRIL 1834.

TOME IV. — IVe SÉRIE

Trente-unième

~~QUATORZIÈME ANNÉE.~~

PARIS

A L'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT HISTORIQUE,

RUE SAINT-GUILLAUME, 12 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

1864

L'INVESTIGATEUR

ŒUVRES DE L'EMPEREUR NAPOLÉON III

COMPTES RENDUS

On se demandera peut-être à quel titre l'Institut historique entreprend l'appréciation de cet ouvrage ; nous répondrons que le prince Napoléon-Louis Bonaparte est membre de cette société depuis 1835, et que l'un des usages qu'elle a le plus à cœur de conserver consiste à rendre compte, dans la publication périodique de ses travaux, des diverses productions de ses membres, surtout de celles qui sont de nature à mériter son approbation. C'est, en vertu de ses règlements, son droit et son devoir.

Ainsi a-t-elle agi lorsqu'en 1836 le chef d'escadron d'artillerie, M. Plivard, membre de la 3e classe, fit un rapport sur *le Manuel d'artillerie* publié par le prince Napoléon, membre de la 1re classe. (Voir le tome IV du journal de l'Institut historique, année 1836.)

Un motif plus grave eût décidé cette appréciation, ou plutôt ce compte rendu, si le premier n'eût point suffi ; c'est l'intérêt qui se rattache à des documents dont l'histoire contemporaine s'empressera de prendre note, et que, seul, l'Institut historique était en mesure d'indiquer et de fournir. — Il en offre deux, l'un dans le mémoire intitulé *Précis historique sur l'artillerie,* adressé le 3 octobre 1835, d'Arenemberg, et publié dans le tome III ; l'autre, dans le rapport déjà cité du chef d'escadron Plivard. Tous les deux se rattachent à l'œuvre publiée en 1862, et dont l'Institut historique a cru devoir s'occuper ; il en est peu, certes, d'aussi curieux à divers points de vue, qu'on n'a pas besoin d'indiquer.

Deux citations vont motiver, nous le pensons du moins, le jugement que nous venons d'exprimer ; la première est tirée du *Précis,* et ce sont les dernières paroles du prince.

« Le sort m'a refusé jusqu'à présent le bonheur de servir ma patrie;
» mais il me reste du moins la consolation d'être citoyen d'un pays qui
» a su conquérir indépendance et liberté. Et d'ailleurs, les destinées de
» toutes les nations civilisées sont si étroitement liées ensemble qu'être
» utile à un peuple libre, c'est encore servir la France. »

La deuxième est la conclusion du rapport sur le *Manuel d'artillerie.*

« Nous pensons que le *Manuel d'artillerie,* publié par *notre collègue* le
» prince Napoléon-Louis Bonaparte, mérite d'occuper une place distingué
» dans la bibliothèque des officiers français, et qu'il doit être un ouvrage
» précieux pour MM. les officiers de la République helvétique qui, sans
» doute, n'avaient point un aide-mémoire en rapport avec l'organisation
» particulière de leur artillerie et avec le nouveau matériel qu'elle vient
» d'adopter. En se rendant utile aux jeunes officiers de son arme, le prince
» Napoléon a dignement payé la dette de l'hospitalité, et il a démontré,
» pour me servir de ses expressions, que les neveux du capitaine d'artil-
» lerie de Toulon n'ont point dégénéré. »

Il est bien rare que l'œuvre littéraire ou scientifique d'un souverain soit appréciée à sa juste valeur : autrefois, accueillie avec faveur, elle n'eût rencontré que des admirateurs enthousiastes, pour peu qu'elle eût du mérite et souvent malgré sa médiocrité. Quels éloges n'a-t-on pas prodigués dans le dernier siècle à la prose ou à la poésie assez froide du grand Frédéric, même avant qu'il eût conquis le glorieux surnom que lui ont décerné les contemporains et la postérité! On savait gré aux princes et aux rois de cultiver les muses au milieu de leurs graves préoccupations, sans rien exiger de ceux qui, comme Léon X et Louis XIV, encourageaient les savants et les honoraient, mais n'écrivaient pas. Les temps sont bien changés. Les rois ont perdu le prestige qui les environnait et les rendait l'objet d'un culte respectueux : on ne les craint plus; on les aime peu ; la critique ne les ménage guère et dans ce qu'ils font et dans ce qu'ils ne font pas; on exige d'eux au delà de ce qu'on peut et doit attendre de l'homme, et l'on est toujours disposé à leur refuser le mérite qu'ils ont réellement. Ont-ils écrit quelque chose de bon (ce qui leur arrive parfois, il faut en convenir) , on leur en conteste la propriété et l'on s'évertue à chercher autour d'eux l'auteur anonyme et complaisant qui leur a cédé l'honneur d'une œuvre applaudie à regret. Ont-ils, au contraire, échoué, ou se sont-ils montrés au-dessous de l'attente publique, oh ! comme on leur reproche cette tentative toujours louable comme un acte d'orgueil et de témérité. On ne leur tient compte ni des veilles ni des efforts, et l'on condamne jusqu'aux qualités de la composition que la critique équitable ose signaler;

l'envie, qui s'attache de préférence aux têtes les plus élevées, leur refusera bientôt le mérite qu'on leur avait reconnu auparavant..

Est-ce à dire qu'il n'y ait plus de flatteurs ni de courtisans? Nous n'avons garde de le croire, et leur race n'est point éteinte; elle est tout aussi vivace et aussi empressée, mais elle cache mieux son action; elle loue avec plus d'adresse et de prudence, imitant les diplomates qui ne livrent que la moitié de leur pensée et en attendent le prix avant d'accorder le reste.

Il est malaisé d'éviter le double écueil d'une critique injuste ou d'une louange exagérée dans le travail que nous avons entrepris. Et nous redoutons bien moins les erreurs d'appréciation, inévitables d'ailleurs en des matières aussi variées, aussi délicates. Il n'est qu'un mérite dont nous soyons jaloux et que nous réclamons, celui d'une entière franchise dans l'éloge comme dans le blâme, certain d'avance que l'Institut historique, dont nous avons dû accepter la mission honorable, mais périlleuse, nous accordera tout à la fois, et la bienveillante indulgence à laquelle il nous a accoutumé, et les avis qui peuvent atténuer nos erreurs ou les corriger.

Pour donner à nos lecteurs une idée de l'importance et de la nature des sujets traités en ces quatre volumes, nous croyons utile d'en offrir en quelque sorte le programme ou le résumé succinct : ce sera une excuse bien légitime de l'étendue que nous avons assignée à ce compte rendu.

Sous le titre d'*Idées napoléoniennes*, publiées en 1840 à Londres, l'auteur présente l'historique et l'apologie du système de gouvernement civil et militaire, adopté par l'empereur Napoléon. La France avait perdu ses institutions par la révolution de 1789; il fallait, non les rétablir, mais les remplacer. Ce fut la mission glorieuse du Consulat et de l'Empire; elle fut remplie. A la faveur d'une autorité dictatoriale, et par un ajournement nécessaire de libertés incompatibles avec la situation des esprits, le passé vint se rattacher au présent et préparer l'avenir; la discorde civile s'éteignit, et une vive impulsion fut donnée aux arts, à l'industrie, aux sciences qui élevèrent bien haut l'influence civilisatrice de la France.

Le second écrit, composé sous les verrous en 1841, compare les deux restaurations accomplies en Angleterre et en France; on y trouve leurs analogies comme leurs différences nettement appréciées.

Une lettre de M. de Lamartine à M. Chapuis-Montlaville, et qui renfermait une critique sévère du Consulat et de l'Empire, oblige le jeune historien, jaloux de la gloire de son oncle, à réfuter les accusations de M. de Lamartine.

Le quatrième écrit, qui date de l'année 1833, avait paru sous le titre de

Rêveries politiques. M. de Chateaubriand, alors en Suisse, l'avait annoté; mais on n'a pu retrouver ses observations.

Le cinquième offre une série d'articles sur divers sujets d'économie politique et occupent une partie du premier volume, ainsi que le commencement du deuxième. Extraits pour la plupart de journaux de l'époque, on les a réunis sous un titre commun : *Mélanges*.

Le deuxième volume contient en outre un Mémoire sur les moyens d'adoucir le sort des classes ouvrières, à la campagne et dans les villes; — une discussion très-étendue sur la question des sucres, et les moyens de concilier les intérêts des colonies et de la métropole; — un examen de la foi du recrutement de l'armée; — des considérations politiques et militaires sur la Suisse, souvenir de 1833; — une apologie des actes et de la vie politique de Joseph Napoléon, mort à Florence en 1844; — enfin, une étude sur les projets de jonction des océans Pacifique et Atlantique.

Le troisième volume est consacré à la collection des documents politiques, tels que discours, messages, proclamations, etc., de 1848 à 1855; ouvrage du président de la République et de l'Empereur.

Le quatrième volume tout entier est un traité plus qu'une esquisse, à la fois historique et scientifique, sur l'artillerie en France et à l'étranger; il a pour titre : *Du passé et de l'avenir de l'artillerie*. Cette composition capitale s'arrête à la moitié du XVIIe siècle, avant les guerres de Louis XIV. L'époque moderne, la plus féconde en progrès, manque donc, ainsi que la plus brillante période militaire de la monarchie; on doit espérer que cette œuvre sera continuée et achevée malgré les difficultés qui s'opposent à son exécution.

I. — DES IDÉES NAPOLÉONIENNES.

Ce premier écrit porte la date de 1839 avec l'épigraphe :

> « Ce ne sont pas seulement les cendres, mais les
> » idées de l'Empereur, qu'il faut amener. »

Il s'inspire des circonstances vraiment dramatiques du retour triomphal des restes du captif de Sainte-Hélène, qu'avait réclamés et obtenus le gouvernement de Juillet.

La composition est très-remarquable au point de vue historique, bien qu'elle se recommande aussi par son mérite littéraire ; c'est une habile et éloquente apologie de la conduite, du plan et surtout des intentions de Napoléon Ier, providence d'un peuple qui luttait péniblement contre l'invasion et l'anarchie, fondateur d'un ordre nouveau et d'institutions qui ont survécu à l'Empire et à plusieurs révolutions.

Le prince s'étonne d'abord et devait s'étonner que l'on accueillît avec transport les cendres de l'Empereur, tandis qu'on exilait sa famille ; suivons avec lui les annales de l'Empire... Le général Bonaparte arrive d'Égypte, précédé d'une immense réputation ; tous les regards se tournent vers le héros, idole du peuple et de l'armée ; mettons-le en face de la France déchirée par la guerre civile, envahie par l'étranger, privée des institutions qui ont fait sa gloire ou sa prospérité en des jours plus favorables, impatiente de voir renaître l'ordre, la sécurité, les arts de la paix, en un mot, avec le respect des lois ; elle tremble au seul nom d'une liberté qui s'est changée, tantôt en licence sans frein, tantôt en un effroyable despotisme. Bonaparte comprit cette situation, en vit toute la gravité, et jura de sauver la patrie. Nous croyons que ce premier mouvement fut pur de toute ambition personnelle. Il conçut et réalisa le dessein de faire une France nouvelle, en rétablissant ou créant les institutions que réclamait le vœu public, en relevant surtout le pouvoir avili... Tout était à faire dans ce chaos moral et matériel, où le crime et la vertu, la trahison et le dévouement, la bassesse et l'héroïsme, la cupidité et le patriotisme, confondus ou distincts, offraient aux yeux de l'univers étonné les contrastes les plus monstrueux ; le génie de l'homme semblait impuissant à fermer l'abîme. Napoléon ne recula pas devant une tâche surhumaine. Il dut commencer par la religion, base de l'édifice social, en ouvrant les temples ; il adoucit ainsi et consola bien des misères, tout en posant des digues au pouvoir envahisseur du clergé. Avec les débris des anciens parlements, il composa une magistrature forte, éclairée, surtout indépendante, et lui remit ce Code admirable, si longuement médité, œuvre de sagesse, que nous ont enviée les peuples les plus hostiles à l'influence française, avant d'en adopter les principales dispositions ; il encouragea les arts, les sciences et l'industrie, fonda l'Université, acheva ou éleva des monuments dignes de la grandeur de la nation, dont il préparait les hautes destinées. Ce tableau, dont nous empruntons les meilleurs traits à l'apologie des idées napoléoniennes, ne donne qu'une idée imparfaite des progrès accomplis en quelques années sous le premier Empire ; et deux révolutions n'ont pu détruire son œuvre, parce qu'elle répondait aux vœux comme aux besoins de la France ; donc il faut

la conserver intacte dans tout ce que le temps a respecté et la compléter par la réalisation des idées qui n'ont pu être mises en pratique. Ce qui passe ou s'affaiblit avec les générations présentes, n'a pas pris racine et ne mérite pas d'être conservé ; ce qui subsiste après tant de bouleversements doit être défendu contre les attaques des partis : *On ne détruit que ce que l'on remplace*, a-t-il dit lui-même. Quels sont les reproches que lui ont épargnés les partis après ses revers? Que la haine ou la crainte qu'il inspirait fut ingénieuse et profonde à lui imputer des torts ou des crimes dont il fut souvent innocent ! On l'accusa d'avoir renversé la République, lorsqu'elle entrait dans une ère nouvelle de modération et n'avait plus de sang à répandre sur l'échafaud, aimant mieux être le *Cromwel* de son pays que le *Washington* (1); d'avoir trop fait la guerre pour le malheur de l'Europe qu'il troublait par ses agressions, pour celui de la France deux fois envahie et vaincue; d'avoir détrôné des souverains qui le contrariaient ou le gênaient, afin de les remplacer par des instruments dociles de ses volontés; d'avoir opprimé les lettres, étouffé les voix de la presse, interdit la discussion aux représentants du pays, ou méprisé leurs représentations...

Ces griefs et quelques autres sont exposés avec une entière franchise par le neveu de l'Empereur, qui reconnaît sans hésiter que plusieurs ont été justement élevés ; toutefois il veut que l'on ne perde pas de vue le but, éloigné sans doute, mais glorieux et honorable de tant de mesures transitoires et de circonstance. Il y avait, avant tout, urgence à consolider l'autorité, introduire l'ordre et la sécurité, concilier les partis, en étouffant les récriminations et les violences de langage qui rendaient la presse dangereuse; le système continental qui devait, en isolant l'Angleterre, abaisser sa puissance, lui mettait sans cesse les armes à la main, imposant à la France et à ses alliés des sacrifices temporaires et limités : mais il devait aboutir à la liberté commerciale des mers et à une paix universelle, heureuse pour les destinées de l'Europe, glorieuse surtout pour la France; fort de ses intentions, il brisait sans hésiter, non sans regret, les obstacles qui

(1) Citons ici les réflexions du *Journal de Sainte-Hélène* :
« Arrivé au pouvoir on eût voulu que j'eusse été un Washington; les mots ne coû-
» tent rien et bien sûrement ceux qui l'ont dit avec autant de facilité le faisaient sans
» connaissance des temps, des lieux, des hommes et des choses. Si j'eusse été en
» Amérique, volontiers j'eusse été un Washington et j'y eusse eu peu de mérite, car
» je ne vois pas comment il eût été raisonnablement possible de faire autrement.
» Mais si lui se fût trouvé en France sous la dissolution du dedans et sous l'invasion du
» dehors, je l'eusse défié d'être lui-même, ou, s'il eût voulu l'être, il n'eût été qu'un
» niais et n'eût fait que continuer de grands malheurs. Pour moi, je ne pouvais être
» qu'un *Washington couronné.* »



compromettaient le succès de ses plans d'avenir; on le vit accepter ou provoquer l'abdication de son propre frère Louis, parce qu'il n'adoptait pas pleinement ses idées.

Qui veut la fin, veut les moyens : c'est son excuse et sa justification : voilà pourquoi à l'intérieur il fonde le culte, établit l'ordre, fait respecter la loi; à l'extérieur, il forme une puissante ligue contre l'éternelle et implacable ennemie de la France, qui l'oblige à une guerre perpétuelle; mais, à ces actes nécessaires d'une politique où ne se révèle que la moitié de sa pensée, il manquait un complément dont le *Mémorial de Sainte-Hélène* nous donne le secret : la dictature que rendait nécessaire l'attitude de l'Europe inquiète et armée, autant que la situation du pays devait être remplacée par un régime libéral, au dedans comme au dehors; la liberté était au bout des sacrifices qu'il imposait. Il n'eut pas le temps d'achever son œuvre; ce fut un tort d'avoir voulu exécuter en dix ans ce qu'il pouvait réaliser en vingt ou en trente; les succès qu'il avait obtenus, les triomphes inouïs de nos armées, les travaux accomplis sur tous les points de l'Empire ne sauraient-ils l'excuser d'avoir cru à son étoile, et d'avoir tenté l'impossible? Il s'avançait ainsi vers le terme qu'il avait assigné à ses desseins, peu compris ou mal interprétés, sans s'effrayer de la grandeur des obstacles, sans compter les ennemis qu'il avait si souvent vaincus.

A ces aperçus historiques, dont nous ne saurions contester la justesse, il faudrait joindre les considérations politiques d'une grande portée qui les accompagnent, parce qu'elles manifestent une sagacité rare même dans un esprit mûri par l'adversité, et dans une vie dévouée de bonne heure au travail; ces vues sont moins remarquables encore par la fermeté ou la hauteur des principes qui font l'homme d'Etat, que par la sagesse et la modération des actes qu'il conseille ou prescrit.

En politique, il faut bien le reconnaître, pas de règle absolue; pas de principe sans réserve ou sans restriction; le bien y est toujours relatif comme le mal et plus que lui. Ceux qui ne voient qu'un aspect des choses, jugent bien faussement les desseins d'un gouvernement qui ne peut tout dire, ni tout expliquer; il a le plus souvent devancé la critique, et reconnu le côté faible d'une résolution; il ne s'abstient pas, pourtant, parce qu'il a vu aussi le côté fort, c'est-à-dire la raison d'Etat et d'intérêt public pour laquelle il a travaillé.

César, à qui l'on a comparé Napoléon, conserva les formes républicaines que celui-ci détruisit; tous les deux agirent logiquement, en obéissant aux vœux de la nation, à son génie; l'un aussi républicain par ses mœurs et

ses institutions, ouvrage des siècles, que l'autre était monarchique par tous ses instincts. (1)

Ce rapprochement fournit au jeune historien l'occasion de rectifier l'erreur commune, accréditée par la plupart des écrivains qui aiment l'anecdote. On a toujours attribué à César la prétention ridicule de prendre le titre de roi si odieux aux Romains ; la mémoire du grand homme doit être justifiée de cette puérile accusation, car au défaut des documents qui peuvent l'appuyer, il suffit d'ajouter l'autorité du simple bon sens pour la détruire comme inconciliable avec la merveilleuse intelligence de César.

La manie souvent déplorable que nous avons d'imiter les institutions qui n'ont pas été faites pour nous, est une des plus funestes aberrations de l'esprit français : le prince ne manque pas de la signaler et d'indiquer les dangers d'une importation que repoussent nos mœurs et notre caractère. En marchant sur les traces, tantôt de Rome républicaine, tantôt de l'Angleterre parlementaire, nous commettons un véritable anachronisme, et mettons en péril nos propres institutions, celles qu'une longue habitude, la tradition et nos usages ont consacrées ou rendues indispensables.

Au dedans il faut donc continuer l'œuvre de l'empire en conciliant les partis, accueillant toutes les capacités, ouvrant aux exilés la barrière qui les arrête et les sépare de leur patrie, organisant le crédit public, embellissant Paris et les villes de la province, favorisant le travail et soulageant les misères du peuple soit directement, soit indirectement, par des établissements de bienfaisance et de secours mutuels.

Au dehors, trois politiques seulement sont possibles : la première, de

(1) Laissons parler le captif de Sainte-Hélène s'élevant avec indignation contre les calomnies et les injures dont on le poursuivait dans son exil (voir le *Mémorial*, à la date du 1er mai 1816).

« J'ai refermé le gouffre anarchique et débrouillé le chaos; j'ai dépouillé la révolu- » tion, ennobli les peuples et raffermi les rois. J'ai excité toutes les émulations, récom- » pensé tous les mérites et reculé les limites de la gloire : tout cela est bien quelque » chose ! Et puis sur quoi pourrait-on m'attaquer, qu'un historien ne puisse me dé- » fendre? serait-ce mes intentions? mais il est en fonds pour m'absoudre. Mon despo- » tisme? mais il démontrera que la dictature était de toute nécessité. Dira-t-on que » j'ai gêné la liberté? mais il prouvera que la licence, l'anarchie, les grands désordres, » étaient encore au seuil de la porte. M'accusera-t-on d'avoir trop aimé la guerre? » mais il montrera que j'ai toujours été attaqué. D'avoir voulu la monarchie univer- » selle? mais il fera voir qu'elle ne fut que l'œuvre fortuite des circonstances, que » ce furent nos ennemis eux-mêmes qui m'y conduisirent pas à pas. Enfin sera- » ce mon ambition? ah! sans doute, il m'en trouvera et beaucoup, mais de la plus » grande et de la plus haute qui fut peut-être jamais ! Celle d'établir, de consacrer » enfin l'empire de la raison et le plein exercice, l'entière jouissance de toutes les fa- » cultés humaines...

propagande révolutionnaire : elle est usée, odieuse; la seconde, de paix à tout prix : elle est indigne d'une nation qui marcha toujours la première à la tête de la civilisation européenne; la troisième, de modération et de dignité, libérale avec mesure, bienveillante et conciliatrice, surtout désintéressée : tel fut, tel doit être le programme de l'empire sous l'inspiration des idées napoléoniennes, dont la sagesse et l'opportunité se révèlent à toutes les consciences.

Ce tableau historique nous a paru frappant d'exactitude et de vérité. Les considérations qui le suivent, sont aujourd'hui plus saillantes peut-être qu'il y a vingt ans, lorsqu'elles furent écrites; la situation actuelle de la France leur donne un intérêt particulier, et nous ne jugeons point utile de présenter quelques légères critiques de détail devant un ensemble d'idées aussi remarquables et aussi noblement exprimées. Le libéralisme le plus exigeant a droit d'être satisfait du présent et peut attendre le complément des libertés que notre époque ne saurait exercer sans péril; les conservateurs les plus timides ont tout à espérer d'un système conciliateur et modéré, qui ne répudie aucun des bienfaits du passé, sans renoncer à ceux d'une civilisation progressive, et le rôle nouveau assigné à la France est le seul digne d'elle; servant d'exemple aux autres nations, elle leur laisse le libre et plein exercice de leurs aptitudes et de leurs facultés.

II. — FRAGMENTS HISTORIQUES.

Cet ouvrage, composé en mai 1841 au fort de Ham, est d'une touche plus ferme et révèle dans son auteur une maturité de talent que les méditations d'une prison d'État ont développée; il offre une comparaison intéressante des deux époques solennelles de la vie de deux peuples rivaux de gloire et de puissance, qui ont traversé des révolutions pareilles dans leurs phases diverses, pareilles aussi dans leur dénoûment et qui marchent comme de concert avec le même succès dans la voie industrielle, que le XIXe siècle semble avoir choisie de préférence à toute autre : destinées étranges qu'il est donné à bien peu de penseurs de comprendre et d'expliquer!

Le premier de ces drames se passe en Angleterre et se termine à l'avénement de Guillaume III, en 1688; le deuxième s'arrête en 1830, et nous osons croire qu'il s'est arrêté aussi à l'avénement du deuxième Empire; c'est notre conviction sincère et celle des vrais amis de notre patrie, qui a bien le droit de jouir paisiblement des libertés de 1789, si chèrement payées du sang et des sueurs de ses enfants.

Quarante ans à peine séparent Charles Ier de Guillaume III, et ce court espace de temps suffit à quatre révolutions civiles et politiques plus encore que religieuses, d'où surgissent les institutions libérales de la Grande-Bretagne, et, par elles, les prodigieux développements de son industrie, de sa fortune coloniale et de son commerce. Ce qui la préserva des secousses qui suivent pour l'ordinaire un tel bouleversement dans la condition sociale des peuples, ce fut, d'un côté, la conservation des mœurs, usages, institutions et lois, qui se perpétuèrent avec de très-légères modifications, comme dans des époques de calme; de l'autre, l'union des classes hautes, moyennes ou inférieures, qui arborèrent à la fois le même drapeau. — Le drame qui s'accomplit en France ne nous a point paru tracé avec la même sûreté de jugement (nous n'en pouvons être surpris), plusieurs détails manquent d'exactitude; mais les différences capitales qui séparent et distinguent les deux époques en sont signalées et retracées avec fidélité. On y reconnaît l'entraînement fatal qui causa nos malheurs; la foule enthousiaste se rue sur le vieil édifice de la monarchie, entassant ruines sur ruines, et ne s'aperçoit du vide qu'elle a fait autour d'elle que lorsqu'il ne reste rien du passé : telle est la première et grande différence qui existe entre les deux situations. Il en est une seconde non moins capitale : la liberté politique ne fut point séparée en Angleterre de la liberté religieuse, ou, pour mieux dire, la nouvelle religion avait déjà conquis par la violence, la ruse ou la persévérance, l'universalité de la nation. En France, la religion du peuple fut opprimée, proscrite, outragée sous de vains prétextes; on la crut complice de la royauté, et toutes deux furent condamnées en même temps; il est inutile d'ajouter que les résistances d'une grande partie de la noblesse vinrent accroître la violence des passions, fournir aux partis l'occasion de soulever les masses contre un régime odieux, et rendre plus énergique l'action d'un pouvoir en quelque sorte dictatorial.

Charles Ier, Charles II et Jacques II avaient tenté de réunir en leurs mains inhabiles l'autorité qui leur échappait, en se réglant sur Louis XIV, devenu seul maître après la ruine de la féodalité, dont les derniers chefs avaient été abattus par la main de Richelieu; ils méconnurent leur siècle et l'esprit de la nation anglaise, qui, fière d'avoir conquis ses libertés religieuses avec Henri VIII, était impatiente d'obtenir sa liberté politique par l'exécution de la grande charte; l'œuvre de rénovation était donc accomplie à moitié et la résistance n'avait qu'un appui, la cour, et une cour pleine de trahisons, comme on sait; le choc pouvait être violent, mais il devait être court et la victoire certaine permettait la modération.

Il n'en fut pas de même en France, où la lutte semblait périlleuse seule-

ment pour la liberté : car la cour, le clergé et l'aristocratie s'unirent d'abord, faisant cause commune ; on peut même douter raisonnablement de l'issue d'un tel combat, si on admet que les résistances eussent été combinées et unanimes, mais il y eut défection dans la noblesse et le clergé ; la défense fut faible, timide, irrésolue, et le caractère de Louis XVI, qui eut toutes les vertus de l'honnête citoyen, contribua puissamment à la ruine de la royauté qu'il o[illegible] au moins, s'il ne sut pas la défendre : le flot populaire, comme un torrent grossi par les orages, brisa tout dans sa fureur, et l'édifice entier, privé de tous ses appuis, allait périr, si la Providence ne lui suscitait un sauveur.

Un gouvernement, quelle que soit la forme du pouvoir, ne vit qu'à l'aide des institutions dont le temps, l'expérience et les aptitudes du peuple l'ont entouré, soit pour régulariser son action, soit pour le défendre contre l'invasion ; elles ont leur origine et leur autorité dans les mœurs, les usages et le respect qu'elles inspirent ; incomplètes ou défectueuses, elles n'en remplissent pas moins un rôle essentiel et conservateur ; qu'elles soient corrigées, complétées, et en quelque sorte rajeunies pour s'accommoder aux temps et aux progrès de la civilisation, nous l'admettons ; mais les détruire sans savoir comment on pourra les remplacer, c'est abattre l'arbre au lieu de l'émonder ou de le tailler. La conduite prudente et loyale de Guillaume, intervenant si à propos pour fermer les plaies sanglantes des révolutions successives qui avaient déchiré l'Angleterre, est appréciée avec une sagacité remarquable, et l'on cesse de s'étonner de la grandeur d'une nation aussi habilement dirigée : le prince appelé à remplacer Jacques II ne demande rien, ne manifeste aucune prétention ; il attend tout de la légalité et ne prend du pouvoir que ce qu'on lui en offrait ; il a garde de se précipiter vers le trône où il eût pu se placer sans obstacle et sans résistance ; il s'avance avec lenteur et réserve, toujours prêt à respecter les limites qui lui sont assignées et à reconnaître les droits de chacun : ce sont de belles pages qu'il faut méditer à quelque degré de l'échelle sociale que l'on soit placé.

La situation du général Bonaparte, avant comme après le Consulat, fut autrement périlleuse, et l'on ne peut comparer deux positions aussi différentes ; tout était à faire, ordre civil ou politique, finances, administration, justice, instruction publique....., et la dictature seule pouvait sauver la France. On lui reproche le 18 brumaire, qui fut le premier acte de l'Empire ; est-ce lui qui en conçut la pensée ? Il n'eut pas la peine d'y songer ; car c'était une pensée commune, générale, la pensée de tous ; certes, on doit croire que lui-même en avait compris l'opportunité, et qu'il a pu se

passer un pénible combat dans son esprit, avant la détermination à laquelle il se dut arrêter Une restauration n'était-elle pas alors impossible, illogique, absurde, et fatale, en un mot, pour le prétendant qui eût affronté les périls d'une telle situation; fatale pour la nation, qui plus que jamais avait besoin d'un bras ferme et puissant?

III. LETTRE A M. CHAPUYS-MONTLAVILLE.

(23 août 1843.)

C'est la réponse à des reproches que M. de Lamartine avait adressés à la mémoire de l'Empereur, au sujet d'un Plutarque français, à l'usage du peuple, dont le plan avait été communiqué à M. Chapuys-Montlaville ; elle a pour objet spécial de défendre le Consulat et l'Empire contre les accusations ou les exagérations du grand poëte.

Cette protestation, écrite avec un sentiment de modération et d'estime respectueuse, qui n'exclut ni l'émotion, ni la dignité, prouve une fois de plus que la véritable éloquence vient du cœur :

Pectus est quod disertos facit.

Voyons la critique d'abord : *Napoléon, arrêtant le mouvement révolutionnaire, au moment où il cesse d'être convulsif pour devenir créateur, a fait rétrogader les principes de 1789 ; rétablissant l'ancien régime, il asservit la presse, opprime la religion, étouffe la liberté par quelques épisodes de gloire, et conduit deux fois l'Europe dans Paris.*

Le prince avoue que l'acte du 18 brumaire fut une violation de la Constitution de l'an III ; mais il soutient que cet acte sauva la France et la république, qui allaient périr par le désordre, la corruption et le mépris public pour un gouvernement sans force et sans dignité ; licence au dehors dans l'armée; licence au dedans par l'impuissance du pouvoir; liberté nulle part, avec des lois d'exception et l'arbitraire des proscriptions ; crédit anéanti ; trésor vide ; rentes tombées à 11 francs; brigandage partout : n'était-ce pas le cas de recourir aux grands remèdes ! Le *caveant consules* était la formule du moment suprême.

« *La France*, a dit un esprit des plus positifs, M. de Cormenin, *effrayée du* » *dehors, inquiète du dedans, court au-devant d'un homme, les mains pleines* » *de pouvoir, et s'écrie en le voyant : Sauvez-moi.* »

Les populations maritimes violent les lois de la quarantaine, pour le

conduire plus vite à terre, répétant : *Nous aimons mieux la peste que les Autrichiens.*

Le Premier Consul accomplit l'œuvre à laquelle il est appelé, rétablissant l'ordre, donnant à la loi et à la justice l'autorité qu'elles n'avaient plus, ramenant les républicains divisés, rappelant les exilés, faisant grâce aux déportés, royalistes ou jacobins, pacifiant la Vendée, rouvrant les églises au culte, réconciliant la France avec le pape ; il soulage toutes les infortunes, celle de la veuve de Bailly, comme celle de la sœur de Robespierre ; au dehors, que de faits merveilleux ! quels exploits ! L'Italie est conquise ; l'Autriche refoulée, et l'Allemagne lui doit une nouvelle existence politique, par une constitution qui fait disparaître deux cent quarante-trois petits Etats fédéraux.

On peut, ajoute le neveu de l'Empereur, blâmer plusieurs actes du Consulat et de l'Empire, signaler des fautes ou des erreurs ; on peut incriminer sa politique, mais après avoir reconnu hautement les bienfaits dont l'Europe et la France lui sont redevables, et la puissance du génie qui a rempli seul de son nom et de ses œuvres une période de quinze ans, la plus féconde en héros et en illustrations de tout genre.... Il faut tout lire, l'éloge et la critique, puiser à toutes les sources, pour connaître la vérité. Lisons l'ouvrage de M. de Cormenin *sur la centralisation ;* le rapport de M. de Villemain sur *l'instruction publique;* consultons les documents recueillis par le capitaine de vaisseau Laignet ; parcourons les statistiques criminelles, les annales de la science et de l'industrie : — quels arguments le prince n'eût-il pas trouvés, dans le monument admirable élevé à la mémoire de Napoléon, par M. Thiers, qui justifie la plupart des actes du Consulat et de l'Empire, rassemblant dans une magnifique énumération tous ses droits à la reconnaissance de son pays et du monde entier?

Le reproche le plus amer et le plus sensible au cœur de l'écrivain, est celui des revers qui humilièrent et abaissèrent la France ; il en est contristé, autant que M. de Lamartine. Il les déplore ; mais ici l'histoire a répondu en faisant connaître les causes nombreuses et diverses des désastres dont l'Empereur fut la première victime. Après avoir tenté, pour les prévenir, tout ce que pouvaient le courage et le génie militaire ; après avoir, dans son infortune, excité tour à tour l'admiration et le respect, la crainte et la stupeur chez ses ennemis eux-mêmes, il a longuement expié ses fautes ou ses erreurs. Enfin, rendant hommage au talent de l'illustre poëte, il regrette de le voir employé à dénigrer une mémoire qu'il devait respecter ; a-t-il lui-même su se garantir du paradoxe et de l'erreur, en soutenant contre toutes les données historiques, qu'il fallait donner à Carthage

l'influence civilisatrice généralement attribuée à Rome ?... Comment s'est-il montré dur et impitoyable envers les infortunes inouïes de Napoléon, lui dont la voix harmonieuse sut trouver des accents consolateurs pour les Bourbons et des arguments pour justifier leurs erreurs ! « *M. de Lamar-*
» *tine*, dit le prince, *a des regrets et des larmes pour les violences du minis-*
» *tère de Polignac ; son œil reste sec et sa parole devient amère au spectacle de*
» *nos aigles, tombant à Waterloo, et de notre Empereur plébéien mourant à*
» *Sainte-Hélène.* »

IV. — RÊVERIES POLITIQUES.

(1832.)

Cette étude eut l'honneur d'appeler l'attention de Chateaubriand qui l'avait annotée ; ces observations ont été perdues. Il eût été curieux de voir comment l'éloquent défenseur de la branche aînée des Bourbons avait apprécié la pensée du neveu de l'homme qu'il avait attaqué avec tant de violence. Rapprochés sur la terre de l'exil, et tous les deux éprouvés par l'adversité, il est probable qu'ils se fussent trouvés d'accord dans leurs appréciations ; car il s'agissait d'une critique vive et passionnée du gouvernement issu de la Révolution de 1830. Est-il bien vrai que ce gouvernement, transaction entre la monarchie de Charles X et la république, ait mérité les accusations dont il est l'objet dans cet écrit, qui nous a paru inférieur aux précédents, comme composition littéraire et comme critique?

Le programme de Lafayette, qui croyait inaugurer la république sous la forme d'une monarchie, était-il réalisable ? On serait injuste d'accuser de mensonge, ou de déloyauté, le roi qui acceptait la tâche laborieuse et difficile de gouverner à d'impossibles conditions : on voulait une monarchie bourgeoise, populaire, capable de conserver ou de rétablir les libertés de 1789, sans réveiller les souvenirs de 1793. Louis-Philippe fut fidèle à ce vœu national, et la prospérité commerciale ou industrielle témoigne, autant que la liberté dont jouit la France, en faveur d'un règne auquel on doit dix-huit années de tranquillité. En nous exprimant avec franchise sur la portée d'un écrit qui n'est qu'une protestation en faveur de la dynastie napoléonienne, puisque, en 1832, il était impossible de prévoir quelle marche suivrait le gouvernement de Juillet à peine assis, nous rendrons justice au mérite de quelques idées, qui révèlent un grand sens politique, ou complètent l'appréciation du Prince sur la valeur des idées napoléoniennes.

« *Chaque époque*, dit-il, *a ses besoins impérieux; chaque convulsion de la société demande un remède différent.* »

La France fut inquiète, avec juste raison, des attaques violentes portées à la Charte de 1815, et crut que c'était le premier acte d'une réaction contre les principes de 89; mais elle était loin de désirer une république pour laquelle elle n'est point faite.

« *La dictature de Napoléon Ier nous menait à la liberté, comme le soc de fer qui creuse le sillon prépare la fertilité des campagnes.* »

Nous l'admettons et croyons à la sincérité des confidences de Sainte-Hélène, bien que nous soyons d'avis que l'Empereur avait pris pour arriver à son but, le chemin le plus long et le plus difficile.

V. — MÉLANGES.

Sous ce titre, nous rencontrons une suite d'articles, détachés pour la plupart du *Progrès du Pas-de-Calais*, ou de quelque revue de l'époque; trop courts évidemment pour une discussion sérieuse et approfondie, ils offrent néanmoins un double intérêt, au point de vue historique et des tendances d'un esprit logique à ramener tous les faits de l'ordre social à un principe unique; ils occupent une assez grande partie du premier et du deuxième volume, au nombre de vingt-quatre. En voici la nomenclature :

1° *Du système électoral.* Il est fondé sur le suffrage universel, exercé par deux colléges, l'un d'arrondissement, l'autre de département, avec des formes diverses et des attributions spéciales; ainsi le dernier a seul le privilége de présenter trois candidats pour le sénat, les députés doivent être rétribués pendant toute la durée de leurs fonctions actives. Quelques-unes de ces dispositions, comme on le voit, ont plus tard trouvé en partie leur application.

2° *L'exil.* Plainte touchante, qui est bien propre à faire comprendre les rigueurs de la raison d'Etat invoquée dans les lois d'exception; les vaincus ont donc comme les Romains, achetant de Brennus leur liberté, à subir et le malheur de leur défaite et l'injustice du vainqueur, qui se croit dégagé de toute obligation d'honneur ou de probité à leur égard; l'exil cesse pour les petits, il est sans terme pour les grands et les princes, doublement malheureux sans être plus coupables.

3° *Du parti conservateur.* Les principes d'ordre et de conservation ont leur mérite et sont respectables dans une certaine mesure; mais faut-il conserver ce qui nous est nuisible, le régime parlementaire, dont nous ne

savons pas nous servir et que nous avons pris aux Anglais? Plus sages que nous, ils respectent les institutions qui conviennent à leurs mœurs, et favorisent les progrès de leur industrie ou de leur commerce. Gardons-nous de les vouloir imiter en tout. Ces sages réflexions se résument dans ce conseil d'un à-propos piquant :

« *Prenons si l'on veut l'habit de nos voisins; il n'y a pas grand mal à se rendre plus ou moins ridicule; mais coupons-le à notre taille.* »

4° *Liberté individuelle en Angleterre.* C'est avec raison que le prince admire le respect de la loi anglaise pour la personne; de là naît cette haute confiance que chacun a en ses droits, en sa force, en lui-même; la valeur de l'individu s'accroît naturellement de l'opinion qu'il s'en forme, la résistance à l'arbitraire devient un devoir. L'Anglais n'est pas seulement libre d'user ou d'abuser de sa propriété, il se sent libre de faire tout ce que la loi n'interdit pas, il ne connaît pas les visites domiciliaires, ne subit pas de détention préventive, il sait en un mot ce qu'il vaut et ce qu'il peut. « *Il y a*, dit-on, *plus de liberté en Angleterre et plus d'égalité en France.* » Napoléon appréciait nettement la différence qui sépare ces deux nations en s'adressant au conseil d'État : «*Il n'y a point d'esprit public en France, parce qu'il n'y a point de propriétés fixes, indivises; l'Angleterre est un pays fortement constitué, où chacun a sa place marquée dans l'ordre social.*» Si ces idées nous paraissent vulgaires maintenant à force d'être vraies, n'oublions pas combien à cette époque elles furent neuves et profondes.

5° *Un aperçu sur l'organisation militaire de la Prusse.*

6° *Aux mânes de l'Empereur.* Le retour de l'Empereur mort, réclamé par la France qui l'avait tant aimé, dans le sein de laquelle il eût voulu vivre et mourir, inspire au Prince, prisonnier avec Montholon, une invocation des plus touchantes, bien qu'empreinte d'une amertume excusable.

7° *L'union fait la force.* Enseignement historique emprunté au souvenir de la chute de Jacques II, roi d'Angleterre.

8° *Détails curieux sur les études mathématiques de l'empereur Napoléon.* (*Lettre du* 6 *décembre* 1842 *à M. Thayer, insérée dans le* Progrès du Pas-de-Calais.)

9° *Réflexions sur la traite des nègres.*

10° *Opinion de l'empereur sur les rapports de la France avec les autres puissances.* (Mars 1843.)

11° *L'opposition; critique sur les conditions d'existence de l'opposition parlementaire.* (Avril 1843.)

12° *Nos colonies dans l'océan Pacifique.* (Juin 1841.) Cet intéressant sujet d'études, toujours utile à méditer, ne fut jamais plus opportun que dans

cette période d'accroissement prodigieux qui étend et multiplie notre influence et nos relations commerciales ; il fournirait la matière d'une discussion pleine d'espérance pour l'avenir de notre marine. Tel qu'il a été envisagé dans l'horizon étroit qui bornait nos possessions, il a le mérite d'esquisser un tableau des avantages comme des inconvénients qui résultent d'une colonisation lointaine. Ce point de vue a donc actuellement encore une incontestable utilité : il offre, aujourd'hui, comme à l'époque de la publication de ces idées, des indications précieuses sur les lieux favorables, insignifiants ou dangereux, que la France peut occuper. Un tel choix, on le conçoit, est d'une extrême importance pour la sécurité de notre commerce, pour le développement de notre marine militaire ou marchande, pour l'économie de notre budget...

On trouve, dans cet écrit très-substantiel, des vues utiles et des avis dont on peut tirer parti ; plusieurs aperçus ont perdu de leur importance ou de leur opportunité. En thèse générale, le prince blâme l'acquisition de points éloignés, cause incessante de guerres ruineuses, parce qu'ils sont plus exposés et moins bien protégés. Aussi n'approuve-t-il pas l'acquisition des îles Marquises et des îles de la Société ; il admet, au contraire, l'utilité de Taïti, recommande l'occupation de la Guyane pour l'approvisionnement de la Guadeloupe et de la Martinique. En principe, il ne reconnaît comme utiles ou nécessaires que deux sortes de colonies dans les mers lointaines : la première, dans un but commercial ; la deuxième, dans un but militaire ; car il faut à la métropole des marchés pour l'échange de ses produits, et des stations pour y abriter et ravitailler les flottes qui doivent faire respecter le drapeau français et protéger les transactions commerciales. Mieux qu'aucun peuple du continent européen, les Anglais ont su résoudre le double problème par leurs nombreuses possessions qui embrassent ce globe, et par leurs postes militaires qui, partout, assurent la sécurité de leur marine marchande.

13° *La paix ou la guerre.* (Juin 1843.) Examen critique de la ligne de politique extérieure du gouvernement de Juillet.

14° *Les conservateurs et Espartero*, suite ou complément de l'article précédent. (Juillet 1843.)

15° *Améliorations à introduire dans nos mœurs et nos habitudes parlementaires.* (Octobre 1843.) Elles sont en grande partie empruntées à une étude approfondie, faite par l'auteur, des habitudes parlementaires anglaises. Il demande notamment la suppression de la tribune et des discours écrits, il veut que chaque orateur parle de sa place et ne vienne pas lire une harangue.

16° *Les spécialités* (Décembre 1843.) Les réflexions présentées dans cet article n'ont point pour objet de vanter et de recommander les hommes spéciaux à l'exclusion des esprits d'une instruction plus étendue; elles s'adressent à un abus que l'on peut reprocher à plus d'un gouvernement, mais qui, dans la pensée de l'écrivain, était une des erreurs de l'époque. Il s'agit d'une confusion de rôles dans le choix des ministres : on voit un industriel diriger la marine, un magistrat régler les travaux publics ou régenter les beaux-arts ; c'est une erreur déplorable de mettre un homme, habile d'ailleurs, à la première place vacante, par la seule raison qu'avec de l'esprit on est propre à tout faire; la fortune publique s'accommode mieux d'un système qu'indique le sens commun, celui qui met chacun à sa place; le président du conseil peut seul se dispenser d'une condition de spécialité dont il n'a pas besoin. L'histoire ne confirme pas toujours cette théorie, et nous avons vu des magistrats diriger avec succès les finances ou la guerre, comme des hommes d'épée diriger avec sagesse les affaires civiles, parce que certaines natures actives et intelligentes acquièrent rapidement l'expérience dont elles ont besoin, et savent surtout employer avec discernement les spécialités qu'elles ont à leur diposition.

17° *Le clergé et l'État.* (Décembre 1843.) Article inspiré par le débat qui s'agitait alors à propos de l'instruction publique.

18° *Vieille histoire toujours nouvelle.* (Août 1844.)

19° *La paix.* (Novembre 1844), et 20° *Les nobles.* (Décembre 1843.) Articles de polémique et de censure gouvernementale.

21° *Des gouvernements et de leurs soutiens.* (Octobre 1843.) Peu d'écrits sont comparables à celui-ci pour la finesse et la haute raison des vues politiques qu'on y trouve présentées avec une remarquable concision : ce sont des aphorismes que l'homme d'Etat méditera avec fruit.

Le gouvernement qui manque d'appui doit tomber au premier choc; les expédients ruineux ou dangereux que l'on imagine pour y suppléer n'ont qu'un temps; le jongleur de Niagara, Sampatch, qui plongeait dans l'abîme, finit par y être englouti; échafauder n'est point bâtir; l'ancien régime eut deux soutiens puissants, la noblesse et le clergé; il tint bon jusqu'à ce que les appuis lui manquèrent à la fois. Un gouvernement qui veut durer, cherchera sa force morale dans son principe, et sa force matérielle dans son organisation. Le tout est de bien choisir ses amis et de bien connaître ses ennemis; l'empereur tira sa puissance de *la souveraineté du peuple* dont il se fit le défenseur, et sut organiser la France, dont il tendit peut-être trop fortement les ressorts. C'est à cette œuvre qu'il faut revenir, pour

l'achever, et comme il le disait avec conviction : « *On ne détruit que ce que l'on remplace.* »

22° *Lettre de Louis-Napoléon à sa mère.* (Octobre 1836.) Ce récit émouvant dans sa noble simplicité, d'une aventure audacieuse jusqu'à l'héroïsme et qui dut faire trembler plus d'une fois le cœur d'une mère, renferme aussi les circonstances du départ de France et du voyage du Prince en Amérique. Il se termine par une pensée bien propre à peindre un caractère énergique, supérieur à la mauvaise fortune :

« On peut regretter ce qu'on a perdu, sans se repentir de ce qu'on a fait. »

23° *L'idéal.* Chant de douleur sur les déceptions réservées à l'homme, traduit de Schiller, à la Conciergerie. (Août 1840.)

24° *A quoi tiennent les destinées des empires.* (Revue de l'Empire, 1843.) Encore un de ces incidents que l'histoire enregistre comme pour nous montrer la vanité de nos entreprises, et attester l'impuissance du génie à triompher des obstacles que la Providence place sur sa route.

Un mot eût changé la face de l'Europe et rétabli la fortune de l'Empereur, mais il vint *trop tard*. Napoléon en vingt jours a traversé la France, il est à Paris et déjà il a retrouvé les périls que lui dérobait sa marche triomphale; le 27 mars, il s'entretient avec son frère Joseph des menaces de la coalition qui se forme contre lui, lorsque celui-ci ouvre l'avis de gagner Pozzo di Borgo dont il avait été l'ami, par des offres de fortune et d'honneurs capables de satisfaire son ambition; lui-même, dans la pénurie du moment, fournit l'argent qui manquait, et dépêche à Vienne un ami commun, porteur de la somme et des propositions.

Mais des obstacles imprévus arrêtent le voyageur, qui n'arrive que le 12 mai; c'était trop tard : Pozzo di Borgo depuis quelques heures seulement avait décidé les souverains à une coalition nouvelle, et déclare qu'il regrette de ne pouvoir défaire son ouvrage. L'anecdote est curieuse, et, pour la seconde fois, l'étoile de Napoléon a pâli; l'expédient de Joseph fut-il bien exécuté? Qui fut négligent ou malheurenx dans cette occasion, dont l'importance était si bien sentie par l'empereur et son frère? Quelle est la nature des obstacles qui troublèrent la mission du messager impérial et en ajournèrent si longtemps l'exécution? Il est à regretter que ces détails n'aient pas été livrés à la publicité : en complétant l'histoire de cette mémorable époque, ils eussent servi de leçon et fait mieux comprendre le prix du temps qui n'appartient pas à l'humanité, bien qu'elle en soit parfois téméfairement prodigue.

VIe DISSERTATION.—EXTINCTION DU PAUPÉRISME.

(fort de Ham, mai 1844.)

Le Prince prend soin, dans un court avant-propos, de nous avertir que son but principal a été d'exposer les moyens de procurer le bien-être aux classes ouvrières, ce qui est aussi travailler quoique indirectement à l'extinction du paupérisme.

Cette intéressante étude renferme deux parties : l'une résume les ressources disponibles et l'organisation actuelle de l'industrie agricole ou commerciale; l'autre expose la réforme qui peut changer le sort des classes ouvrières. En abordant le premier point de son sujet, l'auteur se préoccupe de l'avenir de l'agriculture, dont les progrès rencontrent un obstacle puissant dans l'extrême division de la propriété, incompatible avec les procédés perfectionnés de la grande culture; il déplore l'absence de toute organisation régulière du travail, proclame la nécessité de diminuer les frais de production afin d'accroître la consommation ; enfin demande avec une politique plus ferme au dehors comme au dedans, une répartition meilleure de l'impôt.

Ces difficultés préalables dont il n'exagère point la gravité, mais qui sont de nature à faire échouer ses vues d'amélioration, il cherche à les vaincre : 1° par l'association des petits propriétaires exploitant en commun leurs biens ruraux; 2° par un appel des ouvriers aux travaux de la campagne à l'aide d'un salaire plus élevé ou de conditions meilleures; 3° par une suite de mesures tendant à rendre propriétaire la classe ouvrière et laborieuse.

Quant au plan de réorganisation qu'il propose, il est fondé sur la mise en rapport de 1,900,000 hectares de terres incultes et presque sans valeur, dont le prix moyen est de 8 fr. par hectare; donnez-en les deux tiers à l'association ouvrière, sous la seule condition de payer aux propriétaires actuels la valeur qu'ils lui assignent eux-mêmes; on aura donc 1,266,666 hectares à exploiter, dont le revenu croîtra rapidement ; l'Etat fournira la mise de fonds soit pour l'achat du terrain, soit pour les premiers frais d'exploitation; environ 300 millions payables en quatre ans : placement magnifique, dont l'État tirerait en dix ans 8 millions de revenu.

Ne pouvant entrer dans les détails de ce système économique et libéral, il nous suffit d'indiquer la formation d'un corps de prud'hommes destiné à

éclairer de ses conseils et défendre les ouvriers classés et distribués en pelotons de dix pour un prud'homme; on établirait des colonies agricoles, d'abord en petit nombre, puis une par département, qui comprendrait *l'atelier du travail* et *l'asile du pauvre*. L'objet de ces établissements serait tantôt d'accroître la production, tantôt de recueillir le superflu de la population agricole, pareils à ces bassins de réserve qui reçoivent les eaux du Nil, soit pour les retenir, soit pour les répandre selon les besoins.

L'auteur a le soin de dresser avec une attention scrupuleuse le tableau des dépenses que réclame la réalisation de son plan, il y joint celui des recettes et fait ressortir les avantages qui résulteraient et pour l'État et pour la classe ouvrière de ce système ingénieux. Nous voudrions partager les convictions généreuses de l'écrivain, et croire surtout à l'extinction du paupérisme que ce projet doit réaliser; mais, outre l'immense difficulté d'une répartition équitable, selon la capacité, l'intelligence et l'activité de chaque ouvrier, nous devons craindre les vices de ces associations trop semblables aux corporations anciennes dont la révolution de 1789 nous a débarrassés; nulle institution ne saurait, à notre avis, stimuler à la fois l'intelligence et l'activité de l'ouvrier, comme la liberté du travail et la libre concurence, sauf les garanties d'ordre et de sécurité que donne une sage politique. L'importance des considérations qui précèdent ne nous a pas permis de signaler un certain nombre de pensées judicieuses que nous regrettons de n'avoir pu détacher de l'ouvrage; essayons de combler cette lacune en citant au hasard quelques-unes de celles qui nous ont frappé par leur sens philosophique ou économique.

Nous ne produisons pas trop, comme on l'a dit sans motif; nous ne consommons pas assez.

Le triomphe du Christianisme a détruit l'esclavage;

Le triomphe de la Révolution française a détruit le servage ;

Le triomphe des idées démocratiques détruira le paupérisme.

Nous tenions d'autant plus à ces citations, qu'elles résument d'une manière aussi fidèle que concise tout le plan de l'article.

VII[e] ÉTUDE — ANALYSE DE LA QUESTION DES SUCRES.

(Fort de Ham, août 1849.)

Peu de questions ont présenté autant d'intérêt, et ont soulevé autant de discussions; à l'époque de la publication de cette œuvre sérieuse, les principes opposés de l'économie politique étaient en présence, et ce qui est plus

grave, il s'agissait ou d'anéantir une des plus belles créations de l'industrie indigène, ou de perdre nos colonies ; on n'admettait pas de milieu entre ces alternatives, et c'était pitié que d'entendre les plus éminents publicistes prononcer froidement la sentence de proscription, comme une nécessité impérieuse d'abord, et comme un bienfait même après mûres réflexions. On assistait à des scènes de Molière, comiques, si elles n'eussent pas abouti à des conclusions aussi rigoureuses. Coupez votre bras droit, disait-on à la pauvre malade, le bras gauche s'en trouvera mieux ; arrachez un de vos yeux qui fonctionne trop bien aux dépens de l'autre, celui-ci s'en trouvera parfaitement.

Le Prince, en abordant ce sujet avec le caducée en main, était dans les dispositions les plus favorables pour traiter la question d'une manière impartiale, nous dirons plus, avec un zèle égal pour la conservation des deux industries. La cause des colonies était celle d'une partie de sa famille, et l'empereur avait créé l'industrie sucrière en France par droit de conquête scientifique. Il ne veut donc sacrifier aucune des deux, et, dans son désir d'en concilier les intérêts, il fait une patiente et longue étude des principes économiques, apprécie leurs conséquences, et s'inspire de cette belle pensée de Montesquieu :

La passion fait sentir, mais jamais voir.

On sait que la perte de nos colonies, ou, ce qui revient au même, les difficultés des communications pendant la guerre continentale, inquiétant le gouvernement sur les approvisionnements de la France, un décret du 25 mars 1811 provoqua la culture de 32,000 hectares en betteraves, et offrit un million pour l'encouragement de la fabrication du sucre et de celle du pastel négligé depuis l'introduction de l'indigo. Le 27 janvier 1812, Benjamin Delessert reçut la croix de la Légion-d'honneur en récompense de ses travaux; tandis que les journaux anglais raillaient l'industrie naissante et faisaient des épigrammes sur le sucre de betteraves, le gouvernement anglais s'en effrayait ; l'inventeur, M. Achard, était secrètement sollicité d'avouer que son procédé était défectueux. En 1800, on lui offre 50,000 fr. ; en 1802, on va jusqu'à 200,000 pour obtenir cet aveu mensonger. L'offre est repoussée : Humphry Davy à son tour, dans son traité de chimie agricole, en 1815, déclare que le sucre de betteraves est amer. Le citoyen faisait mentir le savant. Ces manœuvres demeurèrent sans effet. La Restauration protégea une industrie qui prospérait ; il n'en fut pas de même après la Révolution de juillet ; la fabrication française donnait 7 millions de kilogrammes contre

88 millions fournis par les colonies. Le gouvernement semblait prendre à tâche d'arrêter les progrès de l'industrie nationale par diverses mesures oppressives :

1° L'abaissement de la surtaxe qui pesait sur les sucres étrangers ;

2° La suppression des primes pour l'importation ;

3° L'égalité fictive du rendement des sucres raffinés, étrangers ou indigènes.

Ces modifications fatales à la fabrication française, proposées en 1832, furent adoptées en 1833. Ce n'était pas assez : en 1835, on proposa une taxe sur le sucre de betteraves; repoussée, elle reparaît en 1837 avec plus de faveur et l'on admet un droit de 11 fr. par 100 kilogrammes à prélever à partir du 1er juillet. Enfin, on ajoute un impôt de 5 fr. 50 en 1839. Les résultats de ces mesures ne se firent pas attendre : 166 fabriques furent fermées sans amélioration pour les produits coloniaux, luttant péniblement avec les sucres étrangers, et la baisse continua. La crise de 1839 obligea les gouverneurs de la Martinique et de la Guadeloupe à permettre l'exportation du sucre par tout navire et pour toute nation. Une mesure illégale parut nécessaire pour favoriser la vente du sucre colonial sur le marché français : on opéra un dégrèvement qui devint fatal au sucre indigène; et la lutte subsistait en 1840 et 1841. Fallait-il continuer un système tout aussi désastreux pour les colonies que pour la production française ?

Ici commencent des séries de calculs dont l'analyse est impossible : essayons d'en présenter les éléments essentiels, sans oublier qu'ils sont établis pour l'année 1843 (ou plutôt pour 1840 ou 1841). La France recevait environ 120 millions de kilogrammes et en exportait 10; or, les colonies n'en fournissaient que 80; il en restait 40 à demander d'un autre côté, et certes il valait mieux les demander à l'industrie française qu'aux étrangers. Or, nous étions loin du trop plein, lorsqu'en 1840, 389 fabriques, disséminées dans quarante départements, ne donnaient que 26,926,562 kilogr. sur 44,347 hectares cultivés en betteraves. Examinant de plus près cette fabrication et les intérêts divers qu'elle favorise, il est aisé de se convaincre de son importance à plusieurs égards : creusons donc le sujet, il en vaut bien la peine à présent comme alors.

1° *Intérêts généraux.* Admettons seulement 30,000 hectares en culture produisant 8,800,000 quintaux métriques dont la valeur brute est de 14 millions de francs, l'industrie s'en empare et en extrait 40 millions de kilogr. de sucre, qui valent 48 millions de francs; en sorte que cette

culture entraîne un mouvement de 96 millions (1), sans y comprendre les frais du raffinage, et laissant de côté la pulpe qui forme une excellente nourriture pour le bétail. Enfin ajoutons, en omettant plusieurs détails, que les 389 fabriques occupent plus de 50,000 ouvriers et plus de 100,000 employés ou chefs (les familles comprises). Ce coup d'œil d'ensemble sur l'importance d'une fabrication agricole et industrielle qui n'est point encouragée, et tient cependant une si grande place dans nos marchés intérieurs, va s'éclaircir encore par l'examen des applications que nous allons parcourir sommairement (2).

2° *Intérêts agricoles.*—On ne saurait nier que *l'agriculture est loin d'avoir atteint tous les perfectionnements désirables.* (Et, malgré d'incontestables progrès, avec tous les encouragements qu'elle a reçus, ce qui était vrai en 1843 est encore vrai aujourd'hui.) Or, sur 24,118,944 hectares de terres labourables, il y en avait 6,763,181 en jachères ou misérablement cultivés, au point de ne produire que 13 fr. 25 par hectare. (*Voir* la Statistique agricole de la France, dont la surface totale est évaluée à 52,738,618 hectares.)

Ces terrains cultivés en betteraves donneraient 159 fr. par hectare, aug mentant le revenu agricole annuel de 983 millions de francs. Remarquons en outre, que cette plante est celle qui exige avec des engrais considérables le plus de travaux à la main, et, par suite, améliore la terre le plus complétement. Ainsi le champ qui est ensemencé après une récolte de betteraves, fournit un dixième de blé en sus de ce que donne toute autre culture; et ce blé pèse davantage, se vend mieux; jugeons de ce qui peut être par ce qui est. En outre, utile au bétail en lui offrant une nourriture excellente à l'époque la moins favorable pour son alimentation, la betterave a pris place sur un grand nombre d'exploitations rurales où l'on ne fait pas du sucre; ce n'est pas trop dire que d'évaluer à 57,660 hectares le terrain qu'elle occupe. Enfin, s'intercalant dans les assolements triennaux, sans occuper le même sol plusieurs années de suite, on parvient à une culture de 173,000 hectares.

L'opinion de M. Ducos, député de la Gironde, sur la culture du tabac qu'il préfère à celle de la betterave, est combattue avec énergie par l'auteur de cet écrit; elle est également réfutée par M. Molroguier dans son inté-

(1) Y compris la réserve de l'année courante.

(2) On sait que l'importance de cette production a augmenté dans une proportion considérable; mais le sucre colonial ayant à son tour perfectionné et agrandi ses produits, on peut dire que les deux industries sont dans une situation analogue à celle de 1840-41.

ressant ouvrage intitulé *Examen de la question des sucres*. Le plus bel éloge de la culture de la betterave est celui qu'en font spontanément les agriculteurs qui renoncent en sa faveur aux avantages d'une plante aussi précieuse et aussi enviée que le tabac. Une erreur plus grave est commise sur le même sujet par *M. le baron Charles Dupin (Observations au conseil général d'agriculture)*. Voulant relever l'importance des colonies (en quoi l'on n'a garde de le blâmer), il a singulièrement rabaissé le mérite de la fabrication indigène (ce qu'on lui peut reprocher, parce qu'il se trompe dans ses calculs). Le sol de nos quatre colonies, assure-t-il, surpasse 12 millions d'hectares, c'est-à-dire comprend presque le quart de la France, et équivaut à vingt-une fois le département du Nord; mais il n'ignore pas que c'est le terrain cultivé qui produit, et, par suite, que ce doit être le seul qu'il faut compter. Or, sur 12 millions d'hectares, nos colonies n'ont que 164,513 hectares en culture, dont 64,508 en sucre; la France n'a que 27 millions d'hectares cultivés sur 52: donc en retranchant les terrains non cultivés des deux côtés, nous reconnaîtrons que l'importance coloniale, au point de vue agricole, n'est pas représentée par un 1/4, mais par 1/64 de la France, et que c'est précisément la moitié ou un peu moins du département du Nord.

3° *Intérêts industriels*.—Bornons-nous, dans cet ordre d'idées, à une seule observation : l'agriculture, on le sait et on le déplore, qui tient le premier rang dans les arts utiles, est négligée par ceux qui vivent au milieu des champs; la population des villes s'accroît au préjudice de celle des campagnes; l'ouvrier, mieux payé, mieux nourri, est envié du paysan qui vit misérable, et n'a ni les loisirs, ni la force intellectuelle que donne le séjour des villes. Il y aurait donc un immense avantage à réunir dans une exploitation rurale le double avantage de l'industrie et de l'agriculture; un salaire plus élevé, des moyens d'instruction plus complets et plus faciles, un emploi des facultés intellectuelles plus étendu ; voilà les avantages des usines, qui comptent toutes dans leur sein des capacités sans cesse appliquées à perfectionner l'œuvre à laquelle tant d'ouvriers, naguère obscurs, doivent leur fortune et leur considération.

4° *Intérêts maritimes et coloniaux*.—Sur ce terrain, les adversaires du sucre indigène triomphent en disant que la prospérité de notre commerce extérieur et la puissance de notre marine dépendent de la conservation de nos colonies. L'exemple des États-Unis, qui, sans colonies, font le plus grand commerce du monde, prouve que l'assertion est fausse en général, et dans son principe comme dans ses applications. Cependant, nous sommes loin de nier l'influence que les colonies exercent sur le commerce, et nous

pourrions citer aussitôt la richesse coloniale des Anglais, des Espagnols et des Hollandais; il faut donc, pour apprécier l'argument à sa juste valeur, calculer l'importance de l'industrie sucrière; or, on le sait, ce trafic n'est qu'une faible partie de nos importations ou exportations. Ajoutons que deux des colonies que nous possédons prospèrent malgré l'abaissement de production du sucre : Bourbon et Cayenne sont en voie de progrès. Ainsi, dans la période de 1835 à 1840, le mouvement de navigation s'est accru de treize navires, jaugeant 7,328 tonneaux pour Bourbon ; de neuf navires, jaugeant 2,916 tonneaux pour Cayenne. La même période quinquennale a présenté, sur le chiffre des exportations et des importations, un accroissement de 6,110,464 fr. pour Bourbon, et de 1,582,929 fr. pour Cayenne. Enfin, l'année 1841 a vu s'élever encore les importations de Bourbon en France dans une proportion considérable. Concluons que le malaise de nos colonies, dont on fait une objection contre le sucre indigène, doit s'entendre seulement de la Martinique et de la Guadeloupe.

Renfermons la question dans ses limites naturelles, en calculant sur les données officielles de la marine la part de navigation affectée au service des colonies (années 1836, 1837 et 1838); la moyenne des bâtiments est de 300, et celui des marins de 4,174. Or, on compte en moyenne, tant pour les voyages au long cours que pour le cabotage, 32,637 marins, et l'inscription maritime en contient 96,700 (année 1840). Le commerce des colonies sucrières n'emploie donc que le huitième des marins naviguant tous les ans et le vingt-troisième de l'inscription maritime. Ces calculs nous paraissent concluants en faveur de la thèse du prince qui démontre jusqu'à l'évidence l'utilité, la nécessité même du maintien des protections, d'ailleurs temporaires, que réclame l'industrie française, sans perdre de vue ses intérêts coloniaux.

Un tableau comparatif du mouvement de la navigation de concurrence, qui augmente de 59 p. 0/0, de 1835 à 1840, avec celui de la navigation réservée, le relevé du nombre d'hommes compris dans l'inscription maritime, de 1836 à 1842, qui indique une augmentation de 30,000 environ, conduisent le prince à deux conclusions qui paraîtront paradoxales, si, au lieu de les appliquer à une période spéciale, on en fait des principes généraux : 1° *l'activité de la navigation de concurrence est en raison inverse de l'activité de la navigation réservée;* 2° *les intérêts généraux de la marine sont en opposition avec les intérêts coloniaux.*

Il est malheureusement trop vrai de dire que la routine et le bien-être ralentissent notre activité en la limitant ; le doux climat et la fécondité du sol invitent à l'oisiveté, comme on le voit en Espagne, en Italie et dans

l'Amérique centrale ou du Sud ; l'âpreté des saisons, la stérilité d'une terre qui ne peut être vaincue que par un travail incessant, excite si bien les facultés de l'homme, qu'il prospère et s'enrichit dans les conditions physiques les plus rebelles. Est-ce une raison pour préférer une situation défavorable ?

Ainsi, les colonies offrent à la fois un marché avantageux et facile, des échanges plus lucratifs et des stations commodes, parfois indispensables ; mais si, contente de ces sortes de transactions, la métropole borne son ambition et ses vœux à l'unique exploitation des colonies en négligeant les nombreuses sources de richesses que lui offre le monde entier, devant lequel ces colonies ne sont qu'un point, elle mérite de décroître en puissance, en crédit, en influence, de passer, en un mot, du premier au dernier rang dans l'ordre des nations commerçantes. Les efforts d'un gouvernement éclairé, vigilant et actif, comme ceux des individus qui s'occupent de commerce ou d'industrie, doivent tendre à multiplier les moyens d'échange par une augmentation des produits échangeables, à perfectionner les procédés de fabrication, à compléter les voies de communication. Pourquoi refuserait-on de profiter des facilités que donnent les colonies, sous prétexte qu'elles arrêtent le développement du commerce de concurrence, comme si l'un de ces commerces devait empêcher l'autre ?

5° *Intérêts du trésor*.—On a dit que la fabrication du sucre indigène diminue les recettes du fisc, et les négociants du Havre ont évalué à 15 millions la perte qui en résulte. Ce calcul, qui porte sur les droits que payent les sucres étrangers, dont le chiffre s'élèverait à 45 millions de kilogrammes, n'est point exact, puisque l'importation ne peut dépasser 30 millions qui complètent l'approvisionnement de la France. Il faut donc réduire la perte à 7 ou 8 millions. Il y a plus : laissez croître et se perfectionner l'industrie (1) indigène qui a déjà fait tant de progrès, et vous arriverez bientôt à une situation telle que le sucre de France pourra être taxé comme l'est le sucre étranger, bien qu'il soit aisé de prouver qu'il supporte déjà des taxes considérables dans les salaires, bâtiments d'exploitation, appareils, outillages, etc., qui servent à sa préparation. En suivant le régime de la taxe que les amis du Trésor veulent augmenter, il faudrait en conclure qu'il vaut mieux sacrifier et le sucre de betterave et le sucre des colonies au sucre étranger ; car alors on prélèverait sur 110 millions de kilogrammes les droits que l'on perçoit sur 30 millions, et le trésor y gagnerait 40 millions au lieu de 8.

(1) Cette industrie s'est enfin étendue et développée à tous les points de vue dans une proportion bien remarquable ; le Prince l'avait prédit.

6° *Intérêts des consommateurs.* Les défenseurs de la liberté illimitée du commerce font valoir les intérêts des consommateurs, en proclamant la vérité de ce principe : *à chaque pays sa production naturelle,* et, partant de là, ils comparent la betterave, qui ne contient que 10 p. 0/0 de matière saccharine, à la canne, qui en contient 21, concluant aussitôt qu'il faut sacrifier la première à la seconde. L'axiome n'est pas contesté. Il est bien évident que les plantes ont besoin pour naître, croître et se développer, d'un milieu spécial, et que, transportées d'un pays à un autre moins favorable, elles périssent ou dégénèrent ; mais il est permis de contester l'application, car, en l'adoptant rigoureusement, les trois quarts de la France et une immense étendue du globe verraient disparaître, ici la culture de la vigne, là celle des céréales, par la raison péremptoire qu'il y a des terrains privilégiés, des plus favorables à ces genres de production. L'argument est vigoureux, et cependant nous l'abandonnons pour compléter la comparaison des deux industries rivales. A côté de la fécondité du sol ou de la question des produits, se trouvent et l'économie des moyens, et la facilité des voies de communication dont il faut tenir compte. Ainsi, l'hectare de terrain planté en betteraves donne 15 à 1,600 kilogr. de sucre brut (parfois au delà, jusqu'à 2,000) tandis que le même terrain planté en cannes n'en produit que 1,400 ; c'est donc 100 à 200 kilogr. de plus. Joignons à ce désavantage les frais de transport qui ne peuvent guère diminuer, et tenons compte des progrès de fabrication que l'on doit attendre du perfectionnement des arts industriels en France appliqué à une invention encore récente. Enfin la protection temporaire dont il s'agit est autorisée par le célèbre ministre Huskinson, qui, disciple d'Adam Smith, déclarait « *qu'il ne fallait mettre les industries nationales en lutte sur le marché intérieur avec les rivalités extérieures, que lorsqu'elles pouvaient soutenir la concurrence; car alors, non-seulement on multiplie les échanges, mais encore on donne aux fabricants indigènes une crainte qui leur sert de véhicule.* (Extrait de l'ouvrage déjà cité de M. Molroguier, p. 321.)

La cherté du sucre indigène dépend de deux causes : du procédé d'extraction qui tous les jours s'améliore, et du prix de la main-d'œuvre supérieur à celui du travail de l'esclave. La première cause s'amoindrit rapidement ; la deuxième va disparaître par l'émancipation prochaine et inévitable des esclaves. Une dernière considération, qui doit peser dans la balance, résulte du vil prix de la marchandise que l'on n'obtient qu'au détriment du salaire; de là l'extrême misère de nos voisins, qui contraste si tristement avec la prospérité de leur commerce et de leur industrie. Une publication récente constatait que dans les dernières années (1838 à 1841),

l'industrie anglaise avait triplé sa production en diminuant d'un tiers la solde des ouvriers; de sorte que de 15 millions sterlings, la somme consacrée à cette partie des frais de fabrication s'est réduite à 10 millions; mais aussi la détresse a été grande dans la classe ouvrière, et a causé des perturbations qui ont affecté profondément la prospérité de la Grande-Bretagne. L'empereur, avec ce génie pénétrant qui sondait les profondeurs de la science sociale, assigne aux divers éléments de la richesse nationale la place qui leur convient; et nous croyons qu'il a trouvé la seule solution du problème. Citons ces aphorismes dont la concision est le moindre mérite :

L'agriculture est la base et la force de la prospérité du pays.

L'industrie est l'aisance, le bonheur de la population.

Le commerce extérieur, la surabondance, le bon emploi des deux autres.

Celui-ci est fait pour les deux autres; les deux autres ne sont pas faits pour lui.

Les intérêts de ces trois bases essentielles sont divergents, toujours opposés.

La discussion semble terminée; la lumière s'est faite dans ces débats contradictoires, aussi remarquables au point de vue théorique et des grandes doctrines de l'économie sociale, qu'au point de vue historique et pratique des faits. La conclusion devait être prophétique et l'a été. Les deux industries doivent coexister et prospérer l'une à côté de l'autre, de manière à offrir un heureux accord des sages principes d'une conservation prudente et protectrice, avec la liberté de commerce que réclament les théories modernes des économistes. Cette longue discussion est complétée par quatre chapitres qui traitent successivement : 1° *Des droits et de l'avenir des deux industries;* 2° *de l'égalité d'impôt;* 3° *de l'alliance des divers intérêts;* 4° *d'un résumé du travail.*

Dans le premier, l'un des plus importants sans doute, s'il n'était pas une simple ébauche du sujet, il examine les procédés divers de fabrication, indiquant les progrès accomplis et les progrès à faire dans chacune des parties de la transformation de la matière saccharine ; ce qui permet à l'auteur de prédire avec confiance une période prochaine de perfectionnement si favorable à l'industrie indigène que celle-ci pourra être taxée à l'égal du sucre colonial ; toutefois, il démontre dans le chapitre suivant qu'une égalité d'impôt serait imprudente, inique même, et ruinerait celle qu'il importe de conserver à tant de titres.

Le cinquième chapitre, ou l'avant-dernier, est consacré à poser les bases d'une alliance des divers intérêts liés aux industries du sucre ; il appelle l'intervention des hommes spéciaux, pour l'élaboration d'un plan sagement

organisateur et conservateur, capable de stimuler chacune des sources de production, sans décourager ou froisser chacune d'elles ; à ce sujet se trouve rappelée l'utile institution du Conseil d'Etat qui a rendu de si éminents services à l'Empire ; le sixième et dernier chapitre résume la discussion et la termine par ces paroles que met le Prince dans la bouche du représentant de l'industrie indigène devant les Chambres.

« *Respectez-moi, car j'enrichis le sol, je fertilise des terrains qui sans* » *moi resteraient incultes ; j'occupe des bras, qui sans moi resteraient oisifs.* » *Enfin je résous un des plus grands problèmes des sociétés modernes ;* » *j'organise et moralise le travail* (1). »

VIII. — PROJET DE LOI SUR LE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

(AVRIL ET MAI 1843.)

Ce morceau reproduit, en les développant, les idées que l'auteur avait déjà émises dans ses Mélanges, relativement à l'organisation militaire de la Prusse.

IX. — CONSIDÉRATIONS POLITIQUES ET MILITAIRES SUR LA SUISSE.

(EXIL. — ARENEMBERG. — JUILLET 1833.)

Le jeune écrivain (il avait à peine vingt-cinq ans) réclamait l'indulgence de ses lecteurs dans une préface de quelques lignes. La Suisse, sa patrie d'adoption, avait subi en 1815 des conditions d'organisation intérieure dont elle cherchait à se dégager, lorsque la Révolution de Juillet lui en fournit l'occasion ; c'est à ce sujet et en présence d'une constitution nouvelle que parurent ces considérations.

Quoi, s'écriera-t-on, la Suisse avait besoin d'une réforme et la Répu-

(1) La question qui agitait et troublait les esprits en 1841, agite encore et trouble la France aujourd'hui; car elle n'a pas reçu de solution satisfaisante; toutefois deux points sont acquis au débat : le premier, c'est la nécessité légale de la coexistence des deux industries, toutes les deux en voie de progrès et de prospérité; le deuxième, c'est une simultanéité de plaintes et de récriminations, qui témoignent seulement de la crainte et des défiances que l'une d'elles inspire à l'autre : en sorte qu'un examen équitable des tarifs et taxes ou immunités peut et doit intervenir pour faire droit à des réclamations, fondées peut-être, mais certes d'un intérêt secondaire.



blique était sous le joug ! Il ne faut pas se payer de mots ; la République est une forme de gouvernement, non un principe ; qui dit république, dit gouvernement de plusieurs ; et c'est souvent l'aristocratie qui exerce le pouvoir, comme à Rome, à Venise ; dès lors le peuple peut être gouverné despotiquement, comme dans l'Italie du moyen âge. Faut-il donc s'étonner que la Suisse, après avoir essayé de quatre ou cinq constitutions, ait réclamé en 1801 la médiation de Napoléon, qui réunit à Paris les députés des cantons, et parvint à leur faire signer un acte de pacification, qui fit le bien du pays jusqu'en 1814? La Suisse avait été heureuse avec l'alliance française et comme d'autres devint ingrate en livrant passage aux cohortes du nord ; ce fut l'époque choisie par l'aristocratie pour saisir le pouvoir et en abuser.

1° *Les élections ne sont point générales; de là, point d'unité, parce qu'il manque un pouvoir central capable d'imprimer une direction utile.*

2° *La presse est muette et la publicité n'existe ni dans le cours de la justice, ni dans les délibérations de la diète, ni dans celles du Conseil législatif; d'où ignorance des vrais intérêts des cantons.*

3° *Chaque canton tend à se séparer de la grande famille.*

4° *L'armée mal organisée n'a ni chef, ni drapeau qu'elle reconnaisse.*

Cette critique est justifiée par le témoignage du célèbre écrivain suisse Zschokke, qui peint ainsi l'esprit général de la Confédération :

On voit toujours les cantons insouciants de la gloire et de la prospérité du pays, ne pensant qu'à l'avantage de leur petit territoire et favorisant la cause des étrangers contre leurs propres confédérés.

Il manque donc aux cantons suisses plus d'unité ; cette population pauvre, mais industrieuse, hospitalière et fière, courageuse sans orgueil, qui ne compte que deux millions d'âmes, ne peut conserver son indépendance que par l'union intime des cantons, et une organisation forte ; elle comprend vingt-deux cantons, dont sept aristocratiques ; Bâle, Berne, Fribourg, Lucerne, Schaffhouse, Soleure, Zurich ; six démocratiques, Appenzell, Glaris, Schwitz, Unterwalden, Uri, Zug ; et neuf nouveaux : Argovie, Saint-Gall, les Grisons, Tessin, Thurgovie, Vaud, Neufchâtel, Valais, Genève. Ils diffèrent de mœurs et d'usages ; les uns sont armés, les autres sans armes ; ignorants et souvent barbares dans leur législation criminelle qui admet la torture et la peine de mort pour attentat à la propriété, chaque canton a son code, et quelques-uns n'en ont pas du tout. —Deux partis tiennent la Suisse divisée, l'un du mouvement qui veut un pouvoir central ; l'autre, conservateur ou rétrograde, qui aime les formes anciennes ; le nouveau pacte fédéral est préférable à la Constitu-

tion de 1815, quoique susceptible d'améliorations : signalons-en les principales dispositions.

Il y aurait trois pouvoirs ; *la Diète,* pouvoir délibérant et suprême ; *le Conseil fédéral,* pouvoir exécutif ; et *la Cour fédérale,* pouvoir judiciaire. A la diète il appartient de conclure les alliances et les traités sans le concours des cantons ; de voter le budget sans contrôle ; on rend uniforme et général le système des poids et mesures ; les habitants ont la faculté de s'établir dans le canton qui leur convient : on doit regretter que les membres de l'Assemblée fédérale aient des pouvoirs si restreints, ce qui exige dans une foule de cas la ratification des cantons, et l'exécution des meilleures mesures est ainsi ajournée ; la procédure criminelle réclame la publicité ; la liberté de la presse n'existe pas et le système de représentation n'est point basé sur la population ; mais c'est surtout l'organisation militaire qui est défectueuse ; elle fait l'objet d'une étude profonde et consciencieuse dont il nous reste à rendre compte.

En principe, c'est une neutralité armée qui convient à la Suisse ; en 1796, Venise voulut rester neutre ; elle succomba, parce que rien ne la protégeait contre des adversaires puissants.

Le système militaire de la Suisse est sans unité, partant sans force ; une commission se réunit deux fois par an pour s'occuper de l'armée ; les membres en sont renouvelés tous les deux ou trois ans ; aucune limite d'âge n'est prescrite pour le service des jeunes gens ; il n'y a pas de chefs reconnus ; le seul élément de l'armée est le bataillon ; les officiers sont nommés, sans examen préalable, par les autorités cantonales ; de là, point de hiérarchie ; les bataillons sont formés sur deux rangs au lieu de trois ; le projet d'organisation militaire prescrit la création d'une école pour *l'instruction des officiers supérieurs,* tandis qu'il ne s'occupe pas de l'instruction des sous-officiers ; il semble aussi ridicule de faire des écoles de colonels que des séminaires d'évêques.

Cette judicieuse critique est suivie d'un plan d'organisation, dont nous offrons un court résumé :

1° A la tête de l'armée on placerait un état-major permanent, composé d'un général en chef, d'un chef d'état-major et de trois inspecteurs pour les trois armes : *infanterie, cavalerie, artillerie et génie ;*

2° Il y aurait deux contingents : le premier, de 70,000 hommes, formé des jeunes gens de vingt à trente-deux ans ; le deuxième, pour la réserve, de 30,000 hommes, composé des hommes de trente-deux à quarante ans ; en outre, le *landsturm,* comprenant tous les hommes de dix-sept à cinquante ans, pour le service intérieur ;

3° La nomination des officiers appartiendrait exclusivement au pouvoir fédéral ;

4° Le bataillon serait de 1,000 hommes, divisé en quatre compagnies de 250 hommes ; trois ou quatre bataillons formeraient un régiment commandé par un colonel ;

5° Le régiment de cavalerie aurait quatre escadrons de 150 hommes chacun ;

6° La compagnie d'artillerie comprendrait 160 hommes, et 114 chevaux qui serviraient une batterie de huit bouches à feu, savoir : six canons et deux obusiers ;

7° La Suisse serait partagée en sept divisions militaires, dont nous ne suivrons pas la circonscription ; diverses mesures d'économie, que nous n'indiquons pas, permettent de réduire le chiffre des dépenses de plus d'un million et demi, tout en augmentant la force militaire.

Pour compléter cette organisation, il faudrait des écoles de pratique, ou, tout au moins, des exercices périodiques et des manœuvres suffisantes pour l'instruction des officiers, sous-officiers et soldats ; plusieurs moyens sont proposés pour atteindre ce but avec économie. Nous omettons à regret une foule de détails intéressants sur la force et le nombre des bataillons, des escadrons et des batteries ; nous supprimons avec plus de regret encore des aperçus stratégiques qui plairont aux militaires, des considérations tantôt générales, tantôt spéciales à la Suisse, ou applicables à la France, dont les noms et les souvenirs reviennen fréquemment à la pensée de l'écrivain ; nous recommandons aux lecteurs de cette dissertation, remarquable à plus d'un titre, les réflexions qui la terminent, aussi bien que les observations sur les lignes de défenses qu'il importe de choisir d'avance en prévision des événements, pour opposer à une invasion la meilleure résistance ; nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de faire quelques citations, bien autrement propres que notre froide analyse, à donner une idée du style, des sentiments et de l'élévation de pensée, qui distinguent cet écrit, un des plus remarquables de l'auteur.

Voici pour le cœur qui battait au seul souvenir de la France et de ses glorieuses annales.

(Tom. II, p. 410.) « En parlant militairement de la Suisse, mon cœur » a souvent battu en pensant à ces belles campagnes de Masséna et de » Lecourbe ; et, en effet, quel lieu de l'Europe peut-on parcourir sans y » voir des traces de la gloire française ! passez-vous un pont, le nom » vous rappelle que nos bataillons l'ont emporté à la baïonnette ; traversez-

» vous les Alpes et les Apennins, les routes qui aplanissent les montagnes
» ont été faites sur les traces de nos soldats qui, les premiers, en ou-
» vrirent les passages, etc. »

Voici pour l'homme d'État, le neveu de Napoléon : « Un grand homme
» n'a pas les vues étroites et les faiblesses que lui prête le vulgaire ; si cela
» était, il cesserait d'être un grand homme. Ce n'est donc point pour
» donner des couronnes à sa famille qu'il nomma ses frères rois, mais
» bien pour qu'ils fussent, dans les divers pays, les piliers d'un nouvel
» édifice. Il les fit rois pour qu'on crût à sa stabilité et qu'on n'accusât
» pas son ambition ; il y mit ses frères parce qu'eux seuls pouvaient con-
» cilier l'idée d'un changement avec l'apparence de l'inamovibilité ;
» parce qu'eux seuls pouvaient être soumis à sa volonté, quoique rois;
» parce qu'eux seuls pouvaient se consoler de perdre un royaume en re-
» devenant princes français. Mon père, en Hollande, fut un exemple frap-
» pant de ce que j'avance. Si l'empereur Napoléon eût nommé un général
» français au lieu de son frère, en 1810, les Hollandais se fussent battus
» contre la France... »

Voici pour l'observateur sagace qui ne se laisse pas éblouir par l'éclat des théories et des systèmes absolus que quelques applications semblent justifier. « Chaque nation a ses mœurs, ses habitudes, sa langue, sa
» religion ; chacune son caractère particulier, un intérêt différent, qui
» dépend de sa position géographique ou de sa statistique ; s'il y a des
» maximes bonnes pour tous les peuples, il n'y a pas de système bon pour
» tous. C'est ainsi que ce qui a fait le salut de la France, la centralisation du
» pouvoir, pendant la République et l'Empire, ferait le malheur de la Suisse. »

Deux citations empruntées, l'une aux souvenirs de l'Empire, l'autre à Montesquieu, viennent à l'appui de ses réflexions sur l'utilité des modifications que les temps et les circonstances apportent dans la législation ou les constitutions d'un État.

« Il ne faut pas, disait l'Empereur au conseil d'État dans sa séance du
» 1er décembre 1803, se lier dans l'institution d'un nouveau gouverne-
» ment, par des lois détaillées ; les constitutions sont l'ouvrage du temps;
» on ne saurait laisser une trop large voie aux améliorations. »

Et Montesquieu est cité à son tour pour montrer que la tyrannie de la Convention ne peut plus revenir, tout comme l'arbitraire de l'Empire.

« C'est une chose qu'on a vue toujours, que de bonnes lois qui ont fait
» qu'une petite république devint grande, lui devinrent à charge lors-
» qu'elle s'est agrandie, parce qu'elles étaient telles que leur effet naturel
» était de faire un grand peuple et non pas de le gouverner. »

X. — QUELQUES MOTS SUR JOSEPH-NAPOLÉON BONAPARTE.

Ce n'est pas seulement une pensée pieuse et sacrée qui a fait jaillir du cœur du prince cette éloquente apologie d'un des frères de l'Empereur, dont la mémoire a été le plus vivement attaquée; c'est encore et surtout un sentiment de justice, la conviction d'une âme honnête, qu'indigne la calomnie ou l'outrage irréfléchi : il est bon, il est utile, il est nécessaire que la vérité se fasse et triomphe du mensonge ou de l'erreur; les morts ne peuvent se défendre; honneur à quiconque, prince ou plébéien obscur, se lève pour réhabiliter ceux que des contemporains ont condamnés sans preuves, et en appeler, d'un arrêt qui les flétrit, au tribunal équitable de la postérité qui les doit juger.

La question est exposée avec une noble simplicité; nous n'avons qu'à copier :

« Joseph-Napoléon, le frère aîné de l'Empereur, son ami le plus intime,
» est mort à Florence le 28 juillet 1844, après une longue et douloureuse
» maladie. En présence de cette tombe qui se referme sur un vieillard qui
» porta deux couronnes; en présence de cet homme qui meurt à l'étranger,
» au bout d'un exil de vingt-neuf ans, un sentiment général de regret s'est
» manifesté dans le pays et a retenti dans la presse. Cependant comme ce
» triste événement a donné lieu à des assertions fausses et à des attaques
» peu généreuses, nous avons cru qu'il était de notre devoir de relever les
» unes et les autres par le simple exposé des faits. »

Suivons le récit, avec le sang-froid que l'historien a droit de réclamer d'un juge impartial; ce rôle sera facile devant un témoignage où le sentiment de la famille s'efface aussi complétement pour faire place à l'appréciation du critique; où l'on ne trouve pas la plus légère trace de déclamation comme si la vérité seule avait été admise à se faire entendre et à déposer.

Né en 1768, Joseph Bonaparte était, à vingt-deux ans, député du district d'Ajaccio à l'assemblée corse d'Ozezza; il s'y montra dévoué à la France et à la Révolution; ambassadeur à Rome, à vingt-huit ans, membre du conseil des Cinq-Cents, il continua à défendre les principes de 1789; appelé en 1800 au conseil d'Etat, il conclut un traité de commerce avantageux avec les Etats-Unis; en 1801, il prit une part active au traité de paix avec l'Allemagne; en 1802, il signa le Concordat et, presqu'en même temps, la paix d'Amiens,

double triomphe, vivement senti en France et qui fut accueilli avec enthousiasme; sénateur en 1803, il participa aux négociations qui amenèrent la réforme de la Confédération germanique; plus tard, il refusa la couronne de la Lombardie, fit la conquête de Naples après la bataille d'Austerlitz et introduisit dans ce beau royaume les idées françaises, avec la civilisation qu'elles ont partout amenée ; il y créa des routes, inaugura des travaux d'intérêt public qui devaient changer la face du pays ; son esprit conciliant et sa fermeté mirent bientôt fin au brigandage; il abolit les droits féodaux, réduisit le nombre des couvents, fonda des écoles civiles et militaires, et embellit la capitale... Aussi, est-ce bien malgré lui qu'il quittait, en 1808, un peuple auquel il s'était attaché par ses bienfaits, pour se rendre auprès de son frère, à Bayonne, et surtout qu'il acceptait la couronne d'Espagne qu'il était loin d'ambitionner, comme on l'a cru trop légèrement. Quoi qu'il en soit, son premier soin fut de saisir toutes les occasions de gagner le cœur de ses nouveaux sujets par des mesures libérales et pacifiques : les événements le servirent mal et l'obligèrent à n'être que soldat, en changeant le rôle qu'il eût voulu remplir; il s'opposa avec vivacité à la mise en état de siége qu'avait prescrite l'Empereur, et le 23 mars 1812 il demanda à se retirer d'un pays dont il ne pouvait faire le bonheur; son abdication ne fut pas acceptée (1); l'Empire tomba; les revers se multiplièrent; il fallut abandonner l'Espagne, et c'est à Joseph que fut

(1) Voici cette lettre qui doit faire tomber une fois pour toutes ce reproche d'ambition qu'on lui a injustement prodigué.

Madrid, 23 mars 1812.

A l'Empereur.

« Sire, lorsqu'il y a un an je demandai l'avis de Votre Majesté avant de rentrer en » Espagne, vous m'engageâtes à retourner; c'est pour cela que je suis ici. Vous eûtes » la bonté de me dire que j'aurais toujours la faculté d'abandonner ce pays, si l'espoir » que nous avions conçu ne se réalisait pas. Dans ce cas, Votre Majesté m'assurait un » asile dans le midi de l'Empire, entre lequel et Morfontaine, je pourrais partager ma » résidence. Sire, les événements ont déçu mon espoir ; je n'ai fait aucun bien et je » n'ai plus l'espoir d'en faire. Je prie donc Votre Majesté de me permettre de *déposer* » *entre ses mains le droit à la couronne d'Espagne*, qu'elle daigna me transmettre il y » a quatre ans. En acceptant la couronne de ce pays, je n'ai jamais eu autre chose en » vue que le bonheur de cette vaste monarchie; il n'a pas été en mon pouvoir de l'ac- » complir. Je prie Votre Majesté de me recevoir comme un de ses sujets et de croire » qu'elle n'aura jamais de serviteur plus fidèle que l'ami que la nature lui a donné.

» JOSEPH. »

La perte d'un trône ne laisse dans ce noble cœur aucun regret; mais il y reste une grande douleur, celle de n'avoir pu faire le bien qu'il avait rêvé, et qu'il eût réalisé sans les *événements* qui ont trompé ses espérances.

confié, en 1814, le soin de défendre Paris et de garder le Prince impérial avec l'Impératrice ; mission périlleuse et délicate, dont il avait compris toute l'importance, et qui lui imposait des devoirs contradictoires ; car il lui fut enjoint d'éviter à tout prix que le prince tombât entre les mains des ennemis ; cet ordre fut exécuté à la lettre, et certes on peut bien regretter, sans oser lui en faire un crime, qu'il n'eût point désobéi à l'Empereur en résistant à l'armée envahissante ; il quitta donc Paris sans défense, au moment où Napoléon victorieux apparaissait pour protéger la capitale ; certes, il y a loin de cet acte de faiblesse, dicté par un sentiment exagéré de respect pour les instructions qu'il avait reçues ; il y a loin de cet acte à l'ignoble motif que lui prête M. Achille de Vaulabelle dans son *Histoire des deux Restaurations de* 1814 *et de* 1815 ; il prétend que, songeant à sa sûreté personnelle, ne pensant qu'à son trône d'Espagne et refusant d'abdiquer, il avait fui les boulets ennemis ; c'est une calomnie, et le général Lamarque la réfute nettement dans sa lettre du 27 mars 1814 au comte de Survilliers. Cette ambition plus que ridicule reprochée à Joseph, peut-elle se concilier avec l'offre d'abdication de 1812 ?

Retiré à Lausanne pendant la Restauration, il revient dans les Cent Jours auprès de son frère pour l'aider de ses conseils ; c'est lui qui suggère l'idée de gagner Pozzo-di-Borgo à la cause française ; l'envoyé qui portait cinq millions et la promesse d'une grande position en Corse, arriva trop tard. Pozzo-di-Borgo, séduit par les offres, répondit au mandataire : « *Je sors du Congrès, j'ai employé toute mon éloquence et toutes mes forces à* » *ranimer la coalition contre l'Empereur ; je ne puis plus revenir maintenant* » *sur ce que j'ai fait ; je me perdrais sans sauver l'Empereur ; que n'êtes-vous* » *venu quelques heures plus tôt !...* »

A Rochefort, où il vit son frère pour la dernière fois, Joseph proposa à l'Empereur de se livrer à sa place aux Anglais, qui, trompés par la ressemblance, l'eussent emmené, pendant que Napoléon serait allé aux États-Unis ; cet acte de dévouement fut repoussé.

Joseph s'établit près de Philadelphie, et y acquit une haute considération, donnant un asile généreux à de nombreux exilés, tels que Clauzel, Lallemant, Lefèvre Desnouettes, Bernard, etc...

A la mort du héros, le 5 mai 1821, il réclama la permission de se rendre auprès du duc de Reichstadt ; M. de Metternich refusa ; l'offre d'une troisième couronne, celle du Mexique, le trouva insensible à l'ambition ; il reçut la visite de Lafayette qui voulait rétablir Napoléon sur le trône de France. En 1830, à la nouvelle de la Révolution de Juillet, il envoya une protestation en faveur des droits de Napoléon II qu'il présentait à la nation,

en lui rappelant les dernières paroles du captif de Sainte-Hélène, qui méritent d'être citées :

» Dites à mon fils qu'il se rappelle avant tout qu'il est Français; qu'il » donne à la nation autant de liberté que je lui ai donné d'égalité ; la » guerre étrangère ne me permit pas de faire tout ce que j'aurais fait à la » paix générale ; je fus perpétuellement en dictature; mais je n'ai eu » qu'un mobile dans toutes mes actions, l'amour et la gloire de la grande » nation; qu'il prenne ma devise : *Tout pour le peuple français*, puisque » tout ce que nous avons été, c'est par le peuple. »

Cette lettre du 18 septembre 1830 a été défigurée par le *Constitutionnel*, dans un article du 7 août 1844; l'esprit de parti ne recule point devant le mensonge ou la calomnie (1).

Après la mort du duc de Reichstadt, Joseph vint en Angleterre; il y arriva en 1832 et appela auprès de lui ses frères Lucien et Jérôme, avec son neveu le prince Louis-Napoléon; l'insurrection de Strasbourg en 1836 n'eut point son autorisation; il en fut même fort mécontent, repartit pour l'Amérique en 1837, et revint en Europe deux ans après; il retrouva son neveu et lui rendit toute son affection; il approuva la publication des idées napoléoniennes, dont il reconnut la parfaite conformité avec la pensée de l'Empereur. En 1840, une attaque de paralysie abattit ses forces et altéra ses facultés; c'est à Florence, où l'avait attiré la douceur du climat, qu'il mourut le 28 juillet 1844. Fait pour briller dans les arts, doué d'une vaste érudition littéraire, affable, éloquent, il demeura fidèle à ses principes, honora les hautes positions qu'il occupa, fut malheureux des infortunes de son frère et du long exil qu'il subit; peu d'hommes ont mieux mérité de leur pays et de l'humanité : la postérité lui rendra la justice que lui ont refusée ses contemporains; la gloire de l'Empereur a fait pâlir toute autre gloire que la sienne et de nombreux revers autant que les convulsions qui ont suivi la chute de l'Empire expliquent l'oubli, mais n'excusent pas les outrages dont la mémoire de Joseph a été l'objet.

XI.— LE CANAL DE NICARAGUA OU PROJET DE JONCTION DES OCÉANS ATLANTIQUE ET PACIFIQUE, PAR UN CANAL.

Le prince fut sollicité en 1842 par plusieurs personnages considérables de l'Amérique centrale, à demander sa liberté pour passer en Amérique où

(1) Le journal prétend que le frère aîné de Napoléon avait abdiqué ses vieux titres devant les titres nouveaux de la dynastie de Juillet; il n'en est nullement question

l'attendait un accueil des plus sympathiques, et y entreprendre des travaux dignes de son nom; il crut devoir refuser; mais, touché de ces témoignages d'estime et d'intérêt, il entretint une correspondance, qui lui donna l'idée de s'occuper d'un projet de communication entre l'océan Pacifique et l'océan Atlantique; la visite d'un officier de la marine française partant pour l'Amérique centrale lui fournit l'occasion de lui confier l'étude des tracés les plus avantageux pour un canal maritime; tandis que le gouvernement français envoyait de son côté un ingénieur, M. Garella, avec la mission spéciale de lever le plan et tracer le devis d'une coupure à travers l'isthme de Panama. En 1844, les États de Guatémala, de San Salvador et de Honduras, envoient M. Castellon en France auprès du gouvernement, qui n'accueillit pas les propositions dont il était porteur; mais l'envoyé américain se mit en rapport avec le Prince, qui agréa les ouvertures qu'on lui avait faites. M. Castellon lui écrivit en effet, le 6 décembre 1845, à son retour en Amérique, qu'il avait été désigné par le gouvernement de Nicaragua comme le directeur de l'entreprise, lui annonçant une visite prochaine pour le décider : en conséquence, le gouvernement de Nicaragua, par décret du 8 janvier 1846, donne à ce grand ouvrage d'art le nom de *canale Napoleone de Nicaragua*. Cependant le prince, impatient de voir son père à Florence, demande au gouvernement français la permission de se rendre en Italie où il passerait quelques mois seulement avant de s'embarquer pour l'Angleterre ; son père était âgé, infirme et souffrant; il n'obtint aucune réponse, et c'est alors qu'il prend la résolution hardie de mettre fin à sa captivité; il réussit dans sa tentative, sans pouvoir rejoindre son père, mort à Florence le 25 juillet, la politique s'opposant à cette réunion si désirée, de part et d'autre. Plus que jamais décidé à réaliser le projet qu'il avait formé, il rassemble tous les matériaux qui doivent lui servir, et se dispose à quitter l'Angleterre pour se rendre en Amérique, certain du succès et de l'honneur qu'une aussi belle opération devait lui procurer. C'est le résultat de ses travaux et le plan de l'entreprise, qu'il publie dans cette notice, dont nous donnons une idée succincte.

L'importance de la jonction des deux océans par un canal navigable ne peut être un instant douteuse ; on abrége de 3,000 milles la distance qui

dans cette lettre, trop longue pour être rapportée dans son entier ; non- seulement il ne *témoigne pas de son respect profond pour la volonté nationale qui avait élevé le trône de* 1830, dont il ne parle pas ; mais il fait un appel au peuple français en faveur de Napoléon II dont les titres sont incontestables, tant que la nation n'en a pas autrement ordonné.

sépare l'Europe de l'Amérique occidentale et de l'Océanie ; on rend plus faciles les communications déjà si appréciées du continent européen avec la Chine, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Hollande ; en un mot on réalise sur une grande échelle les avantages commerciaux que le percement de l'isthme de Suez va procurer à l'ancien continent ; ajoutons que l'Amérique centrale mérite bien la haute position qu'une telle entreprise lui assigne ; car elle a l'étendue de la France avec 12,000 milles de côtés ; elle compte trois millions d'habitants ; le nord appartient au Mexique, le sud à la Nouvelle-Grenade ; la région intermédiaire forme la République de Guatemala qui, en 1823, s'est constituée sous une forme fédérale, composée de cinq États : Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et San-Salvador ; le sol est d'une richesse prodigieuse, donnant trois récoltes par an de toutes espèces de céréales....

Cinq points ont été signalés sur cette partie du continent américain, comme propres à l'ouverture d'une communication : le premier, au nord sur le territoire mexicain à travers l'isthme de Tehuantepec ; le deuxième, à travers le lac de Nicaragua ; le troisième, sur l'isthme de Panama ; les deux autres traversent le golfe de Darien. Un léger examen suffit pour écarter le premier et les deux derniers ; le premier, comme offrant des difficultés presque insurmontables, d'après la reconnaissance du général Orbegosa ; les deux derniers, repoussés par M. Michel Chevalier après une enquête sérieuse.

Il ne reste donc que deux projets, l'un par l'isthme de Panama, l'autre par la rivière San-Juan et les lacs de l'État de Nicaragua ; celui-ci doit avoir la préférence comme seul capable de satisfaire aux véritables intérêts de l'Amérique centrale et du monde en général ; une discussion préalable des plus intéressantes sur les avantages d'une position commerciale, qui éleva à un si haut point de prospérité les villes anciennes et modernes de Tyr, Carthage, Alexandrie, Constantinople, Venise, Gênes, Amsterdam, Liverpool, Londres, Marseille, décide la question et détermine le choix du dernier point. Cela posé et admis, il faut aborder le projet présenté par le Prince ; la ville de Léon, ou plutôt Massaya, devient le centre du nouveau monde ; le canal part de San-Juan de Nicaragua sur la mer des Antilles et aboutit à Réaléjo sur l'océan Pacifique ; ce sont déjà deux ports excellents ; si l'on y joint les deux bassins naturels qui offrent à Léon et à Grenade ce qui n'existe en Europe qu'à la suite de travaux et de dépenses incroyables, on aura la plus belle ligne de navigation commerciale qu'on puisse désirer. Nous omettons les détails qui complètent le projet, comme dimensions, hauteurs, plans et devis ; aucune difficulté insurmontable ou même grave

ne saurait empêcher l'exécution ; la largeur du canal est de 44 mètres ; celle du canal Calédonien, le plus grand de tous les canaux existants, n'a que 36 m 36 ; sur une profondeur de 7 mètres, dimension suffisante pour des navires de 1,200 tonneaux, la dépense totale est de 100 millions ; le revenu annuel présumable, de 15 millions, sans y comprendre la plus-value des terrains ; projet gigantesque et seul en rapport avec les futures destinées de cet admirable pays.

Le troisième volume des œuvres du prince se compose des discours, proclamations et messages publiés dans les années 1848-49-50-51 et 25 ou suivantes jusqu'à l'année 1855 inclusivement. Ces pièces, de natures diverses, ont, pour la plupart, une grande importance historique ; plusieurs d'entre elles ont eu, en Europe et dans le monde entier, un retentissement que l'on pouvait prévoir en observant la politique nouvelle et désintéressée qu'elles inauguraient ; toutes présentent un caractère de franchise et de loyauté auquel les nations de l'Europe ont rendu un hommage solennel ; au dedans, gouverner par le peuple et pour le peuple ; au dehors, concilier et pacifier, ou, la guerre échéant, lutter avec les faibles contre les forts, sans vues ambitieuses et personnelles : voilà toute la politique du deuxième Empire. Or, nous l'avouons sans hésiter, c'est une politique que nous aimons, parce qu'elle a fait la nation française grande et prospère entre les plus grandes et les plus prospères ; nous regrettons que tout Français n'ait point, à cet égard, la même pensée, sans nous étonner ou nous indigner qu'il en soit autrement ; il est facile de concevoir l'aveuglement des partis, la persévérance des sentiments et les erreurs de l'opinion ; laissons au temps, à la réflexion et à la marche de la civilisation moderne, le soin d'effacer les traces de nos discordes, de dissiper nos défiances et de rallier tous les partis. La tâche que nous avons entreprise ne peut, on le comprend, s'appliquer à ce troisième volume, qui contient un genre d'écrits peu susceptibles d'analyse, parce qu'ils tirent leur mérite, moins encore des qualités très-réelles du style, que de la pensée politique qui les a inspirées et de leur opportunité.

Le quatrième volume est tout entier consacré à l'art militaire, et ne comprend cependant qu'une partie du grand ouvrage sur l'artillerie que le

prince avait commencé dans son exil, en Suisse (1); elle a pour titre : *Du passé et de l'avenir de l'artillerie;* mais en réalité, par les principes et les applications qu'elle renferme, *c'est un véritable traité de la guerre offensive et défensive.* On y trouve l'organisation de la cavalerie et de l'infanterie aux diverses périodes de nos annales militaires, en France, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne et même en Italie; la tactique et la stratégie y ont leur place; l'ordre de bataille, soit en marche, soit au moment du combat, la force des bataillons et celle des escadrons, etc.; tout devient l'objet d'un examen approfondi, et donne lieu à des considérations ingénieuses sur l'emploi des diverses armes, comme sur l'influence que l'art de la guerre a exercée; cet art, poétisé par les uns, frappé d'anathème par les autres, fléau, sans doute, dans la plupart des actes qui signalent le passage des troupes les mieux disciplinées, fléau pourtant inévitable et que la Providence a transformé en principe civilisateur, fut bien souvent l'objet des profondes méditations du philosophe; plus souvent encore il est devenu, sous la plume de l'historien, le tableau saisissant des grandes révolutions politiques accomplies par la conquête : l'expédition d'Alexandre, dans l'antiquité, et les Croisades, au moyen âge, ont exercé sur les destinées du monde une influence dont nous ne pouvons nous faire une idée, malgré les immenses travaux qu'elles ont suscités.

Toutefois, malgré les digressions fréquentes, inséparables d'un tel sujet, l'artillerie tient la place principale dans le livre qui nous occupe; elle y est envisagée dans son origine, ses premiers pas, ses progrès et son action dans les siéges ou sur le champ de bataille; elle était bien naturelle l'admiration qu'éprouvait le jeune prince pour l'arme dont le grand capitaine avait fait un si judicieux emploi; de là, ce goût passionné pour des études qui n'ont jamais été interrompues depuis son enfance, et cette sollicitude constante pour les perfectionnements de l'artillerie, qui rendit à la France tant et de si glorieux services à toutes les époques de notre histoire.

Mais on ne peut aborder un des problèmes de la science militaire sans les embrasser tous successivement, puisque les éléments dont elle se compose ne sauraient agir isolément avec efficacité, l'un aidant l'autre, et celui-ci ne pouvant rien sans celui-là. Enfin, les théories les plus savantes se modifient, se corrigent ou s'améliorent par l'expérience et dans la pratique; de là naît cet art compliqué, où l'imprévu lui-même est soumis au

(1) Voir dans l'*Investigateur*, journal publié par l'Institut historique, tom. III, un mémoire du prince Louis-Napoléon sur l'*Artillerie* (année 1835) et tom. IV, un rapport sur le *Manuel d'artillerie*, du même, par le chef d'escadron d'artillerie Plivard (année 1836).

calcul, comme s'il était dans l'ordre des choses ordinaires; où l'ardeur ne doit rien ôter du sang-froid, où le courage obéit à la prudence, où la prudence elle-même subit des entraînements que le succès justifie quelquefois; où le hasard vient détruire les plus savantes combinaisons et favoriser des généraux sans mérite; il exige du chef de si nombreuses qualités et des qualités si contraires, qu'il fut donné à bien peu d'hommes supérieurs, soit de l'exercer, soit de l'enseigner en maître; l'Empereur était seul, entre tous les généraux d'une époque féconde en habiles capitaines, capable de concevoir, d'exécuter et d'écrire tout à la fois; on a pu en juger par les judicieuses observations dont il a orné ses Mémoires qui, avec les *Commentaires de César*, dont le génie eut avec le sien tant d'analogie, deviennent le *bréviaire de l'officier*.

Le neveu et l'héritier du grand homme de guerre, s'aidant des souvenirs de famille, religieusement recueillis et mis en ordre, entreprend cette tâche, et ce qu'il en a fait suffit pour nous donner une idée de ce qu'il peut faire pour la terminer: à Dieu ne plaise que nous désespérions de voir l'œuvre inachevée! la plume de l'écrivain ne cesse de marcher et de produire; qu'elle achève donc la pensée de l'Empereur et la sienne, adoptant une devise glorieuse dont il a mieux que nul souverain compris la portée, et suivi les inspirations.

Nil actum reputans, si quid superesset agendum (1).

Le mémoire historique et critique que nous essayons d'analyser, pose les quatre questions suivantes:

1° Quelle est la série des progrès réalisés jusqu'à nos jours dans l'art de lancer des projectiles au moyen de la poudre?

2° Par quels moyens ont-ils été obtenus?

3° Quelle est l'influence que ces progrès ont exercée sur l'art de la guerre et sur la société elle-même?

4° Enfin, quels sont les progrès réalisables dans un avenir prochain?

Ce large programme formulé dans un avant-propos écrit au fort de Ham, le 24 mars 1846, n'a reçu qu'un commencement d'exécution, puisque le volume s'arrête au règne de Louis XIII; mais les trois premières questions indiquent le plan et l'ordre des idées, en même temps que la manière de l'auteur, qui sent bien toutes les difficultés et toute l'étendue de son sujet.

(1) Nous apprenons que le colonel Favé a été chargé de coordonner les matériaux recueillis par le prince, et de mettre la dernière main à l'œuvre que nous analysons.

« On ne peut décrire, dit-il, les différentes phases d'un art, sans faire en
» quelque sorte l'histoire de la civilisation : car tout se tient dans le savoir
» humain, et chacune de ses conquêtes a besoin du concours de toutes les
» autres. »

L'examen sérieux de cet avant-propos qui ne renferme que 21 pages, nous a paru indispensable, et l'importance comme le mérite philosophique des citations nombreuses que nous lui empruntons, justifiera la place qu'il occupe dans notre analyse.

Et d'abord nous rencontrons cette réflexion judicieuse sur le tardif usage de la poudre dans l'art de la guerre.

« Les inventions trop au-dessus de leur époque, dit l'auteur, restent inu-
» tiles jusqu'au moment où le niveau des connaissances générales est
» parvenu à les atteindre. »

Pourquoi en est-il ainsi? C'est ce que le passage suivant va nous expliquer clairement.

« Il existe, ajoute-t-il, une dépendance mutuelle qui oblige nos in-
» ventions à s'appuyer les unes sur les autres, à s'attendre en quelque
» sorte. Une idée surgit, elle reste à l'état de problème jusqu'à ce qu'enfin
» des modifications successives lui permettent d'entrer dans le domaine
» de la pratique. »

Sur l'opinion consacrée par l'autorité de plusieurs historiens, qui attribuent à la chevalerie une aversion prononcée pour les armes à feu, il fait d'importantes réserves et cite les exemples de Du Guesclin, Bayard et autres capitaines, justes appréciateurs de la supériorité des nouvelles armes.

« C'est, dit le prince, un noble chevalier, le seigneur de Cardaillac, qui
» en 1393, fabriqua lui-même les dix canons nécessaires à la défense de
» Cambrai. » (Voir un vieux titre découvert par le savant M. Lacabane.)

On a prétendu que Du Guesclin aurait en 1369 refusé des canons qu'on lui offrait pour le siége d'une abbaye du Périgord ; il relève cette erreur et prétend qu'il s'agissait non de canons, mais d'engins. (Voir la chronique rimée de Cavelier.)

« Quant à Bayard et à Montluc, qu'on cite comme ayant dédaigné les
» armes à feu, je prouve qu'avant eux aucun capitaine n'en fit un aussi
» judicieux emploi. »

Ici nous ne partageons pas l'avis du critique, ou plutôt nous croyons qu'on peut le concilier à un certain degré avec les assertions des historiens. Il nous paraît évident, en thèse générale, que l'introduction des armes à feu porta un coup mortel à la chevalerie proprement dite ; en-

suite de ce que d'habiles capitaines adoptèrent la nouvelle arme, il ne s'ensuit pas qu'ils ne l'aient vue à regret annihiler la vaillance et la vigueur du chevalier, impuissant à repousser le plomb rapide et meurtrier avec le bouclier ou la cuirasse qu'il atteignait de loin. L'aversion de la chevalerie pour le mousquet et le canon est un fait trop naturel et trop général pour qu'on puisse le nier; et les exemples cités ne prouvent qu'une chose, que la nécessité fait loi, et qu'il faut bien transiger avec les idées nouvelles, comme l'avaient compris les premiers capitaines de cette époque, tout en maugréant contre la diabolique invention.

C'est avec la même restriction qu'il faut, ce nous semble, interpréter l'argument tiré de Joinville, qui rapporte que saint Louis stipule par un article à part qu'on lui rendra ses dix-huit engins, dans le traité qu'il fit avec le soudan pour la reddition de Damiette; on ne doit pas confondre la royauté mieux éclairée sur ses intérêts avec la chevalerie qui résistait aveuglément à l'adoption du nouvel engin.

Ces réserves faites, nous continuons à citer les pensées remarquables de l'avant-propos: l'auteur se défie avec raison de la manie d'innover et en fait connaître les dangers dans ses réflexions sur la marche du progrès véritable.

« On verra de tout temps se produire des systèmes ou des inventions « absurdes. »

Suivent divers exemples pris en Angleterre ou en France aux xve et xvie siècles; et la conclusion ne se fait pas attendre.

« Tout ce qui est compliqué n'a jamais produit de bons résultats à la » guerre; et les prôneurs de systèmes oublient toujours que le but du » progrès doit être d'obtenir le plus grand effet possible avec le moins » d'effort et de dépense. »

Il ne s'élève pas avec moins de force contre un ennemi du progrès tout aussi redoutable; la routine, qui *conserve scrupuleusement comme un dépôt sacré les vieilles erreurs, et s'oppose aux améliorations les plus légitimes et les plus évidentes.*

Et les arguments à l'appui de la thèse ne manquent point: il s'agit de se tenir également en garde contre la routine et contre les systèmes; *inter utrumque tene.*

« Toutes les fois qu'une idée nouvelle surgit, ajoute le Prince, elle » amène avec elle de nouveaux avantages et de nouveaux inconvénients. » L'œuvre du génie est d'établir la balance et de voir de quel côté le plateau incline. »

LIVRE Ier (GUERRE DE CAMPAGNE) (1).

Ce livre forme le volume tout entier et comprend quatre chapitres qui divisent les matières traitées en autant de périodes inégales, soit par leur durée, soit par leur importance ; ce sont de précieux jalons sur la route que nous allons parcourir.

La première s'étend de Philippe de Valois à Louis XI et renferme 133 ans ; c'est l'âge de l'enfance ; la fin de cette période laisse entrevoir cependant la grandeur du rôle réservé à l'artillerie, objet particulier de la sollicitude de nos rois.

La deuxième, de Louis XI à François Ier, n'embrasse qu'un intervalle de 54 ans ; c'est une adolescence vigoureuse qui finit par des coups de maître ; l'art a fait de grands progrès et l'artillerie a pris la place qu'elle conservera toujours dans les batailles.

La troisième, de François Ier à Henri IV, comprend 74 ans ; c'est l'âge de la jeunesse ou de la force, mais encore sans expérience ; on pressent les méthodes, on ne les connaît pas.

La quatrième, de Henri IV à Louis XIV, âge de maturité ; l'art s'est fait homme, il a grandi et s'est perfectionné sous trois capitaines habiles, Henri IV, Maurice de Nassau et Gustave-Adolphe, dignes de servir de modèles et de guides.

Chapitre Ier, de 1328 à 1461 ou de Philippe de Valois à Louis XI. — C'est au commencement du XIVe siècle que paraissent, en Europe, les armes à feu ; mais longtemps lourdes et grossières, difficiles à manier, elles demeurent d'abord sans influence, tantôt accueillies, tantôt repoussées. Quelle était alors la composition des armées, et comment se faisait la guerre ? Nous allons le savoir en peu de mots. « Les principes de l'art étaient tombés en

(1) Le prince, en 1835, trace ainsi le tableau des services que rend l'artillerie ; il était alors, comme on l'a dit, capitaine au régiment d'artillerie du canton de Berne.

« ...... Elle engage de loin le combat ; atteint là où les autres armes sont impuissantes ; protége le déploiement de l'armée ; soutient les ailes qui ne sont pas appuyées à des obstacles naturels ; protége les autres troupes en attirant sur elle le feu de l'artillerie ennemie ; détruit les obstacles créés par l'arme du génie pour arrêter la marche de l'armée ; décide la victoire par l'habile concentration de son feu sur le point d'attaque le plus important, ou protége la retraite en multipliant ses efforts pour contenir l'ennemi. »

« Arenenberg, 3 décembre 1835. »



» oubli; les batailles n'étaient plus que de grands tournois, la principale » force des armées consistait dans la noblesse... C'était le roi, suivi des » nobles, que suivaient leurs vassaux; lorsqu'un grand danger menaçait le » pays, le roi convoquait le ban et l'arrière-ban; savoir, les possesseurs de » fiefs et d'arrière-fiefs d'abord, et puis tous les individus capables de por- » ter les armes. »

Nous omettons les détails curieux, sans doute, qui complètent la physionomie des armées en France, en Allemagne et en Angleterre; les qualités spéciales de la cavalerie et de l'infanterie y sont appréciées; la France possédait la meilleure cavalerie, parce qu'elle avait aussi la féodalité la plus fortement constituée; elle conserva sa supériorité jusqu'aux troubles de la Ligue; mais aussi l'infanterie y était méprisée, le peuple était peu habitué aux exercices militaires; il n'en était pas de même en Angleterre où les hommes de pied et archers maniaient avec une rare habileté des arcs dont la longueur égalait la taille d'un soldat; supérieurs aux arbalétriers génois, dont on avait coutume de se servir en France, ils contribuèrent à nos défaites et amenèrent la création des compagnies de francs-archers, en 1448.

Juvénal des Ursins nous fait comprendre l'infériorité relative des arbalétriers du duc de Bourgogne, en 1411. « Il avait quatre mille arbalétriers, » chacun garni de deux arbalestres et deux gros valets, dont l'un tenoit un » grand pennart (bouclier), et l'autre tendoit l'arbalestre tellement que » toujours il y en avoit une tendue. »

Ainsi, trois hommes et deux arbalètes produisaient à peine le même effet qu'un archer, observe l'historien. Et plus loin: « les Français avaient beau » employer des arbalétriers génois; ceux-ci avaient à peine eu le temps de » lancer un carreau, qu'ils étaient, pour ainsi dire, criblés par les flèches » barbues des Anglais, qui tombaient *dru comme neige.* »

Enfin, et sans épuiser cet intéressant sujet d'études, ajoutons une explication fort simple du fait qui surprend plusieurs auteurs français, parmi lesquels se trouve M. Michelet; ils ne savent pas pourquoi la pluie qui survint à Crécy détendit les cordes des arcs des troupes auxiliaires françaises sans nuire aux archers anglais, et le dernier, dans son *Histoire de France,* demande à cette occasion :

Pourquoi les Génois ne cachèrent-ils pas leurs arcs sous leurs chaperons comme le firent les Anglais ?

« D'abord, le chaperon était une coiffure sous laquelle il était difficile de » cacher autre chose que sa tête; mais la raison péremptoire, c'est que les » Génois n'étaient pas armés d'arcs dont la corde pût s'ôter facilement,

» mais d'arbalètes dont la corde était invariablement fixée ; armes trop » volumineuses pour pouvoir être garanties de la pluie. »

A la fin du règne de Charles VII, l'armée commence à n'être plus féodale, et le noble disparaît devant le soldat ; il ne faut pas s'en étonner, car nous sommes à un siècle de distance de la funeste bataille de Crécy, et il y aurait une persistance stupide à repousser les leçons de l'expérience. J. de Beuil, l'auteur du *Jouvencel*, s'écrie : « Et vous die, que le harnois est » de telle noblesse que depuis que l'homme d'armes a bassinet sur la teste, » il est noble et suffisant à combattre un roi... Les armes ennoblissent » l'homme, quel qu'il soit. »

On trouve dans le même manuscrit d'excellents principes de guerre, dont l'extrait suivant permettra d'apprécier le mérite :

« Quand on est à pied, il faut attendre son ennemi de pied ferme, et ne » pas marcher à sa rencontre ; car sans cela le moindre buisson vous met » en désordre. Si l'on y est forcé, il faut attaquer par les ailes. Si l'on est à » cheval, au contraire, l'avantage est pour l'assaillant et il faut s'efforcer » d'enfoncer le centre, et ne jamais mettre la cavalerie derrière des retran- » chements qui l'empêchent d'agir et de charger... »

Nous ne croyons pas généralement vrai le précepte recommandé à l'infanterie, celui *d'attendre de pied ferme ;* nos dernières guerres montrent que l'avantage demeure presque toujours à l'assaillant, dans les combats d'infanterie à infanterie.

Sur les causes de la défaite des Anglais, en 1450, l'auteur émet une opinion fort judicieuse ; il pense que les Anglais, ayant laissé dans les places de la Normandie et de la Guyenne de nombreuses garnisons, ont été incapables de tenir tête avec avantage aux troupes françaises ; réunies, les forces anglaises eussent triomphé peut-être ou du moins résisté plus longtemps. « Cette réflexion, vraie au xve siècle, l'était encore en 1813, » ajoute le prince ; les fortes garnisons, disséminées en Allemagne et au loin, manquèrent à Napoléon ; et nous ajouterons après lui que l'opinion moderne n'attache plus autant d'importance à une multitude de places fortifiées, comme défense en cas d'invasion.

La première artillerie à feu de bataille consistait en petits tubes de fer qui lançaient des balles de plomb d'un faible calibre ; suivant Villani et les grandes chroniques de Saint-Denis, les Anglais en firent usage à la bataille de Crécy en 1346 ; la plupart des auteurs prétendent que l'artillerie fut au xive siècle exclusivement employée dans les siéges et récusent les témoignages que nous avons cités, en s'appuyant du silence de Froissart : cet argument simplement négatif ne suffirait pas à démentir le

fait; mais M. F.-C. Louandre vient couper court à l'objection en publiant un passage d'un manuscrit de Froissart, conservé à la bibliothèque d'Amiens ; on y lit :

« Et li angles descliquerent aucuns canons qu'ils avoient en la bataille » pour esbahir les Genevois. »

Enfin un manuscrit anglais de l'époque signale l'existence de canonniers dans l'armée d'Edouard III ; on en conclut l'exactitude des témoignages rapportés plus haut relativement à la bataille de Crécy.

Toutefois, jusque vers le milieu du xve siècle, les canons furent d'un secours médiocre ; à la bataille d'Azincourt en 1145, ils ne firent *probablement qu'embarrasser l'arrogante noblesse française qui s'était placée entre deux bois dans un espace si resserré, que les arbalétriers n'avaient pas même de place*. Plus tard, l'artillerie produit plus d'effet et acquiert de l'importance ; on en tire un meilleur parti. Ainsi, au combat de Saint-Jacques, en 1444, on fait usage de gros canons contre les Suisses qui furent décimés et repoussés. Six ans plus tard, l'artillerie française rendit des services mieux constatés en Normandie, près du village de Formigny ; les Anglais, en bataille derrière un pont sur lequel les Français devaient passer, furent mis en désordre par des couleuvrines de gros calibre ; en 1453, devant Castillon, qu'assiégeaient les Français, Talbot, qui vint les assaillir fut foudroyé par l'artillerie française et perdit la bataille avec la vie.

L'artillerie n'est pourtant encore qu'accessoire à la fin de cette période, puisque Philippe de Commines disait « *la souveraine chose du monde pour » les batailles sont les archers.* » Il y a plus, la supériorité de l'arc ou de l'arbalète se conserve en France jusqu'à François Ier, et en Angleterre jusqu'à Élisabeth.

Seconde période, de 1461 à 1515. Au milieu du xve siècle, apparaissent trois grandes figures historiques, dont chacune a sa physionomie distincte et saillante : Charles le Téméraire, Louis XI et le peuple suisse. — Le premier représente la féodalité arrogante, fière, mais grossière, ignorante, qui croit pouvoir fonder un empire sans peuple et sans point central.

Le deuxième représente le pouvoir royal, travaillant à l'unité dans le gouvernement, et l'administration, s'aidant du peuple par intérêt plus que par affection, pour dompter les grands vassaux et ruiner la féodalité.

Le troisième est l'élément populaire et démocratique jusqu'alors inconnu, ou du moins compté pour rien ; se faisant jour et révélant tout à coup sa force dans l'infanterie compacte et disciplinée.

Charles, aussi puissant et plus redouté que le roi français, son ami,

d'abord, et bientôt son antagoniste, a des troupes formidables, aguerries ; mais il ne sait pas les diriger : avec l'esprit de détail, qui néglige l'ensemble, il manquait du talent de conduire ; en outre, il méprisait les gens de pied, et ne savait pas se servir de son artillerie.

Louis XI se préparait en silence à la lutte qui devait rendre sa politique triomphante ; il augmenta de beaucoup l'artillerie royale, fit fondre douze gros canons de bronze, qu'il surnomma les douze *pairs*, leva et organisa les francs-archers, et imagina de former en 1480 un camp retranché pour exercer ses troupes.

L'une et l'autre manquèrent d'une bonne et solide infanterie ; les Suisses en firent sentir l'importance, d'abord en 1315 à Morgaten ; ils forment en 1475 de gros bataillons carrés, flanqués de pièces d'un petit calibre, et bravent les attaques de la cavalerie ; ces avantages furent sensibles à Granson, en 1476 ; à Morat, la même année ; enfin à Nancy en 1477 ; aussi voyons-nous Louis XI se hâter de prendre 6,000 Suisses à sa solde ; et Charles VIII succède à son père, possédant en 1483 une belle armée, bien pourvue, bien organisée, avec une grosse artillerie.

Le duc de Bourgogne avait une belle artillerie qui différait peu de celle du roi de France ; et dont il avait perfectionné le service, les affûts et le calibre : le tir en était encore très-irrégulier ; car l'âme était loin d'être exactement cylindrique et les procédés de pointage étaient fort défectueux ; tantôt il fallait enterrer la crosse de l'affût pour relever le tir, tantôt c'était la roue qu'on devait enfoncer pour produire l'effet contraire : Charles le Téméraire avait des pièces qui lançaient des boulets de fer de sept, dix, vingt et trente livres.

Sur l'ordre de bataille et de marche, on lira avec intérêt les documents recueillis et tirés de l'oubli par M. Emmanuel de Rodt, qui a représenté sous leur vrai jour les guerres du duc de Bourgogne dans un ouvrage publié en 1844, où se révèle le plus grand talent : les règles qu'il prescrit supposent des connaissances tactiques très-perfectionnées, auxquelles on ne rend pas assez de justice aujourd'hui.

A la bataille de Granson, cette artillerie eût donné la victoire au duc de Bourgogne, s'il n'eût commandé de la retirer, se croyant sûr de dompter les huit à neuf mille Suisses qu'il avait devant lui ; il perdit la bataille et 113 bouches à feu : à Morat et à Nancy l'artillerie n'est pas mieux dirigée.

Charles VIII a reconnu, comme Louis XI, la nécessité d'une bonne infanterie, et l'ordonnance de 1485 prescrit une levée d'un homme sur

cinquante-cinq feux, *attendu que gens de cheval ne peuvent aisément faire grand exploit sans gens de pied.*

A la fin du siècle, le personnel et le matériel de l'artillerie française étaient bien supérieurs à tout ce qui existait alors en Allemagne et en Italie. Paul Jove (1) nous en donne une idée dans sa description du passage de Charles VIII à Rome en 1494 ; elle fit merveille, à Saint-Aubin du Cormier, en 1488 ; puis dans l'expédition de Naples et plus tard à Fornoue : Louis XII ajoute encore à l'organisation, augmente le nombre et le calibre des pièces ; il s'en servit avec succès à la bataille d'Agnadel en 1509, qui lui valut la conquête du duché de Milan. Le récit de l'expédition de Charles VIII, qualifiée de téméraire et d'aventureuse par les historiens, et principalement par M. Henri Martin, offre un vif intérêt ; et de judicieuses réflexions viennent justifier le vainqueur du reproche qui lui est adressé ; Charles VIII prépara l'invasion avec une sagesse incontestable et l'accomplit avec une audace qui n'ôtait rien à la prévoyance ; et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans les dispositions qui précèdent ou suivent la campagne, un plan bien conçu et bien exécuté ; ce qui le prouve, c'est l'ordre avec lequel s'opéra la retraite dans les revers qui suivirent l'occupation, revers qu'il faut attribuer à sa politique déplorable, plus encore qu'à la conduite des Français ; car si elle a été l'objet de reproches fondés sur quelques points, il est certain qu'ils ont été exagérés par les historiens, puisque à *Sienne, les habitants implorent avec instance le maintien d'une garnison française ; à Pise, les supplications vont jusqu'au désespoir ; à son tour, l'armée éprouve une vive sympathie pour les Pisans, et hommes d'armes, fantassins viennent prier le roi de ne point livrer Pise à la domination de Florence.*

La description du magnifique corps d'armée qui suivait Charles VIII et du matériel dont il était pourvu, suivant le récit de Paul Jove, les détails de cette expédition, les fautes commises par le duc d'Orléans qui eût pu s'emparer de Milan et de Pavie, comme l'affirme Philippe de Commines ; puis détrôner Ludovic Sforce, qui était détesté, et tenir Venise en échec, forment de cet épisode un drame émouvant, que nous plaçons, sans hé-

(1) Giovio (Paolo), autrement Paule Jove, naquit à Côme en Lombardie, le 19 avril 1483, et mourut à Florence le 11 décembre 1552. Cet historien a laissé de nombreux ouvrages parmi lesquels celui auquel a puisé l'auteur, porte le titre *Historiarum sui temporis, ab anno 1494 ad annum 1547, libri XLV* : six de ces livres ont été perdus en 1527 à la prise de Rome, du 19e au 24e. On le présente comme un écrivain peu digne de foi, partial, corrompu ; mais son témoignage doit inspirer toute confiance, quand il parle des Français, qu'il n'aimait pas.

siter, au rang des meilleures études d'histoire nationale que nous ayons lues : M. Henri Martin nous a paru, à cet égard, moins complet et moins judicieux dans ses appréciations. Nous laissons à regret une foule d'aperçus et d'observations qui rectifient ou expliquent des faits dénaturés par les auteurs; pour n'en donner qu'un exemple, nous rapporterons la discussion relative au nombre des pièces d'artillerie, singulièrement exagéré par la plupart des écrivains, tels que M. Philippe de Ségur, M. de Roquencourt, dans son *Cours d'histoire sur l'art de la guerre*, M. le capitaine Favé, dans son intéressant ouvrage sur la tactique des trois armées, etc. On parle de 240 pièces de canon et 2,040 pièces de campagne ; quant aux pièces légères, on varie de 1,200 à 6,000. Robert Gaguin, auteur contemporain, mentionne expressément *cent quarante grosses pierres* (lisez pièces) *pour artillerie et bastons à feu, mille et deux cents grosses bombardes vastardeurs six mille deux cents.* Dans le panégyrique de Loys de la Trémoille, par Jean Bouchet, on lit : *l'artillerie estoit de mille quarante grosses pièces, cent quarante bombardes, douze cents vastardeurs.*

Dans ce dernier on a mis le chiffre de 1,040 au lieu de 140; c'est on ne peut plus évident; de sorte qu'on ne doit compter que 140 canons dans l'armée de Charles VIII, ce qui est déjà assez considérable pour une armées de trente mille hommes, car cela fait près de cinq pièces par mille hommes.

Ce premier point élucidé, passons au mot *vastardeurs* que les narrateurs de l'expédition ont pris pour une bouche à feu; il vient de l'italien *guastatore ;* suivant l'interprétation de M. Curso Romis, le terme italien voulait dire *pionnier*, et encore aujourd'hui il se traduit par *sapeur.* Dès lors, il n'y a plus lieu de s'étonner de l'évaluation. Les pionniers étaient, aux XVe et XVIe siècles, employés à réparer les chemins par où devait passer l'artillerie, et peut-être aidaient-ils aussi à conduire les pièces; leur nombre ne doit donc pas surprendre.

Une troisième difficulté se présente dans le transport de la grosse artillerie à travers les Alpes et les Apennins; les historiens ont pris le parti de garder le silence sur ce point, et n'ont eu par conséquent aucune solution à chercher ; toutefois ils parlent des obstacles qu'on rencontra pour conduire l'artillerie au retour ; s'il n'y en avait pas eu au début, lorsque l'armée se rendait à Naples, c'est que les pièces de gros calibre furent transportées par mer à Sarzanne près de la Spezzia. Charles VIII, nous dit un chroniqueur, s'arrêta sept jours à Sarzanne et montra à Ludovic Sforze une partie de son artillerie que celui-ci *prisa moult.* Or, le duc de Milan ayant accompagné l'armée depuis Asti jusqu'à Plaisance, si l'artillerie se

fût trouvée tout entière au camp, on n'eût pas songé à la lui montrer à Sarzanne, où il *se prit à l'admirer.*

Une réflexion bien naturelle termine cette critique ingénieuse, nous la citons comme la contre-partie du vers de Boileau :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

« Il est bon de prouver qu'en général ce qui, dans l'histoire, paraît im-
» probable, n'est point vrai. »

Ainsi se trouve condamnée la manie de plusieurs de nos écrivains amis du paradoxe, qui sont à la recherche de tous les faits invraisemblables signalés dans nos chroniques ou les mémoires des siècles passés, pour en établir l'authenticité ou l'exactitude par le sophisme et tous les prestiges du style.

La bataille de Ravenne, racontée avec cette chaleur d'une âme française qui se plaît à des souvenirs de gloire, mêlés à de tristes revers, offre un double intérêt dans la preuve frappante de la puissance de l'artillerie, dirigée avec habileté par Bayard et d'Alligre, comme dans la mort déplorable de Gaston au milieu de son triomphe.

Paul Jove, que nous avons mentionné, et dont le témoignage non suspect a été soumis à un sérieux contrôle, n'est point le seul qui ait fourni de précieux renseignements sur l'expédition de Charles VIII, et nous citerons encore Guicciardini (1), auquel nous empruntons de courtes réflexions sur l'infanterie française et gasconne, comparée à l'infanterie suisse.

Après avoir loué les qualités belliqueuses de celle-ci, il ajoute que la première, avec la même discipline et la même ordonnance, mais non avec le même courage, allait au combat; et voici l'explication fort curieuse qu'il en donne.

« C'est que le royaume de France, si puissant à cette époque par sa ca-
» valerie et par son grand nombre d'artillerie et par l'habileté des Français
» à s'en servir, était très-faible en infanterie nationale, car les exercices
» militaires n'étaient restés en usage que dans la noblesse, et le peuple

(1) Guicciardini (Francesco), que nous nommons souvent à tort Guichardin, est un historien célèbre dont on peut invoquer l'opinion en général peu favorable à Charles VIII et à son armée, lorsqu'il en dit du bien. Né à Florence, le 4 mars 1482, il y meurt le 22 mai 1540; il a écrit l'*Histoire d'Italie* de 1494 à 1532; les cinq premiers livres surtout sont admirés. Quoique hostile au parti français, il rend justice aux qualités de Louis XII et de La Trémouille; ses héros sont Gaston de Foix et Jean de Médicis.

» n'avait plus l'ancien courage de ses pères, parce qu'il s'était adonné exclusivement aux arts et aux gains de la paix. Les rois, prédécesseurs de » Charles VIII, craignant l'impétuosité du peuple et l'exemple des rébellions passées, s'étaient appliqués à le désarmer et à l'éloigner des exercices militaires, et c'est parce que les Français n'avaient plus de confiance » dans leur propre infanterie qu'ils se conduisaient timidement à la guerre » toutes les fois qu'ils n'avaient pas avec eux quelques bandes suisses. »

Si nous avions besoin de confirmer l'opinion de Guicciardini, d'ailleurs bien répandue sur la défiance qu'inspirait l'infanterie française, nous citerions encore Philippe de Commines, qui s'écrie, en parlant de la bataille de Fornoue : *Nous avions à l'avant-garde trois mille suisses qui estoient l'espérance de l'ost.*

L'historien de Florence ne nous paraît pas aussi bien renseigné lorsqu'il attribue aux rois de France le parti pris de désarmer le peuple, dont ils redoutaient *les rébellions*; c'est la féodalité seule qu'il faut accuser de l'inexpérience du peuple dans les exercices militaires, car les rois en furent souvent les premières victimes et combattirent les tendances despotiques de la noblesse seigneuriale.

Troisième période, de **1511** *à* **1589.**

L'infanterie suisse était alors sans rivale, et François Ier fit de vains efforts pour en former une qu'il pût lui opposer; en attendant, il prit à sa solde des lansquenets et des Suisses. En 1534, il créa sept légions provinciales, chacune forte de six mille hommes. En 1558, Henri II rendit une ordonnance pour en perfectionner l'organisation. Tant de soins furent à peu près inutiles, et l'institution ne répondit pas aux espérances qu'elle avait fait concevoir : l'infanterie française ne voulait pas se battre si elle n'avait avec elle des lansquenets ou des Suisses. En 1556, François Ier est obligé de casser sa légion du Dauphiné pour son indiscipline; en 1557, le maréchal de Vieilleville fait tailler en pièces, par sa gendarmerie et ses arquebusiers, plusieurs centaines de soldats des légions qui s'étaient révoltées.

L'arme à feu remplaçait difficilement l'arquebuse, à cause des difficultés qu'elle présentait au moment du danger. Ainsi, l'arquebuse à mèche devenait inutile dès qu'il pleuvait; en 1549, l'armée victorieuse de Henri II, assaillie dans la plaine de Boulogne par une tempête affreuse, fut obligée de battre en retraite parce que l'arquebuserie ne pouvait plus tirer, et que l'armée eût été détruite par les flèches de mille à douze cents archers renfermés dans Boulogne.

Vers 1520, les Espagnols imaginèrent de tirer leurs arquebuses sur une fourchette, et les rendirent par ce moyen beaucoup plus maniables ; introduites en France sous le nom de *mousquets*, elles nous furent funestes.

« Leur premier effet fut de tuer deux de nos meilleurs capitaines, le sei-
» gneur de Vendenesse et le fameux Bayard à la retraite de Rebeck, en 1524;
» on verra bientôt les mousquetaires espagnols contribuer puissamment
» au désastre de Pavie. »

François Ier s'occupa de l'artillerie avec beaucoup de soin ; il fit fondre à Paris cent grosses pièces d'artillerie de bronze ; il composa les équipages de siége et de campagne, de pièces assez courtes et réduites à un petit nombre de calibres. Charles-Quint, en Espagne, perfectionna la fonte et les proportions des pièces de bronze ; il fit faire à Malaga, pour son expédition de Tunis, douze canons qui furent nommés les *douze apôtres*, et eurent longtemps une grande réputation. Toutefois, son artillerie ne valait pas l'artillerie française, et nous en avons un témoignage irrécusable dans Paul Jove, décrivant l'artillerie de François Ier, réunie à Grenoble avant la campagne de 1515 : deux grandes batailles vont donner une terrible leçon aux Suisses et à la noblesse française, en les punissant de leur orgueilleuse témérité, la bataille de Marignan en 1515, et la bataille de Pavie en 1525.

La première fut gagnée par l'artillerie que dirigeait le sénéchal d'Armagnac au deuxième jour, et qui fut tournée habilement au troisième par les conseils de Bayard ; elle arrêta le choc des phalanges suisses, combattant avec la cavalerie, et brisa enfin les derniers obstacles qui protégeaient les vaincus. François Ier écrit à sa mère : *Madame, le sénéchal d'Armagnac, avec son artillerie, ose bien dire qu'il a été cause en partie du gain de la bataille, car jamais homme ne s'en servit mieux.*

Guicciardini, de son côté, affirme que, sans l'aide de l'artillerie, la victoire serait restée aux Suisses.

Plus tard encore, à la Bicoque, en 1522, la témérité de huit mille Suisses, qui ne voulurent pas attendre l'arrivée de l'artillerie française, fut également punie, et changea en défaite la victoire du maréchal de Lautrec.

La deuxième bataille fut perdue, suivant la plupart des historiens, par l'imprudence du roi, qui se jeta au-devant de l'artillerie dont il masqua le tir avec sa gendarmerie, sans attendre son infanterie. Suivant François Ier, elle fut perdue par la défection des Suisses et la retraite précipitée du huitième escadron de gendarmerie, qui ne seconda pas son attaque.

Paul Jove raconte que les Suisses, saisis de terreur, jettent leurs piques et s'enfuient, malgré l'exemple de leurs officiers qui se font tuer, malgré le désespoir de Diesbach leur chef, au moment où l'infanterie pouvait rétablir le

combat. Les Espagnols attribuent à leurs mousquetaires l'honneur de la journée. L'historien, après un examen consciencieux des opinions contradictoires, conclut, en critique impartial et judicieux, que, malgré la faute du roi dans ce mouvement exécuté trop tôt qui lui a été tant reproché, il eût pu remporter la victoire, *si, dans ce grand jour, tout le monde avait fait son devoir.* En relisant avec attention les détails de la journée, sans s'occuper des commentaires nombreux dont elle fut l'objet, on reconnaîtra que François Ier avait bien pris ses mesures, et qu'il a dû se croire trahi plus encore que vaincu... Et que de victoires ont été changées en défaites! que de batailles perdues d'abord et puis gagnées! Un corps égaré n'assiste pas au combat, un autre arrive inopinément pour y prendre part; un troisième, jusque-là sans peur et sans reproche, est tout d'un coup en proie à une panique invraisemblable!

La victoire de Cérisolles, remportée par le duc d'Enghien sur le marquis du Guast, est due à la supériorité de l'artillerie française et à l'habileté avec laquelle furent employées les armes à feu. Charles-Quint en obtint de moins heureux effets, sauf devant les murs de Vienne, en 1529, contre Soliman, où l'artillerie, que l'empereur avait achetée à Nuremberg, sauva la capitale.

Henri II fit subir à cette arme d'importantes modifications; le nombre des calibres fut réduit à six. Il commandait, en 1552, l'armée la plus nombreuse qu'on eût vue depuis longtemps : elle comptait 30 à 40,000 hommes de pied, 20,000 chevaux et 60 pièces d'artillerie.

Le *Livre du Canonnier*, imprimé en 1561, donne, sur la marche de l'artillerie en campagne, des prescriptions qui dénotent une singulière sagacité, et que même aujourd'hui on pourrait recommander avec avantage.

La bataille de Saint-Quentin, appelée dans le temps *la bataille de Saint-Laurent* (elle eut lieu le jour de la Saint-Laurent, année 1557), fut perdue par la faute du connétable de Montmorency, homme de guerre médiocre, qui ne sut faire aucun usage de son artillerie, et dédaigna l'avis de La Rochefoucauld, qui lui conseillait de réunir sa cavalerie, au lieu de s'étendre sur un seul rang. Les Espagnols ne se servirent, dans ce combat honteux pour nos armes, que de leur cavalerie.

Dans les guerres de religion sous Henri III, les huguenots eurent des chefs expérimentés; mais les armées royales avaient l'avantage de la discipline, du nombre, de l'organisation et d'une bonne artillerie; les principales actions consistaient en escarmouches, en prises et reprises de postes, où l'arquebuse et le mousquet jouaient le premier rôle. Un tel genre de guerre développa les principes de tactique et de stratégie jusqu'alors ignorés ou rarement mis en usage.

Le prince de Condé n'avait, au combat de Saint-Denis, que deux canons. En 1562, ayant échoué avec l'amiral de Coligny, au siége de Paris, il se retire vers la Normandie; il y est suivi par le duc de Guise, le maréchal de Saint-André et le connétable Anne de Montmorency, à la tête de l'armée royale; il se trouve forcé d'en venir aux mains près de la ville de Dreux, n'ayant que sept pièces de canon contre vingt-deux. Le combat dura cinq heures, pendant lesquelles le sort des armes changea plusieurs fois; mais le prince de Condé et Coligny ne surent pas se servir ni de leurs canons ni de leur infanterie, tandis que le duc de Guise fit agir habilement la sienne, et décida la victoire en sa faveur par son génie militaire.

En 1567, au combat de Saint-Denis, le connétable de Montmorency, qui y perdit la vie, ne sut pas remporter une victoire décisive, malgré l'immense supériorité du nombre et de l'artillerie; c'est que le duc de Guise n'était plus là!

Au combat de Jarnac, en 1569, où périt le prince de Condé, l'armée du duc d'Anjou manœuvra fort habilement pour surprendre le passage de la Charente; Coligny, qui avait éparpillé ses forces sur divers points de la rive qu'il voulait défendre, ne put résister et se retira sur Jarnac, où il rejoignit le prince de Condé; plus tard, l'amiral essaya de prendre sa revanche en attaquant l'armée royale au poste de la Roche-Abeille, et il fut sur le point de se saisir de son artillerie, lorsque la pluie survint et arrêta ses arquebusiers, en éteignant les mèches des arquebuses.

La bataille de Moncontour, gagnée la même année par le duc d'Anjou, montre, d'un côté, l'imprévoyance des troupes protestantes, surprises par l'armée catholique; de l'autre, le bon effet de l'artillerie bien placée et bien dirigée; le succès fut dû à la réserve du maréchal de Tavannes.

A l'apparition de Henri de Bourbon, roi de Navarre, la fortune change le camp. Ce qui prouve l'influence qu'exerce le génie du chef, c'est que, depuis vingt-cinq ans, les troupes protestantes avaient toujours été battues. La bataille de Coutras, en 1587, fut gagnée sur l'armée catholique, commandée par le duc de Joyeuse, grâce aux dispositions de Henri de Bourbon, qui fit agir à propos son artillerie, tandis que celle des catholiques ne produisit que peu d'effet. — Cette période est terminée par un résumé qui renferme en principe toutes les améliorations que la réflexion, de fortes études et l'expérience ont inspirées au fondateur du deuxième Empire, à l'héritier de Napoléon; on y reconnaît la puissance que devait acquérir l'arme à laquelle nous sommes redevables des victoires de Crimée et d'Italie; de celle de Solférino, où les canons rayés produisirent un effet irrésistible; et nous terminons l'étude de la troisième période par cette pensée

qui rappelle l'un des services les plus signalés que l'on doit à l'artillerie : « Au XVI[e] siècle, l'Europe tremblait devant les Turcs. L'artillerie vint arrê- » ter les progrès de ces redoutables ennemis ; c'est assurément une des » plus grandes gloires du judicieux emploi de la poudre à canon, que » d'avoir rendu à jamais impossible une nouvelle irruption de barbares » dans le monde civilisé. »

De 1589 *à* 1643 ou de Henri IV à Louis XIV, période de 54 ans, plus remarquable que les précédentes, au point de vue stratégique. Cette dernière étude est sans contredit la plus intéressante et la plus instructive, parce qu'elle embrasse presque tous les devoirs d'un chef d'armée; il faut bien le reconnaître, les difficultés que présente la guerre augmentent avec les progrès de la science, des arts et de la civilisation; les razzias, le pillage, avec les horreurs qui en sont la suite, entraient naturellement dans les conditions ordinaires de la conquête ou de l'invasion ; et la guerre nourrissait la guerre, mieux encore, elle enrichissait le vainqueur, qui mettait dans la balance la lourde épée de Brennus, lorsqu'il accordait trêve ou merci ; aujourd'hui, c'est le contraire, et soit humanité, soit calcul, il est de principe qu'il faut épargner le vaincu, respecter les propriétés privées, et vivre à ses dépens même sur les terres ennemies; en outre, on n'a point affaire, en général, à des peuples timides, sans expérience et sans armes ou mal armés ; la guerre est un duel dont les conditions ont été réglées par l'usage et le droit des gens ; on y déploie sur un champ de bataille plus ou moins vaste toutes les ressources de l'intelligence et l'adresse, autant que le courage, sans oser recourir à des ruses que l'honneur n'admet pas, sans employer des violences que l'humanité a condamnées ; la période qui nous occupe nous présente trois grands capitaines que distinguent des mérites divers : Heuri IV, Maurice de Nassau et Gustave Adolphe.

« Henri IV, dit le Prince, génie hardi, quelquefois même téméraire, » triomphe par l'habileté de ses mouvements stratégiques, par la prompti- » tude avec laquelle il saisit sur le champ de bataille les circonstances qui » lui sont favorables ; il dispose toujours avec habileté des éléments, » même insuffisants, qu'il a sous la main, mais il ne modifie et ne per- » fectionne pas ces éléments.

» Le prince de Nassau, esprit plus méthodique, s'occupe surtout de » l'organisation de son armée et des moyens d'en perfectionner la tactique, » et quoique doué également du génie militaire, il triomphe plutôt par les » soins qu'il apporte dans les manœuvres, dans l'armement, dans la dis- » position de ses troupes, que par des mouvements stratégiques.

» Gustave-Adolphe hérite, pour ainsi dire, du génie des deux premiers ;
» il unit l'esprit de détail à l'esprit d'ensemble et, s'il perfectionne tous les
» rouages élémentaires de son armée, c'est pour faire triompher à la fois
» les grands principes de tactique et de stratégie. »

Nous n'ôterons rien au mérite de ces portraits, tracés d'une main ferme et habile, en ajoutant qu'il importe, en de telles appréciations, de tenir compte des circonstances ou des milieux dans lesquels vécurent ces illustres capitaines ; le génie est moins spécial, moins étroit qu'on ne le suppose, et Henri IV, que sa position rendait hardi, téméraire, eût montré la prudence de Maurice de Nassau, s'il eût eu un autre champ de bataille et d'autres adversaires ; nous en dirons autant de celui-ci ou de Gustave-Adolphe, qui eussent moins songé aux manœuvres et à la tactique de leurs troupes, s'il avait fallu combattre pour la couronne, pour la vie même et contre des troupes françaises. Sous Henri IV, l'infanterie tient encore peu de place ; elle combat dans un ordre profond, par suite, agit lentement et sans élan ; la cavalerie joue un grand rôle ; elle est disposée en petits escadrons, et, les charges, faites sur un seul rang jusqu'alors, par suite peu redoutables, s'exécutent sur cinq, parfois sur sept ou sur dix rangs. L'artillerie manquait souvent à l'armée du roi de Navarre ; elle devint l'objet de ses soins lorsqu'il eut pacifié la France, sans ajouter pourtant à son organisation. L'artillerie allemande avait fait plus de progrès, légère et mobile autant qu'il le fallait pour suivre et seconder les mouvements de la cavalerie. Au combat d'Arques, l'excellence de la position, le tir de deux pièces bien dirigées, le secours tiré du château, dont le feu plongeait sur les troupes du duc de Mayenne, donnèrent la victoire au roi de Navarre ; la bataille d'Ivry, le 15 mars 1590, fut également gagnée par le bon effet de l'artillerie, que vint compléter une charge de cavalerie à laquelle rien ne résista.

« Le roi, entraîné par son courage, avait disparu dans la mêlée ; l'in-
» quiétude était grande ; mais bientôt on le vit revenir à la tête de son
» escadron ; alors un immense cri d'allégresse retentit sur tout le pont et
» on put le féliciter de la victoire. »

Maurice de Nassau, au combat de Turnhout, en 1597, et à la bataille de Nieuport, en 1600, d'une plus grande importance, fit de savantes manœuvres pour placer avantageusement son artillerie ; l'ordre de bataille, qui lui valut la dernière victoire sur les Espagnols commandés par l'archiduc Albert, lui permit de réparer sans cesse des échecs partiels.

« La guerre des Pays-Bas passait avec raison, au commencement du
» XVIIe siècle, pour la meilleure école militaire ; la plupart des généraux

» qui acquirent plus tard une grande célébrité, y firent leur apprentis-
» sage, tels que Tilly, le prince de Saxe-Weimar et Turenne. »

Gustave-Adolphe s'applique à rendre son armée mobile en allégeant son artillerie, subdivisant l'infanterie et la cavalerie qui forment des unités complètes sous des chefs particuliers; il s'exerce surtout aux manœuvres qui permettent de changer l'ordre en colonne pour prendre l'ordre en bataille sous les feux de l'ennemi; son régiment n'avait que 1,008 hommes, divisés en huit compagnies et combattant sur trois rangs seulement; il n'employa jamais les tirailleurs, jugeant les longues escarmouches inutiles; il perfectionna les armes à feu portatives, qu'il rendit plus légères, par conséquent plus faciles à manier.

« Personne ne l'égalait, dit Chenmitz, à mener l'armée contre l'ennemi
» ou à conduire la retraite... il était impossible de mieux connaître la
» fortification, l'attaque et la défense...

» Disons encore que Gustave-Adolphe avait soumis ses troupes à une
» discipline sévère à la fois et libérale; la faveur n'avait aucun empire
» dans les encouragements, et nul ne parvenait sans avoir parcouru
» tous les grades : donnant l'exemple de toutes les vertus militaires,
» il s'exposait aux mêmes dangers, partageant les mêmes fatigues et les
» mêmes privations que le dernier de ses soldats, couchant en plein air,
» au milieu d'eux. »

Nous passerons les détails, d'ailleurs pleins d'intérêt, qui complètent ce bel éloge et le justifient dans les dispositions habiles qu'il prit en toutes ses rencontres avec de grands généraux : soit à Leipzik, en 1631, où il vainquit Tilly, au passage du Leick, en 1632; soit à Lutzen, en 1632, contre Walenstein.

Sous Louis XIII, l'œuvre de Charles VII, de Louis XI et de Henri IV, est reprise par Richelieu; ce grand ministre pacifia la France, fit respecter l'autorité royale, dompta les vassaux qui ne voulaient pas reconnaître un pouvoir supérieur, repoussa les attaques étrangères et releva la fortune de la France; les progrès de l'art militaire furent rapides et remarquables; l'infanterie prend à son tour le premier rang jusqu'alors occupé par la cavalerie; les bagages furent réduits et simplifiés; la cavalerie eut des mousquets; l'artillerie s'enrichit de deux nouveaux calibres, elle eut des pièces de 24 et de 12. Les bombes furent, à cette époque, mises en usage dans les siéges; les premières parurent, en 1634, au siége de Lamothe, en Lorraine; l'ordre de bataille, de campement et de marche, imaginé par les Suédois, fut adopté par l'armée française qui se range sur deux lignes espacées de cinq cents pas. Ces

heureuses modifications deviennent en partie l'instrument des victoires qui signalent cette époque; telles que celles de Lignitz, en Silésie, sur les impériaux (1634); d'Avein, en 1631, sous le commandement des maréchaux de Châtillon et de Brézé, contre les troupes lorraines et espagnoles conduites par le prince Thomas.

Aux documents que nous venons de citer, et que nous abrégeons à regret, ajoutons ceux que nous tirons de plusieurs combats glorieux pour les élèves ou les émules de Gustave-Adolphe; ils sont, en quelque sorte, un complément des victoires du héros dont les exemples et les leçons furent l'objet d'études profondes parmi les généraux du siècle. Ainsi, la bataille de Wittstock, en 1636, est gagnée par le feld-maréchal Banner, qui sut imiter le *passage des lignes;* manœuvres des Suédois, et, de plus, fit connaître une tactique, souvent suivie depuis, en refusant son aile gauche pour tomber avec la droite sur les Saxons en désordre; en 1638, la bataille de Wittenweir fut décidée en faveur de l'armée franco-suédoise, contre les impériaux, par les savantes dispositions du duc de Weimar.

La science est donc victorieuse partout, lorsqu'elle est secondée ou dirigée par le génie militaire, et triomphe du nombre et de la bravoure, comme il est aisé de s'en convaincre par le rapide tableau des phases que l'histoire nous signale dans les fastes militaires.

« La ligue triomphe jusqu'au moment où elle a Henri IV à combattre,
» En Hollande, le Espagnols sont vainqueurs jusqu'à l'apparition de
» Maurice et de Henri de Nassau; en Allemagne, la cause catholique,
» défendue par les généraux de l'empereur, écrase les protestants jusqu'au
» moment où Gustave-Adolphe, devenu chef de la ligue protestante, ter-
» rasse, en trois ans, tous ceux qui, jusqu'alors, avaient été invincibles. »

L'art de la guerre a fait d'immenses progrès avant les campagnes qui illustrent le siècle de Louis XIV. Avec François I[er], ce sont des masses qui se choquent et que le gros canon s'efforce de rompre en tirant directement sur elles.

Avec le duc de Guise et Henri IV, les masses se divisent pour agir tantôt isolément, tantôt à la fois, sur des points donnés. L'artillerie elle-même se déplace pour trouver la position qui lui permet de prendre en flanc l'ennemi.

Enfin, avec Maurice et Gustave-Adolphe, il y a tactique et stratégie, c'est-à-dire que par la stratégie, science des mouvements à travers les pays, et pour préparer la bataille, les grands capitaines attirent l'adversaire en un lieu propice à l'attaque, ou occupent une position formidable, qui les met hors d'atteinte d'une armée trop supérieure; par la tactique, science des mouvements et manœuvres sur le champ de bataille, ils tournent les

positions qu'ils ne peuvent emporter de force, accourent sur les points où ils doivent frapper l'ennemi, profitant des lieux, comme des divers corps de l'armée, pour atteindre leurs adversaires aux parties vulnérables.

Citons encore et pour donner une idée de la sagacité de l'écrivain, stratégiste à la fois et tacticien, quelques-uns des aphorismes militaires qui sont semés çà et là dans son récit, comme autant de signaux auxquels il est bon de se rallier :

1° Ce sont les réserves qui gagnent les batailles.

2° L'artillerie doit être divisée dans la marche et réunie en grandes batteries sur le champ de bataille.

3° Une armée doit marcher et camper dans l'ordre où elle doit combattre.

4° En fait de stratégie et de tactique, la grande question est de tomber avec ses forces réunies sur une portion de la ligne ennemie.

5° La campagne du duc de Rohan, dans la Valteline, présente des sujets instructifs d'étude et de méditation. Sur tous les préceptes généraux et d'autres du même genre dont il est aisé de justifier l'exactitude et l'importance, qu'il nous soit permis de présenter une seule et dernière observation, qui s'applique d'ailleurs à bien d'autres ordres d'idées; c'est que *la supériorité du génie véritable consiste à braver les règles dont il use avec avantage dans les cas ordinaires ; de sorte qu'il y a des circonstances qui doivent apporter à ces maximes d'heureuses modifications ; ainsi, pour en donner un exemple, plus d'une bataille a été gagnée sans la réserve, soit qu'il n'y en eût pas, soit qu'elle eût été mêlée à l'action par un incident fortuit dès le commencement du combat.*

Il ne s'ensuit pas que les règles ne sont pas bonnes; au contraire, c'est parce qu'elles sont bonnes, qu'il faut en user à propos, par suite, s'abstenir de les appliquer, si leur intervention est inutile ou dangereuse.

Nous terminons ici notre mission laborieuse et délicate, avec la conviction de l'avoir remplie, sinon avec honneur, *du moins consciencieusement et dans la mesure de nos forces.*

CONCLUSION.

Qui nova remedia accipere nolit, nova mala aspectet.
(BACON.)

Que conclure de l'analyse minutieuse à laquelle nous nous sommes livré? Assurément, cette question serait oiseuse, si l'on voulait, si l'on savait lire

à notre époque frivole et préoccupée seulement des intérêts matériels ; les œuvres de longue haleine, riches de faits et de réflexions sérieuses, où l'on trouve cette moelle d'érudition, qui nous plaît dans Montaigne et dans Rollin, ont bien peu de lecteurs ; on ne lit plus ou on lit mal, en courant, pour avoir le droit d'émettre un avis sur un livre qui porte un grand nom ; dans les journaux qui passent tous les jours sous nos yeux, on va droit au feuilleton-roman et toute discussion qui vise à la science ou à l'étude consciencieuse d'un problème social, économique, est mise de côté, si elle exige une attention d'un quart d'heure, tant on craint de perdre du temps, ce capital si précieux, comme disent les Anglais, nos modèles et nos maîtres, *time is money*.

Voilà pourquoi nous résumons, en un mot, notre pensée sur l'ensemble de cet ouvrage.

L'auteur y a déposé tout le fruit des longues et sérieuses méditations de l'exilé et de l'expérience de l'homme d'État. Après avoir longuement réfléchi sur la merveilleuse histoire du héros de sa race, il y a puisé des enseignements précieux qu'il a fécondés par l'effort de sa propre pensée. Il a porté son attention sur les lieux, les temps et les personnes qu'il devait étudier et connaître, pour donner à chacun et à chaque chose la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des événements. Les circonstances avaient exigé de l'empereur Napoléon l'action soudaine d'un génie impétueux, confiant en son étoile ; la France avait demandé un pouvoir fort, une autorité sans contrôle et des institutions dont elle avait senti le besoin ; en devait-il être ainsi à une époque différente ? Ce qui fut le salut de l'État un jour pouvait le perdre plus tard ; à Sainte-Hélène, l'empereur répétait cet aphorisme politique :

» *Dans les faits contemporains comme dans les faits historiques, on peut*
» *trouver des leçons, rarement des modèles.* »

Il proclamait avec l'autorité de l'expérience et de la réflexion, son respect pour l'opinion publique, dont il avait négligé les avertissements, lorsqu'il se croyait invincible.

« *L'opinion publique est une puissance invisible, mystérieuse, à laquelle rien*
» *résiste... Toute capricieuse qu'elle est, elle est cependant vraie, raisonnable,*
» *juste, beaucoup plus souvent qu'on ne pense.* » (18 novembre 1815.)

Ces leçons de la sagesse, qui empruntaient au génie tant d'autorité, au malheur tant de grandeur poétique, elles semblent avoir eu sur les idées de l'illustre auteur dont nous avons rapidement analysé les œuvres, une influence qui se reflète dans la plupart de ses écrits.

Un mot encore avant de quitter la plume. Que dire du style et de

l'écrivain? Buffon a dit : *le style, c'est l'homme*. Pour les esprits superficiels et amis du paradoxe, cette pensée semble fausse ou exagérée, parce qu'il fut des écrivains qui honorèrent la vertu dans leurs livres, et la négligèrent dans leurs actions, comme Sénèque, Salluste, et quelques autres ; parce qu'il est des prédicateurs de charité fort peu charitables ; nous l'estimons plus vraie, plus générale qu'on ne croit, et, dans une foule d'exemples, il est permis de trouver une application des plus incontestables de cette belle maxime ; —ici, rien ne nous apparaît avec autant d'évidence, rien n'a été moins contesté, tant cet accord du style et du caractère a frappé les intelligences de tous les degrés !

Qui mettrons-nous à côté de Napoléon Ier parmi les penseurs, les écrivains ou les orateurs de nos jours? Concision et rapidité, grandeur des images, langage pittoresque en harmonie avec l'élévation de la pensée, style coupé, brusque, inégal ; le plus souvent simple et familier, presque toujours, à une époque surtout, empreint d'une pompe orientale, qui ne fait point disparate ; c'est Alexandre ou César écrivant comme ils agissent, et toujours l'expression va s'épurant, sans cesser d'être colorée, vive, animée, du général au consul, du consul à l'empereur, au législateur, au sage que l'adversité entoure de son auguste auréole. Le neveu écrit autrement que le héros de Sainte-Hélène ; il n'écrit pas moins bien, nous dirons même qu'il écrit mieux, avec moins d'inspiration, sans doute, car on sent partout la correction et le travail ; la fin et le milieu répondent au commencement ; clarté, bon sens, argumentation lumineuse plus que pressante et persuasive, simplicité d'expression, éloquence du cœur, qui dédaigne l'artifice et l'arrangement des mots ou des phrases à effet ; point de déclamation, on dirait la raison qui parle en s'adressant à la raison qui apprécie et juge ; nous ne voyons rien dans l'antiquité ni dans les temps modernes, qui ressemble à ces allocutions graves ou familières, adressées tantôt au peuple, tantôt à l'Assemblée législative, tantôt au Sénat, tantôt à l'armée, aux souverains. etc.

Parmi les appréciations qu'on a faites du caractère et des actes du Prince, nous n'en connaissons point de plus curieuse que celle qu'on lit dans les Mémoires de M. Guizot ; elle en dit bien plus qu'elle ne semble dire, quand on considère le personnage discret et retenu qui parle, l'autotorité qu'il donne à ses confidences, l'importance du rôle qu'il a joué. L'embarras qui se manifeste dans le ton, pour l'ordinaire si magistral de l'ancien ministre, nous rappelle involontairement le vers d'Agrippine ;

Mon génie étonné tremble devant le sien.

(1840) « Le jour même où je quittai Londres pour me rendre au château d'Eu, le 6 août, le prince Louis-Napoléon, vers quatre heures du matin, débarquait près de Boulogne, et avec *son nom seul pour armée* tentait une seconde fois la conquête de la France. Quel ne serait pas aujourd'hui l'étonnement d'un homme sensé, qui, après avoir dormi depuis ce jour-là du sommeil d'Épiménide, verrait en se réveillant le prince sur le trône de France, et investi du pouvoir suprême? Je ne relis pas sans quelque embarras ce que disait tout le monde en 1840, et ce que j'écrivais moi-même de ce que nous appelions tous une folle et ridicule aventure, et de son héros. Quand je le pourrais en pleine liberté, je ne voudrais pas, *pour ma propre convenance*, reproduire aujourd'hui le langage qu'on tenait partout alors. La *Providence* semble quelquefois se complaire à confondre les jugements et les conjectures des hommes. Il n'y a pourtant, dans l'étrange contraste entre l'incident de 1840 et l'Empire d'aujourd'hui, rien que de naturel et de clair. Aucun événement n'a ébranlé la foi du prince Louis-Napoléon en lui-même et dans sa destinée; en dépit du succès d'autrui et de ses propres revers, il est resté étranger au doute et au découragement. Il a deux fois bien a tort et vainement cherché l'accomplissement de sa fortune; il a toujours persisté à y compter, et il a attendu l'occasion propice. Elle est enfin venue, et elle l'a trouvé toujours confiant et prêt à tout tenter; grand exemple de la puissance que conserve dans les ténèbres de l'avenir la foi persévérante, et grande leçon à quiconque doute et plie aisément devant les coups du sort. »

C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un homme, prince ou simple citoyen.

En terminant à regret cette longue étude, acceptée avec crainte, commencée avec une trop juste défiance de nous-même, poursuivie avec un intérêt toujours croissant, il nous resterait à indiquer les passages qui ont le plus vivement attiré notre attention et dont nous ferions le seul ornement de notre écrit; mais il nous semble plus simple de renvoyer à l'ouvrage même, car, en lui empruntant beaucoup, on regretterait toujours d'y laisser plus et mieux que ce qu'on lui aurait pris.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

DE PONGERVILLE, de l'Académie française, *membre de la 2e classe*, membre du Conseil générale de la Seine.

J. BARBIER, *membre de la 2e classe*, président à la Cour impériale de Paris.

J.-P. VALAT, *membre de la 3e classe*, agrégé ès-sciences phisiques et mathématiques, RAPPORTEUR.

———

I NUOVI MONDI TROVATI DAL 1800 AL 1863

Communicazione alla corrispondenza scientifica in Roma

AVEC CETTE ÉPIGRAPHE TIRÉE DE LA GENÈSE :

> «... *Fiant luminaria in firmamento cœli, et*
> » *dividant diem et noctem et sint in signa et*
> » *tempora, et dies et annos.* »

Cette communication sous le titre de : « *Les mondes nouveaux découverts depuis* 1808 *jusqu'en* 1863, » faite à la *Correspondance scientifique de Rome*, n'est pas autre chose que la liste chronologique des découvertes astronomiques faites depuis le commencement du siècle, précédée de quelques observations d'un ordre très-élevé sur l'immensité des œuvres de Dieu, par madame Caterina Scarpellini.

Herschell, dès 1781, portant hardiment son œil observateur bien au delà des limites de notre système planétaire; avait étonné les savants par l'annonce de merveilles stellaires dont il était le premier observateur. Il donne l'élan, et l'émulation anime tous les astronomes. Le champ était des plus vastes et des moins explorés, car c'étaient les incommensurables profondeurs du ciel. Il y avait donc pour tous beaucoup de gloire astronomique à acquérir. Piazzi, de Palerme, eut le premier l'honneur d'inscrire son nom à côté de celui du grand astronome hanovrien. Il découvrit, le 1er janvier 1800, la planète Cérès, inaugurant ainsi, par une découverte qui fut regardée comme un événement astronomique, la première année d'un siècle qui devait être si fécond en découvertes utiles à l'humanité.

Pallas fut aperçue par Olbers, en 1802; Junon, en 1804, par Harding, et Vesta par Olbers en 1807. Mais ce n'a été qu'après une période de quarante ans environ (en 1845), que les découvertes ont recommencé. Henke en a donné le signal, et, depuis, il ne s'est pas passé d'année sans que quelque astronome ait fait connaître au monde quelques astres nouveaux. La liste est déjà de quatre-vingts; est-elle finie ?

Comment le serait-elle ? Les cieux sont immenses; les astres qui les peuplent, innombrables, et à des distances tellement incommensurables que les plus puissants calculateurs manquent de chiffres pour les exprimer. Multipliez la distance qui nous sépare de Sirius par la distance qui nous sépare de Neptune, trouvée par Le Verrier, à l'extrémité de notre système planétaire; élevez le produit prodigieux de cette multiplication à telle puissance qu'il plaira à votre imagination, aurez-vous atteint les limites de l'immensité dans laquelle les astres se meuvent chacun dans l'orbite du système dont il dépend, avec la régularité d'une roue de chro-

nomètre? assurément non. Qui nous dira quelle place occupe notre système planétaire dans cette immensité? A l'orient? à l'occident? au nord? au midi? Où? Mystère, car dans l'infini il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de points cardinaux. Que notre terre est petite! C'est un atome, une molécule infiniment petite. « Les hommes sont des atomes sur le globe, qui n'est » lui-même qu'un atome, » a dit Buffon. Sans doute, mais, ô merveille! ces atomes qui sont les hommes, ces infiniment petits qui ne peuvent définir la nature de ces mondes qui sont semés par millions sur leur tête, doués d'intelligence, peuvent calculer les distances relatives de quelques-uns d'entre eux, en mesurer le volume relatif, en dire le poids, décrire les circonférences immenses qu'ils mettent des siècles à parcourir, et démontrer par des calculs infaillibles qu'une harmonie infaillible elle-même, résultant d'un ordre divin, prouve une intelligence qui tient tout dans ses mains, qui préside à tout cet ensemble majestueux qu'aucune langue ne peut rendre. Ces atomes, les hommes, ne peuvent que s'écrier : *Cœli enarrant gloriam Dei,* et tomber à genoux.

Voici la liste des planètes découvertes depuis 1800 jusqu'à 1863, qui a été publiée par madame Caterina Scarpellini au *Bulletino nautico e geografico,* nos 11 et 12. DEPOISIER, *membre de la 1re classe.*

I NUOVI MONDI

LES NOUVEAUX MONDES DÉCOUVERTS DE 1800 A 1863

(*Correspondance scientifique à Rome*)

N° d'ordre	Nom des planètes	Dates des découvertes	Nom de l'astronome	Lieu de la découverte
1	Cérès	1er janvier 1800	Piazzi	Palerme.
2	Pallas	28 mars 1802	Olbert	Brême.
3	Junon	1er septembre 1804	Harding	Lilienthal.
4	Vesta	29 mars 1807	Olbert	Brême.
5	Astrée	8 décembre 1845	Henke	Driessen.
6	Hébé	1er juillet 1847	Henke	Driessen.
7	Iris	13 août 1847	Hind	Londres.
8	Flore	18 octobre 1847	Hind	Londres.
9	Méthis	26 avril 1848	Graham	Makrée.
10	Igée	12 avril 1849	De Gasparis	Naples.
11	Parthénope	11 mai 1850	De Gasparis	Naples.
12	Victoria	13 septembre 1850	Hind	Londres.
13	Egérie	2 novembre 1850	De Gasparis	Naples.
14	Irènes	19 mai 1851	Hind	Londres.
15	Ennomie	29 juillet 1851	De Gasparis	Naples.
16	Psychée	17 mars 1852	De Gasparis	Naples.
17	Thétis	17 avril 1852	Luther	Bilk.
18	Melpomènes	24 juin 1852	Hind	Londres.
19	Fortune	22 août 1852	Hind	Londres.
20	Messalie	19 septembre 1852	De Gasparis	Naples.
21	Lutèce	15 novembre 1852	Goldschmidt	Paris.
22	Calliope	16 novembre 1852	Hind	Londres.
23	Talie	15 décembre 1852	Hind	Londres.

N° d'ordre	Nom des planètes	Date de la découverte	Nom de l'astronome	Lieu de la découverte
24	Thémis	5 avril 1853	De Gasparis	Naples.
25	Focée	6 avril 1853	Chacornac	Marseille.
26	Proserpine	5 mai 1853	Luther	Bilk.
27	Euterpe	8 novembre 1853	Hind	Londres.
28	Bellone	1er mars 1854	Luther	Bilk.
29	Amphytride	1er mai 1854	Marth	Londres.
30	Uranie	22 juillet 1854	Hind	Londres.
31	Euphrosine	2 septembre 1854	Ferguson	*Washington.*
32	Pomone	26 octobre 1854	Goldschmidt	Paris.
33	Polymnie	28 octobre 1854	Chacornac	Paris.
34	Circé	6 avril 1855	Chacornac	Paris.
35	Lencotée	19 avril 1855	Luther	Bilk.
36	Atlas	5 octobre 1855	Goldschmidt	Paris.
37	Foi	5 octobre 1856	Luther	Bilk.
38	Léda	12 janvier 1856	Chacornac	Paris.
39	Létitia	8 février 1856	Chacornac	Paris.
40	Harmonie	31 mars 1856	Goldschmidt	Paris.
41	Daphnis	22 mai 1856	Goldschmidt	Paris.
42	Isis	23 mai 1856	Pogson	Oxford.
43	Arianne	15 avril 1857	Pogson	Oxford.
44	Nisa	27 mai 1857	Goldschmidt	Paris.
45	Eugénie	26 juin 1857	Goldschmidt	Paris.
46	Estia	21 août 1857	Pogson	Oxford.
47	Aglaia	15 septembre 1857	Luther	Bilk.
48	Doris	19 septembre 1857	Goldschmidt	Paris.
49	Pales	19 septembre 1857	Goldschmidt	Paris.
50	Virginie	3 octobre 1857	Ferguson	*Washington.*
51	Nemense	22 janvier 1858	Laurent	Nîmes.
52	Europe	4 février 1858	Goldschmitdt	Paris.
53	Calyse	4 avril 1858	Luther	Bilk.
54	Alexandra	10 septembre 1858	Goldschmith	Paris.
55	Pandore	10 septembre 1858	Searle	*Albany.*
56	Melites	9 septembre 1858	Goldschmidt	Paris.
57	Mnemosine	22 septembre 1859	Luther	Bilk.
58	Concorde	24 mars 1860	Luther	Bilk.
59	Danaïs	9 septembre 1860	Goldschmidt	Paris.
60	Espérance	12 septembre 1860	Chacornac	Paris.
61	Erato	12 septembre 1860	Forster Lesier	Berlin.
62	Titonie	15 septembre 1860	Ferguson	*Washington.*
63	Ausonie	10 février 1861	De Gasparis	Naples.
64	Angelina	4 mars 1861	Tempel	Marseille.
65	Cybèle	9 mars 1861	Tempel	Marseille.
66	Maja	9 avril 1861	Tuttle	*Cambridge.*
67	Léthé	29 avril 1861	Luther	Bilk.
68	Esperie	29 avril 1861	Schiaparelli	Milan.
69	Panopée	5 mai 1861	Goldschmidt	Chatillon.
70	Asie (1)	17 avril 1861	Pogson	*Madras.*
71	Niobé	13 août 1861	Luther	Bilk.
72	Féronie	 1862	Safford	*Cambridge.*
73	Clytie	7 avril 1862	Tuttle	Cambridge.
74	Galatée	29 août 1862	Tempel	Marseille.
75	Eurydice	31 août 1862	Luther	Bilk.
76	Maja	22 septembre 1862	Peters	*Cambridge.*
77	Freja	21 octobre 1863	D'Arrest	Copinnague.
78	Diane	15 mars 1863	Luther	Bilk.
79	—	14 septembre 1863	Watson	*Ann-Arban.*
80	—	13 novembre 1863	Schmidt	Athènes (2).

(1) Il fut découvert le douze avril, mais ne fut annoncé en Europe qu'après la Panopée.

(2) L'astronome anglais M. Hind fait observer que cette planète est Igée (10) découverte par M. De Gasparis, en 1849. Nous attendons de nouveaux renseignements.

CATALOGUE DES GENTILSHOMMES *du baillage de Vire, qui ont pris part à l'assemblée de la noblesse pour l'élection des députés aux états géénraux de* 1789, *suivi de nombreux documents historiques et généalogiques par M. Isidore Cantrel. — Un vol. in-8°. Vire, imprimeur Barbot,* 1862.

MESSIEURS,

Une loi récente a donné un essor nouveau aux études héraldiques. Les archivistes ont scruté les vieux parchemins et, souvent, sous de hautes influences, ont essayé de renverser d'illégitimes prétentions, ou de consacrer des droits acquis. Déjà M. de Barthélemy, secrétaire du Conseil du sceau des titres, a donné en collaboration avec M. L. Laroque, la liste des gentilshommes qui ont pris part aux assemblées préparatoires de 1789. Mais, simple nomenclature de noms, ce travail utile n'est en somme qu'un catalogue d'une exactitude incontestable. Telle n'est point seulement l'œuvre de M. Isidore Cantrel; aussi offre-t-elle un double intérêt.

Il a joint des notices biographiques souvent fort complètes sur les familles des représentants de la noblesse avant la Révolution française. Or, à quelque point de vue que l'on se place, l'historien aussi bien que l'homme de lettres, est forcé de tenir compte de la longue influence de l'aristocratie féodale. On puisera là des renseignements authentiques sur des personnages qui ont joué dans l'histoire générale du pays ou dans l'histoire particulière et si intéressante de la basse Normandie, un rôle plus ou moins important.

Le volume que nous avons l'honneur de signaler à votre savante attention, renferme soixante-trois notices, dont tous les matériaux ont été trouvés dans les divers ouvrages ou *manuscrits* mis par beaucoup de familles à la disposition de M. J. Cantrel. Nous regrettons que plusieurs d'entre ces notices ne soient pas plus complètes. Nous espérons, notamment, que, si une édition nouvelle paraissait, on s'étendrait plus longuement, par exemple, sur cette famille de *Corday*, qui a occupé un rang distingué dans l'armée ou l'Église et dont le nom se trouve à jamais inscrit aux premières pages de l'histoire de la France moderne.

Pour rendre son travail plus intéressant à toutes les classes de lecteurs, M. Isidore Cantrel y a joint des documents fort curieux, sur l'état militaire, religieux, civil, du Bocage normand au moment ou toutes les vieilles institutions allaient être si violemment renversées.

Cette partie du livre est comme un tableau synoptique des diverses fonctions auxquelles l'ancien gouvernement avait confié une part de son auto-

rité. Malgré nos prétentions à beaucoup connaître, nous sommes généralement peu instruits sur les rouages qui faisaient mouvoir la machine de notre vieille France. Eh bien! l'auteur a joint à ses recherches des notes courtes succinctes, pleines d'utiles enseignements et qui prouvent autant la sûreté de son érudition que la rectitude de son jugement.

Tel qu'il est, malgré les lacunes qu'on regrette d'y trouver, l'ouvrage de M. Isidore Cantrel sera toujours consulté avec grands fruits par tous les historiens de la basse Normandie; il serait à désirer que, dans toutes les anciennes circonscriptions, des hommes studieux entreprissent de pareils travaux : ce ne serait pas un des moindres monuments élevés à la science historique de notre pays.

Antonin de CAMPAGNOLLES,
Membre de la 3e classe.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DES CLASSES ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU MOIS DE JANVIER 1864.

⁂ La première classe *(histoire générale et histoire de France)* s'est assemblée le 13 janvier à huit heures et demie du soir; M. Cénac-Moncaut, vice-président de la classe, occupe le fauteuil. M. Gauthier la Chapelle donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté. M. Galimard, artiste peintre, offre a la Société une photographie de son tableau représentant *Léda*. Des remercîments sont votés au donateur.

M. l'administrateur annonce à l'Assemblée la perte douloureuse que l'Institut historique vient de faire de l'un de ses membres distingués, M. l'abbé Bona, professeur à l'Université de Turin. Une notice biographique sur M. Bona sera insérée dans le journal.

M. de Vertus, maire de Brecy, membre de la Société archéologique de Soissons, demande à faire partie de l'Institut historique, comme membre correspondant. Il fait suivre sa demande de ses titres imprimés, intitulés *Histoire de Coincy* (Aisne). La demande de M. de Vertus n'étant pas appuyée par deux membres aux termes des statuts, on ajourne la nomination de la Commission; M. l'administrateur est prié d'en prévenir le candidat.

⁂ La deuxième classe *(histoire des langues et des littératures)* s'est assemblée le même jour sous la même présidence; le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté; plusieurs livres ont éte offerts à la classe; la lecture des mémoires est renvoyée à la fin de la séance.

⁂ La troisième classe (*histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*) s'est assemblée le même jour sous la même présidence. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; il est adopté.

M. Murray, avocat à la Cour impériale, demande à faire partie de l'Institut historique en qualité de membre résident, sous le patronage de MM. Joret Desclosières et Renzi. Des œuvres imprimées sont jointes à la demande du candidat. M. le président nomme une commission pour les examiner. Elle se compose de MM. de Saint-Albin, Gauthier, la Chapelle et Masson, rapporteur. M. Quesada, de Buenos-Ayres (Amérique), est présenté comme candidat à cette classe comme membre correspondant, par MM. Martin de Moussy et Renzi ; M. Martin de Moussy présente des ouvrages imprimés du candidat. Une commission est nommée par le président pour les examiner. Elle se compose de MM. Breton, Jubinal et Laveïs, rapporteur.

⁂ La quatrième classe (*histoire des beaux-arts*) s'est assemblée le même jour sous la même présidence ; le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Un ouvrage intitulé *la Fronde*, par M. Lacroix, est offert à l'Institut historique ; M. Desclosières est nommé rapporteur.

L'ordre du jour appelle le renouvellement des bureaux des quatre classes. M. le président invite les membres de chaque classe à prendre part au scrutin par ordre de classes. Après cette opération, M. le président fait connaître le résultat des quatre scrutins et proclame le renouvellement des bureaux pour l'année 1864 de la manière suivante :

Première classe. MM. Cénac-Moncaut, président ; de Bellecombe, vice-président ; de Montaigu, vice-président adjoint ; M. Depoisier, secrétaire ; D'Aiguillon, secrétaire adjoint.

Deuxième classe. MM. de Lamartine, président ; Ampère, vice-président ; Alix, vice-présidènt adjoint ; E. Deschamps, secrétaire ; Denis Ferdinand, secrétaire adjoint.

Troisième classe. MM. de Saint-Albin, président ; Martin de Moussy, vice-président ; Masson, vice-président adjoint ; Joret Desclosières, secrétaire ; Camoën de Vence, secrétaire adjoint.

Quatrième classe. MM. Ernest Breton, président ; Bonnefous (Georges), vice-président ; Marigues de Champ-Repus, vice-président adjoint ; Jumelin-Paul, secrétaire ; Marcellin, secrétaire adjoint.

Deux rapports de M. Alix, absent, ont été lus par M. Barbier. Le premier a pour titre *Recensement des États-Unis d'Amérique*, 1850 *à* 1860 ; le deuxième, *Travaux de l'Institution smithsonienne de Washington.* Après

ces lectures, les deux rapports ont été renvoyés au comité du journal.

Il est onze heures et demie ; la séance est levée après la distribution des jetons de présence.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, SÉANCE DU 29 JANVIER 1864.

La séance est ouverte à huit heures et demie. M. Ernest Breton président de l'Institut historique, occupe le fauteuil ; M. Gauthier la Chapelle, secrétaire général adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; il est adopté. M. l'administrateur annonce à l'assemblée la mort de notre collègue, M. Gallix, curé à Thoiras (Côte-d'Or), membre correspondant de la troisième classe.

Deux candidats se présentent sous les auspices de MM. Malvezzi et Renzi ; ce sont MM. le comte Paul Vimercati Sozzi, de Bergame, et le professeur Sorre, de Milan, qui demandent à faire partie de l'Institut historique, le premier à la quatrième classe, le second à la première. M. le président nomme une seule commission pour examiner les titres de deux candidats ; elle se compose de MM. Camoën de Vence, Masson et Breton.

Le rapport de la commission sur la candidature de M. Murray, avocat présenté à la troisième classe par MM. Desclosières et Renzi, est déposé sur le bureau ; M. le président en donne lecture. Les membres de la troisième classe sont invités à prendre part au scrutin ; M. Murray est admis comme membre résident ; ensuite l'assemblée générale passe au scrutin. Elle approuve à l'unanimité l'admission de M. Murray.

Le rapport sur la candidature de M. Quesada, présenté à la troisième classe par MM. Martin de Moussy et Renzi, est lu par M. Lavele, rapporteur de la commission chargée d'examiner les titres de M. Quesada. La troisième classe admet le candidat comme membre correspondant. L'assemblée générale, invitée par M. le président à prendre part au scrutin, confirme cette admission.

On donne lecture de la liste des livres offerts, des remercîments sont votés aux donateurs. M. l'abbé Houpert est nommée rapporteur des ouvrages allemands envoyés par la société de Stuttgard.

M. le président ouvre le scrutin pour le renouvellement du grand bureau pour l'année 1864. Après le dépouillement des votes. M. le président proclame les membres qui ont réuni la majorité des suffrages, savoir : M. de Saint-Albin, président ; M. de Pangerville, vice-président ; M. Barbier, vice-président adjoint ; M. Gauthier la Chapelle, secrétaire général adjoint.

En conséquence, le bureau pour 1864 se trouve composé de M. le comte Reinhard, ministre plénipotentiaire, président honoraire; M. de Saint-Albin, conseiller à la cour impériale, président; M. de Pongerville, de l'Académie française, vice-président; M. Barbier, président à la Cour impériale, vice-président adjoint; M. Jubinal, député au Corps législatif, secrétaire général; M. Renzi, administrateur; M. Gauthier la Chapelle, secrétaire général adjoint; M. de Saint-Albin occupe le fauteuil et exprime à ses collègues les sentiments de gratitude que lui inspire son élection.

La troisième classe procède ensuite à la nomination de son président à la place de M. de Saint-Albin, élu président de l'Institut historique, et du vice-président adjoint. Sont élus président de la troisième classe M. Masson, et vice-président adjoint M. Carra de Vaux.

M. Breton donne lecture de la notice biographique sur M. Dardé par M. Py, professeur à l'école de Corrèze; cette notice intéressante est renvoyée au Comité du journal.

Lecture est donnée par M. Breton de la légende intitulée : *le Bourdon de Huisca*, traduite de l'espagnol par notre honorable collègue, M. Léon Hilaire.

Plusieurs observations ont été faites après cette lecture par MM. Breton, de Berty et Masson, qui, tout en reconnaissant l'intérêt qu'offre cette légende et le mérite du traducteur, font observer que les faits rapportés ne peuvent être historiquement constatés.

Il est onze heures, la séance est levée après la distribution des jetons de présence. RENZI.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DES CLASSES ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MOIS DE FÉVRIER 1864

*** La première classe (*Histoire générale et Histoire de France*) s'est assemblée le 10 février, à huit heures et demie du soir. M. Masson, président de la troisième classe, occupe le fauteuil. M. Gauthier la Chapelle donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté. M. Ghirelli de Turin demande à faire partie de l'Institut historique comme membre correspondant, sous les auspices de MM. Cerri et Renzi; M. le Président nomme une commission pour examiner les titres du candidat;

elle se compose de MM. Cénac-Moncaut, Depoisier et de Bellecombe, rapporteur.

Notre honorable collègue M. de Bellecombe offre à l'Institut historique un discours sur la séance du Comité d'archéologie américaine, dont il est Président.

Madame Scarpellini, de Rome, offre à l'Institut historique un tableau qui a pour titre : *I nuovi Mondi, Les nouveaux Mondes, découverts par les astronomes des différents pays, depuis* 1800 *jusqu'à* 1863, au nombre de quatre-vingts, dont le premier fut découvert en Italie, en 1800, et le dernier en Grèce, 1863. Ce tableau est précédé d'un article explicatif de madame Scarpellini, renvoyé à M. Depoisier, pour en rendre compte.

Notre honorable collègue, M. Fabri Scarpellini, envoie à la Société la correspondance scientifique à Rome, dans laquelle est rapporté le compte rendu de M. Depoisier sur cette publication ; même rapporteur.

Notre honorable collègue, M. Cénac-Moncaut, offre à l'Institut historique un *Dictionnaire gascon-français*. M. Masson est nommé rapporteur.

Le même auteur offre un ouvrage intitulé *Histoire de l'Amour*. M. Camoën de Vence est chargé d'en rendre compte.

⁂ La deuxième classe (*Histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le même jour sous la même présidence ; le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Notre honorable collègue, M. Lemesle du Porzou, offre à l'Institut historique un ouvrage ayant pour titre : *Études philologiques*, etc. M. Gauthier la Chapelle est nommé rapporteur.

⁂ La troisième classe (*Histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*) s'est assemblée le même jour sous la même présidence. On donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; il est adopté. Le directeur de la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg (M. J. Delianoff) demande à faire un échange des travaux de cette bibliothèque avec ceux de l'Institut historique ; M. l'Administrateur est chargé de satisfaire à cette demande.

⁂ La quatrième classe (*Histoire des beaux-arts*) s'est assemblée le même jour, sous la même présidence. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle à la tribune M. de Bellecombe pour lire son rapport sur l'*Histoire universelle* de notre honorable collègue, M. Cantu. Après cette lecture intéressante, plusieurs observations sont adressées à l'auteur du rapport par MM. Camoën de Vence, Masson, de Saint-Albin, Carra de Vaux et Renzi. Le rapport est renvoyé au comité du journal.

M. Gauthier la Chapelle lit un rapport sur l'*Histoire de la Soie*, par M. Pariset ; ce travail est renvoyé au comité du journal.

La commission chargée d'examiner les titres de MM. le comte Vimercati Sozzi, de Bergame, et du professeur Michel Sorre de Milan, a déposé les deux rapports sur le bureau ; M. Camoën de Vence en donne lecture.

M. le Président invite les membres des classes (la première pour le premier, la deuxième, pour le deuxième candidat) à prendre part au scrutin. MM. Vimercati Sozzi et Sorre sont admis comme membres correspondants (première et deuxième classe), sauf l'approbation de l'Assemblee générale.

Il est onze heures, la séance est levée après la distribution des jetons de présence.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1864

La séance est ouverte à huit heures et demie. M. de Saint-Albin président de l'Institut historique, ~~accepte~~ occupe le fauteuil ; M. Gauthier la Chapelle, secrétaire général adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; il est adopté.

M. le secrétaire général de la Société havraise remercie l'Institut historique, au nom de cette savante compagnie, d'avoir publié dans l'*Investigateur*, un compte rendu de ses travaux.

M. Varela, homme de lettres de Buenos-Ayres, demande à faire partie de l'Institut historique (deuxième classe), sous les auspices de MM. de Saint-Albin et Jubinal. M. le Président nomme une commission pour examiner les titres du candidat ; elle se compose de MM. Laveïs, Renzi et Martin de Moussy, rapporteur.

M. Folliet, avocat à la Cour impériale de Paris, demande à faire partie de l'Institut historique (troisième classe) comme membre résident, sous les auspices de MM. Dérisoud et Renzi ; une commission est nommée par M. le Président, pour examiner les titres du candidat ; elle se compose de MM. de Montaigu, Gauthier la Chapelle et Masson, rapporteur.

Le rapport sur la candidature de Ghirelli de Turin est déposé sur le bureau par la commission chargée d'examiner les titres du candidat.

La troisième classe se constitue. M. de Bellecombe, rapporteur, lit un rapport favorable au candidat qui est admis par le scrutin comme membre correspondant. L'assemblée générale, invitée par M. le Président à prendre part au scrutin, approuve l'admission de M. Ghirelli. Deux autres candidats, MM. le comte Vimercati Sozzi, archéologue à Bergame, et Michel Sorre, professeur à Milan, ayant été reçus, le premier par la quatrième

classe, et le second par la deuxième, sont admis par le scrutin comme membres correspondants.

Un volume intitulé *Poésies normandes*, est offert à l'Institut historique. M. de Saint-Albin est nommé rapporteur.

L'ordre du jour appelle à la tribune M. Breton pour lire un mémoire destiné à la séance publique, intitulé *Syracuse*. Après quelques observations, la lecture de ce mémoire à la séance publique est approuvée. M. Masson donne lecture d'un rapport sur les travaux de la Société havraise d'études diverses. MM. de Berty, Martin de Moussy, Barbier et Renzi adressent à M. Masson quelques observations. Le rapport est renvoyé au comité du Journal.

Il est onze heures, la séance est levée après la distribution des jetons de présence. RENZI.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

— *La même Académie*, documents pour servir à la descripttion scientifique de la Lorraine ; vol. gr. in-8°. Nancy, 1863.

— *Bulletin* de la Société impériale des antiquaires de France, 4e trimestre 1862 et 1er et 2e trimestres 1863.

— *Les Théâtres de province*, lettre à M. Doucet, par M. F. Lagarrigue ; broch. Montpellier, 1863.

— *Annales* de la Société impériale d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire ; 2 broch. Saint-Etienne, 1862.

— *Bulletin* de la Société française de photographie ; janvier, février et mars 1864.

— *Monument Costabili* dans la Chartreuse de Ferrare. Description faite par M. Citadella.

— Bulletin (*Bolletino dell' associazione nazionale italiana*) de secours mutuels des hommes de lettres, de sciences et des arts, par M. Costa ; 3 cahiers. Naples, 1863.

— *Mouvement* scientifique actuel pour les seules sciences naturelles en Italie, en 1862, par M. Costa ; broch. Naples, 1863.

A. RENZI, *Administrateur.*

ACHILLE JUBINAL, *Secrétaire général.*

Imprimerie de L. TOINON ET Cie, rue de Paris, 80, à Saint-Germain.

MÉMOIRE HISTORIQUE

SUR LA DÉCADENCE ET LA RUINE DES MISSIONS DES JÉSUITES DANS LE BASSIN DE LA PLATA. — LEUR ÉTAT EN 1856.

DEUXIÈME PARTIE (1)

VIII

DESTRUCTION DES MISSIONS OCCIDENTALES PAR LES PORTUGAIS EN 1817. — GUERRE D'ARTIGAS.

Avec la révolution qui amène l'émancipation des provinces de la Plata et leur séparation de la métropole, commence une troisième phase dans l'histoire des Missions, phase la plus déplorable de toutes. — Pendant les cinquante années qui s'écoulèrent depuis 1810 jusqu'à l'époque actuelle, les malheureux Indiens de l'Uruguay et du Parana ont été mêlés à toutes les guerres étrangères et civiles qui ont désolé ces régions, et leur nombre a d'autant plus diminué que, pendant longtemps, ils ont formé la force principale des armées. Les différents chefs (*caudillos*), qui se disputaient le pouvoir, se disputaient aussi ces groupes de populations qui pouvaient fournir des soldats. Du calme le plus profond les Guaranis des Missions passèrent brusquement à la vie agitée des camps et des combats; leur douceur native se changea en férocité suivant les ordres du chef qui les commandait, et dont ils suivaient aveuglément les ordres.

Examinons donc maintenant la série des évènements qui amenèrent la ruine entière et absolue des Missions.

Aussitôt après la déposition du vice-roi Cisneros, qui avait succédé au Français Liniers, le défenseur de Buenos-Ayres contre les Anglais en 1807, le pouvoir exécutif était tombé exclusivement entre les mains des Sud-Américains. Ceux-ci s'empressèrent de faire de la propagande et d'exciter tout le reste du pays à faire cause commune avec Buenos-Ayres, qui avait commencé le mouvement d'émancipation. Dans ce but, une petite

(1) La première partie de ce mémoire a été publiée dans les livraisons 214 et 215 de *l'Investigateur* (janvier et février 1861).

armée fut envoyée au Paraguay, sous les ordres du général Belgrano. On craignait l'influence de Velasco et on voulait amener les Paraguayos à le déposer et à s'unir à Buenos-Ayres. Belgrano partit de la ville de Parana, et dans une longue route de 150 lieues, ne rencontra que deux points seulement qui fussent habités, Curuza-Cuatia et Yaguarete-Cora dans la province de Corrientes. Il passa sur cette sorte de chaussée naturelle coupée de nombreux marais qui séparent la lagune Ibera des autres lagunes, qui forment les sources des rivières Bateles, Santa Lucia, San Ambrosio, etc., et arriva enfin, après d'incroyables fatigues, à Candelaria, où il comptait passer le Rio-Parana, qui dans cet endroit n'a que 800 mètres de large. Cette capitale des Missions était dans un état qui peut faire juger de celui des autres à cette époque, par suite de l'incurie des administrateurs. En effet, dans un mémoire publié quatre années après à Buenos-Ayres, Belgrano dit que le collége était presque inhabitable, que les bâtiments de la place tombaient en ruine et que l'église était peu solide. — Là il reçut un renfort de deux cents cavaliers que lui envoya le colonel Rocamora, sous-gouverneur des Missions, qui avait choisi la résidence de Yapeyu; les les deux cents cavaliers étaient Guaranis.

L'expédition de Belgrano fut infructueuse; il fut battu au Tacuary, capitula honorablement et repassa dans les Missions occidentales. Mais les Paraguayos n'en gardèrent pas plus pour cela le gouverneur Velasco, avec lequel ils avaient combattu contre les Buenos-Ayriens; celui-ci fut déposé et les principaux chefs du pays déclarèrent leur indépendance de l'Espagne. De plus, ils refusèrent obstinément de se mêler désormais aux événements du reste des provinces de la Plata.

Dans la capitulation qui fut ratifiée par le gouvernement de Buenos-Ayres, la possession des cinq bourgs paraniens et de leur territoire, Candelaria, Santa-Ana, Loreta, San Ignacio-Mini et Corpus, fut confirmée au Paraguay qui y envoya pour gouverneur un certain Martiaura que nous verrons figurer tout à l'heure.

Pendant quatre ans encore les Missions furent assez tranquilles, mais avec les troubles que les tendances séparatistes d'Artigas firent naître dans la Bande-Orientale, et sa lutte contre le gouvernement de Buenos-Ayres qui prétendait de son côté recueillir l'héritage entier de la vice-royauté espagnole, commencèrent également leurs agitations.

Dès 1811, les habitants de la Bande-Orientale s'étaient soulevés contre les Espagnols. Ceux-ci, maîtres de Montevideo avaient naturellement conservé cette place, mais toute la campagne était au pouvoir des insurgés, au nombre et à la tête desquels on voyait Artigas. Il revenait du Para-

guay où il avait suivi Belgrano qui s'était extrêmement loué de sa valeur. Cette qualité d'ailleurs était incontestable chez cet homme violent, énergique et sans instruction, quoiqu'il fût d'une des meilleures familles de Montevideo. Ses débuts de jeunesse avaient été la contrebande; ses instincts guerriers le précipitèrent immédiatement dans la guerre de l'Indépendance, où sa bravoure et son patriotisme local le rendirent vite l'idole des Orientaux. Les Espagnols tenant toujours dans Montevideo, ville alors très-bien fortifiée, Buenos-Ayres crut devoir prêter secours aux patriotes de la Bande-Orientale. Le général Alvear vint assiéger la place à l'automne de 1813; elle capitula après un siége de quatorze mois, où la plupart des Espagnols réfugiés de la campagne avaient péri du scorbut.

Mais après la victoire commencèrent les querelles entre les vainqueurs; Artigas ne voulut point se soumettre au gouverneur de Buenos-Ayres, proclama l'autonomie de la Bande-Orientale, et se fit nommer gouverneur. Gervasio Posadas, directeur suprême des États de la Plata, crut devoir le déclarer hors la loi. Artigas répond par des hostilités directes contre Buenos-Ayres, et la guerre civile s'allume.

Les Portugais, fidèles à leur politique immuable, au plan qu'ils suivaient depuis un siècle et demi avec une activité si habile et si tenace, ne pouvaient négliger des circonstances aussi favorables pour s'immiscer dans les affaires de la Bande-Orientale. — Déjà, dès 1811, ils s'étaient présentés sous prétexte de porter secours aux Espagnols attaqués par les créoles orientaux, mais un armistice conclu entre les belligérants, les avait, au bout de quatre mois, obligés à rentrer dans leur territoire. La querelle d'Artigas avec Buenos-Ayres fut une nouvelle occasion qu'ils ne laissèrent point échapper. Au moment, où la lutte était le plus acharnée avec cette ville, alors que les deux partis, le centralisme et le provincialisme, se prodiguaient tour à tour l'outrage et la louange, les Portugais entrèrent dans la Bande-Orientale et s'emparèrent de Montevideo où la population, lasse de toutes ces secousses, les accueillit presque avec reconnaissance. Artigas, obligé de faire la guerre de partisan, celle qui lui convenait, qu'il comprenait le mieux, songea à recruter d'autres soldats, car les Gauchos orientaux, les Indiens Charruas et Minuanes qu'il avait réunis commençaient singulièrement à diminuer de nombre.

Il avait porté son quartier général entre le Queguay et le Dayman, aux bords de l'Uruguay, sur un plateau découvert qui a conservé depuis le nom de *Mesa de Artigas* (Table d'Artigas). A côté était une sorte de village temporaire, sous le nom de Purificacion, dans lequel étaient les

familles de ses soldats et quelques Orientaux, ses plus chauds partisans. Ce campement avait une réputation sinistre, car des cruautés nombreuses sur les Espagnols et les Portugais, sur tous ses adversaires enfin, sans distinction de race ni d'origine, étaient commises par ce chef que ses revers avaient aigri. Cette position était forte et bien choisie; elle lui permettait l'accès des Missions, celle de l'Entre-Rios où il avait des intelligences, dans le cas où il serait trop pressé par l'armée nombreuse et bien disciplinée des Portugais, tandis que lui n'avait que des bandes, braves sans doute, précieuses pour la guerre des bois et des marais, enfin la guerre dite de *Montonera*, mais incapables de tenir, devant une armée réglée, en rase campagne.

Lors du retour de Belgrano de sa malheureuse expédition du Paraguay, le colonel Rocamora, gouverneur des Missions, avait désiré résigner son commandement et avait été remplacé par Bernardo Perez Planes, bon officier, que Belgrano avait cru devoir récompenser par cette charge toute de confiance. Après sa rupture avec Buenos-Ayres, Artigas songea à s'assurer un appui dans les Missions et envoya le colonel Blas Basualdo pour les occuper. Planes, qui tenait pour Buenos-Ayres, s'y opposa naturellement; mais Martiaura, récemment nommé gouverneur des cinq bourgs paraniens, par les consuls Yegros et Francia, et secrètement dévoué à Artigas, prit fait et cause pour Basualdo. Il lui envoya quelques renforts. On entra de vive force à la Cruz et à Yapeyu, et Planes céda. Bientôt fait prisonnier par Martiaura, son ennemi personnel, il fut envoyé au quartier général d'Artigas où il périt assassiné un mois après.

Restés maîtres du terrain, Basualdo et Martiaura se prirent de querelle au sujet des articles de guerre que chacun voulait s'approprier; mais Basualdo avait pour lui les Indiens; Martiaura s'enfuit dans les estancias des bords de la Ibera, pour y recruter du monde. Se voyant abandonné de tous, il prit le parti de rentrer au Paraguay. Francia, alors tout-puissant, quoiqu'il ne fût pas encore nommé dictateur, le fit jeter en prison où il languit vingt années, et ne fut relâché que peu de temps avant sa mort. Basualdo, devenu libre de ses démarches, s'empressa d'envoyer à Artigas tous les effets de guerre dont il put disposer et donna pour gouverneur aux bourgs paraniens un Paraguayen nommé Rodriguez. Vers la fin de 1815, Francia, voulant rendre au Paraguay ce territoire qui lui revenait en conséquence du traité avec Belgrano, envoya le major Gonzalez pour exiger la restitution de ces villages. Rodriguez voulut résister, mais il fut pris, abreuvé d'outrages comme traître à son pays, et conduit, lié comme un criminel, jusqu'à l'Assomption où

Francia, sans vouloir même le voir, le fit jeter dans un cachot dans lequel il mourut.

C'est alors que, pressé par les Portugais, renié des Buenos-Ayriens, Artigas se résolut à frapper un grand coup et à mettre en œuvre pour cela les Indiens des Missions, dont il avait fait travailler les esprits depuis longtemps. Il avait du reste, en main, un instrument admirablement propre à ce rôle ; c'était l'Indien Andres Tacuary, dit Andresito Artigas, né à Santo Tomé, et son fils adoptif. En effet, Andresito, car il est plus connu sous ce nom, fut accueilli d'enthousiasme par ses compatriotes. Il leva du monde sans difficulté, occupa les cinq bourgs du Parana, malgré la résistance de Gonzalez, et y trouva également des soldats. Enfin, toute la première moitié de l'année 1816 fut employée par lui à se former une armée. Lorsqu'il se crut assez fort, il conçut le projet de reconquérir les Missions orientales et de faire en même temps une diversion utile à son père adoptif. Dans ce but, au commencement du printemps, dans les derniers jours de septembre, il fut brusquement assiéger San Borja, quartier général des Missions brésiliennes. Andresito avait avec lui deux mille Indiens plus ou moins bien armés, et deux pièces de canon. Ses hommes animés d'une haine ancienne contre les Portugais, étaient encore exaltés par l'éloquence fougueuse d'un moine qui l'accompagnait et qui promettait que tous ceux qui mourraient dans ce siége ressusciteraient de l'autre côté de l'Uruguay, au sein de leurs familles.

La frontière des Missions du Brésil était alors commandée par le brigadier général D. Francisco das Chagas. Il avait pris San Borja pour son quartier général, quoique ce bourg fût alors exclusivement peuplé d'Indiens. Chagas ne s'attendait point à cette attaque, aussi se hâta-t-il de demander des secours à l'armée portugaise.

Le siége continuait avec vigueur : les Guaranis d'Andresito avaient chargé la cavalerie portugaise avec tant d'énergie qu'ils l'avaient mise dans une déroute complète, lorsqu'un coup de canon de la place démonta une de leurs deux pièces ; cet accident commença à les décourager. Le 5 octobre, le lieutenant-colonel Abreu accourt au secours de Chagas avec huit cents hommes de vieilles troupes. Andresito est battu et repasse l'Uruguay en désordre avec le reste de son monde.

Pendant ce temps, José Artigas continuait sa lutte contre les Portugais et déployait une activité et une valeur qui suppléaient au nombre et à l'instruction militaire. Cependant, le 4 janvier 1817, il fut mis dans une déroute complète au gué du Catalan, sur le Cuareim, par le marquis

d'Alegreté, et, vivement poursuivi par les Portugais, il se jeta brusquement de l'autre côté de l'Uruguay avec ce qu'il put sauver de troupes. Son intention était de se refaire dans l'Entre-Rios et les Missions, où il avait des partisans nombreux, et où son fils adoptif lui avait préparé, depuis sa défaite à San Borja, d'assez importants renforts.

Le marquis d'Alegreté, soupçonnant ses intentions, prit alors un parti extrême. Il était gouverneur et capitaine général de la province de Rio-Grande; le général Chagas était par conséquent sous ses ordres. Il lui ordonna de passer immédiatement l'Uruguay, de détruire complétement tous les bourgs des Missions occidentales et d'en enlever la population pour la répartir dans les Missions brésiliennes. Rien ne devait rester sur pied, ni églises, ni habitations, ni chapelles, ni estancias, rien enfin de ce qui pouvait servir un jour à grouper de nouveau cette population que l'on allait livrer ainsi à toutes les horreurs d'une extermination calculée.

« Il faut, » dit un écrivain brésilien auteur d'une chronique du régiment de Sainte Catherine, qui fit toutes les guerres de cette époque, « reculer » bien avant dans l'histoire pour trouver des exemples d'ordres sem- » blables. Les résultats de l'exécution ne pouvaient manquer d'être, » comme ils le furent en effet, barbares, inhumains, impolitiques et anti- » chrétiens. La guerre, affreuse par elle-même, est un des plus grands » fléaux de l'humanité, alors même qu'elle est quelquefois nécessaire; » mais envahir un territoire étranger, dévaster, saccager des villages sans » armes, réduire en cendres les temples et les maisons, forcer les habi- » tants à assister à ces actes d'horreur et les transporter violemment » après dans un autre pays, c'est le propre des nations barbares. C'est » ce qui arriva dans les Missions occidentales par suite des ordres du » marquis d'Alegreté, gouverneur et capitaine général de la capitainerie » de Rio-Grande do Sal. »

En effet, le général Chagas se montra l'exécuteur fidèle et consciencieux de ces féroces mesures. Le 17 janvier 1817, il passe l'Uruguay, au *paso* d'Itaquy, à la tête de deux mille hommes de bonnes troupes. Il prend la Cruz qui ne fait pas de résistance, puisque tous les Indiens valides s'étaient enfuis, et en fait son quartier général. De là il envoie le major Gama avec trois cents hommes de cavalerie pour détruire Yapeyu que sa population avait abandonné. Gama fit cette opération tout à son aise et ne laissa rien debout de cette ancienne capitale des Missions. A son retour, il eut quelques engagements avec Andresito, mais fut secouru à temps par Chagas. D. Luis Carvalho fut chargé de détruire Santo Tome,

San José, Apostoles, Martires et San Carlos, et s'en acquitta aussi bien que Gama. Il paraît cependant qu'Andresito le prévint à San José et put en sauver la population, quoiqu'il n'eût cependant que fort peu de monde, puisque le reste de ses troupes était dans l'Entre-Rios avec José Artigas, qui, non découragé par sa défaite du Catalan, voulait, comme il le fit en effet, recommencer la guerre contre les Portugais. — Un autre lieutenant de Chagas, Cardoso, détruisit Concepcion, Santa Maria la Mayor et San Xavier.

Enfin, pour s'assurer que cette besogne avait été bien faite, Chagas lui-même remonta le long de l'Uruguay jusqu'aux bourgs du Parana, achevant de ruiner tout ce qui avait échappé à ses lieutenants. Sa cavalerie, lancée dans tous les sens, ne laissa rien debout. « Naturellement » des atrocités furent commises; le meurtre et le viol étaient à l'ordre du » jour, aussi bien que l'immoralité et le sacrilége. On vit un lieutenant » de cavalerie, un certain Louis Maira, Indien du Brésil, étrangler des » enfants et s'en vanter. La religion catholique était profanée et foulée » aux pieds par des hommes qui se disaient catholiques. »

Pour que l'on puisse mieux juger de la conduite de Chagas, voici ce qu'il écrivait lui-même de Santo Tomé en date du 13 février, au marquis d'Alegreté : « Nous avons détruit et saccagé les sept bourgs de la rive » occidentale de l'Uruguay ; saccagé seulement ceux d'Apostoles, San » José et San Carlos. Nous avons parcouru et dévasté toute la campagne » adjacente à ces bourgs, dans un rayon de 50 lieues, sans compter que » notre corps de cavalerie aux ordres de Carvalho, en a fait 80 à la pour- » suite des insurgés. On a pillé et apporté de cet autre côté du fleuve, » 50 arrobes d'argent, de beaux et bons ornements d'église, recueilli » d'excellentes cloches, 3,000 chevaux, autant de juments, 1,130,000 reis » d'argent monnayé (9,620 fr.) » — Dans un autre rapport, il évaluait le nombre des morts à 3,190, celui des prisonniers à 360. On voit que la guerre que l'on faisait à ces pauvres Indiens, tout aussi bon chrétiens que les Portugais, était d'extermination. — Il disait encore plus loin, leur avoir pris 5 canons, 1,600 fusils, 15,000 chevaux, etc., etc.

Francia, dictateur du Paraguay, ne voulant aucun sujet de querelle avec les Portugais, qui menaçaient les bourgs du Parana, les fit évacuer et brûler; la population, les objets précieux, le bétail, furent transportés de l'autre côté du Parana et répartis dans les Missions voisines. Quelques Indiens préférèrent s'enfuir dans les bois, que de se soumettre à cette transportation ; nous verrons tout à l'heure ce qu'ils sont devenus.

La destruction des quinze Missions occidentales consommée, Chagas

donna ordre que tout ce qui restait de cette population fût transporté sur le territoire portugais, et y repassa lui-même avec ses soldats. Ils emmenèrent d'immenses troupes de bétail et plusieurs chariots chargés des dépouilles des églises. Soixante-cinq arrobes portugaises (1,040 kilogrammes) de vases sacrés, chandeliers, lustres, couronnes, etc., etc., en argent, furent les trophées de cette mémorable expédition. Ces objets précieux, restes de l'ancienne richesse des Missions, furent envoyées à Porto Alegre, et de là à Rio de Janeiro où l'on peut encore en voir une partie à la chapelle impériale. Quant aux cloches, aux tableaux, aux statues des saints, tout cela fut porté à San Borja.

Toutes ces horreurs indignèrent jusqu'aux Portugais eux-mêmes. Le père Martinho Cespedes, vieillard de soixante-dix ans, et curé de San Borja, ne voulut jamais consentir depuis à confesser aucun soldat ni personne qui eût pris part à la destruction des Missions. Lorsqu'on lui objectait que les inférieurs n'étaient point responsables des ordres de leurs supérieurs, lorsqu'ils les avaient exécutés: « Non, non, mon ami, répon-» dait-il, le vrai chrétien préfère plutôt la mort que de profaner les reli-» ques sacrées de notre Rédempteur. »

On raconte que, lors de l'enlèvement de la population de la Cruz, car Chagas, en l'évacuant, eut bien soin de lui faire subir le sort commun, le vieux père Pedro, curé de cette mission, âgé de plus de cent ans, homme universellement respecté par son âge et pour ses vertus, fut transporté avec ses ouailles, de l'autre côté de l'Uruguay. Assis sur la rive du grand fleuve, il vit les flammes, s'élevant du lieu où il avait vécu tant d'années, dévorer lentement l'église et les maisons. Alors, entouré des pauvres Indiennes en pleurs, des vieillards et des enfants qui avaient survécu, le vieux prêtre se leva et, les mains étendues vers le ciel, le visage baigné de larmes : « O mon Dieu, s'écria-t-il, jusqu'où donc a monté la malice » humaine, que je vois aujourd'hui votre temple auguste brûlé, les reli-» ques de vos saints profanées, les champs de vos serviteurs dévastés, » leurs asiles en flammes, eux-mêmes tombés sous le glaive assassin! » O mon Dieu, pardonnez à ces hommes, pardonnez-leur, Seigneur, car » ils ne savent ce qu'ils font. » Un prêtre brésilien, D. José Coelho, recueillit ce vénérable vieillard dans sa maison où il vécut encore quelque temps, sans pouvoir se consoler des désastres des Missions.

Tels furent les événements qui signalèrent les premiers mois de l'année 1817. L'expédition de Chagas fut un acte de férocité pur et simple, puisqu'il n'y eut pas de résistance et qu'elle se réduisit, en somme, à voler des bestiaux, à piller des églises, à arracher de force à ses foyers, une

population de femmes, d'enfants et de vieillards, puisque tous les hommes susceptibles de porter les armes étaient avec Artigas ou s'étaient enfuis.

Les Portugais retirés, les Indiens revinrent visiter les ruines de leur patrie, et jurèrent de la venger. Andresito profita de cette exaspération pour les animer davantage ; après avoir essayé d'abord, mais infructueusement, avec le peu de monde qu'il avait, de résister à Chagas, il avait couru de l'autre côté des Lagunes, chercher des renforts, avec lesquels il revint occuper les Missions, et fixer son quartier général dans les ruines d'Apostoles. Dès que Chagas en eut des nouvelles, il se hâta de repasser l'Uruguay au *Paso* de San Lucas à la tête de sept cents hommes, et vint l'y attaquer. Mais Andresito s'était bien retranché dans les ruines ; Chagas fut repoussé avec perte (juillet 1817), et rentra au Brésil.

Resté maître du territoire des Missions, Andresito y rappela un bon nombre d'Indiens, et, l'année suivante, il redevint si menaçant que Chagas crut devoir entrer une troisième fois dans le pays. Fier de son succès d'Apostoles, Andresito s'était cantonné dans San Carlos, qui offrait encore quelque abri. Chagas occupa facilement la place et les maisons, mais Andresito s'était surtout fortifié dans l'église et le collége ; il y avait tous ses soldats et leurs familles, très-décidés à vendre chèrement leur vie. Le mur avait été percé de meurtrières pour le feu de la mousqueterie ; les hommes étaient hardis et exercés. Aussi les Portugais perdirent-ils beaucoup de monde dans une première attaque ; mais à la faveur d'un ouragan du Sud, ils trouvèrent moyen de mettre le feu à ce qui restait du toit de l'église et du collége, en même temps qu'ils enfonçaient les portes à coups de canons. Les Indiens firent alors une sortie désespérée et réussirent à percer la ligne portugaise, mais beaucoup restèrent sur la place. Pressé par l'incendie, le reste capitula. Trois cents personnes de tout âge et de tout sexe moururent dans cette attaque, soit brûlées, soit massacrées. Les Portugais firent prisonniers trois cent vingt-trois hommes, et deux cent quatre-vingt-dix femmes et enfants. Dans tout ce combat, les Indiens avaient montré un acharnement et une ténacité incroyables ; deux fois ils étaient parvenus a éteindre l'incendie que rallumait sans cesse la tempête, et, sans les éléments conjurés contre eux, ils eussent certainement repoussé Chagas. Les prisonniers furent acheminés sur San Borja, et l'on détruisit ce qui restait de San Carlos, (29 mars 1818). Le 7 avril, la colonne de Chagas fut faire la même opération à Apostoles, où quelques familles s'étaient rétablies. On n'y laissa pas pierre sur pierre. De là, Chagas, son œuvre accomplie, repassa une dernière fois au Brésil.

Malgré ce revers, Andresito, qui s'était échappé de San Carlos avec ses meilleurs soldats, ne perdit pas courage. Les Guaranis, plus furieux que jamais contre les Portugais, lui étaient entièrement dévoués ; de son côté José Artigas, secondé par l'Entreriano Ramirez, avait réuni un bon nombre de troupes dans l'Entre-Rios et Corrientes. L'occasion était donc favorable pour tenter un grand coup. Pendant qu'Artigas rentrerait dans la Bande-Orientale, Andresito devait pénétrer dans les Missions du Brésil, et, forcée de se diviser, l'armée portugaise avait des chances d'être battue.

A l'automne de 1819, un an après le désastre de San Carlos, Andresito passe brusquement l'Uruguay aux gués (rapides) du Piratini et occupe la Mission brésilienne de San Nicolas, où il trouve d'abondantes munitions de guerre et quelque artillerie. Chagas accourt immédiatement pour l'y attaquer. Les Indiens s'étaient barricadés sur la place et enfermés dans les maisons ; ils ne donnaient pas signe de vie. Les Portugais soupçonnant un piége attendirent, mais lassés de ce repos forcé, ils essayèrent enfin de pénétrer dans la place ; au moment où ils franchissaient les barricades, ils furent accueillis par un feu si nourri qu'ils se virent obligés de se retirer en toute hâte, laissant un bon nombre de morts et poursuivis le sabre aux reins par les Indiens, qui ne les laissèrent que lorsque la cavalerie fut venue les dégager. Affaibli par cet échec, Chagas se retira à l'Estancia de la Palmera et demanda des renforts au colonel Abreu et au comte de Figueira qui avait remplacé le marquis d'Alegreté dans le gouvernement de Rio-Grande.

Fier de son triomphe, Andresito laissa six cents hommes résolus à San Nicolas, et, avec le reste de son monde, tenta d'aller se joindre à Artigas, lequel, aux aguets dans l'Entre-Rios, attendait l'occasion favorable pour faire une pointe subite sur les villes importantes de Cachoeira, Rio-Pardo et Porto-Alegre, attaquant ainsi les Portugais au centre même de leurs possessions. Malheureusement, les communications étaient difficiles et Artigas, mal instruit de ce que faisait Andresito, ne put faire sa pointe à temps. Celui-ci cherchait à traverser l'Icabaqua, au *paso* d'Itacoruby, lorsqu'il fut brusquement attaqué par Chagas et le comte de Figueira, suivis de plusieurs bataillons, et par le colonel Abreu, qui arrivait à marches forcées d'Alegreté avec d'excellentes troupes. Son monde était dispersé en partie et occupé aux opérations du passage : il fut battu complétement et fait prisonnier. La garnison de San Nicolas, instruite par les fugitifs d'Itacoruby, se hâta de repasser dans les Missions détruites, où les Portugais ne jugèrent pas à propos de les poursuivre : la capture d'Andresito leur suffisait.

Celui-ci avait été reconnu au moment où, échappé du désastre, il cherchait à traverser l'Uruguay. On l'envoya à Rio de Janeiro, où il fut mis en prison. Il y mourut au bout de quelques mois, par suite d'excès de boisson, selon les Portugais; mais, selon les Espagnols, assassiné, parce que l'on craignait son influence sur les Indiens. Cette influence était réelle; Andres Tacuari disparu de la scène politique, les Indiens ne remuèrent plus.

Tout était donc consommé dans les Missions de la rive droite; la ruine était entière et absolue. Les familles qui restaient se dispersèrent et furent grossir la population de Corrientes, de l'Entre-Rios et du Brésil. Quelques Indiens demeurèrent pourtant dans le pays; mais, las d'être les instruments des chefs de parti, il se déclarèrent indépendants et formèrent trois bandes.

L'une, sous les ordres de Carahypi, de Santo Tomé, occupa la Sierra, au-dessus de San Xavier; Cabañas, Indien sambo de Corpus, plaça la seconde bande près de la chapelle de Caacarahy (montagne bénie), dans le voisinage des bourgs ruinés du Parana; enfin, l'Indien Ramoncito s'établit sur les bords de la lagune Ibera. Ces trois bandes, retombées à la vie sauvage, vécurent de chasse et du bétail qu'elles pouvaient voler, soit aux Brésiliens, soit aux Correntinos.

Le bruit courut que d'autres Guaranis s'étaient réfugiés dans les bois et qu'ils y avaient formé au loin des sortes de colonies; mais on n'en entendit plus parler, et ce fait était resté complétement oublié pendant trente-cinq années, lorsqu'en 1851 des Paraguayens, remontant le Parana pour aller aux Yerbales de Tacurupucu, furent fort étonnés d'apercevoir des créatures humaines sur les bords du Pyra-Puytain, petite rivière dans laquelle le gros temps les avait forcés de relâcher. Comme le peuple paraguayen ne parle guère que le guarani, il ne fut pas difficile de s'entendre. Les Indiens de Pira-Puytain étaient des Guaranis réfugiés des cinq bourgs paraniens qui n'avaient pas voulu suivre Andresito, ni se soumettre à la transportation ordonnée par Francia en 1817.

Ils avaient remonté cinquante lieues du Rio-Parana en canots, n'emportant que quelques vivres, des semences et quelques ustensiles de fer. Ils étaient débarqués au milieu des épaisses forêts qui bordent le Pira-Puytain, rivière qui vient de la Cordillère du Paraguay et se jette dans le Parana, à dix lieues au-dessous de l'embouchure de l'Y-Guazu. Une tribu de Guayanas sauvages vivait près de ces bois. Après quelques difficultés premières, ils firent alliance avec les nouveaux venus, qui leur apportaient une civilisation relative; cela fut d'autant moins difficile

qu'ils étaient d'origine guaranie. Sans aucun animal domestique, réduits absolument à l'agriculture la plus primitive, ces réfugiés se mirent à vivre paisiblement, continuant avec beaucoup d'exactitude les pratiques religieuses qu'ils avaient apprises dans les Missions, telles que le baptême, le mariage, les prières du matin et du soir, la célébration du dimanche. Un vieil Indien qui savait lire, ancien secrétaire du Cabildo de Corpus, fut le directeur de cette société au milieu des bois, tandis qu'un cacique était investi des fonctions militaires. Sans se mêler entièrement aux réfugiés, et sans cesser de faire une tribu distincte, les Guayanas adoptèrent une partie de leurs pratiques religieuses.

Depuis 1851, quelques relations se sont ouvertes entre la colonie indienne de Pira-Puytain et le reste du Paraguay. Ces Indiens apportent de la yerba au port de Jesus, et l'échangent contre de la quincaillerie et des étoffes. Le gouvernement paraguayen fait ouvrir un sentier (*picada*) à travers les épaisses forêts qui garnissent toute cette partie du territoire, de manière à mettre ces Indiens en relation plus directe avec ceux des anciennes Missions de Jesus et de Trinidad. Leur cacique actuel, Carlos, est en bons rapports avec les autorités paraguayennes et a été investi du commandement du district. Dans peu de temps, ces Guaranis se seront fondus comme les autres dans la masse de la nation. On estime le total des deux tribus réunies à trois cents familles.

Quant aux trois bandes dont nous avons parlé, elles continuèrent leur même genre de vie jusqu'en 1826, époque de la guerre de la République Argentine et de la Banda-Oriental, soulevées contre le Brésil. — Un groupe de familles indiennes réfugiées des Missions avait formé le petit village de San-Roquito dans le département de Payubre et près du Miriñay. Le congrès réuni à Buenos-Ayres en 1825 chercha à reconstituer, avec ces faibles éléments, la province des Missions, à laquelle le Paraguay et Corrientes alléguaient à la fois des droits. Il y eut même des députés de nommés ; mais, en réalité, il n'y avait personne dans ces villages détruits, et les cabildos, seuls représentants légaux des vrais propriétaires du sol, avaient disparu. Le colonel Aguirre, commandant (*in partibus*) du territoire des Missions, chercha à employer l'influence de ce reste de population pour déterminer les trois chefs à venir se joindre avec leurs hommes à l'armée nationale qui faisait la guerre aux Brésiliens, ces successeurs des Portugais, leurs éternels et implacables ennemis. Carahypi et Ramoncito se rendirent à cette invitation et se joignirent à l'armée argentine. Quant à Cabañas, il refusa, et depuis sa troupe s'est dispersée et s'est fondue avec la population des pays environnants.

Malgré le désastre d'Andresito et l'absence des secours importants qu'il devait lui amener, José Artigas se crut capable de pouvoir encore lutter avec succès contre les Portugais. Il venait de passer près de deux années dans l'Entre-Rios et Corrientes, et, moitié par persuasion, moitié par terreur, il avait entraîné sur ses pas un bon nombre de soldats, d'autant plus qu'une guerre contre les Portugais était toujours nationale dans ces contrées. A la fin de 1819, il se jeta brusquement dans la Bande-Orientale, occupée tout entière par les forces portugaises depuis sa défaite au Paso del Catalan; mais, le 22 janvier 1820, sa nouvelle armée fut détruite à Tacuarembo, et, suivi du petit nombre de ceux qui étaient restés fidèles à sa fortune, il n'eut d'autre parti à prendre que de se réfugier dans l'Entre-Rios. A cette dernière heure même, un de ses lieutenants, Fructuoso Rivera, venait de le trahir, et, passant aux Portugais, poursuivait son ancien chef jusqu'aux gués du fleuve Uruguay.

Artigas comptait trouver des secours dans cette province ; une nouvelle déception l'y attendait : Ramirez, cet autre lieutenant qui lui avait été si dévoué jusqu'alors, se leva contre lui. Le pays était démoralisé, ruiné; les levées d'hommes incessantes avaient effrayé les populations; on était dégoûté de cette lutte, où, en dernier résultat, Artigas n'avait éprouvé que des revers et amené la ruine des Missions. Ce chef avait encore du monde ; mais Ramirez, avec huit cents soldats dont il était sûr, et qu'il avait bien disciplinés, le battit; en même temps, sa troupe l'abandonna, et il ne lui resta que ses fidèles Indiens, à l'aide desquels il se réfugia dans les Missions détruites. Ces malheureux, aveuglément dévoués à sa fortune, essayèrent en vain de l'y soutenir. Le pays était désert, sans aucune espèce de ressources. Artigas résolut d'implorer l'hospitalité du Paraguay. A la tête d'un millier d'hommes qui lui restaient, il se présenta en face d'Itapua, sur la rive droite du Parana, et fit demander au dictateur du Paraguay un refuge pour lui et sa troupe.

Francia était ennemi d'Artigas, car Andresito son lieutenant, n'avait pas plus épargné les cinq Missions qui dépendaient alors du Paraguay, que celles soumises au gouvernement de Buenos-Ayres; comme ailleurs, il y avait, de gré ou de force, recruté des soldats. Ce fut alors que, comme nous l'avons déjà dit, Francia donna l'ordre à leur population de les évacuer et de les brûler, tout en protestant des droits du Paraguay, non-seulement à ces cinq points, mais encore à tout le reste du territoire : puisque, disait-il, lors de l'émancipation, D. Bernardo Velasco, gouverneur du Paraguay, l'était également de toutes les Missions. Pendant les trois années que, repoussé de la Bande-Orientale par les Portugais, Artigas avait occupé toute la Mésopo-

tamie Argentine; les relations de ces deux chefs, aussi absolus, aussi entiers et presque aussi féroces l'un que l'autre, avaient été des plus aigres. Francia n'avait jamais voulu entrer en arrangement avec Artigas et le traitait avec le plus grand dédain; celui-ci avait répondu à ce dédain par des mesures restrictives du commerce du Paraguay, en frappant de droits énormes les navires qui, expédiés de l'Assomption, devaient passer nécessairement devant la ville de Corrientes. Telles étaient leurs relations, lorsque vaincu, poursuivi par son propre lieutenant, déserteur de sa cause, Artigas demanda un asile à son ennemi.

Francia, prévenu de cet événement, donna aussitôt ordre de recevoir les fugitifs, mais de n'en amener de l'autre côté du fleuve qu'un certain nombre à la fois, et de les désarmer à mesure. Artigas passa des premiers; beaucoup d'Indiens de sa troupe se retirèrent alors et furent retrouver les ruines de leurs anciennes réductions et s'y établir de nouveau. Un petit nombre franchit le fleuve; mais ces hommes, habitués à l'indiscipline et au pillage, trouvèrent un tout autre régime au Paraguay; au premier méfait, ils furent saisis et fusillés. Artigas, conduit à l'Assomption, sollicita en vain une audience du dictateur. Celui-ci le relégua à Curuguati, à 85 lieues nord-est de l'Assomption, et lui assigna une solde de trente-deux piastres par mois, somme presque considérable pour le pays. Abandonné à lui-même, Artigas redevint ce que la nature l'avait fait d'abord; à soixante ans, il se mit à cultiver son champ, fut le père des pauvres de son canton, et édifia tout le monde par son excellente conduite. Après la mort de Francia, le nouveau président du Paraguay, don Carlos Lopez, fit cesser cet exil et lui permit de résider à l'Assomption; Artigas y vécut jusqu'en 1850, époque à laquelle il mourut à l'âge de près de quatre-vingt-dix ans.

La famille de ce chef célèbre habite encore Montevideo, et son nom est resté fameux parmi les Indiens. Nul chef n'a autant d'influence sur les nombreux Guaranis qui habitent maintenant les bords du Mocoreta, frontière de l'Entre-Rios et de Corrientes, que le colonel Artigas, son fils, qui commande aujourd'hui cette frontière, et est un des bons officiers de la Confédération.

Après la chute d'Artigas et celle de son successeur Ramirez, qui ne se fit pas attendre, car il succomba dans une guerre civile, Francia, en 1822, résolut d'établir une sorte de tête de pont qui lui permit de pénétrer à sa volonté dans le territoire des Missions.

A cet effet, il choisit à quinze lieues ouest d'Itapuca, sur la rive gauhe du Rio-Parana, un endroit nommé anciennement Tranquera (barrière) de San Miguel et depuis Tranquera de Loreto, là où la bande de terrain qui

sépare le fleuve de la lagune Ibera est le plus étroite. A cet endroit, non loin du Petit-Rapide *(Salto)* du Parana, situé entre la rive gauche et la grande île d'Apipé, il existait du temps des Jésuites de vastes enceintes à bétail (*petreros*), séparées les unes des autres par des fossés. Le dictateur profita de ces dispositions du terrain et des travaux déjà faits pour y construire une barrière fortifiée. Il fit circuler un large et profond fossé pouvant au besoin recevoir les eaux du fleuve et les faire communiquer avec celles de la lagune Ibera. L'escarpe de ce fossé fut couronnée par une palissade de gros bambous, et une porte avec pont-levis fut l'unique passage réservé pour se rendre dans le nord-ouest de la province de Corrientes. En outre, des cabanes et un fort construits dans le voisinage reçurent une garnison nombreuse. Par de pareilles précautions, les communications avec le reste du pays furent complétement fermées, et les Paraguayens avaient entière liberté d'action sur les Missions occidentales, où, jusqu'à l'époque actuelle, ils ont empêché la formation de tout établissement nouveau.

C'est à la Tranquera de Loreto, qu'en 1846, le président don Carlos Lopez, entretint jusqu'à dix mille hommes lorsqu'il eut déclaré la guerre à Rosas. Toutes les hostilités de sa part se bornèrent à cette démonstration sans péril.

Un peu plus à l'ouest, à l'endroit même où Artigas s'était présenté devant Itapua pour passer le Parana, le dictateur fit élever, sous le nom de Trinchera de los Paraguayos (fortification des Paraguayens), une grande muraille en forme de cercle de 1,200 mètres de longueur et dont les extrémités s'appuient sur le fleuve. Ce mur, construit avec les débris des cinq bourgs du Parana, a près de deux mètres de hauteur et est garni à l'intérieur d'une banquette destinée à faciliter le jeu de la mousqueterie.

En même temps, l'ancienne Mission d'Itapua reçut une forte garnison et l'on plaça un corps détaché dans les ruines de Candelaria. Au moyen de ces postes avancés, le Paraguay sauvegardait ainsi ses prétentions sur un territoire contesté et en conservait la possession réelle jusqu'à l'Aguapey. Mais le principal avantage de ces mesures fut de conserver les communications franches avec le Brésil, pendant que les prétentions de Rosas fermaient la voie si commode des fleuves Paraguay et Parana. Itapua, tout en étant ville de guerre, devint la place de commerce principale du Paraguay jusqu'en 1852; presque tout le commerce extérieur se fit par cette voie. Les marchandises européennes étaient importées à la ville brésilienne de San-Borja sur l'Uruguay, de là, à travers le fleuve, au village de l'Horniguero, groupe de maisons qui s'était établi sur la rive, et des charrettes les menaient à la Trinchera.

De 1840 jusqu'à 1849, le transit par cette partie des Missions se fit avec assez d'activité. Quelques fermiers hardis se hasardèrent même à établir des estancias sur ce territoire et commençaient à prospérer, lorsque tout à coup, en 1849, les Paraguayens, par suite de difficultés avec le gouvernement de Corrientes, envahirent le territoire, enlevèrent les estancieros et leur bétail, brûlèrent le village de l'Hormiguero, et le pays redevint encore une fois désert. Il n'est plus traversé aujourd'hui que par les rares voyageurs qui vont de San Borja à Itapua, tout le commerce se faisant maintenant par la ville de l'Assomption et les fleuves.

Telle fut la fin des Missions comprises entre le Parana et l'Uruguay. Des quinze bourgades florissantes qui ornaient ce territoire, pas une ne resta debout. La Cruz seule a conservé quelques habitants qui y revinrent vers 1832.

Quant aux Missions orientales, elles n'eurent pas un meilleur sort.

IX

RUINE DES MISSIONS ORIENTALES EN 1828.

Nous avons vu comment, occupées par les Portugais en 1801, elles avaient pu en partie échapper aux dévastations de la guerre de 1817; mais elles n'en avaient pas moins souffert par l'abandon des travaux de l'agriculture, par les levées d'hommes faites de gré ou de force au milieu de la population indienne, pour en renforcer les troupes de Chagas. Maîtres absolus de la Bande-Orientale en 1820, après la retraite d'Artigas, les Portugais avaient continué à protester de leur désintéressement et à proclamer que leur intervention dans les affaires du pays n'avait lieu que pour le sauver de l'anarchie et que leur armée reconnaîtrait toujours les autorités locales, jusqu'à ce que la pacification eût lieu. En 1821, ce masque tomba, le général Lecor déclara la Bande-Orientale réunie aux possessions portugaises du Brésil, et constituant une de leurs provinces que l'on désigna sous le nom de Cis Platine. Le but séculaire du Portugal était atteint; l'Uruguay et la Plata formaient enfin la limite méridionale de l'empire,

La frontière de la province Cisplatine fut fixée au Cuareim, grande rivière qui débouche dans l'Uruguay, presque en face du Rio-Mirinay venu du nord nord-ouest, lequel formait jadis la limite des Missions. Les sept réductions de la rive gauche restèrent annexées à la province de Rio-

Grande do Sul, et les Indiens continuèrent à y vivre dans une tranquillité relative, quoique bien réduits en nombre et assez négligés par leurs maîtres. L'indépendance du Brésil, proclamée en 1822 et judicieusement acceptée par le Portugal, ne changea rien à cet état de choses. Mais il était dit que rien de ces créations utiles ne devait subsister.

En 1825, la Bande-Orientale se souleva contre le Brésil; Buenos-Ayres prit fait et cause pour les Orientaux, et une guerre acharnée s'engagea entre tout ce qui parlait espagnol et ce qui parlait portugais. Ce fut une véritable guerre de race, où l'on se battit bien de part et d'autre, et où les Brésiliens éprouvèrent plusieurs échecs fort sérieux. Cependant, nombreux et compacts, possesseurs de Montevideo, appuyés sur une escadre nombreuse, ils rendaient l'issue de la guerre incertaine, lorsque l'interposition de l'Angleterre amena la paix en favorisant la formation de la Bande-Orientale, état indépendant sous le nom d'État oriental de l'Uruguay. Les Orientaux ainsi émancipés adoptèrent la forme républicaine, et l'on sait quelle a été depuis leur histoire.

Pendant les péripéties diverses de cette guerre acharnée, qui dura trois ans, le colonel D. Fructuoso Rivera, oriental, ancien officier d'Artigas, et alors au service du Brésil, se rallia à ses compatriotes.

Sa soumission fut acceptée avec une médiocre confiance par les Argentins, qui l'avaient vu dans une occasion remarquable se séparer de son chef. D'ailleurs, son indépendance, son goût pour la *montonera* (guerre de partisans), ses allures de chef de parti le rendaient suspect. Le général Martin Rodriguez, peu rassuré sur son compte, l'avait engagé à aller se présenter au gouvernement de Buenos-Ayres. Pendant que l'on faisait une sorte d'enquête sur sa conduite, Rivera s'enfuit à Santa-Fé et demanda un asile à Estanislao Lopez, gouverneur de cette province, avec lequel il avait d'anciennes relations. Tous deux concertèrent alors une expédition hardie, qui devait faire éclater le patriotisme de Rivera tout en servant ses intentions secrètes, et en même temps faire honneur à Lopez; c'était du reste une diversion favorable au succès des armes argentines et orientales.

Rivera traverse donc à la hâte l'Entre-Rios et le sud de Corrientes, à la tête de cent Indiens Charruas et d'une soixantaine de Gauchos; il se présente comme l'avant-garde de l'armée de Santa-Fé qui le suit, dit-il, à marches forcées; il franchit l'Uruguay au *paso* de Santa-Ana, au-dessous de l'Ibicuy. Une garde brésilienne défendait le passage de cette dernière rivière au *paso* de Mariano-Paso; Rivera la culbute et tombe brusquement sur les Missions orientales, avant que l'on ait su sa marche à Buenos-Ayres ou à

Montevideo. Les négociations qui amenèrent la paix étaient commencés; le gouvernement argentin irrité des difficultés que pouvait soulever cette démarche de Rivera, et qui désirait ardemment la fin d'une guerre qui le ruinait, envoya à sa poursuite le colonel oriental Manuel Oribe; mais l'expédition fut menée avec tant de secret et tant de rapidité, que quand on voulut l'empêcher tout était déjà fini. Comme, en somme, on n'aimait pas les Brésiliens, que les Missions inspiraient peu d'intérêt, on ne parla plus de cette affaire, et on laissa les estanceros de l'Ibicuy et du Cuareim se plaindre inutilement d'avoir été dépouillés de leur bétail. Les deux nations avaient un désir égal de la paix.

Le but de Rivera était exactement le même que celui d'Artigas, recruter des soldats parmi les Indiens. Mais comme son caractère, bien différent de celui de son premier chef, était humain et porté à la douceur, cette mesure militaire ne fut point accompagnée des cruautés qui avaient souillé plus d'une fois les opérations d'Artigas. Les Indiens ne firent d'ailleurs aucune espèce de résistance; le peu de troupes brésiliennes qui se trouvaient dans ces cantons prit la fuite, et Rivera put opérer à son aise son immense razzia. La population toute entière fut emmenée; les hommes valides furent incorporés dans ses troupes; les familles formèrent un énorme convoi. Sur des charrettes on emporta les statues des saints, les ornements et les cloches des églises; tout le bétail fut également rassemblé et chassé vers l'Ibicuy avec le reste de la troupe. Aux *pasos* de l'Ibicuy et à ceux du Cuareim plusieurs des charrettes qui portaient les cloches se brisèrent, et l'on assure que ces cloches se voient encore aujourd'hui au même endroit dans les basses eaux. Une barque qui en portait deux chavira au *paso* de los Corralitos dans l'Uruguay, à une lieue au-dessous du Salto; les autres arrivèrent à Montevideo, où elles furent distribuées à différentes églises de la campagne. Les familles furent cantonnées de l'autre côté du Cuareim, et l'on forma les villages de Santa-Rosa ou Bella-Union près de l'embouchure de cette rivière, et celui de Belem, presque en face de celle du Mocoreta. Incorporés dans l'armée de Rivera, les Guaranis des Missions brésiliennes firent exactement ce qu'avaient fait ceux des Missions correntines dans l'armée d'Artigas; ils devinrent ses soldats les plus fidèles et les plus dévoués, dans toutes les guerres que ce chef, devenu bientôt après arbitre de la Bande-Orientale, eut à soutenir.

A la paix de 1828, lorsque la création de l'État oriental de l'Uruguay eut amené un traité de limites modifié depuis en 1851, la ruine des établissements jésuitiques était donc consommée, et, excepté San Borja,

à qui sa position sur une grande rivière navigable faisait conserver des habitants appartenant à toutes les races de la Plata, les autres bourgades étaient désertes.

Les familles des Indiens, enlevées à ces Missions, avaient été, comme nous l'avons vu, établies entre le Cuareim et l'Arapey, le long du fleuve Uruguay, sur un espace de 26 lieues. A la paix, les hommes qu'on avait fait soldats, étaient venus les rejoindre; mais, naturellement, ils avaient pris la licence des camps, les habitudes pillardes des armées de ce temps, et bientôt ils devinrent un fléau pour les estancias du nord de la République. Unis aux restes des Charruas, aux déserteurs et à tous les bandits du pays, il se mirent à faire des excursions dans les environs, enlevant du bétail qu'ils allaient vendre au Brésil et formant des groupes armés à la disposition du premier chef de parti (*caudillo*), qui voulut troubler la République. Le gouvernement de Montevideo crut devoir alors envoyer des troupes contre eux. Le général don Fructuoso Rivera, devenu président, vit son frère périr en combattant contre ces bandits. Il fallut alors en venir aux moyens les plus énergiques, et, dans le cours de l'année 1832, les derniers Charruas furent exterminés. Les Guaranis Misioneros, qui s'étaient alliés à eux, périrent en partie; l'autre part fut incorporée de nouveau dans l'armée; on amena les familles dans la capitale, et la plupart, distribuées comme servantes dans les maisons particulières, se mêlèrent peu à peu au reste de la population; un très-petit nombre retourna dans son pays.

Telle fut la fin des derniers Indiens des Missions. Ils ont disparu comme groupes de population, mais les restes nombreux de leur race sont aujourd'hui mêlés aux Orientaux, aux Entre-Rians et aux Correntins avec lesquels ils se fondent tous les jours. De ceux qui s'étaient attaché la fortune de Rivera, bien peu ont survécu aux sanglantes batailles de l'Arroyo-Grande (6 décembre 1842), et surtout de la India-Muerta (27 mars 1845), où ses troupes furent entièrement défaites par les armées du général Rosas, qui, à son tour, convoitait la possession de la Bande-Orientale et lutta infructueusement treize années pour la conquérir.

Après l'expédition de Rivera, les Missions orientales étaient de fait dissoutes. Elles furent abandonnées, en grande partie, par le peu de population qui y restait ou qui y était revenue. Le hameau de San Vicente se forma d'une vingtaine de familles qui, sous la direction d'un lieutenant brésilien, faisaient valoir une assez grande estancia, débris de leurs antiques possessions. M. Isabelle, qui parcourut la province de Rio-Grande, en 1833, les y vit et les trouva dans des conditions d'existence très-sup-

portables. Du reste, il faut le proclamer ici, l'administration brésilienne fut bien plus paternelle à l'égard des Indiens que l'administration portugaise. Le gouvernement impérial s'occupe avec zèle de la civilisation des nombreuses tribus qui existent encore dans l'intérieur de l'empire, et le temps n'est plus d'une extermination systématique.

En 1835, un recensement officiel de la population des Missions orientales donnait les chiffres suivants : 130 individus adultes, 38 invalides, 38 enfants, — 113 femmes, dont 32 infirmes; 37 filles : — Reste total d'une population de 30,000 âmes, soixante ans auparavant.

De leurs anciennes propriétés ils avaient encore : 5 estancias (fermes à bétail), 9 potreros (pâturages fermés), 2 invernadas (pâturages d'hiver où les animaux ne maigrissent point), 8 chacras (établissements de culture), 31 rinconès (coins de terre fermés par un ruisseau), 21,000 têtes de bétail, 642 chevaux, 952 juments. — Des mains d'un administrateur particulier, la surveillance de ces propriétés passa dans celles du juge des mineurs. Depuis vingt années, ce nombre a encore diminué : les propriétés du petit nombre d'Indiens qui ne se sont pas encore fondus avec le reste de la population, se bornent à des lambeaux de terre où ils cultivent du maïs et à quelques vaches laitières. Du reste, ils passent la plupart du temps à ne rien faire, et les vieillards, hommes ou femmes, mendient.

MARTIN DE MOUSSY, *membre de la 3e classe.*

(*La suite au numéro prochain.*)

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

Par M. ANDRÉ DE BELLECOMBE, *rapport.*

Toutes les fois que nous avons lu en tête d'un livre ce titre : *Histoire universelle*, nous nous sommes senti effrayé..... Embrasser d'un long regard l'histoire de l'humanité tout entière est une tentative immense, audacieuse, et qui prouve chez celui qui l'exécute une dose de puissance, de courage peu ordinaire; aussi aimons-nous à voir l'auteur de l'*Histoire universelle* qui nous occupe « soumettre à Dieu, en ouvrier laborieux et docile, le procès-verbal de l'œuvre immense à la rédaction de laquelle il croit avoir

été appelé, lui aussi, par une inspiration surhumaine, irrésistible. » Seulement, nous aurions voulu que l'auteur réservât pour lui-même cette croyance en une prédestination historique et qu'il se hâtât un peu moins d'en faire la révélation au lecteur.

Mais M. de Bellecombe a la foi vive, l'imagination ardente, et la première impression que laisse la lecture de son ouvrage, c'est une hardiesse qui aime à s'attaquer aux grandes difficultés, et qui montre dans le travail le plus ardu une rapidité de style, une vigueur d'expression auxquelles nous devons fréquemment des pages incontestablement remarquables.

Le paragraphe deuxième de son introduction est un des morceaux que nous voudrions pouvoir citer tout entier. M. de Bellecombe y résume, dans 52 pages, l'histoire du monde depuis la création jusqu'en 1854, avec une netteté, une concision qui font le plus grand honneur à son esprit synthétique, et à cette ardeur qui ne manque pas d'éloquence. Nous voudrions cependant que l'historien mît un frein à cette chaleur du discours et qu'il imitât le style de Bossuet et de M. Guizot, plutôt que celui de Tite-Live et de Salluste dans les discours de leurs héros; nous sommes assuré, par exemple, que cette partie de son introduction, *véritable discours sur l'Histoire universelle*, gagnerait beaucoup à la suppression de cinq à six invocations patriotiques adressées au génie belliqueux de la France.

M. de Bellecombe aborde l'histoire générale de l'humanité de la manière la plus heureuse et la plus neuve; profitant des vastes recherches modernes sur les Chinois, les Indiens, les Égyptiens, il ne commence pas l'histoire du monde par celle des Hébreux, des Mèdes et des Perses, comme le firent les auteurs d'*Histoires universelles* qui l'ont précédé; il attaque courageusement l'histoire de la Chine et de l'Inde trois mille ans avant Jésus-Christ, et nous donne sur les sources de l'histoire de ces contrées des notions aussi intéressantes que complètes.

La partie religieuse et morale des peuples qui suivent la loi de Brahma, de Vichnou, de Schiva, est très-étendue et assez détaillée; à la suite de cette première exposition, l'auteur aborde l'histoire de Phénicie, de Chaldée et d'Assyrie.

Ici, l'auteur marche plus à l'aise; il est sur des routes déjà explorées avant lui; il introduit un ordre logique et lucide dans la division des divers objets qui constituent l'histoire. Il commence par indiquer les sources historiques, passe à l'examen de la mythologie, de la religion, puis au récit des événements qui constituent l'histoire proprement dite, et termine enfin par le tableau de la géographie, du commerce et de l'industrie des Phéniciens et des Assyriens.

La Perse est le sujet d'un travail analogue. M. de Bellecombe nous montre successivement les sources historiques et les antiquités de la Perse, sa religion et sa mythologie, les révolutions de ses dynasties, l'état politique et physique, la géographie, et jusqu'à la statistique de cette puissante nation.

L'auteur, qui a beaucoup lu et profondément fouillé, travaillé, est parvenu, grâce à son aptitude, à grouper, à condenser les faits avec une lucidité digne d'éloges; il a fait de cette période primitive du monde un tableau plein de clarté, de netteté, et rempli d'une suffisante quantité de faits historiques, de notions législatives, politiques, morales, pour donner une idée complète de ces époques reculées et rendre superflue la lecture des histoires particulières plus volumineuses... On sent, à toutes ses pages, qu'il est parfaitement au courant des travaux de notre temps et qu'il traite son vaste sujet en maître qui le possède à fond; nous désirerions cependant que M. de Bellecombe eût fait une plus large part aux citations, et qu'il eût mis le lecteur à même de consulter et de comparer les textes en indiquant les sources où il a puisé ces immenses documents; ses récits en acquerraient un utile degré de certitude; le lecteur marcherait d'un pas plus sûr à travers ces débris des vieux âges, s'il trouvait, presque à chaque page, le nom d'un historien de l'antiquité, celui d'un document célèbre, avec l'indication des chapitres auxquels se rapportent les faits cités.

Ce qui constitue le caractère particulier et tout nouveau de l'histoire de M. de Bellecombe, c'est qu'il ne se contente pas de réunir dans un même ouvrage l'histoire de chaque peuple, il fait marcher de front les annales de tous les points de l'univers; ainsi la première partie est consacrée aux temps fabuleux, peu certains et qu'il appelle *les origines*.

Dans cette première partie, il conduit l'histoire de la Chine jusqu'à l'an 1078 avant Jésus-Christ; celle de l'Inde jusqu'aux premières traditions historiques; celle de la Phénicie, de la Chaldée, de l'Assyrie, jusqu'aux successeurs de Sémiramis; celle de la Perse jusqu'à la dynastie Kaianienne, 1080 avant Jésus-Christ; il nous mène ensuite à travers les temps fabuleux, héroïques et mythologiques de l'Égypte, de la Grèce et de Rome jusqu'à Rhamsès XVII, 1133 avant Jésus-Christ, jusqu'à la dispersion des Troyens et l'an 1080; il nous fait remonter avec les Hébreux au commencement du monde, et nous conduit jusqu'aux derniers temps de la république hébraïque, 1088 avant Jésus-Christ; il esquisse le tableau des sociétés européennes à ces époques incertaines, antéhistoriques, et nous dit ce que devaient être les premiers habitants de la Scandinavie, de la Germanie, de l'Espagne et des Gaules, les Scythes, les Scandinaves, les Celtes,

les Kimris, les Gaëls, même les indigènes de l'Amérique et de l'Océanie, aux jours de l'établissement des premiers hommes dans ces contrées peu connues.

Avec le troisième volume commence une période nouvelle, celle de *la fusion des peuples*, opérée par les invasions violentes, les conquêtes et la publication des premiers codes; nous voyons passer successivement sous nos yeux les rois juifs: Saül, David, Salomon, rois de Juda et d'Israël; les prophètes, les conquérants assyriens: Salmanazar, Sennacherib, Nabuchodonosor; les monarques d'Égypte jusqu'à Amasis; Lycurgue, Solon et les sept Sages, Romulus, Numa... Mou-Yang moralise la Chine, lui donne une religion et des lois; Bouddhah répand des bienfaits analogues sur l'Inde, et Zoroastre sur la Perse; c'est, en un mot, la représentation du second acte du grand drame de l'humanité qui succède au prologue et s'étend de l'an 1000 avant Jésus-Christ à peu près à l'an 500.

Mais déjà de nouveaux peuples ont pris rang à côté des grandes nations primitives; M. Bellecombe n'en néglige aucun; il leur donne place au foyer humain et met à côté du groupe hébreu, les Philistins et les Chananéens, les Amalécites et les Ammonites, les Iduméens et les Moabites, les Carthaginois et les Tyriens, les Arabes et les Arméniens, les Cariens et les Lydiens, les Phrygiens et les Ciliciens; quand il aura repris l'histoire d'Égypte, depuis la reine de Saba jusqu'à la vingt-septième dynastie, il fera marcher de front l'histoire d'Abyssinie et d'Éthiopie.

L'auteur, comme on le voit, ne néglige aucun point du monde; il y a place dans son vaste travail pour les Thibétains et pour les Japonais; et comme le lecteur pourrait s'égarer à travers les longs récits consacrés à chaque peuple particulier, il le ramène à l'unité à l'aide de tableaux chronologiques et de listes de rois; il n'oublie pas d'ajouter au récit des événements de chaque période, une analyse de l'état des mœurs, des arts, de la législation et de la géographie.

Les quatrième, cinquième et sixième volumes sont consacrés à la troisième période; elle comprend la domination persane sous Cyrus et ses successeurs; l'histoire de la Grèce jusqu'à Alexandre; celle de la Chine sous Lao-Tseu et Koung-Tseu; celle des derniers rois et de la république de Rome, et résume, par conséquent, les événements qui ont agité la surface du monde depuis l'an 560 avant Jésus-Christ jusqu'à l'ère chrétienne... Ces trois volumes nous conduisent en pleine histoire positive... Les événements se pressent, les peuples se multiplient, rois et républiques se disputent les destinées du monde avec un acharnement

sans relâche. L'auteur a dû faire preuve d'un esprit d'analyse remarquable pour ne pas s'égarer au milieu de cette mêlée générale, furieuse et guider d'un pas sûr le lecteur à travers cet orage des événements. M. de Bellecombe consacre les livres XIVe et XVe à l'histoire de la Perse et de l'Asie, sous Cyrus et Darius ; le livre XVe, en partie, et le livre XVIe aux expéditions de Darius et de Xercès en Grèce, et aux guerres de Péloponèse... le XIXe à la fin de la monarchie romaine.

L'histoire d'Alexandre et de ses successeurs occupe les livres XXIIIe, XXIVe et XXVe ; les livres XXVIe et XXVIIe nous ramènent en Italie ; nous assistons aux guerres des Samnites, aux invasions de Pyrrhus et aux premières guerres puniques ; puis, nous passons successivement de l'Espagne à l'Égypte, de la Grèce à l'Italie, pour considérer les tristes déchirements de Carthage luttant contre les mercenaires, d'Antiochus combattant contre Philopator, d'Annibal envahissant l'Espagne et l'Italie, des Romains intervenant dans les affaires de la Grèce et pénetrant dans les Gaules ; nous jetons en passant un regard sur la Chine, à la fin de la troisième dynastie et au commencement de la cinquième.

Dans le sixième volume enfin, le dernier de ceux qui passent sous nos yeux, l'auteur raconte l'histoire de Ptolomée Philométor, de Judas Macchabée, d'Antiochus Épiphane, de Persée, de Caton le Censeur; il nous fait assister à la restauration du peuple juif et à la conquête de la Grèce, à la destruction de Carthage, à la conquête de l'Espagne, au tribunat des Gracques, à la guerre de Jugurtha, à la conquête de l'Égypte, aux guerres de Mitrhidate, aux dissensions de Marius et de Sylla, à la conjuration de Catilina, aux expéditions de César et aux longues péripéties de la chute de la république romaine.

Mais ici, malgré la multiplicité des événements qui nous transportent de Numance dans la Bithynie, d'Alexandrie dans la Bretagne, de Carthage sur les bords du Rhin, la tâche de l'auteur est simplifiée par cette vaste domination romaine qui étend ses bras sur le monde et fait entrer l'humanité presque tout entière dans le cercle de ses institutions et de ses lois ; nous ne sortirions pas des limites de l'empire si nous ne faisions une courte invasion dans la Chine pour en résumer rapidement l'histoire sous Wen-ti, le réformateur, et les rois qui lui succèdent, et, dans l'Inde, sous le roi Vidramatja, conquérant d'une partie de l'Inde, et qui vivait dans le premier siècle avant Jésus-Christ.

Le vaste sujet de l'histoire ancienne est près d'être épuisé. La venue de Jésus-Christ nous conduit à l'époque moderne. Jusqu'ici M. de Bellecombe n'a éprouvé ni défaillance ni confusion, il a vaillamment exécuté

son entreprise, nous lui désirons le même courage, la même puissance dans la composition des seize à dix-huit volumes qui doivent renfermer l'histoire moderne. Nous nous bornerons à ajouter un conseil à nos encouragements : celui d'éviter certaines observations malignes, certaines boutades qui échappent malgré lui, peut-être, à l'ardeur de son style et de son imagination... L'histoire doit être sobre, calme, et ne jamais s'éloigner d'une appréciation philosophique et impartiale des événements. Cette observation doit s'appliquer surtout à la première partie de son Introduction... Dans cet examen des divers systèmes historiques, M. de Bellecombe a cru pouvoir employer les interpellations, les appels à un patriotisme belliqueux d'une opportunité fort contestable. C'est là, qu'il nous permette de le dire, un début fâcheux pour une histoire universelle, et qui ferait mal apprécier son œuvre, si on avait l'imprudence de la juger d'après les cinquante premières pages de cette Introduction. Nous lui conseillons de les supprimer complétement, et de ne conserver que la seconde partie, résumé remarquable, magnifique de l'histoire du monde et qui est de nature à donner de son travail une idée grande et juste, que la majeure partie des Livres suivants ne fait que justifier.

CÉNAC-MONCAUT, *membre de la 1re classe.*

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, ETC. DE ROUEN

L'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen a publié le *Précis analytique de ses travaux pendant l'année* 1861-1862, dont elle fait annuellement un échange fraternel avec notre *Investigateur.* C'est à celui-ci à mériter son nom en ne laissant point passer inconnues et la publication et celles des excellentes choses qu'elle contient, qui ont du rapport avec le genre de nos études.

Par son discours d'ouverture de la séance publique de 1862, M. Homberg rappelle la date de la fondation, il y a tout à l'heure 120 ans, et, supposant que la réunion actuelle est la première, il nomme, peint, anime et fait parler les anciens fondateurs.

Un concours avait été ouvert pour une étude biographique et littéraire sur Ancelot, né à Rouen le 9 janvier 1794, mort à Paris le 9 septembre 1854, marié à vingt et un ans avec une fille d'une ancienne famille de

robe, femme d'esprit et de goût, auteur de plusieurs productions littéraires très-goûtées. Le prix a été obtenu sur trois autres concurrents par M. Frère, avocat à Rouen. Le rapport est de M. Delérue.

Vient un rapport de M. Nion sur les *médailles d'honneur décernées par l'Académie aux meilleurs travaux littéraires dus à des auteurs nés ou domiciliés en Normandie.* Le rapporteur annonce que c'est dès l'année précédente que l'Académie a décidé de donner ces sortes de récompenses. La première distribution a été de trois médailles pour les sciences; cette fois-ci c'est pour les belles-lettres, et les vainqueurs ont été M. Floquet, greffier en chef de la Cour impériale, auteur de plusieurs ouvrages d'érudition, et M. Bouillet, auteur de plusieurs comédies et poëmes.

Le prix de vertu *Dumanoir* a été décerné à Marie Modine Vasseur, pauvre vieille fille au service gratuit, depuis quinze ans, d'une pauvre aveugle et infirme de quatre-vingts ans.

M. Lévy, secrétaire de la classe des sciences, a fait le rapport des travaux de l'année. Il y a, au *ministère de l'Instruction publique,* un *Comité des travaux historiques et des sociétés savantes,* chargé de centraliser et de discuter les travaux de celles-ci. Voici une partie des sujets des travaux communiqués à ce comité cette année : — Description scientifique de la Seine-Inférieure, — sa statistique et sa botanique, — sa géologie avec une carte et une lettre explicative; — observations météorologiques; du spectre solaire considéré comme moyen d'analyse ; — observations ozonométriques, — l'ozone (*ozè,* odeur) considéré comme de la vapeur d'eau oxygénée ; — hydrologie du canton de Roye ; — études chimiques sur les graines de fusin d'Europe ; — mémoire sur la nicotine ; — périodicité des grands déluges ; — des aliénés en Angleterre et en Ecosse ; — Pierre Condenberg, sa vie et ses ouvrages ; — traité des dermatoses (maladies de la peau) ; — des maladies du sens moral ; — de l'hygiène des habitations ; — études scientifiques et archéologiques touchant les rives et l'embouchure de la Seine.

Six mémoires scientifiques et quatre écrits littéraires sont insérés au volume. Parmi les premiers, je remarque un rapport de M. Pillon sur l'ouvrage intitulé : *Périodicité des grands déluges.* L'auteur de ce rapport, contrairement à l'auteur du livre, conclut à la non périodicité des grands déluges. Le travail sur les rives et l'embouchure de la Seine est des plus intéressants ; ce n'en est pourtant que la troisième partie ; les deux premières sont insérées aux deux précédents volumes.

Parmi les seconds, nos archéologues s'intéresseraient au travail de M. Balin, secrétaire perpétuel de la Commission des antiquités de la Seine-

Inférieure. Ils y verraient une notice sur les ruines du théâtre romain de Lillebonne, découvert entièrement en 1828; sur une mosaïque de la forêt de Brotonne; sur des pierres tombales de Normands célèbres; sur une statue de Richard Cœur de Lion; et une de Guillaume le Conquérant, etc.

Le volume s'embellit de quelques poésies remarquables.

Le Toast, de M. F. Deschamps, est une *boutade* en stances de quatre grands vers à rimes croisées; il y a trente-quatre stances, et on ne se lasserait pas d'en avoir plus à lire. Mais le sujet est rempli, chacune est une épigramme qui n'amène que le sourire sur les lèvres. Toutes renferment en elles leur pensée propre et complète sans enjambement de l'une à l'autre. Je critiquerai deux mauvaises césures et la présence d'un mot qui ne peut pas entrer dans le cours d'un vers, mais ne peut se trouver qu'en rime.

Une notice sur Savioli, avec la traduction en vers de ses poésies intitulées *Gli amori*, a pour auteur M. Balin, bibliothécaire-archiviste. Il donne comme spécimen, la première, la seconde et la vingt-quatrième. « On y trouve, dit avec raison M. Balin, de la galanterie, des fleurettes plutôt que des passions vives et impétueuses, plus d'esprit que de sentiment. » Ce sont de petites stances de quatre vers, de huit syllabes; le premier et le troisième *glissants*, les deuxième et quatrième *tronqués*. « Je me suis efforcé, dit encore l'auteur, de rendre vers pour vers et presque syllabe pour syllabe. » — Savioli naquit à Bologne le 22 août 1729, de parents nobles et riches. Il était savant et poëte. Il avait fait *Il monte Liceo*, poëme pastoral, et, vers 1755, il publia *les Amours*, qui eurent en peu d'années, plus de vingt éditions. Nommé sénateur, il se livra à l'histoire avec une ardeur infatigable. Disgracié du gouvernement papal, il devint membre du conseil des Douze, et il accepta le titre de commissaire près le Directoire de la république française. Il donna un essai de traduction des *Annales* de Tacite et le dédia, en février 1804, au chef du gouvernement en France. Il mourut au mois de septembre suivant. Il avait chargé par son testament, un ami de recueillir tous ses manuscrits, d'en faire un choix et d'en donner une édition. L'ami est mort avant d'avoir rempli la commission; les manuscrits ont été perdus.

Tel est ce qu'il y a de plus substantiel pour nous dans ce volume, et c'est assez pour que nous souhaitions la continuation indéfinie de cette corrélation utile et agréable entre l'Institut historique et l'Académie impériale de Rouen.

P. Masson, *membre de la 3e classe.*

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DES CLASSES ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MOIS DE MARS 1864.

*** La première classe (*Histoire générale et Histoire de France*) s'est assemblée, le 9 mars, à huit heures et demie. M. E. Breton, président de la 4e classe, occupe le fauteuil. M. Gauthier la Chapelle, secrétaire général adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; il est adopté. M. de Saint-Albin s'excuse de ne pouvoir pas assister à cette séance. M. Cohelo, secrétaire général de l'Académie des sciences de Lisbonne, accuse réception de l'*Investigateur*.

Notre honorable collègue, M. Coppi, de Rome, offre à l'Institut historique la collection complète des *Annales d'Italie* (suite de celles de Muratori), depuis 1758 jusqu'à nos jours (10 vol.); M. Valat est nommé rapporteur. Notre honorable collègue, M. Carra de Vaux, offre également à la Société un ouvrage intitulé *Raisons des devoirs ou motifs déterminants de nos obligations dans le droit, dans la morale et dans la religion;* M. Barbier est chargé d'en faire un rapport.

La deuxième classe (*Histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le même jour, sous la même présidence. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté ; plusieurs livres ont été offerts à cette classe, leurs titres seront imprimés dans le journal.

*** La troisième classe (*Histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*) s'est assemblée le même jour, sous la même présidence. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté. M. Jubinal, secrétaire général, demande qu'un secrétaire des classes veuille bien le remplacer, pour faire le compte rendu des travaux de l'Institut historique pendant l'année 1863, destiné à la séance publique, M. Jubinal se proposant de lire à cette séance un mémoire intitulé : *Étude nouvelle sur un vieux poète;* M. le président désigne M. Joret-Desclosières, secrétaire de la troisième classe, pour rédiger ce compte rendu.

La Commission chargée d'examiner les titres de M. Jolliet dépose son rapport sur le bureau ; M. le président en donne lecture. Les membres de la troisième classe sont invités à prendre part au scrutin. M. Jolliet est admis à l'unanimité, sauf l'approbation de l'assemblée générale.

*** La quatrième classe (*Histoire des Beaux-Arts*) s'est assemblée le

même jour sous la même présidence; le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Des ouvrages allemands et la première livraison des *Annales philosophiques*, par M. Martin, sont offerts à la Société. M. l'abbé Houpert est nommé rapporteur pour les premiers, et M. Carra de Vaux, pour les seconds. M. Camoin de Vence donne lecture d'un Mémoire de M. Hilaire, notre collègue à Toulouse, intitulé : *Étude sur l'origine de la langue espagnole.* Après quelques observations faites par MM. Cénac-Moncaut, E. Breton, Renzi, Badiche, de Berty et Masson, il est décidé que le mémoire sera lu en séance publique.

M. Masson donne lecture d'un mémoire intitulé: *De l'hospitalité chez les peuples anciens.*

Il est onze heures; la séance est levée après la distribution des jetons de présence.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, SÉANCE DU 30 MARS 1864.

⁂ La séance est ouverte à huit heures et demie. M. Hortensius de Saint-Albin, président de l'Institut historique, occupe le fauteuil. M. Gauthier-La-Chapelle, secrétaire général adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; il est adopté.

M. l'administrateur communique à l'assemblée l'analyse de la correspondance suivante: Lettre de M. le comte Reinhard, par laquelle il remercie l'Institut historique d'avoir confirmé son titre de président honoraire; — MM. le comte Vimercati Sozzi, archéologue de Bergame, Michel Sorri, professeur à Milan, et Ghirelli, major dans l'armée du roi d'Italie, remercient l'Institut historique d'avoir été admis comme membres correspondants.— La Société des antiquaires de Picardie remercie notre Société de lui avoir complété la collection de *l'Investigateur.* — M. Cénac-Moncaut regrette vivement de ne pouvoir assister à cette séance pour y lire son mémoire intitulé *Cavaliers et Fantassins.*

Notre honorable collègue, M. Jacquemin, offre à l'Institut historique la *Monographie d'Arles* (2 vol. gr. in-8°); M. E. Breton est nommé rapporteur. L'Académie Stanislas, de Nancy, offre à l'Institut historique ses *Mémoires et documents* (2 vol. in-8°) ; M. Masson est nommé rapporteur. Un livre en allemand de la Société historique de Basse Saxe est offert à notre Société; M. l'abbé Houpert est chargé d'en rendre compte. La Société archéologique de Touraine envoie à l'Institut historique un volume de ses Mémoires; M. Parrot est chargé d'en rendre compte. Un livre intitulé : *L'esprit*

des Familles, par M. Mathieu, est offert à l'Institut historique; M. l'abbé Denys est prié d'en rendre compte.

M. Folliet, avocat à la Cour impériale de Paris, ayant été admis par la deuxième classe comme membre résident, M. le président invite les membres présents à prendre part au scrutin. L'admission de M. Folliet est approuvée par l'Assemblée à l'unanimité.

La Commission des médailles a déposé sur le bureau son rapport.

M. E. Breton, au nom de la commission chargée d'examiner les travaux parus dans l'*Investigateur*, dans le courant de l'année 1863, propose de décerner les cinq médailles annuelles :

1° A M. Alix, pour son mémoire intitulé: *Les trois Richelieu.*

2° A M. Cénac-Moncaut, pour *Le passage du Splügen.*

3° A M. Joret-Desclosières, pour *Le procès du paratonnerre de Saint-Omer.*

4° A M. Renzi, pour sa *Notice nécrologique sur M. Foyatier*, artiste statuaire.

5° A M. Nigon de Berty, pour son rapport sur l'*Histoire de la Magistrature française*, de M. Camoin de Vence.

Ces propositions sont successivement mises aux voix, et adoptées à l'unanimité par scrutins séparés et secrets.

M. Parrot est appelé à la tribune pour lire son mémoire intitulé: *Conquêtes de l'homme sur la nature ;* plusieurs observations sont adressées à l'auteur par MM. de Berty, E. Breton, Martin de Moussy et Valat; cette lecture sera continuée à une prochaine séance.

M. Barbier donne lecture d'un rapport de notre honorable collègue, M. Depoisier, sur un ouvrage intitulé : *Histoire de la marine militaire sarde*, par M. Michelini. MM. E. Breton et Barbier font quelques observations sur cet intéressant travail. L'administrateur est chargée de les communiquer à l'auteur du rapport.

M. Desclosières lit ensuite le compte-rendu des travaux de l'Institut historique pendant l'année 1863. Ce travail destiné à la séance publique du 10 avril, est approuvé au scrutin secret par l'assemblée.

Il est onze heures et demie, la séance est levée après la distribution des jetons de présence. RENZI.

LISTE CHRONOLOGIQUE

Des Présidents de l'Institut historique pendant la période de trente ans écoulée depuis sa fondation.

PRÉSIDENTS :

1834-1836. M. Michaud.
1837. M. le duc de Doudeauville.
1838-1839. M. le comte Lepelletier d'Aunay.
1840. M. le baron Taylor.
1841. M. le marquis de Pastoret.
1842. M. le marquis de La Rochefoucault-Liancourt.
1843. M. Martinez de La Rosa.
1844. M. le comte Lepelletier d'Aunay.
1845. M. le prince de La Moscowa.
1846. M. le baron Taylor.
1847. M. Martinez de La Rosa.
1848. M. de Lamartine.
1849. M. le baron Taylor.
1850-1852. M. le marquis de Pastoret.
1853-1855. M. le marquis de Brignole-Sale.
1856-1857. M. le comte Reinhard.
1858-1860. M. le marquis de Brignole-Sale.
1861. M. Nigon de Berty.
1862. M. Jules Barrier.
1863. M. Ernest Breton.
1864. M. H. de Saint-Albin.

PRÉSIDENTS HONORAIRES :

1837. M. Michaud.
1840. M. le duc de Doudeauville.
1846. M. le prince de La Moskowa.
1848. M. Martinez de La Rosa.
1856. M. le marquis de Brignole-Sale.
1858. M. le comte Reinhard.

CHRONIQUE.

Notre honorable collègue, M. Camoin de Vence, ancien magistrat, vient d'être nommé avocat-général à la Cour impériale de Poitiers.

Le Comité d'archéologie américaine, présidé par notre honorable collègue, M. André de Bellecombe, a tenu sa cinquième séance, le 8 février dernier.

La première séance du Comité a été signalée par le discours d'ouverture prononcé par le Président, indiquant le but qui a inspiré ses membres fondateurs et précisant l'ensemble des études américaines avant la découverte de l'Amériqué. Plusieurs savants Mémoires, dus à la plume de M. Castaing, de M. Waldeck, le doyen de tous les archéologues du monde (il est en effet âgé de quatre-vingt-dix-huit ans), de M. Lucien de Rosny, et de quelques autres membres ont occupé les trois séances suivantes (1). Dans la dernière, enfin, M. de Bellecombe a donné lecture de la première partie d'un travail neuf et original, intitulé : *les Peuples indigènes de l'Amérique du Nord, avant, pendant et depuis la conquête.* Nous signalons avec plaisir à tous nos lecteurs et à tous nos correspondants l'existence de ce Comité, qui est la première et unique Société américaine existant en Europe.

RENZI.

(1) M. Castaing a lu un remarquable travail sur Alexandre de Humboldt, considéré comme américaniste. M. Rosny de Foucqueville un mémoire sur les mythologies comparées avec celle de l'Amérique, etc.

A. RENZI, *Administrateur.*

ACHILLE JUBINAL, *Secrétaire général.*

Imprimerie de L. TOINON ET Cie, rue de Paris, 80, à Saint-Germain.

INSTITUT HISTORIQUE DE FRANCE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU DIMANCHE 10 AVRIL 1864.

Mesdames et Messieurs,

Fidèle à des traditions qui lui sont chères, l'Institut historique de France ouvre aujourd'hui sa séance publique, et vous a conviés à y assister. Vous répondrez à son appel. Il vous remercie, par l'organe de son Président, d'un empressement qui l'honore.

Nous saluons avec une vive gratitude cet auditoire d'élite, studieux et instruit, qui vient ici pour s'instruire encore; ces femmes distinguées, qui non-seulement ne redoutent pas, mais recherchent et aiment les leçons de la science et les enseignements de l'histoire. C'est là, certainement, un des progrès de notre époque ; c'est l'honneur de ce sexe, dont l'intelligence si variée se voue sans peine aujourd'hui aux lectures, aux études sérieuses et ne reste étrangère à aucune des connaissances humaines. Sous ce rapport, nous sommes loin de ces temps où les femmes s'occupaient plutôt de frivolités que de la culture de leur esprit; c'est qu'alors, il faut bien le dire, si quelques génies privilégiés étaient la gloire de leur siècle, on ne voyait assurément pas régner ce qu'on a appelé de nos jours *la diffusion des lumières*. Hommage donc, messieurs, hommage aux dames qui veulent bien embellir cette réunion de leur présence! Nous serons heureux si elles daignent aussi, tout à l'heure, encourager nos travaux.

Messieurs, l'Institut historique, au moment où j'ai l'honneur de vous parler, est parvenu à la 31e année de son âge : il nous sera permis de lui rendre cette justice, qu'il est loin de vieillir et de s'affaiblir; plus il vieillit, au contraire, et plus il semble rajeunir ; il se transforme, il se développe, l'arbre étend au loin ses rameaux; chaque jour il acquiert des forces nouvelles : *vires acquirit eundo*; chaque jour il distribue ses diplômes aux notabilités de la France, de l'Europe et même de l'Amérique ; chaque mois, son journal l'*Investigateur* s'enrichit des nombreux travaux de ses membres ; il s'efforce sans cesse de justifier son but et le programme tracé par ses fondateurs, programme que nous aimons à remettre sous vos yeux. Ce sont : la géographie ancienne, la chronologie, les langues, les littératures, les sciences, les arts, les antiquités, les monuments, les monnaies, les manuscrits, les imprimés curieux de tous les pays, de tous les âges, et généralement tout ce qui constitue la science historique; l'Institut historique

non-seulement ne néglige aucune de ces études, mais il les cultive et les poursuit avec autant d'ardeur que de persévérance.

L'histoire ancienne et moderne a fourni de remarquables mémoires à notre Société. Et cependant quel champ vaste et difficile à explorer, que celui des faits si nombreux et si diversement jugés qui ont agité le monde? L'histoire, messieurs, ne se lie-t-elle pas, en quelque sorte, à toutes les branches des connaissances humaines? Combien elle exige de recherches consciencieuses, de labeur incessant, quand on veut se montrer impartial, exact et véridique! Et comme Voltaire a eu raison de dire : *On ne sait pas tout ce qu'il en coûte de peines et de veilles pour écrire quelques lignes d'histoire!*

Sous ce rapport comme sous les autres, l'Institut historique marche en avant, son passé répond de son avenir; il est devenu maintenant une institution; il a non-seulement reçu la sanction du temps, mais encore obtenu l'assentiment et la coopération des historiens, des savants les plus illustres; il compte parmi ses protecteurs les personnages les plus élevés, à commencer par Sa Majesté l'empereur Napoléon III; et c'est un devoir pour nous de lui rendre aujourd'hui un nouvel hommage de respectueuse reconnaissance.

Vous allez entendre le compte rendu de nos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler. M. le Secrétaire général se charge habituellement de vous le présenter et il s'acquitte de cette tâche avec ce talent facile, cet esprit d'analyse savante et piquante que vous lui connaissez. Mais, s'il ne le fait pas cette année, il va, par une heureuse compensation, vous lire une étude nouvelle sur un vieux poëte. Nous y trouverons sa verve chaleureuse et ses ingénieux aperçus. Notre confrère, M. *Joret-Desclosières*, a été désigné pour remplacer dans cette circonstance M. le Secrétaire général. L'Institut historique ne pouvait faire un meilleur choix, et vous jugerez par l'œuvre du mérite de notre Rapporteur. J'ai hâte de lui donner la parole, ainsi qu'à ceux de nos collègues, auteurs des mémoires intéressants qui sont à l'ordre du jour de cette séance : — A M. *Ernest Breton*, notre docte et spirituel antiquaire, ce voyageur infatigable, dont les récits nous attachent si vivement, qu'on s'imagine réellement parcourir avec lui les pays qu'il décrit si bien, et qu'en l'écoutant, on lui applique naturellement ce vers de Lafontaine :

« Vous y croyez être vous-même. »

— A M. *Jubinal*, précédemment nommé; — à M. *Léon Hilaire*, un de nos habiles linguistes; — à M. le président *Barbier*, dont la profonde érudi-

tion se marie toujours au charme, à la hauteur de la pensée, à la grâce et à l'élégance du style; — à M. *Dérisoud*, dont la pièce de vers intitulée *La dernière feuille*, n'est pas sans se rapprocher de la poésie mélodieuse et touchante de *Millevoye*; — à M. *Camoin de Vence*, qui doit à un mérite constaté, sa nomination récente d'avocat-général à la cour impériale de Poitiers, et qui nous a donné des travaux d'un ordre élevé dans la législation et dans l'histoire; — à M. *Cénac-Moncaut*, écrivain élégant, aussi fécond et aussi laborieux qu'un bénédictin de la vieille roche; — enfin, à M. de *Pongerville*, de l'Académie française, notre illustre confrère et vice-président, dont vous allez entendre et applaudir une pièce de vers où l'on retrouve l'inspiration de ce poëte éminent.

Avant de terminer, qu'il me soit permis d'adresser encore et publiquement tous mes remercîments aux collègues qui m'ont fait l'honneur de m'élire président de l'Institut historique. Je suis fier de ce témoignage de confiance; ce sera un des meilleurs souvenirs de ma vie! Je compte, pour accomplir la mission qu'ils m'ont confiée avec trop de bienveillance, sur leur indulgence et leur précieuse sympathie, heureux s'il m'est donné, et c'est toute mon ambition, heureux s'il m'est donné de suivre de loin les traces de mes dignes devanciers!

Je m'arrête et crains d'avoir été trop long; mais, comme certains avocats, je n'avais pas dans mon exorde promis d'être court. Il est temps d'inviter M. *Joret-Desclosières* à donner lecture de son rapport.

H. de Saint-Albin,
Président de l'Institut historique.

RAPPORT

PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT HISTORIQUE DE FRANCE, SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1863.

Messieurs,

Vous avez bien voulu, cette année, me confier l'honneur de vous rendre compte des travaux de l'Institut historique pendant 1863.

Le souvenir du rapport que votre éloquent secrétaire général vous présente, dans vos séances solennelles, me remplirait du sentiment de mon insuffisance si je n'étais soutenu par les témoignages de bienveillance que vous ne cessez de m'accorder et dont je ne saurais trop vous exprimer ma vive reconnaissance.

Les travaux que vous avez publiés, en 1863, n'ont rien à envier aux

études dont vous aviez entendu la lecture dans le cours des années précédentes; l'histoire, la philosophie, les notices biographiques, les sciences mathématiques, ont inspiré à nos collègues des écrits du plus haut intérêt.

Ces productions sont encore présentes à vos esprits et il me suffira de vous en retracer, en quelques mots, l'ordre et la nature.

Dix-huit Mémoires et trente comptes rendus d'ouvrages offerts à l'Institut historique, vous ont été communiqués dans vos séances des classes et dans vos assemblées générales. — Vos bulletins bibliographiques constatent que plus de cent volumes, Mémoires ou Brochures, ont été offerts l'année dernière à votre Société. Il y a certainement dans ces envois, pour lesquels les pays étrangers contribuent pour une part importante, la preuve que le renom de l'Institut historique se maintient à la hauteur où l'ont placé les Michaud, les Molé, les Taylor, les de Lamartine, les Martinez de la Rosa, et les Brignole-Sale, illustres présidents de votre Société, qui ont trouvé de si dignes successeurs dans ceux de nos collègues auxquels la mission de diriger vos travaux a été réservée dans ces dernières années.

Notre volume de 1863 commence par une notice biographique sur le chevalier César Saluces, gouverneur des Princes de la Maison de Savoie et directeur de l'Académie militaire du Piémont. Grâce au talent de son auteur, M. Depoisier, cette notice étendue a pris l'attrait et la solidité d'une étude morale et politique.

Dans une lettre datée du Capitole, M. Scarpellini, assistant à l'Observatoire astronomique de l'Université de Rome, vous a communiqué d'intéressantes remarques sur la découverte du compagnon de Sirius.

Le tableau historique, intitulé *Les trois Richelieu*, par M. Alix, vous a rappelé sous d'ingénieux rapprochements les traits du cardinal-ministre de Louis XIII, du maréchal de France, négociateur du traité de Vienne en 1727, et du ministre du roi Louis XVIII.

Vous n'avez certainement pas perdu, messieurs, le souvenir de l'agréable et très-profitable journée de dimanche que notre dernier Président, M. Ernest Breton, nous fit passer à Constantinople, nous promenant sur les rives du Bosphore, et nous montrant tout ce que lui avaient révélé son esprit d'observation et sa science des choses de l'architecture. M. Cénac-Moncaut vous a retracé le passage du Splügen par l'armée de Macdonald. Une narration vigoureuse et saisissante vous a fait voir quel prodigieux courage fut déployé dans cette lutte téméraire engagée contre les efforts de la tempête et les rigueurs de la nature par les hommes de guerre devenus les héros de cette glorieuse entreprise.

Sous ce titre : *Un chapitre de l'histoire d'Espagne*, M. Barbier, président

à la Cour impériale de Paris, nous a dépeint, à grands traits, les dissensions qui agitèrent, en 1807 et 1808, la cour du roi Charles IV, et les menées diplomatiques conduites en vue d'obtenir de ce triste souverain l'abandon de sa couronne, honteuse abdication contre laquelle le peuple espagno devait protester par six années d'une guerre impitoyable. M. Barbier résume ce beau travail en un principe de haute morale et d'une incontestable valeur politique. « C'est qu'un peuple fier de sa nationalité réserve de terribles représailles à la main étrangère qui tente de le courber sous les lois de la force. »

Je passerais sous silence le procès du paratonnerre de Saint-Omer, si le bienveillant témoignage que vous avez accordé à cette esquisse ne me faisait un devoir de le mentionner.

Dans son travail, d'une merveilleuse concision, M. Nigon de Berty a su multiplier les renseignements les plus complets et vous exposer des notions fort intéressantes sur l'histoire de l'organisation de l'administration centrale des cultes, à laquelle présida Portalis.

Enfin, messieurs, vous avez remarqué l'étude intitulée de : l'*Imitation considérée au point de vue historique et moral*. L'analyse de cette faculté de l'imitation, penchant de l'esprit humain qui exerce une si puissante influence sur l'intelligence et la volonté, vous a donné une nouvelle preuve du talent de généralisation qui appartient à notre collègue, M. Valat.

Ce mémoire ferme dignement la liste des travaux qui peuvent être considérés comme constituant les productions vraiment originales de l'Institut historique.

Sans doute, messieurs, les rapports présentés sur des ouvrages offerts à votre Société, ne renferment ni moins d'intérêt, ni moins de science que les mémoires particuliers publiés par votre journal ; cependant un sentiment d'exacte justice, dont nul ne saurait se plaindre, doit leur faire assigner le second rang.

Il est impossible, quel que soit le talent du rapporteur, de ne pas voir un mérite tout spécial dans l'ouvrage qui a été produit spontanément et dont les développements ont été coordonnés sous l'empire d'une idée propre à l'auteur.

Cette réserve une fois faite, nous devons nous empresser de vous rappeler les principaux rapports que vous avez entendus pendant l'année 1863.

Comment ne pas citer en première ligne ces ingénieux comptes rendus que notre vénéré collègue, M. Masson, rédige avec une exactitude, une patience et une fidélité surpassées encore par le tour imprévu et toujours

agréable qu'il sait donner à ces énumérations qui pourraient courir le danger de devenir fastidieuses.

M. Masson vous a présenté des rapports sur les Mémoires de l'Académie de Stanislas de Nancy, les travaux de l'Académie impériale de Dijon, ceux de la Société Havraise, d'études diverses, et des Sociétés savantes de Montbéliard et de Tournai. Il a analysé également devant vous divers Mémoires envoyés d'Italie, des travaux de M. François Passerini, sur la minéralogie : les *Lois de la monarchie italienne*, par M. Carfora; une Étude, intitulée : *Érasme et la Réforme en Italie*, et un *Essai sur Néron*, par M. Jacquemin. — Nos correspondants doivent applaudir, comme nous, au zèle infatigable d'un collègue qui ne se lasse pas d'apprécier et d'honorer leurs travaux.

MM. Ernest Breton, Depoisier, Hardouin, Nigon de Berty, Gauthier-la-Chapelle, Renzi, Kohler, de Bellecombe, Martin de Moussy, Alix, Royer-Collard, Valat, et l'abbé Badiche ont contribué, de leur côté et pour une part importante, à ce travail des rapports qui tient une place considérable dans les documents publiés par votre Société.

Je m'exposerais à dépasser les bornes ordinairement assignées à ce compte rendu, si j'entreprenais de faire ici l'analyse de ces rapports; cependant, je crois être l'interprète fidèle de vos souvenirs en rappelant que vous avez particulièrement distingué la traduction, par M. Ernest Breton, *du Testament de Bocace;* le rapport de M. Nigon de Berty, sur l'ouvrage de M. Camoin de Vence, intitulé : *Magistrature française, son action et son influence sur l'état de la Société aux diverses époques;* les observations de M. Hardouin, sur *la vie et les travaux de Grotius,* par M. Aldrick Caumont; les remarques de M. Depoisier sur *la Correspondance scientifique* de Scarpellini; l'exposé, par M. Renzi, de *Deux communications artistiques*, faites par notre collègue, M. Malvezzi, de Milan.

Il faut encore réserver une place au compte rendu que M. de Bellecombe vous a présenté de la *Biographie du général Championnet*, par M. de Saint-Albin, père de notre Président, ainsi qu'au rapport de M. le docteur Martin de Moussy, *sur l'Histoire de la marine de tous les peuples*, *depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par M. Du Sein, professeur à l'école navale de Brest.

Le Manuel des assurances, par M. Agnel, a trouvé dans M. Royer-Collard, professeur à la Faculté de droit de Paris, un appréciateur des plus compétents, et l'opuscule intitulé : *Après nous*, publié par un de nos confrères dont nous devons respecter l'anonyme, a été apprécié par M. l'abbé Badiche de manière à rassurer la modestie de l'auteur.

Vous avez, messieurs, accordé cinq médailles d'argent à MM. Alix, Cénac-Moncaut, Nigon de Berty, Renzi et Joret-Desclosières, pour les Mémoires dont nous avons rappelé l'analyse au commencement de ce rapport.

Des Notices biographiques sur les membres que l'Institut historique a perdus l'année dernière, ont rendu hommage à la mémoire de MM. le marquis de Brignole-Sale, le marquis d'Ornano, le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt, Foyatier, Jarry de Mancy et Jomard.

Ces Notices, puisées aux sources les plus exactes, ont le mérite particulier d'être écrites par des personnes qui ont connu le savant et l'homme de bien dont ils retracent la vie. A l'analyse des productions publiées par le collègue regretté, s'unissent de précieuses appréciations sur le caractère même et les qualités privées, renseignements qui seront utilement consultés par les écrivains qui composent les Recueils biographiques.

L'Institut historique doit tout particulièrement des remercîments à MM. de Montaigu, Ernest Breton, Renzi et Masson, devenus les fidèles interprètes des regrets qui ont accompagné dans la tombe des collègues éminents dont le cœur et l'esprit n'avaient cessé d'être avec nous.

Des admissions nouvelles sont venues diminuer, sans pouvoir les combler, les vides que la mort a produits dans nos rangs.

Vous avez, messieurs, accueilli, en 1863, MM. le général Mître, président de la Confédération Argentine ; Antonio Florès, ministre résident de l'Équateur ; Tòrres Caïcedo, chargé d'affaires de Venezuela ; Estève, Marigue de Champrepus, capitaine d'état-major ; Balcarce, représentant de la République Argentine ; Antony Lavéis, avocat à la Cour impériale de Paris ; Camoin de Vence, ancien magistrat, aujourd'hui avocat-général à Poitiers ; de Savigny, docteur en droit ; Du Sein, professeur d'histoire à l'école navale de Brest ; Murray, docteur en droit, avocat à la Cour de Paris.

Si je suis parvenu, messieurs, à vous donner un aperçu des travaux de votre Société et du mouvement intellectuel qui continue à se faire autour d'elle, vous devez être plus que jamais convaincus que l'Institut historique a conservé noblement, en 1863, la place qu'il occupe depuis plus de trente années parmi les sociétés savantes.

Le rapporteur délégué, secrétaire de la 3e classe,

G. Joret-Desclosières,

Avocat à la Cour impériale de Paris.

LA FOLIE

Extrait du poëme inédit DE L'HOMME.

A travers les hasards de notre court destin,
Nous cheminons tremblants vers un but incertain;
Un sage nous l'a dit : L'existence est un rêve,
Et l'on commence à vivre au moment qu'il s'achève.
Dans son premier abri, par la mort rappelé,
L'homme rentre au repos que la vie a troublé.
Orgueilleux passager sur ce globe funeste,
Il sent que sa patrie est l'empire céleste,
Et du natal séjour, un instant écarté,
Il conserve un rayon d'immortelle clarté.
Mais ce rayon si pur, ce guide salutaire,
Naît, croît avec le corps et, comme lui, s'altère.
Ah! si l'intelligence est un souffle des cieux,
Pourquoi succombe-t-elle au sort capricieux?
Qui la force en un jour d'abdiquer sa puissance,
Et d'agir infidèle à sa sublime essence?
Dis nous, sage profond, penseur ingénieux,
Quand le monde s'incline à ton nom glorieux,
Admire ton savoir ou les sons de ta lyre.
Dis, qui t'ensevelit dans la nuit du délire?
Hier, brillant encor d'audace et de splendeur,
Ton esprit du grand tout sondait la profondeur,
Interrogeait ses lois, sa pompeuse harmonie,
Triomphant, déployait les ailes du génie.
Soudain, précipité de son essor altier,
Dans toi-même aujourd'hui n'est-il plus tout entier?
Du foyer radieux que ton être recèle,
A peine reçois-tu quelque pâle étincelle!
La force, la fierté, le feu du sentiment,
Les trésors de l'étude amassés lentement,
Tout se perd, se confond; la mémoire se lasse;
Dans ce miroir des temps chaque objet se déplace;
Ce que tu haïssais inspire ton amour;
Opposé dans tes vœux, triste, gai tour à tour,
Une fièvre d'erreurs bouillonne dans tes veines.

Ici, tu crois régner; là, tu portes des chaînes.
Plus calme, ramené vers un passé brillant,
Tu ne reconnais plus ton être défaillant.
Ta parole, naguère et mordante et hardie,
N'est que le faible écho d'une âme abâtardie;
Ton front, où tant de fois a brillé le succès,
Se creuse, sourcilleux : un turbulent accès
De spectres, t'obsédant comme un horrible songe,
Dans l'abîme d'opprobre aussitôt te replonge.
Plus vil que tes sujets, monarque détrôné,
Au dédain protecteur tu vis abandonné.
Comme un souffle ranime une flamme légère,
Si d'un esprit confus la lueur passagère,
A toi-même te rend, dans ce retour affreux,
Chaque éclair de raison est un trait douloureux;
Tu mesures ta chute, et, glacé d'épouvante,
Tu te sens renfermé dans une mort vivante.

En quel gouffre tombé! que ton empire est vain!
Superbe, qu'as-tu fait de ton dépôt divin?...
Quoi! ce souffle pensant, cette flamme éthérée,
S'éteindrait sur l'autel où Dieu l'a consacrée!
L'esprit, orgueil de l'homme, est un guide douteux.
L'arbitre de nos sens se consume avant eux.
Formé pour révéler la loi qui nous anime,
Pourquoi trompe-t-il donc sa mission sublime?
O mystère effrayant, l'inflexible raison
Ne veut pas te sonder. Traînés vers l'horizon
Où l'homme de ses fers attend la délivrance.
Pèlerins courageux, conservons l'espérance.

Du suprême artisan l'infaillible pouvoir,
Qui dut, avant les temps, tout choisir, tout prévoir,
Laisserait-il éteindre en ce désordre extrême
Le rayon éclatant allumé par lui-même?
Non, sous l'abri divin dès qu'il est rappelé,
De terrestres vapeurs l'esprit n'est plus voilé.
A travers l'Océan d'immortelle lumière,
Il nage et se revêt de sa splendeur première.

Ainsi lorsque entraîné dans son cours orageux,
Le flot roule, noirci par le limon fangeux,
Vers l'astre qui l'attire il remonte, et son onde
Reprend son pur cristal à la voûte du monde.

DE PONGERVILLE,
de l'Académie française, membre de la 2e classe.

MÉMOIRE HISTORIQUE

SUR LA DÉCADENCE ET LA RUINE DES MISSIONS DES JÉSUITES DANS LE BASSIN DE LA PLATA. — LEUR ÉTAT EN 1856.

DEUXIÈME PARTIE
(Suite)

X

MISSIONS DU PARAGUAY. — LEUR HISTOIRE DEPUIS 1810 JUSQU'A LEUR DISSOLUTION EN 1848.

De l'autre côté du Parana les choses s'étaient autrement passées, et l'humanité eut moins à gémir. Les dernières Missions, en effet, ne furent dissoutes qu'en 1848, et les anciens bourgs, construits du temps des Jésuites, existent encore aujourd'hui avec leurs églises et la plupart de leurs autres édifices.

Dès l'année 1811, le Paraguay avait refusé de se mêler aux événements dont le reste de la Plata était le théâtre. En déposant, à cette époque, le gouverneur espagnol D. Bernardo Velasco, il avait déclaré son indépendance de l'Espagne et commencé à se gouverner lui-même, tant bien que mal, avec toute l'inexpérience d'un peuple émancipé sans préparation. Pendant quatre années la lutte des divers partis, dans lesquels se partagea le pays, fut acharnée sans être trop sanglante, jusqu'à ce qu'enfin, en 1814, l'avocat Francia, à force d'astuce et d'habileté, parvint à dominer tous ses concurrents et à se faire nommer, d'abord dictateur à temps, puis, en 1817, dictateur suprême et perpétuel. Depuis cette époque, le Paraguay entra dans une voie d'isolement et de servitude dont il n'est point encore sorti, malgré les modifications plus apparentes que réelles que l'administration du président actuel, don Carlos Lopez, a apportées dans le régime politique du pays. La dictature féroce et brutalement égoïste de Francia a disparu après sa mort, pour faire place à une autre dictature non moins entière, non moins jalouse, mais revêtue de formes plus douces et avec plus de concessions officielles à l'opinion. A peu de

chose près, le fond est resté le même, et, au point de vue fiscal, la population du Paraguay a été exploitée avec un ensemble de mesures qui rappellent à peu de choses près le régime de l'Égypte sous Méhémet-Ali. Mais en monopolisant tout le commerce, toute l'industrie, le gouvernement de M. Lopez n'a créé ni barrage du Nil, ni manufactures, ni canaux; il n'a créé qu'une armée sans vêtements et sans vivres; une administration misérable et inepte, une population qui, dans le plus beau et le plus fertile pays du monde, meurt littéralement de faim; car l'absurde régime qui pèse sur elle ne lui laisse ni le temps de cultiver le pauvre coin de terre qui doit la nourrir, ni la faculté d'échanger librement un peu de tabac ou de mélasse contre le morceau de flanelle ou de calicot qui doit former son vêtement.

Ainsi que nous l'avons vu, le territoire des Missions du Paraguay renfermait tout le pays compris entre le Parana et le Tébicuary, rivière qui, descendue de la chaîne centrale et grossie de tous les ruisseaux des massifs boisés qui la constituent, va se jeter dans le Rio-Paraguay après un cours de 120 lieues. Il formait un quart de la grande province connue sous ce nom et renfermant les bourgs de Jésus, Trinidad, Itapua et San Cosme, sur le Parana. Ceux de Santiago, San Ignacio-Guazu, Santa Rose et Santa Maria-de-Fé, entre ce fleuve et le Tébicuary. Quant aux trois Missions du Nord, San Joaquim, San Estanislao et Belem, elles restaient en dehors de la province et faisaient partie du Paraguay proprement dit.

De l'autre côté du Tébicuary, on comptait aussi des Missions, non jésuitiques, gouvernées par les pères franciscains qui avaient adopté, mais en partie, le régime communautaire. La plupart de ces villages, presque exclusivement peuplés d'Indiens, avaient été fondés à l'époque de la conquête; c'étaient ceux de :

Ita	Fondé en	1536
Yaquaron	—	1536
Ipané	—	1538
Guarambaré	—	1538
Aregua	—	1538
Altos	—	1538
Atira	—	1538
Tobaty	—	1538
Caa-Zapa	—	1607
Yuti	—	1610
Itapé	—	1610

La plupart de ces bourgs sont situés à l'est de la ville de l'Assomption, et à une assez courte distance de cette capitale. Ils sont compris entre le Tébicuary, au sud; la Cordillère, à l'est; le Rio-Paraguay, à l'ouest; et le Mandubiray, au nord; région, qui constitue aujourd'hui, la partie la plus peuplée de tout le Paraguay. Ces villages s'y trouvaient très-rapprochés d'autres bourgs, primitivement peuplés d'Espagnols; leur population se

confondit en partie avec celle des premiers colons, la communication avec eux étant beaucoup plus libre que de l'autre côté du Tébicuary.

Pendant la dictature de Francia, le régime ancien fut maintenu dans les Missions; le dictateur se piquait peu de faire des innovations. Pourvu que tout le monde pliât le genou, que toute velléité d'opposition fût rentrée en terre, enfin, que sa monomanie de pouvoir absolu fût satisfaite, le reste lui importait peu. D'ailleurs, le régime unitaire et presque monacal des Missions lui convenait, quoiqu'il affectât d'être ennemi de toute institution religieuse et de professer un déisme pur. A sa mort, en 1840, les Missions du Paraguay étaient exactement dans le même état qu'en 1810. Un majordome nommé par le dictateur dirigeait chaque bourgade et faisait travailler les Indiens. Si ce majordome avait quelque intelligence et quelque bonté, ceux-ci étaient fort heureux. Un curé était chargé du spirituel et vieillissait dans ce poste. Le dictateur aimait avant tout l'immobilité.

Francia mort, aucun changement n'eut lieu jusqu'en 1848, époque à laquelle le président actuel, don Carlos Lopez, jugea à propos de dissoudre les communautés indiennes et de placer leurs habitants sous le régime général.

Ainsi donc, les onze anciennes Missions des Jésuites et les dix qui avaient été longtemps entre les mains des Franciscains, en tout vingt et une, furent solennellement déclarées bourgs libres, et leur population assimilée à celle du reste du Paraguay. Mais, en même temps, l'État s'empara du territoire entier des Missions, des terres de culture, des bâtiments, des églises et surtout des estancias qui renfermaient une quantité considérable de bétail, On assure que la saisie de ces immenses troupeaux était, au fond, le véritable motif de cette mesure soi-disant libérale, et que le gouvernement fit sonner bien haut. En réalité, ce n'était guère qu'une spoliation, car en échange de ces bestiaux, dont le produit nourrissait la communauté, de ces maisons bâties par leurs ancêtres, que donnait-on aux Indiens? Quelques vaches laitières et bœufs de labour, pour chaque famille; des ustensiles aratoires qui n'étaient que prêtés, des semences pour une seule fois, un champ également prêté et dont la propriété restait à l'État; enfin, l'exemption de la dîme pendant huit années. En outre, les Indiens devenaient sujets au service militaire, service très-rigoureux dans un pays où pourtant, depuis quarante-cinq ans, l'on n'a pas tiré un coup de fusil, et aux prestations en nature, dont les Paraguayens sont grevés la moitié de l'année. Leur condition devint certainement pire qu'auparavant; car, sous le régime communautaire, ils avaient le logement, la nourriture et les vêtements, en échange du travail en commun, tandis qu'aujourd'hui,

abandonnés à eux-mêmes, ils sont tombés dans la plus profonde misère. En effet, moyennement intelligents, médiocrement laborieux, une fois soustraits à la direction à laquelle ils étaient habitués, ils n'ont su se construire que de misérables chaumières au milieu du champ mal clos où ils cultivent le maïs, le manioc, les citrouilles et le tabac, comme le reste des Paraguayens, mais encore avec moins d'entrain que ces derniers, et n'ont point su se créer, en dehors de cela, quelques industries lucratives. On a bien laissé, dans les bourgs, un majordome qui fait l'office de juge de paix; mais occupé de ses propres affaires, et n'ayant plus qu'une autorité incomplète, ce fonctionnaire se mêle fort peu de ce que font les Indiens, pourvu qu'ils soient prêts à accomplir toutes les corvées que l'administration leur impose, comme au reste des citoyens. Car, il ne faut pas se le dissimuler, le Paraguay, aujourd'hui, n'est qu'une immense communauté, une vaste Mission dont M. Lopez et ses enfants sont les majordomes, à la différence que les sociétaires ne sont ni nourris, ni vêtus et n'ont surtout aucune part du bénéfice général. Les rouages d'une administration pareille sont fort simples et peu dispendieux; aussi le Paraguay offre-t-il aujourd'hui le spectacle d'un gouvernement fabuleusement riche, alors que la nation n'a pas à manger et que le faible commerce d'échange qui seul lui reste permis, celui du tabac et des cigares, se trouve menacé à chaque instant par l'avidité toujours croissante du fisc.

Dans l'état actuel des choses, la population indienne des Missions jésuitiques du Paraguay, se trouve réduite au tiers de ce qu'elle était il y a soixante ans, ainsi qu'on peut s'en assurer par le tableau suivant :

Population en 1796, selon Azara.	Ames.	Population en 1856, selon l'auteur.	Ames.
Corpus	2,267	La population a été versée	
San-Ignacio-Mini	806	dans les autres bourgs.	
Loreto	1,519	La population de la colonie	
Santa-Ana	1,430	de Pira-Puytain peut	
Candelario	1,514	être de	400
Jesus	1,185		300
Trinidad	1,017		400
Itupua	1,409	ou Carmen	800
San-Cosmé	1,036		900
Santiago	1,097		800
San-Ignacio-Guazu	864		500
Santa-Rosa	1,283		300
Santa-Maria-de-Fé	1,144		400
San-Estanislao	729		
San-Joacquin	854	Environ	1,000
Belem	361		
	18,515		5,800

C'est donc à dire que la population dans ces soixante années a diminué des deux tiers, et cela non par la guerre ou les persécutions. En effet, à part les cinq bourgs paraniens que nous n'avons cités que pour mémoire et qui ont été ruinés à dessein par Francia, la population a décru naturellement et sur les lieux mêmes, car il faut qu'on sache bien que l'Indien, pas plus que le Paraguayen, n'a la faculté de changer de département, sans une permission spéciale du chef de l'État et que cette permission se demande peu et s'accorde encore moins. Par conséquent la diminution de cette population n'a tenu qu'à la direction qui lui était imprimée et au régime auquel elle a été soumise.

Depuis qu'elle est abandonnée à elle-même, la population indienne diminue plus rapidement encore, grâce à l'alimentation insuffisante et surtout irrégulière à laquelle elle est soumise, par suite de son imprévoyance et de son incurie. Il en est différemment lorsqu'il s'agit des métis nombreux qui sont le fruit du commerce des Indiennes avec les blancs; leur nombre a cru considérablement et ils forment en réalité le fond principal de la nation paraguayenne. Ces mêmes bourgs des Missions sont en grande partie envahis et remplis par eux et par des blancs qui louent au gouvernement les anciennes maisons jadis habitées par les Indiens, et établissent leurs cultures dans les environs. Ils payent dans ce cas à l'État, devenu l'unique propriétaire du fonds, la location du terrain; ce prix est d'ailleurs assez modique.

La paix dont a joui le Paraguay a donc contribué à conserver la plus grande partie des Missions, situées de l'autre côté du Parana, avec leurs églises, leurs colléges et leurs maisons. – Les majordomes étaient chargés de les entretenir lorsque le régime de la communauté durait encore; depuis son abolition, l'État s'est chargé de ce soin dans plusieurs endroits, il s'en acquitte convenablement. Tout, ainsi que nous le verrons dans la description de chaque Mission, est en partie réparé et maintenu habitable. C'est au Paraguay seulement que l'on peut retrouver des bourgs de Réductions offrant à peu près le même aspect dans leurs constructions qu'il y a cent ans, au moment de l'expulsion de leurs directeurs, et des églises qui donnent une idée de l'architecture, de l'ornementation intérieure et de la richesse de ces édifices à l'époque de leur prospérité. — Hors du Paraguay, il n'y a plus rien,

Nous avons passé cinq mois, tout l'été de 1855 à 1856, à parcourir le territoire fameux où s'élevèrent ces créations remarquables; c'est donc comme témoin oculaire que nous pouvons en parler. — Nous avons cru devoir étudier ces contrées en détail, car bien peu sont plus propres à la

demeure de l'homme, bien peu aussi seront capables de nourrir un plus grand nombre d'habitants, alors que la civilisation aura reparu sur les rives supérieures des deux grands fleuves Parana et Uruguay.

XI

MISSIONS OCCIDENTALES, DITES AUSSI DE L'ENTRE-RIOS ET DE CORRIENTES

Ces Missions sont détruites ; il ne reste que le village de la Cruz qui ait conservé quelques habitants; ceux de Yapeyu et de Santo Tomé commencent à se repeupler. Yapeyu a quelques colons français. Tous les autres bourgs sont envahis par les bois, et leurs ruines sont à peine accessibles. Il serait très-facile de les réoccuper, car leur situation est bonne; il n'y a qu'à les dégager des arbres qui les couvrent, à nettoyer et restaurer les maisons.

XII

MISSIONS OCCIDENTALES OU DU BRÉSIL

Dans le même état que les précédentes. Elles n'ont plus d'habitants. Il faut en excepter San Borja, devenu une petite ville peuplée de quatre mille âmes, et qui a un port assez commerçant sur l'Uruguay.

XIII

MISSIONS DU PARAGUAY. — LEUR ÉTAT ACTUEL

Sur les onze Missions créées per les Jésuites dans le Paraguay, huit étaient entre l'Estero de Neembuca, grands marécages analogues à ceux de la lagune Ibera, à l'ouest ; le Rio-Tébicuary au nord; les forêts vierges de la Cordillère au nord-est; le Parana à l'est et au sud. — Ces huit Missions constituaient deux groupes : celui du Parana, composé de Jesus, Trinidad, Itapua et San-Cosme; celui du centre, formé de Santiago, San-Ignacio-Guazu, Santa-Rosa et Santa-Maria-de-Fé. — Les trois Missions au nord étaient, comme nous l'avons déjà dit, fort éloignées les unes des autres et créées dans le but de se mettre en relation plus facile avec celles de Chiquitos et de Moxos, situées au nord-nord-est, de l'autre côté du Tropique.

L'aspect du territoire des Missions du Paraguay est magnifique : c'est un pays coupé de plaines, de collines boisées, sillonné de nombreux et abondants ruisseaux, et susceptible de toutes les cultures. Il a aujourd'hui une population supérieure à celle qui existait du temps des pères de la

Compagnie, beaucoup de Paraguayens étant venus s'y fixer. La province produit aujourd'hui du maïs, du blé, de la canne à sucre, du tabac, du manioc, etc., etc. Le bétail s'y élève assez bien, et les forêts renferment de magnifiques bois de teinture et de construction. Les *yerbales* sont abondants surtout en se rapprochant de la Cordillère centrale.

Jesus ne renferme aujourd'hui pas plus de 300 habitants, tous Indiens, moins le majordome. Cette Mission est sur la lisière des bois vierges qui s'étendent indéfiniment au nord, entre la Cordillère et le Parana. L'église, assez belle, est en bon état, ainsi que le collége que le gouvernement a fait réparer; mais les maisons, abandonnées aux soins des habitants, commencent à tomber en ruines. Les Jésuites avaient commencé la construction d'une nouvelle église très-vaste, à un quart de lieue de Jesus; les travaux en sont restés au point où ils étaient lors de l'expulsion des Pères. Les murailles, épaisses et solides, sont debout; mais une grande quantité d'arbres ont pris racine dans l'enceinte et jetteront bientôt à bas cette grande construction. Jesus est à cinq lieues du Parana; un bon chemin conduit à son port, où il n'y a que quelques chaumières habitées par une tribu d'Indiens guayanas à moitié sauvages. — Le port de Corpus est à une demi-lieue plus haut sur l'autre rive.

Trinidad est à trois lieues de Jesus et à sept nord-est d'Itapua. — Sa population est un peu plus considérable, et il y a moins de bois aux environs. On y cultive un peu de blé comme à Jesus. L'église n'a rien de remarquable que sa tour, assez élevée et renfermant de bonnes cloches qui ont été fondues à Apostoles; elle est bien entretenue. Le collége est également en bon état; mais les maisons des habitants commencent à tomber en ruines; les Guaranis aiment mieux se construire des chaumières dans les environs que de les réparer.

Il n'y a d'autres blancs, dans ces deux extrêmes Missions, que les majordomes et leurs familles. La fonction de ces majordomes ou directeurs consiste à surveiller l'entretien de l'église et du collége, et surtout celui des outils, qui appartiennent au gouvernement et sont déposés dans un magasin particulier. Quant aux Indiens, ils sont à peu près abandonnés à eux-mêmes.

Les alentours de Jésus et de Trinidad sont très-boisés, et il y a beaucoup d'arbres à Yierba-Maté. Les orangers y croissent partout à l'état sauvage, sans compter ceux qui sont cultivés dans les jardins.

Itapua, sur le Parana même, est devenue une sorte de ville de guerre, beaucoup des anciens bâtiments ont disparu. Le collége est en bon état et sert de caserne. Le cabildo est réparé et reste consacré à la douane; on

l'emploie aussi comme salle de danse pour les bals populaires que donne quelquefois le commandant de place. — L'église, qui était magnifique, a été démolie en 1848, sur le rapport d'un commandant inepte et brutal qui, voyant fléchir les piliers en bois figurant des colonnes torses qui supportaient la toiture, crut que l'église allait venir à bas, alors que rien n'était plus facile que de les réparer, comme on l'a fait à San Ignacio-Guazu et à Santa Maria-de-Fé. — Les fidèles se distribuèrent les statues; on transporta l'autel dans une très-petite chapelle qui ne contient pas un quart de la population et ce bel édifice fut démoli. L'emplacement où il s'élevait est maintenant un champ couvert de pierres et attriste la vue. Quant aux maisons bâties jadis par les Indiens, elles existent encore presque toutes et sont louées au profit du gouvernement, qui possède naturellement tout le territoire. Les environs d'Itapua sont superbes. La Mission étant bâtie sur une colline, on aperçoit le majestueux Parana, pareil à un grand lac semé de petites îles, qui va se perdre à l'horizon. Le pays est coupé d'une foule de ruisseaux, de jolies collines couronnées de bois et séparées par de grasses vallées. Le terrain n'est pas très-propre à l'éducation du bétail, car le pâturage n'y est pas assez salin ; mais il est excellent pour l'agriculture. Le riz, le maïs, le manioc, la canne à sucre et surtout le tabac y sont cultivés; la population travaillerait beaucoup si elle pouvait avoir l'écoulement de ses produits.

Depuis 1848, les Guaranis qui habitaient Itapua ont été transportés au Carmen, village que l'on a formé exprès pour eux à huit lieues de là, non loin du fleuve. C'est une sorte de grande ferme, de la forme carrée ordinaire aux Missions; mais il n'y a de bien bâti que le logement du majordome. Sa population est de 800 âmes. Le terrain accordé à ces Indiens est fertile et sain; mais ils le cultivent peu, et les chaumières qu'ils se sont bâties dans leur petite propriété sont assez misérables. Il faut dire que, malgré cela, ils ne paraissent point regretter Itapua.

Ce dernier bourg, en effet, depuis que l'ouverture du fleuve Paraguay, voie plus courte et plus économique, a fait interrompre naturellement le commerce par San Borja, a perdu presque toute son importance aujourd'hui. Il n'y a aucune espèce d'affaires, et la population vit uniquement de la culture de ses champs, culture réduite aux stricts besoins de la localité. Sous Francia, comme ce point était avec Nembucu le seul port où l'on pût commencer, c'était une petite ville florissante. — Nous avons été forcé d'y séjourner un mois, et, malgré la beauté du pays et des environs, l'excellente hospitalité des braves gens qui nous avaient accueilli, Itapua est un triste séjour au point de vue du bien-être.

En longeant la côte du Parana, on trouve SAN COSME, bâti sur une haute colline, à un quart de lieue du fleuve. L'église, qui n'a rien d'extraordinaire et le collége sont bien conservés. La population de ce bourg est presque exclusivement composée d'Indiens qui vivent comme ceux du Carmen. On y cultive principalement la canne à sucre, qui est là d'un très-bon rendement. Indépendamment de la mélasse employée à la distillation, on y fait un sucre jaune assez grossier, mais qui est le seul que l'on fabrique dans tout le Paraguay; car le jus de la canne à sucre est partout consommé sur les lieux en guise de sirop, ou employé pour faire de l'eau-de-vie (caña).

De San Cosme, une route qui longe le grand estero de Neembucu, bas-fond marécageux analogue à la lagune Ibera, conduit à SANTIAGO, qui, outre ses Guaranis, renferme quantité de blancs et de métis. La population est donc relativement considérable ; et, comme le terrain est bon pour l'éducation du bétail, il y a un assez grand nombre d'estancias. Néanmoins, la majorité des habitants s'occupe d'agriculture. L'église et le collége sont bien entretenus, mais une foule de maisons sont à moitié ruinées. Dans le grès rouge qui forme l'ossature des collines de Santiago, on a trouvé des traces de mercure à l'état de cinabre et à l'état natif. Des échantillons ont été envoyés au gouvernement, qui ne s'est point encore occupé de cette découverte.

Lorsque du Carmen on se dirige tout droit sur le groupe de Santa-Rosa, San-Ignacio Guazu et Santa-Maria-de-Fé, on traverse de vastes plaines semées de bouquets de bois de haute futaie et arrosées par l'Aguapehy et le Curumiay, ruisseaux qui débordent aux moindres pluies et couvrent alors de vastes espaces. Ces prairies sont exclusivement consacrées à l'élève du bétail. Dans les chaleurs de l'été le mirage s'y produit avec la plus grande facilité, et nous avons été pendant deux jours témoin de ce phénomène qui nous faisait voir à l'horizon de grands lacs du milieu desquels s'élevaient de hautes îles couvertes de bois. Nous avons retrouvé, quatre mois plus tard, le même phénomène dans les plaines si parfaitement horizontales de Corrientes, entre les rivières de Santa Lucia et San Lorenzo.

A l'ancienne estancia de San Ramon dépendant de la Mission de Santa Rosa, le terrain se relève, et forme une suite de collines généralement boisées, dont les flancs sont couverts çà et là de maisons isolées. Les habitants de ces chaumières se livrent à l'agriculture. — San Ramon a encore quelques bâtiments en bon état et un petit oratoire. Il est situé à 6 lieues de Santa Rosa.

Après les jolies lagunes de Tambory, endroit très-pittoresque, on pénètre dans de vastes champs de palmiers abandonnés au bétail et qui croissent sur des dunes sablonneuses, mais fertiles, et bientôt on aperçoit à l'horizon les bâtiments de la Mission de SANTA ROSA.

A distance, avec ses grands toits rouges formés de tuiles creuses, son église qui domine le reste des bâtiments, mais qui n'a point de clocher, on dirait une grande ferme de la Beauce ou de la Brie, si les palmiers qui s'élèvent de toutes parts ne rappelaient un autre sol et un autre climat. — Santa Rosa est agréablement située sur une colline ornée d'une végétation splendide; un joli ruisseau roule à ses pieds ses eaux claires sur un lit de sable ; les arbres qui l'entourent sont couverts de plantes parasites, la plupart appartenant à la famille des orchidées, dont la forme et le port produisent le plus étrange effet.—Ce bourg est assez populeux ; mais la majorité de la population se compose aujourd'hui de blancs et de métis ; les Indiens y sont maintenant en minorité, et, comme dans toutes les Missions du Paraguay, ils abandonnent les maisons anciennes dont le gouvernement exigeait un loyer, et ils se sont construits des chaumières dans les environs. Quant à l'état actuel des constructions, la place est entourée partout de maisons basses mais en bon état ; le collége est bien entretenu ; il s'appuie sur l'église, qui est réellement un morceau fort remarquable.

Cet édifice est bâti en pierres et en bois, c'est-à-dire que les murailles sont en gros blocs de grès rouge superposés et sans ciment, et que la toiture lambrissée, les colonnes accouplées qui la supportent, le porche en forme de conque, sont formés de pièces énormes de charpente artistement travaillées. La longueur totale de l'édifice est de 60 mètres ; en entrant, on est vraiment ébloui de la richesse et du nombre des ornements qu'il renferme. Le chœur est, de haut en bas, couvert de statues de saints en bois sculpté; un saint Michel terrassant le diable couronne l'architrave du maître-autel ; la coupole, sculptée et peinte rouge et or, a, dans ses quatre pendentifs, une niche contenant la statue d'un pape. Les douze colonnes accouplées qui soutiennent la nef, de chaque côté, ont dans leur entrecolonnement la statue d'un apôtre de grandeur naturelle ; les sept chapelles latérales ne sont ni moins riches ni moins ornées. Quatre confessionnaux, très-artistement sculptés et peints, sont placés entre ces chapelles. Le baptistère est dans un petit sanctuaire accolé aux parois de l'église ; il est orné d'un groupe de bois représentant le baptême de Jésus-Christ. La sacristie, placée au chevet de l'église est également décorée d'un autel surchargé de sculptures ; enfin les vastes armoires accolées aux

parois sont encore richement sculptées. Une fontaine en marbre, malheureusement brisée par accident et imparfaitement restaurée, verse de l'eau dans une grande aiguière d'argent, seul reste de toutes les anciennes richesses de cette magnifique église. La conque du porche est également lambrissée d'ornements sculptés et peints, mais les couleurs ont en partie disparu.

A vingt pas de l'église, à l'est, un petit bâtiment carré, encore en excellent état de conservation, renferme la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette. Les anciennes peintures murales, dégradées par l'humidité, ont été remplacées par de grossiers dessins, œuvre de quelque Indien, peintre en bâtiments, qui représentent la légende de la mystérieuse maison de Nazareth. En revanche, un bon nombre de cadres présentent des peintures sur cuivre d'une bonne facture, offrant divers sujets pieux, et une collection de portraits des plus fameux jésuites. Ces peintures nous paraissent d'origine italienne.

Dans l'axe de l'église, mais à 500 mètres au nord et faisant face à son portail, existe encore une grande chapelle dédiée à San Isidro, laboureur. Elle est presque en ruines et ne renferme qu'un autel en très-mauvais état, des statues grossières et des peintures plus grossières encore. Le plus bel ornement de cet édifice consiste dans les magnifiques palmiers qui l'entourent et dans les énormes orangers qui forment l'avenue conduisant à la place. Tout autour de ces bâtiments, orangers, palmiers, goyaviers, etc., etc., forment un bois touffu au delà duquel on aperçoit quelques cases d'Indiens, et les collines pittoresques des environs.

Attenant à l'église et proche du grand portique d'entrée du collége que l'on répare en ce moment, s'élève une tour carrée en pierre d'un dessin très-simple qui n'a jamais été finie, mais que le gouvernement paraguayen veut faire terminer pour y placer les cloches. Le collége, ancienne demeure des missionnaires est intact et sert de logement au curé et au majordome. C'est un très-grand bâtiment carré dont l'église forme un des côtés. Le jardin n'existe plus; on a laissé périr les arbres faute de soins, et les murailles qui le protégaient sont tombées sans qu'on ait songé à les relever.

Quant aux richesses de l'église, elles ont disparu : d'abord en 1810, puis sous Francia; enfin, en 1848, sous M. Lopez, presque tous les ustensiles d'argent qui restaient encore ont été enlevés. De toute son ancienne splendeur, il ne lui est resté que la grande aiguière de la sacristie.

Malgré les soins que prend le gouvernement de cette magnifique église, on peut la considérer comme ne pouvant durer encore bien long-

temps : construites sans ciment, les murailles se lézardent, les poutres du toit pourrissent quoiqu'elles n'aient encore qu'un peu plus d'un siècle et demi (Santa Rosa fut fondée en 1698) ; les lambris, formés de bois d'Urundey se fendillent, se piquent et se pourrissent avec le temps. L'édifice peut durer encore une cinquantaine d'années, mais nous doutons qu'il puisse aller plus loin, à moins d'une restauration générale équivalant presque à une reconstruction. L'église de Santa Rosa est incontestablement le plus beau spécimen des constructions jésuitiques dans toutes les Missions. Certes, au point de vue de l'art, il y a beaucoup à dire ; les statues sont assez grossières, les ornements ne témoignent pas d'un goût bien pur, mais l'ensemble est réellement magnifique ; et quand on songe avec quels éléments, dans quel pays et à quelle distance de l'Europe, les pères de la Compagnie de Jésus ont accompli de pareilles merveilles, on reste réellement confondu.

Nous devons ajouter que dans toutes ces statues nous n'avons vu ni membres ni yeux mobiles, ni rien qui pût favoriser ces jongleries que quelques voyageurs peu attentifs ont prêtées aux directeurs des Réductions. Partout les images pieuses sont peintes de vives couleurs et peuvent quelquefois de loin faire illusion, mais c'est tout. D'ailleurs, tous ceux qui ont voyagé dans les pays espagnols savent que les statues des églises sont toujours peintes et le plus souvent habillées ; par conséquent, dans l'ornementation des édifices religieux qui leur appartenaient, les Jésuites n'ont fait que suivre la tradition castillane.

Les Indiens de Santa Rosa sont peu nombreux ; en revanche, les autres habitants augmentent tous les jours. On y cultive principalement la canne à sucre et le tabac ; il y a un certain commerce, et si le régime économique suivi par le gouvernement était plus libéral, il régnerait dans ce bourg une aisance générale.

San Ignacio-Guazu est à 5 lieues sud-ouest de Santa Rosa. Le chemin qui conduit à cette Mission est délicieux ; il serpente à travers des vallées ombreuses, sillonnées de ruisseaux aux eaux claires et bordées de collines plantées de palmiers au penchant desquelles il y a quelques cultures ; il est difficile de voir un pays plus agréable et plus séduisant. — San Ignacio-Guazu ou, par abréviation, San Igna-Gua, quoique la plus ancienne des Missions jésuitiques du Paraguay, est cependant la mieux conservée et renferme une assez nombreuse population d'Indiens, de métis et de blancs. Les Indiens, comme d'habitude depuis ce que l'on a appelé leur émancipation, habitent aux environs. San Igna-Gua a trois carrés de maisons (*manzanas*), restes de l'ancienne Mission. Le collége et l'église sont sur la place, laquelle, à ses quatre angles, est ornée d'une croix

entourée de palmiers. Le collége est vaste, d'une belle construction et en excellent état, sauf le jardin qui n'existe plus.

L'église est plus grande que celle de Santa-Rosa, mais moins ornée; son portique a perdu ses anciennes peintures qui ont été remplacées par des fresques grossières; le chœur est orné de sculptures et de statues, et toute la paroi du fond est dorée et d'un fort bel effet. Toutefois ces ornements n'ont ni la richesse, ni la perfection de ceux de Santa Rosa. Des cadres en bois enfoncés dans le sol signalent les tombes dont l'église est pavée. Une énorme lampe en bois sculpté pend de la voûte et éclaire le chœur; elle remplace une autre lampe en argent massif du même modèle qui a été enlevée en 1848. Ce beau bâtiment a été nouvellement restauré; les colonnes qui soutenaient le toit ont été remplacées par des piliers de bois portant sur de forts dés en maçonnerie, et l'édifice entier est d'une bonne conservation. Le cimetière, comme celui de Santa Rosa, laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'installation; aucun d'eux n'a l'élégance ni la tenue mélancolique du cimetière de la pauvre bourgade ruinée de la Cruz.

A trois lieues nord de San Igna-Gua, s'élève la Mission de SANTA MARIA-DE-FÉ; la route, qui est fort belle, passe sur une colline d'où l'on aperçoit à la fois les trois Missions. — Santa Maria est moins étendue et mieux peuplée que les deux Missions précédentes, et ne renferme presque que des Indiens; l'église, moyennement grande et ornée, a son péristyle planté de dattiers qui font un effet tout à fait étrange, et de ce portique la vue s'étend sur une croupe boisée où M. Bompland était établi pendant sa captivité et où il avait un yerbal artificiel. Depuis son départ, en 1829, les bois ont envahi ses cultures.

Quoique Santa Maria soit sous le 26e degré, on y cultive le blé, mais le rendement de cette céréale est très-inégal, et le majordome nous déclara même qu'il était tenté de renoncer à cette culture qui ne donnait aucun bénéfice. — Le collége et l'église sont fort propres, quoique sans luxe, et convenablement entretenus; la bourgade se réduit au carré de maisons qui forment la place. Là tout respire le calme et la tranquillité la plus profonde; les Indiens y paraissent plus à leur aise que dans les autres Missions. Le pays est sablonneux comme à Santa Rosa et San Igna-Gua, mais il n'en est pas moins fertile.

De Santa Maria-de-Fé au Rio-Tébicuary, limite nord du territoire des Missions, il y a dix lieues; cette partie du pays est spécialement consacrée à l'éducation du bétail. — Quant aux trois Missions du nord : San Joaquim, San Estanislao et Belem, dernières fondations des pères de la Compagnie, nous ne les avons point visitées. Il paraît que le nombre des Indiens y est

fort peu considérable et qu'elles sont habitées presque exclusivement par des blancs. Nous savons déjà qu'elles avaient été établies par les Jésuites, peu de temps avant leur chute, afin de se mettre en rapport avec leurs Missions de Moxos et de Chiquitos.

XIV

MISSIONS DE MOXOS ET DE CHIQUITOS. — CONCLUSION.

Ces dernières Missions, qui font partie de la Bolivie, sont les seules qui existent encore avec l'ancien régime de la communauté. Elles sont gouvernées par des pères franciscains et ne renferment presque que des Indiens. Nous tenons ces détails du père Benito Escarria, franciscain, aujourd'hui curé de la ville de Goya, province de Corrientes, qui les a visitées en 1850. — Quoique bien déchues de leur ancienne splendeur qui, du reste, n'a jamais égalé celle des Missions du Parana et de l'Uruguay, elles offrent encore aujourd'hui presque sous tous les points de vue le régime ancien. Malheureusement la direction n'étant plus la même, les églises, les collèges et les maisons se dégradent chaque jour davantage, sont mal réparées, ou même ne le sont pas du tout. On cite cependant l'église du bourg de Santa Ana comme un beau morceau d'architecture. Le gouvernement bolivien abandonne complétement ces établissements à la direction des missionnaires, de sorte que ces deux provinces forment en quelque sorte un gouvernement à part. La population y est assez nombreuse, mais elle n'augmente point; elle est frappée de cette sorte d'immobilité, sinon de stérilité, qui caractérise presque partout la race guaranie. — Dans son grand ouvrage sur la Plata et la Bolivie, M. Alcide d'Orbigny fait la description de ces Missions qu'il parcourut en 1832. Un autre voyageur français, M. de Castelnau, les a également visitées en 1845. Les Guaranis de cette région paraissent avoir un caractère moins sombre et moins taciturne que ceux des rives du Parana et de l'Uruguay.

Voilà donc où en sont aujourd'hui des établissements qui ont donné lieu à des jugements si divers, et dont la célébrité ancienne n'a été égalée que par l'oubli profond où ils sont tombés de nos jours. — Voyageur dans ces contrées si peu connues, nous avons voulu dire, sans exagération comme sans crainte, ce qu'avaient été les Missions, et ce qu'elles sont devenues depuis qu'elles ont été enlevées violemment aux mains de leurs fondateurs. Certes ce n'est point dans un pays où presque partout on rencontre les traces des ouvrages accomplis par la main intelligente et bienfaitrice de la Compagnie de Jésus, que l'on peut se refuser

à l'évidence et ne pas estimer à la valeur tout ce que cet ordre avait fait de bon et de grand dans l'Amérique du Sud. — En effet, leur souvenir y est partout, dans les régions peuplées par les Portugais comme dans celles colonisées par les Espagnols. On leur doit la civilisation de nombreuses tribus d'Indiens, l'éducation de la jeunesse créole, la géographie d'une portion du continent qu'ils ont remplie de leurs établissements utiles. A quelques événements que leur influence ait été mêlée en Europe, et quel que soit le jugement que l'on ait cru devoir porter sur elle, on peut affirmer que, dans ces contrées, cette influence a toujours été salutaire et bienfaisante. Nous pouvons en juger par leurs Missions.

Quant au régime étrange que l'on suivait dans ces établissements, à ce communisme tant critiqué, avec un semblant de raison peut-être, la meilleure preuve qu'il convenait aux Indiens, c'est que les successeurs des Jésuites se voient forcés de le continuer presque jusqu'à l'époque actuelle, et que sa destruction non préparée par des mesures intelligentes et paternelles n'a eu d'autres résultats que de jeter les Indiens dans la misère. — A l'heure qu'il est, leurs derniers héritiers regrettent amèrement ce régime imparfait sans doute, mais si bien approprié à leurs instincts et à leurs mœurs.

Croit-on qu'à l'époque où nous sommes, après l'émancipation des colonies espagnoles et portugaises, avec l'affluence de l'immigration étrangère vers ces plages, les Jésuites, si distingués par leur intelligence pratique, eussent continué l'isolement et la communauté, alors que la civilisation moderne avec ses besoins et ses instincts débordent dans le bassin de la Plata? — Ils auraient, sans nul doute, au moment venu, préparé leurs néophytes à la propriété, à la liberté et les auraient amenés graduellement à la civilisation, à la fusion avec la race européenne qui les aurait modifiés d'abord, puis absorbés sans les détruire. Nul homme de sens ne peut faire à cette Compagnie, si remarquable par la netteté de ses plans et la suite de ses idées, l'injure de croire qu'elle ait voulu ériger le régime communautaire des Réductions guaranies en système permanent et applicable à tous et partout. — Ainsi que nous avons pu le voir, si les Indiens étaient considérés par les Jésuites comme de grands enfants, ils les aimaient au moins, les soignaient et les traitaient comme tels ; mais les enfants arrivent à l'âge d'homme et les nations grandissent comme eux; l'époque de la virilité serait arrivée pour les Guaranis, et leurs directeurs auraient su les conduire dans cette nouvelle phase de leur développement.

Dr V. Martin de Moussy,
Membre de la 3e classe.



INSTITUT HISTORIQUE DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 10 AVRIL 1864.

L'Institut historique a tenu cette séance dans la salle de la Société d'encouragement, rue Bonaparte, 44.

Une lettre d'invitation avait été adressée aux membres résidents, aux savants et membres de plusieurs sociétés, aux ministres et représentants des puissances étrangères.

Cette lettre était signée par MM. le comte Reinhard, président honoraire; H. de Saint-Albin, président de l'Institut historique; de Pongerville, de l'Académie française, vice-président; J. Barbier, président à la Cour impériale de Paris, vice président adjoint; A. Jubinal, secrétaire général, député au Corps législatif; A. Renzi, administrateur; Gauthier-la-Chapelle, secrétaire général adjoint.

Des cartes d'entrée avaient été distribuées et recherchées; le *Moniteur universel* et tous les grands journaux avaient annoncé cette réunion.

La séance a été ouverte à une heure et demie, par M. le Président, devant une assemblée nombreuse et empressée, au milieu de laquelle se trouvaient d'élégantes toilettes et des étrangers de distinction.

M. le Président, dans un discours d'ouverture dont tout le monde a regretté la brièveté, a remercié avec son esprit ordinaire, l'auditoire et surtout les dames de leur empressement à assister à nos séances, et tracé en termes aussi heureux que bienveillants une sorte d'ordre du jour de la séance.

M. Joret Desclosières, chargé de suppléer M. Achille Jubinal, secrétaire général, dans le *Compterendu des travaux de la Société*, s'est acquitté de cette tâche avec une exactitude, une méthode, une justesse d'appréciation et une élégance de style, qui ont rendu attrayante pour tous une revue, intéressante surtout pour les membres de la Société.

M. Ernest Breton a lu ensuite, sur les *Antiquités de Syracuse*, un mémoire très-complet dont la péroraison a été interrompue par de vifs applaudissements.

M. Jubinal, secrétaire général et député au Corps législatif, avait annoncé une étude nouvelle sur un vieux poëte. On n'a appris le nom de Rutebeuf, poëte du temps des croisades, qu'à la lecture du mémoire aussi savant que spirituel. La poésie n'enrichit pas les poëtes, aussi Rutebeuf se plaignait de se trouver dans la plus grande misère; il s'en prenait aux ecclésiastiques



comme aux laïques, à tout le monde sans succès. « Je suis sans cotte, sans vivres, sans lit, s'écrie-t-il, je tremble de froid, je baille de faim ; je suis fort embarrassé pour parler de ma pauvreté, tant j'ai abondance de matières ; j'ai les côtes nues, mes pots sont cassés et brisés ; enfin la destruction de Troie ne fut pas aussi grande que la mienne...

» Ni la destruction de Troie
Ne fut si grant comme est la moie. »

Cette piquante lecture, qui, pour beaucoup, était une révélation, a obtenu un de ces succès auxquels l'auteur est habitué.

M. le président J. Barbier donne lecture d'un mémoire intitulé : *La femme aux deux maris*, procès jugé en 1560, au Parlement de Toulouse. Ce travail dont les éléments ont été puisés à des sources certaines, les recherches d'Étienne Pasquier et surtout le *Commentaire sur l'arrêté rendu contre le faux Martin Guerre*, émané du rapporteur même du procès, Jean Coras, célèbre jurisconsulte du XVIe siècle ; ce travail reproduit, sous une forme piquante, l'histoire véridique de la malheureuse Bertrande de Rhols, abandonnée huit ans par un jeune époux, puis voyant revenir ce mari volage, ou plutôt son Sosie, un autre lui-même, et trompée, pendant trois années, comme sa famille entière, par la fatale ressemblance, par les mensonges et les ruses presque diaboliques du faux Martin Guerre, c'est-à-dire d'Arnauld du Tilh, dit Pausette. Le récit du procès criminel suivi contre cet imposteur, et des diverses phases qu'il a traversées, a vivement ému l'auditoire : on en suivait les péripéties avec une sorte d'intérêt dramatique, doublé par le mérite de la vérité, et l'on a pu croire un moment que la fraude allait l'emporter sur le bon droit, quand la Providence a permis un dénoûment aussi imprévu que rassurant pour la conscience des juges et pour l'opinion de la postérité.

De chaleureux applaudissements ont suivi cette lecture, dont les dames surtout ont paru très-vivement impressionnées.

Dans une charmante pièce de vers, qui a rappelé à tous la touchante élégie de Millevoye, M. Derisoud a retracé les plaintes de la *Dernière feuille* d'un mûrier qui a vu ses sœurs arrachées par l'automne et qui attend le coup de vent qui doit l'emporter à son tour. Elle se rappelle sa naissance, son été, les caresses d'un sylphe amoureux qui, maintenant, la laisse flétrie. « Ah ! dit-elle, que n'ai-je été cueillie et livrée au vers fileur ! Changée en soie, j'eusse servi de parure à quelque jeune fiancée. Regrets superflus ! L'automne a marqué ma dernière heure ; le vent m'emportera, la fermière me balayera pour l'étable, et les troupeaux me fouleront aux pieds. Mais plus

tard on me portera dans les champs... de la fange naît la vie, et au printemps je deviendrai fleur, grappe ou épi. Tout vient de tout et la mort enfante la résurrection. »

La philosophie de la pensée comme le charme de la poésie ont attiré au jeune auteur la sympathie unanime de l'Assemblée.

M. Camoin de Vence, avocat général à la Cour de Poitiers, a fait une lecture d'un sérieux intérêt sur Jérôme Bignon et ses œuvres, comme historien. Il a montré que, dans la pléïade des magistrats qui se sont illustrés par l'amour de l'étude, l'avocat général Jérôme Bignon est celui qui fut à la fois, d'une manière vraiment complète, le plus magistrat et le plus homme de sciences et de lettres.

Enfant plus prodigieux, sans nul doute, que Pic de la Mirandole, Bignon publia successivement à dix ans, à treize ans, à quatorze ans, les œuvres les plus remarquables à la fois par la profondeur de la science et la sûreté du jugement, sur des points obscurs d'antiquité ou d'histoire.

M. Camoin de Vence s'est attaché surtout à l'étude d'un livre que Bignon publia, à dix-neuf ans, sous ce titre : *De l'excellence des rois et du royaume de France par dessus tous les autres et des causes d'icelle.*

Ce fut le plus noble patriotisme qui inspira cette légitime défense de notre supériorité nationale contre les prétentions de l'Espagne soutenue par don Diegue Valdez.

Tout nous a paru offrir un vif et singulier attrait dans cet éloge convaincu de la France et des Français par Bignon, éloge que M. Camoin de Vence a rajeuni par des rapprochements naturels avec les temps modernes et l'époque actuelle.

Bignon, par exemple, admire en fanatique le Paris de 1610 dont il célèbre, en prose et en vers, la grandeur et la beauté ; M. Camoin de Vence se demande ce que dirait Bignon « s'il pouvait voir ce Paris si prodigieux de nos jours, avec son magique ensemble de boulevards, de squares, de parcs, de monuments? Comme il admirerait surtout cette merveille du Louvre réuni aux Tuileries, cette place du Carrousel si majestueuse et si grandiose, splendeurs de pierre vraiment dignes de représenter la grandeur souveraine de la France dont Bignon a été le panégyriste enthousiaste ! »

M. Camoin de Vence s'est attaché à relever les traits distinctifs et vraiment originaux dans le portrait qu'a tracé Bignon du caractère français. Nous avons remarqué surtout l'ingénieuse défense de la mobilité française.

Après avoir jeté un regard rapide sur l'héroïque galerie de nos souve-

rains les plus illustres dont Bignon fait une brillante revue, M. Camoin de Vence, animé lui-même d'une patriotique conviction, s'écrie: « Bignon a soutenu victorieusement sa thèse de notre grandeur nationale. Avec combien plus de force il la soutiendrait aujourd'hui, pouvant ajouter à nos fastes depuis Henri IV et Richelieu, toutes les gloires militaires de Louis XIV et de Napoléon Ier, toutes les splendeurs intellectuelles des XVIIe et XVIIIe siècles et, disons-le aussi, ce mouvement infini du XIXe siècle vers le progrès, dans tous les sens, par toutes les voies ! »

Des réflexions sur le progrès en général, rattachées spécialement au progrès des études historiques modernes, terminent cette partie principale du travail de M. Camoin de Vence.

Le rôle de Bignon comme magistrat, ses dernières œuvres, son influence sur les lettres à son époque, tout est largement apprécié.

Enfin M. Camoin de Vence a complétement rempli son cadre en prouvant que Bignon a été réellement *l'un des plus savants hommes, en toutes choses, et celui qui l'a été le plus tôt.*

Une circonstance toute particulière a ajouté encore au puissant intérêt de cette lecture. Les derniers descendants de l'avocat général Jérôme Bignon, portant son nom, ayant connu le programme de la séance publique de l'Institut historique, étaient venus tout exprès de leur château de Normandie pour assister à la lecture de M. Camoin de Vence, et ils ont été heureux, sans doute, de se joindre aux chaleureux applaudissements qui ont couvert l'éloge de leur illustre ancêtre.

M. Léon Hilaire, notre honorable collègue de Toulouse, a envoyé à l'Institut historique un mémoire intitulé : *Étude sur l'origine de la langue espagnole ;* M. Joret Desclosières en a donné lecture à l'assemblée. Origine des langues et origine des peuples semblent identiques, c'est la question et la controverse des philologues de tous les pays ; quoi qu'il en soit, M. Hilaire, appuyé sur des autorités anciennes et modernes, soutient que la langue espagnole est une langue d'origine étrangère, et combat les partisans du système ibérien, qui assignent à la langue espagnole une origine indigène. M. Hilaire conclut que cette langue n'était pas connue avant le Ve siècle. — La langue des Goths qui pénétrèrent en Espagne à cette époque se fondit avec le dialecte des Espagnols. Trois siècles plus tard, les Sarrasins vinrent augmenter la richesse d'une langue qui devait illustrer les *Cervantes*, les *Quevedo*, les *Mariana*, les *Calderon* et les *Lope de Vega*, et nous ajouterons les *Martinez de la Rosa*, président de l'Institut historique, dont nous regrettons la perte.

La lecture de ce mémoire, d'un style facile et correct, a vivement intéressé.

Enfin, M. le président Barbier a lu avec le charme de diction qui lui est ordinaire *la Folie*, fragment d'un poëme sur l'*Homme* par M. de Pongerville, vice-président de la société. Ces beaux vers ont prouvé qu'autrefois l'Académie française recevait dans son sein des poëtes et de véritables littérateurs, et les acclamations unanimes de l'assemblée ont prouvé à leur tour qu'il ne manquait pas de cœurs pour apprécier, et de mains pour applaudir de nobles inspirations noblement exprimées.

La séance a été levée à quatre heures; plusieurs personnes se sont fait inscrire pour avoir des exemplaires imprimés de cette séance.

Le soir, nos collègues se sont réunis dans un banquet fraternel où un premier toast, chaleureusement accueilli, a été porté par le président à S. M. Napoléon III, premier protecteur de l'Institut historique.

La Société doit des remercîments à tous les journaux qui ont bien voulu annoncer sa réunion, et particulièrement au *Siècle* et au *Petit Journal* qui en ont rendu compte dans les termes les plus bienveillants.

RENZI,
membre de la 1re classe.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DES CLASSES ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MOIS D'AVRIL 1864

*** La première classe *(Histoire générale et histoire de France)* s'est assemblée le 13 avril à huit heures et demie du soir. M. E. Breton, président de la quatrième classe, occupe le fauteuil. M. Gauthier la Chapelle donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté. La Société de géographie offre à l'Institut historique des billets pour la séance générale du 15 avril. Des remercîments sont votés à cette docte compagnie.

*** La deuxième classe (*Histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le même jour sous la même présidence. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Notre honorable collègue, M. Camoin de Vence, obligé de partir pour Poitiers, où il a été nommé avocat général à la Cour impériale, prie M. le président de nommer à sa place un autre membre pour faire le rapport dont il avait été chargé sur l'*Histoire de l'Amour*, par M. Cénac-Moncaut. M. Dérisoud est nommé rapporteur.

*** La troisième classe (*Histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*) s'est assemblée le même jour sous la même présidence. M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance pré-

cédente; il est adopté. La Société de la basse Saxe offre à l'Institut historique un volume de ses travaux; M. l'abbé Houpert est nommé rapporteur.

⁂ La quatrième classe (*Histoire des beaux-arts*) s'est assemblée le même jour sous la même présidence. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Barbier donne lecture d'ppun raort de M. Depoisier, absent, sur un ouvrage intitulé : *Exercices pratiques de la langue italienne*, par M. Bellin. Ce rapport est renvoyé par le scrutin secret au comité du journal.

M. E. Breton lit un rapport de M. l'abbé Houpert, absent, sur le Musée national de Nuremberg (Bavière). Après quelques observations de MM. l'abbé Badiche, E. Breton et de Berty, ce travail est renvoyé au comité du journal.

Il est onze heures; la séance est levée après la distribution des jetons de présence.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, SÉANCE DU 29 AVRIL 1864.

⁂ La séance est ouverte à huit heures et demie. M. Cénac-Moncaut, président de la première classe, occupe le fauteuil. M. Gauthier la Chapelle, secrétaire général adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté. M. Berville, secrétaire perpétuel de la Société philotechnique, adresse à l'Institut historique des billets pour la séance publique du dimanche 8 mai. Des remercîments sont votés à cette docte compagnie.

Un ouvrage intéressant est offert à l'Institut historique par notre honorable collègue, M. A. Coppi de Rome; ce sont les *Annales d'Italie*, suite de celles de Muratori (12 volumes, commençant en 1759 et finissant en 1849). M. Folliet est nommé rapporteur.

Notre honorable collègue M. l'abbé Darras a fait connaître à l'assemblée qu'il ne pouvait pas faire le rapport dont il avait été chargé sur l'ouvrage intitulé : *les Actes de saint Charles Borromée, suivis des documents* (4 vol. gr. in-8°), publiés par notre honorable collègue, M. le professeur Aristide Sala. M. l'abbé Badiche est prié d'en rendre compte.

La Société d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure a offert à l'Institut historique un volume de ses travaux. M. Émile Agnel est nommé rapporteur.

On communique à l'assemblée la liste des autres ouvrages offerts à la Société; des remercîments sont votés aux donateurs.

Notre collègue, M. E. Breton, est appelé à la tribune pour lire un rapport sur un album de M. Passerini, relatif au *Trois centième anniversaire*

de Galilée, célébré à Pise, son pays natal. Ce travail est renvoyé au comité du journal.

M. Masson donne lecture d'un mémoire ayant pour titre : *Si les anciens ont connu l'alcool?* Après cette lecture intéressante, des observations ont été adressées à l'auteur, par MM. E. Breton, de Montaigu, de Berty, et Renzi. Ce mémoire a été renvoyé au comité du journal.

M. Folliet lit un mémoire intéressant intitulé : *La Galerie des armes de Turin*. C'est l'histoire des armes dont on a fait usage dans l'antiquité, au moyen âge et jusqu'à l'époque actuelle, avec des notices sur des personnages illustres de ces époques. Après quelques observations que MM. de Berty, E. Breton, Masson, de Montaigu et Depoisier ont adressées à l'auteur, le mémoire a été renvoyé au comité du journal.

Il est onze heures et demie, la séance est levée, après la distribution des jetons de présence.

RENZI.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

— *Discours* de M. le prof. chev. Jean Campani, sur la distribution des récompenses distribuées aux citoyens de Sienne à l'Exposition de Londres; broch. Sienne, 1863.

— *Réflexions* de M. Charles Belviglière, sur les causes qui ont empêché l'unification de l'Italie jusqu'au XVI[e] siècle; broch. in-4. Casale, 1863.

— Volume des travaux de l'Académie royale des sciences de Munich, 1863.

— Volume du Musée germanique à Nuremberg (Prusse, 1863).

— *Observations* de M. le docteur Passerini aux docteurs Laurent Scalvanti sur la méthode analytique pour connaître la présence du phosphore dans deux cas d'empoisonnement jugés par eux comme tels, d'ordre du Gouvernement qui les a chargés. Brochure, Sienne.

— *Considérations* critiques sur les nouveaux principes de physiologie végétale du prof. Cantoni, et sur les observations chimiques, physiologiques, sur l'acide carbonique émané des plantes, des professeurs Passerini et Giorgini, par Pellegrino Bertini. Sienne, 1863.

— *Notice* sur la constitution géologique et sur la richesse des minéraux dans la province de Sienne, par M. Jean Campani.

— *Mémoires* de l'Académie royale des sciences de Lisbonne (classe des sciences morales, politiques et belles-lettres). Tom. I[er], 1[re] partie, in-4,

nouvelle série. Lisbonne, 1854. Tome Ier, 2e partie in-4, nouvelle série. Lisbonne, 1855.

— *Histoire et Mémoires*, tome II, 2 partie, nouvelle série. Lisbonne, 1861.

— *Observations* sur l'induction électro-statique ; mém. de M. della Casa. Bologne, 1860.

— *Nouvelles observations*, par le même. Bol., 1861.

— *Mémoire* sur la rosée, par le même. Bol., 1861.

— *Mémoire* sur l'équivalent mécanique de la chaleur (*equivalente meccanico*), par le même. Bol., 1862.

— *Mémoire* sur le changement de forme de la plasticité apparente de la glace, par le même. Bol., 1862.

— *Mémoire* sur le paragrêle métallique, par le même. Bol., 1856.

— Histoire des galeries du Palais-Royal, par Lefeuvre. Brochure in-18, Paris, 1863.

— *Recueil* des publications de la Société havraise d'études diverses de la 29e année, 1862 ; vol. in-8. Le Havre, 1863.

— *Dictionnaire gascon-français*, dialecte du département du Gers, suivi d'un abrégé de grammaire gasconne, par M. Cénac-Moncaut ; vol. in-8. Paris, 1863.

— *Histoire de Coincy* ; vol. in-12, par M. de Vertus. Paris, 1864.

— *Sulla necessità di studiare la storia*, sur la nécessité d'étudier l'histoire, dissertation de M. le chevalier Dentoni-Litta ; broch. Modène, 1863.

— *Bulletin* de la Société de géographie ; 4e série, tome VI ; avril. Paris, 1864.

— *Bolletino nautico e geografico*, appendice à la Correspondance scientifique de Rome. Mars 1864.

— *L'Institut*, journal universel des sciences et des sociétés savantes en France et à l'étranger, par M. Arnoult. Paris, avril 1864.

— *Bulletin* de la Société française de photographie. Paris, avril 1864.

— *Mémoires* de la Société impériale archéologique du midi de la France, tom. VIIIe, 4e livraison, 5e série. Paris et Toulouse, 1864.

— *Cenni biografici* du professeur Ranieri Passerini, écrits par son fils, docteur français ; vol. in-8. Pise, 1863.

A. RENZI, *Administrateur*. — ACHILLE JUBINAL, *Secrétaire général*.

IMPRIMERIE DE L. TOINON ET Cie, A SAINT-GERMAIN.

ÉTUDES NOUVELLES SUR UN VIEUX POËTE.

RUTEBEUF.

Messieurs,

Il y a aujourd'hui vingt-cinq ans que celui qui a l'honneur de prendre en ce moment la parole devant vous, commençait ainsi la préface des œuvres du vieux trouvère dont il a l'intention de vous entretenir aujourd'hui :

« Parmi les nombreux poëtes qui, grâce à leurs compositions satiriques ou joyeuses, amenèrent, durant le XIII[e] siècle, la langue d'oil à son point culminant de perfection et de progrès, celui dont il importait le plus de mettre au jour, préférablement à celles de tout autre, les œuvres restées depuis six cents ans manuscrites, — celui-là est, sans contredit, le trouvère Rutebeuf.

» Contemporain de ce prince, dont la fervente piété précipita les barons chrétiens contre les sectateurs de Mahomet, tenant au peuple par sa naissance, aux lettrés par son esprit, à la cour par sa profession, ayant assisté, sans y prendre part, il est vrai, à de grands événements politiques, mais ayant, par ses poésies, coopéré d'une manière active au notable mouvement littéraire du XIII[e] siècle, ainsi qu'aux grandes luttes de l'Université et des Ordres, ce poëte offre dans ses écrits le reflet curieux et exact des préjugés, des passions, du langage, des connaissances de son époque. »

J'ajoutais qu'il n'en était point peut-être sur lequel l'histoire fût restée plus muette, car aucun de ses contemporains ne nous a transmis son nom. C'est à peine même si quelques érudits modernes, tels que Fauchet, Legrand d'Aussy, Marie-Joseph Chénier, MM. Méon, Roquefort et Daunou, ont essayé par quelques mots, le plus souvent inexacts comme faits, ou trop sévères comme jugement, de rompre la chaîne de cet injuste oubli.

Depuis nous, un des membres les plus spirituellement érudits de l'Académie des inscriptions, a parlé longuement et savamment de notre poëte dans le tome XX[e] de l'*Histoire littéraire de la France.* « Rutebeuf, — dit-il en commençant son travail, — fut un des trouvères les plus féconds du grand siècle des trouvères. » C'est aussi le sentiment qu'avec l'honorable

M. Paulin Pâris nous nous plaisons à exprimer de nouveau, et c'est pour cela que je vous demande la permission d'appeler un instant votre attention sur le vieux rimeur jadis oublié, qu'on a appelé ingénieusement le *Béranger du temps de saint Louis*, et de compléter par quelques rapprochements, par quelques détails nouveaux, ce qui a été avancé jusqu'à présent sur sa personne et ses œuvres.

Rutebeuf, ou encore *Rutebuef*, *Rustebuef*, et quelquefois *Rudebués* (c'est ainsi qu'il se nomme lui-même dans ses vers), était, selon toute probabilité, natif de Paris. Bien qu'il n'ait pas, ainsi que son confrère Villon, poussé la précaution et la singularité jusqu'à instruire la postérité du lieu de sa naissance dans une épitaphe, on doit conjecturer, d'après ses écrits, qu'il était venu au monde en la bonne ville et qu'il y mourut. Du moins nous apprend-il par maint endroit de ses œuvres qu'il y habitait, et tout nous porte à croire qu'il ne l'a pour ainsi dire jamais quittée. Si Rutebeuf fût sorti d'une de nos provinces, on trouverait dans son langage des traces de cette origine, et il eût employé tout naturellement, comme ont fait les trouvères artésiens ou picards, un grand nombre de termes propres au pays dans lequel il aurait été élevé. Eh bien, Rutebeuf est, partout, un écrivain *puriste;* il parle la langue romane du centre (celle dont on se servait à Paris), et l'on ne rencontre nulle part chez lui les lourdes terminaisons normandes ou les traînantes et tristes accentuations picardes. J'insiste d'autant plus sur ce point que c'est là une qualité rare, et que Paris, alors comme aujourd'hui, était pour la langue, ainsi que pour le reste, le foyer central du bon goût et du progrès. C'est ce que Pasquier a fort bien fait sentir en disant de Villehardouin qu'il a écrit, *non en naïf français*, mais en *ramage* de son pays, et ce que confirme par les vers suivants, Jean de Meung, l'auteur du *Roman de la Rose :*

Si m'excuse de mon langage
Car ne suis point de Paris.....
Mais me rapporte et compère
Au parler que m'apprit ma mère.

Néanmoins, le regrettable M. Chabaille (*Journal des Savants*, 1839), a voulu faire de Rutebeuf un Champenois, et il a fondé cette opinion : 1° sur ce que dans une des pièces de ce poëte, *il a cru distinguer* (je cite) *l'orthographe de la province rémoise;* 2° sur ce que dans une autre de ses pièces, Rutebeuf fait dire au personnage qu'il met en scène : « *En cele Champaigne où je fui nei.* » Or, ainsi que le fait très-bien observer M. Paulin Pâris, qui combat comme moi ces deux opinions, il y a trois

manuscrits principaux des ouvrages de Rutebeuf, et ces manuscrits présentent, non pas *trois différents dialectes*, mais trois preuves d'une *variété d'accent dans le langage des copistes.* Quelle conclusion tirer de là ?

Quant à l'appui que M. Chabaille croit rencontrer pour son second argument dans la phrase que nous avons citée, il ne me paraît pas plus solide que la précédente hypothèse. En effet, *le dit de l'herberie* où se trouvent les quelques mots cités, n'est pas une pièce sérieuse, mais une œuvre bouffonne. Il est d'un bout à l'autre une raillerie, une contre-vérité, parfois même, comme le voulait ce genre de composition, une injure non-seulement au bon goût, mais au bon sens. Rutebeuf, d'ailleurs, n'y parle pas en son nom, mais en celui d'un prétendu *mire* ou plutôt d'un véritable *charlatan* de place publique, véritable *Mangin* du XIIIe siècle dont il s'amuse à nous retracer la grotesque allocution. S'ensuit-il qu'on doive lui attribuer à lui-même tous les traits, toutes les paroles qu'il prête à son héros? Évidemment non. Dans le cas opposé, nous devrions mettre au compte du trouvère toutes les balivernes, toutes les excentricités du charlatan et croire que Rutebeuf *a passé la mer, qu'il est allé en Morée, à Salerne, en Pouille, en Calabre,* etc., toutes choses que rien ne fait supposer dans ses poésies et dont ses vers écartent positivement l'idée.

M. Paulin Pâris, après avoir combattu M. Chabaille dans son hypothèse de l'orthographe champenoise, qu'il appelle « *une découverte ondoyante,* » énonce, lui, une autre conjecture qui ne nous semble pas plus solide ni mieux établie. Tout en avouant que si Rutebeuf est né dans une province de France, *il ne nous l'a pas fait connaître* et qu'elle est même *assez difficile à deviner*, il ajoute : « Quant à nous, sans trancher une question que l'on n'a pas les moyens de résoudre, nous penchons à placer la patrie de Rutebeuf *dans le diocèse de Sens et non loin de la terre de Sargines.* »

M. Pâris se fonde sur l'attention de Rutebeuf *à rappeler les qualités privées de Sargines;* il trouve dans ce fait *la preuve que le poëte avait été autrefois reçu dans la familiarité de ce grand seigneur,* etc. — Je regrette bien vivement de ne pouvoir accepter l'avis d'un savant aussi éminent que M. Paulin Pâris; mais je ne crois pas le moins du monde que Rutebeuf ait jamais été reçu *dans la familiarité de Geoffroy de Sargines.* Autrement, il faudrait le placer aussi dans celle du roi de Navarre, du comte de Poitiers, du comte de Nevers, d'Érard de Valeri et autres princes et chevaliers dont il célèbre la mort ou les vertus guerrières. Je persiste donc dans mon allégation personnelle et je soutiens, — *qui qu'en groigne,* — que notre poëte était purement et simplement, non pas un bourgeois de Paris, à coup sûr, mais un Parisien, un fils des halles sans doute, comme

Villon, Molière et Boccace, ses illustres successeurs dans l'art de rimer, d'observer et de raconter.

Maintenant, quelle profession exerçait Rutebeuf ?

— Hélas ! il était *trouvère*, c'est-à-dire assez misérable. Il ne paraît pas du reste avoir été vielleur, ainsi que Colin-Muset, faiseur de tours ni montreur d'ours, comme le furent quelques-uns de ses confrères, ni même marchand d'herbes ou d'orviétan comme on a cherché à le conclure de son *Herberie*. C'était, selon moi, un homme plus grave et un poëte plus sérieux. Son *Herberie*, spirituelle parade de carrefour et de place publique, me semble avoir été composée plutôt comme modèle du genre que comme pièce destinée à son usage personnel. Rien ne prouve en effet qu'il la débitât lui-même, ni qu'il en fût venu à ce point d'abaissement de vendre sa gaieté en détail sur le champ de foire du Lendict ou dans l'enceinte du grand marché des Champeaux.

A la vérité, nous voyons par une de ses pièces (*Le dit de Charlot le Juif*) qu'il se rendait aux noces, aux festins, pour contribuer probablement, comme les autres ménestrels, à leur éclat par ses vers, et recevoir des présents en échange. Dans un passage de la *Complainte Rutebeuf*, il nous apprend même que son cheval (ce qui prouve au moins qu'il en avait un), *s'est brisé la jambe à une lice;* mais on remarquera que ces faits le mettent au-dessus de la classe vulgaire des jongleurs, puisque dans une noce il ne s'adressait pas à un public de hasard, au public des rues, et qu'en se rendant aux tournois, il y cherchait vraisemblablement, non la foule comme les ménestrels de bas étage, mais les grands seigneurs qui paraissent avoir composé, si l'on peut s'exprimer ainsi, la plus grande partie de sa clientèle. Il faut d'ailleurs observer que l'*Herberie Rutebeuf* est la seule des pièces de notre trouvère qui semble réellement écrite pour la populace. Quelques-unes de ses autres compositions, ses fabliaux par exemple, sont parfois assez libres et souvent de mauvais goût ; mais nulle part ils ne commencent, non plus que ses *Complaintes* et ses pièces satiriques, par une prière aux auditeurs de faire silence, de prêter l'oreille à ce qu'on va leur faire entendre, et jamais ils ne se terminent par une invocation à leur générosité, choses qui forment pourtant le caractère spécial des compositions faites pour être débitées dans la rue ou dans les carrefours.

Quant à ses pièces sur lui-même, elles sont adressées à certaines personnes seulement. L'une se termine par un envoi au comte de Poitiers, l'autre dut être remise entre les mains de saint Louis. En un mot, Rutebeuf n'est point, selon nous, un bateleur faisant collecte sur la place :

c'est Villon *baillant requeste* à monseigneur de Bourbon, Marot écrivant à François I[er].

M. Paulin Pâris, dans l'*Histoire littéraire de la France*, est d'un autre avis. « Sans protecteur, sans moyens réguliers de fortune, dit-il, Rutebeuf dut commencer par être jongleur. » Je ne saurais, je l'avoue, partager cette opinion. Il me répugne de ne voir dans l'homme qui a su rencontrer de si chaleureuses inspirations en faveur des croisades et montrer tant de verve et d'énergie en défendant la cause de l'université qui était celle de la science, qu'un baladin se livrant à des tours de passe-passe, un bouffon contrefaisant le singe. J'aime bien mieux, et la vérité de cette assertion ressort pour moi de l'ensemble de ses poésies, le mettre au rang plus élevé de ces trouvères dont parle Joinville lorsqu'il rapporte que les grands seigneurs avaient des ménestrels à leur service et qu'à la table même du roi ils récitaient leurs vers, chantaient leurs couplets, faisaient porter leurs vielles après manger et que saint Louis attendait qu'ils eussent fini pour faire dire les grâces par les prêtres placés devant lui.

Quoi qu'il en soit, si Rutebeuf ne doit point être rangé parmi les poëtes qui, sous saint Louis, occupaient le dernier degré de la *ménestraudie*, les plaintes qu'il fait de sa misère et ses lamentations touchantes sur sa pauvreté prouvent assez que, moins heureux que son rival et contemporain Thibaut de Champagne, il ne portait point couronne. Dans une de ses pièces, en effet, il dit au *franc roi de France* qu'en lui donnant quelque chose, ce prince fera une très-grande charité, « *car il a vécu seulement du bien qu'autrui lui a prêté;* » mais maintenant il n'a plus de crédit : on le sait pauvre et endetté. D'ailleurs le roi en qui était tout son espoir, s'en est allé de nouveau hors du royaume et il ne trouve que des gens « habiles à refuser, peu enclins à donner. Chacun s'empresse de garder ce qu'il a. En outre la mort lui a causé de grands dommages, et le roi par ses deux croisades *a éloigné de lui beaucoup de bonnes gens.* »

Plus loin, dans la même pièce, il s'écrie « qu'il est sans cotte et sans lit, (*car un lit de paille ne peut passer pour un lit,* et le sien n'est composé que de cela); que personne ne lui donne, qu'il tousse de froid, qu'il bâille de faim, qu'il ne sait où aller, bref *qu'il n'y a si pauvre que lui de Paris à Senlis.* »

Les pièces qui suivent confirment entièrement les plaintes de ce nouvel Architrenius. Dans le deuxième poëme qui ouvre le recueil de ses poésies, et qui date de 1260, on voit que, dès cette époque, aussi bien que dix ans plus tard, Rutebeuf était déjà dans la plus triste des positions. En effet, il s'écrie qu'il redoute peu, désormais, la défiance des maires et des

prévôts. « Je crois, dit-il, que Dieu le débonnaire m'aime de loin. Je suis où le maillet met le coing. Dieu fait fête à nos ennemis; il n'a pour mes amis que deuil et courroux. Si j'ai excité sa colère, il peut bien se jouer de moi, car il se venge cruellement. N'ayant rien sous les draps, je ne redoute pas qu'on me vole, je n'ai pas deux bûches de chêne ensemble; mes pots sont cassés et brisés, et tous mes bons jours sont passés. Que vous dirais-je? Depuis la ruine de Troie, on n'en a pas vu d'aussi complète que la mienne et quiconque a jamais prié pour un homme mort peut prier pour moi. Voulez-vous savoir ma vie? L'espérance du lendemain, voilà mes fêtes. On se signe quand on me voit, c'est la vérité, plus que si j'étais prêtre et si je chantais l'Évangile. Il n'y a pas de martyrs qui aient autant souffert que moi. S'ils ont été, pour Dieu, rôtis, lapidés, mis en pièces, leur peine ne fut pas longue; mais la mienne durera toute ma vie sans aucune trêve. »

Si ce tableau n'est point chargé à plaisir, ce que j'ai peine à croire, car on sait que la poésie est sœur de la fable et j'imagine que Rutebeuf avait fait d'elles deux compagnes inséparables, il faut convenir qu'il n'est pas trop attrayant. Pourtant, si l'on s'en rapporte à ses paroles, il aurait éprouvé encore bien d'autres malheurs. Le premier de tous et le plus grand peut-être, aurait été de prendre une femme tellement peu riche que leurs deux opulences réunies les laissaient dans la pauvreté. « Fou qui ne fait pas de folie, dit notre poëte, perd son temps. Aussi me suis-je marié sans raison; je n'ai donc ni maison ni grange. Bien plus: pour causer plus de joie à ceux qui me haïssent mortellement, j'ai pris une femme que nul, fors moi, n'aime et ne considère. Quand je l'épousai elle était pauvre et malheureuse, et ce mariage a cela de particulier que je suis pauvre et géné comme elle. Elle n'est ni gente ni belle; elle est maigre et sèche; elle a cinquante ans *dans son écuelle*. Aussi n'ai-je pas peur qu'elle me trompe. » Cette conclusion semble le consoler un peu de toutes les qualités négatives que nous venons d'énumérer et dont il fait généreusement le partage peu gracieux de sa femme.

Il paraît positif que ce mariage de Rutebeuf n'est point un conte inventé pour apitoyer ses lecteurs ou ses auditeurs. La manière dont il s'appesantit sur les tristes conséquences qui en résultèrent pour lui ne permet pas de le regarder comme imaginé à plaisir; mais ce qui semble encore plus certain, c'est qu'au fardeau du ménage se joignit bientôt celui des enfants. En effet, ces paroles de la première pièce adressée par Rutebeuf à saint Louis, « qu'entre le temps qui est dur et sa famille *qui n'est malade ni finie*, il se trouve sans un denier et sans rien qu'il

puisse mettre en gage, » me semblent une allusion à la fécondité de sa femme.

Dans une autre pièce, (*la Complainte Rutebeuf*), notre trouvère est encore plus explicite. Il se représente comme très-malade, couché dans un lit où il est resté étendu trois mois sans voir personne. Sa femme pendant ce temps gisait dans un autre, enceinte de nouveau, et, durant tout un mois, elle a tenu l'enfant *sur le chantier*. Puis, comme si ce n'était pas assez de tous ces maux, Rutebeuf nous apprend que Dieu l'a fait (je me sers de son expression,) *compagnon à Job*, « qu'il lui a enlevé d'un seul coup tout ce qu'il avait et l'a privé en même temps de son œil droit, (celui justement avec lequel il distinguait le mieux), à tel point *qu'il n'y voit pas assez de cet œil pour aller son chemin, et qu'à midi, il croit qu'il est nuit obscure.* » Pour comble de bonheur, la nourrice de son enfant veut de l'argent, sans quoi elle le renverra *braire à la maison;* le propriétaire exige impérieusement le prix de son logis, dans lequel il n'y a, pour ainsi dire, plus rien, *car la misère en a presque tout ôté*. Bref, le poëte nous annonce *qu'il est tout à fait perdu, si ceux-là ne l'aident à se relever qui l'ont déjà secouru de leur merci.*

Cependant, au milieu de ce déluge de maux, Rutebeuf est parfois plein d'une noble fierté qui doit le relever à nos yeux : il s'écrie qu'il n'est pas *ouvrier des mains*. « Je ne veux pas, dit-il, qu'on sache où je reste à cause de ma misère; ma porte sera toujours fermée, car mon logis est trop pauvre et trop nu pour rester ouvert; et souvent on n'y trouve ni pain ni pâte. »

Ce qui le contrarie le plus, c'est de retourner à la maison les mains vides; car, en pareil cas, on n'y aime point sa venue. Il est alors si honteux qu'il n'ose frapper à la porte. Cet aveu, qui échappe pour la dixième fois à Rutebeuf, nous amène à chercher d'où pouvait venir sa pénurie. Sans doute, elle avait plusieurs causes. Dans une pièce qu'il envoie au comte de Poitiers, notre trouvère nous apprend que ce prince *l'a aidé plus d'une fois et très-volontiers*. Il est vraisemblable que saint Louis, auquel il s'adressa également en lui peignant avec énergie son dénûment, ne resta point insensible à ses prières, et l'on ne peut supposer que le roi de Navarre, Thibaut V, sur la mort duquel il a composé un *Planctus* (espèce d'oraison funèbre poétique qu'il appelle *complainte*) ne se soit également montré généreux envers lui. Il dut évidemment recevoir aussi les libéralités du comte de Nevers, d'Ancel de l'Isle-Adam, dont il a célébré le trépas; de Geoffroy de Sargines, d'Erard de Valeri, dont il a vanté les glorieuses vies, etc. D'ailleurs, les poëmes dont nous parlons lui étaient,

on peut le conjecturer avec quelque apparence de raison, commandés par les familles de ces morts illustres. Rutebeuf nous apprend, dans une de ses pièces, *qu'il a chanté sur les uns pour plaire aux autres*, et nous voyons dans sa *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie* que ce travail poétique lui fut ordonné par Érard de Valéri, qui voulait l'offrir à la reine Ysabelle de Navarre. Il faut ajouter aussi que l'ardeur déployée par Rutebeuf pour défendre les écoles et leurs professeurs dut lui valoir les bonnes grâces de l'université.

Par malheur, les croisades *éloignaient les bonnes gens*, comme il dit, et en l'absence des grands seigneurs les présents devenaient rares pour les trouvères. Les expéditions d'outre-mer tarissaient d'ailleurs tous les trésors, excepté, selon lui, ceux du clergé; aussi notre poëte écrit-il *qu'à présent on donne peu; — que chacun préfère garder ce qu'il a; — que les plus riches sont les plus chiches*, etc. Je ne serais pas surpris, en outre, que la chaleur des opinions de Rutebeuf en faveur de l'Université et la hardiesse de ses attaques contre les corporations religieuses, lui eussent attiré quelque persécution fâcheuse de la part des Ordres, telle, par exemple, que la perte de quelque amitié puissante ou tout autre témoignage de leur haine.

Du reste, si Rutebeuf eut de nombreux adversaires, il paraît qu'il ne manqua pas non plus de ces amis qui font volte-face au premier malheur, et dont l'abandon est plus cruel pour celui qui en est l'objet que les poursuites d'un ennemi acharné; aussi juge-t-on aisément, à la manière dont il se plaint d'eux, que son cœur dut être profondément ulcéré de leur ingratitude. Il dit en effet : « Que sont devenus ces amis auxquels je tenais tant, et pour lesquels j'avais une si grande affection? — Ils sont aujourd'hui bien clairsemés... De ces amis, autant que Dieu m'a assailli de divers côtés, je n'ai pas vu un seul en mon logis. Je pense que le vent les a enlevés. Ces amis,

Ce sont feuilles que vent emporte
Et il ventoit devant ma porte.

Mais l'infortune de Rutebeuf ne provenait sans doute pas tout entière des motifs que nous venons d'indiquer. Au fond de sa misère, il devait y avoir et il y avait certainement pour cause accessoire ou principale, quelque défaut de conduite, quelque vice personnel. Les paroles suivantes, qu'on trouve dans une de ses pièces intitulée *la Griesche d'yver*, nous en fournissent la preuve : « Les dés que les détiers ont faits m'ont privé entière-

ment de ma robe ; les dés me tuent ; les dés me guettent et m'épient ; les dés m'assaillent et me défient, etc. » Un peu plus loin, notre malheureux trouvère dit encore : « Des traîtres de mauvaise race m'ont mis sans vêtement. La *Griesche* (c'était un jeu de dés) ne me laisse point en paix ; elle me livre assaut ; elle me guerroie. Jamais, si cela continue, je ne me guérirai de ce mal, etc. » Que conclure de ces passages, sinon que Rutebeuf était fortement tourmenté de la passion du jeu ? Or, on sait où elle mène, aussi bien aujourd'hui qu'au XIIIe siècle.

Telles sont à peu près les circonstances générales de la vie de notre poëte sur lesquelles ses œuvres nous offrent quelques lumières ; mais on n'y trouve aucun détail touchant sa manière de vivre et ses actions de chaque jour. En revanche, Rutebeuf nous dédommage amplement de ce silence sur ce qui le regarde par de nombreux détails biographiques fort curieux sur divers princes ou grands seigneurs ses contemporains. En plusieurs endroits il supplée Joinville, et ses vers nous apprennent beaucoup de choses sur Geoffroi de Sargines, sur Thibaut V, sur le comte de Poitiers, etc. En outre, ses révélations piquantes, relativement à divers événements de son époque, les mille et une petites méchancetés qu'il débite contre les prélats, les clercs, les moines, les béguines, les ribauds, les écoliers, les princes, les chevaliers, etc., ainsi que ses fréquentes allusions aux usages intimes du XIIIe siècle, nous rendent les pièces qu'il nous a laissées extrêmement précieuses.

Si nous cherchons à nous rendre compte du caractère général de la poésie de Rutebeuf, nous trouverons qu'elle se fait surtout remarquer par la causticité, la malice et l'ironie. Le vieux trouvère frappe à droite et à gauche sans s'inquiéter de savoir qui sa lanière cinglera. Il mord à belles dents tout le monde, et quelquefois jusqu'au sang. Il crie, il tempête, il invective ; il dénonce les abus, l'indifférence, la tiédeur de la foi ; mais sa pensée prédominante, le fait qui revient sans cesse dans ses rimes, ce qui fait le fond de son enthousiasme et de ses plus virulentes apostrophes, c'est son amour pour les croisades, son antipathie contre le clergé. L'admission des membres de ce dernier dans l'Université malgré elle, et la partialité du pape et du roi en faveur des ordres religieux, durent en effet soulever contre le pouvoir ecclésiastique d'immenses clameurs.

Remarquons néanmoins que Rutebeuf n'attaque jamais ni le dogme, ni le Dieu : il s'arrête au prêtre. On avait au XIIIe siècle une foi ardente et convaincue. La pensée réformatrice qui jeta sur le XVIe siècle de si terribles lueurs était loin encore d'apparaître à l'horizon, à plus forte raison d'éclore. Aussi l'usage que le clergé faisait de ses richesses et de son

influence était-il seul critiqué ; mais on respectait l'origine de son pouvoir et l'on séparait, comme choses distinctes, le lévite du sanctuaire. Quant à la passion de notre trouvère pour les croisades, il faut observer qu'elle part seulement d'un sentiment de piété, et non, comme l'enthousiasme des seigneurs, d'un désir d'ambition ou d'un vague élan de curiosité pour des régions lointaines. Le vœu de Rutebeuf, c'est que le tombeau du Christ soit reconquis, c'est que la terre où Jésus rendit l'âme ne soit plus souillée par la présence des infidèles !... Mais que lui font à lui les richesses d'outre-mer et les merveilles du palais impérial des Blaquernes ? Il n'y fait aucune attention, et c'est à peine s'il laisse entrevoir quelque part, encore d'une manière obscure, qu'un écho affaibli de la croisade si prospère racontée par Villehardouin, soit arrivé jusqu'à lui.

Sous le rapport littéraire, Rutebeuf a plus de conformité avec les poëtes de la première moitié du XIIIe siècle qu'avec ceux de la seconde. Il ressemble davantage aux chansonniers du *Romancero français* qu'aux écrivains du règne de Philippe le Hardi, tel qu'Adenès, par exemple. Son style est, en effet, plus nèrveux, son vers plus net, sa manière plus incisive. Moins régulier et moins uniforme que l'auteur de *Cléomades*, il prend avec facilité tous les tons et tous les rhythmes ; tantôt il est léger, folâtre, badin ; c'est Adam de la Halle réuni au roi de Navarre. Chez Adenès, au contraire, qui n'est pas, à beaucoup près, aussi inégal que Rutebeuf, on sent déjà l'approche du XIVe siècle ; l'alexandrin règne seul et sans partage dans sa poésie, et le goût allégorique qui perce déjà, quoique faiblement, dans quelques-unes des petites pièces de Rutebeuf, se développe dans les grands poëmes du collaborateur de la reine Marie, préparant, sous ce rapport du moins, la décadence qui vint frapper un peu plus tard les productions de la langue d'oil.

Un autre caractère de la poésie de Rutebeuf, c'est la nationalité, si l'on peut appliquer ce mot à une chose du XIIIe siècle, ou du moins la spontanéité, la personnalité dans la forme et dans les moyens. Notre poëte ne connaît ni Didon, ni Énée, comme la duchesse de Lorraine (voir page 54 de mon Rapport au ministre) ; il cite à peine, mais sans les avoir lus, Aristote, Homère, Ovide, et, s'il parle de Troie et d'Alexandre, c'est uniquement pour les nommer. Ses connaissances sont puisées à des sources plus modernes et entièrement indigènes. Ce qui l'inspire, c'est la lecture de nos grandes épopées carlovingiennes et celle des autres œuvres romanes contemporaines. Il cite, en effet, le roman d'*Aiol*, celui d'*Yaumont*, le fabliau d'*Audigier*, le *Roman du Renart*, la légende de *Prestre-Jehan*, etc. ; mais, nulle part, ou du moins très-rarement, on rencontre sous sa plume

les Grecs et les Romains. Ce n'est pas un fils d'Athènes ou de la ville éternelle : c'est un enfant de Paris.

Voici quelques passages du jugement que porte de lui M. Paulin Pâris, après avoir examiné les cinquante-six pièces qui composent ses œuvres : « Ces ouvrages attestent tantôt une éducation grossière et des passions effrénées, tantôt un goût pur et des sentiments élevés... Rutebeuf est un versificateur rude, inégal, affecté ; mais ses défauts lui appartiennent aussi bien que ses qualités. Sans oublier les torts de son goût et la rudesse de son oreille, nous devons lui savoir gré d'avoir tenté presque tous les genres de poésie. Il semble également à son aise dans le tercet tronqué, dans l'octave, le quatrain, la stance monorime et le couplet à retours périodiques ; mais il foule trop souvent aux pieds les droits du goût, afin de conserver la richesse des désinences, et toutes les licences lui paraissent justes dès qu'elles peuvent tourner au profit de la rime. S'il composa des chansons dans le genre le plus langoureux des troubadours, il s'y proposa un tout autre but, et jamais il ne permit à la galanterie d'y usurper la place de ses rancunes particulières ou de ses enseignements grondeurs. — Ardent prédicateur des croisades, il ne prit jamais la route de la Syrie. Peu soucieux de figurer dans les combats, il sut louer dignement les héros de son pays, et il est possible que la douceur de ses penchants ait formé un contraste avec la rudesse inflexible de ses inspirations de poëte. »

Il y a beaucoup de vrai dans ces aperçus. Rutebeuf est doué, en effet, de cet esprit français qui ne manque pas de profondeur, bien qu'il réside souvent dans le trait plutôt que dans la pensée. Il ne recule devant aucun jeu de mots, quelque mauvais qu'il soit, et il n'y a pas de répétition qui lui fasse peur. J'en citerai pour preuve les équivoques et les facéties auxquelles il se livre sur son propre nom, avec une abondance qui témoigne du charme particulier qu'il trouvait à ce bizarre exercice, peu digne d'un homme de son talent et de sa valeur.

Par moments, au contraire, lorsque le sujet qu'il traite lui sourit, quand l'indignation l'anime, quand la colère le transporte, comme, par exemple, dans ses deux pièces sur *Guillaume de Saint-Amour*, dans ses *Complaintes d'outre-mer*, dans celle de *Constantinople*, etc., Rutebeuf grandit de toute la hauteur de sa passion. Alors, de trouvère il passe poëte ; sa pensée arrive à de belles inspirations ; sa poésie prend du nombre, de l'harmonie, de l'éclat, et la majesté ne lui manque pas. Quelle plus belle image, par exemple, au début d'une ode, que celle qui termine la strophe suivante : « Empereurs et rois et ducs et princes, à qui l'on récite pour vous réjouir divers romans touchant les guerriers qui combattirent jadis en faveur de sainte

Église, dites-moi par quel moyen vous comptez avoir le Paradis ? Ceux-là le gagnèrent, dont vous écoutez lire ces romans, par la peine et par le martyre qu'ils souffrirent sur terre, mais vous?... Voici le temps ! Dieu vous vient chercher, bras étendus et teints de son sang, par qui le feu sera éteint pour vous et d'enfer et de purgatoire. Recommencez une nouvelle vie, etc. » N'est-ce pas un spectacle imposant, une évocation puissante, que de faire ainsi apparaître Jésus-Christ couvert de sang au-dessus des pécheurs ?...

Plus loin, dans la même pièce, Rutebeuf fait preuve d'une admirable énergie lorsque, dans un mouvement d'indignation pareil à ceux de Michel Ménot, gourmandant nos seigneurs du Parlement, il s'écrie : « Ah ! prélats de sainte Église, qui, pour garder vos corps du froid, ne voulez point aller aux matines, messire Geoffroi de Sargines vous réclame au delà de la mer; mais je dis que celui-là est blâmable qui vous demande autre chose que du bon vin, de la bonne viande, et que le poivre soit bien fort !... C'est là votre guerre, c'est là votre secours, c'est là votre Dieu !... Et vous, grands clercs, qui êtes si grands mangeurs de viande, qui faites un dieu de votre panse, et qui ne voulez dire un seul psaume, si ce n'est celui qui n'a que deux vers et que vous récitez après manger, dites-moi, etc. »

A la fin de la même pièce, il ajoute encore ces ironiques paroles empreintes d'une si poétique rudesse : « Messire Geoffroi de Sargines, je ne vois ici aucune apparence que l'on vous secoure désormais. Les chevaux ont mal aux échines et les riches hommes à leurs poitrines, etc. » N'est-ce pas là le cas de dire : *Facit indignatio versum ?*

Dans ses pièces purement littéraires, c'est-à-dire dans celles où il n'est pas mu par un motif politique ou par sa vieille et éternelle rancune contre le clergé, nous trouvons souvent réuni à un agencement heureux, à des détails spirituels, un dénouement digne de Boccace ou de La Fontaine. Ces paroles sont d'autant moins exagérées que ces grands écrivains se sont emparés, par un droit que je ne leur conteste pas (celui du génie), de la plupart des contes du vieux trouvère ainsi que de ceux de ses confrères, et qu'ils les ont rajeunis sans efforts sous leur plume immortelle. Le fond de quelques-uns des sept fabliaux de Rutebeuf qui nous sont parvenus est malheureusement très-ordurier et celui de quelques autres très-libres. En outre, les choses saintes y sont beaucoup trop mêlées aux profanes, et, dans le conte du *Sacristain* spécialement, la vierge joue un rôle assez singulier. Mais qu'y faire ? — Ce sont là les défauts de l'époque. Gauthier de Coinsy, qui a rimé pieusement les miracles de Notre-Dame, n'y met pas plus de façons, et il place, comme Rutebeuf, l'intervention de la mèr

de Dieu en des cas dont la pensée seule scandaliserait fort aujourd'hui.

C'est par suite de cette croyance à la Vierge, dont le culte avait surtout été pratiqué au XIIe siècle, que Rutebeuf composa quelques pièces en l'honneur de Notre-Dame, et surtout son *Miracle de Théophile.* Cet essai dramatique curieux, l'un des premiers ouvrages de ce genre que nous ayons en notre langue, et qu'il faut bien se garder de mettre seulement, ainsi qu'on l'a voulu, au nombre des *Dialogues précédés et interrompus par des récits que l'auteur fait en son propre nom,* fut probablement *commandé* à Rutebeuf par quelque corporation religieuse et joué dans l'intérieur de quelque couvent ou sous le parvis de quelque église. Il dénote très-certainement une grande habileté poétique dans l'homme qui pouvait manier ainsi tous les rhythmes, employer à la fois toutes les mesures et faire au XIIIe siècle, dans un cadre intéressant, mouvoir à son gré l'enfer et le ciel.

Maintenant, en quelle année naquit Rutebeuf et en quelle année mourut-il? c'est ce que nous ignorons. Le plus grand nombre de ses pièces (presque toutes pour ainsi dire) offrent la preuve, soit par leur fond même, soit par les allusions qu'elles contiennent, qu'elles furent composées de 1260 à 1270. Une seule (*la Discorde de l'Université et des Ordres*) peut remonter environ à 1254 ou 1255; mais dans aucune autre nous n'apercevons la moindre allusion à des événements antérieurs à cette époque. Or, si Rutebeuf eût écrit de 1250 à 1253, je suppose, comment expliquer son silence sur les hommes et les choses de ce temps? Pourquoi n'aurait-il fait aucune allusion aux relations vraies ou prétendues du roi de Navarre et de la reine Blanche? Pourquoi toutes ses critiques des fondations pieuses faites par saint Louis porteraient-elles sur des faits postérieurs au temps que nous indiquons? Enfin, comment ne parlerait-il pas du tout de la croisade de 1248, tandis qu'il s'étend longuement sur celle de 1270? — Évidemment, c'est qu'à l'époque où il composait ses poésies, la plupart de ces choses étaient déjà, sinon oubliées, du moins tellement éloignées qu'il n'aurait pu en parler que d'une manière vague et à titre de souvenir presque impersonnel.

On pourrait donc, en prenant pour point de départ la date du plus ancien poëme de notre trouvère (1254 ou 1255), faire remonter sa naissance à vingt ou vingt-cinq ans auparavant. Quant à sa mort, je ne saurais en fixer l'époque, même approximativement. Rutebeuf, qui n'avait pas d'autre profession que le métier poétique (il le répète souvent), dut rimer tant qu'il vécut. Or les allusions les plus rapprochées de nous que l'on rencontre dans ses œuvres se rapportent à des événements qui eurent

lieu dans le cours de l'année 1285 ; encore en trouvons-nous deux seulement, et toutes deux dans la même pièce. Je crois donc être dans le vrai en plaçant à une date très-peu éloignée de cette époque (en 1286 peut-être) la mort de Rutebeuf.

Il y aurait bien d'autres considérations à ajouter à tout ce qui précède; mais il faudrait pour cela entrer dans le détail et l'examen de chacune des pièces de Rutebeuf. Or, j'ai voulu seulement jeter un coup d'œil général sur ses poésies et en apprécier brièvement, non le détail, mais l'ensemble. On trouvera tout ce qui manque ici dans la deuxième édition que je prépare de ses œuvres, édition que je compte publier bientôt.

Achille Jubinal.
membre de la 2e classe, député au Corps législatif.

LA DERNIÈRE FEUILLE

De mille sœurs j'étais l'aînée,
J'ai vu toutes mes sœurs passer ;
De ce mûrier où je suis née
L'orage n'a pu me chasser.

Mais l'automne a dit : Qu'elle meure !
Et j'entends sa lugubre voix,
Mon chant de mort que le vent pleure
Dans la profondeur de ces bois.

Ma courte carrière est finie ;
De la mort je sens la torpeur ;
Les matins glacés m'ont jaunie
Et je suis laide à faire peur.

Hier, j'étais si verte encore,
Toute palpitante d'espoir
Sous les frais baisers de l'aurore,
Sous les tièdes baisers du soir !

La sève coulait dans mes veines,
Mes fibres se tordaient d'amour,
Lorsque, pendant les nuits sereines,
Mon sylphe me faisait la cour.

Il avait toutes mes pensées,

J'écoutais ses chuchotements :
Oh ! que de belles nuits passées !
Où sont allés tous ses serments !

Aux premiers froids, à tire d'aile,
Il m'a laissée où je gémis :
Le sylphe est comme l'hirondelle,
Tous deux sont comme les amis.

Lorsque j'étais encore jolie,
Quand embaumait encor la fleur,
Hélas ! que ne m'a-t-on cueillie
Pour me livrer au ver fileur !

Ah ! je serais morte avec joie
Pour nourrir le noble ouvrier
Et me serais changée en soie
Moi, l'humble feuille de mûrier.

J'aurais, sous des formes nouvelles,
Aidé la résurrection
Du pauvre ver qui prend des ailes
Et qui s'envole papillon.

Ensuite, étoffe devenue,
Étoffe fine de satin,
J'aurais voilé l'épaule nue
Qui craint la fraîcheur du matin.

Et j'aurais..... mais les chants funèbres
Retentissent dans le vallon
Et je m'en vais vers les ténèbres
Sous le souffle de l'aquilon.

Et l'aquilon impitoyable
Sur le chemin m'emportera,
Et la fermière pour l'étable,
Un jour brumeux, me balaîra.

Et moi, fille de la vallée,
Qui prêtais mon ombre aux oiseaux,

Alors je me verrai foulée
Sous les pieds pesants des troupeaux.

Puis, quand ils m'auront avilie,
On me portera dans les champs ;
Mais de la fange naît la vie
Et je serai fleur au printemps.

Et je renaîtrai marguerite
Ou lys des vierges contemplé,
Peut-être, du sort favorite,
Nourrirai-je un épi de blé,

Ou le cep aux grappes joyeuses
Qu'en automne dépouilleront
Pour le pressoir, les vendangeuses
Aux pieds légers, au bonnet rond !

Car rien ne périt dans le monde ;
Tout n'est que transformations :
De la mort triste, mais féconde,
Naissent les résurrections.

Ch.-J. Dérisoud.
membre de la 3e classe.

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

Nozioni sulla Rezia, *dalle origini alle tre leghe di Damiano* Muoni.

Séparée du reste du monde et presque au centre de l'Europe, s'élève, à des milliers de mètres au-dessus du niveau de la mer, une contrée des plus imposantes, hérissée de montagnes inaccessibles où prennent naissance la plupart des fleuves qui arrosent l'Italie, la France et l'Allemagne. Cette contrée s'appelait la Rhétie et comprenait, dans l'antiquité, la portion orientale de la Suisse, une grande partie de la Souabe, de la Bavière, du Tyrol, du pays de Trente et de la Valteline. M. Muoni, par une étymologie qui nous paraît un peu forcée, croit retrouver dans le nom du canton des Grisons, une trace de celui des malheureux *Rasènes* qui, chassés de leur terre natale, vinrent y chercher un refuge.

Les *Rasènes*, autrement appelés *Tyrséniens*, *Straséniens* ou *Tyraséniens*,

étaient des peuples établis de temps immémorial en Italie et dont le nom fut transformé par les Grecs en celui de *Tyrrhéniens*, et par les Romains en ceux de *Tusques* ou *Étrusques*. C'est dans l'Étrurie centrale qu'ils avaient fondé leurs douze cités ou *Lucumonies*, et c'est de là qu'ils répandirent des colonies dans les parties de la Péninsule occupées déjà par les Volsques, les Ombriens et les Ligures.

Les historiens se sont livrés à de nombreuses conjectures sur l'origine de ces peuples. Les uns, comme Samuel Bochart, Mario Guarnacci, Scipione Maffei, Alessio Mazocchi, Symmaque, etc., les faisant arriver de l'Orient, les crurent Syriaques, Chananéens ou Phéniciens; d'autres, tels que Nicolas Fréret, Jacopo Durandi, Bardelli, etc., les croyant partis du Nord, voulurent reconnaître en eux un rameau du grand arbre celtique; d'autres enfin, suivant l'opinion d'Hérodote, les regardèrent comme ne faisant qu'un avec ce peuple fameux par ses migrations, avec les *Pélasges* ou *Phaléges*, qui, d'abord sauvages et remuants, s'adonnèrent ensuite au commerce et à la culture et qui, provenant de *Tyrrha*, dans la Méonie ou Lydie méridionale où ils s'étaient réfugiés pour se soustraire à l'invasion éolienne, avaient été nommés *Mœoniens*, *Lydiens*, et plus ordinairement *Pélasges-Tyrrhéniens*. Cette dernière opinion, adoptée par Niebuhr et Lepsius, est la plus généralement acceptée. Le dernier de ces illustres savants allemands fait remarquer que plus les inscriptions étrusques remontent à une époque reculée, plus elles se rapprochent de la langue grecque avec laquelle elles finissent par se confondre. Il faut cependant ajouter que que beaucoup d'esprits distingués croient que ces colonies descendues en Italie sont toutes fabuleuses, que l'amour-propre des Grecs leur a fait revendiquer sans preuves l'honneur d'avoir les premiers peuplé et civilisé l'Italie. tandis qu'il n'est pas même bien certain que les Pélasges fussent originaires de la Grèce. On prétend d'ailleurs que les Pélasges qui, sous divers noms et sous la conduite d'Œnotrus et de Peucetius, mirent le pied sur le sol de l'Italie, environ 1700 ans avant Jésus-Christ, et que d'autres suivirent à divers intervalles, guidés par des chefs plus ou moins fabuleux, bien qu'ayant fondé Cortone et diverses autres villes et construit ces murailles d'une masse si imposante qu'elles reçurent le nom de *cyclopéennes*, n'arrivèrent jamais à se constituer en une véritable nation et à avoir une existence politique. Affaiblis par des guerres continuelles et exterminatrices, les Pélasges auraient bientôt disparu et se seraient confondus avec leurs vainqueurs.

Quoi qu'il en soit de ces diverses opinions, on ne peut mettre en doute le séjour des Pélasges en Italie, séjour attesté par tant de monuments gi-

gantesques; mais ce qui est moins certain, c'est qu'on doive chercher en eux les plus anciens auteurs des diverses races italiennes, et encore moins des Étrusques qui ne s'aperçurent pas plus tôt de l'affaiblissement de ces tribus nomades, qu'ils furent les premiers à se lever pour les chasser; rétablissant leur autonomie, ils retrouvèrent la puissance et la civilisation de leurs premiers ancêtres, les anciens Tyrrhéniens. En somme, il faut reconnaître avec Denis d'Halycarnasse et beaucoup de savants plus modernes, que si l'on ne peut affirmer que les Étrusques aient été autochtones, on doit avouer que leur origine est enveloppée dans une obscurité qu'on ne peut guère espérer de voir jamais se dissiper.

En l'an 157 de la fondation de Rome (595 avant Jésus-Christ), Ambigat, roi de la Gaule celtique, embarrassé du trop plein de la population soumise à son pouvoir, engagea ses deux neveux, Sigovèse et Bellovèse, à emmener avec eux le nombre qu'ils voudraient de ses sujets de l'un et l'autre sexe à la recherche de contrées plus vastes et plus fertiles. Sigovèse eut pour sa part les forêts Herciniennes, et les oracles, plus favorables à Bellovèse, lui indiquèrent le chemin de l'Italie. Suivi de nombreuses tribus de Bituriges, d'Arvernes, de Carnutes, d'Éduens, d'Arbares et d'Aulerques, le chef gaulois franchit les cols inaccessibles des Alpes, traversa le territoire des Tauriniens, défit les Étrusques près du Tésin, et, s'étant établi dans le pays des Insubriens, y jeta, si l'on en croit Pline, les fondements de la ville de Milan; M. Muoni croit que Bellovèse ne fit qu'agrandir un *oppidum* étrusque déjà existant. Bientôt les conquérants furent rejoints par d'autres tribus gauloises, des Cénomans, des Saliens, des Bolens, des Lingons, des Sénonais, et tous ensemble occupèrent le vaste territoire situé entre le Pô, les Alpes et l'Apennin, dont ils chassèrent les anciens habitants qui, sous la conduite d'un chef nommé Rhetus, se retirèrent dans les régions montagneuses qui prirent le nom de Rhétie. Henri Leo et d'autres historiens pensent que ces peuples ne firent que remonter au berceau d'où ils étaient autrefois descendus.

Encore aujourd'hui, beaucoup de noms de lieux de cette contrée rappellent ceux de la patrie qu'ils avaient dû abandonner : dans *Lavin*, et *Ardez*, il est facile de reconnaître *Lavinium*, *Ardée*, principales villes des Volsques ; *Thusis*, dans la vallée de *Domlesch*, est l'ancienne *Tuscia Rhætorum*, et *Rasenheim*, au débouché de la *Via Mala*, ne peut avoir d'autre étymologie que le nom des *Raseni*.

Les exilés conservèrent une haine implacable contre ceux qui les avaien chassés et avaient donné à la terre conquise le nom de Gaule Cisalpine ; ils ne cessèrent de leur faire une guerre acharnée à laquelle les Romains,

devenus maîtres de l'Italie entière, voulurent mettre fin. César, Drusus, Tibère, les attaquèrent successivement, et une voie militaire, rameau de la voie Aurélienne, traversa leur pays. Pour achever de les réduire, les Romains y envoyèrent des procurateurs munis des pouvoirs les plus étendus; parmi eux figuraient les deux Drusus, oncle et neveu, et Titus Sempronius Gracchus. Les procurateurs furent remplacés plus tard par deux magistrats, l'un civil, l'autre militaire; Aurélien était gouverneur militaire de l'Illyrie et de la Rhétie, quand, en 270, il fut proclamé empereur par l'armée. Au temps de Constanstin, et jusqu'à l'année 407, la Rhétie, réunie au Valais, obéit à un préfet qui résidait à Milan avec le titre de vicaire d'Italie, et avait aussi sous son commandement la Ligurie, l'Emilie, la Flaminie, le Picenum, la Vénétie, l'Istrie et les Alpes Cottiennes.

On ignore l'époque précise de l'introduction de la religion chrétienne dans la Rhétie, bien qu'une tradition lui donne pour premier apôtre, sous le pontificat de saint Eleutère, saint Lucius, fils de Coïle, roi de la Grande-Bretagne, qui, en compagnie de sa sœur, sainte Emérite, se serait dirigé vers l'Italie, mais aurait été arrêté par le martyre à Coire (en allemand, *Chur)*, l'ancienne *Curia Rhætorum.* Dès le ve siècle, fut fondé dans cette ville un évêché qui, plus tard, fut soumis à la juridiction ecclésiastique du métropolitain de Milan. Asimon Ier, évêque de Coire, assista, en 451, au concile de Chalcédoine. Environ trois siècles plus tard, saint Colomban ayant fondé à Disentis sa fameuse abbaye de bénédictins, le christianisme se répandit plus rapidement dans les vallées et les montagnes de la Rhétie où il devait, au xvie siècle, être attaqué par les missionnaires de Zwingle et de Calvin.

Revenons à l'histoire civile de la Rhétie. Après la chute de l'empire romain, cette contrée eut à subir les incursions des Alemans, des Huns, des Goths, des Ostrogoths et des Francs; et cela se comprend, car c'était à travers ses montagnes que serpentaient les chemins conduisant au beau pays d'Italie. Suivant les traces des anciens envahisseurs, les rois francs, aux vi^e et viie siècles, traversèrent comme eux les Alpes rhétiennes, et les motifs ne leur manquèrent pas pour colorer leurs projets ambitieux. Childebert annonçait l'intention de mettre fin aux discordes qui étaient nées entre les ducs lombards après la mort d'Alboin; Pépin et Charlemagne se posaient en défenseurs des souverains Pontifes contre Astolphe et Didier. Une des premières pensées de Conrad Ier, lorsqu'en 912, il monta sur le trône d'Allemagne, fut de se rendre maître de la Rhétie pour, de là, pouvoir tomber sur l'Italie. Au xe siècle, l'empereur Othon le Grand, voulant opposer à la puissance de ses grands vassaux l'influence

de ceux jusque-là moins importants, accorda de nouveaux priviléges à des familles nobles de la Rhétie, et principalement aux évêques de Coire, auxquels il donna, en 940, Pludentz dans le Valgau, et, avec la commune de Zillis, la plus ancienne église de la vallée de Schams. Ces derniers, à mesure que leur territoire augmentait, pensaient à l'étendre encore au delà du versant oriental de leur frontières alpestres, et, à plusieurs reprises, envahirent la *vallée Telline* ou Rhétie *prœalpine* qui, par des chartes de Frédéric Ier et de Henri VI, avait été concédée aux habitants de Côme. A la suite d'une de ces invasions, les Comasques prirent à leur tour l'offensive, et, en 1220, forcèrent Arnold, comte de Matsch, évêque de Coire, à demander la paix. Cette leçon ne profita pas aux Rhétiens qui, dès 1226, recommencèrent leurs incursions, et occupèrent quelques parties supérieures de la Valteline, dans lesquelles, du reste, ils ne purent se maintenir longtemps.

C'est de la Rhétie, et par un passage encore plus difficile alors qu'aujourd'hui, par la *Via Mala*, que nous a si bien dépeinte récemment notre collègue, M. Cénac-Moncaut, et qui traverse le Splüghen, que Frédéric Barberousse, au XIIe siècle, fit plusieurs fois, en Italie, ces descentes si fatales à ce beau pays et si peu profitables à l'envahisseur, et qui aboutirent pour lui à la sanglante défaite du 29 mai 1176. La Rhétie vit encore passer les armées de son odieux fils, Henri VI, et de son petit-fils, Frédéric II, le plus illustre, après lui, des princes de la maison de Souabe. Après la mort de Manfred et le supplice de l'infortuné Conradin, décapité à Naples en 1268, la maison de Souabe cessa d'exister. De ce jour, la partie de la Rhétie qui forme aujourd'hui le pays des Grisons, fut incorporée à l'Empire germanique et partagée en divers fiefs; elle se vit alors en butte à la tyrannie et aux déprédations des comtes de Werdemberg, de Montfort, de Taggenburg, des barons de Saxe, de Rhœzuns, d'Aspremont, et d'une foule d'autres seigneurs retranchés dans leurs burgs comme les vautours dans leur aire. Ce malheureux pays ne fut pas plus épargné par les abbés de Disentis et de Pfeffers, et surtout par les évêques de Coire qui, grâce aux larges concessions faites par Charles le Gros, Othon Ier et Othon III, et plusieurs autres monarques étendaient leur juridiction, d'un côté sur le territoire helvétique, de l'autre sur l'Inn et le Tyrol.

Telle était leur puissance, même à la guerre, que l'un d'eux, Henri de Montfort, battit, en 1255, sur l'Ems, le terrible Ezzelino, le puissant chef des Gibelins de Lombardie, qui, traversant le Splüghen, avait tenté de pénétrer plus loin dans les vallées de la Rhétie. En 1288, un autre évêque de Coire, de la même famille, Frédéric de Montfort, osa prendre la défense

de son frère Guillaume, abbé de Saint-Gall, contre l'empereur Rodolphe de Hapsbourg. Tombé dans les mains d'un comte de Werdemberg qui, bien que son cousin, était tout dévoué à l'empereur, l'évêque de Coire fut renfermé dans une forteresse, et fit, pour s'en échapper, une tentative qui lui coûta la vie ; la corde qu'il avait fabriquée avec ses draps s'étant rompue, l'infortuné prélat fut brisé sur les rochers. Plus heureux que son frère, l'abbé de Saint-Gall avait réussi à se soustraire à la colère de l'empereur, et il remonta sur son siége le jour même où son implacable ennemi expirait, le 15 juillet 1291.

La Valteline, aussi bien que le pays voisin de Chiavenna, fut toujours une pomme de discorde entre ceux qui, de chaque côté des Alpes, se disputaient sa possession, et les évêques de Coire ne s'étaient guère inquiétés, en s'en emparant, des chartes de Lothaire, d'Ugo et de Henri II, qui l'avaient concédée aux Comasques ; mais, lorsque Côme fut passée sous la domination des seigneurs de Milan, Azzone Visconti, ne voulant plus supporter ces incommodes voisins, força les Rhétiens, en 1339, à abandonner leur conquête. Une nouvelle tentative qu'ils firent pour y rentrer échoua devant les armes de Galeas II.

A la mort de son père Barnabò Visconti, détrôné et empoisonné au château de Trezzo, en 1385, par son cousin Gian Galeazzo Maria Visconti, Gian Mastino n'était encore âgé que de neuf ans, et, après diverses vicissitudes, il parvint à trouver un refuge près de l'évêque de Coire, Hermann, comte de Werdemberg. Reconnaissant de cette protection, le jeune prince, par une charte datée de Coire, 4 juin 1403, céda à l'évêque la Valteline et les communes de Bormio, Chiavenna, Piuro et Poschiavo, et l'évêque, à son tour, lui promit de l'aider de ses deniers et de ses armes à reconquérir l'héritage paternel. Ces deux engagements devaient rester également inexécutés ; l'évêque, d'un côté, n'était pas de force à lutter avec les généraux du nouveau duc de Milan, et de l'autre, Gian Mastino ne pouvait disposer d'un territoire qui n'avait pas même appartenu à son père. Mastino mourut l'année suivante, mais sa mort ne fit pas oublier aux Rhétiens cette prétendue cession, qui servit de prétexte à de nouvelles incursions. Leurs principales tentatives sur la Valteline furent celles de 1439 et 1486.

A la suite des événements qui désolèrent la Lombardie, la Valteline passa de nouveau, en 1512, au pouvoir des Grisons ; la possession leur en fut confirmée par François II Sforza, en 1531, et, sauf quelques interruptions dans le courant du XVIIe siècle, ils s'y maintinrent jusqu'en 1797, époque où cette contrée fut réunie à la République cisalpine.

En 1403, Bellinzona était devenue la proie d'un autre chef rhétien, le comte Albert de Sax, qui, de son château de Misox, dominait les vallées de Mesalcin et de Lugnetz; mais son fils Henri la rendit au duc de Milan sur la promesse de compensations que, plus tard, il réclama en vain.

La communauté d'origine et de race, l'affinité de langage, le contact immédiat de la Rhétie avec plusieurs provinces italiennes, avaient produit entre les deux pays une mutuelle sympathie et lié entre eux d'étroites relations d'intérêts. Peu à peu, les Rhétiens ayant cessé d'être redoutables à la Lombardie, obtinrent de pouvoir lui emprunter les denrées de première nécessité qui manquaient à leurs montagnes. L'impératrice Marie-Thérèse, renouvelant avec la Rhétie la ligue contractée en 1639, et confirmée en 1726, consentit, par un traité du 14 mai 1763, à l'importation annuelle, dans ce pays, de 1500 charges de froment et de riz, à répartir entre les communes situées vers les sources de l'Inn et du Rhin.

Revenons à l'époque où les Rhétiens gémissaient encore sous la tyrannie de leurs seigneurs. L'exemple des Suisses, leurs voisins, que la flèche de Guillaume Tell venait d'initier à la liberté, leur fit comprendre que rien n'était impossible au courage soutenu par la justice de la cause, et ils résolurent, eux aussi, de secouer le joug.

Heureusement, dans la plus grande partie de la Rhétie, le germe de la liberté n'eut pas besoin d'être fécondé par le sang; ce n'était pas seulement le peuple qui éprouvait le besoin d'un gouvernement plus doux et plus modéré; beaucoup de seigneurs, mus par leur intérêt ou par la crainte, se prononcèrent aussi pour la cause de l'humanité.

Ulrich, baron de Rhœzuns et parent du comte de Taggenburg, avait eu quelques contestations avec Hermann de Werdemberg, évêque de Coire, que nous avons vu protéger le jeune Gian Mastino Visconti; secondé par l'abbé de Disentis et par les habitants libres de Glaris qui, dès 1332, étaient entrés dans la Confédération suisse, il vint mettre le siége devant Coire et en chassa l'évêque; mais ses succès furent de courte durée, et le prélat put rentrer dans toutes ses possessions. La leçon ne fut cependant pas perdue pour celui-ci; il comprit combien il lui était difficile de défendre seul tout le vaste domaine de son église, disséminé dans diverses vallées, et parfois entouré de terres ennemies. Ce fut alors qu'il persuada à son parent, le comte de Werdemberg, de contracter entre eux et avec leurs vassaux une alliance qui augmentât leurs forces. Le traité fut signé le jour de la fête des onze mille vierges, 21 octobre 1396, et reçut le nom de ligue *Cadè*, de la Maison de Dieu, *Casæ Dei*. Chaque nouvel évêque devait en jurer le maintien à perpétuité. Cette ligue comprend encore

aujourd'hui les juridictions de Coire, des cinq villages de Domlesch, d'Oberwaz, d'Oberhalbstein, de Stalla et de Bregen, de la haute et basse Engadine, de Poschiavo et de Munsterthal.

Dans le même but de défense mutuelle et pour se mettre en mesure de résister aux prétentions et aux attaques de l'évêque de Coire, les seigneurs de la haute Rhétie ne tardèrent pas à recourir au même moyen. Jean Zamm, abbé de Disentis, Ulrich de Rhœzuns, Albert de Sax, joints à leurs parents et vassaux, signèrent à leur tour, en 1400, avec leurs voisins de Glaris, une autre alliance qui devait durer autant que leurs montagnes et leurs vallées.

Ces divers traités avaient laissé intacts les droits des seigneurs qui continuaient à abuser de leur puissance et à opprimer leurs vassaux. Pour mettre un terme à leurs maux, sans recourir à la violence, plusieurs habitants des communes et des montagnes pensèrent à former une association secrète pour travailler ensemble au grand œuvre de l'émancipation. Le lieu de leur réunion était une forêt située entre Disentis et Ilantz, près du village de Trons; là ils discutaient les intérêts de la patrie et leurs résolutions étaient ensuite transmises aux hommes les plus honorables et les plus influents du pays. Bientôt une députation vint demander aux seigneurs justice et sûreté égales pour tous. L'abbé de Disentis, Pierre de Pontaningen, homme probe et vertueux, et ses trois frères Jean, Henri et Ulrich Brun, baron de Rhœzuns, furent les premiers à accueillir favorablement leur requête; à eux vinrent se joindre ensuite le vieux comte Ugo de Werdemberg-Heiligenberg, et l'opulent comte Jean de Sax, le même qui, en 1403, avait pris parti pour le duc de Milan, Filippo-Maria Visconti, contre les Suisses, dans la guerre de Bellinzona.

Au mois de mars 1424, le fameux érable de Trons voyait réunis sous son ombrage séculaire, outre les seigneurs déjà cités, d'autres nobles et des vassaux, qu'à leur costume on reconnaissait pour des paysans de Disentis, de Saffien, de Tenn et d'Ubersax, des bourgeois d'Ilantz, des hommes libres d'In der Groub et des bois de Flims, des habitants des vallées de Lugnetz, de Vatz, de Flims, enfin pour ceux de Trons, de Tamins, de Schams, de Tschapin, de Thusis et de Heizenberg. La main dans la main, comme les trois Suisses au Grütli, ils firent un serment qui fut la première base de la justice et de la liberté et qui, mettant un terme à la cupidité et à l'oppression des barons, assurait à chacun la pleine jouissance de ses droits et de ses franchises. Avant d'entrer dans le village de Trons, on voit encore la chapelle Sainte-Anne élevée en mémoire de ce serment.

Renouvelée tous les dix ans, et, en dernier lieu, en 1778, cette confédé-

ration des peuples latins et germaniques fut appelée *Ober-Bund* (Haute ligue) ou *Grauer-Bund* (Ligue grise), nom emprunté probablement à la couleur des vêtements de ceux qui s'étaient réunis à Trons.

Outre les communes comprises dans les deux ligues dont nous venons de parler, la Rhétie comprenait encore plusieurs territoires soumis au riche comte de Toggenburg. A l'occasion de graves dissentiments avec les ducs d'Autriche et avec quelques autres de ses puissants voisins, ce seigneur avait aussi cherché un appui dans l'élément populaire, en s'alliant, en 1428, avec la vallée d'Engadine, gouvernée alors par le Landamann Conrad Plantz de Cernez. Quand, le 30 avril 1436, le comte mourut sans enfants, on craignit que sa succession ne fût l'occasion de quelque guerre. Pour prévenir ce malheur, s'assemblèrent alors les envoyés des districts, des forêts, des villages compris entre les monts Scaletta et Lucoa, le Rheticon et la Plessur, et ils résolurent de former une ligue à l'instar de la *Ligue Cadè* et de la *Ligue grise*, et cette troisième ligue, jurée le vendredi qui suivit le jour de l'Ascension de la même année 1436, prit le nom de ligue des *Dix juridictions*. Celle-ci fit alliance avec Schwitz et Glaris et n'eut pas de peine à triompher de la faible opposition d'Élisabeth de Matsch, veuve du comte de Toggenburg.

En 1474, les trois ligues de la Rhétie se réunirent sous la dénomination commune de *Graubunden*, et, en 1803, formèrent enfin un des cantons de la Suisse, le plus grand de tous, puisqu'il ne comprend pas moins de 301 lieues superficielles.

Nous ne suivrons pas maintenant M. Damiano Muoni dans la dernière partie de son long mémoire consacrée à la description et à la statistique de la Rhétie moderne, le canton des Grisons; mais nous avons cru faire chose utile en analysant avec détail ces pages historiques peu connues, qui pourtant nous racontent une des plus longues et des plus curieuses luttes de l'instinct de la liberté contre l'oppression féodale. Cette analyse a été pour nous un travail plein d'intérêt, tant pour les faits eux-mêmes, que pour la manière dont ils sont présentés en excellent italien; M. Damiano Muoni n'est pas seulement un historien, c'est aussi un littérateur distingué que notre société a droit d'être fière de compter dans ses rangs.

ERNEST BRETON,
membre de la 4e classe.

GUIDA PRATICA

PER LA RETTA PRONUNCIA DELLA LINGUA ITALIANA E METODO PER DIFFUNDERLA MEDIANTE L'ORTOGRAFIA

Di Isidoro Tedeschi, di Trieste.

J'ai accueilli ce livre avec un sentiment de bienveillance acquise à l'avance à l'auteur, séduit par le titre qui semblait m'annoncer quelque découverte nouvelle et qui, à cause de cela, était bien fait pour piquer ma curiosité. J'ai donc lu cet ouvrage avec une grande attention. J'ai cherché à me rendre compte des intentions de l'auteur et des moyens qu'il donne pour atteindre le but qu'il s'est proposé.

Ce but n'est pas simple : il y en a deux, comme le dit le titre : « *Guida pratica per la retta pronuncia della lingua italiana e Metodo per diffunderla mediante l'ortografia* (Guide pratique pour prononcer l'italien correctement, et Méthode pour répandre la langue ou la prononciation? [le titre n'est pas clair] par le moyen de l'orthographe).

L'auteur suppose donc d'abord que la langue italienne n'est pas correctement prononcée. Il peut avoir raison relativement à quelques localités; mais que cette langue ne le soit pas à Sienne, à Rome, qui, de tout temps, ont passé pour des villes où la société prononce le mieux l'italien, c'est une assertion contre laquelle protesteront les Toscans, les Romains et bien d'autres Italiens de la bonne société, dont l'intelligence est cultivée par l'étude des grands modèles de la littérature italienne, et qui ont pour leur langue et pour sa prononciation un culte national fort légitime. Je laisse donc à l'auteur son opinion; je me dispense de la discuter et je passe à la seconde partie du titre.

M. Tedeschi propose et expose ensuite une méthode pour répandre, par le moyen de l'orthographe, cette langue ou la prononciation de cette langue.

Je glisse sur l'ambiguïté du titre, depuis que la lecture attentive du livre m'a à peu près convaincu qu'il s'agit de la prononciation.

La vraie manière de prononcer est donc enfin trouvée. La langue italienne qui, jusqu'à ce jour, s'était toujours parlée fort correctement (on le croyait, du moins) se parlera mieux encore dorénavant, si l'on veut bien adopter les règles nouvelles que l'auteur propose à ceux qui l'apprennent, aux littérateurs, aux typographes, etc.

J'ai cherché cette méthode dans les trente chapitres de l'ouvrage. Je ne l'ai vue nulle part définie d'une façon qui m'ait pleinement satisfait.

Elle se trouve éparpillée d'un bout à l'autre du livre, de sorte que celui qui veut en avoir une idée exacte, est condamné à faire un effort de bonne volonté assez puissant pour lire l'ouvrage jusqu'à la fin, puis un effort d'imagination non moins puissant pour démêler les conséquences des principes et les coordonner en un corps compact, afin d'arriver à la pratique ; c'est à cette double condition-là que le *Guide* peut devenir un *guide pratique*. Est-il beaucoup de têtes capables de faire de tels efforts? J'en doute. En général, la clarté d'exposition, l'art de mettre les matières dans un ordre logique, la science des déductions grammaticales ne me paraissent pas des qualités bien familières à l'auteur. J'accorde qu'il n'ait pas eu l'intention de faire un livre savant, mais tout simplement un livre pratique sur la langue italienne ; mais, quand on se pose comme innovateur, il est juste que l'on subisse les conséquences de ses prétentions. L'Institut historique, auquel l'auteur en appelle en quelque sorte en lui envoyant son système, a le droit de le faire poser jusqu'à ce qu'il sache bien quelle en est la valeur.

La méthode proposée introduirait, dans la langue écrite, des signes qui en modifieraient, dans une certaine mesure relative, l'usage reçu et adopté par tout le monde en Italie. On ne change pas facilement des habitudes prises depuis bon nombre de siècles. L'auteur, ce me semble, n'a pas soupçonné que ces sortes de révolutions, soit dans le langage parlé, soit dans la langue écrite d'un peuple, ne sont pas le résultat de quelques modifications, de quelques signes de convention apportés aux lettres, de quelques substitutions de son, mais qu'elles sont le fruit, les conséquences du génie. L'Arioste, Boccace, Machiavel, Pétrarque, le Dante, Guiciardini, le Tasse se sont-ils amusés, en composant leurs immortels écrits, à épiloguer sur l'orthographe, sur les sons, sur le matériel de la langue qu'ils fixaient, sans s'en douter, par leurs chefs-d'œuvre? Ils sont les pères de la belle langue italienne. A eux revient la gloire de l'avoir épurée, formée, fixée; à eux aussi la gloire, plus précieuse peut-être, de l'avoir popularisée. Grâce à ces illustres ancêtres, cette langue s'est répandue partout. Si le monde lettré et philosophique paye un juste tribu d'admiration aux grands poëtes et aux grands prosateurs de l'Italie, c'est par le génie, mais non pas à cause d'une nuance de prononciation entre les sons divers d'une voyelle ou d'une consonne, sons qui sont peut-être le fait d'une langue, d'un nez plus ou moins aptes à les émettre. Et, qu'on le sache bien, ce n'est pas par le génie seulement que leurs œuvres sont impérissables; elles le sont aussi par un certain caractère national irrécusablement imprimé soit à la langue écrite, soit à la langue parlée. Car la langue parlée, c'est-

à-dire les sons par le moyen desquels toute créature raisonnable exprime ses idées, et la langue écrite, c'est-à-dire les signes sensibles de convention par lesquels cette même créature raisonnable matérialise en quelque sorte ses idées, soit pour les transmettre au loin, soit pour les faire parvenir à la postérité, sont indissolublement liées entre elles par un principe qui leur est commun comme la reproduction photographique est indissolublement liée au type original. Les mots qui expriment abstractivement les idées, les propositions, les phrases qui les rendent collectivement, se coordonnent, se plient en quelque sorte, s'assouplissent, si je puis m'exprimer ainsi, pour obéir à la volonté de l'écrivain, du poëte, du philosophe qui pense, qui parle, qui écrit selon et dans le génie de son idiome, sans songer aux sons, aux règles, aux subtilités de linguistique, abandonnant aux grammairiens le soin futile d'épiloguer sur leurs expressions et sur les sons de ces expressions. Sans les auteurs, d'ailleurs, que seraient les grammairiens ?

Les tentatives de réformer l'orthographe d'une langue ne datent pas de M. Tedeschi. L'hébreu n'a que des consonnes ; il a passé pour une langue parfaite jusqu'au jour où un grammairien a eu la naïveté de croire que la langue écrite de Moïse n'était pas complète, puisqu'elle n'avait pas de voyelles, oubliant ou faisant semblant de ne pas savoir que les signes écrits d'une langue sont des signes de convention, et qu'une convention est parfaite dès qu'elle est claire et intelligible à toutes les parties qui y ont pris part et qu'elle intéresse. Il ne remarquait pas que la consonne renferme la voyelle, et que la preuve que la voyelle écrite n'était pas nécessaire à l'hébreu, c'est que cette langue était passée de génération en génération, sans altération aucune de caractère, et sans que personne chez le peuple juif eût jamais soupçonné qu'elle n'était pas complète. Il imagina donc des points qui, accolés systématiquement aux caractères hébraïques, auraient une certaine valeur de son, et qui devaient, selon lui, faciliter l'intelligence de cette langue.

Les intentions de cet innovateur étaient bonnes sans aucun doute. Peut-être voulait-il faire un *Guida pratica per la retta pronuncia della lingua ebraica*, et proposer une *Metodo per diffunderla mediante l'ortografia*. Je ne sais, mais son système qui, il faut l'avouer, a vécu jusqu'au moment où des hébraïsans instruits ont reconnu la faiblesse des raisons sur lesquelles il reposait, a été abandonné. On a restitué à la langue écrite des Hébreux sa simplicité primitive, en débarrassant les consonnes de ces points-voyelles dont elles supportaient le joug inutile et incommode depuis fort longtemps.

Était-ce un perfectionnement? Était-ce une simplification? J'appelle cela, moi, une complication.

Il n'est peut-être pas de langue qui n'ait eu à éprouver les caprices grammaticaux de quelque linguiste. N'a-t-on pas divisé les déclinaisons et les conjugaisons du grec en je ne sais plus combien d'espèces, dont on donnait les paradigmes? C'était la confusion des langues dans une seule langue, jusqu'au moment où MM. Gail et Burnouf ont réduit à néant cet insupportable échafaudage.

En latin, les accents sont tous d'invention récente et étrangère. Les meilleures éditions modernes s'en affranchissent. Jamais les autres nations n'ont eu la pensée de les introduire dans cette langue pour en faciliter l'intelligence aux étudiants.

Le français n'a eu longtemps pour tout signe orthographique que le tréma et l'accent aigu. Les accents n'apparaissent que depuis le XVIIe siècle. Les bonnes éditions du XVIe en sont dépourvues. Commines, Joinville, Brantôme, saint François de Sales, l'*Imitation* traduite par Michel de Marillac, etc., en sont des exemples frappants. Ces auteurs sont-ils moins intelligibles que Bossuet, Fénelon, Saint-Simon, Port-Royal, les *Provinciales* ou les *Pensées* de Pascal?

L'anglais n'a pas d'accent écrit, l'espagnol a l'accent circonflexe. Oserait-on rendre ces langues écrites plus claires en introduisant des signes nouveaux dans l'orthographe? Y réussirait-on?

Je viens de parler du français.

Que n'a-t-on pas tenté, il y a vingt-cinq ou trente ans, pour simplifier, disait-on, l'orthographe de cette langue? Pour retrancher, par exemple, un *l* des mots qui en avaient deux, comme *nouvelle*, *parcelle*, *prunelle*, et pour remplacer cette lettre par un accent grave, *nouvèle*, *parcèle*, *prunèle*? Les grammairiens, grands partisans du progrès, voulaient cette innovation, prétendant qu'il fallait en outre écrire les mots comme on les prononce, et n'admettant pas plus de sons qu'il n'y a de syllabes émises par la voix. Ils ont fait des grammaires pour préconiser cette orthographe; ils ont imprimé des livres où ils l'ont mise en pratique.

Ils n'avaient pas l'honneur de l'initiative. Je me rappelle avoir lu une Logique de Port-Royal, d'avant 1789, tout entière imprimée avec l'orthographe préconisée par les néo-grammairiens. Ceux-ci n'ont mis en avant leur nouvelle théorie de l'orthographe que dès les premières années de la Révolution de Juillet 1830.

Quelques esprits ont pu se laisser séduire par ces nouveautés, mais le bon sens des esprits cultivés a toujours protesté contre elles; non que le

bon sens soit ennemi de ce qui est nouveau : il n'y a que les innovations inutiles qui lui soient antipathiques. A quoi, en effet, tendaient tous ces efforts? A faire une révolution dont ne voulait pas le bons sens; à refondre l'orthographe de tous nos grands écrivains, de tous nos grands poëtes, de tous nos grands philosophes, de ceux-là à qui, sans exception, revient la gloire impérissable d'avoir fixé le langage écrit et parlé, d'en avoir réglé l'orthographe, et qui ont si bien réussi que la langue française et son orthographe sont devenues familières chez toutes les nations qui tiennent à avoir quelques connaissances en histoire, dans les sciences, en littérature et en philosophie: résultat qui n'aurait, assurément, jamais été obtenu si, comme on le prétendait, l'orthographe n'avait pas été et n'était pas en harmonie constante avec la raison, la logique et le génie de notre langue.

L'orthographe d'un idiome écrit a sa raison d'être dans l'idiome lui-même. Or les langues modernes, étant filles de langues qui avaient leur orthographe *faite*, non pas arbitrairement, mais philosophiquement, ont conservé et conservent par l'étymologie les traces indélébiles de leur origine. Les mots ont leurs ancêtres aussi, eux; ils ne les répudient pas facilement. Si l'usage altère quelquefois la prononciation, et que cette altération prenne droit de bourgeoisie dans le peuple, cela n'a lieu qu'exceptionnellement; mais le fond de l'orthographe de la langue n'en est nullement altéré, et, certes, ces altérations partielles, exceptionnelles, ne sauraient autoriser qui que ce soit à établir des principes et déduire des règles auxquels devrait se plier tout le langage. On dit, en philosophie, que l'on ne peut conclure du particulier au général, c'est-à-dire que l'exception ne doit pas faire la règle. En linguistique, le même axiome conserve sa force et sa raison d'être; c'est pourquoi les néo-grammairiens n'ont pas vu leurs essais encouragés par l'opinion des esprits cultivés.

M. Isidoro Tedeschi a le courage de prétendre que la langue italienne ne se prononce pas bien : c'est assurément une grande nouveauté pour beaucoup d'Italiens, qui sont en général de très-bons juges, et pour un plus grand nombre encore d'étrangers.

Mais il a osé bien davantage, en donnant un *Guide pratique pour avoir une prononciation correcte.*

Car M. Isidoro Tedeschi n'est pas Italien, mais de Trieste; il le dit lui-même sur le titre de son ouvrage. Nous n'avons jamais ouï dire que Trieste passât pour la ville où l'on prononce le mieux la langue italienne.

L'auteur a donc contre lui un préjugé qui ne sera pas favorable au succès

de son *Guida pratica* et de sa *Metodo*, bien qu'un long séjour en Toscane et la compagnie d'une femme qui, nous dit-il, parle admirablement sa langue (voir la dédicace), lui aient acquis certains droits à composer un ouvrage pour faire adopter tout ce que, dans ses opinions grammaticales, il croit propre à perfectionner la prononciation de sa langue adoptive.

« Ce guide, dit-il, s'adresse à ceux qui apprennent la langue italienne. » Je l'ai fait dans le but de leur faire éviter les fautes grossières de pronon- » ciation dont ils n'ont pu, jusqu'à présent, se débarrasser ni par le moyen » de traités d'orthologie, ni par le moyen des vocabulaires, faute d'y » trouver des règles efficaces et suffisantes pour acquérir sûrement la » perfection désirée. »

Vous le voyez, l'auteur promet beaucoup. Il n'y a eu avant lui ni traité d'orthologie, ni vocabulaire assez bien faits pour donner à ceux qui ont à cœur de bien prononcer leur langue, des règles assez bonnes et assez sûres pour les aider à atteindre le but. M. Tedeschi a-t-il donc trouvé le moyen? Nous allons voir.

« Il y a, ajoute-t-il, pour eux et pour un grand nombre de professeurs » qui enseignent les éléments de l'italien, la plus grande incertitude, » principalement sur la manière variable de prononcer les voyelles *e* et *o*, » dont le son est fermé et ouvert, et sur la manière de prononcer les con- » sonnes *s* et *z*, qui ont un son dur et doux. Je me suis tout particulière- » ment appliqué à donner à ces lettres, dont l'usage est si fréquent dans » notre langue, des règles pratiques spéciales qui, j'en ai la confiance, » contribueront à *polir* la prononciation de mes concitoyens, et à faire » disparaître tous les doutes qui embarrassent ceux qui ont le bonheur » de parler notre langue. »

Tout le système de l'auteur repose donc sur quatre lettres, deux voyelles : *e* et *o*, et deux consonnes : *s* et *z*.

Chaque lettre a deux sons ou deux nuances de son : é, è, o, ô. — *S*, esse *et* èsse ; *z*, tse *ou* dze : sons ou nuances de son que ne manquent jamais d'observer les Italiens lettrés, les dames italiennes qui ont reçu de l'éducation, les peuples mêmes de la Toscane et de Rome ; mais sons ou nuances de son que ni l'écriture, ni les caractères de l'imprimerie ne sauraient indiquer. Voilà pourquoi l'auteur du *Guida pratica* introduit des signes dans l'orthographe de sa langue, signes qui affectent spécialement, exclusivement les quatre lettres *e* et *o*, *s* et *z*, afin que ceux qui, parlant l'italien, le prononcent mal, et afin que les maîtres qui sont peu versés dans la prononciation sachent aussi, par le moyen de ces signes, à quoi s'en tenir sur la valeur vocale de ces lettres.

Les signes proposés sont l'accent grave et la cédille, qui se mettraient l'un sur l'*e* et l'*o*; l'autre sous l'*s* et le *z*. Il va sans dire que le son des lettres qui subiraient ce signe, serait autre que le son de celles qui n'en seraient pas affectées, comme on le voit par notre *e* muet qui se prononce selon l'accent qu'il porte *e*, *é*, *è*, *ê*.

M. Tedeschi n'est pas, assurément, le premier qui se soit aperçu des différentes manières de prononcer ces lettres, mais il est à notre connaissance le premier à qui revient l'honneur d'essayer une réforme, c'est trop dire, peut-être, de tenter un perfectionnement.

Pourquoi ne l'a-t-on pas essayé avant lui? — La réponse est naturelle : c'est parce qu'on n'en sentait nullement l'importance, la nécessité. L'esprit n'aime pas plus les complications dans les langues parlées qu'il ne les aime dans les langues écrites. Il déteste les signes orthographiques surabondants. Si l'Arioste, le Dante, Machiavel, Guicciardini et bien d'autres avaient cru les accents nécessaires à la langue italienne, ils n'auraient pas manqué d'en inventer.

Or la méthode de M. Tedeschi, à laquelle on ne peut refuser, du reste, le mérite de la simplicité, complique plutôt qu'elle ne simplifie, c'est-à-dire qu'elle ajoute des signes à une langue écrite, dont le principe fondamental orthographique a consisté jusqu'à présent à n'en pas avoir (elle n'admet que l'accent grave, pour marquer la syncope). Qui ne voit en effet que moins une langue, comme l'italien par exemple, exige de lettres, de signes ou de règles, plus l'orthographe de cette langue est facile, et, par conséquent, plus elle approche de la perfection?

Que mes observations ne soient pas prises en mauvaise part. Je ne blâme pas l'essai que l'auteur vient de faire. Il a cru, dans son enthousiasme bien naturel pour la langue italienne, remarquer qu'il y aurait avantage pour tout le monde à introduire dans l'orthographe des signes qui contribueraient à donner à la prononciation toute la perfection désirable, et que, par le moyen de ces signes, une prononciation parfaite se répandrait facilement; il a pris courageusement la plume et s'est mis à l'œuvre pour combler une lacune qui lui paraissait regrettable. Il a cédé à un sentiment fort noble et fort désintéressé auquel j'applaudis sincèrement.

Il a fait, peut-être, mieux encore. Il a mis immédiatement en pratique les règles qu'il donne, afin de convaincre ses lecteurs que son système n'a rien d'impraticable. Tout son ouvrage est imprimé dans ce système, il n'y a rien qui nous paraisse bizarre, à nous Français. Le texte se fait remarquer par des accents et par des cédilles, sans, pour cela, nuire à la netteté. Cependant l'ouvrage donne prise à des reproches fondés. L'auteur, beau-

coup trop plein de son sujet, s'est laissé éblouir par les détails qu'il a multipliés; l'ensemble en souffre. On se perd, en quelque sorte, dans les infiniment petits. D'où il suit que sa méthode ne paraît pas claire, que les chapitres, beaucoup trop surchargés de règles et surtout d'observations incidentes, ne paraissent pas se déduire naturellement les uns des autres. C'est la première fois que je vois un ouvrage qui ne commence pas par le commencement. On lit, page 198, un avertissement ainsi rédigé : « Pour » ne pas laisser le lecteur plus longtemps dans l'incertitude sur la manière » de lire cet ouvrage imprimé avec l'orthographe adaptée à la vraie pro- » nonciation, je l'invite à en prendre connaissance au chapitre XVI. »

Or, à mon avis, c'est par le chapitre XVI qu'il aurait dû commencer son livre. Et au titre même de ce chapitre, p. 77, il y a une note qui vous prévient que l'analyse des règles de l'orthographe adaptée à la vraie prononciation commence au chapitre VI et finit au chapitre XV.

Voilà donc neuf chapitres consacrés à une analyse de règles! C'est trop. Il y a de quoi perdre patience.

Le chapitre XVI lui-même, le XVIIe, p. 81, le XVIIIe, p. 93, la *Déclaration*, p. 95, le chapitre XXVIIe, p. 289, pourraient, ce me semble, être plus et mieux condensés, et ce qui resterait trouverait sa place naturelle dans la Préface ou dans l'Avant-Propos. Le désir d'être trop complet, la peur de laisser quelque chose à dire, a fait tomber l'auteur dans un défaut regrettable : il se répète assez souvent, et il semble ne pas s'en apercevoir. Il rend ainsi, sans nécessité, son ouvrage fatigant à lire et plus volumineux qu'il ne devrait l'être : c'est ce qu'il faut éviter toujours et partout; mais plus spécialement dans les ouvrages qui, par leur nature, comme celui-ci, ont la prétention d'entrer dans l'enseignement public.

Les ouvrages didactiques exigent la clarté, la brièveté et la précision. La précision, principalement dans les définitions et dans l'exposé des principes et des règles, doit, en quelque sorte, être mathématique.

Le *Guida pratica* de M. Tedeschi, serait une annexe à ajouter à la grammaire de la langue italienne. Or, la grammaire d'une langue en est comme l'arithmétique, en ce sens que, comme la science des nombres, elle a son principe dans les opérations de l'intelligence d'abord, exprimées ou rendues ensuite sensibles par des sons dans le langage parlé et par des signes dans le langage écrit; car les opérations de l'intelligence, qu'elles restent purement mentales, ou qu'elles se manifestent au dehors par des sons ou par des signes écrits, se font toutes mathématiquement; elles ont pour principe et pour fin, Dieu, l'unité première, l'unité, base de toutes les mathématiques.

Laisserai-je passer les nombreuses exceptions aux règles déjà fort nombreuses elles-mêmes, sans faire observer combien elles embarrassent toute l'économie du livre? Le seul chapitre xx en compte soixante-huit! Il a, il est vrai, 57 pages. Outre ces soixante-huit exceptions et cette longueur démesurée, on lit des notes au bas de presque toutes les pages.

Le chapitre xxiii, qui remplit 54 pages, a cinquante-trois exceptions, outre les notes qui se lisent aussi à chaque page.

Mais, par compensation, le chapitre xxv, de 21 pages, et le xxvie, de 20 pages, n'ont pas d'exceptions.

Il y a deux chapitres consacrés aux homonymes qui sont nombreux dans la langue italienne. Le chapitre xxviii donne les homonymes dont la signification change par les consonnes simples ou doubles. Le chapitre xxix est consacré aux homonymes dont la signification est différente, selon que la voyelle est longue ou brève.

Le xxxe et dernier chapitre est tout entier rempli par des extraits d'auteurs en prose et en vers, imprimés d'après la méthode orthographique proposée par l'auteur.

En examinant cet ouvrage, j'ai été arrêté à chaque instant par des moitiés de mots, suivis d'un point : ce sont des abréviations. M. Tedeschi, qui a prodigué les exceptions (c'était sans doute une nécessité), aurait pu, je crois, ne pas nous donner quatre-vingt-dix mots abrégés, et ne pas nous forcer d'aller consulter sans cesse la table des abréviations.

Ajoutons encore que les *errata* sont trop nombreux, vu l'étendue de l'ouvrage. La correction typographique n'est pas chose facile à obtenir, je le sais; mais qui ignore que le lecteur, avant de lire, se donne bien rarement la peine de parcourir la liste des *errata* pour en prendre connaissance?

Mais ce n'est là qu'une observation que je fais à l'auteur en passant, sachant bien que les *errata* ne sont pas de son fait tout seul.

M. Tedeschi, dans tout le cours de son œuvre, a fait preuve d'un esprit d'observation qui lui fait honneur; il a noté, analysé les mots de la langue italienne et les nuances de son, comme un compositeur ou un professeur de musique qui, en donnant sa leçon, tient compte des tons, des demi-tons, des quarts de ton, des soupirs, de ces nuances de son que savent et que peuvent saisir les oreilles habituées à un long exercice de la musique, afin que l'élève puisse arriver à parler la langue musicale dans sa perfection. L'auteur, on le voit à chaque instant, a mis tout son cœur, toute son âme, toute sa conscience à faire son ouvrage. Son enthousiasme pour la prononciation de sa langue ne se ralentit pas. Qu'il serait désirable que l'on

pût faire le même éloge d'une foule d'auteurs. Il doit beaucoup à sa femme, si j'en juge par la *Dédicace*, à sa femme Julie Marchetti, de Sienne, parfait modèle de son sexe : « *Che col suo nativo armonioso accento m'infuse nell' animo amore intenso per la dolcissima toscana favella discesa dal Cielo*, etc. » (Voir la *Dédicace*.)

J'aime donc à rapporter à cette dame une bonne part, la meilleure peut-être, du *Guida pratica*. Elle a été l'Égérie de son mari, et lui a donné l'inspiration. Mais cela ne suffisait pas ; il aurait fallu lui inspirer le respect pour les principes rigoureux de la logique. Ces principes sont despotiques. Ils ont des exigences absolues. La langue italienne, parlée ou écrite, n'y échappe pas. Et comment y échapperait-elle ? Elle est elle-même si logique ! Elle proscrit tout ce qui est surabondant, toutes les observations qui peuvent être intéressantes pour l'auteur, mais qui sont souvent inutiles pour le lecteur, *e gli altri gentili cultori del nostro idioma*. Elle exige que l'exposé des règles soit d'une clarté transparente, très-méthodique ; que les règles elles-mêmes découlent de principes généraux indiscutables, afin qu'elles puissent être communes au plus grand nombre de mots possible, pour éviter les répétitions et les exceptions.

Cet ouvrage n'est donc pas irréprochable ; mais il n'est pas impossible qu'il arrive un jour à une perfection relative. Toutes les améliorations dont il est susceptible, on peut les espérer d'un auteur qui vient de nous donner une preuve éclatante de son rare talent d'observation, qui porte l'amour pour sa langue jusqu'au fanatisme, et dont la digne compagne en possède le génie à un haut degré.

Un ouvrage fait à deux, revu, corrigé et amélioré dans les mêmes conditions d'intimité et de solidarité de travail, ne peut manquer de défier un jour toutes les critiques.

DEPOISIER,
membre de la 1re classe.

CORRESPONDANCE.

CABINET DE L'EMPEREUR.

Palais des Tuileries, le 12 mai 1864.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la requête par laquelle vous sol-

licitez la souscription de l'Empereur à la collection complète du journal de l'Institut historique, l'*Investigateur*, a été envoyée, d'ordre de Sa Majesté, à l'examen de M. le Ministre de sa Maison et des Beaux-Arts.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

Pour le sénateur secrétaire de l'Empereur, chef du cabinet, et par autorisation,

Le sous-chef,

SACALEY.

M. Renzi, 12, rue Saint-Guillaume (faubourg Saint-Germain).

MINISTÈRE DE LA MAISON DE L'EMPEREUR ET DES BEAUX-ARTS.
SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL.

Palais des Tuileries, 23 mai 1864.

» Messieurs,

» J'ai placé sous les yeux de l'Empereur la lettre que vous m'avez adressée au nom de l'Institut historique de France, et je m'empresse de vous annoncer que Sa Majesté a daigné m'autoriser à renouveler; pour l'année 1864, l'allocation de mille francs (1,000 fr.) accordée précédemment à cette Société, à titre d'encouragement, sur les fonds de la Liste civile impériale.

» Vous recevrez très prochainement cette somme, payable par les soins de M. le Trésorier général de la Couronne.

» Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

» *Le maréchal de France, Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts,*

VAILLANT.

Messieurs les Membres du bureau de l'Institut historique de France, 12, rue Saint-Guillaume faubourg Saint-Germain).

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DES CLASSES ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU MOIS DE MAI 1864.

⁂ La première classe (*Histoire générale et Histoire de France*) s'est assemblée le 11 mai, à huit heures et demie du soir. M. de Montaigu, vice-président de la première classe, occupe le fauteuil. M. Depoisier,

secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente : il est adopté. Lettre de M. le comte Reinhard, président honoraire, à M. Renzi, par laquelle il annonce avoir lu avec intérêt le compte rendu de M. Valat sur les œuvres de l'empereur Napoléon III ; il est persuadé que cette publication ne peut que produire une impression favorable ; car, dit-il, en appréciant dignement les productions remarquables sorties de la plume de notre Empereur, elle ne soulève aucune question irritante.

Notre honorable collègue M. Gauthier la Chapelle s'excuse auprès de ses collègues de ne pouvoir assister à cette séance.

⁂ La deuxième classe (*Histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le même jour sous la même présidence. Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté. Notre honorable collègue M. Van der Maelen, fondateur et directeur de l'Établissement géographique de Bruxelles, remercie l'Institut historique de la publication du rapport de notre collègue M. E. Breton sur la Carte géographique, archéologique, nobiliaire et ecclésiastique, qu'il a offerte à notre Société.

⁂ La troisième classe (*Histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*) s'est assemblée le même jour sous la même présidence ; M. Depoisier donne lecture du procès-verbal de la séance précédente : il est adopté.

Plusieurs ouvrages ont été offerts à la classe, parmi lesquels le compte rendu, par M. le secrétaire Franchi-Verney, de la séance générale de la Commission royale sur les études d'histoire nationale, tenue à Turin le 28 janvier 1864.

⁂ La quatrième classe (*Histoire des Beaux-Arts*) s'est assemblée le même jour sous la même présidence. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de M. Depoisier, relativement au *Coup d'œil sur les Tremblements de terre arrivés à Rome*, de M. Scarpellini, astronome au Capitole. Des observations ont été adressées à M. Depoisier par MM. Martin de Moussy, de Montaigu, de Berty et Renzi. Le rapport a été renvoyé au comité du journal.

M. Masson lit un rapport sur la *Grammaire* et le *Dictionnaire gascon-français* de M. Cénac-Moncaut. Quelques observations ont été faites à M. Masson par MM. Renzi, Nigon de Berty, Martin de Moussy et de Montaigu : le rapport a été renvoyé par le scrutin secret au comité du journal.

Il est onze heures, la séance est levée après la distribution des jetons de présence.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — SÉANCE DU 27 MAI 1864.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

M. de Saint-Albin, président de l'Institut historique, occupe le fauteuil. M. Gauthier la Chapelle, secrétaire général adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Il est adopté.

On communique à l'Assemblée la correspondance suivante : lettre de S. E. M. le maréchal Vaillant, ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts à MM. les Membres du bureau de l'Institut historique, par laquelle il annonce que Sa Majesté a daigné l'autoriser à renouveler, pour l'année 1864, l'allocation de mille francs à notre Société, à titre d'encouragement; lettre de M. Sacaley, sous-chef du cabinet de l'Empereur, à M. Renzi, par laquelle il l'informe que la requête par laquelle il a sollicité la souscription de l'Empereur à la collection complète du journal de l'Institut historique, l'*Investigateur*, a été renvoyée, par ordre de Sa Majesté, à l'examen de M. le ministre de sa Maison et des Beaux-Arts.

M. Des Vertus, maire de Brecy (Aisne), demande à faire partie de l'Institut historique; M. le Président nomme une commission pour examiner les titres du candidat. Elle se compose de MM. de Saint-Albin, Depoisier et Masson.

Notre honorable collègue, M. Barbier, s'excuse de ne pouvoir assister à cette séance; il envoie le rapport fait par lui sur l'ouvrage de notre honoré collègue, M. Carra de Vaux.

M. Aubry, professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg, regrette d'être obligé de se séparer de ses collègues; M. Aubry étant un des plus anciens membres de la Société, l'assemblée décide qu'il pourra conserver le diplôme et le titre de membre de l'Institut historique.

M. Renzi fait part à l'assemblée de la perte douloureuse que l'Institut historique vient de faire en la personne d'un de ses membres les plus distingués, M. le général de division Pellion, commandant la 20e division, au Puy (Haute-Loire). Une notice nécrologique sera publiée dans le journal.

M. Renzi dépose sur le bureau les cinq médailles décernées par l'assemblée générale, dans la séance du 5 mars, à MM. Alix, Cénac Moncaut, Joret Desclosières, Renzi et Nigon de Berty, présents. M. le Président remet à chacun des membres les médailles obtenues.

La députation royale pour les études d'histoire nationale de Turin envoie à l'Institut historique le 11e volume in-folio intitulé : *Historiæ patriæ monumenta*, etc.; les 1er, 2e et 4e tomes in-8°, intitulés *Miscellanées*.

M. Depoisier est nommé rapporteur. L'Académie des sciences de Rouen a envoyé un volume de ses travaux ; M. Muray est nommé rapporteur. La Société industrielle d'Angers envoie un volume de ses travaux ; M. Masson est prié d'en rendre compte.

Madame de Clérieux, 1 vol. in-8.

M. de Berty est nommé rapporteur.

Le marquis de Turbilly, agronome angevin, par Guillery, 1 vol. M. de Saint-Albin, rapporteur.

M. Poccioni, de Sienne, offre à l'Institut un ouvrage petit format, intitulé : *Piccola Antologia Senese*, vol. 1er et les *Statuti volgari dello spedale di santa Maria vergine di Siena, scritti l'anno* 1305, publiés pour la première fois par *Luciano Banchi*. M. Depoisier est nommé rapporteur.

L'ordre du jour appelle à la tribune M. Masson, pour lire son rapport sur les mémoires et les documents publiés par l'Académie Stanislas, de Nancy ; MM. de Berty, Renzi et de Saint-Albin adressent à M. Masson quelques observations ; le rapport est renvoyé au comité du journal.

M. de Saint-Albin donne lecture du rapport de M. Barbier, absent, sur l'ouvrage de M. Carra de Vaux ; ce travail est renvoyé au comité du journal après quelques observations de MM. de Berty, de Saint-Albin et Cénac Moncaut.

M. Carra de Vaux donne lecture de son rapport sur les mémoires de la Société des sciences du Hainaut ; il est renvoyé au comité du journal.

Il est onze heures et demie ; la séance est levée après la distribution des jetons de présence.

RENZI.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

— *Biographie* (en italien) *de saint Charles Borromée*, par le professeur Antoine Sala, publiée par M. le chanoine Aristide Sala, suivie de dissertations et notes illustrées. Un volume grand in-8. Milan, 1858.

— *Documents sur la vie et les actes de saint Charles Borromée* (en italien), publiés par le chanoine Aristide Sala, archiviste de l'archevêché de Milan, 3 volumes grand in-8, 1857, 1858 et 1861, à Milan, Dita Boniardi Pagliani.

— *Annali d'Italia.* Annales d'Italie, par M. A. Coppi. 12 volumes, depuis 1750 à 1849, savoir : 1er vol., 1750-1795 ; 2e vol., 1796-1798 ; 3e vol., 1799-1802 ; 4e vol., 1803-1807 ; 5e vol., 1808-1813 ; 6e vol., 1814-1819 ; 7e vol., 1820-1829 ; 8e vol., 1830-1845 ; 9e vol., 1846-1847 ;

10e vol., 1848; 11e vol., 1849; 12e vol., table des matières. Florence, Lucques, Rome, 1848-1862.

— *Bollettino*, bulletin de l'association nationale italienne de secours mutuels des hommes de science, de lettres et des artistes. Livraison VIIe, par M. Gabriel Costa. Naples, 1864.

— *Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France*. 1863, 3e trimestre. Paris.

— *Histoire de l'amour dans les temps modernes*, par M. Cénac-Moncaut. Paris, 1863.

— *Raisons des devoirs* ou motifs déterminants de nos obligations, dans le droit, la morale et la religion, déduits de la connaissance de l'homme, de ses relations, de ses aptitudes et de sa fin. — Philosophie pratique du devoir, par le baron Carra de Vaux, juge au tribunal de la Seine, 1 vol. grand in-8. Paris, 1864.

— *Il cristiano divinizzato, dans la communion de l'Eucharistie*, par Mgr Cerri, broch. in-32. Turin, 1864.

— *Annuaire de la Société philotechnique*, année 1863. Tome XXVe, in-18. Paris, 1864.

— *Notice biographique sur le professeur Baldassare* Ranieri Passerini, par le docteur François Passerini, son fils. Broch. in-8o. Pise, 1863.

— *Société libre des beaux-arts*, annales, broch. in-12. Paris, avril 1864.

— *Bulletin de la Société de géographie*. Paris, mars 1864.

— *Bulletin de la Société française de photographie*, No 4, avril 1864.

— *Annuaire philosophique*, par M. L.-A. Martin, 4e livraison. Broch. in-12. Paris, 1864.

— *Corrispondenza scientifica*. Correspondance scientifique de Rome, pour le progrès des sciences, 16e année de sa fondation, par M. Fabri Scarpellini, astronome à l'Observatoire du Capitole, Nos 4, 5. Rome, 1864.

— *Bollettino nautico e geografico*. Appendice à la correspondance scientifique de Rome, par le *même*.

— *L'Institut*, journal universel des sciences, par M. Arnoult. Février, mars 1864.

— *I nuovi mondi* (80). Les nouveaux mondes découverts depuis 1800

jusqu'à 1863. (Extrait de la *Correspondance scientifique à Rome)*, broch. par Mme Scarpellini, 1864.

— *Rome et la civilisation*, par M. Eugène Mahon de Monaghan ; vol. in-12. Paris, 1863.

— *La conquête de l'air par l'hélice*, broch. par le vicomte de Ponton-d'Amécourt. Paris, 1863.

— *Revue* du progrès moral, littéraire, scientifique et artistique, par M. Louis-Xavier de Ricard ; volume in-8. Paris, 1863.

— *Revue* agriçole, industrielle de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Mars et avril 1864, à Valenciennes.

— *Histoire universelle* — Deuxième partie, histoire générale, politique, religieuse et militaire ; HUIT vol. gr. in-8, par M. de Bellecombe. Paris, 1855-1863.

— *Piccola antologia Senese*, petite antologie de Sienne. Vol. I. Statuti volgari, dello spedale di santa Maria vergine di Siena, statuts en langue italienne, écrits l'année 1305, publiés par M. Luciano Banchi. Sienne, 1864.

— *Bulletin de la Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers*, Nos 75, 76, 77. Mars, avril et mai. Poitiers, 1863.

— *Gustave de la Renaudière*, notice biographique et littéraire, par M. Antonin de Campagnolles, broch. Vire, 1864.

— *Bulletin de la Société de Géographie*, N° de mai. Paris, 1864.

— *Le marquis de Turbilly*, agronome angevin, par Guillery. Broch. Paris, 1864.

— *Entretiens sur le canal de Suez*, par M. Ferdinand de Lesseps (conférences de la rue de la Paix et Association philotechnique de Saint-Denis). Broch. in 8. Paris, 1864.

— *L'Isthme de Suez* (conférences au profit des blessés polonais), par M. Ferdinand de Lesseps. Broch. Paris, 1864.

— *Banquet du canal de Suez*, discours de S. A. I. le prince Napoléon, de M. Dupin et de M. de Lesseps. Broch. Paris, 1864.

A. RENZI, *Administrateur.* — ACHILLE JUBINAL, *Secrétaire général.*

IMPRIMERIE DE L. TOINON ET Cie, A SAINT-GERMAIN.

MÉMOIRES

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES SUR LA FONDATION DE MONTJEAN AU XVe SIÈCLE.

Par une belle matinée du mois d'août, de l'année de 1442, année de funeste mémoire, dans ces temps de malheur où la moitié de la France était ravagée par les Anglais, deux cavaliers chevauchaient sur la route qui mène de Craon à Laval. Leur costume était celui des chevaliers de haut lignage, et, à leur large chaperon blanc, on les eût facilement reconnus pour deux partisans de Mgr le Dauphin. Bien que leurs vêtements fussent semblables, l'un des deux paraissait l'objet des attentions de son compagnon qui, lorsque la route se rétrécissait, lui cédait aussitôt le pas. Ils marchaient silencieusemant absorbés dans de profondes pensées. On était alors dans un chemin creux si étroit que le cheval du premier cavalier avait de la peine à se tenir en équilibre ; tout à coup celui qui suivait s'écrie : « Monseigneur, dans toute la baronnie de votre noble père, il n'y a pas de lieu si propre à tailler besogne aux Anglais. — Sire de Montigny, je pense de même, repart André de Laval ; mais il n'est lieu du monde qui puisse arrêter ces soldats d'outre-mer. — M'est avis, cependant, Monseigneur, qu'une bonne forteresse saurait garder la baronnie, et si Mgr Guy avait une ceinture de pierre sur pareilles hauteurs, il n'est diable qui tienne, l'Anglais ne saurait pas même qu'il y a un donjon à Laval. » On était en effet dans une position fort avantagense pour une forteresse. A main droite, en venant de Craon, s'élevait un plateau sur lequel on aurait fort bien pu construire un château fort capable, comme le disait messire de Montigny, de tailler besogne aux Anglais. A droite, sur le même côté, mais devant le plateau, s'étendaient de vastes prairies sur lesquelles le baron de Laval aurait pu appliquer le droit d'étang ; alors le château aurait été imprenable de ce côté-là. Sur la gauche, on voyait des fossés larges et profonds au bord desquels passait le chemin que suivaient les deux chevaliers. André de Laval répondit : Les temps sont bien durs, sire de Montigny, et mon noble père ne peut entretenir une nouvelle forteresse. — Eh bien, Monseigneur, ce sera vous qui la garderez pour Mgr le Dauphin Charles, et quand il sera roi de France, de par saint Martin, il vous fera maréchal. Messire André se prit à sourire ; mais les paroles du sire de Montigny avaient produit leur effet. Le che-

valier comprit combien il importait, non-seulement pour la baronnie de Laval, mais encore pour le royaume de France, d'avoir une forteresse sur les frontières de Bretagne dans un temps où le duc paraissait irrésolu sur le parti à prendre et pouvait, d'un moment à l'autre, livrer passage aux Anglais et leur ouvrir ainsi le cœur du royaume; et puis l'orgueil de Mgr André se trouvait flatté de ne relever que du roi de France pendant toute la durée de la guerre. Enfin la récompense que lui montrait dans le lointain messire de Montigny, avait achevé de le gagner. Il sonna de l'olifan pour appeler sa suite, et tous disparurent bientôt dans des flots de poussière. Grâce à la vigueur des chevaux, on ne tarda pas à arriver à Laval. André fit baisser le pont-levis, et, laissant sa suite pour répondre aux questions des nobles et des principaux bourgeois qui, sortant de leurs maisons, venaient demander le résultat des explorations de Monseigneur, accompagné seulement du sire de Montigny, il s'élança vers le château. A sa vue les herses sont baissées. « Monseigneur, qu'y a-t-il de nouveau? nous faudra-t-il besogner sous peu avec les Anglais? Mgr de Bretagne a-t-il fait sa paix avec le roi de France? » Mais André, sans répondre à ces nombreuses questions, était descendu de cheval et s'avançait précipitamment vers la salle d'armes pour rendre compte à son père de la mission qui lui avait été confiée, et aussi pour lui parler du projet qu'il avait conçu. Le baron Guy XIII de Kergorlay, du chef de sa femme Anne, fille de Guy XII, rendait alors la justice; assis dans son large fauteuil de chêne scuplté au léopard rampant, que le roi Guillaume avait envoyé à Hamon de Laval en récompense de ses loyaux services à Hastings, il avait à sa droite son connétable et à sa gauche son sénéchal. Il portait le manteau de soie fourré d'hermine, et un tortil de baron aux grosses perles entourait sa tête. La salle, toute en bois de chêne, rendait plus sombre encore le peu de jour que les vieilles croisées de Laval laissaient passer entre leurs meneaux, et les rayons du soleil ne tombaient qu'avec peine des épais vitraux de la grande salle. On était alors occupé d'une affaire de la plus haute importance. Il s'agissait d'une violation faite aux droits d'épaves. Jehan du Taillis, seigneur de la Lamprière, avait trouvé un faucon, et, après un mois de recherches pour découvrir le propriétaire, au lieu de donner le faucon à Mgr de Laval, à qui il appartenait légitimement, il l'avait gardé chez lui; or, le seigneur de la Lamprière n'était qu'un moyen justicier, et, par conséquent, ne pouvait exercer le droit d'épaves ni sur faucons, ni sur dextriers; mais Jehan prétendait qu'en raison de certaines franchises autrefois octroyées à Jacques du Taillis, par Guy III de Laval, lors des croisades, il avait l'épave du faucon. Antoine d'An-

thenaire, sénéchal du château, et qui parlait pour le baron, soutenait que ces franchises octroyées à Jacques du Taillis, étaient purement personnelles et nullement héréditaires et que, par ainsi, le seigneur de la Lamprière devait rendre le faucon. On en était là du jugement lorsque messire André de Laval entra dans la grande salle précédé d'un page qui criait : « Place, place à monsieur le fils de Laval. » Tout le monde se rangea, et André vint saluer son père. « Monseigneur, lui dit-il, j'ai heureusement accompli la mission que vous m'aviez confiée. J'ai visité le noble baron de Craon, et il m'a promis aide et secours, si besoin en est, contre tous ces soldats d'outre-mer. — Avez-vous des nouvelles de Mgr le Dauphin Charles, reprit le vieux baron. — Non, Monseigneur, mais j'ai avisé un moyen qui lui donnerait réconfort à lui et à sa cause. — Et quel est ce moyen ? — Monseigneur, ce serait de bâtir une forteresse. — Hélas ! dit le vieux baron en se retournant vers son sénéchal, monsieur d'Anthenaire le sait, mes finances sont épuisées. — Eh bien ! Monseigneur, si l'on vous proposait de bâtir une forteresse sans qu'il vous en coûtât rien, à condition qu'elle relèverait immédiatement de Mgr le Dauphin Charles durant la guerre, y consentiriez-vous ? — Oui-dà, beau fils ; et qui pourrait me faire ces propositions ? le grand argentier lui-même y suffirait à peine. — Ce sera moi, Monseigneur, qui vous les ferai. — Et l'argent ? — J'emprunterai ; et, s'il plaît à Dieu que le Dauphin Charles vienne à régner, il payera mes services ; sinon, pour rendre, j'engagerai les parures de madame de la Trémoïlle. » Et André sortit prêt à commencer les travaux de sa forteresse. Le baron resta émerveillé, et, voulant aussi faire quelque chose, il accorda une multitude de franchises à ceux du village de Mont-Jean, et même à ceux de Courbateille qui voudraient bâtir le château. Telle fut l'origine de la forteresse du Mont-Jehan, ou *Monte Joannis*, dans le mauvais latin de ce temps-là. Nous voyons que ces grands vassaux, ces seigneurs que l'on représente comme toujours en guerre avec leurs souverains, n'en étaient pas moins, dans les temps difficiles, assez attachés à leurs princes pour s'imposer les plus grands sacrifices. Le baron de Laval avait cédé à son fils ses droits d'étang sur les prairies qui s'étendaient devant le plateau. Ce droit permettait au seigneur de submerger les terres et prés de ses sujets immédiats, sous les trois conditions suivantes : d'établir la chaussée sur son propre fond, de les indemniser en leur cédant d'autres terres de la même valeur, de consommer cet échange avant l'inondation. André ne voulut pas établir de corvées, mais une contribution, sur ses vassaux immédiats, analogue à celles pour la réparation des églises paroissiales. Bientôt, grâces aux franchises oc-

troyées, par Mgr Guy, à ceux de Mont-Jehan et Courbeveille qui contribueraient à bâtir la nouvelle forteresse, on vit s'élever ce château qui devait rester imprenable pour les Anglais et braver le passage des siècles.

Le 14 août 1429, il y avait grande rumeur à Laval. Les rues de la ville étaient remplies d'habitants qui sortaient joyeusement avec leurs femmes. Les rayons d'un soleil resplendissant éclairaient la ville et donnaient aux vieux pignons une teinte moins sombre qu'à l'ordinaire. La prairie de Panlivard, qui s'étend sur la rive gauche de la Mayenne, offrait le coup d'œil le plus pittoresque et le plus animé. Des habitants avec leurs femmes qui portaient des cottes à godet haut monté, arrivaient de toutes parts pour voir les lices et les passes que devaient donner les chevaliers et écuyers de la garnison du château en l'honneur de l'illustre parent de monseigneur de Laval, du sire de la Trémoïlle, favori de Charles VII. Il venait remercier ses cousins Guy de Laval et André, sire de Lohéac et de Retz, des bons et loyaux secours qu'ils avaient donnés pendant la guerre. Le tournoi devait commencer à midi, et les bourgeois regardaient pour voir défiler le cortége, car le crieur avait déjà passé pour annoncer onze heures. Tout à coup des fanfares brillantes et de joyeuses clameurs annoncent que messeigneurs de Laval se sont mis en marche. Les bourgeois répondent par leurs vivats et regardent avec empressement, tandis que, malgré les défenses de leurs mères, les enfants grimpaient sur les arbres et déchiraient la jaquette neuve qu'on leur avait donnée exprès pour la fête. En tête du cortége on voyait les deux hérauts de Laval, Mont-Jean et Saint-Michel; après eux venaient le connétable et le sénéchal, puis les deux fils de Laval, Guy et André son frère, enfin le vieux baron avec monseigneur de la Trémoïlle; à côté d'eux marchaient des sergents d'armes à pieds qui, portant de longs bâtons de bois blanc, semblaient disposés à s'en servir pour écarter la foule, si Monseigneur ne les en eût empêchés; derrière le cortége on voyait les chevaliers et les écuyers de la garnison qui devaient combattre; partout les bourgeois saluaient de leurs acclamations leurs bons seigneurs de Laval, et bientôt le crieur, ayant de nouveau annoncé midi, un profond silence s'établit et deux cavaliers s'élancèrent dans la carrière. C'étaient messires Turpin et Jacques de Villiers, chevaliers qui tous deux avaient suivi Guy XII dans son voyage d'outre-mer; mais le plus célèbre des deux était ce Guy Turpin qui avait aimé madame Anne de Laval et ne s'était point vu méprisé dans son amour. Sa belle amie assistait au tournoi, aussi fit-il des prodiges de valeur. Messire de Villiers vint à lui la lance en arrêt, mais Guy Turpin, se levant sur ses étriers,

frappa son adversaire en pleine poitrine, si rudement qu'il le désarçonna. Après lui ce fut messire de Poligny qui voulut rompre une lance avec Guy Turpin, mais il fut défait ainsi que douze autres qui combattirent après lui. Alors le hérant d'armes Saint-Michel proclama qu'il était le mieux fesant de la journée, et Guy vint s'agenouiller devant madame Anne de Laval qui lui remit une écharpe sur laquelle elle-même avait brodé un léopard. Tout à coup la Trémoïlle se lève : Chevaliers, vassaux et féaux sujets qui m'entourez, écoutez les ordres du roi Charles. Voulant récompenser mon noble cousin de Laval dans la personne de ses fils, il nomme André, son fils cadet, maréchal de France de son fief de Lohéac; pour le fils puîné, l'espoir et le soutien de la noble maison de Laval, il érige la baronnie en comté. Aussitôt mille vivats se font entendre de toutes parts, et aux cris de vive Guy XIV, vive le comte de Laval, se mêlent ceux de vive Charles VII, vive la Trémoïlle, vive le maréchal de Lohéac. Maréchal de Lohéac, reprit le sire de la Trémoïlle, je dois au nom de Charles, mon seigneur et roi, visiter avec vous et vous remettre le château de Mont-Jean. Le roi veut que cette forteresse soit toujours l'apanage du fils cadet de Laval et que ce fief ne puisse être aliéné. Aussitôt le sire de la Trémoïlle monta sur son destrier, et, faisant signe à Guy et à André de le suivre, il s'élança au galop sur la route de Mont-Jean. Pour le vieux baron, il rentra dans son château, tandis que madame Anne, ayant fait remplir son aumônière, allait dans sa bonne ville de Laval chercher ceux qui n'avaient pu prendre part à la fête. Cependant les trois chevaliers suivis de leur escorte arrivèrent bientôt devant le château. Ces masses de tours crénelées, ces donjons, ces portes basses, ces machicoulis, cet étang qui s'étendait jusqu'auprès de Courteveille, frappèrent le sire de la Trémoïlle d'étonnement et d'admiration. On entrait par un pont-levis jeté entre l'étang et les fossés de la forteresse; deux grosses tours le protégaient; à côté de la tour de droite, on voyait la motte ou montagne du plaid; c'était là que le seigneur de Mont-Jean tenait ses assises. De la montagne du plaid à la tour du donjon, sur un espace de cent pieds, se trouvait la partie habitable du château. C'étaient de longs bâtiments flanqués, de dix pas en dix pas, de grosses tours massives qui venaient aboutir à un cachot; c'était là que les douves rejoignaient l'étang. La partie qui faisait face à l'étang était réservée aux hommes de guerre. On y voyait d'abord la prison, puis des casemates, murs voûtés, percés de meurtrières, d'où les gens d'armes de Mont-Jean pouvaient décocher leurs flèches ou tirer leurs arquebuses à couvert. Enfin, dans le milieu, s'élevait la tour du donjon haute de 45 pieds. Madame de Retz, qui demeurait alors à Mont-Jean, ayant aperçu son époux qu'accom-

pagnaient deux chevaliers, fit baisser les herses et le sire de la Trémoïlle, ainsi que ses deux compagnons, entra dans le château. Messire Ambroise de Laré, gouverneur de Mont-Jean, les conduisit dans la grande salle du donjon; André de Laval y avait déjà rassemblé une grande quantité d'armes en attendant que ses descendants vinssent tour à tour déposer leur armure sous ces sombres arceaux; sur le haut de la porte on voyait un léopard rampant, aux trois fleurs de lis, deux en chef, une en pointe, avec franc quartier de gueules; au-dessous était gravée cette devise probablement par allusion au Dauphin : « Je l'envie et le tiens. » La bannière de Mont-Jean fut hissée sur les tours et la cloche du beffroi appela les habitants, afin de venir rendre honneur au sire de la Trémoïlle. Du donjon on se rendit dans les autres parties du château. Messire de la Trémoïlle visita le cachot où André retenait ses ennemis; mais ce qui le frappa le plus, ce fut de voir une porte qui ouvrait sur l'étang et par où, dit-on encore dans le pays, André faisait sortir la nuit ceux dont il voulait se défaire. Un batelier masqué était toutes les nuits devant cette porte avec ordre de prendre en son bateau tous ceux qui sortiraient, et sans leur dire un mot ni répondre à leurs questions, de les conduire au milieu de l'étang où ils devaient servir de nourriture aux poissons du lac. Affreuses oubliettes où l'on disparaissait pour toujours! Monseigneur de la Trémoïlle vit aussi une poterne qui donnait sur l'étang et par où la garnison de Mont-Jean pouvait sortir en cas de siége, ou pour des expéditions nocturnes : une barque était toujours amarrée près de là. Puis il entra avec André et Mgr Guy de Laval dans un souterrain qui s'étendait jusqu'à Courbeveille. On racontait des choses extraordinaires au sujet de ce souterrain; quand on l'avait creusé, on avait trouvé un squelette et des membres d'enfant encore palpitants; puis on avait entendu de grands éclats de rire; on n'en pouvait douter, c'était là que les fées tenaient leurs assemblées magiques; aussi il passait pour certain dans le pays que quiconque s'aventurait le soir près du souterrain sans être en état de grâce, ne reparaissait plus. L'on citait même un ribaud qui, s'étant moqué de ces croyances, avait soudain disparu, et plusieurs ajoutaient qu'ils avaient vu passer son âme sous la forme d'un corbeau qui croassait. Messire de Laré racontait tous ces dits aux chevaliers et ceux-ci en riaient de grand cœur. Après être sorti du souterrain, messire de la Trémoïlle demanda à voir madame de Retz qui, passait pour la plus belle de toute la comté de Laval, madame Anne exceptée. André, enchanté du compliment que lui faisait un chevalier aussi courtois que le sire de la Trémoïlle, accorda sans peine la permission demandée. Jehan de Pihourde, sénéchal de madame de Retz, fut chargé de lui annoncer la vi-

site du favori de Charles VII. Elle était alors dans une des salles du château qui donnait sur les fossés, et, au milieu de ses femmes, elle s'occupait à filer en chantant une vieille ballade qu'elle avait apprise dans le pays. A l'arrivée de son sénéchal, madame de Retz se souleva de son grand fauteuil sculpté à la noble devise: « Je l'envie et le tiens, » au léopard rampant losangé en chef aux trois fleurs de lis, et lui demanda ce qu'il voulait; alors messire Jehan la pria, pour Mgr de la Trémoïlle, de permettre qu'il la vînt visiter. Madame de Retz y consentit, et bientôt le favori du roi parut dans la salle accompagné de messeigneurs Guy et André de Laval. La châtelaine voulut aller à la rencontre de son noble cousin, mais le sire de la Trémoïlle lui demanda si c'était l'usage chez les dames de Laval d'aller au devant des chevaliers; madame de Retz ayant répondu que non, le sire de la Trémoïlle s'avança et lui baisa la main; puis, après quelques propos galants, il examina les riches tapisseries qui décoraient la salle. C'était madame Marie de Laval, sœur d'André, qui les avait brodées elle-même et qui en avait fait présent à son frère pour son nouveau château. Cette tapisserie représentait le tournoi où le sire de Montfort et de Kergorlay devenait baron de Laval. On voyait les principaux seigneurs de Bretagne, visière baissée, prêts à entrer dans la lice, tandis qu'au milieu de la carrière, un chevalier avait fait vider les arçons à son adversaire, aux grands applaudissements de la foule; plus loin, on voyait encore ces mêmes seigneurs de Bretagne, mais tous avaient maintenant visière levée, tandis que le banneret victorieux tout à l'heure était proclamé baron de Laval et qu'à l'écusson vairé et contre-vairé d'or et de gueules, il substituait le léopard rampant des Guy. Après avoir admiré quelque temps cette belle tapisserie, le sire de la Trémoïlle vint se rasseoir près de madame de Retz et le favori de Charles VII lui tint de joyeux propos. Tout à coup on entendit dans les cours un grand tumulte; messire André envoya Jehan de Pihourde pour s'enquérir de la cause du bruit; c'était messire Pierre de Craon qui, ayant appris que le sire de la Trémoïlle, son ancien ami, était à Mont-Jean, venait vers lui par honneur. André fit aussitôt lever les herses, et Pierre de Craon s'élança dans la salle. Il ôta son gant et tendit la main au sire de la Trémoïlle; puis, ayant salué tous ceux qui étaient présents, il prit le bras du favori du roi, et, le menant à l'écart, s'entretint avec lui de la cour de Mgr Charles VI, où tous les deux avaient jadis été, et de ce fameux tournoi du duc de Bourgogne où messire Antoine de Craon avait renversé Mgr Guy de la Trémoïlle. Pendant ce temps, André faisait voir à son frère le four et le moulin banal qu'il avait fait construire en face de son château et qui étaient pour lui une source de revenus, et messire Guy, le

futur comte de Laval, lui remettait, au nom de son noble père, les lettres et franchises qui l'établissaient châtelain de Mont-Jean.

Vicomte Estève,
membre de la 3e classe.

PISE.

(*Extrait des* Impressions d'un artiste en Italie).

Pise avait, dit-on, cent cinquante mille habitants à l'époque de sa splendeur ; aujourd'hui, elle n'en possède qu'une vingtaine de mille ; sa chute est énorme et ce n'est pas sans une lutte remarquable, dont l'histoire a conservé le souvenir, que cette ville a perdu son indépendance.

Assise sur les rives de l'Arno, dans une plaine fertile abritée des vents du nord par les monts Pisans, une des chaînes des Apennins, sa position est très-belle et très-salubre. A peine arrivé dans cette ville, à la vue de ces glorieux souvenirs d'une grandeur passée, de ces murailles lézardées, de ces tours aux créneaux ruinés, le voyageur sent son âme attristée et son œil cherche le *Dôme*, la *Tour penchée*, le *Campo-Santo* et le *Baptistère* auprès desquels il a hâte d'arriver.

On a dit de ces quatre monuments réunis dans un espace immense et désert qu'ils étaient heureux dans leur solitude et leur réunion ; mon avis est plutôt qu'ils doivent s'ennuyer de compagnie et que, sans les étrangers, nul ne viendrait distraire leur solitude à cause de leur éloignement. On ne peut s'expliquer la distance qui sépare ces édifices de la ville que par la décadence politique qui suivit leur achèvement et qui empêcha la population d'augmenter et de s'approcher d'eux.

Les Pisans ont eu l'honneur de créer une école qui a précédé celle de Florence et de donner les premiers une impulsion aux arts, surtout à l'architecture, qui, avant la Renaissance, acquit, grâce à leur génie, un caractère tout particulier. Aussi ces édifices procèdent du gothique et de l'art grec, non-seulement comme style, mais par les nombreux fragments antiques que l'on a su employer avec habileté dans leur construction.

Le *Dôme* a été le premier élevé en Italie et a servi, par conséquent, de modèle à tous ceux que possède cette terre si riche en monuments. Après la part faite à ce qui est leur gloire incontestable, je me permettrai, au risque d'être appelé barbare, de trouver monotone l'architecture du *Dôme*, du *Campanile* et du *Baptistère*. Les petites colonnes, quoique d'un ordre différent, sont si nombreuses dans leur superposition, qu'elles produisent

de loin un effet uniforme et font paraître l'édifice nu et peu grandiose. Je donne mon impression telle qu'elle est, sans vouloir la faire partager ; mais j'ai éprouvé plutôt du désappointement que de l'admiration. Comme matériaux, il est impossible d'en employer de plus précieux, puisque tous sont en marbre, et que la plupart sont des morceaux antiques d'une très-grande beauté ; je ne parle donc pas des détails, mais de l'effet d'ensemble.

Si je n'aime pas l'extérieur de l'église, j'ai été saisi par l'effet imposant de l'intérieur. Deux rangs d'arcades à colonnes en marbre blanc et noir sont superposés comme sur la façade ; l'effet en est plus heureux et ne ressemble pas à une décoration compliquée ; l'air circule autour de ces colonnes qui forment les quatre côtés de l'édifice. Je crois que les intérieurs des dômes de Sienne et de Florence ne sont pas aussi beaux que celui de Pise, et ce dernier est peut-être le seul de l'Italie qui ait des vitraux coloriés ; ce qui donne un demi-jour très-favorable aux effets de lumière sur les colonnes et dispose au recueillement.

Le dôme de Pise est riche en peintures, et il suffit de citer les noms d'Andrea del Sarto, Beccafumi, Pierino del Vaga, Sodoma, Ghirlandajo, Allori, etc., pour s'en faire une idée. Jean Bologne a surtout un *Crucifix* d'une grande beauté ; deux statues et quelques parties de la chaire sont aussi, dit on, du même sculpteur. On admire, à la fois, comme œuvre d'art et comme souvenir de Galilée, la grande lampe suspendue à la voûte (1). En fait de richesses d'un ordre moins élevé, on peut citer les pierres précieuses qui décorent le maître-autel et sa table de communion.

Après avoir curieusement regardé la *Tour penchée* et n'avoir pas su résoudre (pas plus que bien d'autres) si elle est ainsi par la volonté du grand architecte de l'univers ou de Bonanno de Pise (2), je n'ai pas eu

(1) On sait que c'est en observant les oscillations isochrones de la lampe de la cathédrale de Pise que Galilée conçut l'idée du pendule.

(2) M. Ernest Breton a fait observer que, pour lui, cela ne fait plus question depuis les recherches auxquelles il s'est livré. La tour avait été élevée droite jusqu'au tiers de sa hauteur, quand le sol s'affaissa sous ses fondations, ainsi qu'en font foi les trous d'échafauds encore visibles, ces trous ayant conservé, dans le mouvement qui s'est produit, leur direction perpendiculaire aux murs de la tour, et par conséquent faisant aujourd'hui avec le sol un angle tel que les boulons qu'on y insérerait maintenant ne pourraient plus porter les planchers de l'échafaudage. Examen fait, on reconnut que la tour pouvait sans danger être continuée telle que le hasard l'avait faite, et on peut s'assurer qu'à partir de ce premier tiers, les trous des boulons redeviennent parallèles au sol. Du reste, on voit aussi qu'à l'intérieur la tour se redresse sensiblement pour se rapprocher du centre de gravité.

la moindre envie de monter sur le faîte et d'apercevoir, dans le lointain, en réalité ou à l'aide de mon imagination, la Corse et l'île d'Elbe.

Le *Baptistère* a la forme d'un biscuit de Savoie; mais le gâteau est en marbre blanc. Dans son architecture, on trouve mêlés le corinthien et l'ogival. Cet édifice est moins ancien que le *Dôme* et le *Campanile*, ou, du moins, il a été terminé beaucoup plus tard. L'intérieur est très-beau, et les colonnes superposées produisent, comme dans l'église, un effet très-grandiose. De même aussi l'antiquité en a fait les premiers frais, et souvent les sujets païens sont mêlés aux symboles chrétiens.

Les fonts sont octogones, de marbre blanc, et ornés de sculptures très-remarquables. Le magnifique bassin est de la forme de ceux où s'administrait autrefois le baptême par immersion. La chaire de Nicolas de Pise est hexagone; elle est portée par des colonnes auxquelles des lions et des tigres servent de bases, ce qui donne un caractère assez bizarre à cet ouvrage qui rappelle le goût byzantin.

Hâtons-nous d'arriver au *Campo-Santo* et d'en franchir le seuil, car son architecture extérieure n'a rien de très-saillant. Nous passons sur cette terre apportée de la Palestine par les chevaliers pisans, pour que les cendres de leurs grands hommes pussent reposer en terre sainte. Tout autour règne un cloître en forme de parallélogramme; à travers ces colonnettes sveltes, gracieuses, et ces arabesques d'un dessin si léger qu'on les croirait en dentelles, on aperçoit les peintures à fresque qui couvrent les murailles.

Le *Campo-Santo* de Pise est sans doute le cimetière le plus remarquable de l'univers, le monument le plus pieux que l'homme ait pu édifier, et je crois qu'au moyen âge seulement on a pu être surpris par un sentiment religieux assez exalté, par des convictions assez profondes pour concevoir et mettre à exécution de pareils chefs-d'œuvre. Et ce qui augmente encore l'intérêt de ce monument, c'est d'avoir été construit par un sublime architecte, originaire du pays, Jean de Pise. Les peintres qui se chargèrent d'exprimer la foi naïve et terrible du moyen âge furent le Giotto, les deux Orcagna, Buffalmacco, Benozzo Gozzoli, et d'autres moins connus.

Les peintures de Giotto, inspirées par le livre de Job, sont à peine visibles, tant l'humidité et les restaurations les ont endommagées.

La fresque la plus remarquable est d'Andrea Orcagna, l'illustre architecte de la *Loggia dei Lanzi*, de Florence. Le sujet qu'il a représenté est *l'Empire de la Mort, la Danse des morts*, ou *le Triomphe de la Mort*, comme on voudra l'appeler; enfin la Mort est le sujet principal, et elle est repré-

sentée, comme on la comprenait au moyen âge, terrible et hideuse. Des incurables implorent sa faux, qui est *la fin de toute douleur ;* mais elle préfère s'attaquer à la jeunesse parée de tous les dons de la fortune, de la puissance et du bonheur. Rien n'est respecté, et des démons grotesques s'emparent des âmes d'une foule d'évêques, de rois, de moines, de religieuses, de guerriers qui gisent à terre les uns sur les autres. L'idée est terrible, l'expression et la composition sont bien en rapport, mais le dessin est d'une naïveté qui parfois fait naître un sourire involontaire. L'épisode le plus saisissant est une noble cavalcade de jeunes seigneurs, qui, dans une partie de chasse, s'arrête brusquement devant trois tombes ouvertes où reposent les cadavres de trois rois à différents degrés de décomposition. Les physionomies des assistants sont toutes diversement agitées, quoique exprimant la même terreur. Cet avertissement de notre fin commune au milieu du plaisir a quelque chose de poignant et de profond, et porte forcément à une sérieuse repentance.

Le Jugement dernier, du même peintre, quoique offrant des détails saillants, entre autres *le Christ et la Vierge*, est cependant inférieur, comme composition, à la fresque précédente. On se sent porté, malgré soi, à se demander ce que Michel-Ange a pu emprunter à cette œuvre qui a devancé la renaissance, et que bien des peintres ont dû consulter. Certes, si la composition du grand maître florentin la surpasse par la grandeur du dessin, la correction et la science, elle lui est inférieure par le sentiment religieux, l'expression des figures, la noblesse du style, la simplicité et la naïveté, enfin par ce que donne la foi et non l'étude.

Les deux frères Orcagna ont aussi retracé *la Vie et le Paradis*, histoire de l'homme depuis sa naissance jusqu'à l'éternité. Les autres peintres ont représenté des vies de saints, des sujets bibliques, mais ils m'ont laissé une impression moins profonde que les fresques dont je viens de parler.

Les dalles que l'on foule portent des inscriptions qui rappellent aux vivants ceux qui ne sont plus. Au bas, et tout le long des murs, sont des sarcophages à sujets païens ou chrétiens d'une grande beauté de sculpture. *L'enfant Jésus et la Madone*, de Jean de Pise, sont à côté de *l'Amour et Psyché ; Daniel dans la fosse aux lions* est voisin d'un petit groupe des *Trois Grâces*, fragment antique mutilé. Tous ces sarcophages, toutes ces sculptures antiques, *la chasse de Méléagre, le Silène* et bien d'autres ont servi de modèles aux grandes sculptures de Pise, et leurs œuvres sont presque arrivées à la perfection de celles qui les avaient inspirées.

On emporte de ces lieux un souvenir auquel rien de ce qu'on voit en

Italie ne peut être comparé; on peut préférer d'autres peintures, d'autres monuments affectés à un but moins triste; mais, dans son genre, le *Campo-Santo* de Pise est une merveille comme *la loggia dei Lanzi* de Florence.

André Albrespy, peintre,
membre correspondant de la 4e classe.

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TROIS-CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE GALILÉE.

L'Italie fut de tout temps fière de ses grands hommes; et si parfois elle les méconnut pendant leur vie, elle a rarement manqué de leur rendre justice et honneur après leur mort. La vie du grand astronome et mathématicien Galileo Galilei fut, on le sait, un continuel mélange de bonne et de mauvaise fortune, de faveurs et de persécutions. Aujourd'hui, dégagée des nuages de l'envie et de l'ignorance, sa gloire brille pure et éclatante, et tous n'ont plus qu'une pensée, qu'un désir : c'est de rendre à ce nom illustre des hommages dignes de lui.

Lorsqu'en 1642 Galilée mourut à Arcetri, à l'âge de soixante-dix-huit ans, ses restes furent transportés à Florence et déposés dans une petite salle attenante au chœur de *Santa Croce,* le Panthéon de Florence. Tous les artistes alors en réputation furent appelés à concourir à l'exécution du mausolée qui allait être érigé dans cette église, qui renfermait déjà les monuments de Machiavel et de Michel-Ange, auxquels une justice tardive devait ajouter de nos jours celui du prince des poëtes italiens. Malheureusement, quand Galilée quitta la terre, le bon goût de l'art l'avait précédé, et tous les efforts réunis de l'école expirante ne réussirent qu'à produire un monument bizarre et médiocre, justement critiqué par l'auteur de l'*Histoire de la Sculpture italienne*. Le dessin en avait été donné par Giulio Foggini; l'ornementation fut l'œuvre d'Antonio-Maria Fantini, et le buste en marbre de Galilée, par Giovanni-Battista Foggini, fut accompagné des statues de l'Astronomie par Vincenzo Foggini, et de la Géométrie par Girolamo Ticciati. Un buste de bronze, meilleur, bien qu'étant l'œuvre du même artiste que celui du tombeau, fut placé à l'extérieur de la maison que l'illustre savant avait habitée dans la *Via della Costa*, et qu'une inscription gravée sur marbre signale encore au respect du voyageur.

Il n'y a pas un quart de siècle qu'une magnifique galerie ornée de la statue de Galilée a été ajoutée au Musée de physique et d'histoire naturelle de Florence pour y déposer les instruments qu'il avait employés dans ses expériences, et parmi eux le télescope qu'il avait inventé, et à l'aide duquel, en 1610, il découvrit les satellites de Jupiter.

A l'Université de Pise, une belle statue assise, due au ciseau de l'habile sculpteur Demi, porte sur le piédestal cette inscription :

GALILAEVS GALILAEIVS
PHILOSOPHORVM PRINCEPS
PISIS ORTVS ET DOCTOR
ATHENAEI SPLENDOR
VRBIS HONOR ORBIS LVMEN

Là ne devaient pas se borner les hommages rendus par la Toscane au plus illustre de ses savants. Comme pour consoler le monde de la perte qu'il avait faite la veille même par la mort de l'incomparable Michel-Ange, Galilée naquit à Pise le 18 février 1564, dans cette même année qui vit naître aussi le plus étonnant génie qu'ait produit l'Angleterre, Williams Shakespeare. Pour l'illustre mathématicien, comme pour l'immortel poëte, l'année 1864 ramenait donc le trois-centième anniversaire, et dans la proportion de ses ressources, mais à l'aide du génie italien, Pise, tout aussi bien que Londres, a voulu faire tous ses efforts pour célébrer dignement cette époque mémorable. Des fêtes splendides ont eu lieu le 18 février dernier; des inscriptions, composées par M. Ferucci en beau langage toscan, ont été placées sur la porte de l'église de *Santa Andrea in Chinseca,* paroisse de Galilée, sur la façade et dans l'intérieur du palais de l'Université. La première rend grâce à Dieu d'avoir prêté ce grand homme à la terre, les autres rappellent le glorieux anniversaire et les titres de Galilée à la reconnaissance et à l'admiration de la postérité.

Bien entendu qu'en pareille occurrence, les sonnets qui en Italie sont de toutes les fêtes, n'ont pas fait défaut. Nous en avons sous les yeux un des plus élégants par la forme comme des plus heureux par la pensée, dû à la plume d'un de nos collègues, qui prouve une fois de plus que la science et la poésie sont sœurs. Ces vers sont de M. le professeur Francesco Passerini, auquel nous devons l'envoi d'un charmant album photographié à cette occasion, album qui est pour ainsi dire le résumé de l'histoire de Galilée.

En tête est reproduite une belle médaille frappée pour ce trois-centième anniversaire. Elle est suivie d'une vue de la maison modeste où

naquit le grand homme, du fac-simile de son acte de baptême extrait des registres de la paroisse de *Santa Andrea in Chinseca*, d'une vue de la cour de l'Université de Pise, où il professa, de l'image de la belle lampe de la cathédrale, œuvre de Vincenzo Passenti, dont les oscillations lui révélèrent les propriétés du pendule, d'une vue de la fameuse tour penchée qui servit à ses expériences sur la gravitation, de la reproduction de la statue de l'Université de Pise, enfin de celle d'une lettre autographe de Galilée, qu'il nous a paru intéressant de reproduire, parce qu'elle nous fait connaître les promesses que le grand-duc de Toscane avait faites à Galilée pour l'attirer à Florence et l'attacher à sa cour.

Ser° G. D.

Galileo Galilei humiliss° servo di V. A. S. dopo essere stato dichiarato et eletto da V. A. per suo primario matematico et filosofo, ecc., et dichiaratogli con sua lettera provisione de mille scudi l'anno da cominciarsegli a pagare dal di che arriverà in Firenze, dove arrivò fino alli dodicj di settembre prossimè passato, supplica reverentemete V. A. S. a voler far dare ordini a i ministri a chi aspetti, che in conformità della volontà di V. A. gli sodisfaccino durante sua vita la detta provisione per i suoi tempi : che prega et pregherà sempre Iddio per la conservazione et felicità di V. A. S.

« Sérénissime Grand-Duc,

» Galileo Galilei, très-humble serviteur de Votre Altesse Sérénissime, après avoir été déclaré et choisi par Votre Altesse pour son premier mathémacien, philosophe, etc., et lui ayant été assignée par votre lettre une provision annuelle de mille écus, qui devra commencer à lui être payée du jour qu'il arrivera à Florence, où il est arrivé en effet depuis le 12 septembre dernier, supplie respectueusement Votre Altesse Sérénissime de vouloir bien faire donner ordre aux ministres que cela concerne de, en conformité de la volonté de Votre Altesse, lui servir durant sa vie ladite provision à ses échéances ; lequel prie et priera sans cesse Dieu pour la conservation et le bonheur de Votre Altesse Sérénissime. »

On voit avec quelle générosité le Grand-Duc traitait Galilée : la pension de 1,000 écus toscans représenterait aujourd'hui plus de 15,000 fr. ; mais on voit aussi qu'alors comme aujourd'hui il valait mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints. Cette pétition ne porte point de date, mais elle a dû nécessairement être écrite dans les derniers mois de 1610 ; ce fut en effet dans cette année que Galilée, quittant Pise, vint à Florence occuper le poste de premier mathématicien de Cosme II, et nous savons que l'année

suivante, il fit à Rome son premier voyage, qui avait probablement pour but d'écarter les soupçons qui commençaient à s'élever sur son orthodoxie.

La fête du 18 février dernier n'a fait que confirmer la réputation de la ville de Pise, de tout temps l'une des plus doctes et des plus littéraires de l'Italie. Son Université, fondée dès le milieu du XIVe siècle, établie sur des bases plus larges par Cosme Ier en 1542, protégée et développée par François Ier, Ferdinand Ier, Cosme II et Ferdinand II, n'est point déchue de son antique renommée; et si, dans les anciens temps, elle a vu s'asseoir dans ses chaires Galilée, Guido Grandi, Ambrogio Soldani, Fabroni et Pignotti, le prince des fabulistes italiens, elle a compté de nos jours, parmi ses professeurs, Rosellini, del Rosso, Rosini, Gaetano et Stefano Savi, le célèbre antiquaire Sestini, le profond mathématicien Libri, qui, depuis... et dans ce moment même, l'Institut historique est fier de voir au nombre de ses correspondants deux professeurs de l'Université de Pise : MM. Silvestro Centofanti, sénateur du royaume d'Italie, et Bonaini, bibliothécaire et jurisconsulte.

Ernest Breton,
membre de la 4e classe.

Doutes sur la valeur scientifique de quelques théories cosmologiques et paléontologiques, par M. Boucheporn.

RAPPORT.

Voici une très-mince brochure, mais un assez grand amas de pensées peu vulgaires : *Doutes sur la valeur scientifique de quelques théories cosmologiques et paléontologiques.* L'auteur est savant, ou paraît l'être, mais ce n'est pas, que je sache, un savant affiché. C'est M. Odville, bibliothécaire d'Angers, tout simplement membre de la Société académique de Maine-et-Loire.

Il commence par citer le fameux vers de Virgile : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas,* et la traduction un peu pâle, mais surtout fort libre, de Delille, toutefois plus raisonnable que le texte. Il n'est pas donné à l'homme de « connaître les causes, » et son bonheur actuel ne tient pas à l'impossible : seulement, « heureux le sage instruit des lois de la nature ! »

Newton n'a pas prétendu donner l'attraction comme cause de gravité ;

il a dit expressément qu'il se sert de ce mot pour énoncer le fait, et non pour l'expliquer. Son génie s'est arrêté là.

« Pourquoi la lune ne tombe-t-elle pas sur la terre?... Sa chute serait inévitable, si la force centrifuge n'existait pas... »

« Un savant... prétend que, par la seule résistance du milieu général, notre monde doit à la longue se réunir au soleil, d'où il est émané, jusqu'à ce qu'une nouvelle dilatation de cette masse vienne organiser un monde nouveau. . — En produisant cette hypothèse cartésienne, ce savant ignorait donc que le soleil, outre son mouvement de rotation, se meut dans l'espace autour d'un centre inconnu, qui pourrait bien être commun à tous les systèmes de l'univers... »

« La question du vide et du plein paraît attendre encore une solution satisfaisante. »

« Aucune essence ne tombe directement sous l'observation... »

« Abstraction faite de quelques vérités hors de toute contestation, la vie intellectuelle des hommes, dont la pensée franchit les limites de ce monde, se compose d'aspirations, d'espérances et d'hypothèses... »

« Ce mirage de l'âme, ces jouissances anticipées sont surtout le partage des hommes studieux qui, à tort ou à raison, préfèrent la solitude aux éblouissements de la société. — Je voudrais, continue l'auteur, que, dans un ouvrage scientifique, on ne hasardât rien qui ne fût établi sur des principes irrécusables ou sur des faits bien constatés, » et il fait, à cette occasion, la critique d'une assertion avancée dans l'Annuaire du bureau des longitudes touchant l'intensité de la lumière et de la chaleur sur les différentes planètes.

« La question des enveloppes gazeuses n'a pas encore trouvé de solution... C'est à tort qu'on a supposé l'atmosphère de Vénus aussi dense que la nôtre... »

« Quel procédé a-t-on employé pour calculer la vitesse du mouvement progressif qui transporte dans l'espace le centre de gravité du système solaire ? Je l'ignore... »

L'ouvrage de M. de Boucheporn... présente une série de paradoxes et d'hypothèses fondées sur des calculs qui, eux-mêmes, ne sont peut-être que des suppositions. — Ce savant cherche l'origine des choses. « Il s'est jeté, dit M. Romieu, dans le monde des infinis... »

Avant M. de Boucheporn, Cuvier a dit : « La plupart des révolutions » du globe ont été subites. » Il donne, en effet, de cette proposition une démonstration simple et claire. Et plus loin : « Toutes les hypothèses d'un refroidissement graduel de la terre ou d'une variation lente, soit dans

l'inclinaison, soit dans la position de l'axe du globe, tombent d'elles-mêmes. »

Cuvier n'exprime pas son opinion sur la cause de ces grandes perturbations qui ont changé la face du globe. Il paraît que d'autres ont été plus hardis.

« La géodésie n'est point une science complète : elle n'est encore qu'un assemblage d'hypothèses... »

« Les géologues sont parfaitement d'accord avec le texte des livres sacrés : aujourd'hui, les plus savants théologiens admettent les six jours de la création comme des périodes d'une étendue indéfinie... »

Et, en effet, me permettrai-je une réflexion? Le soleil, qui sert à marquer les jours et les années, ne fut créé que le quatrième jour, quoique la lumière le fût dès le premier; car la lumière ne vient pas essentiellement du soleil. Et puis, c'est l'esprit humain qui mesure le temps, et l'homme ne fut créé que le dernier, quand l'œuvre divine fut parfaite, afin que l'auteur eût en lui un témoin de sa gloire.

Mais je dois m'arrêter au milieu ou plutôt au commencement de ce travail, qui, tout simple qu'il est, fait bien penser; où de grosses erreurs, accréditées par des savants renommés, sont, pour ainsi dire, retournées sens dessus dessous; où, par exemple, en peu de mots, mais encore en trop, on renverse l'opinion que l'orang-outang est l'ancêtre de l'homme, est un homme muet ou qui ne *veut* pas parler : opinion qui tend à confondre la brute et l'homme, et à ne mettre entre eux qu'une différence du plus au moins; opinion qui, pour ôter à l'homme le mérite et le démérite de ses actes, de ses sentiments, de ses pensées, donne aux bêtes une âme raisonnable, mais d'un degré moindre que celle de l'homme. Oui, la bête a une lumière, mais qui n'est pas à elle en propre, âme passive, qui reçoit les impressions de l'esprit de l'homme. L'âme humaine, à l'image du Créateur suprême, crée des formes, des idées, des sentiments, les transmet, leur donne la vie et la fécondité. La bête n'a point, ce qu'a l'homme, la connaissance de son individu.

P. Masson,
membre de la 3e classe.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE LISBONNE.

(*Tome* 1er, 2e *partie.* — *Année* 1855.)

Ce volume renferme six mémoires peu susceptibles d'analyse par la nature des questions qui y sont traitées, bien que dignes de l'attention des savants; nous les passerons en revue brièvement.

Les deux premiers ont rapport à la maladie de la vigne : l'un, de M. Joseph-Maria Grande, offre une étude consciencieuse de l'origine, des progrès et des ravages de la maladie de 1845 à 1854 ; sept dessins accompagnent le texte et complètent les explications de l'auteur sur les caractères variés qu'a présentés le fléau dévastateur ; les procédés imaginés par l'art et suggérés par l'expérience y sont examinés, décrits et discutés avec soin. Le deuxième, de M. Jean-André Corvo, envisage le sujet à un point de vue spécial, qui n'est pas moins intéressant, car il s'agit surtout de l'île de Madère et de Porto-Santo ; ce travail a été composé à l'occasion d'un voyage fait par l'auteur en 1853 ; il entre dans des détails qui permettent d'apprécier l'importance de la culture de la vigne dans ces îles longtemps favorisées et arrive aux mêmes conclusions sur les moyens d'arrêter ou d'amoindrir les ravages de la maladie.

M. Gaetan-Marie Ferreira de Silva et Beirão étudie l'éléphantiasis des Grecs et quelques maladies analogues dans l'hôpital de Saint-Lazare de Lisbonne, où il a pu les observer de 1851 à 1852 ; il décrit cinquante cas, en suivant la marche et les phases de la maladie, avec les résultats du traitement.

Le principe fécond des vitesses virtuelles en mécanique a été l'objet d'un grand nombre de démonstrations depuis Galilée jusqu'à Lagrange, Laplace, Carnot et Poinsot ; elles sont toutes fondées sur des considérations qui n'ont point échappé à la critique, au point de vue de leur généralité ou de la rigueur des hypothèses sur lesquelles on a dû les appuyer ; M. Albin-Francisco de Fiqueiredo et Almeida a tenté de remplir cette lacune de la science par une distinction de deux sortes de systèmes de points sollicités par des forces quelconques en équilibre : l'un d'eux est formé par des points *géométriques ;* l'autre par des points *physiques :* il y aurait donc lieu d'admettre, soit un groupe purement géométrique, soit un groupe simplement physique, soit enfin un troisième groupe mixte, à la fois géométrique et physique. Cette distinction fait la base de la nouvelle démonstration de l'auteur, qui reconnaît qu'il n'a, d'ailleurs, rien changé à l'élégante démonstration de Lagrange, en la mettant à l'abri des objections sérieuses qu'elle avait rencontrées. Sans repousser les considérations ingénieuses du savant portugais, nous n'admettons pas qu'elles aient autant d'importance qu'il le prétend ; la modification qu'il propose, simplifie, il faut bien l'avouer, mais ne complète pas la théorie célèbre qui a occupé d'illustres géomètres ; tout récemment, un de nos professeurs les plus éminents, M. Duhamel, a donné de la formule une démonstration qui nous paraît hors de toute critique sérieuse ; et, dans le moment, elle doit

être parvenue à la connaissance de M. Albin-Francisco de Fiqueiredo, qui sera sans doute heureux d'une bonne fortune dont nous nous félicitons.

Le cinquième mémoire a pour objet l'étude des propriétés du lin de la Nouvelle-Zélande (le *phormium tenax*). Il est du docteur Antoine-Joachim de Figueiredo et Silva ; les nombreuses observations qu'il a recueillies sur son origine, ses variétés, ses usages et les services que cette plante peut rendre, ont un mérite réel et font regretter que les tentatives qui ont été faites jusqu'à présent pour l'acclimater en Europe, n'aient pas eu le succès qu'on en espérait; il croit cependant qu'on doit redoubler de soins pour y parvenir, dans l'intérêt de l'industrie et de l'agriculture.

Le dernier mémoire de M. Bernard-Antoine Gomez, présenté à l'Académie de Lisbonne en 1854, renferme, sur la maladie de Bright, observée dans l'hôpital de Saint-Joseph, de curieuses observations; on y trouve exposées et discutées avec soin les doctrines les plus modernes dont cette maladie a été le sujet en Allemagne, en Angleterre et en France.

Valat,
membre de la 3e classe.

Mémoires *sur les Fins, Bautas et Annessy, et sur les voies romaines de la Savoie, par* M. l'abbé Ducis, *membre correspondant.*

Notre honorable collègue, M. l'abbé Ducis, professeur à Annecy, a envoyé à l'Institut historique une brochure de 50 pages, renfermant d'intéressantes recherches archéologiques sur les environs de cette ville. La plaine des Fins, qui s'étend entre le torrent du Fier et le lac, paraît avoir été très-peuplée au temps des Romains. Les plus anciennes découvertes que l'on sache y avoir été faites remontent à 1590, époque où l'on y trouva des médailles impériales en or, en argent et en bronze. En 1613, des chambres souterraines, de construction romaine, rendirent plusieurs vases remplis de médailles, un assez grand nombre de figures de bronze et quelques fragments d'inscriptions. Dans les années suivantes, eurent lieu de nouvelles découvertes du même genre, jointes à un autel dédié aux Dioscures. Au milieu du xviiie siècle, le peintre Vanhelmont avait pu réunir près de 2,000 médailles antiques de cette provenance. Au commencement de ce siècle, on a découvert dans un champ appartenant à l'hôpital et dans un autre appelé le *Vernay*, des squelettes et de nombreuses monnaies romaines. En 1802, nouvelles découvertes de médailles, jointes à quelques sculptures, un buste de Minerve en bronze doré, une tête de Gaulois, des fragments de bas-reliefs, etc. En 1823, c'est une belle tête

de Bacchante qui revoit la lumière. M. l'abbé Ducis cite ensuite quelques inscriptions de la même provenance, et arrive à la découverte assez importante, en 1858, de plus de trente tombes faites de ce grès qu'on nomme en Savoie *mollasse*. Il passe ensuite en revue diverses autres trouvailles faites aux villages de Crans, Gevrier, Meylhet, Petit-Bragny, Novel, les Barattes, etc., et cite parmi elles un assez grand nombre d'inscriptions.

Il croit que le principal établissement romain de cette plaine de Fins, une ville détruite ayant existé près d'Annecy, portait le nom de *Fines*, mais il avoue que néanmoins plusieurs auteurs ont cru devoir l'appeler *Bautas*. C'est le nom d'une station que l'itinéraire d'Antonin place sur la route de Milan à Strasbourg, avant d'arriver à Genève. Le nom, du reste, se trouve écrit différemment dans les diverses copies de l'itinéraire. Le manuscrit de l'Escurial porte *Bantas*, celui de Florence, *Baittas*. M. Ducis discute avec une saine critique ces diverses leçons et en revient à ses... *Fins*.

La troisième partie du mémoire de M. Ducis porte sur l'étymologie du nom d'Annecy, qu'il fait venir du celtique *Enesy*, îles, emprunté aux îles aujourd'hui réunies à la terre ferme sur lesquelles la ville aurait été bâtie.

Plus importante par son étendue, et d'un intérêt plus général est une seconde brochure de M. l'abbé Ducis, intitulée : *Mémoire sur les voies romaines de la Savoie*, accompagnée d'une belle carte dressée et exécutée avec le plus grand soin. « Parmi les différentes branches d'archéologie, dit l'auteur, l'étude des voies romaines n'est pas une des moins intéressantes. Les routes sont un cachet remarquable de civilisation. Leur réseau établit l'étendue des relations, fixe les grands centres de commerce, d'administration ou de stratégie ; leur direction, leur tracé accusent les connaissances odométriques, les lois du nivellement ; de leur forme et de leur largeur, on peut déduire leur destination, le rang qu'elles occupaient dans l'État et même les moyens de transport. »

Tracer de nouveau les voies qui traversaient en tous sens l'ancien territoire des Allobroges, des Centrons, des Nantuates, etc., n'était point une œuvre facile ; il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur la carte où M. l'abbé Ducis a indiqué les tronçons de voie encore existants. On voit combien ces tronçons sont courts et peu nombreux, et quelles recherches il a fallu faire pour réunir ces fragments épars et en faire un tout qui s'accorde avec les anciens itinéraires. M. l'abbé Ducis s'est acquitté de cette tâche ardue avec une rare sagacité. Nous devons aussi rendre hommage à la bonne foi dont il a fait preuve en indiquant, par des lignes et

des ponctuages particuliers, les tracés présumés et incertains, au lieu de donner comme positives et hors de doute, ainsi que ne le font que trop souvent certains savants, les conjectures qui s'accordent le mieux avec leur système. E. B.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DES CLASSES ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MOIS DE JUIN 1864

⁂ La première classe *(Histoire générale et histoire de France)*, s'est assemblée le 8 juin 1864, à huit heures et demie. M. E. Breton, président de la 4e classe, occupe le fauteuil. M. Gautier La Chapelle donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté. M. Quesada, par sa lettre du 6 avril, remercie l'Institut historique de l'avoir admis comme membre correspondant. M. Martin de Moussy offre à notre Société, au nom de M. Quesada, la *Rivista de Buenos-Ayres*, dont il est le rédacteur en chef.

⁂ La deuxième classe *(Histoire des langues et des littératures)*, s'est assemblée le même jour sous la même présidence. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Notre honorable collègue, M. Nascimbene offre à notre Société un ouvrage intitulé : *L'Italie et son avenir*.

Plusieurs autres ouvrages sont offerts à la classe; leurs titres seront publiés dans le journal.

⁂ La troisième classe *(Histoire des sciences physiques, mathématiques, morales et philosophiques*) s'est assemblée le même jour sous la même présidence. On donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté.

La lecture des mémoires est renvoyée à la fin de la séance.

⁂ La quatrième classe (*Histoire des beaux-arts*) s'est assemblée le même jour sous la même présidence. Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté.

M. le secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences de Lisbonne accuse réception de notre journal l'*Investigateur* (liv. 350-351).

Notre honorable collègue M. Elsley écrit de la ville d'York (Angleterre), pour se rappeler au souvenir de ses collègues; il regrette de n'avoir pu assister aux séances de notre société, ainsi qu'il l'a fait précédemment.

M. Galimard fait hommage à l'Institut historique d'une brochure sur les peintures murales de l'église de Saint-Germain des Prés, par M. Flandrin.

M. E. Breton est appelé à la tribune pour lire son mémoire intitulé: *Notice sur la vie et les ouvrages du Titien.* Après cette lecture intéressante, MM. de Berty, Badiche et Renzi adressent à l'auteur quelques observations. Le travail de M. E. Breton est renvoyé au comité du journal.

M. Masson lit un rapport sur les mémoires de l'Académie de Dijon; MM. E. Breton, Carra de Vaux et Martin de Moussy adressent des observations à M. Masson; son rapport est renvoyé au comité du journal.

Il est onze heures; la séance est levée après la distribution des jetons de présence.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, SEANCE DU 24 JUIN 1864

⁂ La séance est ouverte à neuf heures du soir. M. de Saint-Albin, président de l'Institut historique, occupe le fauteuil. M. Gautier La Chapelle, secrétaire général adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté. Lettre de S. Ex. M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, qui envoie à l'Institut historique le *Compte général de l'administration de la justice civile, commerciale et criminelle en France*, 1862, 2 vol. in-4°. M. Nigon de Berty est nommé rapporteur. M. l'amiral Pellion envoie à notre Société, sur la demande de M. Renzi, un numéro du *Journal de la Loire*, qui contient une notice nécrologique sur M. le général Pellion, notre collègue. M. Carra de Vaux est prié de faire une analyse de cette notice pour être publiée dans l'*Investigateur*. M. Renzi dépose sur le bureau un volume in-4° contenant les actes du Xe congrès scientifique des Italiens, tenu à Sienne, et à lui adressé, en qualité de délégué de l'Institut historique à ce congrès, par le secrétaire général, M. le professeur Campani. M. Renzi est chargé par l'assemblée générale d'en rendre compte.

Notre honorable collègue, M. F. de Lesseps, offre à l'Institut historique deux exemplaires de ses conférences sur l'isthme de Suez (4 broch. in-8). Des remercîments sont votés à M. de Lesseps; M. Masson est nommé rapporteur.

Sur le rapport de M. Renzi, relativement à la question des collections de l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique, soumise par S. M. l'Empereur à l'examen de S. Ex. M. le ministre de sa maison, l'assemblée décide que trois collections complètes seront offertes, en son nom, à S. Ex. M. le ministre, en le priant de vouloir bien les accepter et les faire déposer dans les bibliothèques de la couronne.

On donne lecture de la liste des livres offerts à l'Institut historique; des

remerciments sont votés aux donateurs. Plusieurs ouvrages sont déposés sur le bureau : *La matière et l'âme*, poésie, par M. Fertiault; M. de Saint-Albin, rapporteur. — Brochure sur la *Peine de mort*, par notre collègue M. Caïcedo; même rapporteur. — *Foi et Patrie*, par M. Edmond Py; rapporteur M. Masson. — Deux cahiers de l'*Histoire de la médecine* (en italien), par notre honoré collègue, M. Puccinotti, président du dernier (Xe) congrès scientifique des Italiens; M. Laveïs, rapporteur.

La commission chargée d'examiner les titres de M. de Vertus, candidat qui s'est présenté sous les auspices de M. le baron de Barante, de l'Académie française, et de M. Renzi, a déposé sur le bureau son rapport. M. de Saint-Albin en donne lecture aux membres de la première classe. Le rapport étant favorable, M. de Vertus a été admis par le scrutin secret, comme membre correspondant. L'assemblée générale approuve cette admission à l'unanimité des suffrages.

L'ordre du jour appelle à la tribune M. le comte Reinhard, président honoraire de l'Institut historique, pour donner lecture d'une communication sur les travaux de l'Académie royale des Sciences de Bavière. Cet intéressant travail a été renvoyé au comité du journal.

M. de Berty lit ensuite un rapport sur l'ouvrage de M. l'abbé Vincent, notre honorable collègue, curé à la Vache, intitulé : *Histoire de la baronie de Clérieux* (*Drôme*). MM. Barbier, de Saint-Albin, comte Reinhard et de Montaigu adressent à M. de Berty quelques observations; le rapport est renvoyé au comité du journal.

Il est onze heures et demie, la séance est levée après la distribution des jetons de présence. RENZI.

CHRONIQUE

L'Institut historique a, dans sa séance du 26 décembre 1863, entendu avec plaisir la lecture d'une légende intitulée : *Le Bourdon d'Huesca*, traduite de l'espagnol du chevalier J. P. de Mellado, secrétaire honoraire de Sa Majesté Catholique la Reine d'Espagne, par M. Léon Hilaire, membre de la 2e classe.

C'est le récit animé d'une conjuration dirigée par une noblesse mécontente contre Ramire II, dit *le Moine*, roi d'Aragon, vers 1136. Trompé par son favori, don Pedro Tizon, comte de Montegudo, il laissa envahir ses frontières par les Castillans et les Navarrois; fatigué des plaintes de ses sujets, il convoqua les Cortès à Huesca, les engageant à lever une armée, leur

offrant de faire construire un bourdon d'une dimension telle que les vibrations sortant de ses flancs de bronze, s'entendraient dans l'Espagne entière. Cette proposition ironique achève d'irriter les esprits. La conspiration des seigneurs prend de plus grandes proportions ; ils se réunissent pour concerter les moyens de renverser Ramire, et de proclamer à sa place son cousin le comte d'Atarès. Mais Pedro Tizon, qui a osé déclarer son amour à la reine Inès et qu'elle a repoussé avec mépris, a juré de se venger. Il obtient du roi l'ordre de mort contre les principaux conjurés. — Se mêlant à eux, il feint d'approuver le soulèvement, rappelant la fameuse proposition du bourdon. Il annonce qu'il est fabriqué ; il va leur montrer cette cloche immense, s'ils veulent l'accompagner cinq par cinq ; — les chevaliers y consentent. — Ils entrent ainsi successivement sur les pas de Pedro Tizon, jusqu'au nombre de quinze (ce sont les chefs principaux), dans une salle spacieuse... la porte se referme sur eux. Au lieu du *bourdon*, ils ne voient que deux grosses poutres ; ils crient à la trahison, mais le bourreau fait son office, ils sont attachés au gibet.

Le roi vient à son tour regarder cet affreux spectacle ; les quinze têtes, dit l'auteur de la légende formaient un cercle hideux sur les dalles et représentaient l'image d'une grosse cloche. Les corps, suspendus par les pieds à un énorme anneau de fer, tombaient verticalement et complétaient le *bourdon sanglant*. Mais la reine avait heureusement édifié le souverain sur les crimes et la trahison de son favori ; celui-ci subit le sort de ceux qu'il a si lâchement immolés ; ni ses larmes, ni ses supplications ne purent attendrir don Ramire qui s'écria, pendant l'exécution : *Le bourdon commence à vibrer*.

Tel est, en résumé, *le bourdon de Huesca*. Tel est le tableau lugubre que M. Hilaire a placé sous nos yeux ; on est épouvanté de ces horreurs, et l'on se demande comment, même dans des temps si éloignés de nous, de pareilles atrocités ont pu jamais s'accomplir. On croit rêver en les lisant ; l'imagination et la raison en sont révoltées. Le bourdon de Huesca fournirait peut-être la matière d'un sombre roman, ou le sujet d'un drame agité. Il ne pouvait être inséré in-extenso dans l'*Investigateur*, recueil spécialement consacré aux œuvres de la science et de l'histoire proprement dites. — Une légende entremêlée de fiction et de fantaisie ne rentrait pas dans son cadre. Nous regrettons de n'avoir pu faire une exception pour un travail qui se distingue par l'intérêt de la narration, le coloris du style, l'élégance de la traduction et que cette rapide analyse ne fait connaître qu'imparfaitement.

H. DE SAINT-ALBIN,
membre de la 3e classe.

LA VIE DE SAINT VINCENT, DIACRE MARTYR, PATRON DES VIGNERONS, ET DE SAINT ÉLOI, ÉVÊQUE DE NOYON, PATRON DES LABOUREURS, DES ORFÈVRES, ETC. — SERMON POUR LA TOUSSAINT sur ce dicton populaire : *Il suffit d'être honnête homme*, par M. l'abbé BOITEL, *chanoine titulaire de la cathédrale de Châlons-sur-Marne, membre de la société académique de Châlons et de l'Institut historique de France.*

Cet opuscule est dû, comme on le voit, à la plume laborieuse de notre honorable collègue, M. l'abbé Boitel, qui a échangé récemment la cure de Montmirail contre un canonicat de Châlons, où il continue de joindre à un exact accomplissement de ses devoirs ecclésiastiques la culture des belles-lettres et de la science historique. Il est connu de nos lecteurs; moi-même je leur ai parlé de la Biographie intéressante du bienheureux Jean de Montmirail, qu'il publia, il y a quelques années. Les deux Vies qu'il donne aujourd'hui dans un même opuscule, ne sont pas du même genre. La première est destinée aux hommes érudits ; celles-ci sont le fruit de son zèle pour l'instruction et la moralisation de la classe ouvrière. Quoique nécessairement concises, ces deux notices contiennent beaucoup plus de faits qu'on ne le croirait. Celle de saint Vincent occupe dix-neuf pages, celle de saint Éloi en a soixante-douze. Toutes deux sont puisées aux meilleures sources. Saint Vincent, diacre et martyr en Espagne, fut immolé pour la foi au commencement du ɪvᵉ siècle, et saint Éloi brilla, deux siècles plus tard, dans l'Eglise de France. Tout le monde sait qu'il fut d'abord orfèvre, puis évêque de Noyon. M. Boitel donne l'histoire de leur culte. Saint Vincent a été, je ne sais pourquoi, choisi pour patron par les vignerons. Saint Éloi, patron des orfèvres et des maréchaux, doit à sa première profession ce choix de patronage. M. Boitel l'indique également comme patron des laboureurs, qui honorent aussi d'une manière spéciale saint Isidore, en grande vénération à Madrid.

M. Boitel a cru pouvoir joindre à ces deux édifiantes et savantes biographies quelques pièces qui ne paraissent sans doute avoir aucun rapport avec le sujet de son livre, mais que le lecteur verra du moins avec curiosité : c'est une lettre au Pape, pour lui faire hommage de la *Vie du B. Jean* et de l'*Histoire de Montmirail-en-Brie,* et la réponse du Saint-Père, dans le style ordinaire de politesse : c'est une lettre au chef du gouvernement et une réponse de M. Sacaley, relativement à l'*Histoire de Montmirail*, que M. Boitel avait présentée à l'Empereur au camp de Châlons, et au projet qu'il a formé d'écrire les *Beautés de l'histoire de la Champagne.* Après l'œuvre principale, on trouve un *Sermon pour la Toussaint sur ce*

dicton populaire : Il suffit d'être honnête homme. Enfin le volume, qui avait commencé par un *Discours préliminaire sur les avantages de l'histoire*, est terminé par quelques pages remplies sous ce titre : *Ouvrages du même auteur et comptes rendus.*

On voit combien l'auteur est fécond et avec quelle ardeur il se livre à l'étude.

L'abbé Badiche,
membre de la 3e classe.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR V. MONDELLI

L'Institut historique doit un hommage à la mémoire d'un de ses membres correspondants, feu Victor Mandelli, chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, ancien notaire à Verceil, en Italie, archiviste et auteur d'une histoire de cette ville jadis célèbre ; mais, mieux que tout cela, fondateur et bienfaiteur de son Asile de l'enfance.

Le quatrième volume de cette histoire a été adressé à l'Institut historique, par notre honorable collègue M. Adriani. L'ouvrage est intitulé : *La commune de Verceil au moyen âge*. Ce fut une République fondée sur l'égalité et la paix. Elle avait aboli la servitude de la glèbe et le feudisme ; elle en vint dès lors à posséder dans ses murs plus de 1,000 citoyens ; elle vécut ainsi sous le gouvernement d'un podestat annuel, de 1197 à 1335, dernière époque à laquelle, tourmentée depuis déjà longues années par deux familles rivales, les Tizzoni et les Avogadri, elle fut obligée de se démettre de sa liberté entre les mains de Azzone Visconti, par actes des 7 mars et 18 avril 1334, et finalement du 26 septembre 1335.

Toujours l'histoire d'un empire, d'une cité, d'une communauté, sera intéressante. Ces agrégations, quand elles ont laissé d'elles une trace sur la terre, sont nées toutes petites, ont crû, ont fleuri, en ont elles-mêmes enfanté d'autres, puis se sont arrêtées ou ont fait des efforts inutiles, enfin sont mortes épuisées, laissant pour héritage leur ancienne fortune à partager entre quelques hardis voisins, parents ou amis prétendus. C'est l'histoire même de l'homme.

L'œuvre de Mandelli a ce crédit particulier qu'elle est prise aux sources. Les archives lui furent confiées en tout abandon ; il s'y trouvait plus de 3,000 actes originaux et dans le plus grand désordre. Un ancien notaire laborieux, ayant du loisir, habitué à ce genre de travail, amoureux de la gloire de sa patrie, était naturellement, comme on dit, l'homme de la

chose. La mort a néanmoins interrompu son travail poussé jusqu'à l'époque de 1301 ; mais les matériaux étaient préparés ; sa famille, aidée de ses amis, a pourvu à la continuation. Notamment, on y a joint une ample dissertation du professeur Capellina, publiée dès l'année 1842, sur la querelle des Tizzoni et des Avogadri, à partir de 1299.

Le livre commence par une biographie du chevalier Mandelli, par M. Joachim de Agostini. Viennent ensuite quatorze épitaphes, selon l'usage italien.

Le chevalier Victor Mandelli était né à Verceil, le 15 juin 1779. Il y est mort le 6 février 1861, laissant une veuve et quatre enfants, dont deux fils, l'un capitaine, l'autre avocat, tous deux hommes de lettres.

Ce fut un homme de bien et un savant. Ce n'est pas sur la foi des éloges écrits qu'on peut en être assuré, c'est sur ses œuvres ; le produit brut de son livre est destiné à son Asile de l'Enfance, et ce livre, dont il a gardé les frais pour lui, se vend bien.

Notre collègue s'honorait de son incorporation avec nous. Il s'en pare à l'égal de son titre de « Membre de la députation royale des études historiques de Turin. »

P. Masson,
membre de la 3e classe.

M. Dubois, chef de bureau à la mairie d'Amiens, a fait à l'Institut historique hommage d'une brochure qui a pour titre : « *L'œuvre de Blasset ou plutôt Blassel, célèbre sculpteur d'Amiens* (1600 à 1659), illustrée de deux gravures ; l'une nous donne le portrait du sculpteur, l'autre représente la statue de Notre-Dame de la Paix, son chef-d'œuvre.

Ce petit ouvrage in-8 de 112 pages a pour but de faire revivre la mémoire artistique d'un des enfants d'Amiens, qui a été, au commencement du XVIIe siècle, successivement et peut-être tout à la fois, maçon, plombier, couvreur, architecte, dessinateur et enfin sculpteur distingué. Il contient une préface et quatre chapitres. Dans sa préface, l'auteur nous donne une nomenclature des sculpteurs qui ont vécu à Amiens pendant les XVe et XVIe siècles : il nous indique aussi les œuvres principales de chacun d'eux, sans oublier les prix qu'elles ont été payées. On apprend, par exemple, que Me Jehan Marymyon sculpta, au mois de juillet 1440, une tête à l'image de Madeleine, en l'église Saint-Ladre, moyennant 2 sols.

Le premier chapitre est consacré à la vie de Nicolas Blassel ; le plus illustre des Blassel et des sculpteurs qui sont nés à Amiens. Dans le

deuxième, M. A. Dubois traite des œuvres qui ont valu à Blassel sa belle réputation.

Le troisième traite des œuvres « du maître dont la tradition redit le » savoir, ainsi que de celles qui nous ont été conservées sans que nous » ayons trouvé aucun écrit qui le constate. »

Le quatrième et dernier chapitre est consacré aux Blassel, (père, oncle et autres parents de Nicolas Blassel) qui se sont livrés à l'art de la statuaire.

De nombreuses pièces justificatives d'un grand intérêt historique, la généalogie de la famille Blassel, des *fac simile* de la signature de Nicolas Blassel, de son père, de ses oncles, etc., enfin, des citations relatives à l'art du dessin, enrichissent et complètent la monographie d'un homme qui a été une des gloires artistiques d'Amiens. M. A. Dubois a bien mérité de sa patrie en livrant au public *l'œuvre de Blassel*. D'ailleurs, M. Dubois n'est pas à son coup d'essai. Il a déjà publié : une *Notice sur l'Hôtel de ville d'Amiens*; — un écrit intitulé : *La Ligue*, documents relatifs à la Picardie; — les *Récréations de nos Pères* aux XVe et XVIe siècles; — *Justice et Bourreaux à Amiens* dans les XVe et XVIe siècles; ce sont des travaux estimables à plus d'un titre, que ne dépare pas l'écrit dont il vient de faire hommage à l'Institut historique. DEPOISIER.

Nos honorables collègues, MM. Hortensius de Saint-Albin, conseiller à la cour impériale de Paris, président de l'Institut historique, et Cénac-Moncaut, président de la première classe de cette société, viennent d'être réélus membres des conseils généraux, le premier, du département de la Sarthe, et le second, du département du Gers.

Communication. — M. Vincent a adressé à M. l'Administrateur de l'Institut historique deux manuscrits, l'un sur l'Égypte, l'autre sur l'affaire de Gigery, en Afrique. Ni l'un ni l'autre n'est signé. M. Vincent pense que le premier « pourrait bien n'être qu'une copie, mais l'autre doit être inédit. »

Celui-là est un mémoire adressé par un particulier inconnu à l'Impératrice de Russie en 1787. Il a pour objet de fournir tous les renseignements pour la conquête de l'Égypte. On y expose le sort malheureux du peuple, la richesse du sol, enfin les moyens de délivrer ce pays de l'oppression. Dans ce dernier chapitre, on entre dans des détails qui devaient être précieux alors; on conduit, pour ainsi dire, par la main et d'étape en étape, l'armée envahissante ou libératrice tant de mer que de terre. Mais

tout ce qui s'est passé dans le pays depuis quatre-vingts ans rend ces documents, alors intéressants, aujourd'hui sans application.

L'autre pièce est un mémoire justificatif adressé au Roi par le commandant de Gigery. Qui était-ce ? L'affaire dont il s'agit est la perte de notre comptoir, par suite de l'attaque et de la défaite sanglante que nous éprouvâmes de la part des indigènes. On y voit M. de Beaufort, commandant de la force navale, et le vicomte de Clairville chef, à ce qu'il paraît, de l'artillerie. Le fait décisif de ce désastre paraît avoir été la retraite ou l'éloignement inopportun de la flotte.

L'état du cahier annonce sa vétusté, et l'orthographe, l'écriture, le papier semblent attester la minute même du mémoire envoyé. L'auteur se plaint qu'on lui impute d'avoir affirmé, en conseil de guerre, qu'il conserverait la place sans M. de Beaufort; de n'avoir pas voulu aller aux ennemis lorsque M. de Beaufort le proposa ; enfin d'avoir laissé en fuyant ses canons et ses munitions. — Il se défend du premier chef de calomnie : en général, il était contrarié en tous ses avis. Les fortifications étaient en mauvais état, il n'avait que 500 hommes; c'était les envoyer à la boucherie contre un peuple tout entier. Il y avait beaucoup de rivalités parmi les chefs, et ses ordres ne furent pas suivis avec intelligence et bravoure. En résumé, ce mémoire contient des détails militaires qui pourraient être fort instructifs pour les gens de guerre. Il est à observer que Gigery, c'est Djidjelli, au delà de Bougie à l'est.

P. M.

— M. de Grattier, conseiller honoraire de la Cour impériale d'Amiens a lu à la Société des Antiquaires de Picardie, dont il est l'un des fondateurs, un mémoire qu'il a intitulé Essai sur l'emplacement de *Noviodunum Suessionum* et de *Bratuspantium*. Ce mémoire est inséré dans le septième volume du Bulletin des travaux de cette Société, duquel volume il a été rendu compte par l'Institut historique. Néanmoins l'auteur a cru devoir le faire tirer à part. C'est, en effet, une brochure qui a quelque volume, et cet écrit est une œuvre d'érudition pleine d'intérêt, et pour les gens du pays et pour ceux qui étudient la marche de César dans les Gaules pendant les neuf années qu'il mit à les conquérir. En résumé, dit l'auteur, nous pensons avoir démontré que *Noviodunum Suessionum* n'était point un *oppidum* frontière : qu'il était situé à l'intérieur du pays des Suessions; qu'il en était la capitale; que le mont de Noyon n'a pu être le *Noviodunum Suessionum;* que tout concourt à faire penser que *Soissons* (si ce n'est son enceinte

actuelle, au moins un point très-rapproché de cette enceinte) et *Beauvais*, qui sont l'*Augusta Suessionum*, le *Suessiones* ou *Suessionas*, la *metropolis civitas Suessionum*, de l'*Itinéraire* d'Antonin, de la *Table Théodosienne*, de l'inscription de la borne miliaire de Tongres, de la Notice des provinces de l'Empire, et le *Cæsaromagus* de l'*Itinéraire* d'Antonin et de la *Table Théodosienne*, peuvent continuer d'être considérés (le contraire n'étant pas encore démontré) comme le *Noviodunum Suessionum* et le *Bratuspantium* de Jules César. P. M.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

— *Historiæ patriæ monumenta edita jussu regis Caroli Alberti* tomus IV, vol. grand in-f° XI[e] Augustæ Tavrinorum e regio typographeo. Turin, 1863.

— *Miscellanea di storia italiana, edita per cura della regia deputazione di storia patria*, tomes I, II et IV, grand in-8°. Turin, 1863.

— *Monographie du théâtre antique d'Arles*, par Louis Jacquemin, 2 vol. grand in-8°. Arles, 1863.

— *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1864, n° 1, broché. Amiens, 1864.

— *Bulletin de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire*, 34[e] année, vol. in-8°. Angers, 1863.

— *Cenno necrologio intorno il prof. Pietro Perretti, uno dei 40 dei vecchi Lincei*, lettre de M[me] Catherine Scarpellini à M. le commandeur docteur Trompeo, président de l'Académie de médecine de Turin; broch. in-12. Rome, 1864.

— *La Stéréochromie*, peinture monumentale, par le docteur J.-N. Fuchs, de Munich; broch. in-8°. Paris, 1864.

— *Dernière pensée du P. Lacordaire*, par M. Edmond Py, professeur d'histoire à l'École de Sorèze; broch. in-8°.

— *Bulletin de la Société de géographie*, avril 1864. Paris.

— *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 4[e] trim. Paris, 1863.

— *Annales de la Société libre des Beaux-Arts*, 21[e] vol., broch. mai 1864. Paris.

— *Corrispondenza scientifica in Roma per l'avanzamento delle scienze*,

16ᵉ année. *Bulletin universel*, nº 6-7, par M. Scarpellini, directeur, astronome au Capitole. Rome, avril 1864.

— L'*Institut*, journal universel des sciences et des sociétés savantes en France et à l'étranger, par M. Arnoult, directeur, rédacteur en chef, nº 30, 20ᵉ année. Paris, juin 1864.

— *Peintures murales de l'église Saint-Germain-des-Prés*, par M. Hippolyte Flandrin; examen par Auguste Galimard; broch. in-8º. Paris, 1864.

— *Revue de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, 16ᵉ année, t. XVII, nº 4. Avril 1864, à Valenciennes.

— *Apologia*, apologie sur l'assomption au ciel, en corps et en âme, de Marie, vierge, mère de Dieu, par Mgr Dominique Cerri; broch. Susa, 1864.

— *Compte général de l'administration de la justice criminelle en France, pendant l'année* 1862, présenté à S. M. l'empereur, par le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes. Vol. in-4º. Imprimerie impériale. Paris, 1864.

— *Compte général de l'administration de la justice civile et commerciale en France, pendant l'année* 1862, présenté à S. M. l'empereur, par le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes. Vol. in-4º. Imprimerie impériale. Paris, 1864.

— *Les petits crimes*, par M. Dérisoud, avocat à la cour impériale de Paris. Vol. in-18. Paris, 1864.

— *Discours sur la liberté de la charité*, prononcé au Parlement italien, par M. César Cantu, député, le 18 mai 1864.

— *Atti del decimo congresso degli scienziati Italiani*. Actes du dixième congrès scientifique des Italiens, tenu à Sienne, en septembre 1862. Vol. in-4º. Sienne, 1864.

— *Le Moniteur des bons livres*, journal fondé pour leur propagation dans les familles, les communes, les écoles, établissements, armées, etc. Broch. in-8º. Paris, 1864.

— *Bulletin de la Société française de photographie*, 10ᵉ année, nº 6, juin. Paris, 1864.

— *Foi et Patrie*, poëmes par M. Edmond Py. Vol. in-12. Paris, 1860.

— *Des causes* (en italien) *qui ont empêché l'unification de l'Italie jusqu'au* xᵉ *siècle*. Réflexions de M. Carlo Belviglieri, professeur d'histoire

dans le lycée et de lettres latines dans l'Institut technique de Casale-Montferrato. Broch. in-4°. Casale, 1863.

— F. Fertiault, *La matière et l'âme, aux poëtes sensualistes*. Introduction par Messire-Jean. Broch. in-8. Paris, 1863.

— *M. Renan et le judaïsme, vie de Jésus*, par M. Bloch. Broch. in-8. Paris, 1863.

— *Congrès scientifique de France*, XXXIe session. Troyes, 1er août 1864. — Programme. — Questions. — Broch. in-4°. Troyes, 1864.

— *Storia della medicina*, histoire de la médecine, par M. Francesco Puccinotti, professeur de cette histoire, à Florence, ancien président du Xe congrès scientifique des Italiens. Vol. III, 2 cahiers, N°s 28 et 29. *De la médecine du moyen âge*. Vol. II, partie 2e, livraison 6e. In-8. Florence, 1863.

— *Annuaire philosophique*, par M. L. Auguste Martin, 6e livraison. In-8. Paris, 1864.

— *Entretien sur le canal de Suez* (association philotechnique Saint-Denis), par M. Ferdinand de Lesseps. Broch. in-8. Paris, 1864.

— *L'Isthme de Suez*, par M. Ferdinand de Lesseps. (Conférence au profit des blessés polonais, séance du 2 mars 1864). Broch. in-8. Paris, 1864.

— *Entretiens sur le canal de Suez* (conférences de la rue de la Paix), par M. Ferdinand de Lesseps, broch. in-8. Paris, 26 juin 1864.

— *Banquet du canal de Suez*, 11 février 1864. Discours de S. A. I. le prince Napoléon, de M. Dupin et de M. de Lesseps. Broch. in-8. Paris, 1864.

— *Bolletino nautico e geografico*, appendice à la correspondance scientifique de Rome. N° 1, vol. III. Mai 1864.

— *L'Athænæum de Londres*, journal in-4. Londres, juin 1864.

— *L'Italie et son avenir*, broch. in-4°, par M. Nassimberre. Paris, 1864.

A. RENZI,
Administrateur.

ACHILLE JUBINAL,
Secrétaire général.

Imprimerie de L. TOINON et Cie, rue de Paris, 80, à Saint-Germain.

LA FEMME AUX DEUX MARIS

PROCÈS JUGÉ EN 1560 AU PARLEMENT DE TOULOUSE

(*Mémoire lu à la séance publique de l'Institut historique, le* 10 *avril* 1864)

La légèreté apparente, l'étrangeté même du titre de ce mémoire pourrait faire supposer d'abord qu'il s'agit ici de quelque légende romanesque, peu en rapport avec la gravité habituelle des travaux de cette docte Assemblée. Je tiens à rassurer l'auditoire dès les premières paroles. C'est un récit véridique que je lui livre, et les faits que je vais raconter ont été l'objet de ce qu'il y a de plus sérieux au monde, d'un procès criminel aboutissant à une condamnation capitale et à une éxécution. Il est vrai que les procès criminels ont parfois tout l'intérêt mystérieux d'un roman, nos plus récents souvenirs nous le rappelleraient au besoin. Cela nous montre combien la perception du vrai est chose difficile pour l'infirmité humaine, et quels soins religieux la recherche de la vérité réclame! Ce fut une œuvre périlleuse dans tous les temps. Nous allons voir comment elle fut accomplie par la justice, il y a trois siècles, dans les circonstances les plus propres à surexciter l'attention et la curiosité publiques.

Une jeune femme venait se plaindre d'avoir été victime de la plus odieuse imposture. A la suite d'une longue absence faite par un mari qu'elle aimait, elle l'avait vu revenir au foyer conjugal et l'avait accueilli avec la joie et les caresses les plus légitimes. Or, ce *revenant* n'était qu'un fourbe. Abusant d'une funeste ressemblance, un étranger avait usurpé la place et les droits du mari, jusqu'au moment où le hasard, en dessillant les yeux de l'épouse à la fois innocente et coupable, avait voué sa vie à une honte et à des regrets éternels.

Vous me croirez sans peine, si je vous dis qu'à l'époque où elle se révéla, cette cause, restée célèbre, agita, divisa, passionna tous les esprits. Les cœurs tendres et honnêtes, les femmes surtout, s'apitoyaient sur le sort de cette infortunée que l'excès même de son amour conjugal avait perdue ; les incrédules, les sceptiques (il y en a eu dans tous les temps) disaient en souriant que l'erreur n'était pas facile à admettre, et que la plaignante aurait bien dû regarder de plus près, en l'accueillant à son retour, ce mari qui s'était si longtemps fait attendre.

Toute la source du mal était dans une ressemblance qui paraît n'avoir été que trop certaine. Ces jeux de la nature ont jeté souvent le trouble et

l'erreur dans l'esprit des hommes. Rien de plus fragile que le témoignage de nos sens; rien de plus propre à l'égarer, que la vue d'objets semblables et qui, parfois, nous paraissent identiques. La diversité des êtres créés est sans doute admirable : quelquefois, cependant, sans parler des jumeaux, il a plu à la nature de créer deux personnes dans lesquelles on retrouve ou l'on croit retrouver le même air, le même visage, la même voix, les mêmes habitudes du corps; source effroyable d'erreurs sous l'influence desquelles le mensonge peut prévaloir sur la vérité et l'innocence succomber! L'histoire offre mille exemples des effets que peuvent produire ces bizarres ressemblances. Les plus célèbres imposteurs ont su les mettre à profit. Depuis le faux Smerdis, ce Mage audacieux dont Hérodote raconte l'histoire en détail, qui se fit passer pour le frère du roi Cambyse, et qui, grâce à cette supercherie, occupa pendant sept mois le trône de Perse, jusqu'aux trois ou quatre faux Louis XVII que notre époque a connus, combien de fourbes ou de fous ont prétendu jouer des personnages avec lesquels ils n'avaient de commun qu'une ressemblance plus ou moins contestable!

Le procès qui nous occupe fut un véritable événement au milieu du XVI[e] siècle. On l'instruisit solennellement, nous le verrons tout à l'heure, devant le parlement de Toulouse. Le conseiller-rapporteur fut Jean Coras, savant jurisconsulte, honoré de l'estime particulière du roi Henri II, chancelier de Marguerite de Navarre, et l'une des dernières victimes des massacres qui suivirent, dans les provinces, la Saint-Barthélemy. Ce magistrat a conservé au public une curieuse relation de tous les incidents de cette singulière procédure (1). Étienne Pasquier, cet ingénieux

(1) Le commentaire de M. Coras, dont un exemplaire existe à la Bibliothèque impériale, est intitulé :

« *Arrest mémorable du Parlement de Tolose, contenant une histoire prodigieuse de nostre temps, avec cent belles et doctes annotations de Mósieur maistre Jean de Coras, conseiller en ladicte Cour et rapporteur du procès.*

» Prononcé ès Arrestz généraux, le xij septembre M. D. L. X.

» A Paris, 1565. »

On lit en tête du livre :

« *Argument et sommaire du faict.*

« Martin Guerre, du lieu d'Artigat, en Gascongne, ayant une belle jeune femme appelée Bertrande de Rolz, s'en va à la guerre et demeure huict ans absent : passez lesquelz Arnauld du Tilh, soy disant Martin Guerre, se présente aux seurs, oncle et parens dudit Martin, ensemble à ladite de Rolz, femme : qui tous, pour la raison de la grande similitude qui estait entre lui et ledit Martin, absent, et pour les véritables enseignes qu'il donnait à chacun de toutes choses, facilement se persuadent qu'il est Martin Guerre, et pour tel le reçoivent : et est recongnu de tous les habitans d'Artigat,

investigateur, qu'à ce titre nous pouvons compter parmi nos ancêtres (1), a consacré au même sujet un chapitre de ses *Recherches* (2). Contemporain des faits, il constate, en les racontant, l'émotion qu'ils avaient produite. C'est à ces sources que nous avons puisé nous même les détails que nous vous livrons aujourd'hui. Depuis trois cents ans, les malheurs de Bertrande de Rols et la fourberie du faux Martin Guerre (tels sont les noms des principaux personnages que vous allez voir agir) ont été souvent cités, commentés. Ce sujet a pris naturellement sa place parmi les causes célèbres. Il paraît même avoir excité la verve dramatique. Guilbert-Pixerécourt, dont le nom a été autrefois répété par les échos de l'ancien boulevard du Temple, a fait représenter pour la première fois sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 27 fructidor an X (14 septembre 1802), un mélodrame intitulé : *la Femme à deux Maris*, et qui a eu ce qu'on appelle un succès de larmes. Je dois dire, toutefois, que dans sa pièce, les noms, les temps, les lieux n'ont rien de commun avec l'aventure de la femme de Martin Guerre. La fable même qu'il a adoptée ne se rapproche qu'en un point important, il est vrai, de la vérité historique : c'est la présence de deux hommes revendiquant à la fois le droit marital sur la personne d'une femme que ses malheurs et sa bonne foi recommandent à l'intérêt public.

mesmement de ladite de Rolz, avec laquelle il cohabite trois ans côme mary, et de ses œuvres ha deux enfants. Après l'imposture quelque peu descouverte, il est fait prisonnier par autorité du juge de Rieux, et enfin condemné perdre la teste, de quoy appelle au Parlement de Tolose, où il est amené et ouy : Soustenant toujours qu'il estait Martin Guerre, côme aussi faisayent les quatre seurs et leurs marys, beaux-frères dudit Martin, ensemble trente ou quarante tesmoings. Mais parce que plusieurs autres au contraire ou l'asseuraient estre Arnauld du Tilh, ou bien en doutaient et n'osayent affermer ny l'un ny l'autre, pour la ressemblance grande du prisonnier avec lesditz Martin et du Tilh, la Cour estait en merveilleuse perplexité. Et côme on voulait juger le procès, Martin Guerre arrive : lequel néantmoins confronté audit du Tilh, demeure presque vaincu : tant mieux sçavait l'imposteur farder ses mensonges, que l'autre s'ayder de la vérité. Dont les juges, encore plus incertains, font venir les seurs et certains autres tesmoings : par lesquelz le nouveau venu est remarqué et recongnu pour Martin Guerre, et l'imposture faite évidente : Dont s'en ensuyt arrest, que led du Tilh sera pendu et son corps bruslé : les enfants néantmoins procréez de ses œuvres et de ladite de Rolz déclarez légitimes. A l'exécution duquel ledit du Tilh condemné confesse au long l'imposture. »

Vient ensuite le *Texte de la toille du procès et de l'arrest*, avec des annotations intercalées dans le cours du texte lui-même.

(1) On sait que le journal de l'Institut historique s'est toujours appelé l'*Investigateur*.

(2) Étienne Pasquier, né en 1529, mort en 1615, à l'âge de 86 ans, a publié pour la première fois ses *Recherches de la France* vers 1564. Il a donc pu, avec raison, intituler le récit auquel nous faisons allusion : *Exemple dernier arrivé de nostre temps en la personne d'un nommé Martin Guerre*, etc.... (*Recherches*, t. I, liv. VI, chap. 36).

Mais hâtons-nous de sortir des fictions et abordons le récit des faits dont les pièces authentiques ont gardé le témoignage.

Par une belle soirée de printemps, en l'année 1557, dans un village du Languedoc, qui s'appelle Artigues, et qui fait aujourd'hui partie de l'arrondissement de Muret (Haute-Garonne), une femme dont l'extérieur et la mise révélaient l'aisance modeste d'une bourgeoise, assise près de la fenêtre d'une salle basse, laissait errer ses regards sur la campagne, tout en conversant avec une autre femme un peu plus âgée qu'elle. La première était Bertrande de Rols, comptant alors trente ans à peine et gardant encore dans tout son éclat une beauté que semblaient relever son regard mélancolique et son front assombri par les traces d'un chagrin passé de l'état aigu à l'état chronique, comme dirait un disciple d'Hippocrate.

Sa compagne était une de ses belles-sœurs.

— Non, ma bonne Jeanne, disait Bertrande, malgré les consolations que tu essaies de me donner, je ne puis me faire à la pensée de ce long abandon. Il y a huit ans qu'il dure, et mon cœur saigne comme au premier jour. Tu sais si j'aimais mon mari... Eh ! bien je me demande si la certitude de sa mort ne me serait pas plus douce que le cruel état dans lequel je me trouve.

— La mort seule est sans remède, ma sœur : l'absence a une fin, et m'est avis que celle de Martin cessera bientôt.

— Tu me répètes cela depuis huit années, et chaque jour qui s'écoule augmente ma souffrance.

A ce moment, un voyageur débouchait sur la place où se trouvait située l'habitation de Bertrande. Son apparente fatigue et ses vêtements délabrés indiquaient une longue marche faite à pied ; son attitude était celle d'un homme qui cherche à se reconnaître. Tout à coup, ses yeux se fixèrent sur Bertrande et il marcha résolument dans sa direction.

Arrivé à la porte, il heurta sans hésitation ; Jeanne lui ouvrit, et le nouveau-venu se trouva bientôt introduit dans la pièce où se tenaient les deux femmes.

— Que voulez-vous, monsieur ? lui demanda Bertrande ?

— Ce que je veux ? dit l'homme, avec un singulier sourire. Eh ! quoi, Bertrande de Rols ne me reconnaît-elle pas ?

— Vous reconnaître ? Il me semble ne vous avoir jamais vu.

— Huit ans d'absence m'ont donc bien changé, si je parais ainsi méconnaissable à ma propre femme !

— Que dites-vous ? vous seriez ?...

— Martin Guerre lui-même, qui revient à son foyer, et qui n'aurait

jamais dû le quitter : Martin Guerre, bien las des voyages et de la vie d'aventures, et qui veut te faire oublier ses torts en ne te quittant plus et en te consacrant sa vie.

— Ah ! monsieur, par grâce, trève à cette horible plaisanterie, murmura Bertrande, très-pâle et se soutenant à peine. Mon mari m'a quittée pour toujours et je ne le reverrai plus...

— Bertrande, tu refuses de me reconnaître ! Ah ! je suis justement puni de mon coupable abandon.

— Attendez, dit Jeanne, qui, jusqu'alors avait considéré le voyageur en silence, mais avec la plus grande attention : attendez, montrez-moi votre main droite.

Il tendit la main.

— Jésus mon Dieu ! voilà bien l'ongle du petit doigt déviant à gauche et s'enfonçant dans la chair, tout comme l'avait mon frère Martin.

Le voyageur se prit à rire.

— Voilà cette dent jumelle que nous avons tant de fois remarquée !... et j'aperçois dans son œil gauche la tache rouge qu'il a depuis sa naissance. Bertrande, il n'en faut plus douter, c'est mon frère, c'est ton mari.

— Allons donc !. . Je savais bien que Martin Guerre, en rentrant chez lui, ne pouvait pas y être longtemps méconnu. Embrasse-moi, Bertrande, et oublions tous les chagrins passés.

— Quoi ! ma sœur, tu es bien sûre? murmurait Bertrande, partagée entre un sentiment de défiance instinctive, et le penchant de son cœur, qui la portait à retrouver un époux resté cher à son souvenir.

— Si j'en suis sûre ! — Tiens, j'embrasserai mon frère avant que tu n'embrasses ton mari.

Le voyageur se prêta de la meilleure grâce du monde à ces caresses, et quelques instants après la pauvre Bertrande tombait entre ses bras, à demi suffoquée par la surprise et la joie.

Le bruit se répandit promptement dans Artigues que Martin Guerre était de retour. Dès le soir de son arrivée, la bonne Jeanne avait couru l'annoncer à ses trois sœurs d'abord, puis à toutes ses connaissances. On était venu saluer le retour de l'absent. Il avait été reconnu, à peu près sans hésitation, par ses sœurs, par ses parents et amis, par ceux qui l'avaient connu dans son enfance. Et cependant l'homme qui venait ainsi redemander sa place au foyer si longtemps délaissé, n'était pas Martin Guerre, mais un nommé Arnauld du Tilh (ou Armand Tillier, comme le nomme Étienne Pasquier) audacieux aventurier, originaire du comté de Foix. Au reste, on pourra s'expliquer l'erreur commune si l'on songe, qu'indépen-

damment de la grande ressemblance de ce du Tilh avec Martin Guerre, ce dernier, lorsqu'il avait quitté son pays natal, avait encore toutes les apparences d'un adolescent, et qu'au moment où il était présumé y revenir, il était devenu un homme mûr, dont l'aspect devait être considérablement modifié par le temps écoulé et par les fatigues du voyage et de la guerre.

Trois ans de calme apparent succédèrent à la scène qu'on vient de décrire. Arnauld du Tilh était en pleine possession de l'état de Martin Guerre. Deux enfants naquirent de son commerce marital avec Bertrande : l'un des deux mourut presque en naissant, mais une fille survécut.

Cependant un observateur attentif aurait reconnu que Bertrande n'était pas heureuse, en dépit des apparences extérieures. Sa pensée se reportait souvent vers le passé, et elle y retrouvait encore béante cette lacune de huit années dans son existence conjugale; de vagues inquiétudes venaient troubler sa conscience, et des doutes inexplicables se glissaient au fond de son cœur.

Chaque fois que dans les causeries familières elle essayait de se reprendre aux souvenirs des premiers temps du mariage, si chers à la plupart des époux, son mari cherchait à les dépister avec une affectation singulière.

Et pourtant, que de motifs n'avait-elle pas de renouer la chaîne de ces impressions intimes, si brusquement interrompue!

Son union avec Martin Guerre remontait aux jours de leur commune enfance. Quand on les avait mariés, il comptait onze ans, elle en comptait dix à peine. La loi du temps tolérait de tels mariages; ils constituaient, il faut le dire, de très-rares exceptions. Certes, dans le cas présent, l'exception n'avait pas été heureuse.

On pourrait croire que, du moins, une prévoyante sagesse imposait une séparation temporaire aux deux jeunes conjoints, au lendemain d'une union aussi prématurée. Il n'en avait point été ainsi. Martin Guerre et Bertrande de Rols, mariés en 1539, passèrent l'un près de l'autre une période de dix années, au bout de laquelle naquit un fils nommé Sanxi. Il paraît que le sentiment paternel ne retint pas plus que l'amour conjugal Martin Guerre au foyer domestique : c'est en l'année même de la naissance de son fils, en 1549, qu'il disparut subitement.

Il est resté impossible d'assigner une cause sérieuse et raisonnable à ce départ (1).

(1) Le texte du procès énonce « que Martin Guerre se serait absenté du païs et demeuré huict ans dehors, pour quelque legier larrecin de bled qu'iceluy Martin avait fait à son père. » — Mais ce fait, si futile en lui-même et si impuissant à rendre raison d'une absence de huit années, n'a pas même été établi au cours de la procédure.

Bertrande revenait souvent sur ce sujet et renouvelait sans cesse des questions toujours éludées. Dans ce déserteur revenu sous le drapeau de l'hymen, elle retrouvait bien l'homme physique d'autrefois, mais c'est en vain qu'elle essayait d'évoquer et de faire revivre, dans l'ordre de la vie morale, l'ancien compagnon de son enfance.

Telles étaient les dispositions de son esprit et de son cœur, quand, au commencement de l'année 1560, une affreuse révélation vint l'éclairer sur sa situation réelle.

Un soldat de Rochefort se trouvait de passage dans le bourg d'Artigues. Il eut l'occasion de voir l'homme que l'on appelait Martin Guerre et dont on racontait le retour, à la suite d'une fort longue absence. Au premier coup d'œil, ce soldat déclara que l'homme qu'on lui montrait n'était pas Martin Guerre; qu'il connaissait parfaitement ce dernier, pour l'avoir vu en Flandre, à l'armée; et il ajouta que Martin Guerre avait eu une jambe emportée par un boulet devant Saint-Quentin, à la bataille de Saint-Laurent, et que depuis lors il avait une jambe de bois.

Un oncle du vrai Martin, Pierre Guerre, qui depuis quelque temps déjà soupçonnait l'imposture, crut de son devoir de faire connaître à Bertrande toute la vérité, et avant que le soldat ne quittât la ville, il prit acte par devant notaire de sa déclaration.

Peu de temps après, Bertrande, sous l'influence des conseils de son oncle et cédant à sa propre indignation, se décidait à une rupture éclatante avec le fourbe qui l'avait si indignement abusée et rendait plainte contre lui devant le juge de Rieux qui ordonna l'arrestation d'Arnauld du Tilh et procéda à une information. Nous passerons rapidement sur les phases qu'eut à subir le procès devant le premier juge. Bornons-nous à dire qu'il déclara Arnauld du Tilh atteint et convaincu du crime qui lui était imputé, pour réparation duquel il le condamna à perdre la tête, en ordonnant que son corps serait, après sa mort, mis en quatre quartiers. Du Tilh fit appel de cette sentence devant le Parlement de Toulouse.

C'était, comme on sait, le second Parlement de France. Rendu sédentaire depuis l'édit de Saumur du 11 octobre 1443, il avait tenu sa première séance solennelle le 4 juin 1444, et n'avait pas tardé à conquérir l'autorité et le respect qui appartenaient à une cour souveraine, alors surtout qu'il n'y en avait que deux pour tout le royaume (1). Depuis plus d'un siècle, dans les graves procès qu'il avait eus à décider, le Parlement de Toulouse s'était acquis une grande réputation de sagesse et de pru-

(1) Voir l'*Essai sur les parlements de France*, par le vicomte de Bastard d'Estang, chapitre III, et aussi chapitre XXII, où est rappelée l'histoire du faux Martin Guerre.

dhomie, comme on disait alors. Dans cette nouvelle cause, il résolut de procéder avec une entière maturité et de donner à l'instruction tous les développements dont elle était susceptible.

D'abord on ordonna que l'oncle Pierre Guerre et Bertrande de Rols fussent confrontés à l'accusé. Dans ces deux confrontations, du Tilh montra une assurance, une fermeté, une présence d'esprit qui produisirent un grand effet sur les juges. Jamais l'imposture ne fut plus près de remporter sur la vérité un triomphe éclatant. Les plaignants paraissaient écrasés, et, par une incroyable interversion des rôles, ils balbutiaient des réponses insignifiantes devant l'audace de l'accusé qui avait ressaisi l'offensive. Tout semblait lui venir en aide, l'embarras de la pauvre Bertrande et de son oncle, et les renseignements qu'il fournissait lui-même, avec une rare précision, sur son passé, sur les particularités de sa vie commune avec Bertrande, antérieurement à son départ. Enfin, dit naïvement Pasquier, « la femme *y perdait pied*... et ce qui rend cette histoire plus émerveil- » lable, c'est que ce supposé mary n'avait jamais familiarisé avec l'autre.» Sur ce point, Pasquier a été mal informé : les aveux faits par du Tilh, après sa condamnation, ont révélé qu'il avait fréquenté Martin Guerre et qu'il avait eu avec lui les conversations les plus intimes. Il est certain que le mari malavisé avait poussé très-loin ses confidences et ses indiscrétions, et qu'il avait mis le fourbe en état de faire illusion à tout le monde et même à la malheureuse femme, en invoquant pour sa défense jusqu'aux particularités de l'intimité la plus secrète (1). Ajoutons que plusieurs des amis de Martin Guerre qui le fréquentaient pendant son séjour à l'armée, frappés de sa ressemblance avec du Tilh, en avaient souvent entretenu ce dernier et avaient complété, dans l'abandon de la conversation familière, tous les détails dont l'imposteur avait besoin pour bien jouer son personnage. C'est donc très-gratuitement que certains contemporains de du Tilh, et des plus illustres, ont mis sur le compte de la magie la

(1) « ..... Car, d'un costé, Tillier (du Tilh) découvrait de poinct en poinct toutes les particularités qui s'estaient passées entre luy et sa femme devant sa débauche (*avant son départ*), les discours qu'ils avaient eus ensemblement le premier soir de leurs nopces; nommait ceux qui leur auraient apporté le lendemain matin *le chaudeau* .. — Que depuis estant allés aux nopces d'un de leurs parents aux champs, pour autant que le lieu estait trop estroit pour les coucher et qu'il fallait que sa femme couchast avec une autre, il fut entr'eux advisé que lorsque les autres seraient endormis, il irait se jouer avecque sa femme : qu'ils avaient eu un enfant, nommant le nom du prestre qui le baptisa et des parrains qui l'avaient tenu sur les fonts..... adjoutant les motifs de son partement, les fatigues qu'il avait eues tant en Espagne qu'en France : toutes lesquelles particularitez se trouvèrent depuis estre vrayes par le rapport de Martin Guerre. » (Et. Pasquier, au chapitre déjà cité.)



prodigieuse habileté dont il a fait preuve dans tout le cours de ce procès.

Ce n'est pas tout. Loin de donner des lumières suffisantes, les enquêtes rendaient encore plus épaisses les ténèbres qui enveloppaient cette curieuse affaire. Si quarante-cinq témoins environ assuraient que l'accusé, bien connu d'eux, n'était autre que du Tilh de Sagias, il y en avait trente ou quarante qui affirmaient non moins pertinemment reconnaître en lui Martin Guerre d'Artigues, et, dans ce nombre, il faut compter les quatre sœurs dudit Martin et deux des maris de ces sœurs. Il est vrai qu'en revanche un oncle de du Tilh reconnut nettement son neveu dans la personne du prisonnier, et cela dans des conditions qui impressionnèrent vivement les juges. Cet oncle, nommé Carbon Barrau, dit M. Coras, « en » voyant le prisonnier entre les mains de la justice, les gros fers aux » jambes, et en danger de sa vie, se mit incontinent à pleurer et gémir » amèrement. » Cependant l'accusé, payant d'audace, déclara qu'il se soumettait à la mort si Bertrande de Rols jurait qu'il n'était point son mari. Tout en maintenant avec énergie son accusation, la malheureuse femme se refusa à faire un pareil serment.

La perplexité des magistrats était grande, et, dans un pareil *estrif*, pour nous servir de l'expression de Pasquier, il fallait presque un miracle pour que la vérité se découvrît. La Providence permit qu'un événement, dont l'opportunité semble en effet avoir quelque chose de miraculeux, vînt au secours de la justice et mît un terme à toutes les incertitudes (1). Il était temps. La balance semblait pencher pour du Tilh ; la faveur même qui s'attache au mariage, à l'enfant qui en est issu, conviait les juges à une décision dont le résultat eût été d'absoudre l'imposture. Mais voilà que le bruit se répand à Toulouse que le vrai Martin Guerre a reparu dans le bourg d'Artigues; qu'il est informé de tout ce qui se passe et qu'il vient en personne demander justice au Parlement.

Rien n'était plus vrai. Comme s'il eût personnifié la justice et la peine réservée au crime, il arrivait *d'un pied boiteux* (*pede claudo*), car le ren-

(1) « Grande certes est et esmerveillable la bonté, grâce et miséricorde de nostre Dieu (s'écrie maître Jean Coras), laquelle, quand il lui plaist répandre sur nous, il n'y a ruse, astuce ny malignité des hommes, invention, cautelle ou malice de Sathan, qui la puisse empescher ou lui faire aucune résistence : comme ce faict icy (après infiniz autres) met en évidence, auquel deux povres innocents, telz qu'estaient Bertrande de Rolz et Pierre Guerre, par la main forte du tout-puissant, furent délivrez de l'imminent péril de la mort, où ilz estaient comme calomniateurs posez, et l'impudemment démesurée imposture de ce malheureux affronteur du Tilh, comme par un miracle, manifestée et découverte :

« *Oculus Dei acutus est, videt omnia.*

seignement fourni par le soldat de Rochefort était exact : à la suite d'une blessure reçue à la bataille de Saint-Quentin, il avait été amputé d'une jambe.

Croirait-on que l'audace de du Tilh ne se démentit pas dans une telle conjoncture? Tout autre eût abandonné la partie en présence d'un pareil coup de théâtre. Quant à lui, mis en face du nouveau venu, il le traita : « *d'affronteur*, de *meschant* et de *belître*, se soubzmettant en outre, à peine » d'estre pendu, qu'il justifierait qu'iceluy nouveau venu avait été achepté » à deniers contans et instruit par Pierre Guerre, mais non pas toutes » fois si bien qu'il ne le confondist et demonstrast clairement la suppo» sition. Et sur cela, commence à discourir et l'interroger de plusieurs » choses passées à la maison dudit Martin Guerre ; sur quoy, à la vérité, » le nouveau venu ne satisfesait pas si bien que le prisonnier avait fait et » faisait encores. »

Ce dernier trait montre assez l'esprit de ruse infernale qui inspirait l'impudent sycophante, et l'on peut lui appliquer ce que le poète disait de Sisyphe :

Sysiphus, in terris quo non astutior alter.

Cependant la vérité se faisait jour, et, pour former la conviction des juges, il n'était plus besoin que d'une dernière épreuve. Elle eut lieu et elle fut décisive.

La Cour ordonna que les principaux témoins qui avaient affirmé que le prisonnier était Martin Guerre, notamment les quatre sœurs de Martin, ses deux beaux-frères, son oncle, et aussi les parents de du Tilh seraient appelés en personne et confrontés avec les deux prétendus Martin Guerre, pour avoir à choisir le véritable. Tous ces témoins vinrent en effet, à l'exception des frères de du Tilh, qu'aucune injonction de la justice ne put contraindre à venir déposer contre leur frère.

Jeanne, la sœur aînée, arriva la première. Après avoir un instant contemplé le nouveau venu, elle le reconnut pour son frère, l'embrassa en pleurant, et dit aux conseillers commissaires : Voici bien mon frère Martin Guerre, et je confesse franchement l'erreur dans laquelle ce traître abominable a jeté et entretenu si longtemps moi, mes sœurs et une partie de la population d'Artigues. A ces mots, Martin ne put retenir ses larmes. Il fut reconnu successivement par ses autres sœurs, par son oncle, et, en un mot, par tous les témoins qui avaient cru et affirmé que l'accusé était Martin Guerre. Alors seulement, et les deux hommes mis en présence, apparurent à tous les regards les différences qui existaient dans la taille,

les traits et le maintien. On s'accordait à les trouver fort ressemblants, mais la comparaison de l'un et de l'autre prouvait une fois de plus que la ressemblance entre deux personnes n'est jamais parfaite et absolue.

Vint le tour de la pauvre Bertrande, qui, elle aussi, devait être confrontée avec le nouveau venu. A peine eut-elle jeté les yeux sur lui, dit le savant historiographe de ce procès, « que toute esplorée et tremblante comme la feuille agitée des vents, accourut l'embrasser luy demandant pardon de la faute que, par imprudence et surmontée des séductions, impostures et cautelles dudit du Tilh, elle avait commise... mais voyant que ce proditeur luy avait desrobé son honneur, elle l'avait incontinent mis en justice et si vivement poursuivy qu'il avait esté condamné à perdre la teste. »

A cette justification, timidement essayée, mais que les larmes et la beauté de Bertrande rendaient éloquente, le mari ne répondit d'abord que par un silence farouche et par une attitude menaçante. Il avait été attendri par la vue et les embrassements de ses sœurs. Il restait sec et froid devant la douleur de sa femme. Enfin, il n'ouvrit la bouche que pour lui dire : « Laissez à part ces pleurs desquels je ne me puis ny ne » me doibs esmouvoir. Et ne vous excusez en mes seurs ny en mon » oncle, car il n'y a père, mère, oncle, seurs ny frères, qui doivent mieux » cognoistre leur fils, nepveu ou frère, que la femme doit cognoistre le » mary. Et du désastre qui est advenu à notre maison nul n'a le tort que » vous. »

Ces paroles si sévères étaient-elles justes et bien placées dans la bouche de ce mari? Il est permis d'en douter, et tel fut le sentiment des conseillers commissaires qui les entendirent, et qui lui firent à cet égard de sages remontrances. Tel fut aussi le sentiment de Pasquier qui relève très-vertement tous les reproches qu'on était en droit d'adresser à cet époux qui s'était si longtemps attardé loin du foyer conjugal. « Je demanderais volontiers, dit-il, si ce M. Martin Guerre qui s'aigrit si asprement contre sa femme, ne méritait pas une punition aussi griève qu'Arnauld du Tilh, pour avoir, par son absence, été cause de ce mesfait. » Puis, après avoir rapporté un trait non pas seulement de sévérité excessive, mais d'odieuse cruauté, qu'il attribue au préteur Pison, Pasquier ajoute : « Or, tout ainsi que le jugement de Pison a été trompété par la postérité, comme très-monstrueux ; au contraire, si Martin Guerre eust esté *condamné à mort*, parce qu'estant le vray mary, il avait sans raison abandonné sa femme l'espace de dix ans, absence qui avait été le principal argument et sujet de toute cette imposture : j'estime que nos survivans eussent solennisé cet

arrest comme très-saint : pour le moins, m'asseurai-je que les femmes n'en eûssent été *marries.* »

N'en déplaise à Pasquier, j'estime, quant à moi, que le Parlement de Toulouse s'arrêta au parti le plus sage. Il jugea que le seul et vrai coupable était l'imposteur effronté que nous vous avons fait connaître, et que s'il y avait lieu de blâmer Martin Guerre de sa trop longue absence, Bertrande de Rols de sa trop grande crédulité (1), il fallait du moins réserver à du Tilh les sévérités de la loi. En conséquence, après une mûre délibération, la Cour rendit l'arrêt dont voici le texte :

« Veu le procès fait par le juge de Rieux à Arnauld du Tilh, dit Pansette, soy disant Martin Guerre, prisonnier à la Conciergerie, appelant dudit juge... Dit ha esté que la Cour a mis et met l'appellation dudit du Tilh, etc., et ce dont ha esté appelé au néant, et pour punition et réparation de l'imposture, faulseté, supposition de nom et de personne, adultère, rapt, sacrilège, plaige, larrecin et autres cas, par ledit du Tilh prisonnier commis, résultans dudit procès, la Cour l'a condemné et condemne à faire amende honorable au devant de l'église du lieu d'Artigues, et illec à genoux, en chemise, teste et piedz nudz, ayant la hart au col, et tenant en ses mains une torche de cire ardente, demander pardon à Dieu, au roi, à la justice, auxdits Martin Guerre et de Ruolz mariez; et, ce fait, sera ledit du Tilh délivré ès mains de l'exécuteur de la haute justice, qui luy fera faire les tours par les rues et carrefours accoustumez dudit lieu d'Artigues; et, la hart au col, l'amènera au devant de la maison dudit Martin Guerre, pour illec en une potence qui à ces fins y sera dressée, estre pendu et estranglé, et après son corps bruslé. Et pour certaines causes et considérations à ce mouvans la Cour, elle a adjugé et adjuge les biens dudit du Tilh à la fille procréée de ses œuvres et de ladite de Rolz soubz prétexte de mariage par lui faulsement prétendu, supposant le nom et personne dudit Martin Guerre et par ce moyen décevant ladite de Rolz, detraictz (distraits) les frais de justice, Et, en outre, a mis et met hors de procès et instance lesdits Martin Guerre et Bertrande de Rolz, ensemble ledit Pierre Guerre, oncle dudit Martin, et ha renvoyé et renvoye iceluy du Tilh audit juge de Rieux, pour faire mettre ce présent arrest à exé-

(1) Les femmes ont cela de péculier, dit le philosophe, qu'elles croient de legier et sont faciles à estre décues par les ruses des hommes. Le poëte Faustus a dit :

Scilicet ista fuit veterum natura virorum
Fallere fœmineum, credula corda, genus.

(*Commentaire* de Jean de Corat).



cution, selon sa forme et teneur. Prononcé judiciellement le douzième jour de septembre 1560. »

Cet arrêt reçut son exécution au bourg d'Artigues. Elle fut précédée d'une confession complète faite par Arnauld du Tilh de toutes les circonstances de son crime (1). Il demanda pardon à Martin Guerre et à sa femme et parut, à ses derniers moments, pénétré d'un vif repentir. On dit qu'à la suite de cette expiation, Martin Guerre, qui sans doute avait fait un retour sur lui-même et ne s'était pas trouvé irréprochable, accorda à son tour à Bertrande le pardon de sa faute involontaire. Mais la paix et le bonheur rentrèrent-ils au sein de ce ménage troublé par de si dramatiques événements? C'est là un point sur lequel l'histoire reste muette et que nos recherches ne nous ont pas permis d'éclaircir.

J. Barbier
membre de la 2e classe, Président à la Cour impériale de Paris.

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

HISTOIRE UNIVERSELLE

par César CANTU

RAPPORT FAIT A L'INSTITUT HISTORIQUE

TOME XVI

C'est une tâche toujours difficile que celle de rendre un compte sérieux d'une histoire universelle. Elle est difficile surtout pour un écrivain qui s'est imposé de son côté la mission d'écrire une semblable histoire et qui marche, par conséquent, de près ou de loin, sur les traces de l'auteur dont il est appelé à analyser les travaux. Elle est, en outre, plus ardue et plus épineuse, enfin, lorsque, au lieu de commencer un rapport par le

(1) « Arnauld du Tilh, ramené à Artigues, fut ouï dans la prison par le juge de Rieux. Il confessa fort au long son imposture le 16 septembre 1560. Il avoua qu'il s'était déterminé à commettre ce crime, parce qu'étant de retour du camp de Picardie, quelques amis intimes de Martin Guerre le prirent pour lui. Il s'informa d'eux, de l'état de Martin Guerre, de ce qui concernait son père, sa femme, ses sœurs, son oncle et ses autres parents; de ce qu'il avait fait avant qu'il quittât le pays. Ces nouvelles lumières, se réunissant à celles qu'il avait eues dans ses conversations avec Martin Guerre, le mirent en état de faire face à tous ceux qui voulurent l'éprouver. » (*Causes célèbres*, par Gayot de Pitaval, avocat, édition de 1739.)

premier volume, c'est le seizième que l'on est appelé à étudier et à examiner.

J'espère que l'Institut historique et l'auteur, dont je suis l'un des admirateurs les plus sympathiques et les plus convaincus, me tiendront compte de ces obstacles et me sauront gré de mes efforts et de ma bonne volonté.

Le seizième volume de l'*Histoire universelle*, de César Cantu, s'ouvre par un coup d'œil général sur le dix-septième siècle presque en entier et sur les commencements du dix-huitième, c'est-à-dire sur l'espace historique compris entre l'avénement au trône de Louis XIII et la mort de Louis XIV. Ce coup d'œil est rapide, précis et nettement accusé. L'auteur y révèle en effet ses idées sur la politique générale du grand siècle, et il fait entrevoir, d'une manière un peu vague sans doute, mais néanmoins ostensible, accentuée, les développements qui doivent suivre son programme ou son appendice. C'est l'ensemble, en un mot, de cette partie de son histoire que M. Cantu désigne sous le nom de seizième époque historique.

A ce sujet, nous adresserons à M. Cantu une observation. La disposition de cette seizième époque n'est peut-être pas assez méthodique. Nous comprendrons jusqu'à un certain point que les exigences de l'histoire et les difficultés d'une marche absolument synchronique obligent le narrateur à faire souvent des pas rétrogrades; c'est une nécessité rendue presque inévitable par l'encombrement des faits, des matières et des événements. Ainsi, que M. Cantu remonte au seizième siècle pour nous raconter le résumé de l'histoire moscovite jusqu'à la venue de Michel Romanoff, d'Alexis et de Pierre le Grand, qui sont contemporains de Louis XIII et de Louis XIV; qu'il rebrousse chemin pour nous rappeler les règnes de Sélim II et de ses successeurs antérieurs au dix-septième siècle, nous l'admettons assez volontiers, car les *Annales russes et ottomanes* peuvent très-bien, vu leur peu de rapport (remarquez que je ne parle que des successeurs du grand Soliman II et non de Soliman lui-même) avec les autres annales européennes, supporter cette interversion; mais il n'en est pas de même de l'Italie, de la Savoie et de la Sicile, dont l'histoire aurait dû marcher de pair avec les autres histoires contemporaines. Pourquoi M. Cantu n'a-t-il pas rattaché, à cette seizième époque, l'histoire des peuples allemands et scandinaves pendant la guerre de Trente ans; pourquoi ne la reprend-il qu'après le traité de Westphalie, c'est-à-dire en 1648. Gustave-Adolphe, Oxenstiern, le duc de Weymar, Wallenstein, Torstenson, Tilly et les empereurs Ferdinand II et Ferdinand III sont cependant les contemporains de Richelieu, de Buckingham, de Louis XIII et de Charles Ier.

Après avoir signalé à M. Cantu ce léger défaut de forme ou de construction historique, je continuerai l'analyse de son seizième volume.

L'histoire de France est la première, après le coup d'œil général, qui attire ensuite l'attention et les études de l'auteur. Elle est à la fois le point de départ et la clôture de ce seizième volume, et nous devons avouer que l'historien lui a assigné une belle et large place dans son remarquable ouvrage. La France est, en effet, à cette époque, arrivée à l'une de ses phases les plus éclatantes et les plus illustres. Domptée par le génie superbe de Richelieu, maintenue par le génie, plus souple, mais habile de Mazarin, dirigée par Colbert et Louvois, protégée par l'épée de Turenne et de Condé, illustrée par Bossuet, Fléchier, Fénelon, Pascal, Arnauld, Descartes, Corneille, Boileau, Racine et Lafontaine, et gouvernée par Louis XIV, la France est la première de toutes les nations comme les Français sont les premiers de tous les peuples. Le cabinet de Versailles est à la fois l'objet de l'envie et de la terreur des autres empires et des autres monarchies. Il décrète la paix ou la guerre, fait respecter partout ses pavillons et ses drapeaux, et grand, même dans ses fautes et dans ses revers, ne faiblit ni dans son orgueil ni dans sa majesté souveraine. De même qu'il n'y a qu'un prince spirituel sur la terre, le pape, il n'y a plus aussi qu'un seul roi, qu'un seul monarque temporel au monde, et ce roi s'appelle Louis XIV. A côté de lui se dressent peut-être des natures plus éminentes, plus vaillantes et plus énergiques : Pierre le Grand en Russie, Charles XII en Suède, Cromwell en Angleterre, Guillaume III d'Orange dans les Pays-Bas, Aurengzeb dans l'Inde (1), Louis XIV n'en est pas moins le roi des rois, le seul et le véritable monarque. A la France donc appartiennent presque tous les honneurs dans cette revue de l'histoire universelle. M. Cantu le reconnaît lui-même, mais ce n'est pas sans protestation, comme nous le dirons plus tard.

Il y a là des chapitres hors ligne et vraiment dignes d'attention de la part du lecteur. La partie politique n'est cependant pas, à notre avis du moins, le côté fort de l'auteur qui est plus à son aise et véritablement à sa place dans les questions théologiques, religieuses, scientifiques et artistiques. Nous citerons les chapitres XI, sur le Jansénisme ; XII, sur la controverse chrétienne, et généralement tous les chapitres consacrés aux sciences, aux lettres et aux arts.

Mais le chapitre sur le jansénisme, si remarquable au point de vue his-

(1) L'histoire d'Aurengzeb, contemporain de Louis XIV et de l'empire Mongol, n'est pas traitée dans ce volume.



torique et littéraire, est peut-être plus étendu qu'il ne devrait l'être de notre temps, où les controverses religieuses des siècles passés ont beaucoup perdu de leur valeur et de leur importance.

Nous adresserons le même reproche de construction défectueuse à la partie scientifique de l'*Histoire universelle* de M. Cantu; nous aurions voulu que les divers chapitres littéraires, au lieu d'être disséminés dans le corps du volume, ne fussent point séparés par les matières historiques d'un ordre différent. Cette distribution a exposé en outre M. Cantu à quelques répétitions à peu près obligées; c'est ainsi qu'il parle à plusieurs reprises de Locke, de Bossuet, de Huet entre autres, et qu'il leur consacre deux articles au lieu d'un seul.

Les chapitres réservés à la littérature française sont écrits avec justesse et impartialité; M. Cantu flétrit avec raison le règne des pastorales et des précieuses ridicules, des Euphuistes et des Gongoriens; il juge Bossuet, Descartes, Corneille et les autres grands écrivains du règne de Louis XIV comme ils doivent être jugés; cependant nous le trouvons un peu trop sévère pour Jean-Baptiste Rousseau, qui avait le grand tort de ne pas être riche et à qui la misère de ses dernières années peut tenir lieu d'excuse pour les productions obscènes composées par lui, sur *commande*, comme le dit M. Cantu. Jean-Baptiste Rousseau, trop vanté sans doute par ses contemporains, qui l'appelaient le grand, a été aussi trop décrié de nos jours, et *lyrique* ou *non lyrique*, n'est pas un de ces poëtes que la littérature française soit intéressée à renier ou à désavouer. La vie privée d'un poëte n'a rien de commun après tout avec sa vie littéraire, et Piron, l'obscène et ordurier Piron, n'en est pas moins l'auteur de *la Métromanie*, c'est-à-dire de l'une des plus belles pièces comiques qui enrichissent le répertoire français.

Je serais injuste envers M. Cantu si je ne mentionnais pas séparément son chapitre IV, intitulé Colbert, administration de Louis XIV, etc. M. Cantu rend à Colbert toute la justice qui lui est due et lui consacre dans l'*Histoire générale* une place privilégiée dont l'importance n'avait peut-être pas encore été assez bien définie jusqu'à lui. Néanmoins le développement accordé à Colbert n'aurait dû causer aucun préjudice à celui que méritait, sous d'autres rapports, Richelieu, dont le cadre est un peu restreint et un peu limité, comparativement à celui de Colbert.

Il ne saurait entrer dans notre esprit de faire une critique déplacée d'un livre qui tient assurément, et à juste titre, le premier rang dans les histoires universelles. Mais avant de nous séparer de l'histoire de France, nous croyons devoir signaler à M. Cantu quelques erreurs involontaires,

qui sont plutôt, sans doute, l'œuvre de ses traducteurs que la sienne propre. Il verra par cela même combien nous avons lu son livre avec recueillement et avec intérêt, et il nous saura quelque gré, nous n'en doutons pas, d'avoir relevé, avec tout le respect que nous avons pour son talent et pour son caractère, quelques rares imperfections qui déparent pour ainsi dire ce grand ouvrage, dont on ne saurait faire assez l'éloge et la louange.

Après avoir parlé des folles dépenses et des prodigalités ruineuses de Louis XIV pour ses maîtresses, M. Cantu ajoute, page 98, les lignes suivantes :

« Un autre genre de *corruption*, à la vérité moins *ignoble*, c'était la protection qu'il (Louis XIV) accordait aux hommes de lettres et aux artistes. »

Nous n'avons pas le texte italien sous les yeux. Nous ne savons donc pas si, dans la langue italienne, l'interprétation de cette phrase doit être faite dans le même sens que dans la langue française. Mais elle n'en existe pas moins dans la traduction, et nous avons dû la reproduire textuellement et fidèlement. A cet égard, elle constituerait presque une injure directe à l'adresse des hommes de lettres, dont les sollicitations ou les intrigues auraient ainsi provoqué cet autre genre de *corruption*, à la vérité moins *ignoble* que le précédent.

Or M. Cantu, nous ne lui ferons pas l'injure d'en douter, est convaincu, comme nous le sommes, que la protection accordée aux artistes et aux hommes de lettres, ne saurait être taxée de vénale et de corruptrice, et qu'elle a toujours rehaussé la gloire des monarques et des gouvernements qui ont encouragé par des récompenses, les sciences, les lettres et les arts.

Page 67, dans son excellente appréciation de la tactique militaire française, M. Cantu dit encore :

« Le *colonel général*, qui réglait les avancements, fut supprimé, et le roi devint ainsi le véritable chef de l'armée. »

Les colonels généraux, et il y en avait plusieurs, n'ont été supprimés qu'à l'époque de la Révolution française. Rétablis par l'Empire et la Restauration, ils disparurent enfin sous le règne de Louis-Philippe. Par le mot colonel général, M. Cantu a voulu sans doute parler du connétable dont l'office fut, en effet, supprimé par la volonté de Richelieu à la mort de Lesdiguières, en 1626. Nous sommes étonnés que les traducteurs de M. Cantu n'aient pas relevé cette erreur, qui doit leur être plutôt attribuée qu'à M. Cantu lui-même.

Dans les chapitres qui concernent l'histoire générale des autres peuples,

parmi lesquels nous nous sommes arrêté avec complaisance sur celui qui concerne l'Italie, nous avons été surpris de rencontrer les passages suivants : « 1° A la haine contre Charles le Tyran se joignait le mépris contre Charles le Lâche (page 301) (1). »

2° Le duc d'Yorck, plus moral que son frère, franc, aimant sa patrie, *vaillant amiral*, lui succéda sous le nom de Jacques II (pages 344 et 345.)

3° « Guillaume III, *homme loyal* et d'une grande perspicacité, etc. (page 356). »

Nous répondrons collectivement à ces trois passages.

Charles Ier, roi d'Angleterre, fut en effet un roi plutôt faible que lâche. Brave sur les champs de bataille, Charles fut sublime pendant son procès, et véritablement grand sur les marches de l'échafaud. Son fils, Jacques II, était loin, comme on le sait, d'être un vaillant amiral, et sa poltronerie sur mer ne peut guère se comparer qu'à celle du duc d'Orléans, pendant le combat naval d'Ouessant. Quant à Guillaume d'Orange, le prince ambitieux et avide qui fit assassiner les nobles frères de Witt, et qui ne craignit pas de dépouiller et d'exiler son beau-père pour s'emparer de sa couronne, était loin d'être un homme *loyal* et consciencieux.

Fairfax, enfin, que M. Cantu fait beau-frère de Cromwell, n'était ni son beau-frère ni même son parent. La femme de Cromwell s'appelait Élisabeth (Bourchier), celle de Fairfax était fille du général (Vère), illustre par ses campagnes dans les Pays-Bas et en Allemagne.

J'ai dit plus haut que M. Cantu protestait contre la grandeur de Louis XIV et celle de son siècle. Cette protestation est, en effet, des plus sévères et des plus énergiques, et nous en reproduisons les passages les plus importants :

« Ce siècle peut-être considéré, après les commotions profondes du précédent, comme une ère de paix malgré tant de guerres souvent frivoles. Les révolutions, comme celle de Cromwell, et les ministres comme Richelieu, appartiennent à *l'époque antérieure* (2). Il s'agit dans celle-ci de vaincre l'enthousiasme par la régularité, le fanatisme, *par la tolérance*, *l'originalité* de la pensée, par la rectitude de l'esprit et la règle mesurée de la médiocrité ; siècle épisodique qui veut faire de la grandeur, sans

(1) C'est surtout dans le procès de lord Strafford que M. Cantu accuse Charles Ier de lâcheté. Mais lord Strafford, si vanté par la majorité des historiens, ne mérite pas assurément la somme de regrets qui lui a été dévolue ; car il fut, on ne doit pas l'oublier, l'un des persécuteurs les plus acharnés des malheureux catholiques d'Irlande et l'un des hommes les plus concussionnaires de son époque.

(2) Pourquoi M. Cantu a-t-il donc placé Cromwel et Richelieu dans sa XVIe époque?



considérer ni le passé ni l'avenir, et réformer avec des idées partielles (page 828, Épilogue). » . . . .

« La fronde est la parodie de la ligne, comme le jansénisme est la parodie de la réforme; au lieu du concile de *Trente*, nous avons la bulle *Unigenitus;* dans les compositions, l'art domine plus que l'idéal; des esprits cultivés comme Fénelon et Bartoli, succèdent à des génies grossiers, mais originaux; Racine à Shakspeare, Puffendorf à Grotius; les voyages ne sont qu'une suite de ceux de Colomb et de Vasco de Gama; la littérature ecclésiastique est substituée à la théologie, l'application à l'invention, le talent au génie.

« Turenne combat au service de Louis XIV, comme Eugène à celui de l'empereur. Le brave Charles XII ne supporte pas la comparaison avec les héros de la guerre de Trente ans; on loue Toricelli comme élève de Galilée; Newton lui-même confirme les théories de Copernic et de Képler; Boileau et Menzini dictent les règles d'un art qui ne produit pas de chefs-d'œuvre comme pour les démentir; Bayle et Leclerc commencent dans le journalisme la guerre de tirailleurs; Leibnitz prêche un éclectisme conciliateur (Epilogue, page 829). » . . . .

« En somme, ce siècle fut inique sans grandeur, passionné sans générosité; il n'offrit aucune exaltation, mais des raisonnements, du calcul, d'ignobles intrigues pour atteindre un but différent de celui qu'on proclamait; à l'exception de la révolution d'Angleterre, on n'y rencontre aucun des événements qui frappent l'imagination et entraînent les cœurs. En le désignant sous le nom de siècle de Louis XIV, on ne fit pas seulement acte d'adulation, mais on montra que la France avait prévalu en Europe par sa culture intellectuelle, au point de lui donner le ton et d'imposer sa langue comme universelle. (Epilogue, page 836.) »

Nous terminerons le rapport de ce seizième volume par les considérations suivantes :

Grave et sévère, écrivain consciencieux et irréprochable, bien renseigné et bien dirigé par les sources qu'il a consultées, M. César Cantu reste constamment à la hauteur du sujet qu'il a entrepris de traiter, et les pages de son récit se succèdent avec discernement et mesure, et dans une harmonie parfaitement régulière et méthodique. Toutefois, car nous dirons franchement à l'Institut historique et à l'auteur nos impressions personnelles, l'allure savante et compassée de l'historien n'est pas exempte d'une certaine monotonie. Une sorte de chaleur et d'animation manque donc, à notre avis, dans ses appréciations et dans ses analyses justes et sensées, il est vrai, mais froides et sans entraînement pour celui qui en fait la lecture.

M. Cantu est cependant très-éloquent quand il veut s'en donner la peine, et nous pourrions citer, dans les premiers volumes de son histoire, des passages nombreux qui nous ont fortement ému et impressionné. Cependant ne l'oublions pas, pour l'excuse de l'historien, M. Cantu a pris soin de nous dire que le siècle de Louis XIV n'offrait aucun de ces événements qui frappent l'imagination et entraînent les cœurs.

C'est probablement de la même cause que découle aussi le défaut d'initiative et d'originalité, qui se fait remarquer dans ce même volume. Les caractères si saillants et si remarqnables de Richelieu, de Mazarin, de Cromwell et de Louis XIV, qui doivent cependant prêter beaucoup à de nouvelles et d'intéressantes études, sont demeurés tels que les historiens qui ont servi de guide à M. Cantu, nous les ont représentés avant lui. En un mot, M. Cantu a été plutôt un reproducteur fidèle de la vie politique, militaire et morale de Louis XIV et de l'Europe contemporaine, qu'un innovateur audacieux et hardi. Mais ce reproche pourrait bien n'être, après tout, qu'un éloge ; car les innovateurs ne sont pas toujours heureux dans leurs idées et dans leurs commentaires, et l'on sait que la vérité et l'impartialité sont surtout les bases fondamentales de toute œuvre historique.

Or, M. César Cantu, dont nous estimons profondément l'honnêteté et la conscience, est avant tout et surtout impartial et vrai dans ses appréciations sur les hommes et sur les événements politiques, militaires et religieux.

Nous ferons, toutefois, une réserve à cet égard, malgré ce que nous avons dit plus haut, sur les chapitres littéraires et scientifiques de l'histoire universelle. Après un second examen plus réfléchi de ces études et de ces critiques, il nous a semblé que M. Cantu (nous pourrions peut-être nous tromper toutefois) s'était montré trop sévère pour notre littérature nationale. M. Cantu veut bien nous accorder, je le crois, de l'esprit, du mérite, du talent même ; mais non certes pas du génie. Il est sans pitié pour Boileau, qui ne serait, malgré son art poétique, peut-être même à cause de son art poétique, qu'un tailleur de vers plus ou moins habile. Corneille est un inventeur aux formes âpres et dures ; Racine un enjoliveur gracieux. M. Cantu ne dit pas ces mots exactement, il est vrai, mais sa pensée est à peu près la même. « Molière, ajoute-t-il, est considéré *en France*, comme le premier poëte comique de quelque littérature que ce soit. » Mais M. Cantu ne nous apprend pas s'il est considéré de même en Italie ou ailleurs. Le plus grand poëte du siècle est peut-être Lafontaine, toutefois M. Cantu ne nous assure pas s'il a du génie. Nous rendons, certes, à

Lafontaine la justice qui lui est due, mais nous ne croyons qu'il soit le plus grand poëte du siècle, comme il est devenu à la mode de le penser dans le dix-neuvième siècle, surtout dans les rangs de l'école romantique. Quant à J.-B. Rousseau, vous savez avec quelle sévérité M. Cantu le traite!

Je ne sais si je me trompe dans mes conjectures, mais je m'attends à une terrible attaque littéraire et philosophique dans le siècle suivant. Si le siècle de Louis XIV n'a pas trouvé grâce devant M. Cantu, comment traitera-t-il le siècle de Louis XV?

M. César Cantu porte bien et fort haut le nom du conquérant des Gaules; malheur donc aux francs penseurs, aux philosophes remuants et aux poëtes plus ou moins immoraux qu'il rencontrera sur sa route? Le dix-septième volume de son histoire universelle renfermera peut-être une vraie journée littéraire de Pharsale ou plutôt d'Alise, puisque nous parlons des Gaulois, où Voltaire, ses lieutenants et ses soldats seront étrillés et taillés en pièces comme les Gaulois chevelus ou non chevelus de Vercingétorix.

Telle est la petite guerre que nous venons de déclarer avec toute la courtoisie possible, à l'illustre écrivain dont nous venons d'analyser l'un des derniers volumes. Que M. Cantu veuille bien nous pardonner la franchise de nos observations et de nos critiques. Peut-être nous accusera-t-il aussi d'avoir été, à son égard, ce que nous l'accusons de s'être montré envers Louis XIV et son siècle, c'est-à-dire trop sévère et trop partial; mais nous ne demandons pas mieux que de convenir de nos torts, et nous nous inclinerons toujours avec respect et déférence devant l'un de ces hommes éminents, que l'Italie contemporaine s'honore d'avoir vu naître, et que l'Institut historique de France s'applaudit avec tant de raison de posséder dans son sein.

M. Cantu, nous le disons avec conviction, peut se draper fièrement sur le magnifique piédestal qu'il a su s'élever par ses vaillants travaux et ses robustes et solides épreuves, braver impunément les malheureux Icares, qui, comme moi, tenteront de s'envoler à sa suite dans les vastes régions de l'histoire universelle, et s'approprier enfin la célèbre devise de son illustre homonyme et compatriote :

Aut Cæsar! aut Nihil!

A. de Bellecombe
membre de la 1re classe.



COUP-D'ŒIL SUR LES TREMBLEMENTS DE TERRE

Colpo d'occhio sopra i terremoti, avvenuti in Roma negli anni **1858, 1859, 1860, 1861** *et* **1863,** *relativamente alla influenza della luna.*

Les tremblements de terre, ces commotions terribles de la nature, dépendraient-ils d'une influence étrangère à notre globe ? La lune exercerait-elle sur eux une attraction analogue à celle qu'elle exerce sur les marées ? On ne le sait pas encore ; les observations qui ont été faites ne sont pas assez nombreuses pour qu'il soit possible de tirer des inductions qui permettent de faire passer cette hypothèse dans l'ordre des faits. Cependant, c'est déjà un indice de vérité, si je puis ainsi parler, que d'être autorisé à faire des hypothèses d'après des observations suivies. Les éléments divers, analogues ou contraires, qui entrent dans la constitution physique du globe, sont régis d'après des lois qui leur sont propres. Pourquoi en refuser aux entrailles mêmes de la terre dévorées, assure-t-on, par un feu d'une incandescence prodigieuse ? L'analogie est ici bien permise. Elle ne présente rien de déraisonnable.

La lettre de Mme Catarina Scarpellini à M. Haidinger, directeur de l'Institut impérial géologique de Vienne, sur les tremblements de terre qui se sont fait sentir à Rome de 1858 à 1862 inclusivement, me suggère ces réflexions que n'auront pas manqué de faire tous ceux qui l'auront lue avec attention. Dans le court espace de cinq ans, vingt-trois secousses de tremblement de terre ont eu lieu à Rome. Mme Catarina Scarpellini, qui les a observées avec soin, n'hésite pas à croire à l'influence de la lune. Son opinion est fondée sur cette observation constante que : « Dans les grandes » secousses, plus la lune approche de son périgée, plus est grand l'effet » de son attraction. »

C'était déjà l'opinion d'un célèbre professeur de l'Université de Rome, M. Georges Baglivi, émise il y a cent soixante ans, dans son histoire d'un tremblement de terre de Rome. « *In singulis lunæ aspectibus,* dit-il, *seu* » *quadraturis, potissimum in plenitudine ejusdem seu totali oppositione cum* » *sole, certo succedebant terræ motus, frequenter paululum præcedebant* » *ipsos aspectus.* »

On connaît les observations faites par M. Perrey, insérées dans les mémoires de l'Académie de Dijon. Elles parurent surprendre beaucoup les savants qui en entendirent la lecture pour la première fois ; mais elles s'accordent à donner un poids nouveau à l'hypothèse de Baglivi et à celle de Mme Scarpellini.

Sans doute, le cercle des observations est encore très-restreint. Mais ne serait-il pas possible de l'agrandir un peu, d'abord en jetant, au moyen des dates précises, un coup-d'œil rétrospectif sur les tremblements de terre qui ont laissé dans l'histoire des pages si funèbres? Lisbonne, les Calabres, les côtes du Pacifique, les grandes îles de l'Océanie, donneraient à l'observateur des dates fameuses, au moyen desquelles il serait facile de calculer les rapports que les catastrophes dont ces pays ont été le théâtre ont eu avec le périgée plus ou moins grand de la lune. Ensuite, si, dans les contrées qui sont comme les contrées classiques des tremblements de terre, il y avait des observateurs attentifs à noter les phases de ces convulsions souterraines, et surtout le plus ou moins grand éloignement de la lune au moment où elles se produisent, qui oserait dire que l'on ne parviendrait pas à jeter une certaine lumière sur ce sujet d'étude encore si peu exploré? Sans doute, on ne parviendra jamais à prévenir les tremblements de terre; mais on pourrait les prévoir et on agirait comme on agit à l'égard des hautes marées qui sont toujours prévues. On se tiendrait sur ses gardes, et l'on éviterait de grandes hécatombes humaines sous les ruines des édifices.

Le tableau présenté par Mme Catarina Scarpellini est divisé en trois colonnes. Dans la première elle comprend le mois, le jour, l'heure du tremblement de terre; la seconde est celle du tremblement de terre et de sa direction; la troisième est remplie par les phases de la lune : apogée ou périgée.

Ce tableau nous semble présenter un intérêt scientifique réel. Il doit être conservé comme un précieux monument d'observations consciencieusement faites auxquelles les observations de M. Perrey et celles plus antérieures de Georges Baglivi donnent une valeur que l'on doit prendre en considération.

DEPOISIER
membre de la 1re classe.

DICTIONNAIRE GASCON-FRANÇAIS

dialecte du département du Gers, suivi d'un abrégé de grammaire gasconne

Par M. CÉNAC-MONCAUT
correspondant du ministère de l'instruction publique.

Qu'est-ce qu'un patois, qu'est-ce qu'un jargon, qu'est-ce qu'une langue? Je citerai quelques lignes de Beauzée sur les synonymes.

« Une *langue* est la totalité des usages propres d'une nation, pour exprimer les pensées par la parole. Tout est usage dans les langues : le

matériel et la signification des mots, l'analogie et l'anomalie des terminaisons, la servitude ou la liberté des constructions, le purisme ou le barbarisme des ensembles...

» Si comme les Romains autrefois et comme les Romains aujourd'hui, la nation est *une* par rapport au gouvernement, il ne peut y avoir dans sa manière de parler qu'un usage légitime... tout autre est un patois abandonné à la populace des provinces; et chaque province a le sien... Les expressions propres des *patois* sont des restes de l'ancien langage national, qui, bien examinés, peuvent servir à en retrouver les origines.

» Un *jargon* est un langage particulier aux gens de certains états vils comme les gueux et les filous de tout espèce, ou c'est un composé de façons de parler qui tiennent a quelque défaut de l'esprit ou du cœur comme il arrive aux petits-maîtres (1), aux coquettes etc. »

Beauzée explique encore ce qu'il faut entendre par *dialecte* et par *idiome.* Ainsi il y avait des dialectes dans la langue grecque. Il y en a dans l'allemand, dans l'italien. L'Espagne, depuis Charles-Quint, ne peut plus avoir, outre sa langue nationale, que des patois. Le Portugais serait un dialecte.

Beaucoup de gens ne se faisant pas une idée précise de ces expressions appellent le français, l'italien, l'espagnol, des jargons formés d'un latin corrompu.

C'est une fausse et injurieuse qualification. Voici comment un grammairien italien (Bertera) définit une langue nationale et à quelles marques il veut qu'on la reconnaisse. « J'appelle langue celle qui a des termes et des phrases pour traiter de toute sorte de matières en toute sorte de style et avec toute sorte de personnes, et j'appelle jargon le langage qui manque ou d'expressions ou de bienséance, faute de culture... Le français, l'italien, l'espagnol sont riches en termes et en expressions; ils sont cultivés, châtiés; on les parle également à la cour, en chaire, au barreau, à la ville, au théâtre, et partout. Tous les auteurs, grecs, hébreux, latins, arabes, sont fort bien traduits en idiomes, bien différents du Lombard, du Génois, du Calabrais, du Gascon, du Provençal (2), du Catalan, du Galicien; qui ne se parlent que dans le pays, et qui ne sauraient avoir accès à la cour ni dans les académies. Donc, le français, l'espagnol, l'italien, ne sont point des jargons mais de véritables langues. »

(1) Ce mot, non plus que celui de *populace,* n'a plus de sens applicable en France.

(2) Cette proscription du provençal, comme langue et même comme dialecte, paraît sévère, néanmoins elle est juste et conséquente, si la définition du mot *langue* est admise comme je crois qu'on doit le faire. Ce ne sont pas quelques poésies légères plus ou moins spirituelles qui suffisent à consacrer une langue.

D'après ces définitions, le Gascon ne peut pas être une langue. Il n'est pas même un dialecte non plus que le Provençal, que le Breton, que le Picard, que le Limousin, etc. On n'a pas écrit dans ces langages des ouvrages sérieux, de ces ouvrages qui restent comme des monuments dans le langage humain. Ils ont cependant leur charme ; mais pour les gens du pays, qui seuls les parlent et les entendent ; pour nous autres Parisiens, ce sont des patois.

Mais un patois n'est pas méprisable ; loin de là ! C'est un père nourricier qui, s'étant attaché à l'enfant déjà fort, a été forcé de le rendre à sa famille, où celui-ci va reporter, dans son babil, tous les mots, tous les idiotismes de son pays primitif ; et devenu grand, poli, instruit, il en gardera toujours dans son langage habituel, quelques-uns des plus énergiques et des plus gracieux.

« Mais comment, pour peu qu'on ait de génie et de littérature, s'abrutir à la composition d'un glossaire ? Parlez-moi de tragédies, de vaudevilles ou bien de philosophie ; faites un livre *de l'Esprit*, comme Savoisi fermier général ; un traité *du beau*, *du bon*, *du vrai*, comme Antisthène vendeur de marée, cité par Labruyère. » — Je pourrais laisser répondre notre vigilant et savant administrateur, qui depuis tant d'années, s'exténue et se délecte à composer un dictionnaire universel de sa langue maternelle : mais je trouve une réponse toute faite par l'auteur, dans sa préface. Le livre était déjà fait en 1860. Le manuscrit en avait été soumis par ordre du Ministre de l'Instruction publique à la commission de philologie, qui le recommandait à l'attention des sociétés savantes.

« Je me livrai, dit-il, à de nouvelles recherches... je continuai à fouiller
» les chartes, quelques anciens poëtes gascons, à saisir au passage, dans
» la conversation des paysans, les mots qui s'étaient dérobés jusqu'alors à
» mes investigations. J'étais heureux d'arracher à l'oubli, ajoutons au
» dédain des générations modernes, les vieilles expressions qui disparais-
» sent peu à peu, sous l'invasion rapide du français, lorsque je fus favorisé
» par une circonstance non moins heureuse qu'inattendue... la découverte
» d'un vocabulaire gascon manuscrit, composé au commencement du
» dix-septième siècle, par le poëte Bastros... »

Croyez-vous que cette piste où l'on découvre des mots, des corps d'idées vieillies, morts, et qu'on rajeunit, qu'on rend au jour ; que cette chasse ne vaut pas pour sa noblesse et ses délices, cette autre ou l'on cherche avec beaucoup de fatigue et sans utilité de petits êtres vivants, pour se prouver à soi-même et montrer son adresse, à déjouer leurs ruses instinctives et à les atteindre dans leur fuite ou dans leurs retraites, et pour se

procurer le plaisir de voir couler leur sang, et s'envoler leur vie, leur seul bien.

Le livre de notre collègue se compose de deux parties, d'un glossaire et d'une grammaire. J'ai lu celui-ci, j'ai parcouru celle-là. Ma première impression a été la surprise de trouver ce langage assujetti à des formes originales, mais aussi régulières que peuvent l'être celles de l'italien et du français, et un léger chagrin que ce ne fût pas une langue.

Il y a trois conjugaisons qui ne diffèrent guère entr'elles, que par la voyelle antepénultième, mais dont les consonnes finales sont les mêmes. Il y a les deux auxiliaires *être* et *avoir* (este, aoué), les mêmes temps composés que chez nous, et comme en italien et en français, un conditionnel et un imparfait du subjonctif distincts entr'eux, même un prétérit défini, temps simple, indépendamment des autres prétérits temps composés, ce qui manque dans le latin.

Les terminaisons des personnes étant suffisantes, on ne s'y donne pas, non plus qu'en italien et en latin, la peine de les marquer par les pronoms personnels. En revanche on y met la particule *que* : *que pani*, *je dérobe* ; *que panos*, *tu dérobes*. A l'inverse, on la supprime dans le mode interrogatif : *la cercos ? La cherches-tu ?*

Du reste, le Gascon n'use pas de l'e muet ; il n'a point le son *eu :* heureux se dit *urous* ; malheureux, *malerous ;* meilleur, *melhou ;* cœur *co ;* milieu, *mèjo,* je *jou* ; œuf *oueau.* Il n'aime généralement pas les diphthongues : moitié, *mey ;* noix, *nogo*, *nox*, *nots*, noir, *negre ;* royal *real ;* le soir, *cé ;* la nuit, *neït ;* nuire, *nosa ;* il ne prononce pas ton, mais *toun ;* non mais *nou ;* nommer se dit et s'écrit *nouma* ; bondon, *boudoun*, bonheur, *bounhur*.

Parmi les lettres, le *c* a toujours le son dur ; *cerca,* je cherche prononcez *kerca ; cioutat*, pour *kioutatt ;* le *v* n'est plus employé ou il se prononce *b :* bito, *la vie*, bilo, *ville,* bibo, *vive !* baco, *vache ;* le *f* s'exprime par une forte aspiration : *fer*, prononcez et même écrivez *her*, etc. Notre *l* mouillée se représente par *ilh :* feuille, écrivez *fueilho*. La double *l* et la double *r*, doivent être appuyées. La voyelle *u* simple n'a jamais le son *ou* ni le son *un* ou *om*. D'ailleurs toutes les lettres se prononcent ; mais déjà dans les dialectes voisins, le Basque, le Béarnais, cette règle s'altère.

Résumons-nous : le langage gascon, comme celui de chacune des contrées dont s'est formée l'unité de la France, n'est qu'un patois, parce que le pays n'est pas parvenu à un degré de civilisation et de science, avant sa fusion dans l'État, dont Paris est devenu la capitale. Ce n'en est pas moins un langage intéressant, ainsi que tous les autres, sous le rapport

des origines, plus curieuses encore et plus instructives que la recherche des sépultures anciennes, et non moins que l'étude des vieux monuments d'architecture. Non-seulement j'ai lu comme je l'ai dit plus haut, mais j'ai fini par étudier avec un certain charme, le livre de notre savant collègue, M. Cenac Moncaut.

P. MASSON
membre de la 3e classe.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DES CLASSES ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MOIS DE JUILLET 1864.

⁂ La première classe *(Histoire générale et histoire de France)*, s'est assemblée le 13 juillet, à neuf heures du soir; M. de Bellecombe, vice-président de la première classe, occupe le fauteuil, M. Gauthier la Chapelle donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté. M. l'administrateur fait connaître à l'assemblée, la perte douloureuse que l'Institut historique vient de faire en la personne de S. M. Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, l'un des membres fondateurs et protecteurs de la Société; une notice nécrologique sur notre regretté protecteur sera publiée dans le journal. Notre honorable collègue M. Hahn, offre à l'Institut historique un ouvrage intitulé : *Histoire de Luzarches et de ses environs*, M. l'abbé Badiche est nommé rapporteur. Un ouvrage en italien, intitulé, *Apologetico di frate Girolamo Savonarola*, par Vincenzo Mattii, avec documents inédits relatifs à la vie de Savonarola, est également offert à l'assemblée; M. de Bellecombe est nommé rapporteur.

⁂ La deuxième classe *(Histoire des langues et des littératures)*, s'est assemblée le même jour, sous la même présidence; le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Une *Notice sur Soyans (Drôme)*, par notre collègue, M. l'abbé Vincent, est offerte à la Société; M. Badiche est prié d'en rendre compte.

⁂ La troisième classe *(Histoire des sciences physiques, mathémathiques, sociales et philosophiques)*, s'est assemblée le même jour, sous la même présidence; le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté; M. Martin de Moussy offre à la classe plusieurs livraisons d'un ouvrage en espagnol, intitulé *Revista de la Plata*, envoyé par notre collègue

M. Quesada de Buenos-Ayres. M. Martin de Moussy est prié d'en rendre compte.

*** La quatrième classe *(Histoire des Beaux-Arts)*, s'est assemblée le même jour, sous la même présidence; le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle à la tribune M. de Bellecombe pour donner lecture d'un mémoire sur *l'Institution des communes en Italie, en France et en Europe.* M. de Bellecombe quitte le fauteuil de la présidence; M. de Montaigu le remplace. Après la lecture de ce travail (*première partie*) plusieurs observations ont été adressées à l'autenr, par MM. Badiche, Carra de Vaux, de Berty, de Montaigu; la lecture de la deuxième partie sera continuée à la prochaine séance, M. Desclosières donne lecture de la seconde partie de son rapport sur l'administration de la justice en France, pendant 1861. — MM. de Berty et Carra de Vaux, adressent quelques observations au rapporteur. Le travail de M. Desclosières est renvoyé au comité du journal.

Il est onze heures et demie; la séance est levée après la distribution des jetons de présence.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — SÉANCE DU 29 JUILLET 1864.

*** La séance est ouverte à huit heures et demie; M. de Saint-Albin, président de l'Institut historique, occupe le fauteuil; M. Gauthier la Chapelle, secrétaire-général adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté. M. Renzi administrateur, communique à l'assemblée, l'analyse de la correspondance suivante.

M. De Vertus remercie l'Institut historique, de l'avoir reçu membre correspondant.

M. De Lacroix demande si l'on s'occupe de son volume, *La Fronde en Angoumois*, qu'il a offert à l'Institut historique; il rédige en ce moment un autre ouvrage, *La Fronde en Saintonge*, qu'il enverra à la société.

Notre honorable collègue, M. l'abbé Trompette qui a dévoué toute sa vie à l'instruction de la jeunesse, désire soumettre un travail de grammaire élémentaire à l'approbation de nos collègues, avant de le livrer à l'impression. (L'ouvrage de M. Trompette sera examiné.)

M. le secrétaire général de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, remercie l'Institut historique de l'envoi de l'*Investigateur* (liv. 354.)

Notre honoré collègue, M. Damiano Muoni, offre à l'Institut historique un livre intitulé *Binasco e altre comuni dell'agro milanese.* Il a envoyé en

même temps un exemplaire de l'article de M. E. Breton, publié dans notre journal de mai, sur la *Rezia*, que M. Muoni a fait réimprimer à Milan. M. E. Breton est prié de rendre compte de l'ouvrage *Binasco*.

M. Edmond Py, notre collègue de Sorreze, demande si on s'occupe de ses ouvrages offerts dernièrement à l'Institut historique, l'un desquels avait pour titre : *Foi et Patrie*. On attend la lecture d'un rapport.

M. Carpellini, offre à l'Institut historique, un ouvrage intitulé : *Piccola antologia senese*, *petite antologie siennoise*, *légende du* XIVe *siècle*, *texte de langue italienne*, *inédit*, tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque communale de Sienne; M. de Bellecombe est nommé rapporteur.

Notre honorable collègue, M. Méthivier, curé-doyen à Olivet (Loiret), offre à la société un ouvrage qui a pour titre : *Études rurales*, défense des intérêts matériels, moraux et religieux des campagnards. (M. l'abbé Badiche est nommé rapporteur.)

Notre honorable collègue, M. le marquis de Montlaur, offre à l'Institut historique un livre de poésie, qui a pour titre : *La vie et le rêve*. M. de Saint-Albin est prié d'en rendre compte. La société des antiquaires de France, a envoyé à l'Institut historique un volume de ses bulletins, M. E. Breton est nommé rapporteur.

On donne lecture de la liste des livres offerts à la société pendant le mois ; des remerciements sont votés aux donateurs.

L'ordre du jour appelle à la tribune M. Masson, pour lire son rapport sur les *Conférences* de notre honoré collègue, M. de Lesseps, sur l'isthme de Suez. Après cette lecture, MM. Badiche, de Saint-Albin, Barbier, De Berty, Carra de Vaux, de Montaigu, adressent à M. Masson plusieurs observations; le rapport est renvoyé au comité du journal.

M. de Bellecombe donne lecture de la seconde partie de son mémoire sur l'*Institution des communes en Italie*, *en France et en Europe*. Cette lecture est suivie d'une discussion à laquelle prennent part MM. de Berty, Barbier, de Montaigu, de Saint-Albin et Carra de Vaux. Le mémoire de M. de Bellecombe (1re et 2e partie), est renvoyé par le scrutin secret au comité du journal.

M. Joret Desclosières, lit ensuite un mémoire intitulé : *Observations historiques sur l'origine de l'article* 1341 *du Code Napoléon*. Après quelques observations de MM. Barbier, de Montaigu, de Berty et Carra de Vaux, le travail de M. Desclosières est renvoyé par le scrutin secret au comité du journal.

Il est onze heures et demie, la séance est levée après la distribution des jetons de présence. RENZI.

CHRONIQUE

Sulla necessità di studiare la storia. Riflessioni su di essa, modo con cui si avrebbe a comporre. (*Dissertazione letta del sig. G. Dentoni Litta all' Academia degli* OTTUSI *a Spoleto nella tornata ordinaria del mese di aprile* 1857.)

C'est une brochure de dix-sept pages, titre compris, imprimée à Modène, en 1863; mais le sujet qui y est traité a une date bien antérieure, puisque c'est en avril 1857 que M. G. Dentoni Litta, notre collègue, a développé ses idées sur la *nécessité d'étudier l'histoire*, dans une séance de l'Académie des *Ottusi*, à Spolète.

Cet opuscule me paraît être une dissertation-programme d'histoire universelle, plutôt qu'une simple dissertation d'histoire. Il touche à toutes les connaissances humaines : histoire des peuples, arts, sciences, découvertes géographiques, astronomie, mécanique, physique, chimie, histoire naturelle, etc., etc. C'est un horizon immense parsemé de richesses inépuisables : telle apparaît l'histoire aux yeux émerveillés de M. G. Dentoni Litta. Il promène ses auditeurs sur cet horizon et il leur montre une à une les mines fécondes qu'il entrevoit, mais qui ont à peine encore été exploitées. Étudiez l'histoire, leur semble-t-il dire, et vous trouverez le point d'appui du célèbre défenseur de Syracuse. « Donnez-moi un point d'appui pour un levier, disait Galilée (la mémoire, je crois, a fait défaut à M. Dentoni Litta. C'est Archimède qu'il fallait dire), je soulèverai le monde et je le transporterai où vous voudrez. » C'est peut-être, au point de vue de l'histoire, une prétention paradoxale; mais ce levier emprunté à la mécanique, pour le mettre au service de la science historique, ne nous indique pas moins la puissance de l'histoire sur les opinions politiques. L'histoire, d'ailleurs, n'est-elle pas une grande école pour l'homme, puisqu'elle est le répertoire de tous les évènements qui intéressent l'humanité? C'est pourquoi l'auteur, amené par son sujet à jeter un coup-d'œil sur le roman historique, s'élève avec force contre ce genre bâtard de littérature historique; il le flétrit en quelques lignes que nous approuvons sans réserve.

M. G. Dentoni Litta déplore que l'Italie n'ait pas encore une histoire universelle qui puisse être mise utilement sous les yeux de tout le monde. Elle n'en manque pas, il est vrai, mais ce ne sont, pour la plupart, que des traductions d'ouvrages étrangers, qui ne sont pas propres à atteindre le but que, dans son opinion, l'histoire devrait atteindre. Il rend un juste

hommage à l'histoire universelle de M. César Cantu; mais elle ne peut pas, selon lui, rendre populaires les études historiques. Selon M. G. Dentoni Litta une histoire élémentaire (*Storia elementare;* on ne peut guère appeler de ce nom l'histoire telle qu'il l'entend : nous allons le voir), doit comprendre deux divisions. « Dans la première, dit-il, serait simplement l'histoire des peuples, en commençant par les plus anciens, et en arrivant petit à petit, aux nations qui se rapprochent de nous; on finirait par traiter de l'histoire des nations contemporaines. — La seconde partie comprendrait dans un ordre générique exclusivement, les sciences, les arts, les métiers, l'agriculture, les manufactures, le commerce, et même les découvertes qui se sont faites de nos jours. » Sans doute, faite sur ce vaste plan, une histoire serait la plus agréable, la plus utile, la plus importante des œuvres qui honorent l'esprit humain, et ferait le plus grand honneur à celui qui, ayant osé la commencer, aurait eu le temps, le courage et la persévérance de l'achever. Mais ce serait une histoire universelle, non une histoire élémentaire (*Storia elementare*). Quoiqu'il en soit, nous désirons que les vues de l'auteur se réalisent. Il nous semble que les esprits de ses concitoyens sont de mieux en mieux disposés à étudier la grande histoire et à savoir en tirer des leçons pratiques. Elle apprendra à l'Italie que les temps où les peuples se sont crus heureux parce qu'ils étaient divisés, ont été, à toutes les époques, des temps de désordre, et que le bonheur et la paix des Nations ont leur point d'appui commun, dans la fraternité et dans l'union morale, politique et religieuse.

Depoisier
membre de la 1re classe.

— La 4e classe de l'Institut historique vient de faire une nouvelle perte qui ne peut que raviver la douleur causée par celle de M. Foyatier. Un autre sculpteur d'un grand talent, M. Aristide Husson, vient de mourir le 31 de ce mois à Bellevue, près Paris; né à Paris le 2 juillet 1803, il venait d'accomplir sa soixante et unième année.

Élève favori de David d'Angers, pour lequel il professa toujours le culte de l'admiration et de la reconnaissance, M. Husson avait remporté en 1827 le second grand prix, et en 1830 il obtenait le grand prix et partait pour Rome. *L'Ange gardien offrant à Dieu un pécheur repentant*, qu'il exposa en 1837, prouva qu'il avait su profiter de son séjour dans la capitale des arts et de l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité, car on y trouva une élévation de pensée et une noblesse de formes qu'on ne rencontre pas toujours

dans les œuvres de son maître lui-même. Ce beau groupe, acquis par le gouvernement et placé au musée du Luxembourg, valut à son auteur la médaille d'or de première classe. Depuis lors de nombreux travaux lui furent confiés; il suffira de citer les statues en pierre de *Bailly* et de *Voltaire* à la façade de l'Hôtel de ville de Paris, *l'Été* et *l'Automne*, deux figures colossales assises qui sont au nombre des meilleures parmi celles qui soutiennent les vasques des fontaines à la place de la Concorde, la statue de *saint Bernard* occupant l'une des niches du péristyle de la Madeleine, celles de *saint Louis*, de *Marguerite de Provence*, de *Philippe-le-Hardi* et du *maréchal Suchet*, commandées pour le musée de Versailles, une autre *Marguerite de Provence* et un *Eustache Lesueur* qui décorent le jardin du Luxembourg, *Haydée*, gracieuse figure de marbre, aujourd'hui au musée de Grenoble, la statue de *Clovis* à Sainte-Clotilde, trois figures colossales de pierre au Louvre de Napoléon III, *Eustache Lesueur*, *Pierre Sarrazin* et le *général Desaix*, enfin sa dernière œuvre importante, la statue colossale assise du physicien *Coulomb*, destinée au Conservatoire des Arts-et-Métiers.

M. Aristide Husson était un des plus anciens membres de l'Institut historique, et il appartenait aussi depuis longtemps à la Société philotechnique. E. B.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

— *Revue de la Société impériale des sciences, d'agriculture et des arts de l'arrondissement de Valenciennes*. N° 5, à Valenciennes, 1864.

— *Discorso;* Discours de M. le D[r] commandeur Trompeo, prononcé dans la séance de l'Académie de médecine de Turin, le 29 avril 1864.

— *Bulletin de la Societé de géographie*. Mois de juin 1864.

— *Apologetico di Frate Girolamo Savonarola*, Apologétique de frère Jérôme Savonarola, ou : De l'ordre des sciences et de la raison de l'art poétique, traduit par Vincenzo Mattii, avec documents inédits relatifs à la vie de Savonarola, vol. in-18. Sienne 1864.

— *Essai sur l'histoire de Luzarches et de ses environs*, par Alexandre Hahn, vol. in-18. Paris 1864.

A. RENZI, *Administrateur*. — ACHILLE JUBINAL, *Secrétaire général*.

IMPRIMERIE DE L. TOINON ET C[ie], A SAINT-GERMAIN.

ÉTUDE

SUR L'AVOCAT GÉNÉRAL JÉROME BIGNON ET SES ŒUVRES COMME HISTORIEN

(*Lecture faite dans la séance publique du* 10 *avril* 1864)

A toutes les époques on a vu des savants, des littérateurs, des historiens parmi les magistrats. Ils ont toujours aimé les lettres et su y puiser des vertus pour l'exercice de leurs graves fonctions. N'a-t-on pas dit du chancelier L'Hospital, comme son plus bel éloge, que la sévérité de la justice était tempérée en lui par *l'humanité* des belles lettres?

Dès les premiers jours de la Renaissance, il y eût d'illustres magistrats qui surent allier les connaissances les plus étendues et les plus variées aux devoirs austères de leurs charges. L'histoire surtout fut leur étude de prédilection; et nous retrouvons comme une longue et constante tradition de nos Parlements dans ces paroles si souvent répétées par Henrion de Pansey : « l'histoire seule éclaire le droit. »

Aujourd'hui encore d'éminents magistrats s'attachent à suivre les traces de leurs prédécesseurs. J'en pourrais citer parmi les présidents dont s'honore le plus l'Institut historique.

Dans cette pléïade célèbre, l'avocat général Jérôme Bignon est, d'après moi, celui qui fut, à la fois, d'une manière vraiment complète, le plus magistrat et le plus homme de science et de lettres.

L'histoire fut la base première de ses études; elle a fait la force de ses ouvrages et je veux essayer de montrer comment Bignon et ses œuvres méritent plus spécialement l'attention de l'Institut historique.

Bignon, issu d'une ancienne famille originaire d'Anjou, eût pour père Roland Bignon, avocat au Parlement de Paris, qui ne voulut jamais d'autre titre. Mais ce simple avocat, au témoignage de Moréri, devint par sa vertu le censeur tacite de l'ambition de ceux qui aspiraient aux premières magistratures, avec moins de mérite que lui.

Jérôme Bignon fut, de l'aveu de tous les historiens, l'enfant le plus prodigieux qui eût jamais paru. Né quinze jours après l'assassinat d'Henri III, ses premières années se passèrent au milieu des dernières fureurs de la ligue et des horreurs du siége de Paris. D'aussi terribles et aussi tristes événements durent influer sur les premières impressions de son jeune esprit et contribuer, sans nul doute, à lui donner une gravité précoce.

Son père voulut être son seul précepteur. A l'aide d'une heureuse méthode de conversations qui paraissaient plus amusantes que sérieuses,

il commença par lui enseigner la chronologie, base essentielle sans laquelle on ne sait rien que confusément et en désordre. Après avoir étudié les livres historiques de la Bible, Bignon, à dix ans, composa une chorographie, description géographique et historique de la Terre-Sainte, plus exacte que toutes celles déjà connues.

On admira ce phénomène de précocité, dans le monde des lettres. Le Fèvre, précepteur de Louis XIII, disait au Père Sirmond, un érudit illustre, stupéfait de la science du jeune Bignon qu'il avait rencontré chez un libraire de la rue Saint-Jacques : « Bignon !... mais c'est un vieillard de onze ans, un docteur consommé dans l'enfance. Si nous vivons et lui aussi, nous le verrons infailliblement le maître des plus doctes et des plus sages de notre siècle ! »

Henri IV désira connaître cet enfant dont tout le monde parlait. Il apprécia sa rare valeur et voulut que cet enfant merveilleux fut successivement placé auprès du prince de Condé, du duc de Vendôme, du dauphin Louis XIII, pour exciter l'esprit des jeunes princes par son précieux exemple.

A treize ans, Bignon écrivit son discours « sur la ville de Rome, principales antiquités et curiosités d'icelle. » On y voit déjà une profonde connaissance de l'histoire, un goût sûr, une exactitude parfaite. On reconnait qu'il a lu et apprécié tous les auteurs qui avaient traité d'une partie quelconque de son sujet, miracle de lecture inexplicable à cet âge.

A quatorze ans, après la mort de Clément VIII, Bignon publia un *Traité sommaire de l'élection du pape, plus le plan du conclave.* Ce livre d'une immense érudition était sans aucun doute, à cette époque, un véritable chef-d'œuvre sur ce point particulier des institutions ecclésiastiques. Bignon pensait, avec raison, que, pour faire de véritables progrès, dans les sciences comme dans les arts, il est indispensable de remonter à la source même des choses. Aussi avait-il fouillé toutes les origines, éclairé les points obscurs et douteux, et il révéla, dans ce beau travail, une incroyable étude de tout ce qui se rapportait aux conciles, aux canons, aux annales tout entières de l'Église.

La sensation produite par ce prodige inoui d'érudition d'un enfant de quatorze ans fut immense. Il y eût un accord unanime des savants de toute l'Europe pour le féliciter.

Scaliger, le véritable créateur de la science chronologique ; Casaubon, le bibliothécaire d'Henri IV, érudit universel qui composait presque en même temps un nombre immense d'ouvrages ; Grotius qui appartient aussi à la magistrature, comme avocat général des provinces de Hollande et de

Zélande, et qu'on peut appeler le premier législateur du droit des gens ; Pithou dont le génie et la science illustrèrent, grâce au choix d'Henri IV, les fonctions de procureur général au parlement de Paris ; le sage président de Thou qui élevait un si beau monument à l'histoire de son temps ; Sainte-Marthe qui devait se rendre célèbre par ses éloges des savants français ; Nicolas Le Fèvre, successivement précepteur du prince de Condé et de Louis XIII, critique si judicieux qui aida, avec un rare désintéressement, de ses manuscrits et de ses mémoires presque tous les savants contemporains ; le Père Sirmond, l'antiquaire des conciles ; le cardinal Duperron, intermédiaire tout puissant entre Henri IV et le saint Siége et qui s'était acquis une autorité si grande dans les lettres qu'on le surnomma *le colonel général de la littérature*, tous ces grands esprits voulurent se mettre en rapport avec Bignon, cet enfant de génie dont les lumières pouvaient être utiles aux vieillards même les plus instruits.

Cependant le droit était, dès cette époque de sa vie, et resta toujours l'étude principale de Bignon, qui fut destiné de bonne heure au barreau et à la magistrature.

Il prit ses degrés à Orléans, avec un éclat dont on parla longtemps. Il avait choisi pour sujet de sa thèse le corps entier du Digeste. On n'avait jamais rien vu de semblable, ce qu'attestèrent les registres même de l'école d'Orléans.

A dix-neuf ans, un noble sentiment tout patriotique, tout français, inspira à Bignon son livre *de l'excellence des rois et du royaume de France par dessus tous les autres et des causes d'icelle*.

Don Diègue Valdez, conseiller de la chambre royale de Grenade, avait publié un traité DE DIGNITATE REGUM HISPANIÆ, prétendant établir la préséance des rois d'Espagne sur tous les autres souverains. Valdez n'était qu'un écho de l'immense orgueil de Philippe II.

Bignon résolut de réfuter Valdez. Il condensa tous les efforts de ses études historiques dans cette légitime défense de notre supériorité nationale. Son livre nous a paru une œuvre curieuse et attachante par le patriotisme du sujet, par la force et l'attrait de ses généreuses convictions, par la valeur incontestable de la science historique. Nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de vous donner une idée de ce premier coup de maître d'un grand esprit, à dix-neuf ans.

Bignon, dès le début, pose, d'une manière large et hardie, sa thèse si éminemment patriotique.

« Comme, entre les parties du monde, l'Europe, bien que la plus petite,
» tient le premier rang étant la principale et la plus digne ; de même on

» ne peut douter qu'entre tous les pays de l'Europe la France ne soit la
» plus excellente en toutes sortes. »

C'est la perle du monde, a dit un de nos poëtes.

Bignon emprunte lui-même à la poésie ses images : « Il n'est pas un
» autre pays que le soleil regarde d'un œil plus gracieux. »

Bignon établit successivement l'excellence de la terre, celle des peuples, celle des rois.

Il nous montre toutes les richesses de ce sol d'une fécondité si variée, tant admirée par les étrangers qui estiment la France comme un paradis terrestre.

Toujours historien, Bignon aime et recherche par dessus tout les arguments historiques. On est étonné de les voir paraître dans son œuvre, là même où on ne les attend pas. Ainsi la meilleure preuve que donne Bignon de cette supériorité purement physique de la France, dès son origine, c'est que, parmi toutes les provinces, César choisit la Gaule, non-seulement comme la plus digne de sa valeur, mais comme la plus florissante et la plus riche. Et, en effet, les immenses trésors qu'il tira de la Gaule purent seuls lui permettre ces splendides largesses et privées et publiques qui contribuèrent, avec sa gloire militaire, à le rendre maître de Rome. Bignon a raison d'affirmer que la Gaule fut *la cause*, *le moyen et l'instrument des desseins de César*.

Après avoir mis en vif relief tous les avantages naturels de cette terre de France que les Anglais, déjà du temps de Froissart, disaient : *très souëf païs et doux*, *courtoise contrée*, *air attrempé et douces rivières*, Bignon ne sait en quelle sorte parler de *la grande, puissante et opulente ville de Paris*, qui a élevé sa tête par dessus toutes les autres du monde : « L'oublier, je ne puis ; d'en parler dignement, la décrire et représenter, il m'est impossible.

» Tout y est admirable, soit qu'on regarde la grandeur et étendue, soit l'infinité et structure de tant d'édifices, et publics et particuliers ; et surtout la presse et foule des peuples, dont elle est habitée, et qui y abondent de toutes parts en telle sorte qu'on peut dire qu'il n'y a rien de pareil en toutes les autres de la terre.

» A quoi on peut ajouter la grâce de sa situation la plus belle et la plus propre qu'on puisse trouver pour être autant plaisante et délectable que commode et utile, avec cela l'air fort bon et salubre.

» Certainement, quand je considère que notre grand Lovis, vulgairement nommé Chlovis, s'arrêta et mit le siége de son royaume à Paris, laissant plusieurs autres villes, lors plus grandes, et qu'auparavant

l'empereur Julian, étant venu en France, y établit sa demeure ordinaire et l'appelle φιλην, aimable, je suis contraint d'admirer en cela leur grande prudence et entendement d'avoir choisi un lieu si commode, si plaisant et si agréable, encore que lors il semble que ce fût l'une des moindres villes de la Gaule. Il faudrait un livre entier pour en parler, et encore nul ne pourrait croire ce qui en est sans l'avoir vu ; et la vue en fera toujours connaître davantage qu'on n'en saurait dire. Et pour ce je finirai ce propos en adjoutant seulement ce qu'en dit Botero : *Parigi, città che di popolo e di abondanza d'ogni cosa avanza di gran lungo tutte l'altre di christianità.* »

Et Paris inspire même à Bignon ces quatre vers :

Paris est en savoir une Grèce féconde,
Une Rome en grandeur Paris on peut nommer,
Une Asie en richesse on le peut estimer,
En rares nouveautés une Afrique seconde !

Que dirait aujourd'hui Bignon, lui si fanatique du Paris de 1610? Qu'était, en effet, ce Paris de Bignon? Pour l'étendue? Son enceinte, qui allait être bientôt agrandie par Richelieu, était encore bien loin de la ligne actuelle des boulevards. La rue Neuve-des-Petits-Champs, le faubourg Saint-Germain, alors le fameux Pré-aux-Clercs, tous les quartiers les plus brillants et les plus animés, le vrai Paris de nos jours, n'étaient que terrains vagues ou champs cultivés. Pour la population? Paris, en 1610, ne comptait pas cinq cent mille habitants : il en a, maintenant, près de deux millions. Pour la magnificence? Paris n'avait, alors, ni la colonnade du Louvre, ni les Invalides, ni le Panthéon, ni le Palais-Royal, ni le Luxembourg ; ni les superbes arcs de triomphe élevés successivement à la porte Saint-Antoine, à la place du Trône, à la porte Saint-Bernard, aux portes Saint-Denis et Saint-Martin, ces deux derniers les seuls qui aient subsisté ; ni cet autre arc incomparable de l'Étoile, et les Champs-Élysées, et la place de la Concorde, et le Jardin des Tuileries ; ni la plupart de ces décorations imposantes ou gracieuses qui, se complétant les unes par les autres, ont fait de Paris la cité-reine entre toutes.

Ah ! que dirait Bignon, s'il pouvait voir notre Paris actuel avec son magique ensemble de boulevards, de squares, de parcs, de monuments, ce magnifique Paris si prodigieux et qui s'accroît encore, qui s'embellit de plus en plus chaque jour? Comme il admirerait surtout la place du Carrousel, si majestueuse, si grandiose, et cette merveille du Louvre réuni aux Tuileries, splendeur de pierre vraiment digne de représenter la grandeur souveraine de la France, dont Bignon a été le panégyriste enthousiaste !

Bignon consacre le second livre à prouver l'excellence des Français à toutes les époques.

Le courage des Gaulois fut la plus grande terreur de Rome. Bignon démontre, par des preuves historiques irrécusables, que les Romains durent toujours se borner à repousser les agressions des Gaulois. Ces attaques imprévues et terribles étaient nommées *tumultes*, parce que, n'ayant pas le temps de faire des levées régulières, Rome appelait aux armes tous ceux en état de les porter. Un trésor particulier était consacré à la légitime défense contre les Gaulois. « Contre eux, dit Salluste, on ne combat plus pour la gloire, mais pour la vie! » Cicéron affirme que la nature, non sans une providence divine, avait muni l'Italie par le rempart des Alpes contre les Gaulois; et dans toutes les parties du monde, comme à Rome, partout s'était répandue la terreur du nom gaulois.

Bignon fait un juste éloge des femmes gauloises. Associées à tous les conseils de la paix et de la guerre, elles se signalaient par un noble héroïsme; comme à Sparte, leur présence, leurs paroles exaltaient le courage au lieu de l'amollir. Et réellement le courage était inné, général, indomptable. Aussi Vercingétorix avait-il raison de dire que, s'il pouvait jamais réunir autour de lui tous les Gaulois, il aurait une armée telle que l'univers entier ne saurait lui résister.

Sans doute les Gaules ont été soumises à Rome. « Mais, s'écrie Bignon, tous les autres capitaines y ont perdu leur peine; il a fallu un César!... Encore ne l'eût-il pas emporté s'il ne se fût servi des Français mêmes, et vaincu la France par la France. »

Bignon, avec une grande hauteur de vue, prouve que César, par sa modération, ses avances, ses caresses, ses combinaisons ingénieuses d'alliances et de confédérations, fut plus encore un grand politique qu'un grand capitaine. « La Gaule est venue entre les mains des Romains non tant comme sujette que comme alliée et bien d'autre façon que toutes les autres provinces. » Après la mort de César, tous les sénateurs, saisis de frayeur à la pensée d'un soulèvement des Gaulois, opinèrent pour qu'on s'empressât de les abandonner à eux-mêmes.

Les Francs, et plus tard les Français, ne furent pas moins redoutés pour leur valeur. Quel pays a jamais produit tant d'héroïques guerriers depuis les Bellovèse, les Vercingétorix jusqu'aux Duguesclin, aux Gaston de Foix, aux Bayard?

On pourrait croire qu'un peuple si belliqueux dédaigna la justice, ne reconnaissant d'autre droit que celui des armes. Les Français, au contraire, ont toujours été animés du plus vif amour pour la justice. Bignon en

donne cette preuve remarquable : dans les lois les plus anciennes de nos aïeux, le meurtre d'un citoyen et bourgeois était puni du bannissement, le meurtre d'un étranger puni de mort. Cette distinction si généreuse révèle un sentiment élevé de justice très-avancée, punissant plus sévèrement le crime qui violait les droits sacrés de l'hospitalité.

Aussi, combien de fois dans l'histoire ne voyons-nous pas les peuples et les princes étrangers se soumettre volontairement à la justice de la France, de ses rois ou de ses parlements?

Bignon insiste pour réfuter cette erreur historique encore très-accréditée de son temps que nos ancêtres avaient méprisé l'étude des lettres. On reniait l'Hercule gaulois et les chaînes d'or sortant de sa bouche, symbole de l'éloquence qui subjugue et qui séduit. Bignon montre à Rome même des Gaulois illustres par leur savoir : Lucius Plotius, qui fut le maître de Cicéron; Antonius Gnipho de César; Domitius Afer de Quintilien.

Marseille égalait en science Athènes. Tacite n'a-t-il pas attribué, en partie, le rare mérite d'Agricola à l'éducation qu'il reçut à Marseille? Autun, Bordeaux, Toulouse, Narbonne, étaient célèbres par le culte des lettres.

Ces fontaines de toute érudition, loin de se tarir, n'ont fait qu'abonder de plus en plus. Et Bignon trace une rapide esquisse des origines de notre histoire littéraire, avec des appréciations judicieusement originales, qu'il termine ainsi : « En somme, on peut dire avec vérité qu'il est autant difficile de nommer tous les personnages illustres qui ont flori en France, comme il est aisé aux autres peuples de faire montre de tous ceux qu'ils ont eus, réduits à certain petit nombre. »

Enfin Bignon parle du caractère français, et il fait à ce sujet une remarque curieuse et vraie que je n'ai vue nulle autre part. On a accusé les Français d'avoir le caractère léger et mobile; mais il faut l'entendre en ce sens que les « Français sont prêts et maniables à tous moments et occasions, soit pour les événements divers, soit pour les sciences; en telle sorte que, sitôt qu'ils ont vu ou entendu quelque chose, tout incontinent elle ne leur est plus nouvelle et perd la nouveauté en leurs esprits. Ce feu et vigueur innée d'entendement et cette promptitude avec maturité et jugement n'ont été donnés par la nature à aucune autre nation. »

Ainsi, l'éloquent défenseur de notre caractère national, s'appuyant sur l'imposante autorité de Scaliger, transforme même ce défaut si reproché de la mobilité française en une qualité précieuse, une facilité extrême de s'assimiler les connaissances les plus variées.

Ici, voyez Bignon choisir sur sa palette ses plus riches couleurs : « Il n'y a rien plus gracieux ni plus humain que le Français, même envers l'étranger. La douceur, qui est en son intérieur et au dedans de son cœur, vient se montrer et paraître au dehors, en sa face et contenance. Il porte au front une franchise naturelle et une liberté en la vie et conversation civile ; met tout en évidence, sans rien dissimuler et sans user d'aucun artifice ou flatterie. »

Ne devons-nous pas remercier tous, aujourd'hui encore, le peintre qui a su tracer, avec amour, un portrait si naïf, si sympathique, et pourtant, nous pouvons le dire, si vrai ? Oui, ne craignons pas de l'affirmer avec Bignon, si la France est une terre privilégiée, ses peuples ont toujours été dignes d'elle.

Dans le troisième livre, Bignon veut prouver que « nos rois ont autant excellé par-dessus les autres du monde, comme la France par-dessus toutes les autres terres. »

Il fait une brillante et rapide revue de nos souverains les plus célèbres comparant nos annales si simples à ces écrits fameux qui ont trop proclamé, d'après lui, les moindres exploits des Grecs; il conclut par cette remarque très-juste : « Mais nos Français, se contentant de l'honneur et de la gloire de bien faire, se sont peu souciés de la plume, s'adonnant plutôt à exécuter de belles et hardies entreprises, que de rédiger par écrit celles des autres, ni les leurs propres..... Et de fait, il se trouvera plus de témoignages de la vertu française dans les historiens, mémoires et annales des étrangers que dans les nôtres. »

Bignon veut cependant rappeler quelques-uns de ces exploits héroïques, vraiment dignes de mémoire éternelle.

« Je vous invoque, divins esprits et généreuses âmes qui avez autrefois régi cette monarchie, afin que, poussé de votre inspiration, je puisse, sinon chanter dignement vos mérites, du moins en représenter, naïvement, quelques parties. »

Citons quelques traits de cette royale et glorieuse galerie.

Voici Clovis, ce dompteur des Romains et Allemands, qui chassa si vite les Goths de là *les monts Pyrénées*, qu'à peine pensaient-ils pouvoir trouver assez de terre pour fuir et de retraites pour se cacher devant son bras victorieux.

Charles Martel, dont le nom doit demeurer gravé perpétuellement en la mémoire de tous les peuples, pour les avoir sauvés du joug sarrazin ! « C'était fait de l'Europe, si ce Charles Martel ne se fût présenté pour faire barrière de son corps et de ses Français ! Ainsi, on le peut nommer,

à bon droit, le bouclier, le marteau, l'épée tranchante et le rempart de la chrétienté. » Quelle grandeur et quelle énergie d'expression !

Bignon montre qu'en l'état où se trouvaient les divers peuples à cette époque, Charles Martel, seul, avait pu sauver l'Europe. Aussi, le pape Grégoire III s'empressa-t-il de lui envoyer les clefs du saint Sépulcre, se mettant avec toute l'Église sous sa protection.

Charlemagne alla vaincre les Sarrasins en Espagne et apprendre aux Espagnols comment ils pourraient secouer le joug. Charlemagne, à qui il ne manqua aucune gloire, ni celle des armes, ni celle des lois, ni celle des lettres, est pour Bignon l'empereur véritablement complet.

Saint Louis est apprécié, à un point de vue élevé, comme un modèle des vertus militaires et politiques.

Sous Charles VII, parlant de Jeanne d'Arc, Bignon, avec un rare esprit de modération, fait une sage appréciation historique. « On ne peut nier qu'en cette fille il y avait un génie qui surpassait de beaucoup le naturel et l'ordinaire de son sexe... *Non hæc sine numine divûm eveniunt !*... Il faut donc avouer qu'il y a de la divinité ! »

Bignon ne dit pas un mot de Louis XI. Il ne prononce pas même son nom, comme il taira aussi celui d'Henri III. Le silence du consciencieux historien est réellement ici la leçon des rois !

Bignon aime et vénère Louis XII, parce qu'il s'attacha toujours, malgré les plus grandes entreprises, à soulager son peuple.

François I[er] est à jamais recommandé à la postérité, par l'amour qu'il a porté aux lettres et aux hommes doctes « qu'il a recherchés, recueillis, honorés et gratifiés en toutes sortes. »

Bignon fait enfin un magnifique éloge d'Henri IV, le louant surtout de n'avoir pas seulement dompté ses ennemis, mais de les avoir rendus ses principaux amis, suprême degré de la perfection d'un grand homme d'État, selon Platon. « Il a conduit tous ses desseins avec tant de prudence, les a exécutés d'un si grand courage et, à cause de ce, lui ont réussi si heureusement, qu'il semble que sa vertu a mené la Fortune par la main. »

Quel autre peuple peut se vanter de tant de souverains illustres ?

Ne perdant jamais de vue son but principal, Bignon montre que les Français, seuls, ont réellement porté aux Sarrasins les coups mortels qui les ont chassés de l'Europe, que souvent, depuis, les rois d'Espagne ont eu encore recours aux rois de France, et qu'on ne pourrait révoquer en doute tant de bons offices, « sans une extrême ingratitude ou ignorance trop grossière et du tout insupportable. »

Dans son œuvre de critique, le jeune historien prouva, par la vigueur du trait et la sûreté du jugement, que, dès son premier essai, l'esprit, chez lui, avait su acquérir toute sa maturité et la science toute sa force. En effet, par un privilége de rare perfection, Bignon n'eût jamais à changer aucune de ses appréciations.

Dans le dernier livre, Bignon établit que tous les rois et potentats de la chrétienté, sans débat, ont toujours volontairement cédé le premier rang au roi de France. « C'est chose qui n'a jamais été débattue par tant de siècles, ni même révoquée en doute, en façon quelconque. »

N'étaient-ils pas les fils aînés de l'Église ? Quand on disait en Europe le roi, c'était le roi de France.

L'empereur Maximilien souhaitait que son fils aîné pût être Dieu, et le second roi de France.

Charles-Quint a souvent déclaré qu'il considérait comme son plus grand honneur d'être issu de la maison de France par les femmes.

Enfin Bignon précise, en savant jurisconsulte, avec une autorité déjà toute magistrale, les actes authentiques sur lesquels sont basés les droits de la France : les conciles de Latran, sous Jules II et Léon X, la conférence de Calais, le concile de Trente, en 1563, et un arrêt formel du sénat de Venise, contre les prétentions même de Philippe II.

Bignon termine ainsi : « On peut juger combien est superflu et inutile le travail de ceux qui ont voulu écrire des livres de la préséance du roi d'Espagne autant que leur prétention est hors d'apparence, ne pouvant rien apporter en tel sujet pour diminuer l'honneur de nos rois, sinon qu'ils ont peut-être estimé que c'était beaucoup acquis de gloire que d'avoir voulu seulement entrer en contention et débat, et qu'en si haute entreprise l'être vaincu était même honorable (1). »

(1) Michele Suriano, ambassadeur de Venise, a jugé la question : « Il re di Francia ha avuto sempre il primo luogo di dignità fra tutti gli re cristiani, senza contrasto fin a questi tempi. E se bene il re di Spagna pensa al presente d'aver ragione di contendere, però non è nessuno de suoi regni che, ne per splendore di nobiltà, ne per fama d'antichità, ne per gloria del titolo, si possa comparare col regno di Francia. Della potenza non è di dubitare perche è regno amplissimo, pieno di popoli, d'armi e di richezze più d'ogni altro di Europa. »

« Le roi de France a eu toujours le premier rang, parmi tous les rois chrétiens, sans débat jusqu'aux temps actuels. Et si le roi d'Espagne croit, aujourd'hui, avoir raison de le disputer, pourtant il n'est aucun de ses royaumes qui, soit par l'éclat de la noblesse, soit par l'antiquité de l'origine, soit par la gloire du titre, puisse être comparé au royaume de France. Quant à la puissance, on n'en saurait douter, puisque ce dernier est un très-grand royaume, supérieur en population, en armes et en richesses à tout autre de l'Europe. »



Ainsi Bignon soutint victorieusement sa thèse de notre grandeur nationale. Avec combien plus de force il la soutiendrait aujourd'hui, pouvant ajouter à nos fastes, depuis Henri IV et Richelieu, toutes les gloires militaires de Louis XIV et de Napoléon Ier, toutes les splendeurs intellectuelles des XVIIe et XVIIIe siècles, et, n'hésitons pas à le dire aussi, ce mouvement infini du XIXe siècle vers le progrès, dans tous les sens, par toutes les voies.

Oui, le XIXe siècle est une ère de progrès dans l'acception la plus large et la plus vraie. Il n'y a pas cet ordre, cette méthode, cette beauté pour ainsi dire architecturale du siècle académique de Louis XIV; mais toutes les idées s'éveillent, se meuvent, se croisent et de ces mille chocs, même quelquefois douloureux, jaillissent des lumières nouvelles.

L'histoire surtout est en progrès. Combien serait heureux Bignon, avec cette infatigable faculté de travail qui nous semble impossible, de voir s'ouvrir à ses recherches tant d'horizons inconnus; cette grande école historique moderne, dont Augustin Thierry, l'un des membres les plus illustres de notre Institut, a été le maître, remonter aux sources, rendre leur véritable vie aux temps les plus anciens; nos plus grands hommes d'État consacrer à l'histoire la plus belle part de leur existence; et le souverain, auguste protecteur de notre Institut historique, donner aux travaux historiques le plus précieux encouragement, par l'exemple de ses œuvres.

Nous voulions vous montrer Bignon défendant à dix-neuf ans, avec les armes de l'histoire, la suprématie de la France contestée par Philippe II.

Henri IV accepta avec joie la dédicace d'un livre qui répondait si bien à son profond amour de la patrie.

Le chancelier Sillery honora Bignon du témoignage public de son admiration. Ce fut un applaudissement universel.

Si nous n'étions pas renfermé dans les bornes d'une simple lecture, nous vous parlerions de la savante édition des Formules de Marculphe qui valut à Bignon, à vingt-trois ans, le beau titre de Varron français. Ses notes, riches de science et d'un jugement si sûr, en ont fait un des livres les plus propres à donner une explication exacte et complète des origines du droit français.

Bignon, même dans cette œuvre qui semblait devoir être sèche et aride, a su se faire aimer par l'expansion naïve de son cœur loyal et honnête.

A la fin de ses notes, il parle de tout ce que son père a fait pour lui : « Je lui dois la vie comme à mon père, mais de plus l'instruction comme

à mon maître, et je tiens de lui tout ce que je sais.... J'atteste Dieu et les hommes que je n'ai rien tant à cœur que de répondre par un dévouement proportionné à une tendresse paternelle aussi vive et aussi tendre que celle-là. » Qui pourrait lire, sans être ému, ce témoignage si touchant de reconnaissance et d'amour filial?

C'est surtout dans ce livre des Formules de Marculphe que Bignon fut, à la fois, magistrat et historien. Mais il ne devint magistrat en titre que sept ans plus tard, en 1620, avocat général au Grand Conseil, en 1626, avocat général au Parlement, succédant à Servin qui était mort, on peut le dire, au champ d'honneur des libertés parlementaires. Bignon fut aussi secrétaire de la Chambre du Roi qui voulût l'approcher davantage de sa personne, et conseiller d'État, distinction qui n'avait été encore accordée à aucun de ses prédécesseurs.

Le célèbre conseiller Rigault, du parlement de Metz, félicitait ainsi Bignon : « C'est un honneur pour le Parlement, un bonheur aux affaires publiques et de plus une justification aux auteurs de la vénalité; puisque le mal qu'ils ont fait n'empêche pas que cette place ne soit occupée de personnes telles que l'on eût pu choisir aux siècles les plus heureux. »

Peyresc lui écrivait que la justice avait grand besoin d'un tel défenseur dans un siècle si dépravé.

Nous regrettons d'avoir à réfuter un reproche peu juste et surtout peu généreux d'Omer Talon qui dit dans ses mémoires : « J'ai eu le malheur qu'en entrant dans le parquet j'ai trouvé les maximes de courage et de sévérité endormies. » N'a-t-il pas voulu se donner trop facilement le mérite de les avoir réveillées?... Cependant le souvenir de l'héroïsme de Servin n'était pas loin, et Bignon n'avait pas dégénéré. Molé était alors procureur général et nul n'aurait plus hardiment résisté à Richelieu voulant juger Marillac par commission extraordinaire.

Omer Talon, après ses critiques générales, accuse spécialement son collègue Bignon d'avoir eu un naturel *timide* et *scrupuleux*. Scrupuleux, soit : mais si sa conscience lui fixait la voie à suivre, il s'y tenait avec une inébranlable fermeté jusqu'à braver toutes les disgrâces. Ainsi, au lit de justice de 1635, sur un édit de création de plusieurs charges nouvelles de judicature, Bignon s'éleva courageusement contre l'abus croissant de la vénalité des offices et il encourût toutes les colères du roi et du cardinal. On ne parlait de rien moins que de la Bastille ou de l'exil. Mais le roi avait connu et apprécié personnellement Bignon, et Richelieu avait en si haute estime son savoir et son intégrité qu'on ne put se résoudre à l'éloigner.

Si Bignon avait mérité ces reproches d'Omer Talon, comment de Retz aurait-il osé l'appeler le Caton de son temps ?

Remplissant scrupuleusement tous les devoirs de sa charge, il n'en demeura pas moins fidèle à ses chères études. On ne publiait plus une œuvre importante sans qu'on voulut avoir son avis. Il était en rapports constants avec Peyresc, ce conseiller si connu du parlement de Provence à qui l'on avait décerné le titre de Procureur Général de la littérature.

Richelieu ne voulut jamais reconnaître que trois savants dans toute l'Europe : Saumaise, Grotius et Bignon.

Il est curieux de voir ce que disent Grotius et Saumaise de Bignon.

Saumaise, qui n'estimait personne digne du nom de savant, écrit à Grotius, en lui parlant de Bignon : « Sans vous deux, la disette de savants me ferait désirer la mort ; mais du moins, avec vous et le grand Bignon, nous prenons patience. J'aurais peine à vous associer un troisième. »

Grotius, dédiant à Bignon son ouvrage sur *la Vérité de la Religion*, lui demande ses conclusions comme avocat général : « Vous ne vous écarterez pas de vos fonctions, vous entendrez des témoins, vous péserez la valeur de leurs témoignages ; vous jugerez ensuite, et j'exécuterai vos jugements. »

Bignon exerçait comme une sorte de magistrature souveraine sur les lettres.

Après la mort cruelle de de Thou qui indigna tous les esprits intelligents et tous les cœurs honnêtes, surtout dans le monde littéraire où de Thou n'avait que des amis, Richelieu crut trouver un moyen d'apaiser l'opinion, en donnant Bignon comme successeur à de Thou pour le titre de grand maître de la bibliothèque.

Bignon, dans ses harangues comme dans ses écrits, suivit la langue et le style de son époque. Il s'attachait trop au fond pour se préoccuper de la forme.

« Il n'était pas encore, a dit Voltaire, du bon temps de la littérature. » Et c'est ce qui explique pourquoi Voltaire, qui tenait tant à la forme, a pu dire aussi : « Bignon a laissé un plus grand nom que de grands ouvrages.»

Voltaire, d'ailleurs, a été d'une sévérité excessive pour nos écrivains et nos orateurs judiciaires. Ainsi, à propos du plaidoyer d'Omer Talon dans l'affaire de la D[lle] de Canillac, Voltaire dit : « C'est avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au sujet, avec cette ignorance des principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus et mal expliqués que la jurisprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur sphère. »

Il y a évidemment là une exagération injuste.

Sans doute l'éloquence judiciaire était encore livrée à la manie des citations; mais déjà il y avait plus de goût dans l'abus même de l'érudition. Omer Talon surtout fut un orateur plein de noblesse et d'énergie. Sa discussion était forte à la fois de science et de raison, sa parole claire et précise, tous ses discours animés souvent de grandes pensées.

Bignon, quoique moins remarquable comme orateur, a, dans sa simplicité, une vigueur, une originalité de formes qui saisit. On admire parfois, dans ses harangues, des traits de feu et une éloquence singulière qui se soutient par sa seule force, sans le secours d'aucun ornement.

Ils étaient loin de mériter les trop vives critiques de Voltaire,

Nous estimons plus sûr et plus vrai ce jugement de Costar sur Bignon : « Ce grand magistrat a été l'un des plus savants hommes en toutes choses et celui qui l'a été le plus tôt; car, à vingt-deux ans, il avait tout lu et tout retenu. »

Pour nous, ce qui le rend surtout sympathique, et nous sommes heureux de le dire en présence de ses descendants (1), c'est qu'on reconnaît toujours en lui, à côté d'une science infinie, d'un esprit vaste et profond, un cœur fortement animé des sentiments du plus noble patriotisme. J'ai tenu à vous montrer cet aspect particulier de Bignon, éloquent apologiste de notre supériorité nationale. Si Bignon vivait aujourd'hui, avec quel bonheur, quel vif coloris, sa plume peindrait notre France si forte et si belle, glorieuse de son passé, fixant, pleine de confiance, son regard tranquille et fier sur l'avenir !

Camoin de Vence

Membre de la 3e classe, avocat général près la Cour impériale de Poitiers.

(1) Les derniers descendants de l'avocat général Jérôme Bignon, portant son nom, ayant connu le programme de la séance publique de l'Institut historique, étaient venus de leur château de Normandie pour assister à la lecture de M. Camoin de Vence.

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

STORIA DELLA MARINA MILITARE *del cessato regno di Sardegna, dal* 1814 *sino alla metà del mese di marzo del* 1861.— *Libri cinque per* Alessandro MICHELINI.— Torino, tipografia eredi Botta, 1863.

HISTOIRE DE LA MARINE MILITAIRE *de l'ex-royaume de Sardaigne, depuis* 1814 *jusqu'à la moitié du mois de mars* 1861, c'est-à-dire jusqu'à la capitulation de Messine, le 14 mars 1861.

C'est l'histoire d'une marine qui a une durée de quarante-sept ans, à peine un demi-siècle : période bien courte, si l'on considère combien il faut de temps, non pas précisément pour faire des vaisseaux et créer des arsenaux maritimes, mais pour faire des marins instruits, expérimentés, habiles, et pour créer surtout des traditions d'honneur parmi les équipages,— et période bien stérile en événements maritimes, quand on songe que de 1814 à 1861, seulement deux ou trois occasions importantes se sont présentées pour permettre aux flottes des grandes puissances du continent de donner à l'histoire quelques pages dignes de mémoire : je veux parler de l'expédition de Grèce, en 1827, de l'expédition d'Alger, en 1830, et de la guerre de Crimée; encore, dans ces deux dernières occasions, la marine n'a-t-elle pas eu l'occasion de se distinguer par quelque bataille navale. La flotte sarde (il serait plus juste de dire les quelques vaisseaux de guerre sardes), n'avait certes pas la prétention de jouer un rôle, alors que les occasions d'en jouer un ne se présentaient pas même aux flottes des grandes puissances.

La brièveté du temps et l'absence d'événements étaient donc d'abord deux grandes difficultés qui se présentaient à M. Michelini; mais il s'en est rendu compte; elles ne l'ont pas arrêté dans son entreprise toute patriotique. Il a vu que, s'il n'avait pas à faire l'énumération de nombreux vaisseaux, s'il n'avait pas de grandes et glorieuses batailles navales à raconter, il avait à faire acte de bon citoyen, à frayer la route aux écrivains qui viendraient après lui, en tirant de l'oubli, pour les mettre en lumière, les faits et gestes de marins auxquels il n'a manqué que de grandes occasions pour être cités parmi les plus intrépides. Nous savons donc gré à M. Michelini des veilles qu'il a consacrées à *sa Storia della marina*. Nous le remercions de nous avoir mis à même de la faire connaître à MM. les membres de l'Institut historique de France.

D'ailleurs, au moment où la marine militaire du ci-devant royaume de Sardaigne allait prendre un accroissement inespéré, et où elle pouvait être appelée à faire elle-même son histoire par des actes qui la recommanderaient à la postérité, il n'était pas sans utilité, ni sans à-propos, de porter ses regards vers le passé et de raconter des faits que personne encore n'avait songé à recueillir.

L'auteur de la *Storia della marina militare* dont nous essayons de rendre compte, a qualité pour écrire : c'est un marin. Il est entré dans la marine royale de Sardaigne en 1817. Il en a donc vu, pour ainsi dire, la création et les développements successifs. Mais il ne parle pas seulement d'après ses souvenirs personnels ; il a puisé ses renseignements dans les archives de l'amirauté de Gênes, et dans celles du ministère de la marine à Turin. MM. Menabréa, Persano, le chevalier Carli et M. Guario lui ont facilité avec le plus louable empressement, tous les moyens de faire son ouvrage.

L'*Histoire de la marine militaire de l'ex–royaume de Sardaigne* est divisée en cinq livres. Le premier va de 1814 à 1825, c'est une période de onze ans; le deuxième en comprend une de dix-sept ans, il va de 1825 à 1842; le troisième s'étendant de 1843 à 1849, embrasse une période de six ans ; le quatrième comprend neuf ans, de 1849 à 1858; enfin le cinquième et dernier livre contient la plus courte des périodes : elle n'a que deux ans, de 1859 au 14 mars 1861. C'est la mieux remplie d'événements.

Ces cinq livres sont précédés d'un avant-propos où l'auteur explique ses intentions, et d'une introduction où il nous donne une esquisse rapide de la marine sarde depuis 1789 jusqu'en 1814. Le volume a 213 pages grand in-8°.

C'est, comme on le voit, une division chronologique de matières, d'une étendue fort inégale chacune. La division par règne aurait, ce me semble, été préférable. Nous aurions vu la marine sous Victor-Amédée III, sous Charles–Emmanuel IV, sous Victor-Emmanuel Ier, sous Charles-Félix, sous Charles-Albert et sous Victor-Emmanuel II, actuellement roi d'Italie. Cette division par règne est plus généralement adoptée par les historiens ; mais l'auteur est libre d'avoir ses préférences.

Analysons d'abord l'*Introduction* historique.

Avant 1789, Villefranche, près de Nice, était le seul port militaire du roi de Sardaigne. L'arsenal maritime était suffisamment fourni et approvisionné. Pas un cordage, pas un canon n'en était encore sorti au moment où il tomba au pouvoir du général Anselme en septembre 1792.

Toute la marine sarde se composait alors de quatre frégates, de quelques brigantins et d'un petit nombre de bâtiments inférieurs, parmi lesquels il y avait deux demi-galères. Les équipages, choisis parmi les marins du littoral de Nice en étaient excellents, dit l'auteur, et commandés par des officiers dont l'instruction ne laissait rien à désirer.

Le gouvernement sarde avait une école navale où il formait ses officiers de marine ; c'était une ressource bien insuffisante : l'école donne la théorie, mais ne donne pas l'expérience. Pour obvier à cet inconvénient, le gouvernement laissait à des jeunes gens la liberté de s'embarquer sur des vaisseaux de guerre ou des vaisseaux marchands français, qui allaient vers les côtes d'Amérique ou aux Indes-Orientales. A leur retour, après de longs voyages, ils entraient dans la marine sarde, de sorte que cette marine ne manquait jamais d'officiers qui, à l'habitude de la mer, joignaient une expérience qu'ils n'auraient pu acquérir sur les vaisseaux de l'État.

On voit, en 1792, les vaisseaux du roi de Sardaigne réunis à la flotte anglaise devant Toulon. Il ne serait pas invraisemblable que cette condescendance impolitique du roi sarde, pour l'Angleterre contre la France, eût engagé la République naissante à envahir la Savoie et le comté de Nice. Il était naturel que, de gré ou de force, le roi de Sardaigne, dans les circonstances historiquement exceptionnelles où se trouvait la France républicaine, fût l'allié du nouveau gouvernement. La présence de vaisseaux sardes avec les ennemis de la France dans les eaux de Toulon était un acte indirect d'hostilité qui ne pouvait pas rester impuni. La République le sentit bien. Il fallait du même coup réduire Toulon et Lyon, et faire trembler par la barbarie des représailles, non pas seulement les ennemis de la République à l'intérieur, mais encore tous les trônes dont les rois, par esprit de haine contre elle autant que par condescendance pour les nombreux Français émigrés qui ne cessaient de solliciter le secours de leurs armes, semblaient être des protestations vivantes contre les droits de l'homme libre. Lyon et Toulon tombèrent au pouvoir des républicains, bien peu de temps après que la Savoie et le comté de Nice avaient été occupés par leurs armes.

Mais la puissance républicaine devenait de plus en plus envahissante et irrésistible. Tout roi qui n'adoptait pas les principes de liberté, d'égalité, de fraternité proclamés par la Convention, était fatalement un ennemi du genre humain. Il fallait le détruire. Le Piémont fut donc envahi. On sait quelles furent, pour le roi de Sardaigne, les suites des batailles de Montenotte, de Mondovi et la prise de Cherasco. Pour avoir la paix, il

dut céder aux Français deux places de sûreté, Coni et Tortone, renoncer à la Savoie et à Nice, chasser les émigrés du Piémont, amnistier tous ses sujets compromis, abattre à ses frais les fortifications de Suse, de la Brunette et d'Exilles, céder le port de Villefranche, l'arsenal, et presque toute sa marine militaire.

Le roi ne survécut pas à tant d'humiliations, à de si douloureux sacrifices. Il mourut d'apoplexie à Montcalier, le 16 octobre suivant, 1796.

Charles-Emmanuel IV lui succéda. Il n'avait ni finances, ni armée, ni forteresses; car celles que le traité de Cherasco lui avait conservées devaient être occupées par des garnisons françaises jusqu'à l'entière exécution des conditions du traité. Il n'était donc pas maître chez lui. Pourtant, pour conserver son trône et pour donner un peu de repos à ses peuples, il crut agir sagement et politiquement en signant avec la République française un traité par lequel l'intégrité de ses possessions lui était garantie, à condition qu'il fournirait à la République 9,000 hommes, 1,000 chevaux et 40 pièces de canon, c'est-à-dire qu'il serait vassal inoffensif et très-humble de la République.

Fatale illusion! Les événements et la déloyauté aidant, le 6 décembre, Clausel et Grouchy lui intimèrent les ordres absolus du gouvernement français, et il signa l'acte suivant, dicté par les généraux de la République : « S. M. déclare renoncer à l'exercice de tout pouvoir dans ses » États de terre ferme, ordonne à l'armée piémontaise de se regarder » comme intégrante à l'armée française, fait un devoir à tous ses sujets » d'obéir au gouvernement provisoire que la France va établir... Le roi » et la famille royale, se retirant en Sardaigne, seront escortés par les » troupes piémontaises et françaises en égal nombre... Les vaisseaux » des puissances ennemies de la France ne pourront être reçus dans les » ports sardes... »

Ainsi on le savait sans argent, sans marine, sans ressources, et on lui intimait l'obligation de ne pas même recevoir des vaisseaux étrangers dans les ports de l'île qui allait devenir sa terre d'exil!

Il sortit de Turin le 9 décembre à dix heures du soir, accompagné de quelques serviteurs fidèles, au nombre desquels on voit le baron Degenays et Joseph Albini, qui se sont fait remarquer, dans la suite, comme amiraux. Le roi laissa tout dans ses appartements : joyaux de la couronne, tableaux, objets d'art de grand prix. « Je crains, disait-il, que ces objets » ne proviennent du trésor royal, alimenté des deniers du peuple. » Désintéressement vraiment républicain dans un roi chassé de chez lui par des républicains.

Le 3 mars 1799, il abordait à Cagliari.

Le roi arriva donc sans ressources dans la capitale de son royaume, réduit à la seule île de Sardaigne, journellement exposée aux descentes des Barbaresques, algériens, tunisiens ou tripolitains. Ces corsaires, enhardis par la faiblesse ou l'impuissance des Sardes à lutter contre eux, apparaissaient à l'improviste sur les côtes de l'île, prenaient ou détruisaient tout ce qui leur tombait sous la main, et emmenaient, pour en faire des esclaves, hommes, femmes et enfants.

L'amiral Nelson mit, pour un moment, la Sardaigne en sûreté contre les Barbaresques; il était entré dans la baie de la petite île de la Madeleine avec sa flotte. Il croisa pendant quinze mois dans la Méditerranée, surveillant tous les mouvements de la flotte française.

Mais la flotte française, trompant la vigilance de l'amiral anglais, était sortie de Toulon. Nelson quitta donc brusquement, le 19 février 1804, les parages de la Sardaigne pour courir après l'amiral français. Les corsaires tunisiens saisirent l'occasion, et se précipitèrent dans les eaux de la Sardaigne, où ils capturèrent bon nombre de bâtiments sardes ou napolitains.

Le baron Degenays fut envoyé à leur poursuite avec la galère *Santa-Teresa*, les deux demi-galères *Falcone* et *Aquila*, et une petite goëlette : c'était toute la marine militaire du roi. Il atteignit, le 15 décembre, deux bâtiments barbaresques, de quatre-vingts hommes d'équipage les deux. Le combat fut court, mais terrible, et à l'avantage de l'escadrille sarde. Degenays rentra à la Madeleine avec les deux navires barbaresques prisonniers.

Ce fait brillant eut du retentissement sur les côtes de l'Afrique et rendit les corsaires moins audacieux. On fut tranquille pour quelque temps. Le gouvernement de Cagliari, sans argent pour entretenir sa marine, fit désarmer la galère et les deux demi-galères, ne se réservant, armés en guerre, que quelques bâtiments sans importance réelle, et très-insuffisants pour se faire respecter des Turcs.

C'est dans ces circonstances critiques où se trouvait le roi de Sardaigne, que M. Michelini nous apprend la déclaration de guerre faite à l'île de Sardaigne par la France, le 6 juin 1808 : guerre qui, probablement, ne fut pas suivie d'un traité de paix, car l'auteur n'en fait pas mention; mais il raconte avec un orgueil patriotique, que nous n'avons pas de peine à comprendre, les actions d'éclat de Joseph Albini, père de l'amiral piémontais de ce nom, et celles de Gaetano Demay. Il n'a manqué à l'un et à l'autre qu'un champ plus vaste pour devenir, à en juger par les traits de

courage, d'intrépidité, d'habileté que rapporte l'auteur, les premiers hommes de mer de leur siècle. Les belles actions trouvent toujours, sous a plume patriotique de M. Michelini, des places honorables sur la route qui mène à la postérité.

Mais il devenait de moins en moins possible au gouvernement de Cagliari de maintenir sur un bon pied la marine royale de guerre. Faute d'argent pour l'entretenir, elle fut complétement désarmée en 1813. Les corsaires barbaresques n'ayant plus rien à craindre, désolèrent les côtes de la Sardaigne par les descentes fréquentes qu'ils y faisaient impunément.

Nous touchons à la fameuse année de 1814, signalée par la chute de l'Empire français. La plupart des princes exilés remontent sur leur trône, et l'Europe est politiquement reconstituée. Le roi de Sardaigne recouvra la Savoie et le comté de Nice; de plus, ses anciens États de terre ferme furent agrandis de la ville de Gênes et de toute la Ligurie.

Le nouveau gouvernement s'appliqua tout particulièrement à créer une marine. Il établit une école pour l'instruction des officiers, il agrandit les arsenaux, construisit des vaisseaux. En peu de temps on vit sortir de ses chantiers les frégates *Maria-Teresa*, *il Commercio di Genova*, *Cristina*, le brigantin *la Néréide*, etc., qui furent commandés par des officiers distingués, MM. de Viry, savoisien; Jean Wrigh, anglais; baron Degenays, etc.

Cette marine eut bien vite l'occasion de faire voir les services qu'elle était appelée à rendre. Le bey de Tripoli, aussi exigeant dans ses prétentions qu'insolent dans sa conduite envers le vice-consul sarde, de résidence à Tripoli, avait osé mettre le séquestre sur tous les navires sardes et sur toutes les marchandises des nationaux sujets du roi. Non satisfait de ces vexations rigoureuses et arbitraires, il voulait faire emprisonner le vice-consul et tous les sujets du roi de Sardaigne.

Le chevalier Sivori se présenta hardiment devant Tripoli avec l'escadre sarde pour demander satisfaction. Le bey, ne voulant pas faire droit aux justes demandes du gouvernement de Turin, le chef de l'escadre attaque et brûle, dans le port, la flotte tripolitaine. Le bey, épouvanté, céda, accorda ce que l'on exigeait de lui, et le chevalier Sivori ramena à Gênes la flotille sarde, justement fière de son heureux coup de main.

Elle parcourut l'Archipel pendant l'insurrection de la Grèce, faisant la guerre aux pirates, brûlant leurs vaisseaux pour se venger des pertes qu'ils avaient fait éprouver au commerce génois. Des difficultés étant survenues entre le bey de Tunis et le gouvernement sarde, elle n'eut qu'à se présenter, une fois commandée par Castel-Vecchio, une autre fois par de

Viry, à l'entrée de la Goulette, pour obtenir du bey les satisfactions que l'on exigeait.

Telles sont les principales opérations maritimes de la flotte sarde, relatées par M. Michelini dans les deux premiers livres de son histoire de la *Marine militaire*.

Dans le troisième livre, nous voyons une division navale commandée par le chevalier Mameli, sortir de la Méditerranée, faire voile vers les parages de l'Amérique du Sud, où de nombreux émigrants des États sardes ont transporté leurs pénates, et faire paraître son pavillon dans le Rio de la Plata. M. Persano porte ce pavillon dans l'Océan Pacifique et visite les îles Marquises, puis il revient à Buenos-Ayres, ensuite à Gênes. Mais les événements politiques qui devaient changer l'Italie lui donnent bientôt une autre destination. Il est envoyé dans l'Adriatique, sous les ordres de l'amiral Albini. La flotte ne trouve pas l'occasion de se distinguer. Le capitaine Horace Dinegro seul fait une action d'éclat dans le port de Pirano. La bataille de Novare met le Piémont à deux doigts de sa perte. Charles-Albert abdique ; Victor-Emmanuel monte sur le trône. La flotte est rappelée de l'Adriatique. Le comte Luigi-Serra en prend le commandement.

Dans le quatrième livre, des vaisseaux sardes vont en croisière dans le Rio de la Plata, pour protéger le commerce des Génois. La guerre d'Orient éclate. Le royaume de Sardaigne y prend part. Sa flotte est envoyée dans la mer Noire. Horace Dinegro la commande. Congrès de Paris. Rôle qu'y joue M. de Cavour. La Spezzia devient port de guerre de la flotte sarde. Des vaisseaux sont envoyés dans l'Atlantique; d'autres font voile vers l'Orient.

Les événements se pressent dans le cinquième et dernier livre. La marine sarde est appelée à jouer un rôle actif auquel elle n'était pas accoutumée. L'amiral Tolosan fait voile vers l'Adriatique, où il se joint à la flotte française. Tous les marins espèrent que l'on attaquera la flotte autrichienne, qu'on la battra, et que Venise tombera entre les mains des Piémontais. Vain espoir! la paix de Villafranca détruit à bord des navires alliés tous les rêves de gloire! La division navale sarde revient à Gênes; mais bientôt elle annonce sa présence à Ancône par le bombardement de cette ville. L'amiral Persano la conduit ensuite au siége de Gaëte, après avoir rendu, en passant vers l'embouchure du Garigliano, un service signalé à Garibaldi, qui, sans ce secours venu à propos, laissait la victoire aux mains de François II. Elle prit une part honorable à la prise de Gaëte, et quelques jours après à la capitulation de Messine. Là finit son rôle. Augmentée du double par l'incorporation de la marine militaire du roi de Naples, elle

attend de nouvelles occasions de se signaler. L'avenir politique de l'Italie dépend, en grande partie, de son dévoûment et de son patriotisme. Elle ne faillira pas à sa mission.

Tels sont les faits et gestes de la marine militaire sarde pendant les cinq périodes de temps qui divisent l'ouvrage de M. Michelini. J'ai passé bien des faits secondaires; je n'ai pas cité tous les noms que j'ai trouvés sur mon passage et qui ont acquis une certaine célébrité. L'œuvre d'un rapporteur n'est pas de faire un ouvrage complet qui renferme tous les détails dans le cadre qu'il s'est tracé.

Il ne faudrait pas supposer, d'après l'esquisse que je viens de faire, que l'auteur se soit borné à parler exclusivement de la marine militaire sarde. Tel n'a pas été son but. « Il a dû parler, dit-il (Proemio, p. 12), des chan- » gements de souverains qui se sont succédé sur le trône de Sardaigne » depuis 1814 jusqu'au commencement de 1861, et il n'a pas pu se dis- » penser de parler des révolutions, des troubles politiques et des hommes » qui y ont pris part, soit en Piémont, soit en Italie ou dans les autres » contrées de l'Europe, même en Amérique..., portant son jugement » impartial sur les personnes et sur les faits, imitant en cela l'exemple des » grands écrivains... » C'est presque l'histoire de l'Europe.

L'intention a pu être bonne; mais je crois pouvoir dire que ce n'a pas été à l'avantage de la *Storia della marina militare del cessato regno di Sardegna*. La narration en souffre beaucoup; les faits qui font l'objet principal du récit sont comme noyés et perdus dans une foule de sujets qui, bien souvent, ne se rattachent à la marine que très-indirectement. L'art des transitions n'est pas une compensation suffisante apportée à la juste impatience du lecteur qui se demande : « Quand donc l'auteur parlera-t-il de la marine? »

M. Michelini fait impitoyablement la guerre aux actes qui ne lui paraissent pas marqués du sceau de la morale politique. Il a raison. L'écrivain honnête homme ne doit jamais laisser passer l'occasion de blâmer ce qui est blâmable, de louer ce qui est digne d'estime. Ce sont les bonnes mœurs qui font les gouvernements durables et grands.

La *Storia della marina militare* est écrite avec bonne foi et patriotisme. Elle accuse des tendances libérales très-prononcées, mais point subversives de l'ordre et de l'autorité. Je regrette que l'auteur n'ait pas su contenir son imagination ardente dans les limites de modération qu'exigeait son sujet. Un récit historique ne doit pas ressembler à un fleuve qui rompt de temps en temps ses digues pour dévaster les campagnes; il doit être toujours mesuré dans la forme et pour le fond. Il faut savoir manœuvrer entre le

trop et le *trop peu*. L'excès n'est tolérable nulle part, attendu qu'il n'est jamais contenu dans le vrai. Pourquoi vous hâter de porter votre héros favori en triomphe au Capitole ou de précipiter de la roche Tarpéienne le personnage qui ne vous plaît pas? Les jugements sommaires, quel qu'en soit le but ou l'objet, sont rarement prononcés par l'écrivain pour ou contre les notabilités contemporaines sans soulever de nombreuses réclamations. L'histoire est-elle un pamphlet? Non, elle ne saurait supporter les écarts qui font le succès du pamphlet. Faites-vous le portrait d'un contemporain? n'oubliez pas que des milliers d'autres contemporains sont là qui l'ont vu, qui l'ont connu, et qui attendent votre toile pour prononcer leur verdict sur votre pinceau. Malheur s'il n'est pas fidèle! Ne seront-ils pas un peu surpris, par exemple, de retrouver sous les traits de Charles-Félix un Thierry IV ou un Childéric III? « Ce roi, dit M. Michelini, appartenait à » cette race des rois de France à qui l'histoire a donné le nom de *fai-* » *néants!* » Un peu plus bas, dans la même page : « La réaction triom- » phante lui valut la réputation universelle de roi inhumain, barbare, » féroce. »

Parlerait-on autrement de Tibère, de Néron, de Caligula, de Caracalla? Je n'ai lu nulle part qu'un monstre semblable à un de ceux-là ait jamais occupé le trône de Sardaigne. Au nom de l'histoire donc, je proteste contre ces paroles.

L'auteur vante la modestie et le désintéressement de Garibaldi. « Il » faut, dit-il, remonter aux premiers temps de la république romaine » pour trouver des exemples d'abnégation pareils à ceux qu'a donnés » Garibaldi. » Soit! mais le passage suivant est-il un éloge ou une épigramme? « Garibaldi est l'homme du destin, quoi qu'en disent ses » détracteurs. Il n'y a jamais eu dans le monde de gloire pareille à la » sienne, parce qu'avec de faibles moyens, tout à fait insuffisants à la » grande entreprise qu'il a faite, il a, dans le court intervalle de quatre » mois, détruit la monarchie des Bourbons de Naples; il procurait ainsi à » huit millions d'Italiens le bonheur d'embrasser leur mère commune. Il » est vrai, ajoute-t-il, que la révolte des sujets de François II, et la » défection de ses soldats, donnèrent à Garibaldi une grande facilité pour » exécuter l'œuvre gigantesque que, sans ces causes, il ne lui aurait pas » été possible d'achever. » On dirait plus simplement en français que Garibaldi a fait de grands efforts pour enfoncer une porte ouverte.

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire,

a dit un de nos poëtes. Si Joseph Garibaldi ne gagne rien à l'éloge de son

panégyriste, le lecteur malin y gagne, en revanche, un fou rire dont il lui sait bon gré. Toute naïveté qui sert de correctif à l'exagération outrée est toujours bien accueillie.

En voici une autre : « Mais ce qui, d'un seul coup, augmentait l'impor-
» tance de la marine italienne, spécialement pour le nombre des vaisseaux,
» c'était la remise que fit Garibaldi à l'amiral Persano de la flotte et de
» l'arsenal maritime de Naples. De belle apparence étaient les vaisseaux
» de la flotte napolitaine; mais ils n'avaient que l'apparence, en général.
» L'état de vétusté de la plupart d'entre eux était tel qu'ils n'auraient pu
» résister aux tempêtes, affronter les dangers d'une longue navigation,
» courir les chances d'une bataille navale. Quelques-uns cependant,
» remarque l'auteur, pouvaient être comparés aux meilleurs vaisseaux de
» guerre anglais, même de France (p. 193). »

Donc, sauf quelques vaisseaux, le cadeau que faisait Garibaldi à l'amiral Persano, n'était pas de grande importance.

Cette manière de détruire immédiatement, par des réflexions inattendues, l'effet produit par des affirmations d'abord pompeuses, surprend de temps en temps le lecteur. Il se rappelle involontairement la chute des stances du spirituel poëme : *La Secchia rapita.*

Les esprits cultivés en Italie (il y en a beaucoup) regretteront, je n'en doute pas, de rencontrer des expressions qui sont échappées de la plume patriotique de l'auteur, et qui, ce me semble, ne sont pas bien placées dans cette histoire. Qui croira que les Belges, les Irlandais, les Allemands, les Français, les Suisses et les Espagnols étaient accourus se ranger sous le drapeau pontifical *adescati dalle rapine et dalle prede?* (p. 187.) Qui croira que c'était *un'orda d'uomini raccoglitìcci* (dans les États du Pape), *rotti ad ogni più infame azione?*

On tolère à peine de telles expressions dans *il Pungolo*; mais le patriotisme élevé, noble, généreux sait faire sentir et partager sa désapprobation sans descendre jusqu'à l'injure.

Il serait facile de relever une foule d'expressions qui deviennent inexactes à force d'être exagérées. En voici un exemple : « La Sicile,
» ainsi délivrée du joug de François II, Garibaldi qui, au nom de Victor-
» Emmanuel, avait pris lui-même le titre de dictateur..... après une
» série de victoires que la postérité croira fabuleuses ou exagérées (*dopo*
» *una serie di vittorie che i posteri crederanno favolose od esagerate*) si elles
» n'avaient pas eu des témoins oculaires par milliers..... (p. 163). »

Je n'ai ni intérêt ni intention de ravaler la gloire et les qualités guerrières du général Garibaldi ; je suis tout disposé à lui reconnaître les mérites

que ses détracteurs s'obstinent à lui refuser; mais *dopo una serie de vittorie che i posteri crederanno favolose od esagerate*, je ne sais plus si, désormais, l'histoire osera parler de Marathon, de Salamine, d'Arbelles, de Cannes, de Zama, de Philippes, de Rocroi, de Nordlingue, des Pyramides et d'Aboukir, de Marengo et d'Austerlitz. Garibaldi est-il plus grand que Thémistocle, qu'Annibal, que Scipion l'Africain, que César, que Napoléon, que le prince Eugène de Savoie, que Jean Sobieski, que Gustave-Adolphe, que Charles XII, que Washington? A-t-il fait plus que Charles-Albert pour la liberté et l'indépendance de l'Italie en 1848 et 1849? Et en 1859, qu'aurait-il fait sans Victor-Emmanuel II et sans Napoléon III?

L'auteur donne place dans son histoire à des faits qui, accueillis sans contrôle, pourraient le faire soupçonner d'être trop crédule. Je ne citerai qu'un passage. L'amiral Truguet n'ayant pas réussi dans une tentative faite contre Cagliari au commencement de 1793, vint avec sa flotte attaquer l'île de Sainte-Marguerite. « Ce qui donna plus d'importance à cette » expédition, dit M. Michelini, c'est la présence de Napoléon Bonaparte » qui y commandait l'artillerie avec le grade de lieutenant-colonel » (*vi commandava l'artiglieria col' grado di luogotenente colonello*) (p. 17.) »

Les historiens (il n'en manque pas), les mémoires (il n'en manque pas non plus), sont d'accord pour nous dire que Napoléon Bonaparte était alors au siége de Toulon avec le grade de sous-lieutenant. De tous les ouvrages que j'ai consultés, un seul donne à Napoléon Bonaparte le grade de colonel en 1793; c'est le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie* de Bouillet que, pour ma part, je ne consulte pas sans contrôle.

L'auteur de la *Storia della marina militare* a rempli, ai-je dit, son livre de récits qui ne se rattachent que très-indirectement au sujet principal. La narration manque donc de son attrait naturel qui est la rapidité. Ce reproche n'est pas le seul qui frappe le lecteur; il y trouve une répétition assez fréquente des mêmes idées, répétition qui n'est pas justifiée par la nécessité. Que l'on compare le passage relatif à Garibaldi, page 94, avec le passage de la page 187; — un passage de la page 114 avec un autre de la page 186; — un autre de la page 191 avec un de la page 193, on se convaincra, sans qu'il soit besoin d'une grande attention, que ce sont les mêmes pensées rendues en termes peu différents.

Il serait facile de multiplier les exemples.

L'ouvrage abonde en longues périodes. C'est par là que le style se fait particulièrement remarquer. Si, du moins, l'harmonie et la cadence en rachetaient la longueur quelquefois désespérante! J'ai rencontré une période de vingt-sept lignes (p. 19 et 20); je l'ai lue plusieurs fois dans

le but de bien la comprendre, afin de m'en rendre exactement compte. Si l'auteur ne nous avait pas dit lui-même qu'il avait passé sa vie à bord de navires de guerre ou de navires marchands, nous aurions cru facilement qu'il avait formé son style dans l'étude de quelque vieux notaire. Mais comme la vie à bord d'un navire ne passe pas habituellement pour une bonne école de littérature, nous ne lui ferons pas de sévères reproches à ce sujet.

Ces défauts, tous de détail du reste, que mon devoir de rapporteur m'oblige de signaler, ne rendent pas la *Storia della marina* de M. Michelini indigne du haut patronnage du prince auquel il l'a dédiée : ce prince est S. A. R. Odon, duc de Montferrat, troisième fils du roi Victor-Emmanuel. Je suis heureux de vous dire, messieurs, que ce jeune prince, qu'aucun de vous ne connaît peut-être encore, passe, à juste titre, pour avoir un cœur franchement italien et des sentiments pleins d'élévation et de générosité. Le prince Odon a l'instinct des choses maritimes; espérons que, Dieu aidant, il en aura le génie, et qu'il occupera dignement dans la marine royale italienne le rang élevé auquel l'appelleront son mérite et sa naissance. Une nation qui compte vingt-quatre millions d'âmes, qui habite une contrée dont les côtes maritimes sont très-étendues, qui a de beaux ports, une population maritime active, nombreuse et vaillante, doit faire voguer un jour, sur toutes les mers, une marine importante. Car, n'oublions pas que nos mers intérieures sont trop petites aujourd'hui. Deux marines importantes peuvent à peine y faire leurs évolutions sans se heurter. La marine italienne créée devra donc, à l'exemple des marines française et anglaise, arborer son pavillon tricolore sur l'immensité des océans. Il ne suffit pas que la renommée dise aux extrémités du monde que l'Italie est une grande nation. Beaucoup de peuples ne la croiraient pas. Il faut que la nation italienne prouve par ses vaisseaux qu'elle est puissante autant qu'elle est grande. Il ne faut pas que l'Italie laisse d'autres puissances créer librement des colonies sur tous les points du globe sans qu'elle ait aussi sa part des terres encore incultes qui, dans l'autre hémisphère, attendent des habitants. Des colonies italiennes sont donc dans l'intérêt de l'éducation et de la gloire de ses marins, le complément indispensable de la création d'une flotte respectable. Voyez de quelle immense utilité sont les colonies aux flottes française, anglaise et à la marine marchande de la Hollande !

M. Michelini nous dit que la marine italienne, réunie à la marine française, la France et l'Italie feront la loi à l'Europe. Pourquoi cette réunion des deux marines? L'Italie, qu'on le sache bien, ne sera jamais complète-

ment libre et indépendante, tant qu'elle ne pourra pas marcher sans appui. L'Angleterre et la France marchent bien seules, elles! *Italia farà dà se.* Une nation qui sent sa force, ne doit compter que sur elle-même.

M. Michelini cite les noms des Sardes qui se sont distingués à bord par des actions d'éclat. Ils sont nombreux et pris dans tous les rangs de la marine. L'auteur sème ainsi les germes d'une émulation qui peut enfanter des prodiges dans les équipages. Le marin italien, s'il espère que son nom ne périra pas, est capable de faire les plus généreux efforts; les actions héroïques ne lui coûtent rien; il ne calcule pas avec le danger, il ne marchande pas sa vie.

Je voudrais que l'ouvrage de M. Michelini devînt classique à bord de la flotte italienne, que les équipages le lussent pendant les longues traversées; mais il est indispensable que l'auteur fasse disparaître les défauts que j'ai signalés et bien d'autres que la briéveté d'un rapport m'a forcé de passer sous silence. Que l'auteur fasse donc une révision sévère de son style, qu'il rature inutilement toutes les phrases qui surchargent ses périodes, qui en entortillent le sens, qui nuisent à la clarté et à la rapidité; qu'il change ou qu'il retranche impitoyablement toutes les expressions haineuses qu'une plume généreuse ne doit se permettre ni envers ses adversaires ou ses ennemis, ni envers de grandes infortunes qui, tombées dans l'exil, en supportent les amertumes avec noblesse et résignation. « Honneur au courage malheureux! » s'est écrié un grand capitaine, rencontrant un convoi de prisonniers. Respect donc aux grandes infortunes! Le vainqueur gagne en popularité à être généreux; et l'historien, qui raconte ses victoires à la postérité, s'honore lui-même en donnant dans ses écrits une noble et respectueuse hospitalité au malheur. Au barbare, seul, d'insulter le vaincu tombé à ses pieds.

DEPOISIER,
Membre de la 1re classe.

CONFÉRENCES DE M. DE LESSEPS SUR L'ISTHME DE SUEZ

RAPPORT

M. Ferdinand de Lesseps, notre illustre collègue, a offert à l'Institut historique quatre nouvelles petites brochures touchant son *Isthme de Suez*. Trois ont pour sujet et matière des *conférences* ou *entretiens* sous les

dates des 26 janvier, 2 et 21 mars dernier. La quatrième est la relation sténographiée d'un banquet célébré au palais d'exposition le 11 février, sous la présidence du prince Napoléon, assisté de M. le procureur général Dupin et de M. de Lesseps.

Dans la première de ces brochures, M. de Lesseps fait l'historique de l'affaire de l'Isthme. Je dis *affaire*, parce que c'est une *entreprise particulière* en société commanditaire. De quelque intérêt qu'elle soit pour le monde entier, aucun gouvernement n'y domine ; seulement le maître du territoire a cédé des terrains à la Compagnie, il a pris des actions, il a promis des ouvriers, et il s'est obligé d'empêcher que l'ouvrage ne fût arrêté pour des causes étrangères.

Je ne peux et ne dois pas raconter ici cette histoire, et d'ailleurs, il y a quelques années, notre vénéré collègue et président honoraire, feu M. le marquis de Brignole, a fait ici un rapport très-détaillé des précédentes publications sur ce sujet.

Mais je puis faire quelques remarques détachées qui ressortent des nouveaux écrits.

C'est une idée si naturelle que ce percement de l'isthme de Suez, qu'elle remonte aux premiers âges du monde civilisé. La barbarie des conquérants a tout laissé perdre.

En 1852, M. de Lesseps l'étudia de nouveau. En 1854, armé d'un avant-projet, il le fit goûter au nouveau Pacha, son ami d'enfance. Mais des influences puissantes s'y opposèrent. Avant tout, c'était, disait-on, un fait impossible et dangereux.

Il y a trente ans, le parlement d'Angleterre fit faire une enquête sur la navigabilité de la mer Rouge en vue du transit de la malle des Indes. Le résultat fut que les bâtiments à voiles pouvaient y passer, mais jamais les bateaux à vapeur. Aujourd'hui nouvelle enquête, résultat contraire. La vérité est que les uns et les autres y vont très-bien, surtout les navires à voiles et à hélice réunis.

D'ailleurs, nulle difficulté pour couper l'Isthme : moins que pour le plus petit chemin de fer. Il ne faut que creuser. Seulement il faut des bras, ou plutôt des machines, afin de suppléer à 60,000 ouvriers qu'il faudrait faire vivre dans un désert de sable. Cela est fait : le désert a disparu, il y a une ville et des villages à la place ; déjà un canal du Nil à la mer Rouge facilite les communications et donne de l'eau au pays. Autrefois, on enlevait 20 mètres par jour, aujourd'hui 1,000 au moyen de la drague et 100 dragues sont employées. Il est vrai qu'il y a ou qu'il y avait 60 millions de mètres à enlever. Dans quatre ans, les deux mers commu-

niqueront ; leurs niveaux sont presque égaux, la crainte d'un submergement était une chimère que certaines opinions intéressées laissaient trop valoir. Avec les sables extraits on fait des digues.

M. de Lesseps, touchant l'opinion qu'on a de son entreprise en Angleterre, distingue la nation du gouvernement. Il s'est présenté en 1857 dans vingt-deux grands meetings ; on lui demandait s'il avait une *connexion* avec son gouvernement. « Non, répondait-il, je défends mes seuls intérêts, alors j'étais applaudi et encouragé. »

Partout le projet fut approuvé : à Constantinople, à Vienne, en Espagne, en Italie. Un seul homme, un Anglais, y était opposé.

On a reconnu au Parlement le fait de l'opposition, mais on a dit qu'elle avait cessé depuis 1857.

Néanmoins elle subsiste à couvert sous deux prétextes : la suzeraineté de la Sublime Porte, l'humanité ou philanthropie.

Les traités du Pacha avec M. de Lesseps doivent être soutenus par le Sultan ; le Pacha même en a fait une condition expresse et elle n'est pas encore remplie.

Le travail est forcé : 60,000 fellahs (paysans) sont requis : 20,000 sont sur le chantier, 20,000 y viennent, 20,000 s'en vont chez eux, l'année est ainsi divisée par tiers. La Sublime Porte ne peut tolérer de pareilles corvées en ce temps-ci.

Il est vrai que ces réquisitions sont aussi anciennes dans le pays que celles des Israélites bâtissant les pyramides. Mais il est vrai que ce qui est nouveau, c'est que le travail est payé, que les travailleurs sont abrités, sont soignés, sont assurés d'un approvisionnement de biscuits et d'eau, et s'en retournent en bonne santé, et, après leur corvées, contents d'un pécule qu'ils n'avaient jamais connu.

Je ne veux rien de plus. C'est une comédie très-plaisante par sa forme que cette guerre sourde, mais trop sérieuse au fond pour en rire. Consultations pour et contre des plus célèbres avocats de Paris, là où le plus obscur docteur en droit, le plus petit homme d'affaires, que dis-je, le premier venu des hommes de bon sens, déciderait au simple exposé comme la *mère vache* entre *l'homme et la couleuvre*.

J'aime mieux passer tout droit au *banquet*, sujet de la quatrième brochure.

Je trouve-là précisément trois hommes des catégories que je viens de supposer avoir à juger la question. Un homme d'affaires, mais occupé d'une seule affaire et de la plus grande qui ait jamais été entreprise, et qui est mise en bonne marche, qui est faite pour tous les intéressés également

et non pas pour enrichir les inventeurs, aux risques et périls des actionnaires; un docteur en droit, le doyen, le premier reçu il y a soixante ans à Paris; un homme de bon sens celui-là, distingué de bien des côtés, qui a vu les lieux, et les travailleurs et les conducteurs, et qui, protecteur de de l'entreprise, n'a voulu y prendre ou y conserver aucun intérêt pécuniaire afin de ne s'intéresser à son succès qu'avec impartialité et patriotisme.

C'est celui-ci qui d'abord a obtenu la parole, et en vérité il la manie avec une prodigieuse facilité, il n'a pas sa langue embarrassée, ni sa pensée dans les nuages, ni confuse sa connaissance des choses, ni son opinion bridée ou timorée : pendant plus d'une heure il a tenu l'attention de son auditoire éveillée et enthousiasmée.

L'homme d'affaires, ou plutôt de l'affaire, est venu ensuite, il l'a ainsi résumée : « Oui, nous ne voulons que conciliation, mais avec la reconnaissance des droits acquis, avec le maintien des contrats, avec le respect de la foi publique, avec la satisfaction des intérêts confiés à notre honneur. »

Enfin le docteur en droit, aussi expérimenté que savant, et dont l'esprit est un carquois rempli de traits acérés, a, du premier coup, touché le milieu de la cible, atteint le sommet du mât. Dans l'administration de son État, le Pacha est indépendant et souverain. La suzeraineté en général consiste dans le devoir réciproque de se protéger, orné d'humbles respects d'une part, d'égards bienveillants de l'autre. C'est en ce sens que le Pacha a soumis au Sultan son traité avec le chef de l'entreprise, tout en autorisant celui-ci à y travailler sans interruption.

Heureusement que pour le bien du monde entier, ce dernier, fort de son droit et de son devoir, ne s'effraie ni ne s'endort, laissant déblatérer les hommes de mauvaise volonté (1).

P. Masson,
membre de la 3e classe.

(1) Au moment d'insérer ce récit dans l'*Investigateur,* le *Moniteur* publie la sentence arbitrale de S. M. l'Empereur des Français sur le compromis entre M. F. de Lesseps et M. Nubar, mandataire du pacha d'Égypte. Cette pièce, en date du 6 juillet dernier, a la plus haute importance et par son objet et par sa rédaction, et par les conséquences efficaces qu'elle va avoir; enfin par le majestueux exemple qu'elle donne au monde civilisé.



CHRONIQUE

Le titre d'un ouvrage ainsi que le rapport qui le suit, publiés dans l'*Investigateur* de juin (p. 199) renferment une faute d'impression de nom propre, que nous nous empressons de rectifier.

Le travail scientifique intitulé : *Doutes sur la valeur scientifique de quelques théories cosmologiques et paléontologiques, par M. Boucheporn*, n'est pas l'ouvrage de M. Boucheporn, mais de M. Adville, bibliothécaire en chef de la ville d'Angers, ancien officier supérieur du génie, auteur de plusieurs ouvrages, notamment d'un périple universel très-estimé. M. Adville (âgé de 84 ans) est l'un des doyens de ces travailleurs aussi savants que modestes de la province. L'amitié que lui avaient vouée deux de nos vénérés collègues, fondateurs de l'Institut historique, Michaud (1er président) et Jomard, lui assure les plus vives sympathies de notre société. R.

Notre honorable collègue, M. Hortensius de Saint-Albin, président de l'Institut historique, conseiller à la Cour impériale de Paris, vient d'être élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Notre honorable collègue, M. le docteur Cerise, vient d'être élu membre associé libre de l'Académie impériale de médecine de Paris.

Notre honorable collègue, M. Léon Hilaire, de Toulouse, nous apprend avec plaisir que N. S. P. vient de lui conférer le titre de chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

La Société d'agriculture et du commerce de Caen nous a envoyé le bulletin de ses travaux de 1862, vol. de 432 pages. Toute la dernière semaine de cette année-là a été consacré aux fêtes de l'anniversaire séculaire de sa fondation, résultant d'un arrêt du conseil en date du 25 juin 1762. Le nombre des membres fut d'abord de 27, puis, dès l'année suivante, de 76 (autre arrêt du 24 février 1763). Ces membres sont nommés par le Roi pour former le Bureau, et la Société admet un nombre indéfini de correspondants. La première assemblée publique eut lieu le 2 mai 1763. En 1764, le Bureau adressait *aux associés correspondants et autres citoyens zélés*, une série de quatre-vingt-sept questions à traiter, classées sous les douze catégories suivantes : — de la terre en général ; — de la manière de la travailler ; — des engrais — de la semaille et de la récolte ; — des marais et prairies ; — des arbres ; — des carrières et mines ; — des chevaux ; — des bœufs et vaches ; — des moutons, cochons et chèvres ; — de

la volaille, — des vers à soie et des abeilles; — enfin, des habitants en général et de la main-d'œuvre. La Société se composait en 1862 de 135 membres titulaires. Elle est en correpondance avee 52 Sociétés d'agriculture. Du reste, elle se renferme dans les deux seuls objets de son titre et encore le commerce n'attire son attention qu'à raison des produits ou des besoins de l'agriculture.

M. Leblanc a fait en tableau synoptique une *Concordance des calendriers républicain et grégorien,* travail indispensable à toute administration ou personne publique. C'est ce qu'il y a de plus simple et de plus complet entre tout ce qui a été imaginé sur la matière. Il a accompagné ce travail d'une *notice historique de la mesure du temps.* En quatorze petites pages, il expose son sujet et le rend intéressant par la clarté de son développement. Il fait voir ce que les précédents systèmes ont eu à réformer et ce que les systèmes encore en vigueur ont de vicieux. Il propose le sien : l'année étant de trois cent soixante-cinq jours avec un jour de plus tous les quatre ans, retrancher un jour à la fin de chaque siècle pendant trois siècles consécutifs et les rétablir à la fin du quatrième, les supprimer de nouveau tous les quatre mille ans. D'ailleurs, mois de trente jours et adaptés aux saisons, avec cinq et six jours complémentaires à la fin de l'année.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Corrispondenza scientifica in Roma, correspondance scientifique à Rome pour le progrès des sciences, Bulletin universel. N° 8, par M. Fabri Scarpellini, astronome au Capitole. Rome, 1864.

— *Revista del Parana (en espagnol)*, revue du Parana, publication périodique sur l'histoire, la littérature, la législation et l'économie politique, par M. le docteur Vicente Quesada, Livraisons in-4°, de 1 à 8, de février à septembre. Parana, 1861.

— *Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers* (ancienne Académie), nouvelle période, tome VI, quatrième cahier. Angers, 1863.

A. RENZI, *Administrateur.* — ACHILLE JUBINAL, *Secrétaire général.*

IMPRIMERIE DE L. TOINON ET Cie, A SAINT-GERMAIN.

SYRACUSE

Aucune ville de la Sicile n'a joué un rôle comparable à celui que le destin avait réservé à Syracuse ; sa puissance, son commerce, ses arts, ses victoires, ses désastres même, assurent à son nom l'immortalité ; aussi n'est-ce pas sans la plus vive émotion, sans le plus profond intérêt, que j'ai parcouru les lieux qu'elle occupa, ces lieux qu'elle a laissés remplis de tant de souvenirs de la fable, de la poésie et de l'histoire.

« On a dit souvent, s'écriait Cicéron dans la seconde Verrine (L. VII, 53) que Syracuse est la plus grande et la plus belle des villes grecques, et la plus belle de toutes les villes ; elle l'est en effet. Cette cité, forte par sa position, offre une perspective admirable tant du côté de la terre que du côté de la mer. Ses deux ports pénètrent dans l'enceinte de ses murs et sont entourés d'édifices ; ils ont chacun une entrée particulière et viennent se réunir ; c'est ce qui forme la petite partie qu'on nomme *l'Ile* et qui, séparée par un petit bras de mer, communique par un pont avec le reste de la ville. »

« Syracuse est si vaste qu'on la dit composée de quatre grandes villes, la première est l'*Ile*, dont je viens de parler ; baignée par les deux ports : elle se prolonge jusqu'à leur embouchure. C'est là que se trouve l'ancien palais d'Hiéron, aujourd'hui le palais du préteur. On y voit aussi un grand nombre de temples. Deux l'emportent sur tous les autres, celui de Diane, et celui de Minerve, richement décoré avant la préture de Verrès. A l'extrémité de l'*Ile* est une fontaine d'eau douce qu'on nomme Aréthuse ; son bassin d'une grandeur immense et rempli de poissons, serait inondé par la mer, s'il n'était défendu par une forte digue. »

« La seconde ville, l'*Achradine*, renferme un forum spacieux, de très-beaux portiques, un superbe prytanée, un vaste palais pour le sénat, un *temple majestueux de Jupiter Olympien* ; une rue large coupée d'une infinité d'autres rues la traverse dans toute sa longueur. La troisième a été nommée *Tychè*, parce qu'il y avait autrefois un temple de la Fortune, Τύχη. On y remarque un très-grand gymnase et plusieurs édifices sacrés ; c'est la partie la plus populeuse. La quatrième est *Neapolis*, ainsi nommée parce qu'elle a été bâtie la dernière. Dans sa partie la plus haute est un théâtre immense ; on y voit de plus deux beaux temples dédiés à Cérès et à Proserpine, une statue d'Apollon *Temenitès* très-belle et d'une grandeur colossale ; Verrès l'aurait enlevée si le transport en eût été possible. »

L'exactitude de cette description, tracée par l'illustre orateur soixante-

onze ans avant Jésus-Christ, peut encore être vérifiée aujourd'hui; une seule erreur s'y est glissée, celle d'avoir placé dans *Achradine* le temple de Jupiter Olympien qui était, comme nous le verrons, situé hors la ville.

L'origine de Syracuse se perd dans la nuit des temps; on l'a attribuée aux Etoliens qui, plus de 2,000 ans avant l'ère chrétienne, se seraient établis dans l'île d'Ortygie, puis aux Sicules, qui auraient emprunté son nom à un marais voisin appelé *Syraca.* On sait de science plus certaine qu'en l'an 713 avant J.-C., Archias, de Corinthe, chassa ceux qui occupaient ces lieux, aborigènes ou étrangers, et y établit une colonie grecque, et que Syracuse, au temps de sa plus grande prospérité, ne cessa de se reconnaître la fille de Corinthe. Ses développements furent rapides; Ortygie, l'*île des cailles*, devint bientôt insuffisante pour une population toujours croissante qui ne tarda pas à déborder sur la terre ferme où elle fonda une seconde ville ou plutôt un nouveau quartier qui fut nommé *Achradine*, probablement parce qu'en ce lieu poussaient de nombreux poiriers sauvages, Αχρὰς, ἁδος, et devint le plus vaste de tous (Plut., *Timoléon*).

Tychè, le troisième quartier, avait vu disparaître, dès le temps de Cicéron, le temple de la Fortune auquel il avait dû son nom. A l'ouest de celui-ci s'étendait une plaine qui devait le nom de *Temenitès*, Τεμενίτης, lieu séparé, bois sacré, temple, aux bosquets sacrés et aux temples qui seuls l'occupaient. Le principal sanctuaire était celui d'Apollon *Temenitès*. Entouré de murailles à l'époque de la guerre des Athéniens, cet espace forma le quatrième quartier, qu'on appela la *Nouvelle ville*, *Neapolis* (Thuyd., L. VI, 75). Enfin, à l'extrémité occidentale du site de Syracuse, s'élevaient quelques hauteurs qu'on nommait les *Epipoles*, nom facilement expliqué par leur position au-dessus de la ville. Ces hauteurs furent à leur tour réunies à la ville dont elles devinrent comme un cinquième quartier; mais cette réunion n'eut lieu que plus tard, car nous lisons dans Diodore (L. xi, 73), que dans la première année de la soixante-dix-neuvième olympiade, l'an 463 avant J.-C., une nouvelle muraille fut élevée pour garantir la ville du côté regardant les Epipoles. Le même historien nous apprend que chacun des quartiers avait un mur d'enceinte particulier *(Ibid.)*.

La ville arrivée à tout son développement à l'époque où, quoique défendue par Archimède, elle fut prise par Marcellus (313 avant J.-C.), et entraîna par sa chûte la réduction de la Sicile en province romaine, occupait un triangle analogue à celui que forme Constantinople; la base du triangle, baignée par la mer, est même un point de plus de ressemblance. Sa circonférence était suivant Strabon de 180 stades, plus de 33 kilomètres.

L'île d'Ortygie avait été réunie à la terre ferme par un isthme artificiel; elle en fut de nouveau séparée par Charles-Quint, et la communication se trouva ainsi rétablie entre les deux ports.

Le grand port, aujourd'hui presque abandonné, ce port que Virgile nommait *Sicaniæ Sinus (Énéid.*, L. III, v. 692), n'est en effet qu'une baie naturelle de 6 kilomètres de circonférence, et s'étendant au S.-O. de l'île. Son entrée était défendue au nord par les fortifications d'Ortygie, et au sud par le *Plemmyrion*, fort construit sur le promontoire de Plemmyre par les Athéniens, pour faciliter les communications avec leur flotte (THUCYD., L. VII, 4.), mais dont les Syracusains, commandés par Gylippe, se rendirent bientôt maîtres par surprise, s'emparant des approvisionnements de toutes sortes que les Athéniens y avaient réunis (THUCYD., L. VII, 13.)

Le petit port appelé le *Lacceium*, la Citerne, probablement à cause de sa forme, s'étendait au nord, entre Ortygie et Achradine, et pouvait contenir soixante trirêmes; il fut entouré de murailles par Denys l'Ancien vers l'an 404 avant J.-C. (DIOD., L. XIV, 7). On lui donnait aussi le nom de *portus marmoreus*, soit à cause des édifices dont il était entouré, soit à cause des marbres dont il était pavé ou revêtu. Un troisième port aujourd'hui disparu, et plus petit encore, le *Trogyle*, situé entre l'île et la terre ferme, réunissait les deux autres.

Semblable à ces vieillards que la décrépitude rapproche du berceau, la Syracuse moderne en est revenue à n'occuper que l'île où elle prit naissance. Sa population, qui dépassa deux millions, atteint à peine aujourd'hui le chiffre de quatorze mille. Réunie à la terre par un pont, la ville est entourée d'une quadruple enceinte de murailles et de fossés, œuvre de Charles-Quint. Elle est assez bien bâtie, mais les rues sont généralement étroites, et la principale, celle de la *Maestranza*, ne serait à Paris qu'une rue de cinquième ordre.

Parmi les édifices ne remontant pas à l'antiquité, un des plus remarquables est le palais Montauti, construit au XIVe siècle, et dont la façade à trois étages a conservé presque tout son caractère et sa riche décoration ogivale.

La cathédrale, maintes fois reconstruite et modifiée et dédiée à Notre-Dame, a succédé au temple de Minerve qui, suivant Diodore de Sicile, avait été construit à la fin du VIe siècle avant l'ère chrétienne et qui, respecté par Marcellus, fut dépouillé par Verrès (CIC., *Verr.* II, L. IV, *de Signis*, 55), qui enleva entre autres ornements précieux, l'admirable tableau représentant *Agathocle livrant un combat de cavalerie*, et vingt-sept autres

tableaux d'une grande beauté, parmi lesquels étaient les portraits des rois et des tyrans de la Sicile. Cicéron vante aussi les magnifiques portes du temple, décorées d'or et d'ivoire, et couvertes de bas-reliefs historiqnes, qui furent enlevées également par l'insatiable préteur.

L'église épiscopale a été établie sur les colonnes du péristyle du temple au VIIe siècle après J.-C. par saint Zozyme, aussi l'appelle-t-on *Santa Maria delle colonne*. Le temple était exastyle et sa longueur était de 53 mètres sur une largeur de 21 mètres, mesures qui correspondent exactement à celles du plus ancien temple existant en Grèce, celui de Corinthe, qui ne doit être son aîné que d'un petit nombre d'années.

Les colonnes, d'ordre dorique, n'ont que quatre diamètres et demi de hauteur ; elle diminuent fortement de bas en haut, et leurs chapiteaux ont par conséquent une très-forte saillie; cependant leur galbe est déjà plus relevé qu'au temple de Corinthe et surtout qu'aux temples de Pestum. L'édifice est régulièrement orienté, et la façade est tournée au couchant.

Au côté nord, dans la muraille de l'église, sont engagées onze colonnes dont on ne voit guère que les chapiteaux, la muraille ayant été en partie doublée à la suite d'un tremblement de terre.

Cette opération n'ayant point été faite devant les quatre premières colonnes, on voit dans cette partie leurs cannelures et une portion du stylobate composé de trois degrés, dont le supérieur a été plus tard coupé de manière à former un socle carré à chaque colonne primitivement sans base. Les colonnes de marbre blanc sont formées de quatre blocs, trois pour le fût, un pour le chapiteau; elles portent encore l'architrave antique où l'on reconnaît dans la partie supérieure les gouttes des triglyphes qui ornaient la frise aujourd'hui disparue.

La façade de la cathédrale date du milieu du siècle dernier; elle est trop surchargée d'ornements, mais elle a beaucoup de relief; elle présente deux ordres isolés, corinthien et composite. Au centre du second ordre, dans une arcade, est une belle statue en pierre de la Vierge, et sur l'entablement du premier ordre, reposent les statues des protecteurs de Syracuse, sainte Lucie et saint Marcien, sculptées par Ignazio Mirabitti. Une belle grille en avant de la façade est accompagnée des statues en marbre de saint Pierre et de saint Paul.

L'église est précédée d'un vestibule dont la porte principale, ouvrant sur la grande nef, est ornée de deux colonnes torses entourées de pampres. L'intérieur de la basilique répond exactement dans le sens de la longueur au plan du temple antique. On voit encore engagées dans le mur de la façade deux colonnes et deux antes du *pronaos*. C'est l'ancien mur de la

cella qui, percé de sept arcades par les chrétiens, forme la division des nefs ; seulement, du côté du sud, des chapelles ajoutées font saillie en dehors du plan du temple, et les colonnes du péristyle se trouvent en avant de celles-ci, et l'on peut voir que leur stylobate a été taillé en socle comme au côté septentrional. Ces colonnes se trouvent ainsi plus dégagées que celles du nord, seulement leur abaque est confondu avec l'entablement moderne et du chapiteau on ne voit que le tore. A droite, dans cette nef, est l'entrée d'une belle chapelle de style moderne dédiée au Saint-Sacrement. L'autel, enrichi de marbres précieux, est surmonté d'un superbe tabernacle de bronze et de diaspres de Sicile. Sur un autel à droite, dans la même chapelle, entre deux colonnes de *vert de Sicile*, est une Madone byzantine sur fond d'or, dont, au jour du Vendredi saint, on voile la face d'un mouchoir brodé, de même que, dans la Semaine-Sainte, presque tous les autres tableaux de la Sicile sont cachés par des rideaux. La voûte porte des fresques médiocres d'Agostino Scilla, peintre de la seconde moitié du XVII[e] siècle. Rentrant dans l'église, on voit cesser les colonnes antiques à la hauteur du chœur, mais le mur de la *cella* continue sans être percé d'arcades. Le chœur, très-simple, n'a de remarquable que son riche pavé de marbre. A l'abside, au-dessus de la porte de la sacristie, est une *Nativité de la Vierge*, tableau estimé d'Agostino Scilla. Le plafond de la grande nef est en bois, à charpente apparente, peinte et dorée. Dans la basse-nef de gauche, derrière les fonts baptismaux, est une jolie porte de marbre du style de la renaissance, surmontée d'un bas-relief représentant le *Christ mort soutenu par la Vierge*, sujet que les Italiens nomment *una pietà*. Les fonts baptismaux sont exhaussés de trois degrés sur un pavé d'*opus alexandrinum ;* ils sont formés d'un vase antique de marbre blanc porté par six petits lions de bronze. On y déchiffre encore en partie une inscription grecque qui nous apprend que la destination primitive du monumeut n'a pas été changée. Torremuzza, dans son *Recueil d'inscriptions siciliennes*, l'a restituée ainsi :

ΑΝΑΘΗΜΑ ΙΕΡΟΝ ΒΑΠΤΙΣΜΑΤΟΣ
ΖΟΖΙΜΟΥ ΘΕΩΔΩΡΟΥ . . . Α
ΓΟΝ . . . ΚΡΑΤΗΡΑ.

Le musée de Syracuse est déposé dans les salles basses de l'évêché, voisin de la cathédrale. Le morceau le plus précieux qu'il renferme est une Vénus découverte en 1804 près des Catacombes, au milieu des débris d'un temple, en même temps qu'une statue drapée d'Esculape, également

au musée. Malheureusement, il manque à la Vénus de Syracuse le bras droit et la tête. Le torse est admirable et peut être comparé sans désavantage à notre Vénus de Milo, mais les membres inférieurs manquent de finesse et de distinction et sont en partie cachés par une draperie lourde et disgracieuse. Le musée de Syracuse renferme un grand nombre d'autres antiquités dont nous ne citerons que les principales : une tête colossale de Jupiter libérateur, une statuette de femme acéphale et de style archaïque, la partie inférieure d'une métope représentant un jeune homme nu et une femme élégamment drapée, une tête de Junon conservant quelques traces de couleurs, une inscription sur terre cuite reproduisant, mais d'une manière incorrecte, sept vers de la VIe olympiade de Pindare, etc.

Le musée ne renferme qu'une très-petite quantité de médailles, mais son conservateur, le vénérable et savant abbé Lentinello, possède une des plus précieuses collections qui existent au monde de ces admirables médailles de Syracuse, merveilles de la numismatique grecque.

Dans la moderne Syracuse, nous trouvons encore les restes de deux autres édifices antiques, un temple de Diane et des bains.

Dans la *via Accaputo*, et dans une maison occupée en partie par le consul des Pays-Bas, on descend par un escalier d'une soixantaine de marches, dont les quarante inférieures sont antiques et taillées dans le roc, jusqu'à une salle creusée également dans la masse et dont la voûte est soutenue par quatre piliers isolés. Au centre de cette voûte est encore un anneau de bronze qui dut soutenir une lampe ; une banquette régnant au pied des parois atteste que cette salle a servi d'*apodyterium*, et que c'était là que les baigneurs quittaient leurs vêtements. De cette salle on passe dans le cabinet de bain, le *caldarium*, où se trouve la baignoire dans laquelle on descend par quelques degrés. Dans une niche on voit l'indication d'une chaudière qui était en communication avec la baignoire.

C'est aussi dans Ortygie, *trône de la Diane Alphéienne*, comme dit Pindare (*Pyth.*, II), et dans l'intérieur d'une maison particulière, *via del Trabochetto*, qu'il faut chercher les dernières traces du temple de la sœur d'Apollon, déesse protectrice de Syracuse. Au premier étage, au fond d'une espèce d'armoire, on voit deux énormes chapiteaux doriques dont les fûts descendent au rez-de-chaussée et s'enfoncent dans le sol. Des fouilles opérées en 1840 ont permis de reconaître ces colonnes jusqu'à leur stylobate et de s'assurer qu'elles appartenaient au péristyle du temple. Elles ont sept mètres quatre-vingts de hauteur ; leurs chapiteaux sont très-déprimés, et la proportion des fûts est presque aussi courte qu'au temple de Corinthe. L'architrave est d'une hauteur exagérée et sans

exemple, et les entrecolonnements n'égalent point le diamètre des colonnes. Dès l'époque de l'érection de ce monument; au VIe siècle avant notre ère, le dorique était complet, mais il lui restait à acquérir ces proportions inimitables que, dans le siècle suivant, il dut au génie de Micon, d'Ictinus, de Callicrate et de Mnésiclès.

Après la cathédrale, il reste encore à visiter dans la ville moderne deux églises, dont la principale, située sur la même place, est consacrée à sainte Lucie, patronne de la ville. Sa façade, de style moderne, présente deux colonnes isolées en avant des pilastres. Aux chapiteaux de ces derniers avaient été réservés, dans la pierre même, deux anneaux mobiles; l'un d'eux est brisé, mais l'autre existe encore. Ce tour d'adresse que les Syracusains ne manquent pas de signaler à l'admiration des voyageurs, est pourtant bien peu de chose auprès des fameux piliers de la pagode de Chalembron pris tous deux dans le même bloc que les vingt-neuf anneaux de la chaîne qui les réunit par le sommet. Le maître-autel qui termine l'unique nef de Sainte-Lucie est orné d'un bas-relief d'argent représentant le *Martyre de la sainte*, et d'un bon tableau offrant le même sujet, signé : *Opus Deodati Guin. Neap.* 1579. Deodato Guinaccia vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle et fut élève de Polydore de Caravage; il tint une école qui pendant longtemps contribua à maintenir en Sicile le bon goût qu'y avait importé l'illustre disciple de Raphaël.

Non loin du bain antique est l'église de Saint-Philippe, assez bel édifice de style moderne, en forme de croix grecque, avec coupole au centre. Aux côtés de la grande porte sont deux colonnes antiques de marbre gris soutenant l'orgue; au milieu de la nef s'ouvre une porte par laquelle on descend dans une crypte. De là, un corridor conduit à un escalier de quarante-sept marches très-élevées taillées dans le roc et ayant pour noyau un puits également antique. Au bas de l'escalier, on trouve l'eau dans laquelle on pouvait descendre par quelques degrés ce qui a fait supposer que dans les premiers siècles du christianisme, ce bassin avait pu servir aux baptêmes par immersion. Cette conjecture est d'autant plus admissible que sur l'escalier même, à diverses hauteurs, s'ouvrent des espèce de catacombes.

Une autre piscine, désignée sous le nom de *Bagno della regina*, se trouve dans l'enceinte de l'ancien château-fort qui s'élève à la pointe méridionale d'Ortygie et dont la fondation est attribuée au patrice grec Maniacès, envoyé de Constantinople au XIe siècle par l'empereur Constantin Monomaque pour chasser les Sarrasins de la Sicile, entreprise dans laquelle il échoua. Au château actuel, vingt fois restauré, modifié, augmenté, il est impossible de reconnaître aucune partie ayant conservé son caractère.

Sur le bord du grand port, à l'ouest de l'île, au pied d'un bastion, dans une grande et profonde enceinte semi-circulaire de construction moderne, à laquelle les lavandières descendent par un vaste escalier, sort de terre une source abondante d'une admirable limpidité; c'est la fontaine Aréthuse tant chantée par les poëtes, cette chaste compagne de Diane qui, née dans l'Elide et poursuivie par Alphée invoqua la déesse qui la changea en une source, qui par des canaux souterrains, *cæcis mersa cavernis*, traversa les mers et vint revoir le jour à Ortygie, la ville chère à sa déesse. (Ovide, *Met.*, C. v.)

> ..... *Alphœum fama hùc Elidis amnem*
> *Occultas egisse vias subter mare ; qui nunc*
> *Ore, Arethusa, tuo siculis confunditur undis.*
> Virg., *Œen.* L. iii, 694-96.

« On dit que l'Alphée qui arrose les champs de l'Elide a poussé sous les mers sa source secrète, l'Alphée qui maintenant, ô Aréthuse, confond les eaux de ta source et ses eaux mêlées à la mer de Sicile. »

Ainsi chantait Virgile, et dans une autre source qui jaillit dans la mer et qu'on nomme *Occhio di Zilica*, on a voulu reconnaître l'Alphée, qui, métamorphosé lui-même en fleuve, poursuivit la nymphe fugitive : mais selon toute apparence, l'*Occhio di Zilica*, n'est qu'une seconde bouche d'Aréthuse; Alphée a disparu, et on chercherrit vainement ces amants « qui mêlaient, comme dit Ausone, les baisers de leurs ondes pures, *Incorruptarum miscentes oscula aquarum.*

Non loin de la fontaine Aréthuse, je montai dans une barque à quatre rameurs et traversant le grand port de l'est à l'ouest, j'arrivai en vingt minutes à l'embouchure du petit fleuve Anapus, que je remontai. Bientôt à peu de distance, j'aperçus à gauche, au milieu des champs, deux colonnes doriques cannelées. C'est tout ce qui reste du temple hexastyle de Jupiter Olympien, vanté par Cicéron, *egregium templum Jovis Olympii.* Là, était la fameuse statue chryséléphantine de Jupiter *Ourios* (favorable), que Denys l'Ancien dépouilla de son manteau d'or, *trop chaud pour l'été, trap froid pour l'hiver,* qui était estimé 85 talens, 472,676 fr. (Ælien, L. I, c. 20; Cicér., *de Natura deorum*, L. III, 34). La statue elle-même, respectée par Marcellus, fut volée par Verrès. (Cicér., *Verr.* II, L. IV, *de Signis*, 57.) Ce temple situé hors la ville, dans un quartier appelé primitivement *Plemmyrium*, comme le promontoire, et qui lui dut le nom d'*Olympicum*, datait au moins du ve siècle avant J.-C. Le plus élevé des deux fûts encore debout a cinq mètres soixante de hauteur et un mètre soixante à la base.

Le quartier d'*Olympicum* n'est qu'une plaine de tout temps marécageuse et pestilentielle dont eurent beaucoup à souffrir les Athéniens qui avaient eu l'imprudence d'y asseoir leur camp (Diod., L. XIII, 12), aussi bien que les Carthaginois qui ne surent pas plus tard profiter de cette leçon. (Diod., L, XIV, 70.)

Après avoir remonté l'Anapus pendant environ vingt minutes, nous trouvons son confluent avec la rivière Cyané dont pendant une demi-heure nous remontons aussi, non sans peine, le lit étroit, obstrué par les herbes et les roseaux. On sait que, suivant la tradition, la nymphe Cyané tenta de s'opposer à l'enlèvement de Proserpine par Pluton, et que le dieu des enfers s'ouvrit un chemin à travers un gouffre qui devint l'urne de Cyané, métamorphosée en une source qui, dans son cours, se réunit bientôt à l'Anapus, son bien-aimé. (Ovid., *Met.*, C. V, 11). Le bassin de la fontaine est de forme à peu près circulaire et d'une grande profondeur, que permet d'apprécier son extrême limpidité; sur ses bords se dressent de magnifiques papyrus (*Cyperus papyrus*, Lin.), les seuls qui poussent naturellement en Europe. Leur tige triangulaire, qui atteint souvent une longueur de cinq mètres, est entièrement nue et se termine par un gros bouquet de longs fils qui ont mérité à la plante le nom fort peu poétique de *parucca* que lui donnent les paysans. On sait que c'est cette plante, provenant principalement d'Égypte, qui fournissait le papier des anciens. « On prépare le papier, dit Pline (L. XIII, 23), en divisant avec une aiguille le papyrus en bandes très-minces, mais aussi larges que possible. La bande la meilleure est celle du centre de l'arbre, et ainsi de suite dans l'ordre de la division... Sur une table inclinée, on colle les bandes dans toute la longueur du papyrus; seulement on les rogne à chaque extrémité; puis on pose transversalement d'autres bandes en forme de treillage, on les soumet à la presse et cela fait une feuille que l'on sèche au soleil. » Les *ciceroni* de Syracuse fabriquent encore par le même procédé des feuilles de papyrus qu'ils vendent aux voyageurs. Je possède une vue de la fontaine Cyané, peinte à l'aquarelle sur ce singulier papier.

Près de la source, un temple avait été élevé en l'honneur de la nymphe, nous apprend Diodore (L. XIV, 72), mais toute trace en a disparu.

Je débarquai près de la fontaine, et marchant à travers champs, j'arrivai en une heure aux anciennes murailles qui séparaient *Tychè* de *Neapolis* dans laquelle j'entrai. Près des murs est taillée dans le roc une grande piscine ayant dû servir à la natation.

Non loin de là, en suivant encore, est l'aqueduc creusé dans le roc par les prisonniers carthaginois pour amener l'eau d'une distance de vingt-

quatre milles. Il était couvert en maçonnerie, dont il reste quelques parties avec des regards. L'eau se divisait, mais la plus grande partie arrivait au Nymphée qui surmonte le théâtre.

Pendant une demi-heure encore, ayant quitté le sol volcanique de *Neapolis*, je foulai le rocher calcaire sur lequel reposait le quartier occidental de Syracuse, l'*Epipolis*, ou ville supérieure, cherchant vainement la solution du problème que présente cette plaine, d'où ont disparu sans laisser le moindre débris tant et de si magnifiques édifices, et j'arrivai enfin à la latomie de Philoxène, dite *del buffalaro*. Les latomies « admirable ouvrage des rois et des tyrans, dit Cicéron, profondeurs immenses creusées dans le rocher par des bras innombrables, » ne sont autre chose que les vastes carrières d'où sortit l'antique Syracuse. Ces carrières furent transformées en prison par Denys le Tyran. *Carcer ille qui est a crudelissimo tyranno Dionysio factus Syracusis quæ latomiæ vocantur* (Cicer., *Verr.* II). « Il arrivait quelquefois, dit Ælien (L. XII, c. 44), que ceux qu'on envoyait dans ce lieu y restaient si longtemps enfermés qu'ils s'y mariaient et avaient des enfants qui n'avaient jamais vu de villes et qui allant enfin à Syracuse étaient saisis de frayeur et s'enfuyaient en criant s'ils rencontraient des chevaux ou des bœufs attelés. La plus belle des cavernes de cet horrible lieu était celle qui portait le nom de Philoxène. » Elle le porte encore aujourd'hui, et c'est là en effet que le poëte Philoxène fut enfermé pour s'être permis de trouver mauvais les vers de Denys, si l'on en croit Strabon et Suidas ; mais Phanias cité par Athénée (L. I), dit que ce fut pour avoir enlevé au tyran le cœur de Galathée, sa maîtresse. Si cette dernière version était admise, il faudrait renoncer au mot si fameux attribué à Philoxène, interrogé de nouveau par le tyran poëte : « Qu'on me ramène aux carrières. » Quoiqu'il en soit, nous savons que ce fut dans sa prison que Philoxène composa son poëme du *Cyclope*, dont il est souvent fait mention dans Suidas et dans Athénée. On croit que ce poëme, malheureusement perdu, avait pour sujet les infortunes de l'auteur, et que Denys y était désigné sous le nom du Cyclope.

Près de la latomie de Philoxène, on voit quelques restes des murailles que, selon les anciens historiens, Denys fit élever en vingt jours, employant à ce travail soixante mille ouvriers et six mille bœufs.

Au-dessus de la Latomie se trouve l'*Epipolis*, désignée aujourd'hui sous le nom sarrazin de *Mongibellesi*, quartier le plus élevé et le plus occidental de Syracuse. Sur ce monticule étaient diverses constructions importantes. Le *Pentaphile*, palais de Denys l'Ancien, a entièrement disparu. De la forteresse de *Labdale*, qui fut élevée au commencement de la guerre

des Athéniens (414 avant J.-C.) par leurs généraux Nicias et Lamachus qui projetaient d'enfermer la ville entière par un mur de circonvallation (Diod., L. XIII, 7, et Thucyd., vi, 97), de cette place qui fut si souvent en butte aux attaques des ambitieux voulant s'emparer du pouvoir, il ne reste plus que quelques murailles composées de gros blocs réguliers assemblés sans ciment. Des ruines bien plus considérables indiquent à l'extrémité occidentale de l'*Epipolis* l'emplacement du fort d'*Euryale*, si bien nommé aujourd'hui le *Belvedère*, et qui avait été construit par Denys l'Ancien. De ce point, l'œil embrasse un admirable panorama; le regard saisit à la fois la vaste plaine où fut Syracuse, la singulière presqu'île de Thapsos, aujourd'hui *Magnisi*, sur le golfe d'*Augusta*, l'antique Mégare de Sicile, en avant de laquelle une tour en ruines signale le lieu où campa Marcellus, plus loin l'Etna fumant à travers ses neiges éternelles, en face enfin les ondes bleues de la mer ionienne.

Le château d'*Euryale*, construit en grand appareil, pleins sur joints, était protégé à l'occident par une latomie fermée d'un bout par une épaisse muraille d'une parfaite conservation. On franchissait cette douve profonde sur un pont dont les piles sont encore en bon état. Au fond du fossé, au couchant, est un grand escalier taillé dans le roc et récemment découvert qui conduisait à un ouvrage avancé, protégé lui-même par une seconde latomie. Du fond de la première, plusieurs passages souterrains y conduisaient et facilitaient les sorties de la garnison. Tout le rocher est percé de ces communications hypogéennes; ici s'étend une vaste écurie avec les anneaux réservés dans le roc; là s'ouvre un long corridor; plus loin, des escaliers descendent dans quatre cryptes ayant servi de magasins. Cette espèce de Gibraltar souterrain n'a été reconnu et déblayé qu'en 1858. C'est au nord de *Labdale* que s'ouvrait dans la muraille la porte *Exapyle* par laquelle les soldats de Marcellus pénétrèrent dans Syracuse.

Il ne me fallut pas moins d'une grande heure de marche pénible pour rejoindre l'aqueduc carthaginois, qui me guida vers le théâtre, que ses eaux rafraîchissaient.

Cet édifice, que Diodore vante comme le plus beau de la Sicile et dont la grandeur étonna Cicéron, est situé dans le quartier de *Néapolis* et d'une parfaite conservation; il est entièrement taillé dans le roc, et il conserve presque tous ses gradins au nombre de dix-neuf qui formaient la *summa cavea* ou étage supérieur. Une large *præcinction* séparait celui-ci des gradins inférieurs au nombre de vingt-quatre, divisés eux-mêmes en deux ordres par une petite *præcinction*, la *media cavea*, qu'occupaient les citoyens aisés, et

l'*ima cavea*, réservée aux agonothètes, aux magistrats, aux prêtres et aux généraux d'armée.

Les gradins étaient divisés en neuf *cunei* ou coins, par huit escaliers. Plusieurs portent des inscriptions grecques parmi lesquelles on lit le nom de *Philistis*, cette reine connue seulement par ses admirables médailles et que l'on croit avoir été femme de Hiéron II, ainsi que celui de *Nereis*, supposée fille de Pyrrhus et femme de Gélon. Il ne reste de la scène, qui était bâtie et non taillée dans le roc, que les substructions, les matériaux qui la composaient ayant été employés par Charles-Quint à la construction de la citadelle moderne. On reconnaît encore les supports du *pulpitum* où se tenaient les acteurs, diverses fosses creusées pour le jeu des machines et les apparitions des divinités infernales, et les deux portes qui percées aux extrémités de la scène, dans les ailes ou *versuræ*, étaient censées conduire, l'une au port, l'autre à la campagne.

Le théâtre, tourné au sud, regardait le grand port et Ortygie. Sous les deux *podia* étaient des vomitoires ouverts sur l'orchestre, servant d'entrée aux habitants de *Neapolis*, tandis qu'en venant de *Tychè* on arrivait aux gradins par leur sommet.

Selon l'usage ordinaire des Grecs, le théâtre servait pour les réunions publiques et celui-ci retentit souvent des voix éloquentes de Gélon, d'Agathocle et de Timoléon. C'est dans son enceinte que se passa une scène dramatique retracée par Plutarque. En l'année 338 avant Jésus-Christ, Mamercus, tyran de Catane, forcé de se rendre à Timoléon, fut conduit à Syracuse pour être jugé : « Il essaya, dit l'historien, de prononcer deuant le peuple vne harangue qu'il auoit de longue main pour pensée et composée; mais voyant que le peuple crioit et faisoit vn grand bruit pour ne le point ouïr et qu'il n'y auoit point d'aparence qu'il fust pour lui pardoner, il se prist à courir à trauers le théâtre et alla doner de la teste, tant qu'il peut, contre un des degrez où l'on se sied au théâtre, cuidant se froisser toute la teste pour mourir promptement; mais il n'eut pas l'heur de pouuoir ainsi mourir, car il fut pris estant encore vif et puni de la mesme peine dont on punissoit les voleurs et les larrons. » (Plut., *Timol.*)

Derrière les gradins supérieurs s'étendait une place oblongue, un *deambulacrum* ou promenoir avec un portique qui servait d'abri aux spectateurs surpris par la pluie. Des nombreuses statues qui le décoraient, il ne reste d'autre trace qu'un seul piédestal.

Le fond du promenoir est formé par le rocher taillé verticalement et dans lequel sont creusées, par un singulier rapprochement, plusieurs chambres sépulcrales. Au milieu s'ouvre une grande grotte ou nymphée

autrefois richement décorée, au fond de laquelle coule encore en cascade l'eau abondante et pure amenée par l'aqueduc des Carthaginois. En 1843, lorsque M. Félix Bourquelot fit en Sicile ce voyage dont il a publié une si intéressante relation, les eaux du nymphée faisaient encore tourner la roue d'un moulin, bâti sur les gradins même du théâtre, et qui heureusement n'existe plus aujourd'hui.

Entre le théâtre et l'amphithéâtre, dans une enceinte fermée par une grille sont les derniers vestiges du temple de *Jupiter libérateur*. Il n'en reste qu'un immense soubassement formé de quatre gradins portant le stylobate du péristyle, car le temple était périptère; au milieu on reconnaît le massif de la cella.

A quelques pas à l'orient du théâtre et au-dessous du temple de *Jupiter liberateur* est la latomie *del Paradiso*, l'une des plus belles et la plus célèbre de toutes. Dans son angle nord-ouest est l'énorme grotte connue sous le nom d'*Oreille de Denys*, dans laquelle, suivant la tradition, Denys le Tyran faisait enfermer les prisonniers, dont par une combinaison d'acoustisque il pouvait d'un certain réduit entendre même les conversations à voix basse. Ce qui est malheureusement plus certain, c'est que les Athéniens captifs y furent, pendant huit mois entiers, entassés au nombre de plus de sept mille après la funeste expédition de Nicias. (Diod., L. XIII, 19, et Thucyd., L. VII, 86.) « Ceux, dit Diodore (L. XIII, 33), qui avaient quelque instruction, en ont été tirés par la suite pour donner des leçons aux jeunes gens et furent sauvés de cette manière; le reste accablé de maux dans cette funeste prison y périt misérablement. » On sait que ceux-là seuls sortirent des latomies qui surent réciter quelques tirades d'Euripide. Cette destination des latomies se prolongea pendant plusieurs siècles, car Cicéron reproche à Verrès d'y avoir renfermé de nombreuses victimes.

La forme de la grotte est celle d'un S; sa profondeur est de soixante mètres, sa largeur de sept mètres, et la hauteur de l'entrée figurant assez bien une oreille de cheval est de vingt mètres; le sol fort bas est souvent inondé à la suite des grandes pluies d'hiver, torrentielles en Sicile comme dans tous les pays méridionaux.

Ce qui a dû donner lieu à la tradition de l'espionnage de Denys, est l'écho remarquable et la sonorité étonnante de cette grotte. Le moindre son y est centuplé; un papier que l'on déchire produit déjà un bruit assez fort; qu'on juge d'après cela de l'effet de la détonation d'un petit mortier. Je n'ai jamais rien entendu en ce genre de plus effrayant; le terrible écho des rochers de Lurley, sur le Rhin, ne peut même être comparé à celui de l'Oreille de Denys. Ce dernier répète très-distinctement deux syllabes,

mais il ne peut aller jusqu'à trois, et sous ce rapport, il est inférieur à la plupart des échos célèbres.

A côté de la latomie *del Paradiso*, dont elle fait en quelque sorte partie, est celle *de' Cordari*, la plus vaste et la plus pittoresque de toutes. Ses immenses cavernes sont en partie remplies d'eau, en partie occupées par les cordiers auxquels elle doit son nom; de leurs voûtes plates descendent presque jusqu'au niveau de l'eau des blocs énormes semblables à de gigantesques stalactites. Ces grottes, surmontées d'un massif d'une épaisseur considérable présentent les aspects les plus variés. Au milieu de la partie découverte de la latomie, se dresse isolé un rocher taillé à pic et son sommet inaccessible porte des restes informes de constructions qui doivent remonter à une époque antérieure à la latomie elle-même, à moins qu'on n'admette la supposition peu vraisemblable de quelques auteurs qui prétendent que, sur le sommet de cette aiguille, où ils parvenaient on ne sait comment, demeuraient prisonniers eux-mêmes les gardes chargés de surveiller les captifs.

Non loin de cette latomie, vers le midi et dans l'enceinte d'une propriété particulière, est la petite piscine de *S. Niccolò*, évidemment de construction romaine; elle est composée de trois corridors dont les voûtes sont soutenues par des piliers carrés; elle est d'une entière conservation.

Cette piscine est voisine de l'amphithéâtre situé sur les confins des quartiers d'*Achradine* et de *Neapolis*. Ce monument, auquel les habitants donnent le nom de *Fosse de' granati*, est en partie taillé dans le roc, en partie bâti en grand appareil. Il est bien entendu qu'il date de l'époque romaine, les Grecs n'ayant connu que l'hippodrome et le théâtre. Il conserve une grande partie de ses gradins qui étaient au nombre de treize et ses trois étages de corridors. Son grand axe s'étendant du nord-ouest au sud-est offre à chacune de ses extrémités un large vomitoire. Au centre de l'arène, dont les diamètres sont de soixante-quinze mètres et quarante-six mètres, est un grand *aquarium* dans le genre de celui de la villa de Diomède à Pompeï, avec conduit pour l'écoulement des eaux. Le *pluteus*, ou mur entourant l'arène, était surmonté d'un parapet de marbre gris taillé en bahut, et protégeant les spectateurs. Plusieurs des blocs qui le composaient gisent dans l'arène; quelques-uns portent des traces d'inscription. Sur l'un d'eux j'ai pu lire LOCVS STATILII. Ces deux mots nous font connaître que certains personnages étaient propriétaires de leur place à l'amphithéâtre, puisqu'ils avaient le droit de la marquer ainsi d'une manière ineffaçable. Il est aussi à remarquer que les inscriptions sont latines à l'am-

phithéâtre et grecques au théâtre, nouvelle preuve de l'origine différente des deux monuments.

En revenant vers Ortygie, dans le quartier désert d'*Achradine* d'où ont disparu jusqu'aux derniers vestiges des temples de Cérès et de Proserpine profanés par Imilcon (Diod., L. XIX, 64), on trouve l'église *S. Giovanni*, dont l'ancien couvent n'est occupé que par deux ermites. A la façade ruinée de l'église, un linteau de porte chargé d'emblêmes chrétiens grossièrement sculptés, appartient au temps de sa consécration par l'évêque Richard en 1182. Au-dessus est une rose ogivale qui doit ne dater que du xve siècle. Au côté méridional, un porche dont le toit n'existe plus présente trois arcades romanes. L'intérieur de l'église n'offre de remarquable que deux colonnes cannelées de pierre paraissant provenir de quelque monument antique. Un escalier ogival partant de l'église et se dirigeant vers le midi descend à la crypte de Saint-Marcien, qui passe pour le plus ancien édifice chrétien de la Sicile. Elle est en forme de croix grecque, et les chapiteaux des colonnes, qui autrefois formaient les quatre angles de la croisée et qui aujourd'hui sont enfermés dans la maçonnerie, présentent, grossièrement sculptés, les attributs des quatre Évangélistes accompagnés d'inscriptions. C'est là, dans une chapelle conservant quelques fresques byzantines, que se trouvait le vase servant de fonts baptismaux dans la cathédrale. Dans la chapelle opposée est creusé dans la paroi la tombe, le *loculus* où avait été déposé le corps de l'apôtre de la Sicile, saint Marcien, brûlé vif au IIIe siècle sous le règne de Décius. Ce corps a été transporté à Gaëte pour le soustraire aux incursions des Sarrasins. Dans un autre angle de la crypte, est debout une colonne de granit à laquelle, suivant la tradition, le saint fut attaché pendant son martyre.

Dans une cour attenant à l'église S. *Giovanni* est un escalier par lequel on descend dans des catacombes dont l'origine précise est inconnue, mais qui furent sans aucun doute employées comme sépultures, comme sanctuaires et peut-être aussi comme refuge par les premiers chrétiens. Ces vastes souterrains, connus sous le nom de *Grotte di S. Giovanni*, sont creusés dans la pierre calcaire; les voûtes sont généralement plates. Partout des sépulcres sont ménagés dans les parois. En divers endroits sont quelques peintures représentant des monogrammes, des oiseaux et autres symboles chrétiens. Les parties les plus remarquables de ces catacombes d'une immense étendue, sont de grandes salles rondes voûtées en dôme et surtout, ce qui ne se trouve ni à Rome, ni à Naples, des galeries très-profondes à voûte semi-circulaire dont le sol entier est composé d'innombrables tombes creusées parallèlement dans le sens de la largeur et que fermaient des dalles aujourd'hui presque toutes brisées.

Passant sur une voie antique conservant dans le roc les traces des roues des chars, je trouvai à peu de distance des catacombes une latomie à ciel ouvert qui, bien mieux que celle de l'Oreille de Denys, mériterait le nom de *Paradis*. Elle est occupée par le délicieux jardin du marquis Casale, tout rempli de myrthes, de papyrus, d'aloës, de palmiers, d'orangers, de grenadiers et de cactus chargés de fruits et de fleurs. De grandes carrières couvertes, des salles immenses ouvrent sur le jardin; dans leurs parois on voit creusés sur des lignes obliques des trous qui durent recevoir des barres de fer ayant servi d'échelles aux ouvriers pour l'exploitation de ces antiques carrières.

En dix minutes, traversant une partie du quartier d'*Achradine*, on va de la latomie Casale à celle des Capucins, la plus voisine de la mer et de la moderne Syracuse. Là aussi est un ravissant jardin qu'on appelle *la Selva*, la forêt. Dans un coin sont les tombeaux de quelques étrangers protestants. Au milieu de la latomie se dressent quelques rochers isolés d'une grande hauteur, semblables à ces *témoins* que les modernes réservent dans les travaux de terrassement; l'un d'eux rappelle par son profil la proue d'une galère antique.

Dans l'église des capucins est une trappe par laquelle on descend dans une galerie de peu d'étendue, contenant des corps desséchés comme ceux que l'on voit en si grand nombre dans les fameux caveaux des capucins de Palerme.

Revenant vers Ortygie, on trouve encore, dans le quartier désert d'*Achradine*, l'église isolée de Sainte-Lucie, appartenant aux franciscains. Extérieurement, au côté méridional, est un assez beau portique d'ordre toscan, et à l'occident la porte à plein cintre et de style roman est accompagnée de deux colonnes portant sur leurs chapiteaux des lions mutilés. L'abside offre un tableau fort endommagé de Michel-Ange de Caravage, l'*Enterrement de sainte Lucie dans les catacombes*. A droite du chœur une colonne de granit rouge passe pour être celle à laquelle la sainte fut attachée lors de l'affreux martyre qu'elle subit en ce lieu en l'an 304. Enfin à l'autel, à droite du chœur, est une tête de la sainte peinte sur fond d'or au XVe siècle. De cet autel part un chemin souterrain sur lequel on rencontre l'entrée d'autres galeries de catacombes, et qui conduit à une chapelle moderne, octogone et à coupole. Au principal autel est un trou par lequel on aperçoit le lieu même des catacombes où fut trouvé le corps de la sainte. L'autel est surmonté de sa statue couchée, de marbre blanc.

En quittant Sainte-Lucie, je passai près de quelques ruines auxquelles on donne le nom de *Maison d'Agathocle*, et avant de rentrer dans la ville

moderne, je trouvai à gauche de la route une colonne de *cipollino* encore debout, mais privée de son chapiteau; elle a été relevée sur sa base en 1796. Quatre autres bases sortent du sol sur la même ligne. Les auteurs sont loin d'être d'accord sur le nom de l'édifice dont cette colonnade a fait partie; les uns y voient le *Prytanée* où se trouvait l'admirable portrait de Sapho, par Silanion, dont Verrès s'empara (CICER., *Verr.* II, L. IV, *de Signis*, 57); d'autres un temple de Cérès, d'autres enfin avec plus de vraisemblance peut-être, les restes du portique d'*Achradine* cité par Cicéron et Diodore de Sicile.

Pour compléter l'examen des antiquités de Syracuse, il faut encore faire une petite excursion vers le nord, dans le quartier de *Tychè;* là, sur le bord de la route de Catane, on trouve une de ces voies sépulcrales qui, chez les anciens, annonçaient l'approche de toutes les grandes villes; c'est une longue suite de tombeaux taillés dans le roc. Un seul conserve quelques traces d'architecture; bien que dans celui-ci on ait voulu reconnaître la sépulture d'Archimède, découverte par Cicéron (*Tuscul.*, V. 23), ce n'est qu'un *columbarium* à neuf niches ou *loculi*, dont la façade présente une sorte de fronton avec les restes d'une frise et d'une colonne doriques.

Le soleil descendait derrière l'*Epipolis* lorsque je rentrai dans la moderne Syracuse, où la soirée me réservait un tableau d'un autre genre, mais non moins saisissant. Nous étions au Vendredi saint, et une procession sortie de l'église des Théatins avait attiré toute la population dans les rues qu'elle devait parcourir. Là, je pus voir toutes les femmes enveloppées du *mantò*, cet immense voile de soie noire les couvrant de la tête aux pieds que portent en tout temps les Syracusaines comme les Catanaises, et qui rappelle le *rebozo* des belles habitantes de Lima. Bientôt la procession déboucha dans la rue de la *Maestranza;* deux tambours la précédaient, suivis d'un enfant de trois ou quatre ans, habillé en chérubin, j'allais dire en amour. Venaient ensuite des petites filles habillées de noir qu'on nomme, je ne sais trop pourquoi, vu leur âge, des *Véroniques*; une foule de marins, la corde au cou, couronnés d'épines et portant des cierges, d'autres *Véroniques*, la statue de la Mère de douleurs, *la Vergine addolorata*, debout sur un brancard, entouré de lanternes et suivie d'autres marins. Sur un autre brancard, une *bara* portée par douze hommes, s'avançait majestueusement une grande châsse de cristal brillamment illuminée; là était couché un Christ mort, de grandeur naturelle, produisant l'illusion la plus complète. Derrière marchait le clergé avec le curé des Théatins portant sous un dais un riche reliquaire. La musique militaire, *la banda militare*, jouant une marche funèbre fermait le cortége devant lequel tous les genoux étaient

fléchis, tous les fronts inclinés. Si le matin mon cœur avait battu aux souvenirs de la Syracuse de Gélon, d'Agathocle, de Denys, de Timoléon et d'Archimède, le soir mes yeux se mouillèrent en voyant prosternés avec ferveur au passage de cette pompe imposante les petits-fils de ceux dont le sang de Marcien et de Lucie avait payé la régénération et le salut, et je plaignis ceux qui pouvaient rester froids et insensibles à cette représentation vivante de la Mère divine pleurant sur le corps de son Fils, à cette scène touchante qui inspira l'hymne sublime du *Stabat* et les accents célestes de Rossini, d'Haydn et de Pergolèse.

Ernest Breton,
membre de la 4e classe.

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

RAISONS DES DEVOIRS

ou motifs déterminants de nos obligations dans le droit, la morale et la religion

par le baron Carra de Vaux

juge au tribunal de la Seine[1].

« Voici un livre utile à tous et que peu de personnes liront. » Tel est le premier mot de l'auteur dans son introduction. Ce mot est vrai, et il est fort à regretter qu'il en soit ainsi. M. Carra de Vaux a pu, en effet, appeler avec raison son ouvrage : *La Philosophie pratique du devoir*, et rien ne serait plus désirable, pour le bien social, que de voir un grand nombre d'esprits étudier cette philosophie et se pénétrer de ses principes.

Il nous est difficile de donner en quelques lignes une idée, même imparfaite, de l'œuvre considérable que vient de publier notre collègue. Nous essaierons cependant de le faire, en exprimant avant tout la haute estime dans laquelle nous tenons ce remarquable travail.

Il le définit lui-même, avec une grande justesse : Un travail *un et complexe*, dans lequel l'homme apparaît et est observé d'abord dans les seules relations sociales du droit, ensuite sous l'influence du droit augmenté de la morale philosophique, telle que la conçoit la raison humaine; et enfin, mais en dernier lieu seulement, au grand jour et dans la pleine possession de l'enseignement révélé, de la doctrine catholique, dernier et suprême degré de la connaissance des devoirs dans leur généralité.

1. Un vol. in-8°; librairie veuve Poussielgue-Rusand, rue Cassette, 27.

Le plan de l'auteur est de suite compris et l'on retrouve dans l'indication qu'il en donne avec netteté et précision, les trois termes principaux qu'il a inscrits, comme partie intégrante du titre, au frontispice même de son livre : le Droit, la Morale et la Religion.

C'est en suivant cette méthode, pleine de simplicité tout à la fois et de grandeur, que M. Carra de Vaux, dans une série de lettres, au nombre de trente et une, dont le style sobre et digne est toujours en rapport avec l'élévation du sujet qu'il traite, commence par étudier l'homme même, en interrogeant la nature et les facultés de son âme, en déterminant les conditions et les résultats de l'union de l'âme et du corps, et en recherchant la fin pour laquelle l'homme a été créé.

Après cette étude préliminaire, M. Carra de Vaux entre de plain-pied dans son sujet, la recherche des motifs de nos devoirs. Et d'abord, qu'est-ce que le devoir? L'immortel auteur du traité des *Offices*, que ne pouvaient éclairer les sublimes lumières du christianisme, Cicéron, répondait à cette question qui a dû se poser à l'origine du monde : Le devoir, c'est l'acte dicté par la raison. *Quod autem ratione actum sit, id officium appellamus.* Après avoir rappelé les plus célèbres définitions du devoir, M. Carra de Vaux s'arrête à une formule qui nous satisfait complétement, dans sa concision pleine de sens : *Le devoir*, dit-il, *est une dette*... et nous accomplissons notre devoir quand nous payons notre dette envers Dieu, envers nos semblables, envers nous-mêmes. Nous croyons en effet que toute la théorie des devoirs se trouve résumée dans la pensée qui précède, et dont la vérité ne nous paraît pas contestable.

En quoi consiste le devoir? Il consiste à observer, de tous points, l'ordre dans sa conduite. Or, dit excellemment M. Carra de Vaux, « l'ordre étant l'harmonie qui produit la bonté, la justice, la fécondité, la beauté et la paix, il est, même dès cette vie, la source véritable de la considération et du bonheur. »

Reste à examiner quels sont les différents devoirs, suivant les divisions qui ont été indiquées plus haut : devoirs envers autrui, c'est le droit qui les règle; devoirs envers nous-mêmes, c'est la morale qui les détermine; devoirs envers Dieu, c'est la religion révélée qui nous les enseigne.

Cette triple et vaste matière occupe la plus grande partie du beau livre que nous analysons, et les développements pleins de grandeur, que l'auteur a su donner à sa pensée, le conduisent jusqu'à sa conclusion, à laquelle nous voulons emprunter quelques lignes, sur lesquelles l'ouvrage tout entier pourra être jugé. « Vous avez été frappé (dit-il, en terminant, à

l'ami auquel sont adressées ces lettres), de cette harmonie qui règne entre les aptitudes de notre double nature corporelle et spirituelle, et le développement successif et régulier de ce qui constitue la civilisation chrétienne. Le droit n'est plus à vos yeux une trève passagère, transaction arbitraire ou simplement conventionnelle, imposée par les plus forts pour l'avantage des uns au détriment des autres, mais, la mesure équitable et nécessaire de notre action licite, la garantie seule efficace de la sécurité dans la jouissance des fruits du travail. La morale n'est plus une vague discipline faite pour les enfants et les serviteurs, sans autorité ni appui dans la conscience de l'homme instruit, mais au contraire la condition normale du bon exercice de nos facultés et de notre empire sur nous-mêmes. Enfin la religion, la révélation elle-même, ne sont plus l'exploitation intéressée de relations imaginaires avec un Dieu abstrait et problématique, mais la solution du grand problème des destinées humaines, la loi de l'épreuve sur la terre, la suprême garantie des béatitudes de la vie future promises à ceux qui, suivant les fins de leur nature, auront rendu à Dieu le témoignage et la gloire qu'il attend de nous. »

Redisons-le en terminant, si ce livre doit avoir peu de lecteurs, il faut le regretter, car il est difficile de mieux traiter un sujet aussi sérieux et aussi digne des méditations de l'esprit humain. De tels ouvrages, toujours opportuns, sont surtout précieux à une époque où tout est remis en question, et où la négation et le doute ont leurs apôtres. Nous félicitons donc sincèrement notre savant collègue et nous osons affirmer qu'il a fait là *une bonne œuvre.*

J. Barbier,
président à la Cour impériale de Paris, membre de la 2e classe.

NOTICE HISTORIQUE SUR LA BARONNIE DE CLÉRIEUX (Drôme)

par M. l'abbé Vincent.

RAPPORT CONTENANT UN DOCUMENT HISTORIQUE SUR LE RÉGIME FÉODAL.

La commune de Clérieux, généralement peu connue en dehors du département de la Drôme, dont elle fait partie, a eu le bonheur de trouver un historiographe distingué. Son origine, malgré les savantes recherches de notre collègue, M. l'abbé Vincent, reste enveloppée d'épaisses ténèbres. On attribue sa fondation aux Romains; on croit que son nom est dérivé de celui d'un citoyen de Rome appelé Clarus. Ces conjectures sont appuyées

sur l'opinion de Chorier, auteur de l'histoire du Dauphiné, et sur des présomptions tirées d'objets antiques découverts à Clérieux, de fragments de vases et de tombeaux, et d'un dépôt de quatre cents médailles portant l'effigie des Césars. Sous le régime féodal, Clérieux devint le siége d'une juridiction seigneuriale et fut successivement gouverné par les trois familles des Silvius ou Silvion, des Poitiers et des comtes de Saint-Vallier. L'un des plus célèbres et des plus redoutables seigneurs de ce pays fut Roger de Poitiers. Ses exploits sont rapportés dans nos vieilles chroniques de France; mais il mésusa de sa puissance pour rançonner les voyageurs, capturer les bateaux et piller les marchands. En 1248, il eut même l'audace de vouloir lever son odieux tribut sur les guerriers croisés qui accompagnaient le roi Louis IX en Palestine. Le château de la Roche de Gluy, qu'il habitait, fut détruit et rasé pour le punir de ses exactions, ainsi que l'atteste le passage suivant des Mémoires de Joinville: « Et ay bien « souvenance que dessus le Rhône, à la rive, nous trouvasmes un chasteau « qu'on appelait la Roche de Gluy, lequel chasteau le Roy avait fait « abattre pource que le sire du chasteau, qu'on appelait Rogier, avait « grand bruit de mauvais renom de détrousser et piller les marchands et « pellerins qui là passaient. »

Durant les XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, Clérieux fut tour à tour le théâtre et la victime de guerres continuelles entre les seigneurs voisins et des invasions des huguenots.

Dans le XVe siècle, le titre de baronnie fut conféré à la seigneurie de Clérieux. Charles de Lorraine, duc d'Aumale, petit-fils de Diane de Poitiers, transmit par un contrat de 1586 cette baronnie et le comté de Saint-Vallier à messire Jean de Lacroix, seigneur de Chevrières. Sous la bienveillante administration des comtes de Saint-Vallier, Clérieux, qui avait été longtemps en proie aux discordes civiles et religieuses, goûta les douceurs de la paix. Avec la tranquillité revint le travail, et avec le travail, une heureuse aisance; mais, en 1629, la peste y exerça ses ravages et décima la population. Pour y rétablir la prospérité, le comte de Saint-Vallier, par un pacte solennel du 7-14 janvier 1652, allégea les charges des habitants de la baronnie de Clérieux, leur fit remise des arrérages des rentes qui lui étaient dus, et introduisit d'utiles réformes.

Depuis environ cent quarante ans, ce pays jouissait des bienfaits d'une existence douce et calme, mais sans bruit et sans éclat, lorsque, en 1792, il entendit retentir ces cris sinistres : *guerre aux châteaux*. Alors des Vandales, obéissant à la consigne générale, dévastèrent et brulèrent la magnifique habitation des comtes de Saint-Vallier, le château du Merlay. La

Révolution jeta en même temps dans les chaumières des artisans les inquiétudes et les souffrances de la misère.

Au moment de la réorganisation administrative de la France, Clérieux dut au souvenir de son ancienne prépondérance son érection en chef-lieu de canton. Ce titre, qui lui fut donné par un décret daté de 1793, lui fut retiré peu de temps après. Ce n'est plus maintenant qu'une simple commune qui dépend du canton de Romans. Néanmoins, cette commune est importante par sa population et son industrie ; elle contient 1,824 habitants, une filature de cocons, des ateliers de taillanderie et de poterie, plusieurs moulins à soie et à farine, un sol fertile et des pierres meulières; elle se divise en deux parties distinctes : le vieux bourg, triste image du passé, qui conserve précieusement des débris de monuments et des vestiges du moyen âge; et le faubourg, plein de vie et d'animation, traversé par la route de Valence à Saint-Donat. Le culte catholique est célébré dans les deux églises de Notre-Dame et de Saint-Bardoux, qui forment deux paroisses séparées, et dans la chapelle vénérée de Saint-Baudile. Enfin il lui reste quelques ruines curieuses d'édifices religieux; des tombeaux à auge et des tuiles romaines, derniers témoins de l'ancienneté de son origine.

Tels sont, en résumé, les principaux faits exposés dans l'intéressante notice de soixante-dix pages que M. l'abbé Vincent vient de publier sur la baronnie de Clérieux; on ne peut lui reprocher que d'être trop laconique sur divers points qu'il n'a pas pu sans doute suffisamment éclaircir. Son style est rapide, élégant, coloré et soutenu; peut-être manque-t-il de simplicité et de variété! L'auteur emploie trop fréquemment dans la composition et surtout dans les commencements de ses phrases l'inversion qui convient mieux à la poésie qu'à la prose.

Ce qui distingue particulièrement son travail, c'est le soin qu'il a mis à rapporter les actes authentiques, tels que la charte ou la bulle de Conrad II, de 1151, la transaction conclue le 14 octobre 1588 entre le seigneur et les habitants de Clérieux; le contrat consenti par le duc d'Aumale en 1586, et le budget de la paroisse de Clérieux en 1745. M. l'abbé Vincent s'est montré, sous ce rapport, un digne membre de l'Institut historique. Ce sont, en effet, les chartes locales, les lois et les actes officiels qui renferment les documents les plus certains, et, partant, les plus propres à éclairer les points obscurs de l'histoire. On parle souvent, dans le monde, du régime féodal; mais peu de personnes en connaissent les exigences et les détails compliqués. Pour en donner un aperçu, nous croyons utile de reproduire ici le texte, que nous em-

pruntons à l'ouvrage de M l'abbé Vincent, de la reconnaissance générale faite devant notaires, le 30 janvier 1650, par les représentants des villages de la baronnie de Clérieux, et contenant l'énumération des obligations que les habitants de toutes les classes contractaient, en plein XVIIe siècle, envers leur seigneur :

« Au nom de Dieu soit fait. Amen. Sachent tous présents et à venir que le trentième jour de janvier 1650, pardevant nous, Charles et Jean Dupoisle, notaires royaux, tabellions héréditaires, commissaires députés pour la rénovation du terrier de la baronnie de Clérieux, fiefs et ressorts en dépendant, et présents les témoins sous-nommés, ont comparu : savoir, pour Clérieux et Saint-Bardoux, Claude Saulnier, agissant pour Pierre, son fils, consul moderne, etc. (suivent les noms des autres villages et de leurs représentants), les dits représentants, délégués et notables de ladite baronnie pour reconnaître les droits et devoirs seigneuriaux, ont, par ces présentes, de leur bon gré, pure et libre volonté, en vertu des pouvoirs à eux donnés, et tant pour eux que pour les autres habitants de ladite baronnie, présents et à venir, forains et possédant biens, ecclésiastiques, nobles, roturiers, Déclaré, savoir, en présence de haut et puissant seigneur Messire Jean de La Croix, chevalier, seigneur de Chevrières, Blanieu, Beaumont-Monteux, Chantemerle, Crozes, mas de Bressieux, Faramans-les-Cottanes, Lieu-Dieu; seigneur de Chamblanc, des Chigeys, Tronçois et Couchay en Bourgogne, baron de Serve et de Clérieux, comte de Saint-Vallier et de Vals, marquis d'Ornacieu, conseiller du Roi et président du parlement de Bourgogne, *qu'ils se reconnaissent vouloir être hommes-liges, vassaux, amphitéotes, justiciables du dit seigneur, en qualité de baron du dit Clérieux, et de ses successeurs*, ayant à ces fins prêté serment de fidélité, déclarent qu'il y a à-présent neuf paroisses dans la baronnie, savoir : (suivent les noms des neuf paroisses).

Juridiction.

» *Item* que le dit seigneur a seul toute justice haute, moyenne et basse, dans toute l'étendue de la baronnie, sur le terroir, hommes et habitants, de quelques conditions qu'ils soient, en matière criminelle ou civile, de laquelle ils ne peuvent être distraits sous prétexte de soumission au bailliage de Saint-Marcellin, ou de toute autre *justice royale* de la province; ledit baron de Clérieux ayant, pour l'exercice de la justice et de la police, droit *d'établir* et de *destituer* tous ses officiers comme baillis, juges, lieutenants, châtelains, procureurs, greffiers de judicatures,

châtellenies et des tailles, sergents et banniers dans tout le mandement, dans lequel il peut dresser des auditoires de justice, prisons civiles ou criminelles, piloris, fourches et gibets et toute autre forme de supplice pour la punition des crimes commis dans ladite terre, ainsi qu'ils ont vu, su et ouï dire de tout temps pratiqué.

» *Item*, que ledit seigneur a droit d'avoir un juge d'appel, suivant la transaction de 1343; lequel droit aurait été confirmé par des traités subséquents, ainsi qu'il appert des registres de la justice d'appel de l'année 1554, duquel juge d'appel ressortissent les appellations de Clérieux et d'autres localités désignées, etc., etc.

Vassaux hors de la baronnie.

» *Item*, reconnaissent que ledit seigneur baron de Clérieux a pour ses vassaux, hors de la baronnie, les seigneurs de Claveysen, de Mercurol, de Montchenu, de Margès, de Baternay, de Miribel et de Larnage, lesquels lui doivent prêter foi et hommage, donner aveu et dénombrement de leurs justices, châteaux, terres, revenus quelconques, à chaque changement du baron de Clérieux ou desdits seigneurs, soit par mort ou aliénation, auquel, en cas de mort, les vassaux successeurs lui doivent les reddibilités et plaids, c'est-à-dire, communément les revenus de la première année; et, en cas de vente et aliénation, les lods au sixième denier payables dans l'an, et, en cas d'échange, les mi-lods.

Vassaux dans la baronnie.

» *Item*, déclarent que ledit seigneur a dans la baronnie plusieurs vassaux nobles ayant maisons-fortes, droit de chasse pour eux et quelques garennes, comme sont dans la paroisse de Clérieux, noble Claude de Mons, seigneur de Savasse, etc. (suivent les noms des paroisses et des seigneurs.

Aveux et Dénombrements.

» *Item*, confessent que les dits vassaux, sujets et justiciables de toute condition sont obligés par droit et coutume ancienne de remettre *à leurs frais le dénombrement de tous leurs biens, avec la déclaration des censes et pensions dont lesdits biens sont chargés;* plus les titres des acquisitions nouvelles, et cela à chaque rénovation du terrier de la baronnie, entre les mains des commissaires à ce députés, dans le terme fixé par les publications générales que lesdits seigneurs ont coutume de faire aux prônes

des églises paroissiales de la baronnie, *sous peine d'y être contraints par saisie féodale de leurs biens.*

Lods et prélation.

» *Item*, reconnaissent que ledit seigneur a droit de prendre les lods au sixième denier, quand pour les fiefs, censes et rentes, il n'est dû aucune prestation annuelle; pour les fonds sur lesquels il prend des rentes, au douzième denier, et à proportion pour les échanges. Qu'il a le droit de prélation ou retenue féodale sur les fiefs, fonds, rentes, lorsqu'ils s'aliènent; auquel cas de prélation, le seigneur est obligé de rendre les sommes payées ou promises, tout dol et fraude cessant de la part des vassaux.

Indemnités et incapacité.

» *Item*, reconnaissent que tous les fonds, fiefs, droits mouvants de la baronnie ne peuvent être subinféodés ou aliénés au préjudice dudit seigneur, ni transportés en main-morte ecclésiastique ou séculière; de plus les fiefs nobles et rentes directes à des personnes de différente condition et par ce incapables, sans l'exprès consentement dudit seigneur; auquel cas, le dit seigneur a droit de traiter des indemnités à lui dues par les dites mains-mortes, par subrogation d'homme vivant, mourant et confisquant; de même des incapacités, par le paiement de doubles lods, desquelles incapacités apparaîtra par actes publics et authentiques.

Fonds vacants, régales des eaux.

» *Item*, déclarent que tous les biens vacants sont à la disposition du dit seigneur, qui a droit de les céder en fief franc ou amphitéose nouvelle, s'il ne se présente aucun réclamant, lors des publications faites pendant trois dimanches consécutifs à la porte de l'église paroissiale, au sortir de la messe, ces publications étant aussi affichées sur les portes du lieu où sont les fonds.

» *Item*, qu'au seigneur appartiennent toutes les eaux vives et mortes, sortant en lieu public, ou traversant les chemins, eiguages, riverages, égoûts des chemins, *desquelles il a seul le droit de disposer*, les albergeant sans qu'il soit loisible à personne de les détourner, pour les conduire dans des fonds, ni de construire des écluses et des prises d'eau dans lesdits ruisseaux et particulièrement dans l'herbasse, sans avoir pris la licence dudit seigneur.

Moulins et fours banaux.

» *Item*, déclarent que ledit seigneur a la banalité dans tous ses moulins de la baronnie; qu'il peut en construire de nouveaux; qu'il est tenu d'entretenir les moulins en bon état; sinon, il y a décharge d'y aller moudre; que les meuniers doivent charrier leurs blés et rapporter leurs farines sans autre salaire que celui exigé dans les lieux voisins.

» *Item*, reconnaissent que ledit seigneur a dans Clérieux un four banal réuni à la baronnie depuis 1602 par l'acquisition faite de noble Benoit de Priam, seigneur de Blacons.

Réparation des chemins.

» *Item*, confessent que ledit seigneur a le pouvoir de faire visiter les chemins royaux, communs et vicinaux, ruisseaux, ponts et passages par ses officiers, de les faire *réparer, nettoyer et mettre en bon état par les possesseurs des fonds aboutissants.*

Péage.

» *Item*, déclarent que le seigneur a droit de péage sur toutes les marchandises passant dans le mandement. Ce péage est levé, selon la coutume, à Clérieux et à Curson, d'après les lettres-patentes qui réglementent le tarif et *les amendes et confiscations dont sont susceptibles les marchands, à défaut de paiement.*

Garennes et chasse.

» *Item*, déclarent que nulle personne n'a le droit d'ériger des penonceaux, des guérites, de faire des fossés et autres marques de maison-forte, de construire des pigeonniers et d'établir des garennes sans la *permission dudit seigneur.*

» *Item*, que ledit seigneur a de temps immémorial le droit de faire *défendre la chasse et la pêche, de punir les contrevenants, de les condamner à des amendes prononcées par le juge de Clérieux*; comme aussi de permettre la chasse et le port de l'arquebuse dans l'étendue de sa terre.

Mesures des grains.

» *Item*, qu'il y a deux sortes de mesures usitées dans le mandement : l'une, celle de Romans, a six pugnerées au quartal, et l'autre, à cinq. Pour l'avoine, le quartal contient dix pugnerées, et la quarte, cinq. Deux quartaux font l'émine; deux émines, le setier; et deux setiers, la charge. Que

les rentes se payent selon la mesure indiquée par les reconnaissances ; si elle n'est spécifiée, on se sert de la petite. Les mesures et les poids, tant pour le commerce que pour l'usage des familles, doivent être échantillés par les officiers de la baronnie et marqués aux armes du seigneur.

Mesures de vin et ban de vin.

» *Item*, que les mesures de vin sont de deux barraux à la charge ; que le barral contient trente-deux pots, mesure du péage de Pisançon ; le pot pèse trois livres et le barral quatre-vingt-seize. Que le seigneur a le ban de vin dans Clérieux, lequel ban dure quinze jours au mois de mai, et vingt jours au mois d'août. *Pendant ce temps, il n'est loisible à personne d'en vendre en détail*, hormis les personnes qui en ont l'autorisation du seigneur ou de ses fermiers.

Ban champêtre et droit de moutonnage.

» *Item*, que tous les habitants sont tenus de payer et de porter au grenier du seigneur baron ; savoir : chaque laboureur labourant toute l'année avec bœufs, vaches, mulets, chevaux, à raison de chaque araire, trois quartes d'avoine, mesure de Clérieux ; chaque laboureur, labourant avec des ânes, une quarte et demie ; chaque brassier, deux pugnerées et demie d'avoine.

» *Item*, que chaque possesseur de parc doit payer le parcage, au mois de mai, à raison d'un mouton *lanu* par chaque parc ou troupeau.

Corvées.

» *Item*, que les habitants *doivent au seigneur des corvées* qu'ils payent à raison de sept sols et demi par araire de bœufs, chevaux ou mulets ; pour deux araires et plus, douze sols et demi ; pour un araire d'ânes, cinq sols tournois.

Langues et nombles, leyde et amendes.

» *Item*, que le seigneur *a droit aux langues de bœufs et nombles de pourceaux qui sont tués et mis en vente dans le mandement* ; qu'il a droit d'exiger la leyde aux foires de Saint-Marcelin et de Saint-Clair ; de retirer les amendes, condamnations et confiscations portées par les jugements de ses officiers, tant à l'époque des assises qu'en tout autre temps.

» *Item*, que le seigneur possède plusieurs fiefs et biens propres réunis à la baronnie, dont une garenne joignant le domaine de Condillac, de la con-

tenance de cinquante séterées, et dans laquelle on ne peut *chasser*, *ni couper du bois*.

» Les susnommés, consuls et députés, au nom des susdites paroisses, ont reconnu les articles précédents, sans préjudice de leurs libertés et des autres droits du seigneur, promettant et jurant de tenir et observer ladite reconnaissance et de ne jamais l'enfreindre.

» Fait à Clérieux, le 30 janvier 1650, en présence de maître Barthelemy Villards, juge de Serve, Jacques Brunel de Saint-Vallier, et cœteri (dont les noms suivent), les sachant écrire desdits députés et témoins y avec nous soussignés, non les autres, étant illettrés, de ce enquis et requis. »

Quand un Français du XIXe siècle examine cette longue nomenclature d'impôts, de tributs et de corvées que les vassaux devaient à leur seigneur, il a peine à comprendre que des hommes aient pu reconnaître dans un acte authentique, à l'un de leurs semblables, vivant au milieu d'eux, dans leur village, des pouvoirs si étendus sur leurs personnes et leurs biens. Sans doute le régime féodal ne fut pas sans utilité dans des temps où la faiblesse avait sans cesse besoin d'être défendue contre les abus de la force. Les habitants de la baronnie de Clérieux ont eu souvent à se louer de l'administration paternelle des comtes de Saint-Vallier; mais ce régime dépendait dans son application du caractère et de la volonté du seigneur; il ne présentait aucune garantie. Quelle protection pouvait-on espérer des juges nommés, rétribués et révocables par le chef dont on avait à se plaindre? L'arbitraire, *qui répugne au cœur de l'honnête homme*, selon la belle pensée de Royer-Collard, est aussi périlleux pour la conscience de ceux qui l'exercent qu'il est pénible pour ceux qui le subissent. Du moins, la lecture du document historique, qui vient d'être cité, aura pour nous l'heureux effet de nous attacher davantage aux principes de l'égalité des Français devant la loi, et de la répartition des charges de l'État entre eux dans la proportion de leur fortune, et aux autres grands principes proclamés en 1789.

NIGON DE BERTY,
membre de la 3e classe.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. F. DARDÉ.

La mort, durant l'année qui s'achève, a moissonné largement parmi les membres de l'Institut historique, et comme le roi Tarquin, qui abattait les pavots les plus élevés, elle a promené sa faulx sur les têtes les plus illustres ou les plus chères de notre société. Eugène Delacroix, l'une

des gloires de la peinture française; M. le marquis de Brignolles, notre vénérable président; M. Dardé, un des membres correspondants des plus actifs et des plus dévoués, ont été ses victimes. La France entière a déploré la perte du roi moderne du coloris; l'Institut Historique choisira une de ses voix les plus éloquentes pour raconter la vie de son illustre président honoraire; qu'il soit permis à la plume d'un ami de retracer brièvement l'existence plus modeste de M. Dardé.

I

Né à Carcassonne, le 26 juillet 1801, de simples artisans, M. François Dardé perdit son père quand il n'avait encore que onze ans. Dépourvu de toute ressource, ayant auprès de lui deux sœurs plus jeunes, l'orphelin montra dès cet âge une énergie inattendue. Dès 1812, il entrait, sachant à peine écrire, dans une étude d'avoué. Avant sa mort, M. Dardé se plaisait à conter l'activité qu'il déploya dès cet instant. Depuis cinq heures du matin jusqu'à dix heures du soir, il travaillait sans interruption. Il étudiait en prenant ses repas, il étudiait dans la rue en faisant les commissions de l'étude. Grammaire française et grammaire latine étaient toujours dans ses mains ou dans ses poches. Grâce à cette opiniâtreté de dix-huit heures par jour, il apprit, sans le secours d'aucun maître, ce que le commun des enfants ne possède guère qu'après de longues années passées sous les leçons de professeurs émérites. M. Gazel, avoué à Limoux, excellent homme dont M. Dardé se plaisait à rappeler les qualités et les vertus aimables, remarqua le clerc studieux qui se privait de tout pour partager son morceau de pain, si rudement gagné, avec ses sœurs qu'il dirigeait avec la sollicitude et l'intelligence d'un père. Il le prit en affection et le garda dix ans près de lui. C'est là, sous cette bienveillante protection, que le jeune François Dardé continua ses études. Les conversations du soir avec ce nouveau patron achevaient l'enseignement que le clerc ne trouvait pas dans les livres. Il lui fallut cependant quitter ce doux abri pour aller conquérir les titres qui souriaient à son ambition. Dans une notice sur le président Birotteau, M. Dardé raconte ainsi les épreuves de sa rude jeunesse : « Pour être à portée, dit-il, de passer mes examens,
» j'allai à Toulouse, où je ne connaissais personne, où je n'avais aucune
» protection. La gène ne me contrariait pas, puisque dans mon enfance
» elle ne m'avait pas quitté. Avec les minces appointements de clerc
» d'avoué, je réalisai le problème de vivre, de me loger, de m'habiller,
» d'acheter mes livres et de payer les droits universitaires. J'obtins ainsi
» le titre de bachelier et celui d'avocat, pendant que mon patron ne s'en

» doutait pas, car je prenais le temps, pour subir mes examens, sur celui » de mes commissions. »

II

Revenu de Toulouse licencié en droit, M. Dardé acheta, à crédit, l'étude de M. Garrique, son premier patron à Carcassonne. C'était en 1837. Bientôt son esprit d'ordre, sa sobriété, son aptitude pour les affaires, le mirent en état de remplir avec honneur ses engagements. Le président, les juges, ses collègues devinrent ses amis. L'estime et la considération de la ville tout entière sont demeurées attachées à cet honnête homme jusqu'à son dernier jour. Il était si serviable pour tous, si retenu dans la prospérité, si affable pour les petits! Quand il se rendait de son étude au domicile qu'il avait établi chez l'une de ses sœurs, c'était, sur tout son passage, la poignée de main du magistrat qu'il rencontrait, le salut affectueux du négociant ou de l'industriel, le sourire plein de franchise de l'ouvrier, sourire toujours accompagné d'un gracieux bon mot dans la langue pittoresque du Midi. C'est alors que, recueillant pour ses neveux les fruits de sa persévérance et de son travail, il s'occupa de leur éducation, à laquelle il se voua ardemment. Le travail et le dévouement étaient nécessaires à sa nature. Mais les soins de la famille qu'il s'était choisie, les travaux incessants de l'homme d'affaires ne suffisaient pas encore à l'activité d'esprit qu'avaient développée en lui l'ambition et les besoins de son enfance. Il avait le goût de l'histoire et de la littérature; et non content de lire et de méditer dans le cabinet les œuvres des maîtres, il voulut frayer ceux qui comme lui étaient dévôts aux mêmes autels, et alimenter son ardeur en la mêlant à celle des autres fidèles. De là son amour pour les académies et les sociétés littéraires avec lesquelles il se plaisait à correspondre, suivant leurs travaux, leur soumettant les siens. L'Institut Historique attira d'abord ses regards. Ce fut là son Église historique, si je puis m'exprimer ainsi; et il est mort en restant jusqu'au bout l'un de ses plus fervents apôtres. Autour de ce diplôme reçu en 1854, vinrent rayonner successivement ceux de la *Société des Hautes-Pyrénées*, avril 1856; d'*Arezza*, 1857; de la *Société archéologique de Béziers*, juin 1857; de l'*Académie florimentana*, novembre 1857; de la *Société philotechnique de Paris*, 1857; de la *Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, novembre 1858; de la *Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, 1859; de la *Société des lettres, sciences et arts d'Indre-et-Loire*, 1859; de la *Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et beaux-arts d'Orléans*, février 1859, et bien d'autres encore. Non content

de correspondre avec tant de points à la fois, il fut quelque temps gérant du journal de l'*Écho de l'Aude*, dans lequel il écrivait souvent à une époque où l'on ne signait pas encore les articles. Ce journal ayant cessé de paraître, le *Courrier de l'Aude* s'empressa de lui prêter ses colonnes. Les pages qu'il y publia étaient en général des critiques d'histoire ou de littérature. Mais M. Dardé était si bon qu'il n'aimait à manifester que son enthousiasme, et non de la critique proprement dite. Il se plaisait à faire connaître au public les ouvrages qui avaient conquis son approbation, et il se taisait sur les autres. On remarque les pages qu'il a écrites sur *Les grandes scènes de l'histoire moderne*, par M. Rodière ; sur la *Galerie biographique des personnages célèbres de Tarn-et-Garonne*, par M. Rey ; sur *Ponthas de la Gardie*, par M. Mahul; sur *Foi et Patrie*, poëmes dédiés au R. P. Lacordaire ; sur *les Clercs de la bazoche*, par M. Adolphe Fabre ; des *Notices sur le président Birotteau, M. Gazel, M. Thomas Latour*, etc. Ce sont là des feuilles éparses. Le vent de la publicité quotidienne les a dispersées comme celles de la sybille, attendant qu'une main pieuse vienne les recueillir en un volume où se montrerait dans toute sa candeur cette âme honnête, aimante et généreuse.

Mais de tous les sujets, celui qui l'inspirait toujours, celui qui ne trouvait jamais son esprit en défaut, ni son âme refroidie, c'était Sorèze. Depuis le jour où M. Dardé avait conduit son neveu pour élève à cette école célèbre, il s'était dévoué à cette institution. Sa gloire était la sienne, et sa vie était sa vie. Les journaux du midi de la France reproduisaient les articles de M. Dardé tout palpitants d'admiration pour les fêtes, les cérémonies, les triomphes, les jeux mêmes de ce collége millénaire, que le R. Père Lacordaire avait choisi pour son dernier asile. Dans une brochure de cent pages environ, notre regretté collègue avait déjà commencé à recueillir, en 1858, sous le titre de *Visites à l'école de Sorèze*, les pages qu'il en avait rapportées comme on rapporte, disait-il, une pierre ou un coquillage d'une excursion dans les montagnes ou sur le bord d'un océan.

III

Le 11 avril 1863 était annoncé un grand concert qui devait être donné à Sorèze en faveur des ouvriers cotonniers. M. Dardé ne manqua pas cette occasion ; il vint avec d'autant plus de zèle qu'il s'agissait d'une œuvre de charité. Je le vis, dès son arrivée, à mon foyer. Nous nous séparâmes en nous disant à demain. Le lendemain, dès la pointe du jour, grandes furent la surprise et la consternation de nous tous dans notre petite ville

en apprenant que M. Dardé avait été frappé de mort subite dans une des chambres de l'hôtel Salvetat. C'est le nom de l'hôtel où notre collègue avait coutume de descendre à Sorèze depuis près de vingt ans, et où il était reçu, non comme un étranger, mais comme ami. Quelques heures après, son cadavre, déjà refroidi, était pieusement transporté dans un quartier de l'école; et c'est dans cette chapelle, dont M. Dardé a si souvent raconté les belles cérémonies, solennités religieuses ou touchants anniversaires, qu'ont été rendus à ses restes, en présence de la famille de son neveu, accourue à cette triste nouvelle, nos derniers devoirs et les prières de l'Église. C'est là que le directeur, le R. Père Mourey, a honoré sa mémoire en rappelant tout ce que cet homme de cœur et de dévouement avait fait pour la prospérité de l'École de Sorèze. Un convoi du chemin de fer apportait peu après le cercueil à la gare de Carcassonne, où était rangé, pour le recevoir, le clergé de cette cité, suivi d'un immense cortége de parents, d'amis, de connaissances, à qui M. Dardé avait dit aussi l'avant-veille, en les quittant : A bientôt!

Edmond Py,
Membre de la 1re classe.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

— *L'Institut*, journal universel des sciences et des sociétés savantes, par M. Arnoult. Paris, septembre 1864.

— *Annales de la Société libre des Beaux-Arts*, 22e vol., Paris, juillet 1864.

— *Bulletin de la Société française de photographie*, n° 7, 1re année, Paris, septembre 1864.

— *Piccola antologia Senese*, petite antologie siennoise *(dall'edito et dall' edito)*, édite et inédite. Gli assempri di fra filineppo da Sienaï. Légende du XIVe siècle, texte de langue inédit, tiré d'un manuscrit autographe de la bibliothèque communale de Sienne, et publié par D. F. G. Carpellini, vol. 2e, in-32, Sienne, 1er juillet 1864.

— *Études rurales;* défense des intérêts matériels, moraux et religieux des campagnards, par l'abbé Méthivier, curé-doyen d'Olivet, membre de la société asiatique de Paris et de l'Institut historique de France, auteur du *septième jour*, vol. in-32, Paris, 1858, 2e édition.

A. RENZI, *Administrateur.*

ACHILLE JUBINAL, *Secrétaire général.*

IMPRIMERIE DE L. TOINON ET Cie, A SAINT-GERMAIN.

SECONDE COMMUNICATION FAITE A L'INSTITUT HISTORIQUE

SUR LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BAVIÈRE

Messieurs et honorables collègues,

L'Académie royale des sciences de Bavière continuant à nous adresser les comptes rendus de ses séances, j'ai été appelé à vous donner de ces publications un aperçu faisant suite à la notice dont vous avez bien voulu entendre la lecture le 27 juin 1862.

J'aurai d'abord à vous entretenir de trois séances publiques de la société de Munich.

Dans celles du 28 mars et du 28 novembre 1862, M. de Liebig, président de l'Académie, s'est rendu l'interprète de la reconnaissance que la munificence de Sa Majesté Bavaroise inspire aux savants allemands.

Il a exposé l'initiative créatrice et les allocations pécuniaires par lesquelles le roi Maximilien n'a cessé d'encourager les travaux de la commission historique, fondée par lui en 1860.

J'ai eu l'occasion de parcourir les publications faites en dernier lieu par les soins de cette commission. Indépendamment d'un volume de proverbes judiciaires allemands et de deux volumes de chroniques des villes allemandes du xive, xve et xvie siècle, le premier volume des « Annales de » l'empire des Francs, » racontant les faits principaux de la fin de la vie de Charles Martel et du commencement de Pepin le Bref (741 à 752), a fixé particulièrement mon attention. Au texte de cette relation sont jointes plusieurs dissertations intéressantes. Je crois devoir mentionner celle par laquelle M. Henri Hahn a cherché à déterminer le lieu, le jour et l'année de la naissance de Charlemagne. Les recherches approfondies auxquelles il s'est livré, n'ont fait que constater que les écrits et les documents du ixe siècle sont insuffisants pour nous mettre à même de résoudre ce problème d'une manière positive. Des autorités contradictoires sont alléguées pour désigner, comme année probable de la naissance de Charlemagne, 742, 743 ou 747. On sait aujourd'hui que Berthe, sa mère, n'était venue ni de Hongrie ni de Grèce, qu'elle n'était la fille ni de l'empereur Héraclius, ni d'un roi de Souabe, de Bavière ou d'Autriche ; que les récits légendaires et romanesques se rattachant à la naissance et aux premières années de Charlemagne sont de pures inventions, et que, selon toute apparence, le père de Berthe était Caribert, comte de Laon ; mais une profonde obscurité continue à régner sur l'année où Berthe aurait épousé Pepin, et au-

cun document n'indique le lieu qu'elle habitait à l'époque vers laquelle les versions les plus dignes de foi placent la naissance de Charlemagne. Tout porte à croire que, malgré le soin qu'a pris l'Académie de Bruxelles d'appeler sur cette controverse historique l'attention des savants, le but qu'on poursuit ne pourra être atteint de sitôt.

M. de Liebig a également remercié le roi Maximilien de ce qu'après avoir rendu possible l'installation coûteuse de l'appareil, dit de perspiration, inventé par M. Pettenkofer en 1861, il a supporté les dépenses considérables que nécessitent les expériences faites avec cet appareil.

Dans la séance publique du 23 mars 1863, M. de Liebig s'est occupé de François Bacon de Verulam. Il s'est efforcé de détruire l'opinion commune qui attribue à l'auteur du « Novum organon » une influence décisive sur les progrès que les sciences naturelles ont faites pendant le XVIIe siècle. La vivacité des attaques de M. de Liebig contre la méthode, les expériences, et même contre la bonne foi de Bacon, m'a rappelé le récit que mon père m'a fait souvent de ses premiers rapports avec Goëthe à Carlsbad en 1807, peu de temps après que ce dernier eut terminé sa théorie des couleurs. Ayant conçu, à la suite de ses recherches sur cette matière, contre Newton une animosité personnelle semblable à celle que les actes et les écrits de Bacon paraissent avoir inspirée à M. de Liebig, Goëthe attacha une importance extrême à obtenir, par la coopération de mon père, que le explications du physicien anglais sur la composition des rayons solaires fussent en France rejetées comme erronées. Mon père, qui a toujours compté ses longs entretiens d'alors avec le grand poëte allemand parmi les souvenirs les plus précieux de sa vie, ne négligea rien après son retour en France pour faire triompher l'opinion de Goëthe. Il ne put réussir cependant, ainsi qu'il l'aurait désiré, auprès de ses collègues de l'Institut, et l'un d'eux lui répondit : « Il a fallu cent ans pour mettre Newton sur le trône, » laissez-nous au moins autant de temps pour l'en renverser. » Je suis persuadé que si j'essayais aujourd'hui de me rendre auprès de vous, Messieurs, l'interprète de la polémique de M. Liebig, je ne vous amènerais pas non plus facilement à condamner Bacon aussi complétement que l'a fait le président de l'Académie de Munich. Quoi qu'il en soit, les observations historiques et critiques pleines d'intérêt auxquelles M. de Liebig s'est livré à cette occasion, seront accueillies avec reconnaissance par le monde savant (1).

(1) M. de Liebig a fait imprimer à part son discours du 28 mars 1863 contre Bacon, ainsi qu'un second du 28 novembre 1863 sur le même sujet. Plusieurs réfutations y ont déjà été opposées, et dès lors ce débat n'est pas arrivé encore à un point de maturité qui permette de porter en ce qui le concerne un jugement définitif.

Les secrétaires des trois classes ont lu, dans les séances publiques de l'Académie, des notices sur les membres décédés de cette société (1).

J'arrive maintenant aux comptes rendus des séances ordinaires de l'Académie. Sa classe historique se borne dans la règle à indiquer seulement, dans ces comptes rendus, les titres des mémoires qui sont lus devant elle. Un seul, celui du comte Hundt, traitant une question intéressant exclusivement la Bavière, savoir : les éclaircissements que les archives du monastère de Scheyern fournissent aux historiens de la maison de Wittelsbach, a, depuis la fin de 1861, été inséré dans les mémoires de l'Académie. Deux dissertations, l'une de M. Cornélius sur la ligue allemande (Association des États catholiques de l'Empire pendant la guerre de Trente ans), l'autre de M. Loeher, sur la procédure qui a été observée lors de la déposition de l'empereur Venceslas, ont été imprimées dans les « Annales de la classe historique de Munich, » publication que, le 21 mars 1863, cette classe a pris la résolution de faire paraître. M. Döllinger s'est livré à un examen critique des passages dans lesquels les historiographes du moyen âge ont parlé de la « papesse Jeanne. » Après avoir démontré victorieusement l'inanité de cette fable, à laquelle personne ne croit plus maintenant, il a établi que la première mention qui s'y rapporte ne remonte pas au delà de 1250; que, sans avoir été inventée par des adversaires de la papauté, elle ne repose sur aucun fait réel, enfin que des causes locales, et certaines cérémonies particulières à la ville de Rome, ont seules donné naissance à ce récit absurde. M. Döllinger a ajouté cet essai à plusieurs autres, par lesquels il s'est efforcé d'éclaircir quelques parties de l'histoire ecclésiastique à l'égard desquelles des versions mensongères ont été répandues, et il en a fait l'été dernier l'objet d'une publication spéciale. Une seconde lecture de M. Döllinger traite du couronnement de Charlemagne; elle a provoqué plusieurs observations de la part de M. Giesebrecht, auteur d'une histoire fort estimée des empereurs allemands. J'y ai puisé des notions instructives sur l'importance de cette cérémonie, sur les motifs qui ont dé-

(1) Les notices de M. de Martius, secrétaire de la classe des sciences mathématiques et physiques, ont été accueillies par le public avec un intérêt particulier. Je suis heureux de pouvoir consigner ici la mention des nombreux hommages qui, le 30 mars dernier, jour où la séance publique de l'Académie de Munich a coïncidé avec la consécration du trentième anniversaire de la promotion de M. de Martius au doctorat, ont été rendus à ce savant par le gouvernement, par ses confrères, par ses disciples et par divers appréciateurs de ses écrits de tous les pays, qui, par des décorations, des médailles, des diplômes et des marques de souvenir d'un grand prix, se sont empressés de témoigner à l'auteur du *Voyage au Brésil* l'attachement reconnaissant qu'ils lui ont voué.

terminé le pape Léon III à y procéder, et sur les rapports de Charlemagne avec les empereurs grecs résidant à Constantinople. Parmi les autres mémoires lus devant la classe historique de l'Académie, et dont je ne puis que mentionner les titres, je citerai ceux de M. Cornélius sur la conjuration contre l'empereur Charles-Quint, à la tête de laquelle l'électeur Maurice de Saxe s'est mis en 1551 ; de M. d'Aretin sur des lettres émanées d'Orlando di Lasso ; de M. Kunstmann sur un comte Rapoto d'Andechs, mort en 951 ; de M. Muffat sur l'origine bavaroise du patriarche Wolfher d'Aquileja, et de M. Hefner d'Alteneck sur plusieurs objets en or destinés à figurer sur des vêtements et des armures, qui sont conservés dans les musées de Munich et de Paris.

Les comptes rendus des séances de la classe des sciences philologiques et philosophiques présentent des analyses assez détaillées des lectures qui ont été faites devant elle.

Cette classe a reçu plusieurs communications de M. Plath sur l'état des choses en Chine, tel que le représentent les anciens auteurs qui parlent de ce pays. Elles traitent des objets suivants :

1° Langue des anciens Chinois.

Il y a dans cette langue des sons différents pour les idées différentes. Les idées composées sont représentées par l'accouplement de plusieurs sons correspondant à des idées simples, qui forment les idées composées. Dans cette langue, il n'y a pas de lettres et point de syllabes dérivatives; de nombreuses intonations différentes du même son permettent de multiplier les signes des idées. Le nombre des sons principaux s'élève à quatre ou cinq cents.

2° Rapports entre les hommes et les femmes.

Une séparation, strictement observée, est maintenue entre les deux sexes. Les femmes sont subordonnées aux hommes. Les conventions relatives au mariage sont arrêtées entre les parents respectifs. Dans la règle, les mariages sont conclus pour la durée entière de la vie des époux; néanmoins le divorce peut être exceptionnellement prononcé. Sept sujets de plainte que le mari peut faire valoir contre la femme, sont énumérés ; ils laissent au mari une assez grande latitude : parmi eux j'ai remarqué la loquacité insupportable de la femme. Les cas de demandes de divorce faites par la femme contre le mari ne se sont presque jamais présentés, et quelques exceptions rares ne s'expliquent que par la circonstance que les demanderesses étaient des princesses. En général, une seule femme est permise ; on cite cependant quelques mariages où deux sœurs ont été données au même époux ; et lorsque le mari a atteint sa quarantième année

sans avoir d'enfants, la faculté de prendre une seconde femme lui a été concédée. Mon analyse s'étendrait outre mesure si je voulais décrire ici les usages observés par les anciens Chinois lors des demandes en mariage et la célébration de la noce; il importe cependant de faire observer que si relativement aux rapports entre hommes et femmes, les ordonnances et le rituel contiennent des prescriptions extrêmement sévères, la pratique de la vie habituelle y introduisait des adoucissements considérables, attestés par la poésie chinoise.

3° Rapports entre les parents et les enfants. Le père, dans la règle, n'assiste pas à la naissance de son enfant. A défaut du grand-père, c'est le père qui donne le nom. La femme doit passer le mois qui précède son accouchement dans une aile séparée de la maison. Le mari fait demander régulièrement des nouvelles de sa femme, mais ne doit pas aller la voir pendant le dernier mois de sa grossesse. Après la naissance de l'enfant, le mari doit multiplier les démarches tendant à obtenir des informations sur la santé de sa femme et du nouveau-né; c'est trois mois après sa naissance seulement que ce dernier est présenté par la mère à son père, et c'est dans la grande salle de la maison, dite des aïeux, que le grand-père attend son petit-fils lorsque le moment où il peut être apporté est arrivé.

Une soumission entière envers leurs parents est imposée aux enfants; ils doivent se montrer dévoués sans réserve à leur père et renoncer à toute indépendance. La femme est astreinte à l'égard de son beau-père et de sa belle-mère aux mêmes obligations qu'elle a à remplir vis-à-vis de ses propres parents. Le deuil à porter après la mort des parents, et qui est aggravé par des jeûnes sévères, doit durer trois années; néanmoins, si le père survit, le deuil pour la mère décédée ne dépasse pas une année. Le fils et sa femme ne possèdent dans la règle aucune propriété à eux tant que vivent leurs parents. Dans les ménages où deux femmes sont admises, la seconde est ordinairement maltraitée.

4° Sources où des notions sur la vie de Confucius peuvent être puisées. M. Plath indique à cet effet les publications faites sous le titre d'Entretiens familiers du philosophe chinois, ses différentes œuvres, et les renseignements que l'on trouve dans les écrits de ses disciples. Ces sources sont cependant insuffisantes pour faire connaître soit l'histoire de sa jeunesse, soit les différents lieux qu'il a habités, soit enfin, d'une manière complète, ses préceptes et ses doctrines.

Indépendamment de ses communications sur la Chine, M. Plath a lu à l'Académie un mémoire sur l'état actuel des antiquités égyptiennes.

M. l'abbé Hanenberg a entretenu l'Académie des antiquités cartha-

ginoises. Ni les inscriptions puniques qu'il a examinées en Afrique, ni la fameuse table du sacrifice de Marseille, dont il a copié les caractères, n'offrent selon lui des indications précises sur les temps et les lieux où elles ont été confectionnées. M. Hanenberg a rendu compte à ses collègues des publications qui ont été faites en 1861 sur les ruines de Carthage et sur la configuration probable de cette ville célèbre par l'Anglais M. Daves, et par le Français M. Beulé. Il a signalé surtout comme instructif et intéressant l'ouvrage de ce dernier, qui a paru à Paris sous le titre de *Fouilles de Carthage.*

Des renseignements fournis à l'Académie par M. l'abbé Hanenberg (1) sur deux ouvrages d'anciens philosophes grecs, savoir la Théologie d'Aristote et le Traité composé par le néo-platonicien Proclus, qui a été ajouté sous le titre de « Liber de Causis » à l'édition latine des œuvres d'Aristote, font voir par quelle intervention, jusqu'à l'époque de la renaissance, beaucoup de productions d'auteurs grecs et latins ont pu être conservées, car nous ne les connaissons qu'à l'aide de manuscrits arabes, découverts dans le XVIe siècle et traduits alors en latin et en italien.

Parmi les dissertations philologiques portées à la connaissance de l'Académie, j'aurai à citer des observations sur les fragments de Cicéron et sur la marche à suivre pour rectifier le texte de Quintilien, par M. Halm; un exposé critique, fait par M. Spengel, des manuscrits qui peuvent contribuer à obtenir une édition correcte de l'Histoire naturelle de Pline; la communication faite par M. Thomas de trois fables latines, inscrites à Munich sur la couverture en parchemin d'un livre imprimé en 1492, et la découverte faite par M. Christ, dans un manuscrit de Bamberg, d'un ouvrage arithmétique du Ve siècle, de Victorius, ainsi que de son commentaire rédigé dans le Xe siècle. M. Christ a également fait part à l'Académie du résultat de ses recherches sur la valeur du talent attique. Pour compléter mon analyse, il me resterait à énumérer plusieurs travaux de MM. Mordtmann, Streber, Prantl et du secrétaire de la classe, M. J. Muller; mais craignant de fatiguer votre attention, je me bornerai à dire quelques

(1) M. l'abbé Hanenberg a fait ce printemps un voyage en Palestine et Égypte, qui le mettra sans doute à même de faire à la société, dont il est membre, des communications intéressantes. Le chapitre de Trèves vient de porter ses suffrages sur lui pour remplir la vacance survenue dans cet antique siége épiscopal; mais M. Hanenberg a annoncé l'intention de ne pas céder aux instances tendant à l'entraîner de ce côté, et à moins d'une intervention du Saint-Père, à laquelle il ne saurait résister, il restera à Munich, où son influence bienfaisante comme ecclésiastique, prédicateur, professeur et académicien est appréciée à sa juste valeur.

mots sur ces derniers. L'examen auquel s'est livré M. Muller à l'égard du livre intitulé : « Histoire de la Doncella Teodor, » et très-répandu en Espagne par l'effet du colportage, lui a fait reconnaître qu'il ne s'agit ici que de la traduction d'un conte des Mille et Une Nuits. Enfin il a recueilli dans plusieurs manuscrits arabes des témoignages qui attestent la mort du roi Sébastien de Portugal, et parmi lesquels celui d'un secrétaire arabe, qui assistait à la bataille d'Alcassar, en 1578, est de nature à dissiper tous les doutes que l'on pourrait conserver à cet égard.

Ceux qui s'occupent de sciences exactes liront avec intérêt les comptes rendus des séances ordinaires de la troisième classe de l'Académie, de celle des sciences mathématiques et physiques, car les matières qui ont été traitées devant elle se trouvent exposées avec des développements considérables. Par là, j'ai été mis à même, Messieurs, de vous entretenir des lectures faites devant l'Académie de Munich par MM. de Schlagintweit dans la séance du 12 décembre 1861, et à plusieurs dates postérieures. Deux de ces frères, originaires de la Bavière, Hermann et Adolphe, connus favorablement par leurs recherches et leurs publications, avaient été chargés en 1854, par le roi de Prusse et par la Compagnie anglaise des Indes, d'une mission scientifique dans l'Inde et la haute Asie; un troisième frère, Rodolphe, vint les rejoindre; un quatrième, Emile, resté en Europe, les assiste aujourd'hui, et s'est chargé particulièrement de coordonner leurs recherches linguistiques, ainsi que celles qui concernent les doctrines et traditions religieuses de l'Inde et du Thibet. Si une impression pénible est excitée par leur mission, attendu qu'elle a coûté la vie à l'un des frères, Adolphe, assassiné en 1857 près de Kaschgar, l'on n'en doit pas moins reconnaître les résultats avantageux qu'elle a produits pour la connaissance des contrées que ces voyageurs ont visitées (1).

Les communications faites à Munich par les frères Schlagintweit donnent une idée des notions géographiques, physiques, ethnographiques, hypsométriques, météorologiques et linguistiques qu'ils ont recueillies. Je serais entraîné trop loin si je voulais entreprendre d'en donner une

(1) Les résultats de la mission des frères Schlagintweit sont consignés dans la relation, enrichie de cartes, tableaux, vues pittoresques, catalogues routiers et glossaires, dont MM. Brockhaus, de Leipzig, et Treubner, de Londres, ont entrepris la publication. Trois volumes de cet ouvrage ont paru jusqu'en 1863, et l'impression du quatrième est commencée. La collection d'objets curieux de toute espèce que les frères Schlagintweit ont rapportés d'Asie, avait été mise en ordre et exposée par eux dans le château de Jaegersbourg, près de Bamberg, dont ils ont fait l'acquisition. Elle a été récemment vendue en grande partie à des Anglais; ce qui reste à Jaegersbourg continuera cependant toujours d'être digne d'attention.

analyse détaillée ; je constaterai seulement avec eux, dans la haute Asie, l'existence de quarante-cinq sommets plus élevés que celui de l'Acen-Cagua, montagne de la chaîne des Andes en Amérique, dont la hauteur au-dessus de la mer est la plus considérable. C'est à la chaîne de l'Himalaja qu'appartient le Gaurisankar, de 29,000 pieds au-dessus de la mer. Le Dapsang de 28,878 pieds, le Kachensinga de 28,136 pieds, et le Dianor de 26,629 pieds au-dessus de la mer, sont situés dans le Karakorum; dans le Kuen-Luen, aucun sommet ne dépasse 22,000 pieds au-dessus de la mer. C'est dans le Kuen-Luen que MM. Herman et Robert de Schlagintweit ont exécuté, du 13 au 23 août 1855, un passage de montagnes pendant lequel ils se sont élevés à la plus grande hauteur atteinte jusqu'à présent par un voyageur européen. Leur campement le plus bas a été dressé à 16,640 pieds au-dessus de la mer, le plus élevé pendant une nuit à 19,326 pieds au-dessus de la mer; en franchissant la chaîne près du sommet de l'Ibi-Gamen, haut de 22,259 pieds au-dessus de la mer, ils se sont trouvés à 20,459 pieds au-dessus de la mer. Les sensations qu'ils ont éprouvées, ainsi que les gens de leur suite, ont été notées par eux avec soin. Ils n'ont pas ressenti une grande augmentation de froid. Les effets principaux de la raréfaction de l'air, devenus sensibles à 16,500 pieds au-dessus de la mer, se sont manifestés par des maux de tête, par le manque d'appétit, par une diminution de forces et une apathie pénibles. A mesure que leur voyage se prolongeait, ils ont remarqué que l'habitude les rendait plus propres à supporter la fatigue. C'est surtout en luttant contre le vent, ou quand ils faisaient des efforts corporels extraordinaires, qu'ils ont eu à souffrir. Ils ne sauraient préciser la hauteur où la respiration devient impossible à une créature humaine. On sait que les calculs faits par Gay-Lussac, lors de l'ascension qu'il a faite en ballon le 16 septembre 1804, évaluent à 23,020 pieds la hauteur qu'il aurait atteinte alors. Ce passage a valu à M. Herman de Schlagintweit une belle médaille, sur laquelle il est représenté en costume de voyage, qui lui a été donné par la Russie, et qui lui attribue le surnom de « Sakuenlensko. »

Plusieurs notices ont été lues par M. Pettenkofer sur les expériences faites par lui à l'aide de son appareil, dit de perspiration. La construction de l'appareil a été perfectionnée; toutes les parties exécutées en bois ont été écartées; la cage ne se compose plus que de fer et de verre. Les parties aqueuses, introduites dans l'air par la respiration, ont été exactement mesurées. Un chien, enfermé à plusieurs reprises dans la cage et soumis à des nourritures différentes, a donné lieu à des observations curieuses.

M. Pettenkofer a entretenu l'Académie des variations qu'a subies,

depuis le mois de mai 1856 jusqu'au mois correspondant de 1861, le niveau de l'eau dans le sol sur lequel Munich est construit.... Dans le temps, M. Pettenkofer avait vu dans la hauteur à laquelle cette eau souterraine était parvenue, la cause principale du choléra, qui, en 1854, a fait tant de victimes à Munich; il persiste toujours dans cette opinion.

M. de Steinheil a décrit plusieurs instruments d'optique, inventés par lui, ainsi qu'un télescope de sa construction qu'il destine à la marine, et il a indiqué les meilleurs moyens à employer pour obtenir la plus grande exactitude possible des étalons devant servir de régulateurs pour la détermination des mesures de longueur.

M. Seidel, examinant la question de savoir si l'action directe d'un instrument d'optique peut être augmentée à l'aide de la photographie, est arrivé à la conclusion que la possibilité d'une solution affirmative de ladite question ne saurait être repoussée entièrement, mais que l'on ne saurait citer encore aucune expérience positive en sa faveur.

Des lectures de M. de Kobel ont roulé sur l'astérisme, sur les figures lumineuses de Brewster, ainsi que sur l'électricité des poils du chamois et des minéraux.

Celles de M. Nægeli sur l'action de l'iode et sur l'impression produite par la lumière polarisée sur l'organisation des plantes.

Celles de M. Vogel sur les produits de la dissolution volontaire, sur l'utilité des instruments d'optique pour déterminer le degré de pureté du lait, et sur la proportion qui existe quant à l'intensité et à la durée de la clarté des lampes, selon que pour les allumer on se sert d'huiles brutes ou d'huiles raffinées.

M. Lamont a communiqué une série d'observations sur l'oscillation journalière du baromètre.

Le professeur Schönbein a envoyé de Bâle plusieurs mémoires, dont les principaux traitent de l'oxygène et du mode à employer pour obtenir de l'ammoniaque saturé de salpêtre.

M. Jolly a expliqué les forces moléculaires.

M. Bischoff, a propos d'un cas de jumeaux d'une vache, qu'il a été en mesure d'observer, a fait connaître que si les jumeaux d'une vache sont tous les deux du sexe féminin, leur conformation est ordinairement parfaitement régulière; que s'ils sont de sexes différents, l'individu féminin est, dans la règle, impropre à la conception, et que si les deux veaux sont masculins, il y a presque toujours parmi eux un hermaphrodite.

Enfin, M. Bischoff a entretenu la classe des sciences mathématiques et

physiques d'une colombe, à laquelle, au mois de juillet 1861, le professeur Voit a enlevé les deux hémisphères du cerveau. Les observations faites à son égard depuis le jour de l'opération jusqu'au 16 mai 1863, ont établi ce qui suit : la colombe a paru d'abord étourdie, mais elle s'est remise peu à peu, et un observateur superficiel aurait pu croire qu'il n'existait aucune différence entre l'état auquel l'avait réduite l'opération et celui d'une colombe de conformation normale. En effet, la faculté de locomotion n'avait pas souffert, ses mouvements étaient en apparence guidés par sa volonté, elle avait conservé la faculté de voir, d'entendre et d'apprécier, par le goût, ce qu'elle mangeait, tandis que l'odorat n'existait plus pour elle ; quelques signes extérieurs donnaient même lieu d'admettre qu'en l'agaçant on pouvait exciter sa colère. Un examen plus approfondi a cependant fait reconnaître que la colombe ne mangeait et ne buvait que les aliments et boissons qu'on mettait dans son bec ; que toutes les notions sur la nature, l'essence et la destination des objets qu'elle apercevait étaient perdues pour elle ; que les sentiments de l'affection et de la crainte, ainsi que l'attrait qu'exerçaient sur elle les pigeons de l'autre sexe et le discernement entre les personnes qui l'avaient approchée jusqu'alors avaient disparu, enfin qu'ayant conservé la faculté d'utiliser ses sens, elle ne possédait plus celle de se servir de son jugement, et, selon toute apparence, aussi de sa volonté, car M. Bischoff a cru remarquer que tout ce qui dans sa locomotion et dans la manifestation de sa colère avait paru en premier lieu volontaire, pouvait tout aussi bien être expliqué par la réaction, exercée forcément par les objets extérieurs sur ses organes. La colombe, privée des hémisphères du cerveau, avait donc perdu le jugement, le discernement et probablement aussi la volonté, et se trouvait réduite à l'état de machine organisée. La colombe en question a été tuée le 30 mai 1863. M. Bischoff est entré dans des détails circonstanciés sur les résultats de l'autopsie à laquelle on a procédé après sa mort. Ils sont naturellement d'un grand intérêt pour un anatomiste, mais je crois pouvoir les passer ici sous silence ; il me suffira de dire que vingt-deux mois après l'opération, l'enlèvement des hémisphères du cerveau n'avait amené chez la colombe aucune altération sensible des organes qui sont considérés comme indispensables pour les fonctions de la vie animale. La communication de M. Bischoff établit donc d'une manière incontestable qu'un animal, privé des hémisphères du cerveau, peut continuer à exister pendant un espace de temps considérable. Mais cette expérience ne saurait, selon moi, autoriser des conséquences ou justifier des conjectures qui feraient passer la question à examiner du domaine de la physiologie sur celui de la psychologie.

Lorsque j'ai rédigé, au commencement de cette année, l'analyse qui précède et qui s'applique aux publications faites par l'Académie de Munich depuis le commencement de 1861 jusqu'à la fin de juin 1863, je comptais m'arrêter ici en faisant ressortir l'importance des travaux accomplis par cette société savante dans l'espace de dix-huit mois. Comme témoin de la douleur dans laquelle la mort inattendue du roi Maximilien II a plongé la Bavière, je crois devoir, Messieurs, réclamer encore pendant quelques instants votre attention pour vous entretenir du discours prononcé dans la séance publique de l'Académie du 30 mai dernier, par M. de Doëllinger. En sa qualité de secrétaire de la classe historique de l'Académie, ce prélat distingué a rappelé tout ce que les sciences, et principalement les études historiques en Allemagne, doivent à la protection du souverain qui vient de mourir. Les principes qui l'ont guidé à cet égard ont été exposés par M. de Doëllinger avec autant d'éloquence que de clarté; il a insisté particulièrement sur l'importance que Maximilien II attachait à faire prévaloir partout le règne de la vérité. J'ai été frappé d'un passage où il est question de l'espoir qui animait ce souverain de voir le perfectionnement des études historiques aboutir à une concordance entre les différentes confessions qui divisent la chrétienté. Enfin, comprenant parfaitement le sentiment qui a porté M. de Doëllinger à bien faire apprécier par ses compatriotes l'importance des décisions prises et des sommes dépensées par le feu roi pour encourager les recherches scientifiques et répandre la lumière dans le pays soumis à son autorité, je ne saurais résister à la tentation de traduire le paragraphe qui termine le discours de ce docte académicien :

« Qu'apprenons-nous par cette longue énumération, qui aurait pu faci-
» lement recevoir une plus grande extension encore. Elle nous dit, ou plutôt
» le feu roi nous adresse d'un monde meilleur, par ses actes, par ses dons
» et par ses fondations, l'appel suivant : « Je vous ai laissé un legs considé-
» rable, puisse votre reconnaissance éclater d'une manière active en
» utilisant et continuant ce qui est commencé. Fournissez-moi la preuve
» que la semence que j'ai dispersée n'est pas tombée sur un sol paresseux
» et stérile; montrez-moi qu'indépendamment de la faculté de profiter de
» ce qui vous est offert, vous possédez la tenacité, l'application et l'inspi-
» ration qui sont nécessaires pour atteindre un but élevé. Le feu de la
» science est allumé sur l'autel de la patrie et répand au loin sa lueur; ayez
» soin qu'il soit constamment entretenu et nourri, afin que jamais en
» Bavière il ne puisse être éteint. »

L'attention générale est maintenant fixée sur le jeune roi, monté sur le

trône dans des temps bien difficiles. D'après ce que l'on connaît à Munich de ses actions, intentions et qualités, je crois pouvoir exprimer l'espoir que, docile à la voix que M. de Doëllinger lui a fait entendre au nom de son père, il saura maintenir au profit de la science, comme sous tous les autres rapports, l'état de prospérité dont la Bavière a joui jusqu'à présent.

Comte Reinhard,
ministre plénipotentiaire, membre de la 1re classe.

ÉTUDE SUR L'ORIGINE DE LA LANGUE ESPAGNOLE

La langue espagnole se distingue par une gravité majestueuse et une élégance pleine d'élévation. Euphonique et cadencée comme un vers de *Virgile*, elle exprime avec la même force les sentiments de l'âme les plus opposés, et ses ressources innombrables permettent à l'écrivain de développer largement sa pensée et de la revêtir des images les plus brillantes.

Quintilien (1) rapporte au grec l'origine du latin, et au latin les langues espagnole, italienne et française. Le Père *Thomassin* trouve, au contraire, leur source unique dans l'hébreu, et *Cicéron* reconnaissant au grec une supériorité marquée sur le latin, conseille aux Romains d'adoucir la rudesse de leur langage et de le rendre plus correct (2).

Les partisans des divers *systèmes ibériens*, assignent à la langue espagnole une origine fabuleuse ; nous pensons avec *Locke* qu'il faut prouver autrement que par de simples assertions, aussi, allons-nous essayer de réfuter ces arguments spécieux qui reposent sur des probabilités peu concluantes, et tâcher de renverser l'édifice de l'*ibérianisme* à l'érection duquel ont travaillé des hommes célèbres par leurs œuvres historiques et scientifiques.

MM. *Michelet* et *de Brotonne*, dont les opinions diffèrent de celles de M. *Bory de Saint-Vincent* et de l'érudit *Graslin*, affirment que l'idiome basque était parlé par les *Ibères*. M. *Michelet* ajoute dans ses conclusions, qu'il emprunte à M. le baron de *Humboldt*, que « le rapprochement

(1) Quintilian., *Instit.*, lib. XII, c. 10.

(2) Et si quod sæpe diximus et quidem cùm aliquâ querelâ non Græcorum modo, sed etiam eorum qui se Græcos màgis quàm nostros haberi volunt, nos non modo non vinci a Græcis verborum copiâ, sed esse in eâ etiam superiores elaborandum est.

(Cic., *de Fin. Bon. et Mal.*, lib. III.)



d'anciens termes de lieux de la péninsule *ibérienne* avec la langue basque, *montre que cette langue était celle des peuples ibères,* et que : *peuples ibères et peuples parlant le basque sont des expressions synonymes* (1). » Un historien biscayen (2) suivant le système étymologique de dom J.-B. de *Erro-y-Azpiroz*, prétend que les noms des provinces, des villes et des fleuves qui couvrent le sol fécond de l'Espagne, possèdent presque tous dans le dialecte des *Vascongados* (3) une signification appropriée à leurs situations topographiques ou à leurs productions. Le talent autorisé de M. *Abel de Rémusat,* vient appuyer à son tour les précédentes affirmations. « DE CADIX AU FERRÉOL, DE LISBONNE A PAMPELUNE, dit M. de Rémusat, *on remarque combien de villes, de provinces, de rivières, de montagnes, ont porté jadis, ont conservé encore des noms tirés de la langue basque.* LEIBNITZ *regardait avec raison, les noms des lieux comme les plus propres à conserver les restes des idiomes perdus et les traces de l'existence des nations détruites.* » M. *de la Borde* voulant prouver dans son excellent ouvrage (4) l'ancienneté du dialecte basque, partage la manière de voir de MM. *de Rémusat* et de *Erro-y-Azpiroz*, et dit que les Biscayens conservent le même langage qui était usité sous les Romains.

La langue *Escuara* ou basque serait donc d'après les savants auteurs que nous venons de citer, la langue-mère de l'Hispanie. Malgré la déférence que nous devons à des réputations acquises, il nous incombe de mettre sous son vrai jour ce point important de l'histoire de l'Hispanie antique. Les systèmes étymologiques comme la science hermétique partent d'un principe entièrement faux, à cette différence près, que la recherche du grand-œuvre occasionna des découvertes merveilleuses ; mais les *ibérianistes* s'en rapportant à des traditions mensongères ont propagé une version erronée dans leurs travaux sur l'origine de la langue espagnole. M. *de Erro,* pour donner plus de poids à ses commentaires un peu trop empreints de l'amour du pays natal, se retranche derrière *Senèque*, *Pomponius-Mela* et *Strabon,* qui, selon son dire, auraient écrit que « *la langue basque était primitivement commune à toutes les provinces hispaniques.* » L'authenticité de ces témoignages est plus que douteuse, car M. *de Erro* ne pourrait pas citer UN SEUL PASSAGE de *Pomponius-Mela,* de *Senèque,* ou de *Strabon* relatif à ce sujet, tout au contraire, l'antiquité établit d'une façon péremptoire que la langue basque n'a jamais franchie les limites

(1) MICHELET, *Histoire de France.*
(2) L'abbé d'HIARCE DE BIDASSOUET, *Histoire des Cantabres.*
(3) Peuple basque.
(4) *Itin. descrip. de l'Espagne,* t. II, IIe part., pag. 96 et 228.

restreintes de son territoire. L'origine des Basques, et celle de leur idiome, sont un problème resté insoluble; tel n'est pas l'avis de M. *de Erro* qui déclare très-sérieusement que dans le paradis terrestre Adam et Ève parlaient le dialecte vascon! Ce philologue éminent nous offre pour corroborer ses explications fantaisistes, les extraits étymologiques des dénominations géographiques que nous retrouvons en langue hébraïque dans la Genèse (1).

Les *étymologies biscayennes* tendant à accréditer l'existence d'une *langue ibérienne*, ne sont qu'une hypothèse systématique qui viennent détruire les documents historiques qui nous ont été transmis sur les temps hispaniques les plus reculés. Les prétendus *Ibères,* originaires de l'Espagne, allèrent, disent certains écrivains, se fixer à la suite d'une famine aux pieds du Caucase, entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin (2). Plus tard, ils les font rentrer dans la Péninsule et planter leurs tentes sur les bords fertiles de l'*Iberus* (3) ; ils ajoutent même que leur langue qui était celle des Espagnols fut altérée par le dialecte asiatique. *Hérodote* a répandu le premier cette inqualifiable erreur que les propagateurs modernes de l'*ibérianisme* ont inconsidérément reproduite, mais, il est formellement avéré que les *Ibères* ne sont que des *peuples imaginaires*, substitués à des *peuples celtiques*. M. *Michelet,* dont nous avons précédemment cité l'opinion que « *peuples ibères et peuples parlant le basque sont des expressions synonymes*, » finit par avouer « *qu'il ne peut établir entre les Ibères et les Celtes aucune différence d'origine primitive.* » M. *de Brotonne*, après avoir longuement discuté sur ce peuple apocryphe, dit ces paroles significatives : « *On peut sur des documents assez vraisemblables rapporter les Ibères aux Celtes* (4). » Nous nous empressons d'enregistrer l'aveu *tardif* de ces deux illustrations historiques; cet aveu est décisif et pour augmenter la valeur réelle de notre *système anti-ibérien*, nous constaterons que les mots : *Ibérie* ou *Ibériens*, n'ont jamais été employés comme dénomination nationale par un seul historien antérieur à *Scylax*. Ce fait est d'autant plus irréfutable que *Josèphe* nous apprend que le nom d'*Ibérie* était tellement inconnu à la fin du IVe siècle avant l'ère chrétienne, qu'*Ephero* croyait que ce nom géographique était celui d'une ville !. . (5)

MM. *de Brotonne* et *Michelet*, condamnent par leur rétractation le *système ibérien ;* ils oublient cependant de rectifier plusieurs allégations que

(1) *El mundo primitivo*, p. 247 à 264.
(2) La Géorgie.
(3) L'Ebre.
(4) *Histoire de la Filiation et de la Migration des peuples*, t. I, p. 300-307.
(5) *Josèphe contre Appien*, lib. I, cap. V.

nous devons relever. La langue biscayenne, disent-ils, était celle que parlaient les *Ibères ;* mais si « *peuples ibères et peuples celtes sont synonymes,* » n'est-il pas clairement démontré que le langage vascon qui ne ressemble en rien à la langue celtique ne peut être la langue-mère de l'Hispanie?...

L'origine de la langue espagnole est moins incertaine, selon nous, que celle de la majeure partie des anciens peuples. L'affinité immédiate d'un grand nombre de noms de villes hispaniques avec des noms Phéniciens, nous autorise à croire que l'idiome des Espagnols primitifs était un composé de phénicien et de grec; car ces peuples fondèrent à différentes époques des établissements importants dans la Péninsule. Voici du reste, des données certaines à l'appui de ce que nous avançons. Le mot phénicien *Spania,* signifie *Lapin*, or, les forêts qui couvraient l'Hispanie étaient envahies par ces animaux, et preuve plus concluante, on voit encore sur des médailles anciennes, un lapin, symbole de l'Espagne. *Catulle* nomme l'Hispanie *Cuniculosa* (1), et parmi les fondations phéniciennes, nous trouvons en cette langue et sans la moindre altération : *Avila*, *Cadix*, *Malaga*, et principalement *Medina-Sidonia* dont le nom est celui de *Sidon*, la villereine de la Phénicie.

La langue espagnole, plus que toute autre, subit les influences étrangères et adopta une foule d'expressions qui dérivent du phénicien, du grec, du latin, de l'idiome des Goths, de l'hébreu, de l'arabe, de l'allemand, du français, de l'italien, et des mots nouveaux importés des deux Indes.

Au XIII[e] siècle, il existait en Espagne cinq langues parlées qui étaient : le castillan, le portugais, le limousin, le biscayen et le galicien. Les Juifs parlaient l'hébreu, les Mahométans l'arabe et les Chrétiens le latin et le grec. Le castillan, dont le latin forme la principale base, est en usage aujourd'hui dans les deux Castilles, les provinces d'Aragon, d'Estramadure, de Léon, de Navarre, d'Andalousie, de Rioja et dans les montagnes de Burgos. Les habitants de ces diverses contrées le parlent avec plus ou moins de pureté, mais sans mélange d'aucun dialecte. La Catalogne, la Galice, et la *Huerta maravillosa* de Valence, possèdent des idiomes particuliers bien que le castillan y soit usité; il n'en est pas de même pour les sierras de la Biscaye et de la Navarre, où la langue espagnole n'est ni parlée, ni écrite, ni comprise. Le langage de ces deux parties de l'Espagne n'offre pas le moindre rapport avec le castillan (2). Le savant *Cobar-*

(1) Féconde en lapins. Voir *Bochart.* — *Chanaan,* lib. I, cap. XXXV, p. 699.

(2) La Tour d'Auvergne, *Origines gauloises,* c. IV, p. 126-130; BOURGOING, *Tableau de l'Espagne moderne,* t. I, p. 22.

ruvias divise cette langue en cent parties composées, et trouve qu'il est logique de lui en attribuer soixante comme dérivant du latin, dix de l'idiome des Goths, et les trente autres, de l'hébreu, de l'arabe, de l'allemand, de l'italien, du français et de l'indou.

Suivant le jésuite *Aldrete* (1) la langue espagnole était inconnue avant le v[e] siècle. A cette époque, en effet, les Goths pénétrèrent en Espagne et le tudesque se fondit dans ce dialecte ; trois cents ans plus tard, les Sarrasins vinrent augmenter la richesse d'une langue que devaient illustrer les *Cervantes*, les *Quevedo*, les *Mariana*, les *Calderon* et les *Lope de Vega*, et qui était destinée à s'élever après une période de huit siècles au rang de langue classique.

Léon HILAIRE,
membre de la 2me classe.

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS, 1862.

RAPPORT.

Nous n'avons plus à rappeler l'ancienneté et la forte et substantielle constitution, si j'ose dire, de cette Académie.

M. de Margerie, professeur de philosophie, rend compte des travaux et des événements de l'année. MM. Monnier et Alexandre, en se retirant, ont conservé les titres de membre honoraire et correspondant. D'autres sont morts : M. Laurent, professeur à l'école forestière ; M. le comte de Beaurepaire, MM. Grillot, Willaume, Peschier. L'orateur, par quelques mots, signale le caractère, le génie et les œuvres de chacun d'eux. Il en fait autant des nouveaux venus : MM. Lombard et Emile Chasles, littérateurs ; M. Pavade, forestier savant et expérimenté ; M. Sellier, pensionnaire de l'Académie des beaux arts ; M. Clève, son statuaire, auteur, entre autres modèles, de la *Vénus agreste*, l'un des plus charmants ornements de la cour du Louvre. Mais je ne dois pas refaire la besogne du rapporteur, qui nomme encore et fait connaître, à sa manière perspicace, MM. Liégeois, publiciste ; Hegewal, professeur de langues ; le docteur Poincavé ; MM. Go-

(1) *Origen de la lengua Castellana.*

guel, littérateur; De Ludre-Frolois, historien, et F. Passy, économiste. Tous esprits dont les prémices font l'espérance de l'Académie.

Le discours de réception de M. E. Chasles a pour sujet *Garin le Lorrain*, légende célèbre de notre moyen âge, à qui il ne manque, pour ressembler aux poëmes d'Homère, qu'une langue faite et l'unité, mais qui en a la variété et l'animation. Ce jugement que je porte n'est que le mien et peut n'être pas sans appel.

M. de Saint-Vincent, conseiller à la cour, a répondu en forme au récipiendaire; il l'a félicité d'avoir choisi un sujet éminemment national; et, en jetant un coup d'œil sur l'académie, il en a fait naturellement un juste éloge.

Une pièce d'une centaine de vers commence par quatre stances qui dépeignent le voyageur descendant de la montagne vers le soir et considérant le chemin qu'il a fait. Ainsi :

Tout se transforme, hélas! dans la sombre vallée
Où je marche à pas lents pour gagner le tombeau...
Mais, ainsi que le soir, l'âge de la vieillesse
Possède aussi son astre, astre froid et serein...
Cet astre bienveillant c'est la *philosophie*...

Ce dernier mot est, en effet, le titre que l'auteur, M. Gomont, a donné à son œuvre.

M. le baron de Dumast, le doyen de l'Académie, avait, en 1820, lu un travail qu'il intitule *Un mot sur les langues de l'Orient*. Il était jeune alors. C'était avant que Champollion eût publié ses découvertes ou ses conjectures. M. E. Burnouf, quarante ans plus tard, fit, à Nancy, un cours sur les *Vedas*. M. de Dumast se rappela qu'il avait traité un sujet analogue. Où était son écrit? Il ne fut pas retrouvé dans les archives de l'Académie, mais enfin il fut retrouvé; et comme c'était un ouvrage neuf pour tous les membres actuels, l'Académie jugea à propos de le connaître avant de l'insérer dans ses archives; d'autant plus qu'il y avait un côté curieux dans cette nouvelle lecture d'un ouvrage antérieur à l'état de la science actuelle. M. de Dumast reconnaît qu'il n'était pas alors bien savant. Mais ce n'était pas sa faute, et il répare ses erreurs par nombre de notes. Ainsi rhabillé, le jeune érudit pourra se présenter convenablement aux amateurs de l'orientalisme.

De l'emploi de l'oxyde de cuivre dans la pile et de sa préparation, par M. Denys, avocat à Nancy. Un avocat fait de la physique et de la chimie? Alors un avocat peut bien faire du grec et des vers : Donc, un jour aussi, je montrerai les miens, si j'ose.

Voici encore M. de Dumast, mais mûr et qui a longtemps et beaucoup vu et appris. « Pour peu qu'on possède le don d'observer et qu'on ait pris l'habitude de se rendre compte des faits dont le cours de la vie nous rend témoins, on aperçoit combien en général les proverbes sont vrais..... Quelquefois, les proverbes semblent se combattre l'un l'autre ; mais quand il en existe deux qui ont l'air de se contredire, examinez bien le sujet sur lequel ils roulent ; vous découvrirez que c'est une chose à double face ; et qu'ainsi, suivant le côté où on la prend, il est également légitime d'y affirmer le blanc ou le noir..... Cependant UNE exception : « comparaison n'est pas raison ? Non : comparaison est raison. » — Et là-dessus, notre ci-devant jeune orientaliste, ex-sous-intendant militaire, poëte même, disserte sur sa thèse. Il en fait l'épreuve sur les *institutions* sociales comparées aux *plantes*, qui croissent, fleurissent, fructifient ; viennent aussi soit d'une *semence* ou d'une *tige* transplantée et qui a besoin d'être *abritée*, soutenue, etc. Il prend à présent un *tonneau* de vin ; il avait commencé par une *colonne* triomphale, la colonne Vendôme, par exemple. Mais « on ne s'avise jamais de tout. » Et, de deux esprits de même capacité, d'égale compréhension, celui qui pourra se mouvoir dans une plus vaste *sphère* aura plus de valeur. En somme donc, dit notre philosophe, la coïncidence figurative... précède toutes les conventions de langage. « Depuis la création du monde, les choses invisibles de Dieu, dit saint Paul, sont livrées à notre intelligence par l'apparence des choses sensibles. » Mais, j'indique seulement la matière qu'un esprit fin et profond s'est amusé à manipuler pour en former nombre de figurines nouvelles dont les traits pourtant ne nous sont pas inconnus et semblent seulement nous revenir en mémoire.

Une suite de ces idées semble se développer dans trois autres morceaux du même ; l'un, *Sur l'impression générale plus ou moins justement appliquée*, « LAUDATOR TEMPORIS ACTI ; » le second, *Sur l'amour-propre des auteurs ;* le troisième, *Sur la routine et la mode.* Le premier a quinze paragraphes que j'appellerais volontiers chapitres ; le second en a sept ; le troisième vingt-deux.

Comment analyser chacune de ces quatre élucubrations qui comprennent 125 pages sous le titre général : *Examen de quelques opinions reçues*, avec cette épigraphe : « *Nullius addictus jurare in verbo magistri*, H. ? » Cela ferait un petit livre à porter dans la poche et où l'on puiserait bien de la raison cachée sous le masque du paradoxe.

1° Il combat ce qu'a d'absolu le mot *laudator temporis acti* appliqué à la vieillesse. Elle a au moins cet avantage d'en être *cogniter* sur ceux qui n'y

étaient pas. Il en est des lieux éloignés comme du temps passé. C'est ainsi que nous avons, par l'influence des choses actuelles ou des choses présentes, de fausses idées des choses passées ou éloignées, et nous ne serions pas sages d'en vouloir juger mieux que ceux qui en ont été témoins. A l'inverse, nous blâmons le présent quant au temps ou aux lieux, nous figurant louable et meilleur le futur ou l'éloigné quand nous y arrivons; comme nous pouvons alors comparer, nous revenons de nos anciens jugements sur les points où nous avions mal vu; mais nous devons le faire tout haut dans l'occasion, au risque d'en être *martyr*.

2° «..... D'ordinaire un jeune auteur, à la suite de sa première création, éprouve d'abord un contentement aveugle..., joyeux et innocent orgueil d'avoir pu réaliser une œuvre quelconque... Dès l'achèvement du second ouvrage, il commence sur lui-même l'exercice d'une sorte d'appréciation... Si le jeune auteur ne joue pas franc jeu, il va se dissimuler à lui-même les insuffisances que peut lui avoir fait découvrir son opération... L'homme qui agirait ainsi n'est pas celui dont nous nous occupons... » M. de Dumast, après cela, passe en revue les émotions de l'auteur, et toujours le supposant d'une conscience humble et éclairée; ou il se sent avoir exprimé juste son idéal ou ne l'avoir pas rendu; il reconnaît qu'un autre a mieux fait que lui; il renonce à défendre son enfant, il le délaisse....

3° « Quelle a été, depuis les premiers âges du monde, la puissance des idées routinières!... Orphée, apprivoisant par la douceur de ses chants les ours grecs, est massacré et mis en lambeaux par les sectateurs du vieux culte de l'orgie. » Et notre philosophe de passer en revue toutes les inventions que nous avons repoussées, de parti pris, depuis la pomme de terre, le vin de Bordeaux, la suppression de la torture, les machines à vapeur mobiles, les salles d'asile, les assurances civiles, etc., jusqu'au sucre de betterave. A l'inverse, en apparence, la mode, qu'est-ce? Le renouvellement, disent les boutiquiers de Paris. Non, c'est une loi non écrite mais impérieuse... C'est la routine... Mais l'auteur ne se borne pas à exposer les caprices de la mode et de la routine; il explique les raisons qui arrêtent toute invention, toute découverte, et la repousse dans toutes les parties de la terre avant de l'accueillir en France, où elle rentre comme étrangère. — Je m'arrête avec regret.

Padmavâti, poëme indou, par M. Leupol. Voici des vers bien faits, beau sujet, grandes pensées, figures d'un bon choix, rimes dont la richesse continue est propice plutôt qu'elle ne nuit à la justesse de l'expression. Malheureusement pour moi, les héros me sont inconnus, malgré les notes, et leurs noms me semblent barbares. Padmavâti est la personnification de

l'Inde. Les événements remontent à l'an 1292 de notre ère. La querelle des Brahmanes et des Boudhistes favorisa les invasions des Mongols. Plus tard les Européens, et finalement les Anglais, se sont rendus maîtres du pays. M. Leupol dit avoir ajouté, en traduisant ce poëme, toutes les légendes répandues dans nombre d'autres vers en quoi je le loue. L'amour de la patrie, le regret de la voir esclave, sont les sentiments qui animent cette poésie. — Je crois que M. Leupol se trompe quand, voulant défendre (dans une note) le Boudhisme de l'accusation de l'anéantissement de l'homme tout entier, il dit : « Ce que veut le Boudhisme, c'est l'extinction en Dieu, pas autre chose, et tout à fait comme nous l'entendons dans le christianisme. » — Non, l'âme douée d'intelligence, de liberté, de volonté, ne saurait perdre son individu. M. Leupol, j'en suis persuadé, pour exprimer sa pensée, s'est trompé de mots.

Notice biographique sur *Emmanuel Héré*, architecte du roi Stanislas, par M. Morey. Cet artiste naquit à Nancy, le 12 octobre 1705 et mourut le 2 février 1755, à Lunéville. Sa fortune avait été brillante et honorable. Malheureusement, ayant trouvé le secret de faire de l'amidon avec des marrons d'Inde, il monta une manufacture où il se ruina ; c'est l'histoire de bien des gens d'esprit. Cette notice a de l'intérêt surtout pour les Lorrains. Elle est ornée d'un joli portrait.

La Réforme à Reims, 1525-1585, par M. Henry, professeur d'histoire au lycée ; récit de 36 pages. Il ne s'y trouve rien qui ne soit aussi arrivé dans les autres localités de la France. Sous prétexte de réformer des abus trop réels dans les mœurs, on commet des désordres, des pillages, des tueries. L'autorité suprême est méconnue ; les grands seigneurs s'arment ; les villes organisent une défense bourgeoise ; des lois mal interprétées font commettre aux magistrats des fautes sanglantes. Au lieu de réprimer les boutefeux comme tels, les prêcheurs en plein air comme perturbateurs du repos public, on fait un crime capital de l'erreur, non-seulement manifestée mais suspectée ; on contraint ceux qui s'abstiennent ou se taisent à confesser et professer la foi ortodoxe : de là des partis, des représailles. Toutefois, l'auteur remarque « qu'en 1585, à Reims et dans le pays Rémois, on ne rencontre plus cent personnes professant la foi nouvelle. »

Le reste du volume, qui a plus de 500 pages, consiste en plusieurs mémoires scientifiques : *Sur l'hybridité dans le règne végétal*, et spécialement dans le *primula variabilis*, par M. Godron ; *Sur l'absorption par le tégument externe*, de M. Parisot ; *Sur l'histoire de l'industrie en Lorraine* ; *De la recherche de l'argent au point de vue médical ; Recherches du soufre et du phosphore dans la fonte et dans l'acier ; Sur une nouvelle classe des combi-*

naisons chimiques; Sur la maladie du vin tourné; ces quatre derniers, par M. Nicklès.

Dans la liste des livres offerts par les associés, je trouve cette note : « *Les Misérables*, par madame Fanny Denoix des Vergnes. » Qu'est-ce cela ?

P. Masson,
membre de la 3e classe.

EXERCICES PRATIQUES DE LA LANGUE ITALIENNE

Ou Cours de Thèmes et de Versions, précédé de Remarques sur la Prononciation, sur les Augmentatifs et les Diminutifs, destiné à servir de complément à la plupart des Grammaires, par A.-G. Ballin, ex-archiviste de la secrétairie d'État de l'ancien royaume d'Italie, membre de l'Académie royale de Palerme, etc., etc.

Le titre dit exactement ce qu'est l'ouvrage de M. Ballin, et quel est le but que l'auteur s'est proposé d'atteindre.

La plupart des grammaires italiennes qui sont entre les mains des Français qui apprennent la langue de Pétrarque et de Boccace, se font remarquer par leur briéveté, comme celle de Vergani, ou par leur longueur, comme celle de Veneroni, qui eut pendant longtemps une vogue méritée. On en a fait beaucoup depuis, et l'on en fait tous les jours; mais les unes laissent à désirer, parce que, malgré la brièveté, qui pourtant est une qualité et un mérite, elles ne peuvent pas donner une idée assez complète de la langue; d'autres, auxquelles on peut reprocher de contenir trop de matières, ne sont jamais étudiées à fond, parce qu'elles paraissent trop savantes aux yeux des élèves. Peut-être aussi pourrait-on leur reprocher de nuire elles-mêmes à l'ordre méthodique des matières, à cause de la masse des détails dont les règles sont surchargées. Rien n'est plus difficile à faire qu'une bonne grammaire; car il ne suffit pas de bien comprendre la langue que l'on veut faire apprendre, il faut de plus adapter cette grammaire à la tournure générale de l'esprit des élèves. On peut être un professeur excellent, on peut avoir le don de savoir communiquer son enseignement de vive voix sans être pour cela capable de faire une bonne grammaire.

M. Ballin, auteur de plusieurs opuscules, dont une bonne traduction de *Gli amori* de Savioli, est en outre l'auteur d'une bonne Grammaire italienne à l'usage des Français. Il aurait pu en faire une nouvelle édition et y ajouter l'ouvrage qu'il vient de présenter à l'*Institut historique*, mais son but n'aurait pas été atteint, en ce que d'abord sa grammaire, aug-

mentée des *Exercices pratiques*, serait trop volumineuse ; ensuite, en ce qu'il n'aurait plus donné aux étudiants un ouvrage substantiel qui pourrait servir de complément aux grammaires qu'ils ont entre les mains et dont il n'est per'auaut.l s

Dans l'étude de la langue italienne, comme dans celle des langues en général, c'est la prononciation qui est la première et la principale difficulté. On parviendra facilement à écrire correctement l'italien, mais parviendra-t-on aussi facilement à le bien prononcer avec le seul secours de la grammaire ? Assurément non. On n'en connaîtra donc jamais le génie ; car la langue et la prononciation ont entre elles une corrélation si intime, que la langue est inintelligible si elle est mal parlée. Il n'y a pas d'harmonie là où il n'y a pas de vraie prononciation.

Quelle idée peut-on avoir de l'harmonie du grec ou du latin, par exemple, prononcé d'après notre prononciation française ? Où est l'harmonie de ces vers si connus :

Annuit et totum nutu tremefecit Olympum.
Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.
Monstrum horrendum, informe, ingens cui lumen ademptum.

Homère reconnaîtrait-il ces vers prononcés ou lus à la française?

Μῆνιν ἄειδε, Θεά, Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος,
Οὐλομένην, ἣ μυρί᾽ Ἀχαιοῖς ἄλγε᾽ ἔθηκε...

Et celui-ci :

Τίς τ᾽ ἄρ σφωε Θεῶν ἔριδι ξυνέηκε μάχεσθαι ;

C'est Erasme qui, dit-on, est l'auteur de cette manière de prononcer et de lire ces langues. Quel barbare aux yeux d'Homère et de Démosthène, de Cicéron et de Virgile ! La conséquence de cette innovation est facile à saisir : les deux plus belles langues de l'antiquité ont passé pour des langues mortes ; les grammaires, devenues plus compliquées, ont été moins faciles à étudier ; on a dû multiplier les règles, multiplier les exceptions aussi, et de deux langues essentiellement harmonieuses, on en a fait deux langues essentiellement remplies de cacophonie. La prosodie de l'une, comme celle de l'autre, est devenue impossible. Un exemple tiré de notre langue ra mieux comprendre ma pensée.

« Au banquet de la vie, infortuné convive,
» J'apparus un jour et je meurs ;
» Je meurs, et sur la tombe où lentement j'arrive,
» Nul ne viendra verser des pleurs. »



Mettons cette strophe si touchante dans la bouche d'un Italien. Voici, à peu près, l'harmonie que nous entendrons :

» A-ou banqou-ét dé la vié infortouné convivé
» I apparous oun lo our ét ié mé-ours
» Ié mé-ours, ét sour la tombé o-ou léntémént i'arrivé
» Noul né vi-éndra vérsér dés plé-ours. »

La cacophonie serait plus insupportable encore si ces vers étaient lus par un Allemand.

La même horrible cacophonie arriverait si un Français lisait, à la française, une strophe du Tasse ou de n'importe quel poëte italien.

Mais, outre la prononciation, qui fait le caractère général d'une langue, chaque langue a certains sons spéciaux qui lui sont propres, qui la caractérisent plus particulièrement, et qui sont représentés, dans son alphabet, par certaines lettres qui en font, pour ainsi dire, reconnaître la nationalité respective. Chez les Espagnols, c'est le *j* ou le *ll* (double *l*) ; chez les Italiens, c'est le *z*, ce sont les *augmentatifs* et les *diminutifs* ; chez les Allemands, c'est le *ch*; chez les Grecs modernes, c'est le θ et même le χ ; c'est le *th* chez les Anglais, et chez nous la voyelle *u* fait le désespoir des étrangers.

Le chapitre de la prononciation de l'italien est, en général, le moins complet dans les grammaires. C'est celui-là aussi que M. Ballin s'est particulièrement appliqué à compléter. Ses remarques sur cette partie si essentielle de la langue méritent d'être étudiées avec soin, bien que malgré ses fines observations, malgré leur justesse, jamais elles ne puissent remplacer un bon maître. Le langage parlé, vivant, sera toujours préféré, dans l'enseignement, au langage écrit. Les meilleures explications données, sans maître, par la meilleure des grammaires, pour dire par exemple de quelle manière le *z* doit se prononcer, ne vaudront pas le son de cette lettre émis par une simple paysanne des environs de Sienne.

Pour faciliter l'intelligence de la prononciation, M. Ballin a adopté certains signes « les uns comme *orthographiques*, c'est-à-dire que l'on doit » toujours écrire; les autres comme purement *prosodiques*, qui ne sont pas » usités par les Italiens, et qui n'ont, par conséquent, d'autres fonctions » que d'avertir les étudiants, » ce sont le tiret (—), et nos accents *grave* et *aigu*.

Entrer dans des développements sur ce sujet, serait dépasser les bornes d'un rapport. Mais cette partie de la grammaire qui fait spécialement l'objet de la prosodie, développée par M. Ballin, jette une véritable lumière sur les *sons*, sur les émissions de voix. Les étudiants, et bien

d'autres qui ne le sont plus, mais qui prétendent savoir l'italien, ne perdront pas leur temps à la lire. S'ils s'en pénètrent bien, s'ils ont le courage de les mettre en pratique, la lecture de l'italien aura un charme tout nouveau pour eux. Plus d'une fois, ils trouveront d'utiles rectifications à faire à leur manière de prononcer. Si la prononciation n'est pas la langue, elle est du moins l'élément qui nous la rend une des plus agréables langues vivantes.

Il était naturel que l'auteur ne passerait pas sous silence cette faculté presque exclusive à la langue italienne, d'augmenter ou de diminuer le sens d'un mot au moyen de certaines désinences. Les *augmentatifs* et les *diminutifs* qui sont une source de richesses d'expressions ont une large place dans les *Exercices pratiques*. En vain se vantera-t-on de savoir bien la prononciation, en vain prétendra-t-on traduire avec facilité et s'exprimer en italien avec aisance, si l'on n'a pas étudié ce chapitre de la grammaire, on ne pourra pas se prévaloir d'une grande connaissance de la langue.

M. Ballin a su se borner. Ses *Remarques* sur la prononciation, sur les augmentatifs et les diminutifs, sont toutes contenues dans une quarantaine de pages. Mais ce n'est pas là tout son livre ; à la théorie il a joint la pratique. Elles sont donc suivies de textes français destinés à servir de matière de thèmes, et de textes italiens destinés à servir de matière de versions et de corrigé de thèmes. Le texte français étant la traduction aussi littérale que possible du texte italien, les deux textes doivent être considérés comme le corrigé l'un de l'autre. Ainsi, cette suite de textes (il y en a douze respectivement), pouvant servir alternativement de matières de *thèmes* et de *versions*, procurera aux élèves studieux des moyens d'atteindre le but qu'ils se proposent.

L'ouvrage se complète par les *Formules épistolaires* italiennes que l'on ne rencontre pas généralement dans les grammaires, je ne sais pas pourquoi, et par trois tables : 1° la table des exercices; 2° la table des thèmes et versions ; 3° enfin par la table des matières contenues dans les notes, avec quelques remarques additionnelles.

Les matières y sont classées alphabétiquement ; elle fait l'office de dictionnaire et est d'une utilité incontestable.

Tel est l'ouvrage de M. Ballin. Ce n'est pas un ouvrage complet, ne l'oublions pas, puisqu'il n'est qu'un *complément* à la plupart des grammaires, mais c'est un *complément* bien fait et pour lequel j'adresse à l'auteur mes sincères félicitations.

DEPOISIER,
membre de la 1re classe.



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 28 OCTOBRE 1864

La séance est ouverte à neuf heures du soir. M. Barbier, vice-président, adjoint de l'Institut historique, occupe le fauteuil ; M. Gauthier La Chapelle, secrétaire-général, adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; il est adopté.

M. Renzi, administrateur, communique à l'assemblée l'analyse suivante de la correspondance.

Lettre de S. Exc. M. le ministre de la guerre, par laquelle il envoie l'état des services du général Pellion, demandé par l'administrateur, pour servir à la rédaction d'une notice nécrologique de notre regretté collègue.

Lettre de M. Henry, secrétaire-général de l'institution Smithsonienne de Washington, et envoi à l'Institut historique d'un vol. in-4°, le XIII[e] de la *Collection des Mémoires scientifiques*, contenant huit mémoires, parmi lesquels les observations, par Kane, dans la mer du pôle Artique, 1860; les observations météorologiques dans la même mer, en 1862, par M. Clintok, etc; 2° un compte-rendu annuel de ladite Institution, pour l'année 1862, vol. in-8°.

3° Un vol. in-8°, de miscellanées, de la même Institution ; M. Alix est nommé rapporteur ; M. Henry accuse réception de l'*Investigateur.*

M. Latino Cohelo, secrétaire-général de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, adresse à l'Institut historique, pour sa docte compagnie, deux volumes des mémoires de la 1[re] et 2[e] classe de l'Académie. Il accuse réception des livraisons de l'*Investigateur*. M. Martin de Moussy est nommé rapporteur.

Le comité des Sociétés historiques archéologiques de l'Allemagne, à Hanovre, envoie à l'Institut historique deux volumes de ses mémoires. M. Houppert, rapporteur.

L'Institut historico-géographique du Brésil, a offert, par l'entremise du libraire Durand, deux volumes de ses mémoires à l'Institut historique, gros vol. de l'année 1863, et un second du premier semestre 1864. M. Martin de Moussy est nommé rapporteur.

L'éditeur Amyot a déclaré qu'il offrira à l'Institut historique un exemplaire des œuvres de l'empereur Napoléon III, en 4 vol., de la seconde édition qui va bientôt paraître.

Deux lettres de M. Sacaley, sous-chef du cabinet de l'Empereur, sont adressées à M. Renzi, relatives à l'offre fait à Sa Majesté Impériale d'un volume du compte rendu, publié sur ses œuvres dans l'*Investigateur*. (*Voyez plus loin*, p. 342.)

M. de Saint-Albin, président de l'Institut historique, s'excuse auprès de ses honorables collègues de ne pouvoir occuper le fauteuil de la présidence, n'étant pas encore de retour de la campagne.

Le comité de l'Association historique pour la Basse-Saxe, a envoyé l'Institut historique son journal en 2 vol. (en allemand).

Notre honorable collègue, M. le docteur Martin de Moussy, offre à l'Institut historique deux volumes sur la statistique de la Plata. M. Desclosières est nommé rapporteur.

L'administrateur ajoute à l'analyse de cette correspondance, la nouvelle de la perte douloureuse que l'Institut historique vient de faire de deux de ses membres distingués, MM. Aristide Housson, artiste statuaire à Paris, et Jasmin, le chantre troubadour ou Provençal, à Agen.

L'administration a l'honneur d'annoncer à l'Assemblée générale la présentation de cinq candidats qui demandent à faire partie de l'Institut historique comme membres correspondants; ces candidats sont :

MM. le chanoine Bonnemain, de Troyes, archéologue, pour la 4e classe;

Le Brun Dalbanne, de Troyes, archéologue, même classe, présenté par MM. le comte d'Allonville et Renzi;

Rossignol, conservateur-adjoint des musées impériaux, même classe, présenté par MM. E. Breton et Renzi ;

G.-F. Baruffi, professeur à l'université de Turin, 1re classe, présenté par MM. le comte d'Allonville et Renzi;

Bernardi, l'abbé Jacopo, vicaire à Pignerol, pour la 3e classe, présenté par MM. le docteur Trompeo et Renzi; leurs titres imprimés, requis par les réglements, suivent les lettres qu'ils ont adressées à la société.

M. le président nomme deux commissions, dont la première, composée de MM. Barbier, Gauthier La Chapelle et Desclosières, rapporteur, est chargée d'examiner les titres des trois premiers; la seconde, composée de MM. Camoin de Vence, Martin de Moussy et Breton, rapporteur, est chargée d'examiner les titres des deux derniers candidats.

On donne lecture de la liste de soixante ouvrages, français et étrangers, offerts à la société, des remercîments sont votés aux donateurs. Plusieurs membres sont chargés d'en rendre compte. Notre honorable collègue, M. Alix, exprime le désir de prendre le titre de doyen d'âge de l'Institut historique; il accomplit sa quatre-vingt-dixième année (*il a assisté au couronnement*

de Voltaire, au Théâtre-Français). L'assemblée, invitée par M. le président, vote à l'unanimité le titre réclamé par notre vénérable collègue.

L'ordre du jour appelle la lecture de la notice sur Guillaume I[er], roi de Wurtemberg. M. le comte Reinhard, président honoraire, fait cette lecture qui a vivement intéressé l'assemblée. Cette notice est renvoyée à l'unanimité, par le scrutin, au comité dujournal.

M. Barbier lit une notice biographique du plus grand intérêt, sur Maximilien II, roi de Bavière. MM. de Berty, comte Reinhard et Breton, adressent à l'auteur quelques observations. La notice, lue par M. Barbier, est renvoyée par le scrutin secret, à l'unanimité, au comité du journal.

M. Breton fait deux lectures : la première, sur la collection des autographes, par M. Damiano Muoni, de Milan; la seconde, sur la monographie du théâtre antique d'Arles, par M. Jacquemin. Ces deux intéressants rapports ont été renvoyés par le scrutin, à l'unanimité, au comité du journal.

Il est onze heures et demie, la séance est levée après la distribution des jetons de présence.

RENZI.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR LE GÉNÉRAL DE DIVISION PELLION.

Les habitants du village de Ceyssac, près le Puy en Velay, se rappelleront longtemps avoir vu leur petit château à tourelles, avec son parc, dont les grands arbres ombragent, dans un étroit vallon, des groupes de roches balsaltiques, habité par un de ces patriarches vénérés qui allient à la simplicité des mœurs les souvenirs d'actions et de vertus qui sont la couronne de la vieillesse; ils aimaient à l'entendre les interroger familièrement sur leurs travaux et sur les espérances de la récolte, puis leur conter quelques épisodes de sa vie si bien remplie; il se mêlait à eux, un livre à la main, à l'église ou dans les processions, car cet homme de bien se plaisait à lire dans sa retraite l'*Imitation de Jésus-Christ*, dont il goûtait les pieuses et sublimes maximes; enfin, vous l'eussiez surpris faisant des parties d'échecs avec un ancien maître d'école, en retraite comme lui et son aîné, lui livrant ces combats pacifiques avec autant d'application et moins de calme qu'il n'en eût apporté sur un véritable champ de bataille. Ce noble et glorieux vétéran de nos armées était le général de division Pellion, à qui Napoléon III avait dit, après les troubles si heureusement pacifiés par lui du département de la Nièvre en 1851 : *Vous êtes un homme comme je les aime, vous êtes simple et résolu.*

Jean-Pierre Pellion, né à Gray, le 5 août 1793, était entré à l'École de cavalerie de Saint-Germain à l'âge de seize ans; devenu officier de cavalerie, il fut blessé, en Espagne, au combat de Salamanque ; en Silésie, au

combat de Buntzlau; au combat de Weimar, il eut une épaule fracassée d'un coup de feu, et passa dans la vieille garde en 1813; il reçut encore une forte contusion à la poitrine en chargeant un détachement russe près de Château-Thierry. Après les combats de Champaubert, Vauchamps et Montmirail, il réduisit Oulchi-le-Château et fit prisonnier une sonia de Cosaques, après avoir tué de sa main l'officier qui la commandait. Il était à Fleurus et à Waterloo. Nous le retrouvons ensuite dans la guerre d'Espagne, en 1823, cité à l'ordre du jour, recevant la croix de Saint-Louis, et un peu plus tard, en 1828, faisant partie de l'expédition de Morée, commandée par le général Maison, qui y gagna le bâton de maréchal. Pellion n'était encore que capitaine; il devint aide-de-camp du général Trezel, s'étant fait remarquer autant par l'aménité de son caractère que par son intelligence et sa bravoure. Cet emploi lui permit de recueillir de précieux renseignements et de consacrer plus tard ses loisirs à retracer les souvenirs de cette mémorable campagne dans un ouvrage qu'il put offrir à ses collègues de l'Institut historique comme à ses compagnons d'armes, et dont nous reçûmes l'hommage avec un sentiment de sympathie et de reconnaissance qui ne s'est point effacé. M. Depoisier apprécia, dans un rapport des plus remarquables, dans les termes suivants, cet ouvrage intitulé : « *la Grèce et les Capodistrias pendant l'occupation française de* 1830 *à* 1834. » M. le général Pellion a fait partie de l'expédition de Morée comme officier supérieur; il est resté dans ce pays tout le temps qu'elle a duré: il a connu les hommes, il a vu les événements, il a étudié les faits, observé les partis; en écrivant, il n'a eu qu'une intention, comme il le dit lui-même, raconter ce dont il avait été témoin, en s'attachant à la vérité seule, avec indépendance et toujours avec la plus grande impartialité. Le général Pellion avait compris que l'importance de l'émancipation des populations soumises au Coran, pour leur rendre l'élément chrétien, l'élément civilisateur par excellence, serait vaine si on ne leur assurait pas en même temps la liberté, et il écrivait : « L'émancipation des Grecs est un des événements les plus marquants du XIXe siècle; elle fut à la fois l'expression de la sympathie des peuples de l'Occident et de l'intérêt que les gouvernements de la France et de l'Angleterre mettaient à affranchir les populations helléniques du protectorat exclusif de la Russie; car la possession de Constantinople par les Russes serait, non-seulement le tombeau de l'indépendance des Hellènes, mais encore celui de la nationalité que tous les peuples de la religion grecque ont conservé sous la domination musulmane. La Russie, ajoute-t-il, n'est pas aussi imprévoyante que la Porte, ni surtout d'aussi facile composition; elle

efface toutes les nationalités, qu'elle absorbe; absorbe tout ce qui est à sa portée et convoite tout ce qu'elle croit hors d'état de lui résister. »

Après la campagne de Morée, Pellion accompagna, comme aide-de-camp, le général-gouverneur Drouet-d'Erlon en Algérie et se distingua dans l'expédition contre les Hadjoutes; mais bientôt le maréchal Maison, ministre de la guerre, qui avait connu et apprécié le capitaine Pellion en Morée, voulut l'attacher à son état-major. — Dans cet état-major, Pellion eut encore l'occasion de se signaler, non-seulement par son aptitude aux affaires, mais aussi par son dévouement et sa bravoure. Le général Cubières avait succédé au maréchal Maison au ministère, car à cette époque les portefeuilles et les couronnes avaient peu de stabilité. Un jour d'émeute, c'était aussi le temps des émeutes, le capitaine Pellion fit un acte de véritable héroïsme, ainsi raconté dans le *Moniteur de l'Armée :* « Toujours prêt à accomplir son devoir, même au prix du sacrifice de sa vie, Pellion, dans la journée du 12 mai 1839, à Paris, se jeta au milieu d'un groupe d'insurgés embusqués dans la rue d'Amboise, afin d'attirer le feu sur lui-même pendant que le général Cubières, ministre de la guerre, passait avec son état-major; il fut blessé grièvement, à bout portant, d'un coup de feu dans les reins; mais cet admirable dévouement, dont les exemples sont si fréquents dans notre famille militaire, ne demeura pas longtemps sans récompense. Dix jours après, Pellion était nommé lieutenant-colonel. Son régiment fut envoyé en Algérie, où il fit les campagnes de 1842 et de 1843. Il acquit successivement les grades de général de brigade et de lieutenant-général. Il commanda en cette qualité la vingtième division militaire, et entra dans le cadre de réserve le 6 août 1852, après cinquante années de bons services.

Le général Pellion se retira dans son petit château de Ceyssac, où il était visité par de nombreux amis, et de temps à autre par son frère, l'amiral Pellion; il ne s'en absentait que pour présider le conseil général de son département, car il aimait sa retraite champêtre comme un jeune homme aime les soirées de Paris dans la saison d'hiver. Il mourut au Puy, dans les bras de sa femme et de sa fille, le 8 mai 1864, à l'âge de soixante-dix ans, avec les sentiments de piété qu'il avait recueillis dans sa famille, et qu'il avait su conserver.

M. Pellion a laissé, outre son ouvrage sur la Grèce, une étude sur l'importance militaire de la ville de Lyon, qui prouve que son esprit et son instruction valaient son bras et son épée pour la défense du pays.

CARRA DE VAUX,
Membre de la 3e classe



CORRESPONDANCE

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Paris, le 14 septembre 1864.

Monsieur,

D'après la demande que vous m'en avez faite, je vous adresse, ci-joint, un état des services de feu M. le général de division Pellion, pour servir à la rédaction d'une notice nécrologique sur cet officier général, qui était membre de l'Institut historique de France.

Je crois devoir vous signaler, en même temps, une notice publiée au *Moniteur de l'Armée*, du 16 juillet dernier, et dans laquelle vous pourrez puiser, au besoin, quelques détails sur la vie du général Pellion, qui ne sauraient entrer dans le cadre d'un état de services officiel.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Le Ministre de la Guerre,

Pour le Ministre et par son ordre, et en l'absence du Conseiller d'État, directeur :

Le Directeur de l'Administration,
Robert.

A M. Renzi, administrateur de l'Institut historique de France.

CABINET DE L'EMPEREUR

Monsieur,

Le compte-rendu des œuvres de l'Empereur par les membres de la commission de l'Institut historique, a été placé, selon votre désir, sous les yeux de Sa Majesté.

J'ai l'honneur de vous en informer, et je profite avec empressement de cette occasion pour vous remercier de l'exemplaire que vous avez bien voulu me destiner.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Sous-chef du cabinet de l'Empereur :
Sacaley.

A M. Renzi.

CABINET DE L'EMPEREUR

Monsieur,

L'Empereur a été sensible à la pensée qu'ont eue MM. les membres de l'Institut historique de publier un *compte rendu* de Ses Œuvres. Sa Majesté a accepté avec plaisir l'exemplaire de ce travail dont vous lui avez offert l'hommage, au nom de votre Société, et Elle m'a chargé d'avoir l'honneur de vous adresser Ses remercîments, en vous priant d'être Son interprète auprès de vos savants collègues.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Sénateur, Secrétaire de l'Empereur, chef du Cabinet, et par autorisation.

A M. Renzi.

Le Sous-chef :
Sacaley.

CHRONIQUE.

Études asiatiques de Géographie et d'Histoire, par Léon de Rosny (1).

Sous ce simple titre d'études, M. Léon de Rosny, l'un de nos plus jeunes mais de nos plus savants orientalistes, vient de grouper en volume, comme il le dit lui-même dans une préface remarquable, plusieurs mémoires détachés qui ont paru dans les journaux parisiens. M. de Rosny a hésité longtemps avant de publier ces fragments; mais les conseils indulgents de ses amis l'ont décidé à mettre sous les yeux du public le fruit de ses travaux. Pourquoi M. de Rosny hésitait-il? Par modestie sans doute; car l'indulgence et la gratitude de tous les hommes sérieux ne sauraient lui manquer pour ces études qui réunissent l'intérêt du récit à la vivacité et à la clarté du style.

Les limites de cette chronique ne nous permettent pas de faire une analyse complète et détaillée de cet ouvrage, et nous prions l'auteur de nous excuser de la brièveté et de la sécheresse avec lesquelles nous sommes forcés de parler de lui. Nous citerons toutefois, parmi ces articles où l'histoire de la civilisation orientale contemporaine se mêle forcément à la géographie, les chapitres intéressants et originaux concernant le royaume de Siam, la Perse contemporaine, la Corée, l'empire d'Annam, le Kamboje, l'empire Bannan et le Thibet. Au sujet de ce dernier, M. Léon de Rosny partage l'opinion de MM. Stanislas Julien et Foucaux sur le fameux Niwana des Boudhistes et assigue à la philosophie indienne un but bien

(1) Un volume in-8°. Paris, Challamel aîné, 1864.

différent de la destruction absolue de l'homme et de l'anéantissement complet de l'humanité.

Mais c'est surtout dans le Japon qu'il faut suivre l'éminent orientaliste. M. Léon de Rosny s'est fait surtout l'avocat et le défenseur des Japonais, qu'il réhabilite complètement aux yeux de l'Europe, toutefois aux dépens des Chinois qu'il traite assez cavalièrement du reste, malgré leur titre d'habitants du Céleste Empire. Les Japonais, nous dit l'auteur des *Études*, sont infiniment supérieurs aux Chinois comme race intelligente et progressive; les Chinois sont inaptes à comprendre la portée de nos sciences et de nos arts, tandis que les Japonais s'identifient facilement à tous; en un mot le Japon, d'après son opinion personnelle, semble être appelé de nos jours au plus haut degré de développement que puissent atteindre les nations orientales.

C'est donc surtout les études japonaises qu'il faut lire avec attention dans le livre de M. Léon de Rosny, que nous recommandons chaleureusement aux membres de l'Institut historique et aux lecteurs de l'*Investigateur*.

A. DE BELLECOMBE,
membre de la 1re classe.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

— *Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 8 vol. in-8°, 1863, et 1 vol. 1864.

— *Recueil des Travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, vol. in-8°, Evreux, 1863.

— *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, gr. vol. in-8°, Nancy, 1864.

— *Les Voix amies, enfance, jeunesse, raison*, par J. Fertiault et Julie Fertiault (poésie), vol. in-12, Paris, 1864.

ERRATA DE LA LIVRAISON 357, AOUT 1864.

Page 277, lignes 15, au lieu de : Les traités, etc., *soutenus* par le Sultan, lisez : *Les traités*, etc., CONFIRMÉS *par le Sultan;*

Même page, ligne 28, au lieu de : Je ne veux rien de plus, lisez : *Je ne veux rien* DIRE *de plus*.

Page 278, note 1, au lieu de : Au moment d'insérer, lisez : *Au moment que nous insérons*.

A. RENZI,
Administrateur.

ACHILLE JUBINAL,
Secrétaire général.

Imprimerie de L. TOINON ET Cie, rue de Paris, 80, à Saint-Germain.

MÉMOIRES

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MAXIMILIEN II, ROI DE BAVIÈRE,

Hommage rendu à la mémoire de ce membre protecteur de l'Institut historique.

Chaque fois que la mort nous enlève un des membres de l'Institut historique, nous avons coutume de lui consacrer un pieux souvenir. Nous ne saurions nous dispenser de le faire, alors que nous avons perdu un des plus éminents protecteurs de notre Société, dans la personne d'un prince qui tint à honneur de pratiquer le culte des lettres et des sciences, en même temps que l'art si difficile de gouverner les hommes. D'ailleurs, en rappelant la vie du roi Maximilien II, nous aurons le double avantage d'acquitter, au nom de l'Institut historique, une dette de reconnaissance, et d'étudier, à un point de vue plus général, le mouvement scientifique des esprits au cours de ce siècle, mouvement dans lequel la savante Allemagne a une si grande part.

S'il ne convient pas de flatter les rois, même après leur mort, du moins faut-il leur rendre justice : or, nous signalons de suite (et le développement de ce travail prouvera la vérité de notre appréciation), nous signalons quel a été le mérite propre du roi Maximilien, le trait caractéristique de cette figure qui appartient aujourd'hui à l'histoire. Se rendant sagement compte des conditions faites à son règne par les idées modernes et par les événements contemporains, il s'est donné pour mission d'être le propagateur de la science : il a voulu prendre et il gardera une place dans ce que nous appellerons la rare catégorie des rois savants.

Maximilien Joseph, qui devait être plus tard le roi Maximilien II, naquit le 28 novembre 1811, six ans après la constitution du royaume de Bavière. Son aïeul, Maximilien Ier, occupait le trône depuis 1805 : son père, qui devint le roi Louis, était alors prince héréditaire. Les soins les plus intelligents entourèrent l'enfance et la jeunesse du prince appelé à régner un jour. Il n'est pas sans intérêt de s'arrêter sur ce temps de sa jeunesse, époque de la vie presque toujours décisive, quand l'emploi en est sagement réglé. Maximilien avait quatorze ans, quand son père monta sur le trône ; il montrait dès lors une maturité précoce, une ardeur de s'instruire qui pouvait faire présager pour son avenir une distinction personnelle in-

dépendante du haut rang qu'il occuperait et de la couronne qu'il devait ceindre. Sans nous appesantir sur les études qui remplirent les heures de sa jeunesse jusqu'à sa vingtième année, nous devons rappeler qu'il fut l'élève d'Erhard et du célèbre philosophe Schelling; il conserva surtout pour ce dernier un vif attachement; ses leçons restèrent toujours gravées dans son esprit, comme le souvenir du maître était gravé dans son cœur. Les notes manuscrites que Maximilien a laissées témoignent d'une façon touchante de cette salutaire influence que l'enseignement de Schelling avait exercée sur lui, et qui survécut longtemps dans l'esprit du roi à la parole du professeur : « Schelling m'a dit (lit-on dans ces notes) que la » théologie, la médecine et la jurisprudence avaient peu besoin de mon » secours, parce que l'on avait fait beaucoup pour ces diverses connais- » sances, et que ce champ était un peu épuisé : mais si un besoin se faisait » sentir, si une occasion se présentait, je m'occuperais de ces sciences. »

De 1829 à 1831, le jeune prince, qui avait à peu près terminé ses études littéraires et scientifiques, en suivant les cours des universités de Munich et de Berlin, alla en demander le complément à l'université de Gœttingue. Il manquait encore à son instruction un perfectionnement nécessaire, celui qu'on trouve dans les voyages faits en vue des arts et de la science : il parcourut une première fois l'Italie et la Grèce; il interrogea avidement ces terres classiques du savoir, il salua les lieux dont les noms nous charment toujours, comme des échos de notre enfance, avec tout l'enthousiasme et toute la poésie de la jeunesse.

A cette époque de sa vie, le jeune philosophe commença à réfléchir sérieusement sur les conditions de l'équilibre, si difficile à maintenir, entre la liberté, qu'il aima toujours, et le principe d'autorité, dont il devait être le représentant. Les événements de l'Europe et ceux qui s'accomplirent dans sa propre patrie, après 1830, le conviaient nécessairement à ces graves occupations, à ces études élevées. En Bavière, les amis de la liberté s'alarmaient en voyant une réaction menaçante succéder aux tendances libérales qui avaient marqué les commencements du règne du roi Louis : ils déploraient la détention ou l'exil des patriotes Behr, Eisenman, Volkhardt, et l'envahissement des principes ultramontains, dont l'application semblait compromettre le libre exercice des droits accordés aux protestants par la Constitution de 1818. Bien qu'il demeurât complétement étranger à la direction civile et militaire de son pays (car le titre de général qui lui avait été conféré était purement honorifique), Maximilien assistait en spectateur intelligent au développement des faits politiques dont l'appréciation partageait les esprits; il suivait avec un vif intérêt ces

discussions qui touchent de si près à la sécurité des rois et au bonheur des peuples; il puisait dans cet examen attentif, il est permis de le croire, avec l'horreur de tout excès, les éléments de cet esprit de conduite libéral et modéré qui devait plus tard caractériser son gouvernement. En 1836, le roi lui donna entrée au conseil d'État, mais en continuant à le tenir éloigné des affaires publiques. Dans un silence respectueux, dans un recueillement fécond en observations, le prince mûrissait son esprit, dont il décuplait les forces. Au mois d'octobre 1842, Maximilien épousa la princesse Marie-Hedwige, fille du prince Guillaume de Prusse. Les fêtes données à l'occasion de ce mariage firent éclater dans la population bavaroise une joie plus qu'ordinaire et un véritable enthousiasme pour le prince royal sur lequel reposaient toutes les espérances de la nation. De cette union naquit, le 25 août 1845, un fils qui gouverne aujourd'hui la Bavière.

Cependant, depuis l'initiation de Maximilien aux affaires de l'État, plus de dix années s'étaient écoulées. Nous n'avons point à rappeler les faits qui remplirent cette période, ni les mouvements tumultueux de 1847, en Bavière, ni les troubles de l'université, ni leurs causes ou leurs prétextes. Après la révolution de février, et sous la pression du contre-coup qu'elle communiqua à toute l'Europe, le roi Louis convoqua de nouvelles Chambres, promulgua un manifeste qui promettait de grandes réformes; puis, ne pouvant se décider à les réaliser et à faire ainsi violence à ses sentiments intimes, il abdiqua dignement le 20 mars et résigna la couronne entre les mains de son fils.

Dans la proclamation du nouveau roi on trouve ces mots qui forment un programme auquel il est resté fidèle : « Je veux la vérité en tout, — le » droit et une liberté sagement réglée par la loi, dans le domaine de » l'Église comme dans celui de l'État. »

Maximilien prêta serment à la Constitution, le 22 mars 1848, et les Chambres prirent séance. Le ministère était présidé par le baron de Thon Dittmer. Dans le discours royal d'ouverture, on remarqua ces paroles : « Je suis fier de m'appeler un roi constitutionnel... — Nous entrons dans une phase nouvelle de notre vie politique : l'esprit de l'Europe moderne nous pénètre. Que notre devise soit : *Liberté et sage légalité.* » Et ces derniers mots sont toujours, en effet, demeurés la devise favorite de Maximilien.

Vous n'attendez pas de nous, Messieurs, l'appréciation politique des actes et du gouvernement de Maximilien II, pendant les seize années de son règne. Si nous avions à la faire, nous aurions toujours présentes à la pensée les difficultés du temps où il monta sur le trône, et nous reconnaîtrions que, pour y faire face, il fallait un grand esprit de sagesse;

mais nous ne pouvons oublier qu'ici c'est bien moins le roi que le savant qui fait l'objet de notre étude, et nous voulons nous borner à l'horizon de la science. Rappelons, cependant, pour être juste envers la science elle-même (car à nos yeux la science est la source pure du véritable libéralisme de l'esprit), que le roi Maximilien inaugura son règne par une amnistie générale pour les délits politiques, par des dispositions législatives qui établissaient la responsabilité ministérielle, la liberté de la presse et la publicité des débats dans les procès criminels; rappelons que plus tard, en 1855, il fit passer deux lois de finances que la Diète de 1848 avait laissées à l'état de projets, lois où l'on retrouve, à dose modérée et appropriée au tempérament de son peuple, le principe de l'impôt progressif sur le revenu, et qui réalisaient une répartition équitable des charges publiques entre les diverses classes de la société; que, se séparant des doctrines ultramontaines, son gouvernement a proposé, relativement à l'émancipation des Juifs, un projet de loi qui, à cette époque, a été repoussé par les Chambres; enfin, n'oublions pas que si les graves agitations politiques survenues dans le Palatinat en 1849 imprimèrent à ce même gouvernement un mouvement en arrière, le roi resta de cœur attaché à la liberté et qu'il en donna la preuve lorsqu'en 1859, cédant au sentiment public et changeant son ministère, il prononça ces paroles mémorables : « *Je veux être en paix avec mon peuple.* »

Voilà, en quelques lignes, le bilan politique dressé, et ce qui appartient au roi libéral porté à son actif : occupons-nous plus amplement du roi protecteur et propagateur de la science.

Au moment de vous montrer, par des exemples qui abondent, avec quel zèle éclairé Maximilien a donné l'impulsion à tous les travaux de l'esprit, il nous semble que ce serait un injuste oubli de ne pas rappeler qu'il avait puisé auprès de son père l'amour de ces nobles labeurs. C'est là, pour la maison de Bavière, une gloire et un patrimoine de famille, et il convient à l'annaliste de constater et d'encourager une aussi précieuse hérédité. Le roi Louis n'avait pas seulement protégé les hommes de lettres et les artistes; il n'avait pas seulement doté Munich, sa capitale, de magnifiques monuments et de musées, dont quelques-uns, *la Glyptothèque*, *les Pinakothèques* portent des noms qui exhalent un parfum tout scientifique; il avait lui-même cultivé les arts et les lettres, et publié, étant roi, des ouvrages en prose pleins d'originalité, et quatre volumes de poésie. Maximilien, s'il n'a pas livré ses œuvres (1) au public, a laissé le souvenir de ses

(1) Sans avoir recherché la publicité, Maximilien II est cependant auteur de plusieurs morceaux en prose et en vers, fort bien écrits, et dont quelques-uns ont trouvé place dans les recueils littéraires.

actes, qui lui assurent au plus haut degré le respect de la postérité.

Monté sur le trône à trente-sept ans, mûri par l'âge et par l'étude, il s'est proposé pour but de développer dans son pays l'amour de la science, et de le faire rayonner dans toute l'Allemagne et jusque dans les diverses contrées de l'Europe. Il était, il faut le reconnaître, merveilleusement pré-paré pour l'accomplissement d'une telle mission. Nous avons dit par quelles études avait été remplie sa jeunesse; de 1837 à 1840, il voulut revoir de plus près la Grèce et l'Italie, qu'il avait parcourues à vingt ans; plus tard, en 1854, il fit un voyage scientifique en Sicile et à Naples : il amassait, dans ces pérégrinations successives, des trésors de savoir, persuadé que ces richesses sont celles qui embarrassent le moins et profitent le plus. Il attira auprès de lui un grand nombre d'hommes célèbres : c'est ainsi que MM. Liebig, Pfenfer, Siebold, Carrière et le poète Geibel, et bien d'autres encore, furent successivement appelés à Munich.

Placé au cœur de l'Europe, dans cette Allemagne qui semble la patrie du savoir, roi d'un État qui ne peut aspirer à devenir une puissance prépondérante, Maximilien eut pour son pays la noble ambition d'en faire un centre où se consommerait l'échange des idées, où viendraient converger tous les rayons de ce cycle immense qui constitue la science humaine; véritable grandeur dont il a voulu doter sa patrie, et que plus d'un esprit sage placera même au-dessus de l'influence politique!

Penseur profond, plein de logique et de méthode, Maximilien résolut de faire passer dans le génie et les habitudes de son peuple *l'esprit scientifique*, et il y a remarquablement réussi. Pour parvenir à ce but, pour imprimer un mouvement plus vif et plus facile à l'activité intellectuelle de la Bavière, pour épargner à ses sujets ces tâtonnements qui découragent les néophytes de la science, il a multiplié les sources de l'enseignement : il a créé un grand nombre d'écoles, de séminaires littéraires, de chaires nouvelles et d'universités. N'est-ce pas là un des plus grands services qu'un monarque puisse rendre à son peuple?

La Bavière a répondu aux efforts du roi et les a appréciés avec un vif sentiment de gratitude. Un savant estimable, M. le chanoine Dollinger, membre de l'Académie royale des sciences à Munich, et secrétaire de la Classe historique, s'est fait l'éloquent interprète de la reconnaissance nationale, dans le discours qu'il a prononcé à la séance solennelle de cette Académie, le 30 mars 1864. Nous avons emprunté à ce discours, dont nous devons la communication à la bienveillance de notre honoré collègue, M. le comte Reinhard, la plupart des documents que nous aimons à placer sous vos yeux, et qui montrent l'infatigable ardeur de Maximilien pour

développer et faire fleurir toutes les branches des connaissances humaines (1).

Il organisa un vaste système d'encouragements et de récompenses pour les lettrés, les artistes et les savants. Non-seulement il créa *l'ordre de Maximilien pour la science et les arts*, mais encore il institua une distribution annuelle de médailles dites médailles de Maximilien, au profit des auteurs des quatre meilleurs ouvrages sur : les Sciences politiques, l'Histoire, la Philologie, les Sciences naturelles. Une cinquième médaille était réservée au vainqueur d'un concours sur un sujet désigné par le roi lui-même.

Ses comptes particuliers contiennent l'énonciation de sommes considérables accordées à des savants, et sa munificence ne se renferma pas toujours dans les limites de son royaume. Au surplus, il ne se bornait pas à se montrer libéral envers les hommes d'étude : il les traitait avec une distinction marquée et avec une affabilité qui avait quelque chose de confraternel.

Un patronage si éclairé, si constant, fit éclore, en Bavière, une foule de travaux remarquables, pendant le cours de ce règne. Les arts et la haute industrie rivalisèrent de progrès avec la science proprement dite. Seidel faisait paraître un ouvrage sur l'optique, sur le défaut des instruments qui s'y rattachent, instruments pour la fabrication desquels la ville de Munich est justement renommée; Knapp publiait un travail sur la préparation du cuir; Pettenkofer sur l'aération des bâtiments; le géologue Gümbel étudiait les Alpes Bavaroises; le botaniste Otto Sendtner décrivait la Flore de sa patrie; et toutes ces publications étaient puissamment aidées par de larges munificences royales.

Mais c'est surtout pour les études historiques que le roi Maximilien avait une prédilection marquée; c'est par ce côté qu'il se rattache étroitement à notre Institut; c'est cet amour de l'histoire qui nous a valu son précieux patronage et qui nous permet de considérer comme nous ayant appartenu, l'illustre défunt dont nous retraçons la vie dans cette imparfaite esquisse.

C'est en 1855 que Maximilien apparut avec le plus d'éclat dans le champ des recherches historiques, et que son initiative créa des moyens sérieux destinés à les rendre plus fécondes. Il y avait beaucoup de lacunes dans l'histoire nationale de l'Allemagne; elles étaient devenues plus sensibles depuis la publication, faite il y a trente ans environ, des *Monumenta* de Pertz. Maximilien institua d'abord une commission chargée de publier les

(1) Gachard, archiviste belge, a écrit dans un ouvrage intitulé : *Une visite dans les archives et bibliothèques de Munich* : « Il n'y a pas de prince en Europe qui fasse plus pour le développement et l'instruction de l'humanité que le roi Maximilien II. »

archives enfouies dans les dépôts publics et les bibliothèques de Bavière. Cette commission fit paraître huit volumes; puis elle se fondit bientôt dans une autre commission nommée dans un but plus large encore et qui, sous la présidence du célèbre Léopold Ranke, était chargée de recueillir tous les éléments de l'histoire générale de l'Allemagne. Elle se recrutait par l'élection; les savants qui la composaient choisissaient eux-mêmes les membres qu'ils croyaient utile de s'adjoindre. Le roi la dota d'abord d'une somme de 100,000 fr. par an. Elle commença à siéger en 1858; dès le mois de septembre 1859, Maximilien porta à 150,000 fr. la dotation annuelle qui devait subvenir aux travaux de cette commission. Il n'est pas douteux que ces travaux ne répondent, dans un prochain avenir, à la haute idée que le roi avait conçue et qu'ils ne jettent de vives lueurs sur les faits historiques les moins connus.

Déjà ont paru cinq volumes des *Annales de l'Histoire allemande*, depuis la division de l'Empire romain jusqu'aux Hohenstaufen. Cet ouvrage est très-estimé par sa consciencieuse exactitude.

Trois volumes des *Recherches sur l'Histoire allemande* ont également vu le jour; ils seront une mine précieuse pour les historiens futurs, et se continueront sans doute avec le même succès.

Le professeur Hegel a rassemblé, par l'ordre de Maximilien, les chroniques des villes allemandes lors de leur grandeur, aux XV[e] et XVI[e] siècles: deux volumes fort intéressants sur Nuremberg ont été publiés. En même temps ont été recueillies les décisions des Diètes de l'Empire depuis 1536 (Bulle d'or). Ce recueil promet dix volumes. Le savant Bokinger a fait paraître la collection des formules et des procédures du moyen âge, le Droit commun du roi Louis, et enfin, un recueil des proverbes allemands. Lilienkron a publié les chansons allemandes du XV[e] au XVII[e] siècle; Lappenberg, les décisions de la ligue hanséatique; d'un autre côté, Schœnfelder a donné une traduction allemande de l'histoire de l'Église par Jean d'Éphèse, qui est écrite en langue syriaque.

Au commencement de ce siècle, une série d'ouvrages encyclopédiques avait commencé à paraître à Gœttingue, ayant pour objet d'exposer *l'Histoire de la science allemande*; mais cette publication était restée interrompue et n'avait pas eu d'ailleurs tout le succès désirable. Maximilien reprit cette idée, qui lui semblait grande et utile, et fit tout ce qui était nécessaire pour en assurer la complète réalisation. Il y affecta une somme de 100,000 fr., et il traça le plan suivant lequel cette histoire de la science germanique devait être conçue: elle se composera de vingt-trois ouvrages

séparés, ayant chacun pour auteur un homme compétent et dont le nom aura été consacré par l'estime publique.

Maximilien avait eu aussi la pensée d'un Plutarque bavarois : il croyait, avec grande raison, que l'histoire générale a besoin d'être éclairée par la biographie. La Commission historique, se conformant à ses vues, avait donc fondé des prix à distribuer aux meilleures notices biographiques qui pourraient se produire. Cet utile encouragement a eu son résultat : des œuvres remarquables en ce genre ont paru en Bavière : on peut citer, par exemple, l'Histoire de l'archevêque de Trèves, Balduin de Lutzelberg (frère de l'empereur Henri VII), par Dominikus; — la Biographie de l'historien bavarois Aventin, par Dittmer; — la Vie du comte Ignace de Tœrring, par Topfer; — la Monographie du duc bavarois Louis le Riche, par Kluckhorn.

Le plan du fameux ouvrage appelé *la Bavaria* occupa le roi pendant de longues années; et, par ce qui en existe déjà, on peut juger de la grandeur de l'ensemble. C'est un recueil universel d'histoire, de sciences naturelles, d'ethnographie, de climatologie, de mœurs, etc., destiné à recevoir et à conserver dans ses pages tous les monuments de nature à éclairer l'histoire de l'humanité. Le roi a en outre fondé le Musée national. Sur l'édifice qui lui est consacré et qui compte 500 pieds de long sur une hauteur de 100 pieds, le roi a fait graver cette inscription : *Pour l'honneur et l'exemple de mon peuple.*

L'*Athenæum* ou *Maximilianeum* est un établissement d'instruction supérieure, affecté à quinze jeunes gens que leurs succès dans les études ont placés hors ligne, et qui se destinent au service de l'Etat. On y remarque des tableaux sur l'histoire universelle.

Maximilien avait coutume de réunir autour de lui des savants, plusieurs fois par semaine, dans des conférences qu'il appelait *symposia*. On y parlait sciences et arts, et les idées les plus contradictoires étaient admises à s'y produire. L'esprit de malveillance et d'intolérance affecta de s'alarmer de cette liberté absolue de discussion; on insinua au roi que le peuple allait croire qu'il penchait vers le protestantisme ; sans attacher à ces insinuations plus d'importance qu'elles n'en méritaient, Maximilien crut néanmoins qu'il était bon de rendre plus rares ces réunions scientifiques.

Nous n'aurions point donné une idée complète des progrès que le roi Maximilien voulut apporter dans toutes les parties de la science, si nous ne disions un mot de l'action qu'il exerça sur la législation de son pays. Il semblait, au surplus, prédestiné à une action de cette nature par son nom et par celui de ses ancêtres. On sait, en effet, qu'en 1616, Maximilien, pre-

mier électeur de Bavière, fit réviser l'ensemble des lois du pays, et rendit une ordonnance particulière sur le droit pénal; qu'un siècle plus tard, en 1755, l'électeur Maximilien-Joseph fit procéder à une refonte de toutes les lois bavaroises, civiles et criminelles; qu'enfin, Maximilien-Joseph, premier roi de Bavière, « plaçant au nombre des plus hautes préoccupations » de son gouvernement (nous citons ses paroles officielles), le soin de » mettre la législation du royaume en harmonie convenable avec les pro- » grès de la nation et les innovations du siècle, » a promulgué, en 1813, un nouveau Code criminel qui régit actuellement la Bavière, et dont le projet, conçu par le savant Feuerbach, avait été l'objet d'études et de discussions sérieuses au sein d'assemblées composées des hommes d'État et des légistes les plus éminents. Il semblait donc que peu de chose fût à faire sur ce terrain de la législation criminelle, renouvelée et rajeunie au commencement du siècle, et vivifiée, pour ainsi dire, par le souffle des idées modernes. Cependant, tout en respectant l'œuvre législative de son aïeul dans sa partie principale, la détermination des crimes et des délits, ainsi que des peines qui leur sont applicables, Maximilien II porta son attention particulière sur la procédure criminelle qui compose la deuxième partie du Code de 1813, et qui, par sa nature, est plus mobile et se prête plus aisément à des améliorations progressives. Par ses soins, la législation fut de nouveau étudiée à ce point de vue; les différentes institutions judiciaires qui fonctionnent en Europe furent examinées et discutées avec soin; le résultat de ces travaux fut une réforme notab'e dans la procédure criminelle bavaroise, réforme dont les dernières conséquences sont encore à appliquer. Au surplus, l'ensemble de la législation a été sensiblement amélioré par des dispositions successives. Pour mesurer l'étendue du progrès dès à présent accompli, il ne faut pas oublier que lors de l'avénement du roi Maximilien II, il y avait beaucoup à faire en ce qui concerne la justice. En effet, elle n'était pas séparée de l'administration, malgré les promesses de la Constitution de 1818, restée, sur ce point, à l'état de lettre morte. Le manque de personnel et le chaos des lois avaient retardé jusque-là l'application des principes déposés dans la Constitution ; mais peu après que Maximilien fut monté sur le trône, la loi du 4 juin 1848 fixa définitivement les bases d'après lesquelles furent successivement faits ou revisés les divers codes : séparation absolue de l'administration et de la justice ; publicité des débats oraux ; suppression de toutes les juridictions exceptionnelles ; établissement du ministère public ; introduction du principe de la citation directe en matière criminelle ; fonctionnement régulier et de droit commun de l'institution du jury ; organisation d'un notariat indé-

pendant des autorités judiciaires, auxquelles étaient conférées autrefois les fonctions notariales : tels sont les bienfaits que la Bavière a connus sous le règne de Maximilien.

De sages emprunts faits à la loi française sont encore venus, en 1861 (loi du 10 novembre), améliorer, en les adoucissant, les lois criminelles : la mort civile, l'exposition et la marque ont disparu ; la réhabilitation a été organisée, et les cas où doit avoir lieu la révision des procès criminels ont été déterminés.

Dans le domaine du droit civil et commercial, on a également progressé. La Bavière a admis l'ordonnance sur la lettre de change et le Code de commerce allemands : c'est un premier pas vers l'unité législative de l'Allemagne. La juridiction commerciale fonctionne en Bavière avec un caractère mixte dont les avantages mériteraient d'être étudiés : les tribunaux de commerce se composent de trois jurisconsultes et de deux marchands. En résumé, l'organisation judiciaire actuelle de ce royaume ressemble beaucoup à la nôtre, puisqu'on y retrouve des juges de paix, des juges de première instance et d'appel, le jury en matière criminelle, et enfin, comme cour régulatrice, une cour de cassation.

Sous l'influence du nouveau régime, l'industrie s'est développée en même temps que la propriété a augmenté de valeur. L'accroissement du bien-être général n'a pas tardé à amener celui des revenus publics, et la loi du 1er janvier 1862 a pu, sans secousse financière, supprimer la loterie qui rendait cependant à l'État plus de 3,300,000 florins par an.

Tel était l'état florissant de la Bavière sous la direction d'un monarque libéral et éclairé, qu'elle pouvait espérer voir longtemps encore à sa tête, quand la santé du roi commença à donner de sérieuses inquiétudes.

Vers l'automne de 1863, Maximilien, qui ressentait les premières atteintes du mal sous lequel il a succombé, résolut de faire un voyage en Italie. Il s'embarqua ; mais la mer et le mauvais temps le rendirent plus malade, et il fut obligé de débarquer pour se rendre à Rome par la voie de terre. Bientôt survint la mort du roi de Danemark, Christian IX, mort qui remit à l'ordre du jour la question du Schleswig. La ville de Munich demandait instamment le retour de son roi, et lui-même jugea sa présence nécessaire dans sa capitale. Il y fut reçu avec enthousiasme, et il put recueillir, à cette occasion, les dernières preuves publiques de l'attachement que la nation bavaroise lui avait voué. On sait à quelles complications donnèrent lieu les affaires danoises ; les préoccupations politiques qu'elles causèrent au roi Maximilien ne furent peut-être pas sans influence sur sa santé déjà affaiblie.

On ne saurait se faire une idée de l'affliction qui vint soudainement saisir le peuple de Munich, lorsqu'il apprit qu'il était à la veille de perdre son roi. Le 9 mars 1864, à 6 heures ½ du soir, le régisseur du Théâtre-Royal, annonça tristement au public qu'il n'y aurait pas ce jour-là de représentation, parce que S. M. était gravement malade. A ces mots, un immense cri de douleur retentit dans la salle. On se précipite vers le palais, on y pénètre : la consigne et l'étiquette furent impuissantes à contenir ce mouvement sympathique d'une population désolée. D'ailleurs, on ne songea pas même à le contenir, tant l'élan était général, tant les sentiments de la foule étaient en harmonie avec ceux de tous les fonctionnaires qui entouraient le roi. Ce fut vraiment un grand spectacle et dont l'histoire doit conserver le souvenir. De simples citoyens entrèrent éplorés dans le palais du roi et jusque dans la chambre de l'illustre malade, demandant des nouvelles avec inquiétude et se refusant à croire à l'étendue du mal, bien qu'elle ne fût que trop réelle. Cédant à une superstition touchante, des gens du peuple apportèrent et lâchèrent des pigeons dans la chambre même du roi, persuadés que la présence de ces animaux au milieu de l'atmotsphère que le malade respire, peut avoir une salutaire influence. A minuit, on eut quelques lueurs d'espoir. A 5 heures, on administra S. M. Le 10 mars, à 11 heures ¾ du matin, l'archevêque de Munich, de Scheer, sortit de l'appartement royal pour dire à la foule avide de nouvelles : « Il » vit dans le ciel. Le Seigneur nous l'a donné, le Seigneur nous l'a re» pris : prions Dieu pour qu'il nous fasse retrouver dans le fils un mo» narque aussi bon qu'était le père ! » Les dernières paroles du roi avaient été : « J'espère que Dieu prendra pitié de moi ; j'ai toujours voulu le bien. » Noble témoignage qu'il avait le droit de rendre de lui-même, en face de l'éternité !

Je n'essaierai pas de décrire le deuil universel qui se répandit dans la Bavière, à la nouvelle de la mort de Maximilien. Il est permis de dire que jamais larmes plus sincères ne furent versées aux funérailles d'un roi. Il aimait les fleurs des Alpes : ceux de ses sujets qui avoisinent ces montagnes s'en souvinrent et envoyèrent un bouquet de ces fleurs, qui furent placées dans le cercueil.

La postérité a commencé pour Maximilien II. Le cri qui a retenti à sa mort se propagera dans l'avenir, et le jugement qui sera porté de lui ratifiera, nous n'en doutons pas, le sentiment que le poëte Julius Grose a exprimé dans ces belles paroles : « Quand il mourut, le cœur du père du » peuple cessa de battre. »

Quelques mots encore, pour peindre l'homme, après avoir tracé le portrait du monarque.

Maximilien était simple, affable, souffrant la contradiction, l'appelant même quelquefois, particulièrement sur le terrain de la science. Quant à l'affabilité de ses manières, au charme de son entretien, il me sera peut-être permis de placer ici un souvenir qui ne m'est pas exclusivement personnel, mais qui m'appartient en commun avec quelques-uns de nos collègues de l'Institut historique.

C'était en 1857. Le roi Maximilien était alors à Paris. Il revenait encore une fois de l'Italie, où il avait failli, disait-on, être dépouillé par des bandits. Il était alors l'hôte de l'empereur Napoléon III, et il occupait le pavillon de Marsan. Une commission de l'Institut historique, dont je faisais partie (1), eut l'honneur d'être reçue aux Tuileries par S. M. le roi de Bavière. Son accueil fut des plus gracieux. Si sa réputation ne l'eût pas précédé parmi nous, il nous aurait étonnés par l'étendue et la variété de ses connaissances. Il nous parla longtemps de sciences et d'art, mais surtout d'histoire : il ne nous cacha pas qu'elle était l'objet de sa prédilection, et que c'était là ce qui motivait sa sympathie pour nos travaux : au sujet de ces travaux eux-mêmes, il nous adressa de nombreuses questions et s'informa du développement qu'avait pu prendre notre société. Je me rappelle encore ces paroles sorties de sa bouche, et qui semblaient clore et résumer cette intéressante conversation : « L'histoire a des leçons à l'adresse » de tout le monde, gouvernants et gouvernés. »

Il est à peine besoin que je dise, après tout ce que vous savez du roi Maximilien II, qu'il était essentiellement bon et charitable. Deux traits de sa vie, entre mille, nous ont paru dignes d'être notés.

Il y avait à Munich un artiste de beaucoup de talent, fils d'une pauvre veuve des environs de Zurich. Lors d'un voyage en Suisse qu'il fit en 1860, le roi alla voir cette pauvre femme et lui dit avec simplicité : « J'ai promis au fils, à Munich, d'aller saluer sa mère : j'ai voulu tenir ma » promesse. » Il ne la quitta pas sans lui laisser des marques de sa libéralité.

Un jour, dans une de ses promenades, il rencontra sur la route un vieillard qui pleurait, et il lui demanda la cause de ses larmes. Le vieillard lui raconta que son second fils devait rejoindre le premier, qui servait déjà dans l'armée royale. « Ah ! s'il n'en coûtait pas tant pour arriver au roi, » j'irais lui raconter mon malheur et il viendrait à mon secours ! Mais je » ne puis donner d'argent à tous ces messieurs de la cour, et je ne » verrai pas le roi. » — Essayez, répondit au vieillard son interlocuteur : » je suis certain que demain vous pourrez pénétrer jusqu'auprès du roi. »

(1) La commission était composée de MM. Jubinal, Renzi et Barbier.

Le lendemain, le vieillard se présente au palais ; il est introduit près de Maximilien : il reconnaît en lui, avec autant de surprise que de joie, le passant qui lui avait parlé la veille, et il ne sort du palais qu'après avoir reçu la somme nécessaire pour racheter son fils.

La bonté de Maximilien prenait sa source dans un cœur généreux, animé d'ailleurs du sentiment religieux le plus respectable. Pour tout dire, il était zélé chrétien et excellent catholique. Il savait allier la tolérance à la foi la plus vive. On le vit souvent, quand il séjournait dans un de ses châteaux, aller à la messe au milieu des paysans, rappelant ainsi l'exemple qu'avait donné Frédéric Barberousse, à sa résidence de Hohenstaufen. Chef d'un État où règnent plusieurs cultes, il s'appliqua et il réussit à maintenir la paix entre les deux confessions. Il ne pouvait croire, du reste, que la séparation des communions chrétiennes dût toujours durer. Il pensait que cette séparation, permise par la Providence pour servir ses divins projets, aurait bientôt fait son temps, qu'on verrait luire une nouvelle aurore sur le christianisme, que le troupeau serait unique et n'aurait qu'un seul pasteur. Illusion généreuse, si c'en est une, et qui a été partagée par Leibnitz et Frédéric IV de Prusse.

Ami de tous les arts, Maximilien avait un goût particulier pour l'architecture. Il bâtissait sur le papier de véritables palais de fées. Il s'occupa sérieusement de chercher, et il encouragea les hommes spéciaux à trouver une architecture de notre temps, un style nouveau et national, sorte de transformation du style gothique avec des ornements empruntés à la faune et à la végétation allemandes. Quelques-uns des édifices de Munich ont été construits sous l'inspiration de ces vues. S'ils n'ont pas réalisé l'idéal que le roi se proposait, on ne peut nier qu'il n'y ait de la grandeur dans l'idée nouvelle et nationale dont il a pris l'initiative.

Dès 1832, à l'âge de vingt et un ans, il avait montré ses dispositions pour l'architecture. Il avait acheté le château de Hohen-Schwangen ; c'était un burg ayant appartenu au malheureux Conradin. Sous la direction personnelle du prince, le château fut relevé, reconstruit et décoré comme à l'époque de son édification primitive. Les artistes les plus célèbres de l'Allemagne vinrent en peindre les voûtes, en sculpter les galeries. Ces galeries contiennent des séries de tableaux historiques remarquables. Maximilien affectionnait cette résidence. C'est là qu'il prononça ces paroles recueillies avec bonheur et qui faisaient présager la douceur de son règne : « Vous ne pouvez comprendre combien j'ai de plaisir à être agréable à » quelqu'un ou à le rendre heureux. » C'est en souvenir de Conradin que Maximilien avait fait relever ce château. Fidèle à cette illustre mémoire,

dans un voyage qu'il fit à Naples, en 1847, il lui éleva un monument dans l'église de Santa-Maria del Carmine, où il repose avec son compagnon Frédéric d'Autriche.

Dans l'intérieur de son palais, le roi avait son *sanctuarium*. C'était une salle éclairée d'une façon magique et merveilleusement décorée. On y voit l'*Apothéose d'un bon roi*, chef-d'œuvre de Kaulbach. Autour de la salle se trouvent douze bustes de grands hommes, surmontés d'une table de marbre où leur vie est inscrite. Les murs sont ornés de citations découpées en palissandre, empruntées à la Bible ou aux écrits des hommes célèbres. C'est là que Maximilien se retirait aux heures de recueillement et de solitude.

Vous connaissez maintenant, sous ses divers aspects, le prince regrettable et nous osons dire l'illustre collègue que nous avons perdu. Honneur aux souverains qui comprennent comme Maximilien la grande mission que la Providence leur confie! Honneur aux princes qui ne trouvent pas, après les grandes occupations et les fatigues de la politique, de plus noble délassement que la culture des lettres et des sciences! Oui, la même main peut et sait tenir dignement le sceptre et la plume; nous aimons à le proclamer avec fierté, comme Français et comme membres de l'Institut historique (1): on règne par les idées autant que par l'autorité et par la force.

Maximilien avait été jugé avant de monter sur le trône, comme il l'a été au moment d'en descendre pour entrer dans le tombeau. Fallmerayer avait dit de lui: « C'est un gentilhomme dans toute la force du terme. » Une rare noblesse d'âme rehausse toutes ses actions. Il a des qualités » qui en feront un parfait souverain: une conscience scrupuleuse, un » sentiment délicat du droit, une bienveillance sans pareille pour tous, et » une parfaite pureté de mœurs. »

Ces louanges données au jeune prince royal sont devenues le plus vrai et le plus bel éloge funèbre du monarque défunt.

J. Barbier,
membre de la 2e classe, Président à la Cour impériale de Paris.

INAUGURATION DE LA STATUE DU BARON LARREY, A TARBES.

Le département des Hautes-Pyrénées a célébré la fête nationale du 15 août en inaugurant la statue érigée, dans la ville de Tarbes, à la mémoire de Larrey, chirurgien en chef des armées du premier Empire.

(1) La livraison du mois de janvier dernier de l'*Investigateur* contient un mémoire consacré à l'appréciation des *Œuvres de S. M. Napoléon III.*

Cette solennité, qui est venue donner satisfaction à d'unanimes et profonds sentiments de vénération et de reconnaissance, a offert un des plus beaux et des plus touchants spectacles que l'on puisse voir. Le concours de la population était immense; toutes les parties du département, toutes les classes de la société avaient eu à cœur d'être représentées dans cette fête que tous considéraient comme une fête de famille.

Vers quatre heures, le cortége qui s'était formé dans la cour de l'hôtel de ville, pour conduire, au lieu de la cérémonie, M. le baron Larrey, fils de l'illustre chirurgien, se mit en marche. Ce cortége se composait de toutes les autorités, des membres de la commission municipale et du comité de souscription pour l'érection de la statue, et d'un grand nombre de notabilités de la ville de Tarbes et du département.

M. Jules Cloquet, de l'Institut, membre de l'Académie de médecine, M. Cazalas, inspecteur du service de santé militaire, M. Joly, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse, M. A. Jubinal, membre du Corps Législatif, fondateur et président à vie de la Société académique des Hautes-Pyrénées, étaient groupés autour de M. le baron Larrey.

A son arrivée sur le cours Napoléon, et lorsqu'il entra dans l'enceinte réservée où se pressait la foule des invités, M. le baron Larrey et les honorables personnages qui l'accompagnaient furent salués par les manifestations les plus sympathiques. M. le baron Larrey fut conduit sur l'estrade d'honneur où le vénérable représentant de la religion dans cette solennité, Mgr Laurence, vint s'asseoir auprès de lui.

Quand l'assistance eut pris place, le voile qui couvrait la statue tomba, et l'image de Larrey, pleine de noblesse et d'animation, et exprimant, avec une vérité saisissante, les sentiments dont le pénètre le testament de Sainte-Hélène, qu'il presse sur son cœur, apparut aux yeux de la multitude qui remplissait la vaste promenade et ses abords. L'émotion fut profonde, et des applaudissements prolongés accueillirent ce fidèle portrait du grand homme et cette belle œuvre de l'artiste.

M. Garnier, préfet des Hautes-Pyrénées, M. Jules Cloquet, au nom de l'Académie de médecine, M. Cazalas, au nom du corps médical militaire, M. A. Jubinal, président fondateur de la société académique, M. Joly, représentant de l'académie impériale de Toulouse, ont pris successivement la parole.

En lisant ces discours, ceux qui n'ont pu les entendre se joindront aux applaudissements qu'ont excités les orateurs qui, déployant tour à tour, avec éclat, l'éloquence du sentiment, du patriotisme, de l'histoire et de la science, ont rappelé toutes les qualités de Larrey et tous ses services, et,

en présence de son fils, de sa famille et de ses concitoyens pénétrés d'attendrissement et de gratitude, ont honoré sa mémoire par l'hommage le plus digne et le plus complet qu'on puisse lui rendre.

Voici le discours de notre collègue M. Achille Jubinal :

« Messieurs,

» En me présentant ici comme président de la Société académique des Hautes-Pyrénées, qui, la première, a émis le vœu de voir une statue élevée à Larrey dans notre département, je n'ai nullement la prétention de vous faire un discours, ni de vous retracer la vie utile et glorieuse de l'homme illustre dont nous honorons aujourd'hui la mémoire.

» Des voix plus autorisées que la mienne vous ont retracé tout à l'heure cette vie si pleine, si active du baron Larrey. Elles vous ont dit ses services comme chirurgien, — sa fidélité comme homme politique, — son application constante à ne jamais s'écarter durant le cours d'une longue carrière, des principes les plus purs de l'honneur le plus absolu.

» Je veux seulement vous exprimer en quelques mots les remerciements bien sentis de notre Société.

» Je dis ses *remerciements*, et en effet, Messieurs, la présence ici des savants orateurs qui viennent de porter la parole devant vous; — celle des plus hautes autorités de notre département, — l'assistance et l'assentiment du nombreux public qui nous environne, — tout concourt à donner au vœu exprimé jadis par la Société académique des Hautes-Pyrénées, la sanction la plus complète et la plus cordiale.

» De cette sanction, Messieurs, qu'il me soit permis de tirer pour nous tous une leçon et pour ceux qui nous succèderons un exemple. Qu'était-ce que Larrey ? — Un simple fils de nos montagnes, d'une famille jusque-là obscure. La fortune de son père étant médiocre, l'éducation première du jeune Larrey se trouva naturellement incomplète. Ces circonstances défavorables empêchèrent-elles l'enfant du peuple de s'élever ? — Non. — Elles l'y aidèrent peut-être, au contraire, en le forçant au travail. Ne devant rien recevoir que de lui-même, devant tout conquérir, Larrey ne recula devant aucune difficulté, et quand plus tard devenu baron de l'Empire, commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'ordre de la Couronne de Fer, chirurgien en chef de la garde impériale, membre du conseil de santé des armées, membre de l'Institut, de l'Académie royale de médecine, d'un grand nombre de Sociétés scientifiques célèbres en Europe, il jetait un regard en arrière, le vieux chirurgien devait être content du chemin qu'il avait parcouru.

» Quel est donc le moteur capable de changer ainsi la destinée ? Quelle est la puissance à laquelle on doit qu'un homme parti, comme la plupart d'entre nous, d'un des derniers degrés de l'échelle sociale, finit par arriver au niveau des plus grandes célébrités de son temps et par acquérir une réputation européenne ?

» Messieurs, cette force n'est autre qu'un courage inébranlable, qu'une volonté inflexible qui sait commencer, poursuivre, combattre un à un les obstacles, et, malgré tout, persévérer.

» Telle fut la principale qualité de Larrey. Ayant un but bien défini, celui de s'illustrer, poussé non par le désir d'acquérir de la fortune, mais de se faire un nom, il déploya une ardeur extrême au travail, une activité prodigieuse, une patience à toute épreuve que rien ne lassa. A force d'empire sur lui-même, Larrey se fit une sorte de nature exceptionnelle et suppléa par les dons de la nature à ce qui pouvait lui manquer. Laborieux artisan de sa fortune et de sa gloire, pour lui la vie devint une perpétuelle succession de fatigues et de dangers, de succès et de revers. A ce jeu-là, Messieurs, les grands hommes, ou tout simplement même les hommes célèbres, perdent leur repos, leur santé, leur existence ; mais aussi, quelles couronnes ne leur réserve pas l'avenir !

» La cérémonie qui nous rassemble en est la preuve. Elle est, avec celle qui eut lieu au Val de-Grâce en 1850, la sanction, ou pour mieux dire la *sanctification* la plus large du nom et du renom de Larrey ; car ils sont rares les hommes à qui leurs contemporains, ces juges plus sévères que ceux de l'ancienne Égypte, ont élevé jusqu'à trois statues !...

» Ah ! s'il m'était permis, comme à mes honorables devanciers, de suivre Larrey dans les détails de sa carrière, je vous le montrerais à ce moment fatal où la nation se précipita dans la lice des révolutions, prenant part lui aussi à ce grand mouvement social, non pour verser le sang mais pour l'étancher, n'ayant pour arme que le fer qui guérit, non celui qui blesse, pour enseigne que le drapeau de la science, pour but que celui d'apporter aux hommes le secours de son art et de son talent. Ce fut alors que commença pour lui cette rude mais brillante course à travers toutes nos victoires, qui fit de lui l'*Hippocrate de nos armées*, et, pour rappeler un mot de M. de Lamartine, l'*ange des champs de batailles*.

» Et c'était, en effet, si bien un Dieu pour nos soldats, qu'ils disaient en le voyant calme et tranquille au milieu des balles, *la mort ne veut pas de lui*, et qu'à Saint-Jean-d'Acre, ils avaient été convaincus que *la peste n'osait le toucher*.

» Pour ses malades, pour ses blessés, Larrey sacrifiait tout et oubliait tout.

» A Eylau, il resta trente-six heures sans manger. A Waterloo, voyant l'armée défaite, la France perdue, il voulut, comme Napoléon lui-même, se faire tuer; mais le devoir était là : il consentit à vivre.

» Aussi, messieurs, l'Empereur l'estimait-il profondément, et vous savez quels admirables éloges il a prononcé de lui. A son tour, Larrey n'abandonna jamais l'homme de génie qui avait porté si loin et si haut la gloire de la France, et, tandis que Napoléon expiait sur son rocher le crime d'avoir trop vaincu les rois de l'Europe, on ne le vit pas, ainsi que tant d'autres, tourner ses regards vers le soleil levant. — Comme il n'avait pas été le courtisan de la prospérité, il ne se fit pas l'insulteur des mauvais jours, ni l'adorateur des pouvoirs nouveaux. Il vécut à l'écart, triste, solitaire, frappé au cœur dans ses affections politiques, déplorant le sort du grand homme dont il avait été le serviteur et presque l'ami.

» Celui qui vous parle se rappelle encore, et non sans attendrissement, ce beau vieillard aux longs cheveux, à la physionomie affectueuse et bonne, traversant les rues du quartier Latin. A son aspect, chacun se découvrait, on le regardait passer respectueusement, et, comme les petits enfants italiens se montraient le Dante traversant les rues de Ravenne, nous autres, étudiants d'alors, nous nous montrions du doigt M. le baron Larrey en nous disant : « *Il a été en Espagne, où nos pères étaient; — en Italie, où nos pères étaient; — à Moscou, à la Bérézina, à Waterloo, où nos pères étaient. — Puisse son fils être un jour quelque part où nous vengerons nos pères!.....* »

» Ce vœu a été accompli, messieurs. Magenta, Solferino, — ces victoires d'un autre César, non moins glorieux jusqu'ici, non moins immortel sans doute dans l'avenir que l'ancien, — ont vu encore le nom de Larrey briller d'un vif éclat dans la personne de son fils. Cela n'a rien qui nous étonne, nous, ses amis, ses compatriotes, qui savons tout ce dont son cœur est capable et à quel point M. Hippolyte Larrey pratique largement ce vieil adage : *Noblesse oblige.*

» Maintenant, messieurs, un mot sur la statue au pied de laquelle nous parlons. — Œuvre d'un artiste moins célèbre, quant à présent, que ne l'était David, qui sut faire passer, dans celle du Val-de-Grâce comme dans toutes ses compositions, le souffle patriotique qui animait et dirigeait son ciseau, elle n'en est pas moins remarquable. — Sobre de gestes, simple de pose, riche d'effets, noble d'attitude, elle nous représente bien Larrey dans un de ces jours solennels où l'un de ses biographes a pu dire de lui *qu'il était beau sur le champ de bataille*, et que nos soldats, qui l'avaient surnommé *la Providence*, avaient plus de confiance *quand ils le savaient là!..*

» Hommage magnifique rendu par des hommes simples, dont le dévouement ne raisonne ni ne marchande, à celui dont la moindre pensée tendit toujours au soulagement de l'humanité. Aussi, messieurs, Larrey, né chirurgien et homme de bien comme d'autres naissent orateurs et poëtes, s'éteignit-il avec cette tranquillité qui est le propre des justes. Son cœur avait battu soixante-seize ans pour la France, pour l'honneur, la vertu, l'humanité. Son nom restera célèbre dans nos fastes militaires et civils. Inscrit depuis longtemps déjà sur l'arc de triomphe de l'Étoile, ce Panthéon des gloires du premier empire, qu'il brille aussi comme un phare au front de notre modeste cité, afin d'encourager et de réchauffer nos âmes, s'il en était besoin !...

» Perpétuer le souvenir des hommes illustres, messieurs, c'est augmenter encore l'éclat de l'histoire, c'est doubler son attrait et en faire une sorte de pépinière de toutes les vertus civiques. Honneur donc à vos autorités départementales, qui ont essayé d'atteindre ce but en accueillant le vœu de la société académique. — Honneur surtout à votre municipalité, qui a fait acte de si bon goût en érigeant la statue de Larrey sur la place où nous sommes, en face de ces valeureux soldats qui, si l'occasion s'en présentait, renouvelleraient les miracles de leurs devanciers et montreraient de nouveau à l'étranger que les champs d'Austerlitz et de Wagram sont verts encore à cette heure, comme au temps de nos glorieuses batailles. »

Le lendemain soir, M. le baron Larrey a donné un grand dîner dans le salon de l'hôtel de la Paix. Les invités étaient les principales autorités civiles et militaires, Mgr l'évêque de Tarbes, le corps médical de la ville et de la garnison, MM. Jules Cloquet, Cazalas et Joly, M. le maire et M. le curé de Baudéan, M. Jubinal, député, les membres de la commission municipale et du comité de souscription pour l'érection de la statue.

A la fin du repas, M. Jubinal, dans une chaleureuse improvisation, a émis le vœu que le ciseau de M. Badiou de Lataauchée, auquel est due la statue de Larrey reproduisit les traits de d'Espaurriat, le chantre mélodieux des Pyrénées, et ceux de Ramond, « un des saints de la science et du » génie, » celui qui, bravant la tourmente et la tempête, gravit, le premier, cette pyramide de neige dont il a écrit l'histoire.

A la suite de ce toast, le jeune et habile statuaire a pris l'engagement d'exécuter les bustes de d'Espaurriat et de Ramond.

GAUTHIER LA CHAPELLE,
membre de la 3e classe.

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

QUATRIÈME RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE LISBONNE

(*Section des sciences morales, politiques, etc., Année* 1856, *tom. II, première partie.*)

La séance publique du 17 novembre 1856 donne lieu à un discours du président sur les découvertes géographiques dues à la nation portugaise, et les services rendus à la science par l'Académie et les sociétés savantes du royaume; à un compte rendu du secrétaire général sur les travaux de l'Académie depuis sa récente formation, suivi du programme des questions mises au concours pour les années 1857, 58 et 59; enfin, à deux éloges historiques, l'un de M. Josè-Maria Latino Coelho; l'autre de M. Josè-Silva Mendes Leal; le premier, fait connaître les éminentes qualités et les services rendus aux lettres par les travaux linguistiques du docteur Francisco de Saint-Louis, cardinal et patriarche, que son mérite éleva aux premières dignités ecclésiastiques et civiles; le deuxième rend hommage à la mémoire du vicomte d'Alméda Garrett, du conseil royal, ministre d'État honoraire, auteur de plusieurs œuvres littéraires et poétiques, dont il fait ressortir le mérite.

Le volume est en grande partie rempli par un mémoire fort étendu et des plus importants sur les monnaies du Portugal depuis les Romains, jusqu'à l'année 1856, publié par M. Manoel-Bernard Lopes Fernandez.

Cette étude intéressante à divers points de vue forme cinq chapitres, dont il suffira d'indiquer la matière pour en faire apprécier l'importance, et que nous regrettons de ne pouvoir analyser :

Le premier est consacré à l'examen du système monétaire adopté par les Romains, et qui fut longtemps celui des provinces soumises à leur puissance, comme l'Espagne, le Portugal et les Gaules;

Le deuxième, moins complet, surtout moins positif, donne une idée des monnaies attribuées aux Goths, aux Arabes, et aux peuples qui ont successivement fait la conquête du pays;

Le troisième explique le système des monnaies propres au Portugal;

Le quatrième offre une indication sommaire des ouvrages consultés par l'auteur pour la composition de son traité;

Le cinquième, enfin, contient la description des monnaies de toute sorte

ayant cours depuis le comte Henriquez, en 1112, jusqu'à Don Pedro en 1853.

Rome eut des monnaies de cuivre sous forme de coin avec Numa Pompilius, l'an 671 avant Jésus-Christ. Servius Tullius leur donna la forme ronde et l'effigie d'un bœuf ou d'un mouton; la monnaie d'or parut l'an 547 de Rome ou 206 avant Jésus-Christ, sous les consuls Claudius Neron et Livius Salinator;

Les monnaies gothes étaient imitées de la monnaie romaine; elles portaient le buste des empereurs d'un côté et la figure de la Victoire de l'autre.

Viennent ensuite les variations du système avec les Sarrasins, vers 711, jusqu'à la décadence de la famille des Ommiades, à Cordoue, vers 1038. — Avec la famille française de Henri de Bourgogne, petit-fils de Robert, duc de Bourgogne, et arrière-petit-fils de Robert, roi de France, le Portugal forme un État séparé, qui grandit par une suite de princes illustres, sous le nom de comtes, jusqu'à Alphonse Henriquez, qui prit le titre de roi, après une éclatante victoire sur les Maures, en 1139. C'est, à partir de cette époque, une ère nouvelle pour le système monétaire, qui tient à la fois de son origine romaine et de l'imitation française; aussi l'auteur a-t-il soin d'établir une double comparaison de la valeur des monnaies portugaises avec les monnaies romaines et franques; cette étude sérieuse mérite à tous égards l'attention et la reconnaissance des savants.

Un dernier mémoire d'un intérêt purement local donne des détails historiques sur le monastère de Vacariça et la liste des évêques de cette ville depuis 1064, époque où elle fut conquise sur les Maures; cette notice est due à M. Miguel Ribeiro da Vasconcellos, et fait suite à une étude dont la première partie ne nous est point connue.

VALAT,
membre de la 3e classe.

CINQUIÈME RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE LISBONNE

(*Section des sciences mathématiques*, *et tome* II, *partie* II, *année* 1861).

Ce volume présente huit mémoires dont nous allons faire connaître l'objet, mieux que les volumes précédents dont nous avons fait l'analyse avec une concision rendue nécessaire par le cadre étroit qui lui est réservé, il montre la variété des travaux dus à la savante Académie, qui mérite une place distinguée entre les Sociétés correspondantes de l'Institut historique.



Le premier, du docteur Thomas de Curvalho, est une étude anatomique sur les os du carpe et du métacarpe ; il cite avec éloge le livre admirable de Gallien sur l'anatomie de la main, et déplorant la longue éclipse scientifique dont l'Europe fut affligée depuis le célèbre docteur, il reprend après la réforme de Luther et l'apparition du doute de Descartes, l'histoire des travaux entrepris sur le sujet qui l'occupe, en les suivant jusqu'à notre époque.

M. Charles Ribeiro est auteur de deux mémoires sur deux sujets analogues : l'un traite des terrains anthracifères et carbonifères de *Saint-Pierre de Cove,* du *cap Mandego* et du *district de Liria*, d'après des observations faites en 1853 ; l'autre, sur les *Mines métalliques* du Portugal, particulièrement de plomb et de fer existant dans le bassin du Taveiro et la province de Liria.

Peu susceptibles d'analyse, ces travaux offrent un intérêt scientifique et industriel des plus remarquables, par les détails géologiques et économiques dans lesquels l'ingénieur est entré ; deux cartes accompagnent le texte.

Une étude purement chimique de M. Antoine-Joachim de Silva, sur la composition de l'eau de pluie à Lisbonne, forme un mémoire très-étendu, qui mérite d'être signalé par l'importance et l'exactitude scrupuleuse des analyses auxquelles ces recherches ont donné lieu.

Le même auteur a présenté le résultat d'observations magnétiques, recueillies depuis 1857 à l'observatoire météorologique de l'Infant Don Louis, élevé dans l'École polytechnique ; des tableaux et des dessins font apprécier le mérite des documents scientifiques dus au savant et habile physicien.

Le docteur Pedro-Francisco da Costa Alvarenga expose, dans un mémoire lu devant l'Académie royale des sciences de Lisbonne, en juillet 1860, l'*Anatomie pathologique et symptomatologique de la fièvre jaune*, à Lisbonne, dans l'année 1857.

Le premier cas observé est à la date du 9 septembre 1857 ; la maladie prit une intensité croissante en décembre et cessa ses ravages dès le 24 du même mois, en présentant dans ce court intervalle deux mille cinq cent quatorze cas environ ; le mémoire est divisé en deux parties, dont chacune renferme plusieurs chapitres, qui font connaître l'origine, la marche et les caractères de la maladie ; ses effets sur les divers organes et leurs fonctions ; les altérations qu'elle a produites ; les résultats du traitement ; enfin, les analyses faites après l'autopsie de ceux qui ont succombé. Ce travail, si remarquable par le nombre et l'exactitude des observations recueillies au

lit des malades, l'est encore à un autre point de vue, celui des théories exposées par les savants de tous les pays, et discutées avec le plus grand soin; nous signalerons également la netteté comme l'importance des conclusions de l'auteur, que tout lecteur peut apprécier à l'aide des tableaux nombreux qui éclairent et complètent la notice.

Deux mémoires empruntés à la presse étrangère terminent le volume, et sont un hommage de l'Académie envers deux savants dont le nom fait autorité dans les sciences qu'ils cultivent et ont enrichies.

Le premier est dû à Louis Palmieri, professeur de l'université royale des études de Naples et directeur de l'observatoire météorologique établi non loin du Vésuve; il a pour objet d'indiquer le procédé le plus simple et le plus exact pour reconnaître et mesurer l'électricité de l'air dans toutes les conditions atmosphériques.

Le deuxième est dû à M. Pucheran, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle à Paris; il décrit les caractères zoologiques des mammifères dans leurs rapports avec les fonctions de locomotion. (Paris 1850.)

Nous ne croyons point convenable de rendre compte de ces travaux qui n'appartiennent point à l'Académie royale de Lisbonne; ils sont un témoignage honorable de l'esprit vraiment libéral avec lequel les Portugais savent concourir aux progrès des sciences, qui n'admettent ni la distinction des langues, ni celles des nationalités, mais constituent un domaine commun à tous les peuples civilisés: nous les félicitons de donner un tel exemple, et nous sommes heureux de le suivre dans la sphère modeste de nos attributions.

VALAT,
Membre de la 3me classe.

DOCUMENTS POUR SERVIR A LA DESCRIPTION SCIENTIFIQUE DE LA LORRAINE.

RAPPORT

Le volume des *Mémoires de l'Académie de Stanislas* pour l'année 1862 est rempli par des *Documents pour servir à la description scientifique de la Lorraine.*

Ce volume a 650 pages. Les documents sont annoncés et paraissent être originaux. Rien de ce qui est ailleurs, disent les auteurs de ces mémoires, ne doit se relire ici.

Un des académiciens, M. Simonin père, a recueilli pendant dix-neuf ans des *Observations météorologiques du département de la Meurthe.* Il

constate dans autant de tableaux : 1° la température moyenne, le maximum, le minimum et les variations, par années ; 2° par mois ; 3° la marche de la température à Nancy par mois et saisons ; 4° les météores aqueux par années ; 5° la quantité de pluie ; 6° sa répartition ; 7° les orages ; 8° les vents ; 9° l'humidité ; 10° la pression barométrique ; 11° et 12° observations ozonométriques et magnétiques, et d'aurores boréales ; et il fait suivre ce travail d'une dissertation de vingt pages sur la météorologie et le climat.

M. Godron donne un *Essai sur la géographie botanique de la Lorraine*. Il le divise en une *introduction* et en plusieurs chapitres : 1° des influences générales qui modifient la distribution des végétaux ; 2° des influences qui dépendent de l'atmosphère ; 3° et du sol ; 4° et de l'homme ; 5° si ces influences expliquent les limites qu'offre l'aire d'extension de certains végétaux ; et l'auteur donne ses conclusions en sept points, dont le dernier est que « l'homme modifie profondément la distribution géographique de nombre d'espèces végétales. »

M. Lavallois a fait un *Aperçu de la constitution géologique du même département*. C'est là encore un travail considérable, il a près de cent pages. « L'observation a fait voir depuis longtemps, dit l'auteur en commençant, que les matériaux qui composent l'écorce du globe n'y sont point répandus indifféremment et sans ordre, au contraire ; et, d'une part, les grandes masses minérales, les terrains, les couches, sont assujetties, dans leur position relative, a des lois dont la constance se vérifie, d'une manière remarquable, partout où l'homme peut pénétrer ; d'autre part, les minéraux dont l'industrie peut s'approprier l'usage, ne se trouvent pas non plus jetés sans élection dans les divers terrains. C'est à raison de ces lois qui président au cours souterrain des diverses masses minérales qu'il y a une science nommée la *géologie*.

M. Husson fait une étude géologique sur les couches situées à la jonction des trois départements, Meurthe, Moselle et Meuse. Ce qui excite l'auteur à un travail sur ce sujet déjà traité par M. Levallois, inspecteur général des mines et par lui-même en 1853, c'est la voix encourageante du gouvernement. Cet écrit est court en comparaison des deux qui viennent d'être mentionnés ; il est accompagné d'un tableau synoptique et d'une topographie.

Zoologie de la Lorraine, etc., par M. Godron. « Je ne songeais pas, dit l'auteur dans son *avant propos*, à dresser le *catalogue des animaux sauvages* de notre contrée, quand l'académie de Stanislas a désiré répondre aux vues du ministre, qui a invité les sociétés scientifiques des départe

ments à recueillir des documents destinés à une description de la France, et voulant apporter son contingent de matériaux, elle m'a chargée de ce travail. Il m'était impossible de recueillir des renseignements complets...; mais, à l'appel que je fis du concours des hommes éclairés en cette partie des sciences naturelles, il me vint de tous côtés une aide empressée... C'est donc le travail d'autrui que je livre au public, je n'y ai mis que la façon;» et il nomme avec reconnaissance tous ceux qui l'ont comblé de renseignements. Cette rédaction comporte 290 pages. Elle est terminée par une table alphabétique des *genres* mentionnés; ils sont plus de 1,800, mais les *espèces* sont deux ou trois fois plus nombreuses. Quelle horrible multitude d'espèces de parasites naissent et vivent sur les quadrupèdes, les volatiles et l'homme, sans compter les intestinaux.

Étude éthérologique sur les origines des populations lorraines, par M. Godron. L'auteur veut combattre l'opinion vulgaire des savants, qui, n'ayant pas étudié de *visu* les habitants actuels du petit pays qui constituait autrefois le duché de Lorraine, en considèrent les populations comme formées en grande partie ou même en totalité d'éléments germaniques. » Il espère « démontrer que les Lorrains sont essentiellement Gaulois d'origine. » L'auteur remonte rapidement aux peuplades d'où sont venus les Gaëls ou Gaulois. C'étaient les Kimris. Il raconte succinctement l'expédition de César. Descendant non moins vite à l'arrivée des Francs de Clovis, il fait remarquer que ce n'est pas son armée de 5 à 6,000 qui aurait exterminé les Gaulois, et que plutôt ils se sont assimilés aux Gaulois, qui les désiraient pour se débarrasser de la domination de l'empire de Constantinople. Il tire argument du peu de ressemblance physique et morale des Lorrains avec leurs voisins des contrées gemaniques. L'allemand ne se parle point à Nancy, à Metz, et cependant où cette langue s'est une fois parlée, elle y reste, elle est même très-envahissante. Il constate ou trouve des différences dans l'aspect général des individus lorrains et allemands, dans les cheveux, dans la coupe de la face, le front, le menton, dans les squelettes, dans les caractères : le paysan lorrain est sérieux, naïf, point moqueur ou vantard; dans la force musculaire, dans l'ardeur guerrière, dans l'humeur ouverte, dans leur peu de propension pour la philosophie nuageuse de leurs voisins de la Germanie. Ce mémoire contient quarante pages pleines de faits historiques.

P. Masson,
membre de la 3e classe.



VARJ ARGOMENTI RELATIVI A TORQUATO TASSO, ETC.

RAPPORT

M. le comte Paolo Vimercati-Sozzi, membre correspondant à Bergame, a envoyé à l'Institut historique plusieurs brochures fort intéressantes. Possesseur du palais qu'habita le Tasse, il se trouvait naturellement porté à rechercher tout ce qui avait rapport à ce grand poëte, aussi l'un de ses opuscules porte-t-il pour titre : *Varj argomenti relativi a Torquato Tasso ;* il fut publié le 11 mars 1844, à l'occasion du trois centième anniversaire de la naissance du Tasse. L'auteur y donne de curieux renseignements sur la prison du Tasse à Ferrare et sur les causes de sa réclusion, et place en tête la reproduction d'un portrait original du poëte qu'il a eu le bonheur de découvrir dans cette ville. Ce portrait, peint à l'huile sur un disque de cuivre de dix centimètres de diamètre, porte à l'exergue cette inscription : *Torquato Tasso di età d'anni* XXXX. Le Tasse étant né en 1544, ce portrait, le seul qu'on possède avec date certaine, dut être peint en 1584 pendant la cinquième année de sa captivité, à l'hôpital Saint-Anne, où il fut enfermé en 1579. La tête est presque entièrement chauve ; le costume fort négligé consiste en une chemise entre ouverte laissant à nu le col et la poitrine, et une espèce de houppelande garnie de peau de renard. A l'appui de l'authenticité de cette précieuse image, notre collègue cite un portrait du poëte écrit par G.-B. Manso, marquis de Villa, son intime ami, portrait dont nos lecteurs aimeront sans doute à trouver ici la traduction.

« Torquato Tasso était de si haute stature, que, même parmi les hommes grands de corps, il pourrait être mis au nombre des plus grands et des mieux proportionnés ; il avait la peau très-blanche, mais d'abord les études et les veilles, et ensuite les malheurs et les infirmités, la firent devenir un peu pâle. La couleur de ses cheveux et des poils de sa barbe tenait le milieu entre le brun et le blond, de telle façon que les uns étaient plus foncés et les autres plus clairs ; tous étaient également fins, doux et plats. Il avait la tête forte et élevée tant sur le front que sur la partie de derrière (que les Grecs appellent *occiput* [1]), mais plutôt déprimée que ronde au milieu et au-dessus de l'une et l'autre tempe ; le front ample, se soulevant dans le milieu et venant ensuite à s'incliner vers les cheveux que l'âge lui enleva en grande partie ; les sourcils arqués, noirs, peu épais et séparés

(1) *Occiput*, *occipitium*, en italien *occipizio*, ne viennent pas du grec, mais du latin *ob*, *caput*.



entre eux ; les yeux grands en proportion de la tête, ronds par eux-mêmes, mais un peu allongés, avec les pupilles de moyenne grandeur et d'un bleu vif... ; les oreilles moyennes et les joues plutôt longues que rondes, et aussi maigres par disposition naturelle que décolorées par la maladie; le nez fort et incliné vers la bouche qui était grande et avait quelque chose de léonin..... Il avait le menton carré et la barbe épaisse, d'une couleur rappelant celle de l'enveloppe de la châtaigne, le cou ni très-long, ni très-gros, soutenant la tête élevée; la poitrine et les épaules larges et plates... Dès l'abord, il montrait une beauté virile et plaisait surtout par son visage dans lequel resplendissait une majesté qui, à son seul aspect et sans qu'on connût son mérite, forçait quiconque le regardait à lui porter le plus profond respect. »

Mû par un louable sentiment de patriotisme, M. Vimercati Sozzi, a eu la patience de rechercher dans les innombrables églises de Rome tous les monuments élevés à la mémoire de Bergamasques illustres, d'en dessiner les esquisses et d'en copier avec soin les inscriptions. Ces investigations lui ont fourni les éléments d'un mémoire lu à l'Académie de Bergame, mémoire accompagné d'illustrations et de notes biographiques. Les monuments qu'il a réunis sont au nombre de trente-trois ; la plupart des noms qu'ils portent appartiennent à des cardinaux, des prélats ou de nobles patriciens; plus intéressants pour nous sont ceux qui se lisent à Saint-Onuphre, sur le tombeau du Tasse ; à *Santa Maria in via lata* sur celui de l'abbé Pietro-Serassi, littérateur distingué ; à Saint-Barthelemy et Saint-Alexandre des Bergamasques sur le mausolée du cardinal Giuseppe Alessandro Furietti, connu par son goût pour l'archéologie, et sur la tombe d'un artiste modeste, Giovanni Valania, l'un des plus habiles graveurs en caractères de l'Italie moderne.

Un troisième mémoire de notre studieux collègue a pour sujet plusieurs vases et lampes de terre cuite, de verre et de bronze, trouvées près du bourg de *Lovere*, dans le territoire de Bergame. Trois lampes portent les noms de leurs fabricants.

Une savante dissertation de près de cent pages, accompagnée de quatre planches, fait connaître la numismatique importante, mais jusqu'ici peu étudiée, de la ville de Bergame au XIII[e] siècle. Enfin, un catalogue publié en 1840, donne un aperçu de la précieuse collection de numismatique, d'antiquités, de curiosités et d'histoire naturelle que M. le comte Vimercati-Sozzi a réunie dans son palais et que, depuis cette époque, il n'a cessé d'enrichir.

E. BRETON.

membre de la 4[e] classe.



EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DES CLASSES ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOVEMBRE 1864

*** La première classe (*Histoire générale et Histoire de France*) s'est assemblée le 9 novembre, à huit heures et demie. M. Ernest Breton, président de la quatrième classe, occupe le fauteuil. M. Gauthier La Chapelle, secrétaire-général adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté. Plusieurs livres ont été offerts à la classe; leurs titres seront publiés dans le journal.

*** La deuxième classe (*Histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le même jour, sous la même présidence. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. La lecture des mémoires est renvoyée à la fin de la séance.

*** La troisième classe (*Histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*) s'est assemblée le même jour, sous la même présidence. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté.

Notre honorable collègue M. Martin de Moussy offre à l'Institut historique le troisième volume de son grand ouvrage sur le bassin de la Plata, intitulé : *Description géographique et statistique de la Confédération argentine*. Il annonce en même temps que son atlas paraîtra à la fin de l'année prochaine; M. Desclosières en est nommé rapporteur. La lecture des rapports sur la présentation des candidats est renvoyée à la fin de la séance.

*** La quatrième classe (*Histoire des beaux-arts*) s'est assemblée le même jour, sous la même présidence. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. E. Breton, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de MM. Baruffi et Bernardi, lit son rapport, qui conclut à l'admission. M. le président invite les membres de la première classe à prendre part au scrutin. MM. Baruffi, professeur à l'université de Turin, et Bernardi, vicaire et professeur à Pignerol, sont admis à faire partie de l'Institut historique (le premier par la première classe, le deuxième par la troisième classe) comme membres correspondants, sauf l'approbation de l'assemblée générale.

M. Joret-Desclosières, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de MM. Rossignol et Lebrun-Dalbanne, lit son rapport sur ces deux candidatures. Ce rapport étant favorable, MM. les membres de la quatrième classe sont invités à prendre part au scrutin. Les deux candidats sont admis à faire partie de la quatrième classe de l'Institut historique en qua-

lité de membres correspondants, sauf l'approbation de l'assemblée générale.

L'ordre du jour appelle à la tribune M. Depoisier, pour lire son rapport sur la *Feuille de correspondance scientifique de Rome*. M. Barbier fait cette lecture en l'absence de l'auteur. Après quelques observations de MM. de Montaigu, Desclosières, E. Breton et Badiche, le rapport est renvoyé au comité du journal.

En l'absence de M. Masson, M. E. Breton donne lecture d'un rapport sur les travaux de la Société industrielle d'Angers. Ce travail est renvoyé au comité du journal.

Il est onze heures et demie, la séance est levée après la distribution des jetons de présence.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1864.

La séance est ouverte à neuf heures. M. de Saint-Albin, président de l'Institut historique, occupe le fauteuil. M. Gauthier La Chapelle, secrétaire-général adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; il est adopté.

M. Berville, secrétaire perpétuel de la Société philotechnique, envoie à l'Institut historique des billets pour la séance publique de cette société.

Notre honorable collègue, M. Kohler, annonce de Porentruy (Suisse) la perte que l'Institut historique vient de faire en la personne de M. Pequignol, membre correspondant à Delemont (Suisse). M. Kohler envoie une notice nécrologique rédigée par lui et imprimée. Un extrait de cette notice sera inséré dans l'*Investigateur*.

M. le chanoine Aristide Sala, notre honorable collègue, professeur à Pignerol, offre à l'Institut historique un volume de documents inédits, en latin, sur le diocèse de Milan : M. E. Breton est nommé rapporteur.

Notre honorable collègue, M. Elsley, offre à la Société un cahier de psaumes mis en musique par lui : même rapporteur.

M. Calvo-Carlos offre à l'Institut historique un ouvrage intitulé : *Amérique latine, annales historiques de la Révolution* : M. Calcedo est nommé rapporteur.

MM. Calcedo et Renzi présentent comme candidats Mgr Vicente Arbelaez, évêque de Maximopolis, vicaire capitulaire de Santa-Marta, aujourd'hui à Rome, et M. Joseph-Maria Rojas, consul du Chili à Caracas. M. le président nomme une commission pour examiner les titres des candidats ; elle se compose de MM. de Saint-Albin, Martin de Moussy et E. Breton.

M. Joret-Desclosières, au nom de la commission, donne lecture du rapport sur la candidature de M. le chanoine Bonnemain, de Troyes, présenté par MM. le comte d'Allonville et Renzi. Après cette lecture, M. le président invite les membres de la quatrième classe à prendre part au scrutin secret. M. Bonnemain est admis à l'unanimité comme membre correspondant.

L'assemblée est invitée par M. le président à approuver l'admission de MM. Baruffi (première classe), Bernardi (troisième classe), Lebrun-Dalbanne, Bonnemain et Rossignol (quatrième classe). Ces cinq candidats sont proclamés membres correspondants de l'Institut historique.

M. de Saint-Albin donne lecture d'un rapport intéressant sur l'ouvrage intitulé : *la Peine de mort*, par M. Torres Calcedo ; MM. Masson, de Berty, Badiche et E. Breton adressent quelques observations sur la question. Le rapport est renvoyé au comité du journal.

Lecture est donnée par M. Barbier d'un mémoire de M. Alix, absent, sur l'*Islamisme ;* MM. de Berty, Badiche, Masson, E. Breton et Carra de Vaux font quelques observations. Le mémoire de M. Alix est renvoyé au comité du journal.

Il est onze heures et demie, la séance est levée après la distribution des jetons de présence.

Renzi.

CHRONIQUE

Notre savant et infatigable collègue, M. Luigi Napoleone Cittadella, bibliothécaire de Ferrare, nous a adressé un curieux document qu'il a publié dans le tome IV des *Miscellanea di storia italiana*, imprimés à Florence par ordre du gouvernement italien. C'est un acte de partage, *instrumento di divisione*, en date du 13 septembre 1493, entre Angela et Ippolita, filles mineures de Carlo Sforza, fils naturel du duc Galeazzo Maria, et frère du duc Giovanni Galeazzo Maria. Cette pièce, qui faisait partie de la bibliothèque Costabili de Ferrare, avait été vendue avec toute cette bibliothèque à un libraire de Bologne qui la revendit en détail à Paris. L'érudit chanoine Giuseppe Antonelli, ancien bibliothécaire de Ferrare et prédécesseur de notre collègue, fit racheter le document en question èt en est aujourd'hui possesseur. Ce manuscrit est composé d'une suite de plusieurs feuilles de parchemin réunies, formant une bande longue de sept mètres quatre-vingt-sept centimètres, large de quarante-quatre centimètres et écrite sur une seule colonne en ronde assez lisible. Ce document, qui, imprimé, n'occupe pas moins de cen-tvingt pages in-8°, est intéressant à

plusieurs points de vue. On y voit figurer à divers titres plusieurs des personnages contemporains; on y trouve la preuve du luxe qui régnait alors dans les grandes maisons, dans l'énorme liste des innombrables vêtements d'étoffes précieuses, brodées d'or et de perles, et par un bizarre rapprochement, on rencontre dans le même inventaire les plus humbles ustensiles de cuisine, et jusqu'à trois serviettes déchirées, estimées 0 écus, 0 sols et 0 deniers. Un quart environ de l'acte est écrit en latin, le reste est en italien barbare dont peuvent donner idée les mots italiens mêlés au latin dans le testament de Boccace qui a paru dans l'*Investigateur*. M. Cittadella a accompagné cette publication d'un grand nombre de notes explicatives donnant le sens de près de deux cents mots dont chacun a nécessité de difficiles recherches faites avec une rare sagacité. Ce travail sera consulté avec fruit par quiconque cherchera à déchiffrer quelque acte authentique de cette époque, où les praticiens avaient adopté un style si différent de la langue créée par le Dante et Brunetto Latini, fixée par Pétrarque, Boccace, Villani, le Pecorone et les autres *trecentisti*, et dont tiraient si bon parti Machiavel, Bandello, Leonardo Bruni d'Arezzo et tant d'autres écrivains illustres, contemporains du tabellion milanais. E. B.

Par arrêté en date du 1er août, notre collègue M. Charles de Savigny, membre résidant de la 3e classe, auditeur au conseil d'État, a été nommé chef du cabinet de S. Exc. M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Nos collègues apprendront avec plaisir que notre savant collègue, M. Luigi Napoleone Cittadella, bibliothécaire de la ville de Ferrare, vient d'être décoré de l'ordre des SS. Maurice et Lazare.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Description géographique et statistique de la Confédération Argentine. T. III, 1864. L'ouvrage se compose de trois volumes grand in-8 et d'un atlas, par M. Martin de Moussy.

— *La Vie et le Rêve*, par le marquis de Montlaur, vol. in-12, Paris, 1864.

— *L'Orphelin du Missionnaire*, broch. in-8., par M. de Pongerville, de l'Académie française.

— *Histoire de la mesure du temps*, broch., et tableaux par M. Le Blanc, Paris, 1864.

— *Grasset et sa biographie*, par M. de Pongerville, de l'Académie française, broch. in-8°, Paris.

— *Le Moniteur illustré des inventions et des découvertes*, par Auguste Lauza, broch. in-4°, Paris, 1864.

— *Histoire des Colonies*, par Framon, broch. in-8°, Paris, 1863.

— *Annales de la Société libre des Beaux-Arts*, broch. in-8°, Paris, 1864.

— *Deux heures au Salon de* 1864, par M. Eugène de Montlaur, broch., Paris, 1864.

— *Revue de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, 2 cahiers in-12, Valenciennes, 1864.

— Bulletin de la Société française de photographie, 2e livr., août et septembre, 1864, in-8, Paris.

— *Bulletin de la Société de géographie*, livr. de septembre, Paris, 1864.

— *Bulletin de la Société académique d'agriculture, sciences et arts de Poitiers*, mars et avril 1863, Poitiers et Paris.

— *Exposé pratique des opérations foncières*, etc., broch. in-18, par M. André Lagrand-Dumonceau, Paris, 1864.

— *Des Vols d'enfants et des Inhumations d'individus vivants*, etc., broch., par Dufay, Paris.

— *Bibliothèque et cours populaires*, par Guebwiller (*Haut-Rhin*), broch., in-12, Guebwiller, 1864.

— *Annuaire philosophique*, par Louis-Auguste Martin, 13 cahiers in-8°, Paris, 1864.

— *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1 cahier, 1862. deux cahiers, 1863, et un cahier, 1864. Amiens, 1864.

— *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1er et 3e cahiers, 1862, 1er cahier, 1864. Paris, 1864.

— *Bulletin de la même Société*, année 1862-3 et 4, tom. 27, in-8°, 1864.

— *Tableau synoptique des modifications subies par les primitifs latins qui ont servi d'éléments à la formation de la langue française*, par M. Emile Agnel, Paris, 1864.

— *Atti del decimo congresso degli scienziati italiani* (Actes du 10e congrès scientifique des Italiens), in-4°, Sienne, 1864.

— *Sulla Conservazione delle Pitture*, Sur la conservation des peintures du Campo-Santo de Pise, par Guillaume Botti, Pise, 1864.

A. RENZI,
Administrateur.

ACHILLE JUBINAL,
Secrétaire général.

IMPRIMERIE DE L. TOINON ET Cie, A SAINT-GERMAIN.

MÉMOIRES

DE L'INFLUENCE BIENFAISANTE EXERCÉE PAR LE ROI GUILLAUME DE WURTEMBERG, SUR LA SITUATION DE SON PAYS

(*Hommage rendu à la mémoire de ce membre protecteur de l'Institut historique*)

Messieurs et honorables Collègues,

La mort du roi Guillaume de Wurtemberg a enlevé, pour la seconde fois dans le cours de cette année, à l'Institut historique, un de ses membres protecteurs. Je me sens particulièrement appelé à être dans cette circonstance l'interprète de nos regrets, et à payer à la mémoire de l'illustre défunt le tribut qui lui est dû, car les bontés qu'à différentes reprises il a eues pour moi et ma famille, ont gravé profondément dans mon cœur un souvenir reconnaissant. Je n'entreprendrai cependant pas la notice nécrologique d'un souverain dont je ne pourrais raconter la vie, intimement liée aux événements de ces derniers temps, d'une manière digne de lui, sans m'engager dans une revue rétrospective du XIXe siècle tout entier. J'essayerai seulement de mettre sous vos yeux, par quelques traits rapides, un tableau de l'influence bienfaisante exercée par le roi Guillaume sur le pays qu'il a gouverné.

Il avait comme prince royal, à la tête des troupes wurtembergeoises, fait preuve de talens militaires remarquables pendant la campagne de 1814 et 1815. Le 30 octobre 1816, la mort de son père, Frédéric Ier, roi de Wurtemberg, en le faisant monter sur le trône, lui imposa une tâche plus difficile que celle qu'il avait brillamment accomplie en suivant la carrière des armes. Le roi Frédéric, usant dans sa plénitude de la souveraineté, dont il s'était vu investi après la dissolution de l'Empire germanique, avait attaqué violemment les anciennes institutions de la Souabe. Il n'était ensuite entré qu'à contre-cœur dans la Confédération, sortie des délibérations des ministres allemands réunis au congrès de Vienne, et comme rien n'avait été fait pour faire accepter plus facilement par les parties d'origine différente dont se composait son royaume, le lien qui la reserrait, leurs habitants ne supportaient qu'avec répugnance la domination qui les opprimait. C'est le roi Guillaume qui, après une première épreuve dont le manque de succès ne l'avait pas découragé, a, d'accord avec des délégués jouissant de la confiance du pays, doté le Wurtemberg

de la Constitution du 25 septembre 1819. Ce pacte constitutionnel a été fidèlement maintenu jusqu'en 1848. Ébranlé un instant par les évènements de cette époque, il a été consolidé de nouveau par une décision royale en 1851. Les Wurtembergeois s'accordent aujourd'hui pour reconnaître son existence comme un bienfait de la plus haute importance qu'ils doivent à leur souverain, et grâce à lui les nuances qui les divisaient se sont effacées complétement. Dans ses rapports avec la Confédération germanique, le roi Guillaume a constamment suivi une politique libérale. Plus est grand le degré de prospérité auquel sous son règne est parvenu le Wurtemberg, qui compte aujourd'hui une population d'environ 1,800,000 âmes sur 364 milles carrées, et plus il est permis d'espérer que même dans le cas où des modifications seraient apportées aux institutions des Allemands, ce royaume continuera à occuper une place honorable dans le système fédératif de cette nation.

L'attention du roi Guillaume a été attirée tout particulièrement sur l'état de l'agriculture dans son pays par la disette de 1817, survenue peu de temps après son avénement, et dont il chercha à atténuer autant que possible les effets désastreux. Il se plaça avec la reine Catherine, son épouse (1), à la tête d'une commission centrale d'agriculture, par les soins de laquelle des comités locaux ne tardèrent pas à être établis dans tous les bailliages du royaume. A la fête de Canstadt, célébrée pour la première fois le 28 septembre 1818, et renouvelée ensuite toutes les années à la même époque, le roi Guillaume n'a jamais cessé pendant le cours de sa longue vie de manifester hautement l'intérêt que lui inspiraient l'agriculture et l'éducation des bestiaux, et de les favoriser par des récompenses et des encouragements. L'école agricole de Hohenheim, les haras de Weil et de Scharnhausen, qui lui doivent leur fondation ou leur développement, sont cités en Allemagne comme des établissements d'une grande utilité, et l'on ne saurait parcourir le royaume sans être frappé par l'accroissement des ressources qu'il retire du sol et de ses produits naturels.

(1) La mémoire de la reine Catherine, grande-duchesse de Russie, avec laquelle le roi Guillaume était uni alors, et qui succomba le 9 janvier 1819, après une courte maladie, restera à jamais honorée dans le pays à cause de l'activité infatigable avec laquelle, dans ces temps difficiles, elle a assisté les malheureux, ainsi que de différentes institutions philanthropiques qu'elle a fondées. Deux princesses nées du mariage du roi Guillaume de Wurtemberg avec Catherine de Russie, ont survécu à leurs parents, ce sont :

1° Marie, comtesse de Neipperg, qui habite Stuttgard ;

2° Sophie, reine des Pays-Bas, qui, du vivant de son père, passait chaque année plusieurs mois dans le Wurtemberg, mais qui sans doute visitera désormais moins souvent ce pays, qui lui rappelle de tristes souvenirs.

Je puis de même revendiquer à juste titre pour le roi Guillaume, le mérite d'avoir beaucoup contribué à activer les progrès qu'ont faites les nombreuses branches d'industrie qui y sont cultivées. Des hommes compétents m'ont souvent parlé de la sollicitude avec laquelle le roi, pendant ses voyages, s'appliquait à se procurer les modèles, échantillons, brevets d'inventions, perfectionnements, dessins, etc., les plus remarquables dans les pays qu'il visitait, pour faire jouir ensuite ses sujets de la récolte qu'il amassait. M. de Steinbeis, que le roi a placé à la tête du bureau central pour le commerce et l'industrie, a été mis par lui en état d'exercer dans une vaste étendue son activité productive. Lorsque ce fonctionnaire éclairé a conçu l'idée de rassembler à Stuttgard dans un local central, des modèles achetés à l'étranger et recueillis dans le pays même, afin que les industriels wurtembergeois puissent y puiser des enseignements et des exemples, le roi Guillaume a immédiatement accepté toutes les propositions qui se rapportaient à ce projet et assigné les fonds nécessaires pour le réaliser. J'ai été témoin à Munich, en 1854, du zèle et du dévouement avec lesquels M. de Steinbeis, en sa qualité de commissaire wurtembergeois, a su faire valoir les envois des exposants de son pays, dont j'ai pu apprécier alors le mérite supérieur et la variété. Aux expositions de Paris et de Londres, les efforts de M. de Steinbeis ont été également couronnés de succès. Aujourd'hui, dans toutes les parties du royaume et dans des localités où des occupations de cette nature étaient autrefois inconnues, les industries les plus diverses s'exercent de manière à assurer au Wurtemberg une place distinguée dans la statistique commerciale. C'est également au roi Guillaume que ce pays est redevable de l'extension du marché où ses produits agricoles et industriels trouvent des consommateurs et acheteurs, car il a été le promoteur des traités auxquels le Zollverein doit son origine, et je me crois en droit de désigner la convention du 12 de ce mois, par laquelle cette association vient d'être consolidée, comme un acte conforme à l'esprit dont le feu roi, pendant sa vie, s'est montré constamment animé.

Toutes les inventions de notre époque qui attestent les progrès de l'esprit humain, telles que machines industrielles et agricoles, chemins de fer, bateaux à vapeur, télégraphes, etc., ont trouvé de la part du roi Guillaume, un accueil favorable. Le premier bateau à vapeur qui, en 1824, a navigué sur le lac de Constance, construit d'après ses ordres, a reçu son nom, et c'est sous la direction d'autorités nommées par le roi que tous les chemins de fer qui sillonnent le Wurtemberg ont été construits et sont exploités.

Le roi a suivi avec un vif intérêt l'établissement et les succès de l'École polytechnique, fondée à Stuttgard en 1862, par les soins de M. de Golther, ministre des cultes et de l'instruction publique.

Je me trouve ainsi amené à parler de ce qui a été fait dans ce royaume, non-seulement pour offrir aux classes supérieures la possibilité d'acquérir des connaissances, mais aussi pour répandre parmi la population entière l'instruction qui lui est nécessaire. Depuis l'université de Tubingue, qui est restée digne de son antique renommée, jusqu'aux écoles primaires, où les enfants du peuple vont prendre des leçons, on rencontre partout des preuves de l'attention sérieuse que le gouvernement apporte à remplir cette partie importante de ses devoirs; quant au commerce de la librairie, Stuttgard a acquis une place voisine de celle dont depuis le siècle dernier Leipzig se trouve en possession.

Je craindrais de fatiguer votre attention, si je voulais étendre mon examen de la situation du Wurtemberg à l'état dans lequel s'y trouvent les cultes, les institutions communales, la législation, l'armée et les finances. Je me borne à dire que la sagesse du feu roi a mis, il y a trois ans, le ministre des cultes actuel en état d'aplanir les difficultés qu'avait fait naître l'opposition de la seconde Chambre aux conséquences de sa négociation avec la cour de Rome, et que pendant le règne de ce souverain, le budget de l'État n'a cessé de présenter les résultats les plus avantageux.

Le roi Guillaume s'est appliqué à diminuer le nombre des pauvres dans son pays, et à favoriser l'action des établissements de bienfaisance; sous ce rapport, il a été puissamment secondé par la reine Pauline (1) qu'il a épousée le 15 avril 1820.

Le Rothenberg, le Rosenstein, la Withelma, le Kœnigsbau et les travaux de différentes espèces faits à Stuttgard et à Canstadt, perpétueront la mémoire du roi Guillaume, comme protecteur des beaux-arts. Celui qui, après une absence de quelques années, reverrait aujourd'hui la capitale

(1) L'institution fondée par la reine Pauline pour assurer l'existence physique et amener l'amélioration morale des enfants abandonnés, continue à remplir pour le plus grand avantage du pays son but salutaire.

La reine Pauline est mère de : 1° Charles, le roi actuel de Wurtemberg. Tant à Stuttgard que dans les différentes parties du royaume qu'il a visitées avec la reine Olga, née grande-duchesse de Russie, son épouse, il a reçu de nombreux témoignages de la confiance et de l'amour que le peuple wurtembergeois voue à ses souverains. Tout annonce que le règne du nouveau roi justifiera les acclamations qui ont salué son avènement. 2° Catherine, mariée au prince Frédéric de Wurtemberg. 3° Auguste, mariée au prince Herman de Weimar.

du Wurtemberg, serait étonné au plus haut degré par les embellissements et les agrandissements qu'il y rencontrerait.

Les études que j'ai faites sur la question de l'émigration m'ont appris que, parmi les gouvernements allemands, aucun ne s'est occupé avec plus de prévoyance que celui du roi Guillaume du sort de ceux de ses sujets qui contractaient des engagements pour leur passage en Amérique ; M. de Gessler, que le roi Charles vient de placer à la tête du ministère de l'intérieur, s'est acquis à cet égard de grands mérites. Du reste, la conviction que la vie dans le Wurtemberg est préférable à l'existence en Amérique est aujourd'hui si répandue dans ce royaume, que le nombre des émigrants y est descendu a un chiffre imperceptible.

M'étant proposé de ne signaler que les améliorations principales amenées dans l'état du Wurtemberg par les quarante-huit ans de règne du souverain qui, dans la 83e année de son âge a été enlevé à ce pays (1), je ne saurais aller plus loin sans entrer dans des développements historiques et politiques beaucoup trop étendus. Je me permettrai seulement de terminer cet hommage, rendu à la mémoire d'un roi qui a consenti à laisser inscrire son nom sur nos registres, par la mention des rapports excellents qui ont constamment existé entre lui et l'Empereur. Ils sont attestés par les visites que ces souverains se sont faites réciproquement, et par la lettre que, comme interprète de Sa Majesté Impériale, M. Drouyn de Lhuys a adressée le 27 juin dernier à M. le comte de Damrémont (2).

Comte REINHARD,
ministre plénipotentiaire, membre de la 1re classe.

DES PARTICULARITÉS DANS L'HISTOIRE.

Depuis des années, l'histoire est devenue l'objet d'études plus intimes et plus précises, car on peut l'avouer (sans se permettre certainement de condamner nos devanciers), l'histoire était souvent une œuvre de parti, et dès lors plus ou moins défigurée, plus ou moins mal rendue. Aujourd'hui on remonte aux sources, on enregistre, on n'évite nullement de se prononcer : on veut savoir et apprécier.

« Il n'y a rien de nouveau sous le soleil » est une de ces phrases qui, à force d'être répétée, tombe dans la vulgarité, mais n'en demeure pas moins

(1) Le roi Guillaume, né le 27 septembre 1781, à Lüben, près de Liegnitz, en Prusse, est mort le 25 juin dernier au château de Rosenstein, près Stuttgard.
(2) Voir le *Moniteur* du 28 juin 1864.



une vérité. L'humanité est comme le lion en servitude qui tourne sur lui-même dans sa cage. Les siècles ne fournissent pas autant de faits nouveaux qu'on se l'imagine, et cela se conçoit; car, malgré toutes les modifications, tous les changements, tous les progrès... je dirais plus, en raison et en dépit même de ses connaissances, même les plus étendues, l'homme est toujours l'homme avec sa nature et ses besoins primordiaux. — L'homme au moment de sa création, au terre à terre de la nature, comme à celui de son développement, au sommet le plus élevé de la civilisation, est le même corporellement parlant. Être du règne animal à la fois le plus noble et le plus besogneux des animaux, il est le même partout et en tout (malgré ses aspirations) ; soumis à toutes les misères et à tous les besoins de la vie, à toutes les nécessités matérielles auxquelles il lui faut pourvoir, les grands actes de sa vie sont les mêmes; les comparses et les décors seuls sont modifiés suivant la scène où se passe l'action. C'est ainsi que les comédies humaines et les livres de morale n'ont point d'époque : ils sont toujours de l'actualité.

« L'homme, a dit un philosophe, est une intelligence servie par des organes. » Mais en considérant les choses dans la pratique, ne pourrait-on pas même dire : l'homme est un corps servi par une intelligence, car chacun de nous a son esclave sublime, l'âme, dont nos besoins matériels les plus grossiers sont les maîtres absolus; et certes ce n'est pas s'abuser que de dire que l'esprit ne conduit pas toujours le corps.—L'âme voudrait sans cesse planer dans l'espace (exilée du ciel un moment, elle n'en perd jamais la vue), mais le corps a faim, a soif, a froid... mais le corps veut des satisfactions, des douceurs, des jouissances... et voilà l'âme obligée d'obéir à son maître, et de s'ingénier à découvrir ce qui peut satisfaire à ces appetits... et voilà l'âme qui devient rusée, tenace, même violente, pour assouvir ces passions... et, chose triste à dire, elle renie parfois son origine et se complaît dans cette servitude. Aussi, que le spiritualiste dédaigne profondément son corps en disant : « Le corps n'est qu'une guenille dont il est honteux de s'occuper? » Le corps revendique hautement ses droits, et chacun de répéter avec Chrysale :

> Oui, mon corps est moi-même et j'en veux prendre soin.
> Guenille, si l'on veut; ma guenille m'est chère.

et aussitôt cette guenille rabaisse l'intelligence : c'est la robe de Nessus.

En vain l'homme s'élevant au-dessus de lui-même répétera de sa grosse voix qu'il est un être intelligent (en immolant son corps); en vain il méconnaîtra sa position terrestre (en palliant ses infirmités pour les faire oublier

aux autres); en vain il dira que le mal n'existe pas (en dissimulant ses faiblesses et celles des autres)... il sera bientôt dompté par le naturel : l'histoire de ses fragilités est là. C'est Galilée se relevant de l'expiation : *E pur si muove.*

— Sans chercher à approfondir la matière, nous ne pouvons cependant méconnaître l'influence du fait du corps sur la volonté de l'âme, en ajoutant que ce serait une étude sérieuse et instructive que de suivre sur deux lignes divergentes la marche de l'homme dans cette double voie, ou plutôt d'indiquer la résultante parcourue par un être quelconque, sous l'influence de ces deux forces concourantes : ce serait là une question utile de statique morale et historique. On reconnaîtrait ainsi que les objets matériels exercent une influence appréciable sur les actions de l'homme ; on reconnaîtrait que les particularités ne sont point à dédaigner dans l'histoire, que souvent, faute d'en avoir tenu compte, on a erré. On constaterait que les faits ont leur caractère propre qu'ils tirent des temps, des lieux et des personnes ; qu'en les classant d'après les siècles, les pays, les noms auxquels ils appartiennent, on ne fait que leur donner une valeur absolue que l'historien ne saurait omettre sans négliger les éléments les plus infimes et souvent les plus précieux. Ceci nous remet en mémoire cette parabole : Faute d'un clou, un fer se perd ; faute d'un fer, on perd le cheval ; faute d'un cheval, le cavalier est lui-même perdu... En effet, le conquérant qui a soumis des cités sans nombre, qui a vu tomber à ses pieds des populations entières, ne croit plus aux obstacles, il se laisse aller à l'enivrement : la tête lui tourne ou le cœur se gâte, il perd jusqu'à la conscience de son être, il se croit un Dieu !... et une goutte d'eau fait déborder le vase... — Serait-ce l'effet de la destinée ? Non ! c'est l'effet naturel d'une cause finale. De même que l'arbre contient, préordonnés dans sa séve vivante, les futurs bourgeons, les fleurs et les fruits qui doivent en éclore, appropriés au climat et à la saison, de même, dans l'humanité, les particularités sont en essence invisible le germe dont les faits se réaliseront et se produiront au grand jour... Cambyse, comme tous les tyrans qui usent de la vie, meurt vite, et lui-même est l'instrument de sa mort ; Alexandre s'abandonne à ses passions gigantesques, ordonne et commet des meurtres et des incendies, et meurt jeune des suites d'une maladie causée par ses excès ; Pyrrhus, malgré son génie, passe sa vie à gagner et à perdre des royaumes, pour périr d'un coup de tuile lancée par une femme ; Annibal, arrivé à son apogée, perd sa fortune dans les délices de Capoue et errant, finit par le suicide ; César compte comme cause principale de sa mort, lui le type du héros, de ne pas s'être levé en présence de personnages auxquels il devait cette marque de défé-

rence... enfin, près de nous, en passant par Louis XIV, nous voyons Napoléon qui n'a pu éviter la contagion, et a expié à Sainte-Hélène l'oubli qu'il y avait encore, même pour lui, des impossibilités physiques... C'est l'homme qui résiste aux poids du fardeau, de la chaleur, de la douleur, et qu'un pepin de raisin étouffe!...

L'histoire donc, dans son auréole de gloire, dame trop grave pour s'occuper des détails de la vie, les relègue à la chronique, et croirait se commettre que de descendre de son piédestal pour poser le pied à terre. Les particularités, au contraire, nous montrent l'humanité au terre à terre, et présente dans le déshabillé, des scènes de la vie intime qui ont tout l'intérêt des faits et tout l'attrait des fictions. — Nous, humble disciple relégué au loin, vivant des dessertes, et cherchant notre pâture parmi les miettes tombées du banquet et jetées au vent, nous nous consolons de notre destin, en nous rappelant que rien n'est en vain sur terre, et que souvent de grands effets ont surgi de petites causes... Ne voulant en cette simple note qu'appeler l'attention sur la valeur des particularités historiques, je me bornerai à esquisser la matière d'un chapitre du livre des inconséquences-humaines.

Ainsi, par exemple, voyons les peuples? Rien assurément de certain sur la division en peuplades, même de la peuplade en castes; et d'ailleurs on n'ignore pas que les premiers hommes, occupés à vivre, à se fixer, à se soutenir, à se constituer, à s'entendre enfin, n'avaient ni le temps, ni l'art de transmettre par écrit les événements dont ils étaient les acteurs ou les spectateurs, ce qui fait que plus tard on inventa, et Hérodote lui-même, le père de l'histoire, ne nous a rapporté que deux ou trois faits dont il a été témoin; il n'était que le narrateur de la tradition. Chaque peuple ainsi se fit une origine, qui, défigurée de génération en génération, est arrivée en un état très-confus aux âges historiques, et est devenue, suivant l'expression de M. Capefigue, « une de ces fables qui viennent réchauffer le généreux orgueil des peuples. » — Prenons pour modèle nos devanciers en civilisation, les Romains, dont nous trouvons les œuvres partout; que voyons-nous? — Une légende est leur origine; leurs premières annales, écrites après coup, ne sont qu'une pâle copie, ou plutôt une réédition d'autres traditions, aussi peu réelles sans doute. Rome est fondée par Romulus, mais les circonstances merveilleuses qui accompagnent la naissance de ce héros, ainsi que les rapporte Plutarque, sont en telle conformité avec l'enfance de Cyrus, qu'on ne peut s'empêcher de croire que cette fable ne lui soit empruntée. De plus l'éducation de Rémus et de Romulus est relatée avec de légers changements dans les fastes d'Arcadie. Plusieurs peuples revendiquent, avec ses détails, le fameux combat des

Horaces et des Curiaces, etc... D'ailleurs le mot de Romulus, qui signifie en grec *force* (comme le mot Numa signifie *loi*), ne peut avoir été porté par un habitant du Latium à une époque où il n'y avait aucun rapport entre les Latins et les Grecs et aucune ressemblance entre les langages et les expressions, et n'a pu être employé et servir à une personnification qu'à une époque postérieure aux relations entre Rome et l'Épire. Romulus est donc un de ces personnages adoptés par les temps, mais dont la vie appartient à la fable, et son règne tout mythique le fait héros épique de l'oppidum des Rammes. — Les historiens ne sont d'accord sur aucune des circonstances qui le concernent; ainsi Schlegel nie positivement son existence en faisant remarquer que ce nom était ignoré à Rome, même à la fin du ve siècle, et qu'il se donnait plus tard dans le Latium aux hommes supérieurs, aux grands guerriers pris dans un sens collectif, comme Hermès chez les Grecs, Thoyt chez les Phéniciens, Alcide chez les Orientaux, etc... Niebuhr va plus loin; tranchant dans le vif, il raye d'un trait de plume toute l'histoire de Rome jusqu'à la bataille du lac Régille, en démontrant qu'on s'est appuyé, pour faire cet en-tête de l'histoire, d'un poëme épique, comme on a voulu le faire pour notre histoire en passant par Pharamond pour remonter aux Troyens. En effet, Cicéron et Plutarque nous apprennent que ce fut par le secours de calculs mathématiques et par des procédés empruntés à l'astrologie judiciaire que Varron, avec l'aide d'un mathématicien de ses amis, parvint à établir les premiers temps de Rome.

Devant l'histoire consacrée de Rome, voici les particularités recueillies sur ce fait qui a une date inscrite dans les fastes du monde. — On sait que le premier qui écrivit l'histoire romaine fut un grec des îles Sporades (Dioclès de Péparethe, qui vivait vers 262 avant J.-C.), n'ayant pour tous matériaux, ainsi que le prouve Héeren, que quelques vieux poëmes ou cantiques latins qui nous sont totalement inconnus, et quelques inscriptions ou actes publics échappés à l'incendie de Rome par les Gaulois; de là les noms grecs donnés aux héros qu'il créait; de là cette version des Pélasges venant fonder une ville au sein du Latium, et lui donnant le nom de Rome, qui en grec signifie *puissance;* faisant ainsi allusion à son esprit d'agrandissement, et motivant son droit de conquête. — Plus tard, d'autres versions furent produites, entre autres celle de Servius et Prisciex (ce dernier qui professait à Constantinople en 525 de J.-C.), disant que Rome fut longtemps un amas de cabanes voisines du Tibre appelé alors Rumon, chétif village habité par des pâtres étrusques et sabins, Ruma, nom tiré du fleuve voisin: un fragment de Salluste appuie ce récit. — Enfin, de récentes recherches (communication de M. Maury à l'Académie des inscrip-

tions et belles-lettres, en 1862) font connaître Rome comme un de ces oppida qui constituaient le centre et la forteresse des tribus ou peuplades dont se composait primitivement la population italique. Près de cet oppidum, établi sur le mont Palatin, existaient deux bois sacrés où était révélée la divinité guerrière de ces peuples : Mars, ou Mavors, ou Mamurus. Ces bois étaient des asiles où vinrent demeurer les transfuges et les indigents de divers pays qui grossirent la peuplade fixée à l'entour du Palatin. Cette peuplade était celle des Rommes ou Romani, d'origine sabine, divisée en deux tribus rivales que l'on personnifia plus tard par Romulus et Rémus, à laquelle s'adjoignirent successivement, mais à des époques éloignées, celles des Tities et Albains, celles des Lucères et des Étrusques, etc... Mars étant la divinité protectrice des Rommes et ayant pour animal symbolique le loup, de là l'intervention de la louve dans la légende toute mystique des deux frères. Le traité fédératif impliquant des sacrifices et des fêtes communes, fréquemment accompagnées d'hymens, où les jeunes filles sont données en récompense, pour épouses, à ceux qui ont remporté la victoire dans l'assemblée des peuplades réunies ; de là l'origine de la légende de l'enlèvement des Sabines, etc... — On voit que nous sommes loin de l'épopée, et que les particularités renversent la prédestination de Rome et la divinisation de son fondateur... aussi la politique sacerdotale veilla-t-elle à maintenir un voile imposant sur une origine aussi obscure ; et il en coûta la vie à Valérius Serranus pour avoir osé s'élever contre une fiction qui était un des secrets de la grandeur romaine. — Au surplus, les annales si vantées de Rome sont si peu certaines, que Tite-Live, postérieur à Scipion d'un siècle et demi seulement, reste indécis sur le lieu et l'époque de sa mort : on prétendait alors, les uns qu'il était mort à Literne, et les autres qu'il avait terminé sa carrière à Rome ; des monuments, des statues, des tombeaux mêmes étaient exhibés à l'appui de ces opinions !... — Que doit être pour nous, hommes du XIXe siècle, la certitude que nous pouvons avoir de ces faits passés il y a plus de deux mille ans.

Nous ne parlerons pas de la rivale de Rome, la superbe Carthage ? — L'entière destruction de cette ville par les Romains est une opinion généralement reconnue : « les ruines mêmes avaient péri, a dit le poëte. » Cependant il a été prouvé naguère cette particularité que Scipion l'avait seulement démantelée, et que les démolitions opérées sous ses ordres, par l'armée romaine, pendant le temps fort court qu'elle resta encore sur la plage punique, avant son retour à Rome, s'étaient bornées aux édifices principaux... mais que peut la vérité contre la poétique fiction, vieille de tant de siècles !... — Que n'en serait-il pas de l'Égypte avec sa vieille

chronique, dont se révèle chaque jour une particularité... et de ces vieux empires de l'Asie dont de savants pionniers révèlent chaque jour tant de particularités ?...

Je sais fort bien qu'on dira qu'il est de ces faits acquis qui sont passés à l'état d'axiome, et qu'il y eut un temps où l'histoire n'avait, comme la Vénus de Virgile, qu'à se montrer pour plaire. — Il n'était besoin alors d'aucun éclaircissement historique sur l'époque où les auteurs avaient écrit, sur ce qu'ils avaient reçu de leur temps ou sur ce que leur temps avait reçu d'eux. Ce temps est passé; aujourd'hui la faveur est aux digressions; on fait tout comparaître au tribunal de la critique, et l'on ne dédaigne pas certaines particularités qui donnent la clef de beaucoup de solutions. — Qu'y a-t-il, par exemple, de plus généralement admis que l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par le calife Omar, et les bains publics chauffés pendant quinze mois avec les livres des Ptolemées ?... Mais la particularité vous dira que la fameuse bibliothèque fut détruite lorsque Jules-César s'empara d'Alexandrie sous le dernier de ces princes, et que celle qu'on réforma fut brûlée sous Théodose.

Que de fois la lumière d'un fait tend vainement à percer l'épais brouillard de l'erreur ! combien de causes détournées de leur sens primitif et auxquelles on veut donner une raison de convention ! Aussi peut-on dire, même aux temps les plus calmes, et à plus forte raison aux époques d'agitations fébriles, que l'histoire, en dépit de sa loi première d'impartialité, a ses oublis, ses erreurs, ses préférences et ses entraînements; qu'il faut à l'auditeur attentif et impartial, l'aide de particularités pour pénétrer l'enchaînement des causes naturelles, afin d'arriver à la raison de certaines altérations subséquentes. Pour ne pas dépasser les limites ordinaires d'un article, nous nous arrêtons, nous réservant de donner le développement de nos idées dans un prochain numéro de l'*Investigateur*.

HAHN,
membre correspondant de la 1re classe.

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

RAPPORT SUR LES COMPTES GÉNÉRAUX
DE LA JUSTICE CIVILE ET CRIMINELLE EN FRANCE, PENDANT L'ANNÉE 1861

Messieurs,

Les divisions que nous avons adoptées dans nos comptes rendus précédents sur les statistiques qui résument les travaux de la justice civile, commerciale et criminelle en France et en Algérie, ayant obtenu votre assenti-

ment, nous continuerons cette année à les suivre, nous bornant en ce qui concerne les attributions des juges des différents degrés, à renvoyer le lecteur aux notions données dans notre travail de 1861, pages 80 et 113 du volume de cette année.

I. — JUSTICE CIVILE

§ 1er. — *Cour de cassation*

La Cour de cassation, chambre des requêtes, a rendu 260 arrêts, savoir: 162 de rejet, 98 d'admission sur des matières régies par le Code Napoléon.

La chambre civile, sur les mêmes matières, a rendu 72 arrêts, savoir : 36 de rejet, 36 de cassation. Il est à remarquer que l'interprétation de la loi sur les servitudes et services fonciers, sur les donations entre-vifs et testaments, sur les contrats et obligations conventionnelles, fournit le plus de pourvois ; tandis que l'usufruit, l'usage et l'habitation, les successions, les contrats aléatoires, les contrats de mariage même, les transactions, la contrainte par corps en matière civile, n'ont donné qu'un nombre relativement très-inférieur de pourvois.

Les titres : De la publication des effets et de l'application des lois, Du mariage, De l'usufruit, De l'usage et de l'habitation, Des engagements qui se forment sous conventions, Du louage, De la séparation de corps, Des successions, Du régime en communauté n'ont donné lieu qu'à un seul arrêt de cassation pour chacun d'eux.

Le régime dotal n'a pas produit d'arrêt de cassation il avait motivé quatre arrêts de rejet.

Les titres : De la prescription, Du cautionnement, Des donations entre-vifs et testaments, De la paternité et de la filiation, ont donné naissance pour chacun d'eux à 43 arrêts de cassation. — Le titre : Des contrats et obligations conventionnelles est représenté dans la statistique par 5 arrêts de cassation, et le titre : Des servitudes par 6.

La procédure civile a donné lieu à 9 arrêts de cassation.

Les Cours qui n'ont pas eu d'arrêts cassés en 1861 sont celles d'Amiens, de Besançon, de Douai, de Nîmes.

90 pourvois avaient été formés contre 98 arrêts rendus par la Cour de Paris, 36 seulement avaient été admis et il n'y a eu que 10 arrêts de cassation prononcés.

La Cour de Poitiers a eu le plus grand nombre d'arrêts cassés : 4; tandis que les Cours d'Agen, d'Angers, de Bordeaux, de Caen, de Colmar, de

Limoges, de Lyon, de Montpellier, de Nancy, de Pau, de Rennes, de Riom, de Rouen, n'ont subi, chacune, qu'une cassation.

Les Cours d'Aix, de Bourges, de Dijon, d'Orléans, de Toulouse, ont donné lieu, chacune, à trois arrêts de cassation.

La Cour d'Alger n'a eu qu'un arrêt cassé en 1861, tandis que celle de la Réunion en compte 4.

Il n'a été en 1861, prononcé aucun arrêt par les chambres réunies.

§ 2. — *Cours impériales.*

Les rôles des Cours impériales ont reçu 10,914 causes nouvelles en 1861, 749 de plus que l'année précédente ; on a constaté que 348 des appels de 1861 appartiennent aux départements annexés. En réunissant à ces causes nouvelles les causes provenant des années précédentes, on trouve que les Cours impériales avaient à juger, en 1861, un total de 16,414 affaires. Sur ce chiffre, 11,491 affaires ont été terminées, parmi lesquelles il faut compter 2,329 affaires qui ont été l'objet de désistements ou de transactions. On remarque que près des sept dixièmes des appels soumis aux Cours sont suivis de confirmation.

Au point de vue de la prompte expédition des affaires, le rapport de Son Excellence le garde des sceaux constate, page IX, que le nombre des affaires arriérées *dans le sens légal,* c'est-à-dire ayant plus de trois mois d'inscription aux rôles, a éprouvé, en 1861, une réduction notable.

La proportion des affaires arriérées pour la Cour de Paris était de 44 pour 100 ; mais la création d'une cinquième chambre civile a eu pour but de diminuer dans l'avenir cette proportion.

Les Cours qui offraient l'arriéré le plus considérable, après celle de Paris, étaient les Cours de Rouen 31 pour 100 ; de Toulouse et de Grenoble 35 pour 100, de Caen 38 pour 100.

La Cour impériale d'Alger avait, le 31 décembre 1860, à son rôle, 320 affaires ; 12 ont été réinscrites en 1861, 604 nouvelles ont été portées, ce qui constituait un total de 936 affaires sur lesquelles elle était appelée à statuer.

§ 3. — *Tribunaux civils de première instance.*

Le nombre des affaires inscrites pour la première fois aux rôles des tribunaux civils a reçu, en 1861, une forte augmentation ; il s'est élevé à 115,975, tandis qu'il était descendu successivement depuis 1850, de 122,722 à 107,726 en 1860.

Malgré l'augmentation survenue dans le nombre des causes nouvelles

inscrites aux rôles, en 1861 le nombre des affaires restant à juger n'a pas cessé de diminuer. On ne comptait au 31 décembre 1861 que 22,572 affaires civiles attendant jugement, tandis qu'à la date correspondante de 1860, il y en avait 22,931.

Les magistrats des tribunaux de première instance, dit le rapport, page XI, ont donc apporté au jugement des affaires une célérité digne d'éloges.

Une circonstance qui mérite d'être notée, car elle est un signe de la prospérité publique, c'est que les ventes sur saisie immobilière, qui, de 1850 à 1860, avaient diminué de plus de moitié, offrent encore dans une large mesure une nouvelle réduction en 1861. Leur nombre est seulement de 5,006 pour cette dernière année, après avoir été de 5,319 en 1860. On ne peut que se féliciter de ce résultat.

Pendant l'année 1860, il avait été ouvert 7,484 procédures d'ordre, et 1,393 procédures de contribution. En 1861, le premier nombre n'est que de 6,829 (655 de moins), et le second de 1,209 (184 de moins).

Cette diminution est la conséquence nécessaire de celle signalée plus haut, dans le nombre des ventes sur saisie immobilière, l'ordre étant le règlement de la distribution des prix de vente aux créanciers de l'immeuble. En 1861, comme en 1860, le nombre des ordres réglés à l'amiable excède celui des ordres terminés par règlement judiciaire, dans une proportion qui témoigne de l'efficacité de la loi du 21 mai 1858.

(*Sera continué.*)

II. — JUSTICE CRIMINELLE.

Le rapport sur les comptes généraux de l'administration de la justice criminelle en France que nous vous avons présenté l'année dernière, d'après le compte général dressé par M. le ministre de la justice pour l'année 1860, offrait cet intérêt tout particulier qu'il contenait un tableau comparatif de l'état de la criminalité en France pendant les dix dernières années écoulées. Cet immense travail constatait que de 1851 à 1860, le nombre des crimes avait progressivement diminué en France.

Le compte de 1861 prend à son tour une importance spéciale, par cela même qu'il sert de point de départ à une nouvelle période de dix années qui va fournir au législateur et au moraliste de précieux éléments d'étude et de comparaison.

Un autre élément d'intérêt est dû à ce que ce rapport fait figurer dans ses tableaux les statistiques des nouveaux départements formés de la Savoie et du comté de Nice, annexés à la France par le sénatus-consulte du 12 juin 1860.

Les constatations les plus intéressantes qui résultent des comptes de la justice criminelle en 1861, peuvent se résumer ainsi :

§ 1er. — *Cours d'assises.*

Le nombre des accusations soumises au jury en 1861, s'élevaient à 3,842, soit 221 accusations de plus qu'en 1860.

Cette augmentation est due en partie aux accusations portées devant les jurys des nouveaux départements annexés. Or, ces accusations ont été de 14 pour le département des Alpes-Maritimes, de 42 pour le département de la Savoie, de 27 pour le département de la Haute-Savoie ; en tout 83, ce qui laisse cependant à la charge des anciens départements français une augmentation de 138 accusations sur l'année précédente. Il ne nous paraît pas complétement exact de dire, avec le rapport, — « que les résultats de » l'année 1861 sont aussi satisfaisants que ceux de l'année 1860, et que » l'accroissement constaté dans les accusations trouve son explication » dans les annexions. » — Les tableaux figurés aux pages 24 et 25 nous montrent, comme je viens de le dire, la part qui doit être réservée aux nouveaux départements; elle laisse encore, après soustraction faite, une augmentation de 138 accusations au passif de l'année 1862.

Les accusations jusqu'en 1861 se divisaient en 1,696 accusations de crimes contre les personnes, et 2,146 accusations de crimes contre les propriétés. Il est à remarquer que les crimes considérés comme les plus graves contre les personnes : assassinats, meurtres, infanticides, continuent à diminuer d'année en année, et même, malgré l'augmentation constatée dans le chiffre général des accusations pour 1861, les accusations classées sous ces trois catégories ont diminué de 23 dans cette année, bien que les départements annexés en aient fourni 8, savoir : la Savoie, 2 accusations pour meurtre; Alpes-Maritimes, 1 accusation pour assassinat; Savoie et Haute-Savoie, 2 accusations pour ce même crime. Infanticide : Alpes-Maritimes, 2 accusations; Savoie, 1.

Mais si nous cherchons les causes qui ont maintenu à 1,696 le chiffre des accusations de crimes contre les personnes, nous trouvons que l'augmentation relative porte sur des accusations pour coups et blessures

graves; elles se sont élevées de 48 à 60; les rébellions envers des fonctionnaires ont augmenté de 4. Les accusations de viol ou d'attentat à la pudeur sur des adultes ont augmenté de 37; celles de viol ou d'attentat à la pudeur sur des enfants, ont augmenté de 45.

Les accusations de faux témoignage et de subornation de témoins ont augmenté de 13. — Le nombre des accusations pour vols qualifiés est resté, à 2 près, le même qu'en 1860, il n'est plus que de 1,355, tandis qu'il s'élevait en 1852, 1853, 1854, à 2,441, 2,543, 2,768.

Les accusations pour crime d'incendie se sont élevées à 213, au lieu de 167, chiffre de 1860, c'est-à-dire que nous retrouvons à peu près le chiffre de 1855, qui cependant donnait une amélioration considérable sur 1852, qui portait à 260 le nombre de ces accusations.

Le chiffre des accusations pour crime de fausse monnaie est descendu à 27, après avoir été de 54, 57, 72, 50, 58, 52, 34, 26 et 30, pour les années antérieures, depuis 1852.

Les accusations dont nous venons de donner le chiffre général, suivi de quelques éléments de comparaison, ont amené devant le jury 4,813 accusés.

Sur ce nombre, 4,214 ont été acquittés,

1,756 ont été condamnés à des peines afflictives et infamantes,

1,843 ont été condamnés à des peines correctionnelles.

Du tableau comparatif donné par le rapport à la page IX, il résulte que les condamnations à mort se sont élevées à 26, soit 32 de moins qu'en 1857, 10 de moins qu'en 1859. — 146 condamnations ont été prononcées aux travaux forcés à perpétuité, 792 aux travaux forcés à temps, 791 à la réclusion, 1,823 à l'emprisonnement. — 19 enfants âgés de moins de 16 ans ont été acquittés comme ayant agi sans discernement et envoyés dans des maisons d'éducation correctionnelle.

Nous ne devons pas omettre de dire que sur les 26 condamnés à mort, 14 ont obtenu de la clémence de l'Empereur la commutation de la peine capitale en celle des travaux forcés à perpétuité.

§ 2. — *Tribunaux correctionnels.*

Les tribunaux correctionnels, qui n'avaient jugé, en 1860, que 143,224 affaires intéressant 174,828 prévenus, ont statué, en 1861, sur 148,209 affaires comprenant 180,409 prévenus. Les tribunaux des départements annexés ayant jugé 3,228 affaires, on voit que l'augmentation pour l'année 1861 n'est pas aussi sensible qu'elle pourrait le paraître au premier

abord. L'augmentation porte notamment sur les délits de banqueroute simple, de diffamation et injures, de vagabondage (augmentation de 15 pour 100, de mendicité, d'outrage aux mœurs, d'escroquerie, de vol.

La distinction par sexe des 180,409 prévenus jugés en 1861 se fait ainsi qu'il suit : 148,229 hommes et 32,180 femmes.

§ 3. — *Tribunaux de simple police.*

Le nombre des jugements rendus par les tribunaux de simple police, qui, en 1859 et en 1860, avait éprouvé une diminution sensible, s'est accru en 1861 de près de 6 pour 100. Les 2,751 tribunaux de police ont prononcé pendant cette dernière année 416,202 jugements.

§ 4. — *Des récidives criminelles et correctionnelles.*

Les tableaux qui offrent l'état de ces récidives ont, messieurs, une importance de premier ordre; car ils sont le moyen le plus sûr de juger l'effet moralisateur que la peine peut produire. Or, la comparaison faite des condamnations prononcées en 1860 et 1861 contre des récidivistes montre une différence de 83 en faveur de l'année 1861. Mais il faut dire que cette amélioration s'est produite à l'occasion des faits qui ne supposent pas chez l'individu condamné une perversité enracinée. Ainsi, c'est sur la catégorie des libérés de plus d'un an d'emprisonnement et d'un an et moins, ainsi que sur les condamnés à l'amende seulement, que cette amélioration a porté.

§ 5. — *Considérations générales.*

Les statistiques criminelles et correctionnelles forment une source, on pourrait dire inépuisable, d'observations et de comparaisons. Avec beaucoup de temps et un peu d'attention il serait possible de tirer des tableaux figurés dans les 300 pages du volume qui concerne l'année 1861 des conclusions essentiellement pratiques. On verrait la marche que suit la criminalité selon que les départements où les crimes ont été commis sont habités par des populations plus ou moins instruites, plus ou moins civilisées, par des populations industrielles ou agricoles. L'influence des grandes villes, l'agglomération des ouvriers, la bonne ou la mauvaise organisation des polices locales, la distribution de l'instruction primaire et de l'éducation religieuse, l'influence des sociétés de bienfaisance et de moralisation, toutes ces causes seront à étudier et à faire entrer en ligne

de compte dans l'élévation ou l'abaissement des chiffres de la criminalité.

Mais un pareil travail dépasserait de beaucoup le rôle que vous m'avez confié et que je pouvais remplir.

Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES,
avocat à la Cour impériale, membre de la 3e classe.

INSTITUTION SMITHSONIENNE DE WASHINGTON (États-Unis d'Amérique).

L'Institution Smithsonienne qui est établie à Washington pour le progrès et la propagation des connaissances humaines continue avec autant de zèle que de succès ses importants travaux malgré les obstacles et les retards qu'apportent dans ses communications avec les pays étrangers, la guerre qui existe depuis trois ans entre les États du Nord et du Sud de l'Amérique septentrionale.

Dans les volumes (1) récemment envoyés à l'Institut historique par cette société savante, nous avons particulièrement remarqué la liste des établissements scientifiques ou littéraires avec lesqnels elle entretient des relations.

Ces relations s'étendent à toutes les contrées du globe et l'Institution smithsonienne est certainement celle des sociétés de ce genre qui entretient les plus nombreuses.

Il nous a paru curieux d'en faire connaître la liste générale, mais nous sommes obligés, faute d'espace, d'en donner seulement le nombre en chiffres dans chacun des États compris dans les cinq parties du monde, car il existe dans la Polynésie une société scientifique.

SCANDINAVIE (sous cette dénomination générale), 3 ; SUÈDE, 16 dont 4 à Stockolm; NORVÉGE, 8 dont 2 en Islande; DANEMARK, 12 toutes à Copenhague; RUSSIE, 68 dont 18 à Saint-Pétersbourg; ALLEMAGNE (comprenant l'Autriche, la Prusse et les États secondaires), 340 dont 33 à Berlin et 24 à Vienne; HOLLANDE, 39 dont 5 à Amsterdam; SUISSE, 38 dont 7 à Berne; FRANCE, 119 dont 42 à Paris; BELGIQUE, 18 dont 9 à Bruxelles: ITALIE, 79 dont 6 à Rome, 6 à Florence et 13 à Milan; ESPAGNE, 8 dont 6 à Madrid;

(1) Ces volumes sont : 1° Le rapport annuel fait par les administrateurs de l'Institution smithsonienne pour 1862. (*Annual repport of the board of regents of the institution for the Jean*, 1862.)

2° Collections diverses, t. V. (*Miscellaneous collections*, vol. V.)

3° Contributions de l'Institution pour les connaissances humaines. (*Smithsonian contributions toknowledge*, vol. XIII.)



Portugal, 4; Grande-Bretagne, 170 dont 67 à Londres; Grèce, 2; Turquie, 5; Afrique, 9; Asie, 23; Australie, 14 dont 4 à Sydney; Polynésie, 1 à Honoluhe; Amérique (non compris les États-Unis et l'Amérique anglaise), 27 dont 6 à Rio-Janeiro. — Total 979.

Dans les dernières publications que nous avons sous les yeux nous trouvons aussi les listes des savants qui sont chargés des observations par l'Institution smithsonienne avec les localités où ils résident. Ces savants sont au nombre de 15, les Instituts ou Colléges de 2 seulement dans l'Amérique anglaise, tandis que dans les États-Unis du Nord et du Sud, ils s'élèvent au nombre de 306 (42 Colléges et Instituts compris).

Les études et les observations auxquelles ils se livrent sont relatives surtout à la météorologie, aux forces et directions magnétiques, aux propriétés et effets de la lumière, aux temps des marées dans les ports de mer, à l'archéologie et à l'ethnologie des diverses races indiennes de l'Amérique.

On trouve dans le volume des travaux de l'Institution, pour 1862, la traduction de plusieurs mémoires de l'Académie des sciences de Paris.

Nous ne saurions trop encourager, avec les travaux de cette société savante, les études et les observations des nombreux correspondants avec lesquels elle est en relation.

Alix,
membre de la 2e classe.

RAPPORT

Sur le tome VIII de la 2e série des travaux de la Société des sciences, arts et lettres du Hainaut, publié en 1863.

Ce volume contient, en outre de quelques biographies d'un intérêt de localité, une pièce de vers intitulée le *Hainaut*, une iconographie mythologique du moyen âge, une causerie sur la production des mines d'or, un exposé historique et statistique de l'industrie métallurgique dans le Hainaut; un mémoire sur les mesures législatives et de police qui ont été ou qui pourraient être prises pour réprimer efficacement la falsification des denrées alimentaires; enfin un discours traitant de l'influence des sciences et de l'industrie sur la littérature.

L'article d'iconographie a trait à un manuscrit de Jacques de Guise, illustré au commencement du xve siècle, où se reproduit la tendance du moyen âge et même encore de la renaissance, à confondre les souvenirs et les traditions du passé avec les actualités de la société nouvelle. C'est ainsi que tenant pour païens les anciens habitants du Hainaut et leur attribuant

la mythologie et le culte de Rome antique, il réduit les divinités à neuf, Diane, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne, Bacchus, Hercule et Apollon; nombre qui est celui du Nord et de la Germanie et non le nombre mystérieux de 12 ou de 7 plus connu dans l'Orient et l'Italie; de même leur parure, les accessoires du dessin sont empruntés aux exigences et au goût d'un climat rigoureux.

La statistique de la métallurgie est un grand travail où nous voyons que, suivant plusieurs historiens, les Belges exploitaient déjà les mines de fer quand leur pays fut envahi par les Romains. Des chartes de franchise, concédées en 1345 par le comte de Namur aux ouvriers ferrons et mineurs de Marche-les-Dames, Morialmé, Frâne, Florenne et Saint-Aubin, attestent l'importance au XIV[e] de cette exploitation dans le Hainaut; l'auteur du mémoire en suit le développement jusqu'à nos jours dans chaque paroisse de la province et fait comme une histoire industrielle de chaque usine. Parmi les nombreux tableaux qui terminent ce curieux travail, deux nous apprennent, l'un, qu'en 1831 il existait dans le Hainaut sept fourneaux seulement en activité et neuf oisifs, en 1860 vingt-cinq en activité et vingt-deux oisifs; l'autre, qu'en 1831 la production était de six mille six cents tonnes d'une valeur de huit cent cinquante-huit mille francs et en 1860 de cent quatre-vingt-trois mille neuf cent dix tonnes d'une valeur de quinze millions quatre cent dix-neuf mille huit cent trente francs. Ce fut en 1826 que fut construit dans le Hainaut, à Hauchis, le premier fourneau chauffé au coke, et, dès 1851, tous les hauts fourneaux au bois étaient éteints; la même tendance se manifeste en France, bien que la fusion au bois soit plus favorable à la bonne qualité des fers; le prix de revient étant moins élevé pour la fonte obtenue par la fusion au coke.

Le mémoire du docteur Vanden-Broeck sur la répression des fraudes dans le commerce des substances alimentaires est un travail couronné au concours de 1861. L'auteur a été frappé de cette considération, qu'en Belgique, sur une population de quatre millions cinq cents mille âmes, cinq cent mille seulement sont protégées par des règlements municipaux qui manquent dans les autres localités, que, dans les localités mêmes où ils existent, ces règlements offrent la pénalité la plus inégale et la plus dissemblable. Après avoir analysé et comparé à toutes les époques cette branche si utile de la législation, il propose un mode de réglementation uniforme plus rationnel que la prévoyance capricieuse et souvent en défaut de l'autorité municipale.

Le mémoire qui traite de l'influence de l'industrie sur la littérature, tend à démontrer que le développement de l'industrie favorise le progrès

des lettres; l'auteur, M. Albert Toilliez, appelle au témoignage les peuples où le goût des arts et des belles-lettres s'est développé avec l'accroissement de l'activité du travail; il cite les grandes illustrations de la Grèce, de l'Italie, de l'Angleterre et de la France; il faut dire cependant que ses citations ne sont pas toujours concluantes, d'une manière directe et immédiate; il y a tant de causes qui précipitent ou retardent le mouvement des esprits, que l'on disputera longtemps sur la part de la paix, de la liberté, de la protection, de la richesse dans ce mouvement, sans arriver à des conclusions rigoureuses. Si, néanmoins, la cupidité qui absorbe les esprits dans la préoccupation des intérêts matériels et la corruption qui accompagne l'excès des jouissances sont des écueils pour le bon goût, pour la sagesse et la chaste parure d'une littérature classique; on sait, d'un autre côté, combien le jeu des passions prête de ressources, fournit de situations dramatiques, de mouvements d'éloquence! Une composition, sans être irréprochable, peut avoir d'éminentes qualités. Seulement ces qualités sont rarement appréciées par la génération contemporaine, tant parce que l'accroissement des richesses favorisant l'accès aux études, élevant le niveau des aptitudes, généralisant la critique, développe le sentiment d'égalité, hostile, même en littérature, à toute distinction, que parce que le conflit des intérêts et des parties permet rarement d'être impartial; c'est ainsi que nous avons vu en France sous la Restauration, au réveil d'une vie littéraire qu'aujourd'hui personne ne méconnaît, abaisser outre mesure les productions de cette heureuse renaissance. L'auteur du mémoire rappelle, au sujet de cette propension de l'esprit à rapetisser plutôt qu'à grandir les œuvres qui s'accomplissent sous nos yeux, cette parole de Macaulay : « Je n'ai vu que des signes de prospérité et je n'ai entendu parler que de décadence. »

CARRA DEVAUX,
membre de la 3e classe.

NOTICE HISTORIQUE SUR LA VILLE DE TAIN (DRÔME)

Par M. l'abbé VINCENT

membre de l'Institut historique de France et chanoine honoraire de Valence

Publiée sous le patronage de M. le Préfet et des membres du conseil général de la Drôme[1].

Monsieur l'abbé Vincent continue avec une louable et étonnante activité la série d'histoires et de monographies locales, qu'il a promise à son

1. Valence, Chaléat, 1863; 1 vol. in-12.



département et à son diocèse, et chacune de ses notices est, j'en suis certain, attendue avec une sorte d'impatience et reçue avec empressement.

Nos lecteurs connaissent tous le savant auteur qui vient de publier cette *Notice sur la ville de Tain*, et nous n'avons ici qu'à indiquer la marche suivie par l'historien, et le contenu de son nouveau volume.

Ce volume est divisé en sept chapitres, dont le premier nous parle de *Tain* sous la domination des Romains, et même de son administration avant leur conquête; le dernier chapitre nous fait voir la transformation de cette petite ville et son état actuel. — Son origine se confond avec l'histoire des Allobroges, dans cette partie des limites gauloises ou bourguignones, et l'auteur est amené à rappeler le fond de ce qu'il a dit dans ses précédentes publications; il en sera de même lorsqu'il parlera de l'introduction et du ravage du calvinisme dans ces contrées. Je me borne sur ce point, à ces deux mots.

D'après la *Table Théodosienne*, dit M. l'abbé Vincent, il existait à treize milles de Valence et à trente-six milles de Vienne, une station de la voie militaire romaine qui conduisait d'Arles à Vienne, et cette station s'appelait *Tegna*. Sa position convient parfaitement à la ville actuelle de Tain; de ce *Tegna*, il fait l'étymologie de Tain, et ce me semble, avec beaucoup de raison. Quand on a à parler d'une origine incertaine, il est fort important de ne point hasarder légèrement une étymologie, sous peine de buter sans cesse contre les incertitudes et les objections. En cela, comme en quelques autres parties essentielles à un historien, M. Vincent me paraît bien plus heureux que mon compatriote Désic, l'historien de l'Église de Bretagne (1).

Après bien des vicissitudes, Tain eut le bonheur de subir l'influence d'un prieuré de Bénédictins Clunistes, qui s'éleva dans ses murs; je puis dire ses murs, car on éleva aussi des fortifications. Un morceau curieux, est la charte accordée aux habitants, que l'auteur a donnée dans son deuxième chapitre. Il ne pouvait oublier de parler de l'ermitage et de la qualité de ses vins; aussi y revient-il à plus d'une page. Si l'histoire de

1. M. Vincent dit (page 7) que, par d'ingénieuses combinaisons, Bullet *façonne à son gré l'idiome des Celtes, l'assouplit, l'étend, le multiplie, etc.* Ainsi faisait l'abbé Désic, auteur de l'*Histoire de l'Église de Bretagne* malheureusement inachevée. Il était Breton, il est vrai, mais aussi bien que moi, il était Gallo et non Breizonec (?) et ne savait point le celtique, qu'il voulait pourtant voir partout. Ainsi *Ernée* (petite ville du Maine) vient, selon lui, de deux mots (*er* et *naos*) qui, dit-il, veulent dire *rivière*, l'un et l'autre, et il fait sortir du mot rivière une grande quantité de noms. Pourquoi n'allait-il pas plutôt, comme tous les écrivains de la localité, trouver le nom de la ville dans celui de saint Ernée, solitaire de la contrée?

Tain est curieuse au moyen âge, et pendant les guerres de religion, etc., etc., elle ne l'est pas moins dans le chapitre VI, où M. Vincent la fait voir sous le joug de la Révolution de 1789, et puis dans son état actuel. Ce sujet continue dans le dernier chapitre, qui traite *de la transformation de Tain.*

A je ne sais quelle page, l'auteur dit que Tain est aujourd'hui une ville connue. J'ose lui répondre que, dans notre partie de la France, c'est à son savant travail que cette ville devra toute l'importance de sa *renommée*, car bien d'autres, comme moi, du moins, je le présume, ignoraient jusqu'à son *nom*. Elle a aujourd'hui un corps de pompiers, une salle d'asile, etc., et, ce qui n'est pas moins important, deux maisons religieuses, les *Frères de la doctrine chrétienne*, qui sont plutôt, probablement, des Frères des écoles chrétiennes, et des *Sœurs de Sainte-Marthe*, qui, il faut le croire et j'en suis certain, ne sont pas des sœurs de Sainte-Marthe qu'un parti soutient à Paris. Mais l'établissement dont cette ville aura le plus à se glorifier devant Dieu et devant les hommes, est la maison des Teppes, fondée en 1857, dans son voisinage, pour les épileptiques, et qui, en moins de sept ans, a déjà fait un bien qu'on pourrait dire immense. Honneur et reconnaissance à M. le comte de Larnage, qui le premier en Europe a fait une œuvre, unique actuellement, mais qui aura, espérons-le, des imitations ou des sœurs. La manière dont cette œuvre est dirigée, prouve qu'elle n'est pas due seulement à un motif de bienfaisance, toujours très-louable sans doute, mais à une pensée de charité, qui double son mérite et consolide son existence.

Je ne veux pas terminer cet article sans ajouter un mot à l'adresse de l'auteur. — En rendant compte d'une de ses dernières productions, je me trouvai en léger désaccord avec lui, et je me permis de le dire. M. Vincent écrivit à la Rédaction et faisait une réclamation polie. S'il n'en a pas été fait mention dans le journal, ce n'est pas par indifférence, car tous nous apprécions le mérite, les travaux de notre savant collègue. Mais il faut considérer qu'il y a des choses qui ne sont que d'une importance relative. Si j'avais eu à écrire dans une Revue du Dauphiné, et surtout dans un journal de la Drôme, j'aurais pu répondre; mais j'ai pensé, avec raison, que ma plume n'avait pas assez d'autorité pour intéresser la généralité des lecteurs de l'*Investigateur*, surtout lorsqu'il n'était question que d'une critique que la plupart avaient oubliée.

L'abbé BADICHE, prêtre
membre de la 3e classe



EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DES CLASSES ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU MOIS DE DÉCEMBRE 1864.

⁂ La première classe (*histoire générale et histoire de France*) s'est assemblée le 14 décembre 1864, à neuf heures du soir; M. Cénac-Moncaut, président de cette classe, occupe le fauteuil, M. Gaulthier la Chapelle, secrétaire-général adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté.

Lettre de notre honorable collègue M. de Bellecombe, par laquelle il offre à l'Institut historique deux volumes in-8° de la *Chronologie*, M. Cénac-Moncaut est nommé rapporteur; M. de Bellecombe dit dans cette lettre : « Ma Chronologie universelle que j'ai maintenant terminée jusqu'à nos » jours et qui comprend 52 volumes, me semble mériter, à cause de son » plan entièrement neuf et proportionné à l'importance d'une science » essentiellement utile à la connaissance de l'histoire et malgré cela très- » abandonnée et très-dédaignée à notre époque, quelque attention et » bienveillance de votre part; je crois ne pas me tromper dans cette espé- » rance. » Notre collègue annonce aussi l'envoi du IXe volume de l'Histoire générale comprenant une grande partie de l'histoire franco-mérovingienne.

Notre honorable collègue M. Cénac-Moncaut offre à la Société 2 volumes in-8° intitulés : *les Richesses des Pyrénées*; M. le docteur Martin de Moussy est nommé rapporteur.

M. le professeur Barufi, de Turin, remercie l'Institut historique d'avoir été admis comme membre correspondant.

⁂ La deuxième classe (*histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le même jour, sous la même présidence. Le procès-verbal de la séance précédente est vu et adopté, plusieurs livres sont offerts à la classe, leurs titres seront publiées dans le bulletin du journal.

⁂ La troisième classe (*histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*) s'est assemblée le même jour, sous la même présidence. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté. Notre honorable collègue M. Camoin de Vence offre à l'Institut historique une brochure intitulée : *Allocutions prononcées à la cour impériale de Poitiers*, parmi lesquelles celle de notre collègue, en qualité d'avocat général à la même cour; M. de Berty est prié d'en rendre compte.

⁂ La quatrième classe (*histoire des beaux-arts*) s'est assemblée le

même jour, sous la même présidence ; le procès-verbal de la séance précédente est vu et adopté.

Notre honorable collègue M. Marigues de Champ-Repus offre à l'Institut historique un ouvrage qu'il a eu le bonheur de retrouver et de publier sous le titre de : *Poésies du* XVIe *siècle de Jacques de Champ-Repus*. M. Masson est nommé rapporteur.

M. Massarato, secrétaire de la Société lombarde d'économie politique de Milan, envoie plusieurs cahiers des publications de cette savante compagnie et il désire recevoir en échange l'*Investigateur*. MM. Bonnemain, chanoine et archéologue à Troyes, et Rossignol, conservateur-adjoint des musées impériaux à Saint-Germain, remercient l'Institut historique d'avoir été admis comme membres correspondants.

M. Breton donne lecture d'un rapport sur les candidatures de Mgr Vicente Arbelaez, évêque de Maximopolis, et de M. José-Maria Rojas, consul du Chili à Caracas ; ce rapport étant favorable, ces candidats ont été admis par le scrutin secret, le premier comme membre correspondant de la troisième classe, et le second de la deuxième classe, sauf l'approbation de l'assemblée générale.

M. le président invite les membres présents à prendre part au scrutin, pour le renouvellement des bureaux des quatre classes. M. le président fait le dépouillement du scrutin : sortent des urnes les noms suivants : pour la première classe : MM. de Bellecombe, *président;* de Montaigu, *vice-président;* Cénac-Moncaut, *vice-président adjoint;* Jolliet, *secrétaire*; d'Aiguillon, *secrétaire adjoint.*

Deuxième classe : MM. Patin, de l'Académie française, *président;* Alix, *vice-président;* Caïcedo, *vice-président adjoint;* Dirisoud, *secrétaire;* Denis, *secrétaire adjoint.*

Troisième classe : MM. Martin de Moussy, *président;* Carra-Devaux, *vice-président;* Badiche, *vice-président adjoint;* Joret-Desclosières, *secrétaire;* Masson, *secrétaire adjoint.*

Quatrième classe : MM. Marigues de Champ-Repus, *président*; Rossignol, *vice-président;* Breton, *vice-président adjoint;* Jumelin, *secrétaire;* Marcellin, *secrétaire adjoint.*

M. de Montaigu remplace M. Cénac-Moncaut au fauteuil de la présidence.

M. de Saint-Albin donne lecture de son rapport sur l'ouvrage de M. Caïcedo relatif à la peine de mort ; cet intéressant travail est renvoyé au comité du journal. M. Martin de Moussy lit ensuite deux rapports : l'un sur les Mémoires relatifs à la physique, de M. Della Casa, notre collègue,

professeur à l'université de Bologne, l'autre sur l'histoire naturelle et la Société des Aspirants, constituée à Naples par notre honoré collègue M. Costa, député au parlement italien ; ces deux rapports ont été renvoyés au comité du journal.

M. de Saint-Albin donne lecture d'un rapport de M. l'abbé Denys, absent, sur un ouvrage intitulé : *l'Esprit de famille*, par le docteur Mathieu. On décide qu'un extrait de ce rapport sera publié dans la chronique du journal.

Il est onze heures et demie; la séance est levée après la distribution des jetons de présence.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1864.

La séance est ouverte à neuf heures du soir. M. de Bellecombe, président de la première classe, occupe le fauteuil ; M. Gaulthier la Chapelle, secrétaire-général adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; il est adopté.

M. Renzi, administrateur, communique à l'assemblée l'analyse de la correspondance suivante :

M. Balcarce, notre honorable collègue et ministre plénipotentiaire de la république Argentine, offre à l'Institut historique un volume in-4° : *La Biographie, en espagnol, publiée à Buenos-Aires, du général don José San Martin,* son beau-père, avec portrait, et la photographie du drapeau espagnol, que Pizarre arbora, il y a trois siècles, en Amérique (Pérou), et que le congrès de Lima donna au général, en témoignage de gratitude (en 1810), pour avoir délivré la patrie de la domination espagnole. M. Caïcedo est prié de rendre compte de cet ouvrage.

Lettre de M. Giraud de Rialle qui demande à faire partie de l'Institut historique (première classe), sous les auspices de MM. de Bellecombe et Renzi ; il envoie ses titres imprimés ;

M. le président nomme une commission pour examiner les titres du candidat, M. Giraud de Rialle ; elle se compose de MM. Cénac-Moncaut, de Montaigu et Gaulthier-la-Chapelle, rapporteur.

Notre honorable collègue M. Jacopo-Bernardi de Pignerol (royaume d'Italie) annonce l'envoi d'un volume sur les travaux de Lorent da Ponte, auquel il joindra un mémoire destiné à revendiquer, pour Panfilo Castaldi, la découverte des caractères mobiles pour l'art typographique.

M. Plon, typographe, envoie à l'Institut historique une lettre de M. Mathieu (de la Drôme), par laquelle il constate qu'il a annoncé bien

avant leur arrivée, toutes les tempêtes qui ont eu lieu et qui ont causé à la marine de si grands désastres ; il ajoute que plusieurs marins ont échappé à ces désastres en se réfugiant dans des ports où ils se sont abrités.

Son Excellence M. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'Empereur, accuse réception de quatre exemplaires du *compte-rendu des œuvres de l'empereur Napoléon III*, dont trois destinés aux Bibliothèques de la Couronne, que l'administrateur lui a offert au nom de l'Institut historique. M. le ministre remercie notre Société de cet envoi.

Son Excellence M. de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine et des colonies, accuse réception d'un exemplaire du même ouvrage, que l'administrateur lui a offert au nom de l'Institut historique ; M. le Ministre remercie la Société de cet envoi.

Lettre de M. de Choussy, par laquelle il donne sa démission de membre correspondant, en renvoyant son diplôme aux termes de nos règlements ; cette démission est acceptée.

Notre honorable collègue M. H. de Saint-Albin écrit à M. Renzi, administrateur, pour l'excuser de ne pouvoir présider la dernière séance de sa présidence, et le charge d'être son interprète auprès de ses honorables collègues, pour les remercier de la bienveillance et de la sympathie qu'ils lui ont témoignés pendant l'exercice des fonctions qu'ils lui avaient conférées ; il regrette en même temps de ne pouvoir joindre son suffrage à ceux de ses collègues pour l'élection de l'éminent académicien qu'on se propose de porter à la présidence.

M. de Bellecombe offre à l'Institut historique deux volumes, le 8e et le 9e de son *Histoire générale*, auxquels il ajoute deux volumes de Chronologie in-8°. M. Cénac-Moncaut est nommé rapporteur.

M. de Bellecombe donne lecture d'un rapport sur l'*Apologie de Savonarole*, par M. Carpellini.

MM. Badiche, Barbier, de Berty et Masson adressent à l'auteur quelques observations. Le rapport est renvoyé au comité du journal.

M. Badiche communique à l'Assemblée son avis favorable sur les notes grammaticales de notre honorable collègue M. l'abbé Trompette. L'assemblée l'approuve ; renvoi à la chronique du journal.

M. Barbier lit pour M. Agnel, absent, un rapport sur les travaux de la Société d'émulation de la Seine-Inférieure. Ce travail est renvoyé au comité du journal.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du grand Bureau pour l'année 1865. M. le Président invite les membres à déposer leurs bulletins dans l'urne. Sortent du scrutin les noms suivants :

MM. de Pongerville, de l'académie française, *président de l'Institut historique;* J. Barbier, président à la Cour impériale, *vice-président;* Ernest Breton, archéologue, *vice-président-adjoint;* Gauthier la Chapelle, *secrétaire-général-adjoint.*

En conséquence, le grand Bureau est proclamé et constitué de la manière suivante, pour l'année 1865.

MM. le comte Reinhard, *président honoraire;* de Pongerville, *président;* Barbier, *vice-président;* E. Breton, *vice-président-adjoint;* Jubinal, député, *secrétaire-général;* A. Renzi, *administrateur;* Gauthier la Chapelle, *secrétaire-adjoint.*

M. Breton, vice-président-adjoint de la quatrième classe étant appelé au grand Bureau, la classe se constitue et élit à sa place M. Longperier, *vice-président-adjoint.*

Il est onze heures, la séance est levée après la distribution des jetons de présence.

A. Renzi.

CHRONIQUE.

Notre honorable collègue M. l'abbé Trompette, sous le titre de *notes grammaticales*, a présenté à l'Institut historique quelques réflexions sur les éléments de sa grammaire française. Il paraît avoir fait une étude particulière des premiers principes de notre langue, et il en parle comme un homme qui les possède parfaitement, et même qui les apprécie *philosophiquement*, si je puis m'exprimer ainsi.

Son travail serait du ressort de la deuxième classe, s'il était opportun d'en faire le sujet d'une discussion; mais comme l'estimable auteur n'a donné de nouveau que des définitions excellentes, suivant moi, et que le peu qu'il a développé ne regarde que les premiers chapitres de sa grammaire, je crois que nous entrerons dans ces vues en nous bornant à donner à l'auteur et à son œuvre les éloges qu'ils méritent.

Badiche.

Dans sa séance du 15 décembre 1864, l'Académie *Fisio-Medico-Statistica* de Milan a décerné une médaille à notre savant collègue, M. Damiano Muoni, pour son mémoire intitulé : *Considerazioni Storico-Filosofiche sulla pena capitale*, mémoire concluant à l'abolition de la peine de mort, comme l'ouvrage récemment publié par un de nos collègues les plus distingués, M. Torrès-Caïcedo.

Notre honorable collègue M. Mahon de Monaghan, consul de France à Luxembourg, vient d'être décoré par Sa Sainteté chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

— *La Prossima Communicazione* (la Prochaine Communication de tous les peuples de la terre), mémoire statistico-géographique de M. Ferdinand de Luca, broch. in-4°, Naples, 1864.

— *Notizie relative*, Notices relatives à Ferrare, la plupart inédites, tirées des documents et illustrées, par M. Napoléon Cittadella, gr. in-8°, Ferrare, 1864.

— *Dei Nosocomi e della Ospitalità Nosocomiale*, Des Hôpitaux des Frères et de leur Hospitalité, par M. Borgnana, 2[e] édition, broch. in-8°, Rome, 1864.

— Discours de M. le docteur Commandeur Trompeo, prononcé à l'Académie de médecine de Turin, broch. in-12, Turin, 1864.

— *Atti della Società lombarda*, Des actes de la Société lombarde d'Economie politique résidant à Milan, 1[re] année, broch. in-8°, Milan, 1864.

— Nouvelles observations (*ulteriori osservazione*) sur l'Induction électrostatique, Mémoire du professeur Laurent Della Casa, broch., Bologne, 1864.

— *Annali dell'Accademia* (les Annales de l'Académie des aspirants naturalistes), par M. Gabriel Costa, docteur, vol. in-12, Naples, 1864.

— *Vita e Documenti* (la Vie et les Documents littéraires de Pierre Alexandre Paravia), par l'abbé Jacopo Bernardi, 2 vol. in-18, Turin, 1863-64.

— *Essence et Origine du bon usage du langage humain*, discours de M. l'abbé J. Bernardi, broch. in-12, Pinérol, 1864.

— *Guendalina Borghese*, exemple pour les demoiselles et les mariées, broch. in 8°, par J. Bernardi, Turin, 1855.

— *Notices historiques et oraisons des Pères grecs*, traduites en italien sur Mamete ou Mamante et autres, broch. in-8°, par le même, Pinérol, 1860.

— *Sur quelques statuts municipaux*, mémoire de M. l'abbé J. Bernardi, broch. in-12, Pinérol, 1861.

— *Sur les Etudes de théologie et sur l'Histoire et les Statuts de Ceneda*, broch. in-12, de M. J. Bernardi, Gênes, 1860.

— Notices historiques et règlement de l'Hospice des Cathécumènes, à Pinérol, broch. in-12, par M. J. Bernardi, Pinérol, 1864.

— Notice nécrologique sur Pierre Peretti, l'un des quarante des anciens Lyncées, lettre de M[me] Catherine Scarpellini à M. le docteur Trompeo, broch. in-12, Rome, 1864.

— *Corrispondenza scientifica in Roma*, par Fabri Scarpellini, et Bulletin nautique et géographique, Rome, 1864.

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE IVe TOME

DE LA IVe SÉRIE.

Livraisons 350 à 361. — Janvier à Décembre 1864.

LIVRAISONS. **MÉMOIRES.** PAGES.

INSTITUT HISTORIQUE

REVUE DES OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

PROCÈS-VERBAUX.

NÉCROLOGIE.

CORRESPONDANCE.

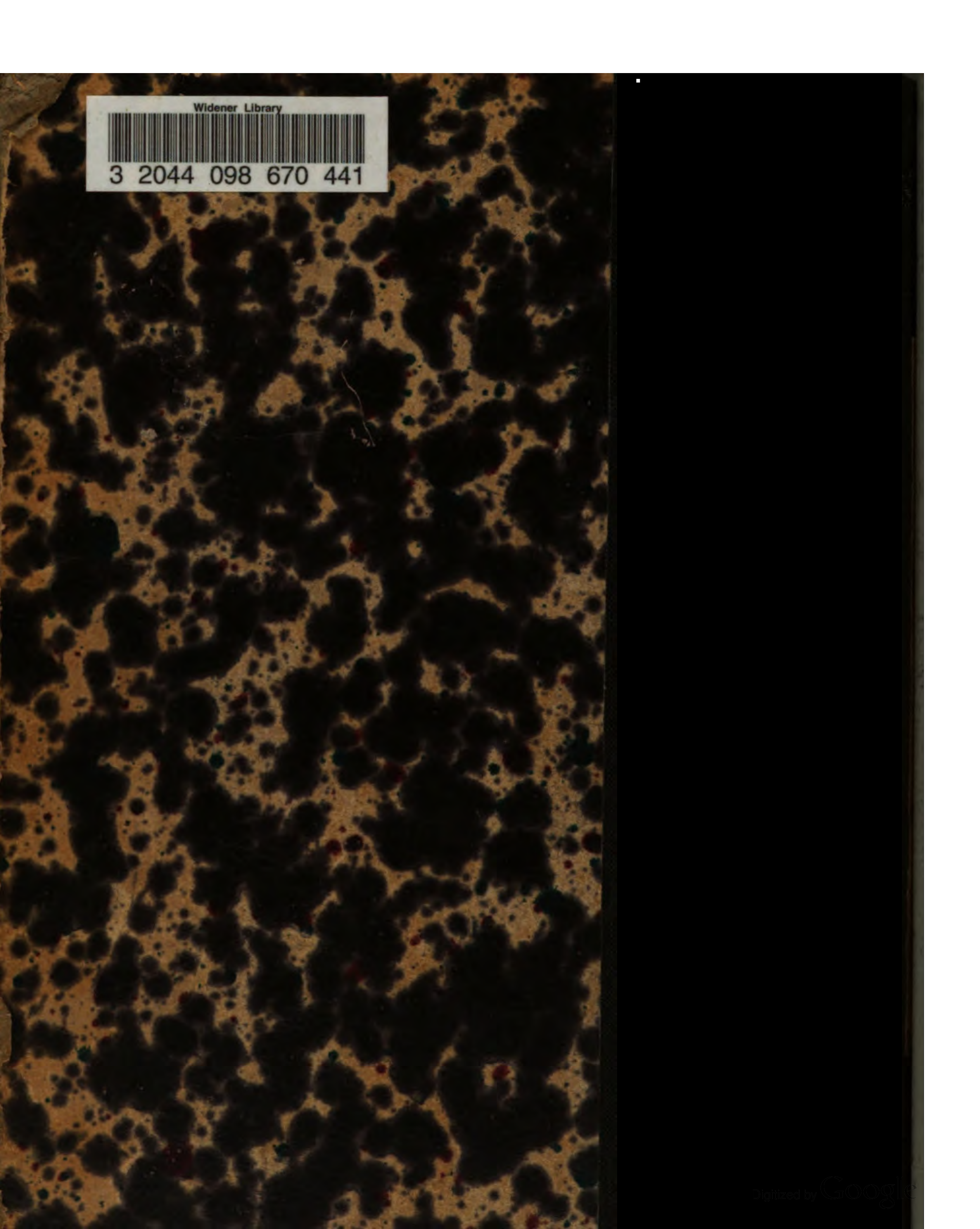
CHRONIQUE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ERRATA DE L'INVESTIGATEUR.

A. RENZI, *Administrateur.* — Achille JUBINAL, *Secrétaire général.*

Imprimerie de L. TOINON et Cie, rue de Paris, 80, à Saint-Germain.


Widener Library
3 2044 098 670 441